







A F R I Q U E .



90  
375  
x  
v. 14



# CARTA DELL' AFRICA

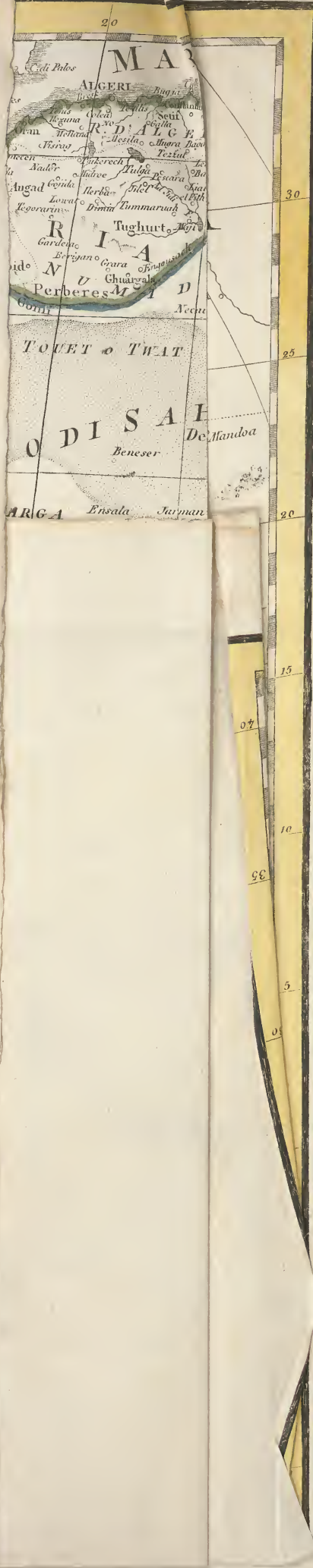
Incisa dalli Fratelli Bordiga

Per l'Opera  
de' Costumi antico e moderno  
di tutti i Popoli

Miglia comuni d'Italia di 100 al Grado	60	100	150	200	250	300
Leghe comuni di Francia di 25 al Grado	25	50	75	100	125	150
Leghe Marine di 20 al Grado	20	40	60	80	100	120
Leghe di Portogallo di 15 al Grado	15	30	45	60	75	90
Leghe Marine di Spagna di 17 1/2 al Grado	17	34	51	68	85	102
Miglia d'Olanda di 15 al Grado	15	30	45	60	75	90
Schenes della Tiberide di 5 al Grado	5	10	15	20	25	30







390  
F375  
x  
v. 14

# DE L'AFRIQUE.

## DISCOURS PRÉLIMINAIRE

DE

ROBUSTINIEN GIRONI,

VICE - BIBLIOTHECAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPERIALE ET ROYALE DE MILAN  
ET CENSEUR PROVISOIRE.

L'AFRIQUE, au premier abord, offre un spectacle affligeant aux regards du naturaliste et aux méditations du philosophe. On voit un continent où le soleil darde presque sans cesse ses rayons perpendiculairement; d'immenses déserts couverts de sables toujours brûlans où s'élèvent des tempêtes comme sur l'océan; d'affreuses solitudes qui servent de repaire à une multitude de bêtes sauvages et de serpens énormes; des fleuves dont quelques-uns tiennent encore cachée leur source ou leur embouchure; un sol tantôt extrêmement aride, tantôt marécageux, et souvent enseveli sous les eaux; de vastes regions dans l'intérieur, d'où le ciel, la terre, les hommes et les animaux ont repoussé jusques ici ceux de nos plus hardis voyageurs qui ont tenté d'y pénétrer; des peuples barbares, féroces et abrutis, pour qui la nature semble moins avoir eu la tendresse d'une mère, que la dureté d'une marâtre. C'est pour cela que cette partie du monde, malgré sa grande proximité de l'Europe, est encore celle qui nous est la plus étrangère et que nous connaissons le moins; et cependant sur cette terre aujourd'hui désolée, *malheureusement féconde en monstres, et en sables arides*, brillèrent autrefois, et les Egyptiens à la sagesse et à l'industrie desquels l'Asie et l'Europe sont en partie redevables de leurs arts et de leurs sciences; et les Cartaginois dont le génie actif et belliqueux porta le commerce jusques dans les pays les plus éloignés, et osa disputer à Rome l'Empire du monde: elle a encore donné naissance à une foule d'hommes illustres dans tous les genres, de héros du christianisme et de savans pères de l'Eglise. La nature

*Premier aspect de l'Afrique.*

*Ancienne civilisation de l'Afrique.*

n'y est pourtant pas rebelle en tous lieux ni en tous tems à la culture, et d'abondantes productions y sont le fruit d'un travail léger, comme il arrive dans tous les climats, où la chaleur et l'humidité utilement combinées, donnent l'essor à une végétation pleine de luxe et de vigueur (1). Ainsi ce n'est pas sans raison que la sage antiquité a représenté cette contrée brûlante, sous la forme d'une femme ayant le teint brun, des traits mâles et sévères, le sein, les bras, les jambes, les pieds et une partie de cuisses à découvert, assise sur un morceau de roche creusé en forme de siège, les oreilles ornées de pendans, le front surmonté d'une tête d'éléphant, tenant dans la main gauche une corne d'abondance, et dans la droite un serpent (2). Pour avoir une juste idée de ce continent, nous croyons qu'il importe de le considérer d'abord sous le rapport de sa position et de son état naturel, en second lieu sous celui de ses antiquités, et enfin dans son état actuel.

*Son emblème  
anciennement.*

*Description  
physique  
de l'Afrique.*

*Son étendue.*

L'Afrique est une vaste péninsule dont les côtes inégalement élevées semblent dominer sur les mers qui l'environnent (3). Elle a à peu-près la forme d'un triangle isocèle qui a pour base la méditerranée, et dont l'angle opposé s'avance dans l'Océan austral ou indien au delà du tropique du capricorne. Elle s'étend entre le 1.<sup>er</sup> et le 70.<sup>e</sup> degré de longitude, et depuis le 37.<sup>e</sup> degré de latitude septentrionale, jusqu'au 35.<sup>e</sup> de latitude méridionale (4). Sa largeur du cap Verd à l'occident, au cap *Guardafui* à

(1) *Malte-Brun - Géogr. univ.* vol. IV, pag. 432.

(2) Voy. la planche ci-jointe, ainsi que *Montfaucon. L'Antiq. explic.* tome III, prem. part., pag. 184.

(3) Les savans ne s'accordent nullement sur la généalogie, ou l'étymologie du mot *Afrique*. Les uns le font dériver du mot *Afer* qui, selon l'historien Joseph, était petit fils de Madian et neveu d'Abraham; d'autres prétendent qu'il vient du mot hebreu *Aphar*, qui veut dire poussière ou sable, ou bien encore du mot oriental *P-hre*, qui signifie le midi, ou le soleil dans sa force. *Bochart* le croit formé du mot arabe *phé-rik*, qui veut dire épi de blé. Il paraît que les Romains ont été les premiers à donner à ce continent le nom général d'*Afrique*, qu'ils ont emprunté peut être d'une de ses provinces qui s'appellait déjà ainsi, et dont Carthage était probablement la capitale.

(4) Nous avons déterminé la longitude de ce continent, d'après les cartes de *Robert de Vaugondy* corrigées par *Lamarque*. Ainsi l'Afrique serait comprise entre le 70 degré de longitude, et le 72 de latitude. *Char-*

L'orient est d'environ 1650 lieues, et sa longueur du cap *Bon* au cap de *Bonne Esperance* d'environ 1700 (1). Les trois quarts de ce continent se trouvent entre les *tropiques*, et par conséquent sous la *zone torride*. La chaleur qui embrâse l'atmosphère de ces contrées arides n'est tempérée que par les vents de mer, par l'élévation du sol, et par les pluies qui y tombent périodiquement; accidens qui sont plus particuliers aux pays situés sous la *zone torride* qu'à ceux qui se trouvent dans les zones tempérées.

L'Afrique présente à ses extrémités quatre grands promontoires : savoir, au nord le cap *Bon* qui s'avance dans la Méditerranée; au midi le cap de *Bonne Esperance* qui s'étend dans l'hémisphère austral; à l'occident le cap *Verd* en face de l'Amérique, et à l'orient le cap *Guardafui*. Elle tient à l'Asie par une langue de terre basse et sablonneuse appelée *Isthme de Suez*, qui se trouve entre l'orient et le septentrion, et qui a environ vingt six lieues de largeur (2).

Ses  
promontoires.

*treau* a commis un erreur palpable, et donné à cet égard les notions les plus fausses dans ses tables, en prenant la longueur de l'Afrique du cap *Verd* au cap *Guardafui* qu'il estime de 1800 lieues, ou de 800 myriamètres, et en déterminant sa largeur du cap *Bon* au cap de *Bonne Esperance*, qu'il évalue à 1762 lieues ou 784 myriamètres. De cette manière l'Afrique serait plus étendue d'orient en occident, que du nord au midi, ce qui est contraire non seulement à l'autorité de tous les géographes, mais encore à l'opinion que chacun peut s'en former par la seule inspection de la figure que présente ce continent.

(1) Les géographes ne sont pas d'accord non plus sur les dimensions de l'Afrique. Malte-Brun lui donne 1820 lieues de longueur sur 1650 de largeur. Ces différences proviennent peut être de la diversité des points sur lesquels chacun d'eux a cru devoir établir ses mesures.

(2) Les Rois d'Egypte, et après eux les Califs, ont tenté de couper cet isthme, et de faire ainsi une île de l'*Afrique*. Cependant il est reconnu que le niveau de la mer rouge est au dessus de celui de la méditerranée. Cette mer qui ne reçoit aucune rivière de l'Egypte, et dans laquelle il n'en vient qu'un très-petit nombre, encore fort peu considérable, du rivage opposé, n'est point sujette aux diminutions qui sont ordinairement occasionnées par les sables qu'entraîne le cours des fleuves : toutes ses eaux viennent de l'océan, dont elle éprouve le flux et reflux, et ressent tous les mouvemens. La mer atlantique se jette avec rapidité dans la méditerranée par le détroit de Gibraltar, et le Nil qui coule sur une ligne parallèle à la mer rouge y porte aussi ses eaux. On peut, d'après

*Hypothèse sur  
les montagnes  
de l'Afrique.*

On trouve dans ce continent une chaîne de montagnes, moins remarquable par sa hauteur que par sa forme et sa largeur. On dirait que ces montagnes ont un noyau commun et primitif, et ne forment toutes ensemble qu'une masse immense qui s'élève lentement et par gradation en forme de terrasses les unes au dessus des autres (1). Les observations faites par les géographes sur les ramifications des montagnes de l'Afrique semblent confirmer cette opinion. L'Atlas qui s'étend le long des côtes septentrionales, n'est qu'une série de petites chaînes presque parallèles qui s'élèvent les unes derrière les autres, et qui sont jointes par des plans en forme de terrasses. Il en est de même de la chaîne *Troglodytique* qui longe la Mer rouge, dont les rivages disposés comme par échelons, semblent fort élevés à l'œil du spectateur, sans cependant l'être beaucoup. Celle qui s'étend du cap *Guardafui* au cap de *Bonne espérance*, et qu'on appelle *Lupate* ou l'*Epine du monde*, ressemble encore aux deux précédentes. Elle forme également, par sa disposition en échelons, les deux grandes terrasses d'*Adel* et de *Mocacanga*, et se termine au midi en plaines hautes et stériles, et en monts escarpés planes à leur sommet, un desquels pour cela, est appelé la *Table* (2). Une autre preuve à l'appui de cette hypothèse, se présente dans le cours des plus grands fleuves de cette partie du monde, qui ne coulent point dans le sein de longues et de profondes vallées, mais en se précipitant avec fracas de cataractes en cataractes (3). Cette conformation de l'Afrique, considérée comme ne faisant qu'une seule montagne disposée en terrasses, expliquerait peut être l'origine de

ces considérations, regarder comme une chose très-probable, que si l'isthme de *Suez* venait à être coupé, il en résulterait une inondation immense et désastreuse dans la méditerranée. Il n'est pas même certain qu'il existât anciennement un canal de communication entre la méditerranée et la mer rouge, car il eût fallu vaincre, pour le construire, une foule d'obstacles qui semblent insurmontables.

(1) *Malte-Brun au même endroit.*

(2) Les montagnes de l'Afrique, en se dirigeant parallèlement le long des côtes, n'ont presque point de continuation sous les eaux de la mer. C'est pour cette raison, au dire de *Malte-Brun* et autres géographes, que l'*Afrique* n'a point de péninsules, ni de longues chaînes d'îles, comme on en voit dans les mers qui baignent les autres continens.

(3) Ptolomée même et Leon l'Africain semblent avoir eu quelque connaissance de cette masse centrale de montagnes.

ces vastes plaines, tantôt couvertes de gravier, de coquillages et de sables arides que roulent les vents comme les vagues d'une mer orageuse, tantôt ensevelies sous des eaux stagnantes et marécageuses d'où s'exhalent des vapeurs pestilentielles; et en effet, les fleuves qui coulent dans deux de ces plaines, ne trouvant pas assez de pente, et ne pouvant pas s'ouvrir d'embouchure, vont se perdre dans les sables ou dans des lacs immenses. La même cause pourrait encore produire les excroissances périodiques des principaux fleuves de ce continent, en ce que les eaux des pluies qui tombent régulièrement et en abondance sous la ligne, venant à surmonter les bords des vastes bassins dans lesquels elles sont recueillies sur ces terrasses élevées, descendent tout à coup dans le lit de ces fleuves, et grossissent ainsi leurs cours d'une immense volume d'eau.

Nous ne parlerons point ici du regne *animal* ni du regne *végétal*, nous réservant de traiter de l'un et de l'autre dans un autre lieu. Nous remarquerons seulement que, dans les parties de cette vaste contrée où la terre est cultivable et productive, ces deux regnes y sont d'une variété et d'une richesse plus étonnantes qu'en aucun autre lieu du monde, et nous nous bornerons ici à quelques observations sur l'espèce humaine qui est l'objet principal de nos recherches.

On distingue ordinairement trois espèces d'hommes en Afrique : la première est celle des *Maures*, qui ne le cède à aucune nation de l'Europe pour la beauté des formes, et n'en diffère que par son teint rembruni aux rayons d'un soleil plus ardent; les Numides et les Gétules de l'antiquité en faisaient partie (1); la se-

*Espèces  
d'hommes.*

(1) Nous ne parlerons point ici des *Albinos* qui se trouvent parmi les *Nègres*, et dont les marques distinctives sont des cheveux blonds, des yeux bleus, et une blancheur de peau qui approche de celle des cadavres ou des lépreux. Ils ont la vue faible et très-courte. Les *Nègres* les regardent comme des monstres, et leur empêchent de se multiplier. L'opinion la plus commune est que cette blancheur provient d'une maladie. Il paraît en effet que les *Albinos* ne forment point de tribu particulière : c'est pourquoi nous pensons qu'on ne doit point les considérer comme une race distincte. V. Maupertuis - *Venus physiq.* Buffon - *Histoire natur.* redig. par Sonnini, vol. XX, pag. 451, 452. *Nouveau Dictionnaire d'hist. natur.* par une Société de Naturalistes, tom. XV, artic. *Nègre*, pag. 449, et tom. II, artic. *Homme*, pag. 261 - 221. Lisez encore la *Dissertation de François Buzzi sur une variété particulière d'hommes blancs héliophobes.* Milan 1784, pag. 8.

conde est celle des *Nègres* qui, occupe tout le centre, et s'étend d'un côté jusqu'au cap *Noir*, et de l'autre jusqu'à l'*Egypte*; la troisième est celle des *Cafres* qui habite sur la côte orientale, et dont les principaux caractères sont d'avoir, l'angle de la figure moins obtus que ne l'ont les *Nègres*, un front très-saillant, et un nez gros et retroussé; mais du reste elle a comme ceux-ci, les lèvres grosses, et les cheveux laineux et crépus. Les différences de couleur dans ces trois espèces varient depuis le brun olivâtre jusqu'au noir luisant. Nous avons déjà observé dans le discours préliminaire sur le globe, que les variétés qu'on aperçoit dans l'espèce humaine ne sont qu'accidentelles, et que tout le genre humain n'en vient pas moins d'une seule et même souche. Nous ajouterons seulement ici une remarque de M.<sup>r</sup> *Bruce*, c'est qu'on ne trouve de vrais *Nègres* en Afrique, que vers les côtes et sur les terres basses où la chaleur du climat est plus violente, et qu'au contraire dans l'intérieur et même sous l'équateur, là où l'action des rayons du soleil se fait moins sentir, les habitans sont blancs (1).

Premiers  
habitans  
de l'Afrique.

D'après tout ce que nous venons de dire, il n'est pas difficile d'apercevoir que des contrées de l'Asie dont le sol est plus élevé, et qui, comme nous l'avons déjà dit, paraît avoir été le berceau du genre humain, seront passés par l'isthme de Suez en Afrique les premiers hommes qui sont venus l'habiter, en suite de la multiplication toujours croissante des familles, et des différens événemens qui auront occasionné des émigrations (2). En effet les traditions les plus anciennes et les plus dignes de foi nous apprennent, que cette partie du monde fut originairement peuplée par *Cham* et par ses descendans qui s'établirent d'abord en *Egypte*, et se repandirent ensuite dans tout le continent (3), aussi verrons nous que les *Egyptiens* en

(1) Buffon - *Histoire natur. rédigée* par Sonnini, vol. 20, pag. 242. Il est même certains auteurs qui croient que l'intérieur de l'Afrique n'est peuplé que d'hommes blancs. Ibid., pag. 451 et 452.

(2) Quelques écrivains ont pensé que dans l'antiquité la plus reculée, la mer rouge communiquait avec la méditerranée par un détroit qui se trouvait à la place de l'isthme de *Suez*. Mais l'observation que nous venons de faire sur le niveau des deux mers suffit pour détruire cette supposition. Voy. Malte-Brun. *Geogr.* vol. IV, pag. 468. *Lepère - Mémoires sur le canal des deux mers.* De Lamétherie - *Journ. de physiq.* tom. 42.

(3) Genèse X, v. 13, 14. L'Afrique, dans les pseumes 77, 104,



sont les plus anciens habitans (1). Il est à présumer que les colonies qui s'avancèrent de cette contrée dans l'intérieur et vers le midi de l'Afrique, durent perdre peu à peu les connaissances et les usages qu'elles tenaient de la métropole, et tomber enfin dans la plus profonde ignorance et dans l'abrutissement (2), car à mesure qu'elles s'en éloignaient, il leur devenait d'autant plus difficile, par la nature même des choses, et par l'effet des circonstances particulières à ce continent, d'entretenir avec elle aucune communication. Des fleuves rebelles à la navigation, le manque de golfes et de mers intérieures, d'immenses solitudes et des déserts brûlans et inhabitables, durent élever insensiblement entre ces tribus et leur pays natal des barrières insurmontables. Le ciel même et le climat où elles vinrent s'établir, réunissant les avantages d'une température toujours chaude, et d'une végétation prompte et riche, leur rendirent bientôt inutile toute espèce d'industrie pour se couvrir et pour se procurer la subsistance. Mais aussi il dut résulter de ces mêmes avantages un tel accroissement dans la population, que ces peuplades se trouvèrent enfin dans la nécessité de s'entredétruire par des guerres sanglantes et perpétuelles : c'est peut être là ce qui les a rendues antropophages, et qui a donné lieu parmi elles à cet infâme trafic d'esclaves dont l'origine remonte au tems des anciens *Maures*, et qui subsiste encore aujourd'hui sur les côtes de Guinée (3). D'après toutes ces considérations, nous n'hésitons point à regarder ces tribus, comme formant un peuple primitif en Afrique.

*Comment  
l'Afrique a été  
peuplée.*

Les mêmes causes qui ont privé ces peuples de toute communication avec leur mère patrie, n'ont également permis aux an-

*Peuples  
primitifs.*

105 est appelée *la terre de Cham*, et dans Plutarque (*d'Isis et d'Osiris*) elle a le nom de *Chemia*. V. Calmet - *Diction. de la Bible*.

(1) L'Egypte est appelée en hébreu *Mezor*, *Mezraïm*, ou *Mizraïm*, du nom de *Mezraïm* second fils de *Cham*. Voy. Calmet *ibid*.

(2) Que les peuples qui habitent les contrées centrales de l'Afrique soient venus de l'Egypte, on en a en quelque sorte la preuve dans la *Néoménie*, dans le *fétichisme* et autres usages religieux qu'on retrouve parmi ces mêmes peuples, et qui existaient chez les anciens Egyptiens, ce dont nous aurons occasion de parler ailleurs.

(3) Il n'est pas aussi aisé qu'on le croit de décider, si l'abolition de la traite des *Nègres* peut avoir des résultats utiles ou désavantageux dans ces contrées : elle serait peut être la cause de massacres horribles et de sacrifices humains dans l'intérieur de ce continent. V. Gregoire *Sur la littérature des Nègres*.

ciens de n'avoir que très-peu de notions sur ce continent. C'est une opinion ancienne, il est vrai, que les Phéniciens et peut être les Carthaginois ont fait autrefois le tour de l'Afrique, depuis l'*Erytrée* jusqu'à *Cadix* en doublant le cap de *Bonne Espérance*; mais il ne nous est parvenu aucune relation d'un pareil voyage, et les connaissances qu'il nous ont laissées à cet égard, se bornent à des descriptions qui ne s'étendent pas au delà de l'*Egypte* et de la *Barbarie*, dans lesquelles on ne trouve aucune trace des pays qui ont été découverts depuis par les Portugais dans le quinzième siècle (1). Ainsi ils ne connaissaient de ce vaste continent, que l'*Egypte*, la *Lybie* qui forme à présent le désert de *Barca*, et la *Barbarie* à laquelle ils donnaient le nom de *Numidie* et de *Mauritanie*. Quant aux autres contrées, ils n'en avaient que des idées confuses, et n'en savaient que des récits fabuleux. Ils ne faut donc pas s'étonner si leurs écrivains nous parlent des *Troglodytes*, qui devancaient les cerfs à la course, et se nourrissaient de serpents; et d'un autre peuple appelé *Blémiens* qui, selon Pline et S. Augustin, étaient sans tête, et avaient les yeux et la bouche sur la poitrine. Ptolomée lui même, le plus célèbre géographe de l'an-

*Erreurs  
des anciens.*

(1) Pline rapporte que dès les tems d'Alexandre on avait fait le tour de l'Afrique; que dans la mer d'Arabie on avait reconnu des débris de vaisseaux espagnols; qu'Hannon capitaine des Carthaginois avait fait le voyage depuis *Gades* jusqu'à la mer d'Arabie, et qu'il en avait écrit la relation. (Plin. *Hist. Nat.* tom. 1, lib. 2). Cornelius Népos dit aussi que de son tems un certain *Eudoxe*, pour se soustraire à la persecution du Roi *Latnre*, s'était embarqué dans le golphe arabe et était venu à *Gades*; et il ajoute même, qu'avant cette époque, les Espagnols faisaient le commerce par mer avec les Ethiopiens. On trouve dans Hérodote le plus ancien des historiens profanes (Hist. lib. IV, c. 43) que des vaisseaux phéniciens partis du golphe arabe, après avoir doublé la pointe méridionale de l'*Afrique*, étaient arrivés, au bout de trois ans, dans le détroit de *Cadix* ou de *Gibraltar*. Cette écrivain cite à ce sujet une circonstance qui donne du poids à son assertion. *Les Phéniciens*, dit il, *rapportaient qu'en naviguant autour de l'Afrique, ils avaient le soleil à leur droite, ce qui ne semblait point vraisemblable, malgré que quelques autres ayent paru le croire.* Ce phénomène devait en effet avoir eu lieu pour les Phéniciens pendant ce voyage, comme l'expérience le prouve aujourd'hui. Lisez entre autres Gosselin. *Recherches etc. Pluche Spectacle de la Nature* tom. IV, page 324 et 331, et *Concorde de la géographie* pag. 220. Pinkerton *Géographie univ.* tom. VI, pag. 249, et Robertsons *Enquiry etc.*

tiquité et Africain, n'étend pas la description qu'il a faite de ce continent au de là des îles *Fortunées* appelées aujourd'hui les Canaries (1). Ainsi l'Afrique des anciens peut se réduire au tableau que voici :

*Afrique ancienne.*

	P A Y S <i>de l'Afrique ancienne.</i>	P A Y S <i>qui à présent y corresponant.</i>	P U I S S A N C E S <i>aux quelles ils appartiennent.</i>
L'Egypte qui se divisait en	Delta, o basse Egypte au nord . . . . .	L'Erif, ou pays près de la mer . . . . .	A l'Empire ottoman.
	Heptanomie, vers le milieu . . . . .	La Béchrie, ou pays du milieu . . . . .	
	Thébaïde, ou haute Egypte au midi . . .	Al-Said, ou pays de Saïs .	
La Lybie qui se divisait en	Marmarique . . . . .	Partie orient. { du Désert	Aux Tribus des Maures qui vi- vent errantes.
	Cirénaïque . . . . .	Partie occid. { de Barca	
L'Afrique proprement dite qui se divisait en	Tripolitaine . . . . .	Etat de Tripoli . . . . .	Aux Régences qui portent ces noms.
	Afrique { Zengi- carthaginoi- taine se divisée en { Byzacène	Etat de Tunis . . . . .	
La Mauritanie qui se divisait en	Numidie . . . . .	Etat d'Alger . . . . .	Au Roi de Maroc.
	Mauritanie { Césarienne { Tingytaine	Royaume de Maroc . . . . .	
L'Afrique inté- rieure où étaient	Les Gétules . . . . .	Le désert de Sahara . . .	Aux Nègres où à des peuplades errantes et nomades.
	Les Garamantes . . .	Le nord de la Nigritie . .	
L'Ethyopie qui se distinguaient en	Ethyopie { Les Troglo- supérieure { dytes	La Nubie . . . . .	Aux Rois de ce nom.
	qui com- { Les Blé- prenait { miens	L'Abyssinie . . . . .	
	L'Agizim- byque	Qui peut être correspond au Royaume de Sofala	
	Ethyopie intérieure .	A peine connue des an- ciens, et qui ne l'est en- core guères aujourd'hui	

(1) Salluste et Pomponius Mela ne comprennent dans l'Afrique ni l'Egypte, ni la Marmarique. Strabon et Denis Périégète lui donnent le Nil pour limite avec l'Asie, et cette idée paraît très-ancienne.

*Révolutions  
politiques  
de l'Afrique.*

Ainsi les notions que les anciens avaient de l'Afrique se bornaient à sa partie septentrionale, où, comme nous venons de le remarquer, fleurirent deux des plus grandes nations de l'antiquité, savoir, les Egyptiens et les Carthaginois. Les Egyptiens à la suite d'invasions de la part des Perses et de plusieurs révolutions, passèrent d'abord sous le joug des Grecs du tems d'Alexandre, et depuis sous celui des Romains à l'époque du règne d'Octavien. Les Carthaginois, après une lutte longue et mémorable, durent céder également sous l'effort de la puissance romaine qui allait envahissant le monde entier; mais ses aigles, maîtresses du monde pendant plusieurs siècles, finirent elles mêmes par succomber, vers le commencement du cinquième siècle, sous les armes de Genseric Roi des Vandales, qui éleva son trône sur les ruines de l'ancienne Carthage. Les succès de ces barbares furent bientôt éclipsés par les victoires de l'illustre et infortuné Bélisaire qui réunit l'Afrique à l'Empire d'orient. La domination des Empereurs Grecs fut très-faible et de peu de durée. Après avoir gémi sous le joug des barbares du nord, l'Afrique devint la proie des barbares de l'orient, c'est à dire des *Arabes* ou *Sarrasins* qui ont porté l'étendard de leur prophète jusques sur les bords du *Sénégal*. Fez, Maroc, Alger, Tunis, Tripoli, ont été l'appanage des différentes dynasties de ces conquérans. Un rayon de lumière semblait se lever sur l'Afrique, lorsque les Maures chassés de l'Espagne vinrent se réunir à leur nation sur les côtes de Barbarie, emportant avec eux quelques notions d'industrie et d'agriculture; mais cette lueur d'espérance s'évanouit bientôt. Les Turcs plus barbares encore que les *Sarrasins* subjuguèrent les *Maures*, et se rendirent maîtres de tout le nord de l'Afrique. Le grand Seigneur ne pouvant conserver à la longue des possessions aussi éloignées de sa résidence, finit par se contenter d'une apparence de souveraineté, et abandonna ces malheureuses contrées à la merci de ses lieutenans. C'est de là que se sont formés ensuite sur la côte de Barbarie ces gouvernemens turbulens dans lesquels les *Beys*, tyrans sur terre et pirates sur mer, empêchent toute communication utile entre l'Europe et les pays qui leur sont soumis. Telles sont les vicissitudes qu'a essuyée cette partie de l'Afrique, et tel est le déplorable état où elle se trouve maintenant.

*Voyages  
et découvertes  
en Afrique.*

Mais tandis que l'Egypte et tout le littoral de ce continent le long de la Méditerranée languissait dans l'oppression, une suite

d'événemens extraordinaires et qui semblaient tenir du merveilleux amena successivement la découverte des contrées le plus éloignées de cette péninsule. Dès le XIV.<sup>e</sup> siècle les Normands avaient découvert les îles *Fortunées* ou *Canaries*, dont il n'était resté, selon toute apparence, aucun souvenir. En 1402 *Bethencourt* en fit la conquête au nom de Jean Roi des Castilles. En 1412 Jean I.<sup>er</sup> Roi de Portugal, étant en guerre avec les Maures, envoya le long de la côte méridionale de l'Afrique, pour les prendre par derrière, quelques vaisseaux qui reconnurent le cap Boïador (1). Le prince Henri, quatrième des fils de Jean, poussa encore plus loin ses découvertes, et en 1419 ses vaisseaux s'avancèrent jusqu'à Madère (2). Depuis cette époque, la passion des découvertes alla toujours croissant, et quelques années après, les Portugais, à l'aide de notions qu'ils tenaient de voyageurs italiens arrivèrent jusqu'au cap *Verd*. Dès l'an 1446 on avait découvert les îles du cap *Verd*, en suivant la direction tracée par *Cadamosto* qui était ligurien (3). Cependant on ne passa l'équateur qu'en 1471. Ces progrès s'accrurent rapidement sous le règne de Jean II. En 1484 les navigateurs portugais pénétrèrent jusqu'au Congo, et virent briller pour la première fois les étoiles du pôle austral « qui n'avaient encore été vues que des peuples qui l'habitent », (4).

Enfin *Vasco de Gama* franchit le cap de Bonne Espérance, auquel *Barthélemi Diaz* avait déjà donné le nom de *Cap des Tour-*

*Passage  
de l'équateur.*

*Découverte  
du Cap  
de Bonne  
Espérance.*

(1) Mot portugais qui veut dire *pointe à doubler*.

(2) *Bergeron* prétend que cette île a été connue des Anglais dès l'an 1344.

(3) *Robertsons. History of America*. Les Açores furent connues avant l'an 1449. Cependant elles appartiennent plus à l'Europe qu'à l'Afrique en raison de leur position. *Pinkerton - Géographie moderne etc.*

(4) Nous avons cru à propos de citer ici ce vers remarquable d'Alighieri (*Purg. c. 1*). *Pinkerton* est d'opinion que ce n'est qu'au moment de ce passage d'un hémisphère à l'autre, que les Européens ont vu pour la première fois les étoiles *antarctiques*. Mais ce vers d'Alighieri donne assez à connaître que de son tems, c'est à dire près de deux siècles auparavant, on connaissait déjà en Italie les quatre étoiles qui sont les plus proches du pôle austral dans la constellation du *Centaure*, et qui ne sont visibles qu'au delà de la ligne. Le poète s'exprime encore plus clairement à ce sujet dans le tercet qui suit le vers précité. « Le ciel semblait se réjouir de leurs feux étincelans. Comme tu es triste, ô pôle boréal, puisque

mentes, comme nous l'avons observé dans le discours préliminaire sur l'Asie, et s'avança jusqu'à *Mélinde* dans le *Zanguebar*. Cet événement peut être regardé comme l'époque la plus marquante pour la géographie de l'Afrique, en même tems qu'il a été le commencement d'un nouvel ordre de choses en Europe. Une nouvelle route fut ouverte au commerce de l'Inde qui se faisait auparavant par terre jusqu'au golphe arabe, et de là par le *Caire* jusqu'à *Alexandrie*, ce qui occasionnait un voyage long, peu sûr et dispendieux. Alors des nations, dont la grandeur et l'opulence avaient leur source dans la possession exclusive de ce commerce, tombèrent tout à coup, et l'on vit s'en élever d'autres qui avaient végété jusqu'alors dans l'obscurité et dans la misère. Venise et Gênes durent céder l'empire de la mer au Portugal et à la Hollande. L'Europe, que le commerce de l'Inde avait rendue en quelque sorte tributaire de la Turquie, secoua bientôt le joug, et arma des flottes formidables qui la rendirent puissante non seulement en Afrique, mais encore en Asie. Cette importante découverte donna un nouvel essor aux idées, aux connaissances, au goût pour les grandes entreprises, et fit connaître aux hommes de nouveaux besoins et de nouveaux plaisirs (1).

*Connaissances  
des modernes  
sur l'Afrique.*

Mais quoiqu'on ait aujourd'hui des notions très-précises sur les contrées qui s'étendent le long des côtes de l'Afrique, celles de l'intérieur ne sont encore que fort peu connues: il semble que les Européens ne voient rien au de là de quelques établissemens qu'ils ont formés sur ses côtes, et qu'ils ne doublent le cap que pour aller s'enrichir des trésors de l'Inde, sans songer à s'arrêter sur une terre qui oppose tant d'obstacles à ceux qui veulent pénétrer

tu es privé de leur belle lumière!» Ce ne serait peut être pas trop hasarder que de dire, que la connaissance de ces étoiles fut apportée en Italie par Marc Polo à son retour de ses voyages en 1295, c'est à dire quelques années avant que le Dante écrivit sa *Divine Comédie*. Ce voyageur rapporte en effet, qu'étant parvenu jusqu'à *Giava* ou *Java* qui est une île de l'océan indien, à sept degrés environ au delà de l'équateur, il y avait vu *l'étoile de tramontane*. Il parle aussi de l'île de *Madagascar* située également au delà de la ligne. Voy. Dante - Purg. edit. des Classiques italiens, pag. 6, note 22. Lisez en outre la Dissertation en anglais de Joseph Baretii contre l'Essai sur les poètes épiques de M. de *Voltaire*, dans laquelle est rapportée à ce sujet une lettre d'Améric Vespuce.

(1) V. le Sage-Atlas etc. *L'Afrique*, édit. de Florence.

dans son intérieur. Cependant *Jean Leon* avait donné, dès le VI.<sup>e</sup> siècle, la description de sa partie septentrionale, et en 1520 *Alvarez* avait publié la relation de son voyage dans l'intérieur de l'Abyssinie. Mais c'est particulièrement aux observations et aux écrits des Missionnaires que nous sommes redevables des connaissances plus étendues que nous avons aujourd'hui sur l'Afrique, et plus encore à l'activité et au génie entreprenant de quelques voyageurs comme *Browne*, *Park*, *Le Vaillant*, *Lichtenstein* et autres dont nous parlerons par la suite, et surtout aux soins laborieux et aux recherches savantes de la société établie à Londres sous le titre de *Société de l'Afrique*. Voici maintenant le tableau général de l'Afrique moderne.

*Afrique moderne.*

<i>Dans la partie septentrionale.</i>	La Barbarie, qui comprend les états de	{ <ul style="list-style-type: none"> <li>Maroc . . . . .</li> <li>Fez . . . . .</li> <li>Alger . . . . .</li> <li>Tunis . . . . .</li> <li>Tripoli . . . . .</li> <li>Barca . . . . .</li> </ul>	} d'occident en orient.
	L'Egypte, qui comprend . . . . .	{ <ul style="list-style-type: none"> <li>L'Erif, ou basse Egypte</li> <li>La Béchrie, ou le centre</li> <li>de l'Egypte . . . . .</li> </ul>	} au nord.
		{ <ul style="list-style-type: none"> <li>Les côtes de la mer Rouge</li> <li>L'Al-Said ou pays de Saïs,</li> <li>ou encore l'Egypte su-</li> <li>périeure . . . . .</li> </ul>	} au midi.
	La Numidie, ou le Bilédulgériid, qui comprend les pays ci contre . . .	{ <ul style="list-style-type: none"> <li>Darha . . . . .</li> <li>Tafilet . . . . .</li> <li>Sisgilmessa . . . . .</li> <li>Tughurt . . . . .</li> <li>Bilédulgériid proprement</li> <li>dit . . . . .</li> </ul>	} d'occident en orient.
Zaara, ou Désert qui comprend les déserts de . . . . .	{ <ul style="list-style-type: none"> <li>Zanhaga . . . . .</li> <li>Zuenziga . . . . .</li> <li>Tovet . . . . .</li> <li>Targa . . . . .</li> <li>Lemta . . . . .</li> <li>Tegazza . . . . .</li> <li>Azarad . . . . .</li> <li>Jazi ec. ec. . . . .</li> </ul>	} d'occident en orient.	



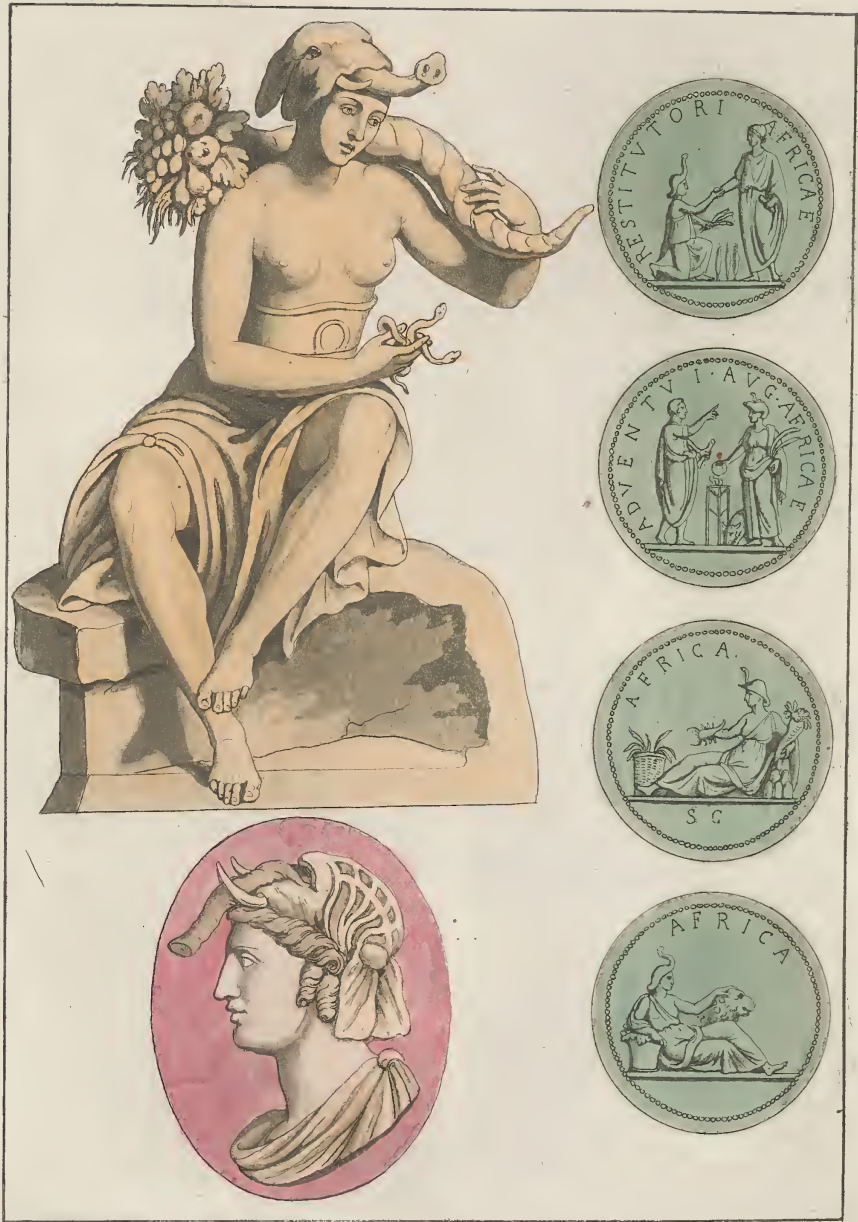
*Afrique moderne.*

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Dans la partie du centre.</p>	<p>La Nigritie, qui } comprend . . . }</p>	<p>Les provinces de . . .</p>	<p>{</p>	<p>Kassou . . . . .</p>	<p>} aux environs du <i>Sénégal.</i></p>	
			<p>Bambara . . . . .</p>	<p>Mandinga, etc. . . . .</p>		
	<p>{</p>	<p>Tombut . . . . .</p>	<p>Houssa . . . . .</p>	<p>Guber . . . . .</p>	<p>Gago . . . . .</p>	<p>} dans les environs du <i>Niger.</i></p>
<p>{</p>	<p>La Guinée, qui } comprend . . . }</p>	<p>{</p>	<p>La côte de Serraliona . . . . .</p>	<p>{</p>	<p>} d'occident en orient.</p>	
			<p>La Guinée propre- ment dite où sont</p>			<p>La côte des Grains . . . . .</p>
<p>{</p>	<p>Le royaume de Bénin . . . . .</p>	<p>{</p>	<p>Septentrionale.</p>	<p>Méridionale.</p>	<p>}</p>	
						<p>La Nubie . . . . .</p>
<p>{</p>	<p>L'Abyssinie, ou haute Ethiopie, qui } comprend les provinces de . . . . . }</p>	<p>{</p>	<p>Bagameder . . . . .</p>	<p>{</p>	<p>} du nord au midi.</p>	
			<p>Amhara . . . . .</p>			<p>Choa etc. etc. . . . .</p>

*Afrique moderne.*

<p><i>Dans la partie méridionale.</i></p>	<p>La basse Ethiopie qui comprend</p>	<p>Le Congo . . . . .</p>	<p>{ Loango . . . . . Le Congo proprement dit Angola . . . . . Benguela, etc. . . . . }</p>	<p>{ du nord au midi de la côte occidentale de l'Ethiopie.</p>
		<p>Le Monomotapa</p>	<p>{ Le Monomotapa proprement dit . . . . . Le Monoémugi . . . . . }</p>	<p>{ du nord au midi de la côte méridionale de l'Abyssinie.</p>
		<p>La Cafrerie où sont</p>	<p>{ Les Hottentots . . . . . Les Cafres . . . . . Les Cainouquas ect. . . . . }</p>	<p>{ du midi au nord de la côte orientale de l'Ethiopie.</p>
		<p>Le Zanguebar .</p>	<p>{ La côte de Mozambique La côte de Zanguebar . . La côte d'Ajan . . . . . La côte d'Adel . . . . . }</p>	<p>{ du nord au midi de la côte occidentale de l'Ethiopie.</p>
<p><i>Les îles.</i></p>	<p>Madagascar, ou S. Laurent.</p>			
	<p>Du cap Verd, qui sont . . . . .</p>	<p>{ S. Antoine . . . . . Saint Vincent . . . . . Sainte Lucie . . . . . Saint Nicolas . . . . . L'île du sel : . . . . . Bonne-Vue . . . . . Mago . . . . . Sant-Jago . . . . . L'île du Feu . . . . . Brava . . . . . }</p>	<p>{ d'orient en occident.  du nord-est au sud-ouest.</p>	
	<p>Les Canaries, qui sont . . . . .</p>	<p>{ Lancerote, ou Lancelot . Forteventura . . . . . Canarie . . . . . Ténériffe . . . . . Gomère . . . . . L'île de Fer . . . . . Palma . . . . . }</p>	<p>{ de l'orient à l'occident.</p>	
	<p>Madère. Zocotera Les Comores, l'île de Saint Thomas, la Princesse, Annobone, Sainte Helène, l'Ascension etc. outre diverses autres petites îles dans la méditerranée.</p>			





*Bivati f.*

Nous venons de voir comment les anciens représentaient l'Afrique : la figure que nous en avons donnée, et dans laquelle elle paraît assise, a été copiée sur un dessin existant dans le cabinet de M.<sup>r</sup> Foucault. On la trouve encore représentée sur le revers d'un grand nombre de médailles d'Adrien, d'Antonin et de Sévère, ayant la figure d'une femme dont les traits sont un peu farouches, la tête surmontée d'une trompe d'éléphant avec la partie supérieure de la tête de cet animal, comme on la voit dans le dessin que nous en donnons, et qui a été pris sur une pierre précieuse faisant partie d'une collection de raretés de M.<sup>r</sup> De la Chausse. L'éléphant était ordinairement le symbole de l'Afrique chez les Latins, et les anciens Maures se faisaient des boucliers avec sa peau. C'est sous ce même emblème qu'elle est encore représentée dans les quatre médailles d'Adrien dont Beger fait mention : dans la première on voit l'Empereur qui la relève après l'avoir comblée de bienfaits, comme l'écrit Spartian, et en même tems elle lui présente quelques épis, symbole de la fertilité ; dans la seconde, elle tient encore en main des épis, et paraît faire un sacrifice pour l'arrivée du même Empereur ; dans la troisième, elle tient de la main droite un scorpion, qui est un insecte très-commun et dont le poison est mortel sur les côtes de Barbarie, et une corne d'abondance est dans sa main gauche qui est appuyée sur les sept montagnes dont parle Solin dans la *Mauritanie Tingitane* ; enfin elle a, dans la quatrième, un bras étendu sur un panier rempli d'épis, et la main gauche posée sur la tête d'un lion, comme étant *leonum arida nutritrix* (1).

*Afrique, comment était représentée par les anciens.*

Les artistes modernes emploient encore aujourd'hui, pour figurer l'Afrique, tous les symboles usités chez les anciens. La plupart en effet la représentent sous la figure d'une femme maure, presque toute nue, les cheveux crépus, ayant pour cimier le haut d'une tête d'éléphant, avec un collier de corail, tenant d'une main une corne pleine d'épis, et de l'autre un scorpion, ou une dent d'élé-

*Afrique, comment représentée par les modernes.*

(1) Les symboles de la partie de l'Afrique qui était sujette à Carthage étaient le cheval et la palme. On voit sur quelques médailles Atlas vêtu d'une peau d'éléphant, dont la trompe et les dents lui recouvrent la tête, contemplant le Zodiaque. Mais cette figure symbolique semble moins se rapporter à l'Afrique qu'à l'astronomie dont Atlas est regardé comme l'inventeur.

phant: elle est suivie de lions et de serpens qui lui forment comme une espèce de cortège. *Le Brun* l'a peinte sous la figure d'une maure découverte jusqu'à la ceinture, assise sur un éléphant et à l'ombre d'un large parasol: ses cheveux sont noirs, courts, et crépus; deux grosses perles lui pendent des oreilles, et ses bras sont ornés de riches bracelets.

*L'Afrique  
d'Appiani.*

Le célèbre *Appiani* a préféré de représenter l'Afrique sous la figure d'une jeune femme ayant le teint brun, les formes élégantes et bien développées: un voile très-fin lui couvre la partie supérieure du cou, ses lèvres sont un peu grosses et saillantes, et le profil de son visage présente un angle aigu, comme celui des habitans de la partie septentrionale de ce continent: elle est étendue à demi-nue sur un tapis qui a une gerbe d'épis en forme d'oreiller, et attentive à contempler le ciel, comme pour indiquer que l'astronomie a pris naissance en Afrique: près d'elle est un lion ayant la tête haute.

En s'écartant ainsi de la manière selon laquelle l'Afrique est ordinairement figurée, cet habile peintre en a en même tems bien marqué le caractère. Pour remplir le vuide du tableau, et lui donner encore plus d'analogie avec l'objet de notre plan, nous y avons ajouté quelques antiquités prises dans les monumens égyptiens.



*A. Appiani dip. nella J.R. Corte di Milano.*

*Sio Bigatti del. ed incis. 1815.*





# L'ÉGYPTE

ANCIENNE ET MODERNE

DÉCRITE

PAR LE DOCTEUR JULES FERRARIO.



# DE L'ÉGYPTÉ.

## INTRODUCTION.

Ce pays , unique dans la nature et dans les fastes du monde , méritait qu'on en fit une description plus exacte , et une histoire moins équivoque et plus complète , que celle qui nous est parvenue à travers les révolutions des tems. Le défaut de monumens sur lesquels on puisse établir une confiance certaine , l'art avec lequel on a cherché souvent à déguiser la vérité , le caractère même des auteurs qui ont écrit l'histoire de l'Égypte , sont les causes pour lesquelles il est très-difficile de la traiter comme il conviendrait. D'un autre côté , on trouve tant de contradictions dans les relations de ces écrivains , qu'il est en quelque sorte impossible , de les concilier entre eux , aussi bien qu'avec les historiens des autres peuples , et l'on peut dire avec raison que de toutes les énigmes que nous présente l'histoire , l'Égypte est encore aujourd'hui la plus étonnante et la plus inexplicable.

L'histoire de l'Égypte était déjà si confuse et enveloppée de tant de fables du tems de Ptolomée Philadelphie , que ce prince , doué de beaucoup d'esprit et de pénétration , chargea Maneton grand prêtre d'Héliopolis d'en composer une plus exacte , sur les mémoires qui étaient conservés dans les archives sacrés , dont la garde lui était confiée. Maneton remplit la tâche qui lui était imposée , et fit plusieurs livres sur les antiquités , la philosophie et la théologie de ce peuple si vanté , d'après les notions qu'il puisa particulièrement , comme il le dit lui même , dans les écrits de Mercure. Eratosthène de Cyrène , appelé à Alexandrie par ordre de Ptolomée Evergète , écrivit aussi une histoire de l'Égypte , dans laquelle il était fait mention de trente huit Rois de Thèbes dont il n'était point parlé dans celle de Maneton. Mais ces livres ainsi que plusieurs autres écrits sur le même sujet , furent la proie des flammes dans l'incendie de

*Maneton.*

*Eratosthène.*

la bibliothèque d'Alexandrie, et à l'exception de quelques fragmens qu'on en retrouve dans les citations de quelques autres écrivains, tout ce qui nous en reste est apocryphe. Au reste, quand même l'histoire de Maneton, qui a servi de base à toutes les compilations faites après lui, serait parvenue jusqu'à nous, quel fondement, dit très-bien Eusèbe, pourrait on faire sur la traduction d'une traduction de symboles en hiéroglyphes, d'hiéroglyphes en caractères sacrés égyptiens, de caractères sacrés égyptiens en lettres grecques sacrées, et de lettres grecques sacrées en caractères ordinaires?

*Hérodote  
et Diodore.*

Les histoires d'Hérodote et de Diodore de Sicile sont celles qu'on étudie le plus ordinairement, et qui sont les plus suivies; mais ces deux écrivains sont si peu d'accord sur les noms, les époques et les événemens, qu'on est forcé d'avouer que les prêtres égyptiens qu'ils disent avoir consultés sur divers faits, n'étaient que des ignorans, ou des gens de mauvaise foi: ainsi il ne faut donc pas s'étonner si les savans se sont donné tant de peine, pour chercher à éclaircir les contradictions fréquentes qu'on trouve entre ces deux historiens.

*Dicéarque  
et Apollodore.*

Nous pourrions encore placer avec eux Dicéarque et Apollodore; mais les notions que nous a laissées le premier sont en trop petit nombre, et l'autorité du second, qui n'est cité que par Syncelle, ne nous paraît pas mériter beaucoup de foi.

*Joseph  
l'historien.*

Joseph, l'historien, dont les ouvrages nous sont parvenus en entier, aurait pu nous transmettre des connaissances moins incertaines et plus étendues, si l'envie d'exalter sans cesse l'antiquité et la splendeur de sa nation, ne l'avait porté à altérer l'histoire de l'Égypte, pour donner plus de lustre au peuple hébreu. Les premiers chrétiens ont continué depuis sur le même plan, et saint Justin martyr, Jules l'Africain, Clément d'Alexandrie, et même Eusèbe ont toujours eu en vue dans leurs écrits, de faire passer Moïse pour le premier des législateurs, et de donner, de ses institutions et de ses lois, une idée de sagesse et de perfection que n'avaient point, selon eux, celles des Grecs et des Romains.

*Georges  
Syncelle.*

Georges Syncelle secrétaire de l'Église de Constantinople, qui vivait au commencement du IX.<sup>e</sup> siècle, prétendit réformer toute l'histoire d'Égypte, à l'aide d'une vieille chronique égyptienne qui lui était tombée entre les mains. Il fut le premier à reconnaître que, des trente dynasties dont parle Maneton, et qu'on croyait auparavant s'être succédées les unes aux autres, seize étaient

collatérales, et par ce moyen il restreignit dans les limites de la chronologie ordinaire, l'immense espace de tems que les Egyptiens donnaient à cette longue suite de règnes.

Il est aisé de voir, d'après ce que nous venons de dire, que si le monde physique était sujet aux mutations que présente l'homme dans ses idées et dans ses usages, il nous serait peut être impossible aujourd'hui de retrouver la moindre trace de ce qu'était l'ancienne Egypte. Mais heureusement il n'en est pas ainsi, et si les écrits des historiens ne nous fournissent que peu de lumières sur le peuple célèbre qui l'a habitée, il nous reste encore des monumens qui nous offrent de précieux renseignemens sur son histoire et sur ses mœurs, et qui portent l'empreinte du grand et du sublime où il avait atteint dans les arts.

*Examen  
des monumens  
à défaut  
d'histoire.*

Une foule de voyageurs ont été attirés des contrées les plus éloignées en Egypte, par la seule curiosité de voir et d'examiner ces monumens fameux; et si l'on veut se mettre bien au fait de l'histoire de ce pays, il faut nécessairement acquérir une connaissance parfaite de toutes les relations qui en ont été faites.

*Description  
de l'Égypte.*

Parmi les plus anciennes descriptions de l'Égypte que nous ont laissées les écrivains arabes, une des plus intéressantes est celle d'Abdollarif qui vivait au treizième siècle, et qui, au rapport de M.<sup>r</sup> de Sacy (1) est exempte des défauts ordinaires qu'on reproche aux écrivains de sa nation, en ce que toutes les notions qu'elle contient sont le résultat de ses propres observations. La lecture de cet ouvrage fait même naître un regret, qu'on sent encore plus vivement (lorsqu'on réfléchit à l'époque à laquelle cet Arabe écrivait), c'est qu'il n'ait point parcouru toute l'Égypte, et étendu ainsi ses recherches à un plus grand nombre d'objets. Après les descriptions qui nous ont été transmises alors par les Arabes, on doit une place honorable à la relation que nous a donnée Pierre Martire

*Abdollarif.*

*Pierre Martire.*

milanais des choses remarquables que renferme l'Égypte, à l'occasion du voyage qu'il y fit en 1502 comme ambassadeur du Roi d'Espagne. Il ne faut pas croire pourtant que les savantes relations des voyageurs modernes, doivent nous faire oublier celles qui ont été faites auparavant par un Gréave, ni les descriptions succinctes du Sayd des PP. Protaci et Charles François d'Orléans, qu'on trouve

*Gréave.  
PP. Protaci  
et d'Orléans.*

(1) Notice de l'ouvrage d'Abdollarif par A. L. Silvestre de Sacy, Paris, Teuttel et Würtz, 1803, in 8.<sup>o</sup>

dans la Collection de Thévenot. On reconnaîtra au contraire, en lisant ces ouvrages, la nécessité d'y recourir, pour avoir une connaissance parfaite de l'histoire de ce pays, en ce qu'il y est fait mention de restes d'antiquités qui n'existaient plus, du tems des voyageurs qui sont venus après eux dans cette contrée. Les deux relations du P. Jean Michel Wansleb ne sont pas moins intéressantes, tant pour le grand nombre de connaissances historiques et d'antiquités qu'elles referment, que pour l'exactitude des descriptions et des noms qu'il y donne aux lieux et aux monumens qu'il a visités.

*P. Wansleb.*

Plusieurs doutes s'étaient élevés sur la vérité des rapports faits par Paul Luca, dans la relation du troisième voyage qu'il entreprit par ordre de Louis XIV dans la haute et basse Egypte etc.; mais les voyageurs qui l'ont suivi ont justifié en grande partie sa fidélité. Il est vrai que Luca n'a pas tout vu, et même qu'il a quelquefois mal vu; mais pourtant il n'a point débité de fables, et si ses descriptions nous laissent quelque chose à désirer, au moins elles n'arrêtent point notre attention sur des choses controuvées. Enfin sa relation fut accueillie du public avec beaucoup d'intérêt, comme la première qui rendit familière la connaissance des monumens de la haute Egypte.

*Paul Luca.*

L'abbé Lamascrier a aussi donné une description de l'Egypte, rédigée sur les savans mémoires de Maillet ancien consul de France au Caire. L'étude des écrivains classiques que ce dernier avait faite dès sa jeunesse, jointe à la connaissance qu'il avait de la langue arabe, et à l'avantage que lui donnait sa place de pouvoir entrer en liaison avec les personnes les plus instruites du pays, et d'en visiter librement tous les monumens, sont une espèce de garantie de la justesse de ses observations. Il a mesuré les pyramides, et indiqué l'objet pour lequel elles furent vraisemblablement construites, et bien que d'autres aient rectifié depuis quelques erreurs qui lui étaient échappées, ils n'ont pas laissé pourtant de rendre justice à la sagacité de ses lumières et à l'activité de ses recherches. Maillet n'a pas été aussi heureux dans ses conjectures sur les sources du Nil, et dans ses observations sur le cours de ce fleuve, ainsi que sur l'histoire naturelle du pays. Les découvertes faites par les derniers voyageurs ont détruit en grande partie ce qu'il a écrit sur ces différens objets.

*Maillet.*

Les voyages de Poccoke, de Granger et de Norden, ont répandu un grand jour sur les anciens monumens de l'Egypte, on

*Poccoke,  
Granger  
et Norden.*

peut dire même que celui-ci est le premier qui ait fait une relation descriptive de cette fameuse contrée. En effet, Norden a donné la description et le dessin, non seulement des monumens Egyptiens, mais encore des effrayantes cataractes du Nil dont il a suivi le cours, et de différentes perspectives dans lesquelles on distingue les endroits les plus fertiles, ainsi que les déserts les plus arides de l'Égypte. L'Anglès a enrichi ensuite la nouvelle édition qu'il a faite de cet ouvrage de notes très-instructives, et d'additions précieuses extraites d'auteurs tant anciens que modernes.

Les lettres de Savary sur l'Égypte nous offrent le parallèle des mœurs antiques et modernes de ses habitans, en même tems qu'elles nous instruisent du commerce, de l'agriculture, du gouvernement et de l'ancienne religion de ce peuple. Le reproche qu'on a fait à ce voyageur, d'avoir entrepris la description de monumens qu'il n'avait pas vus, et d'avoir présenté un tableau trop flatteur de l'Égypte, ne lui a rien fait perdre des éloges qu'il a justement mérités.

*Savary.*

Nous avons vu jusqu'ici les savans et les artistes aller visiter l'Égypte comme le berceau des connaissances humaines, et s'empres- ser, surtout dans ces derniers tems, d'aller y recueillir quelques débris des arts et des sciences. Mais cette terre féconde attendait un naturaliste capable d'observer et de décrire avec précision les plantes particulières qu'elle produit, ainsi que les animaux qu'on y trouve. Sonnini est le premier qui ait ouvert cette intéressante carrière, dans laquelle ses successeurs ont dû faire des progrès plus rapides, par l'avantage qu'ils ont eu de séjourner plus long tems dans cette contrée. Les observations qu'il y a faites sur l'histoire naturelle, ne l'ont pas empêché d'en examiner les antiquités, et sa description du fameux temple de Dendère dans la haute Égypte, dont il a fait dessiner les figures symboliques principales, est beaucoup plus étendue que celle de Norden.

*Sonnini.*

Mais malgré toutes ces descriptions, l'Égypte était encore à décrire : la multiplicité des monumens fatiguait la patience des voyageurs, leur masse gigantesque trompait les efforts de l'homme isolé qui voulait en mesurer avec exactitude les vastes dimensions, et l'état de barbarie et d'anarchie dans lequel ce pays, autrefois si renommé, est plongé encore aujourd'hui, ne permettait pas de s'y arrêter long tems sans courir beaucoup de dangers. Il ne fallait rien moins, pour arriver à des connaissances plus complètes et plus

Denon.

certaines sur cette célèbre contrée, qu'une réunion de savans et d'artistes habiles, qui trouvassent dans la présence d'une armée, la sûreté nécessaire à leurs opérations. L'expédition des Français en Egypte amena cet heureux événement, et on lui doit la belle relation de l'illustre Denon ornée des figures, dans laquelle l'Egypte est présentée sous une foule de rapports qui ont échappé, en grande partie, à l'attention des voyageurs qui l'ont précédé. Cet intéressant ouvrage contient des dessins et la description exacte d'un grand nombre de points de vue, et de divers monumens sur le Delta, et on y trouve en outre une peinture fidèle des mœurs et des usages domestiques des habitans. Les pyramides, la plaine où elles sont situées, les environs du Caire, les maisons des Turcs, leurs bains, leurs jardins et leurs sépultures ont exercé tour à tour le pinceau de ce savant voyageur. Mais c'est particulièrement la haute Egypte qui a été l'objet de ses recherches et de ses observations; c'est là qu'il a découvert des temples de la plus haute antiquité, qu'il a recueilli une foule d'inscriptions dont ces antiques monumens sont couverts, qu'il a deterré dans la poussière des tombeaux ce fameux manuscrit égyptien, qu'on peut regarder avec raison comme le premier et le plus ancien qu'il y ait au monde, qu'il a vu retracées dans une quantité de bas-reliefs les images des batailles et des triomphes, des cérémonies politiques et religieuses, des travaux champêtres, et des instrumens mécaniques des anciens Egyptiens.

Denon a voulu enrichir en outre sa relation de figures où sont représentées les batailles livrées en Egypte par l'armée française, et dont il dit avoir toujours été témoin. Nous laisserons aux militaires de cette armée qui ont pu échapper à la vengeance des Mamelouks, le soin de juger si les dessins de Denon prouvent assez la supériorité de la tactique française sur la marche tumultueuse des hordes orientales, ou si l'on ne doit les considérer que comme des productions de l'imagination vive d'un peintre habile.

Mayer.

La même année que le voyage de Denon fut publié à Paris, on vit paraître à Londres un autre ouvrage d'une grande beauté, dans lequel sont représentées les vues de l'Egypte, avec des observations historiques sur les usages et les mœurs de ses habitans. Les dessins originaux appartenaient d'abord au chevalier Robert Ainslye, qui les avait fait faire, durant son ambassade à Constantinople, par Louis Mayer peintre distingué, et dont on fit ensuite d'excellentes gravures sous la direction de Thomas Milton. Ces vues



embrassent non seulement les monumens qui rendent fameuse la basse Egypte, mais encore tout ce qu'il y a de plus remarquable dans l'habillement et dans les actions ordinaires des habitans, ce qu'on ne trouve point dans le voyage de Denon. L'exécution des planches est d'un travail parfait, et les descriptions, écrites dans un stîle clair, simple et concis, sont d'une impression magnifique : cet ouvrage enfin peut être regardé comme un des chef-d'œuvres de la gravure et de la typographie anglaise.

Mais que dirons nous du fameux *Récueil d'observations et de recherches faites en Egypte durant l'expédition de l'armée française*? Ce grand ouvrage, entrepris par ordre de Napoléon, et exécuté aux frais du gouvernement avec une magnificence vraiment impériale, est sur le point d'être achevé. Il est divisé en trois parties dont la première contient; la description des temples, des palais, des tombeaux et de tous les anciens monumens de l'Égypte avec les mesures précises de leurs dimensions; un assemblage de vues pittoresques où ces monumens sont représentés dans leur état actuel, ainsi que la topographie des anciennes villes; et une collection de manuscrits égyptiens, avec des monumens d'astronomie, de peinture et de sculpture : cette première partie distribuée en cinq volumes renferme quatre cent vingt trois planches. La seconde, divisée en deux volumes, offre dans cent soixante dix planches le tableau des principaux édifices modernes, et tout ce qui a rapport à l'état actuel de l'Égypte. La troisième, également distribuée en deux volumes, contient la description et les dessins, en deux cent cinquante planches, d'animaux, de végétaux et de minéraux dont beaucoup n'avaient été jusqu'alors que peu ou point connus. Ainsi le nombre total des planches est de 843, non compris l'atlas de cinquante cartes d'une grandeur prodigieuse, et qui forme une section à part. On dirait que la magnificence de cette édition a eu pour but d'éterniser le souvenir de cette expédition malgré ses désastres, et d'assurer à la France le sceptre de la géographie et de l'histoire; mais au milieu de ce luxe extraordinaire on ne trouve qu'un petit nombre de notions tout à fait nouvelles, et le prix excessif de cet ouvrage, qui ne peut trouver que peu d'acheteurs, même dans les grandes capitales, doit le rendre presque inutile, à cause de la difficulté de se le procurer.

*Grande  
description  
de l'Égypte  
publiée  
aux frais du  
gouvernement  
français.*

Telles sont les principales sources où nous avons puisé toutes les notions que nous avons cru devoir rassembler, pour donner à

nos lecteurs une idée claire et précise du *costume* ancien et moderne de cette grande nation. Nous avons profité des connaissances et des recherches laborieuses d'une foule de savans et d'artistes qui ont parcouru cette contrée, et, à l'exemple de l'abeille industrieuse, nous avons extrait de leurs relations et de leurs dessins tout ce que nous avons trouvé de mieux pour en composer un tout qui n'existait pas encore. Nous osons espérer qu'on ne nous fera pas un grief de n'être point aussi allés en Egypte, pour y déterrer quelque reste d'antiquité qui aurait échappé jusqu'ici à l'attention des voyageurs; autrement nous reclamerions en notre faveur la justification de Savary, qui malgré son érudition, ne fut point, aux yeux des ignorans, à l'abri du reproche d'avoir entrepris une description de la haute Egypte sans en avoir fait le voyage.

# CATALOGUE

DES PRINCIPAUX

VOYAGEURS ET AUTEURS

QUI ONT TRAITÉ DES CHOSES CONCERNANT

LE

COSTUME DES EGYPTIENS.

---

- A**BOLLATIPHI compendium rerum memorabilium Ægypti. Arabice. *Tu-  
bingæ*, 1789, in 8.° *Oxonii*, 1800, in 4.°  
Le même traduit en allemand. *Halle*, 1790, in 8.°  
Notice de cet ouvrage par A. E. Silvestre de Sacy. *Paris*, *Treuttel  
et Würtz*, 1803, in 8.°  
Abudagni seu Barbati historia Jacobitarum seu Coptorum. *Lugd. Bat.* 1740,  
in 8.°  
Abulfedæ ( Ismael ) Descriptio Ægypti Arabice et Latine ; Latine vertit  
et notas adjecit J. D. Michaelis. *Gotingæ*, 1776, in 4.°  
A. G. D. Tableau de l'Égypte pendant le séjour de l'armée française,  
avec la position et la distance réciproque des principaux lieux de  
l'Égypte etc. *Paris*, *Cerieux*, 1803, 2. vol. in 8.°  
Alexander - Egyptians monuments preserved in the british museum.  
*London*, 1805. gr. in f.°  
Andreossy - Mémoire sur le Lac Menzalech etc. *Paris*, *Didot*, 1800, in 4.°  
D'Anville - Mémoire sur l'Égypte. *Paris*, 1766, in 4.°  
Antes, John-Observations on the manners and customs of the Egyptians,  
the overflowing of the Nile and its effects etc. *London*, 1804, in  
4.° Le même, *Gera*, *Leipsic*, et *Weimar*, 1800, in 8.°

- Auszüge aus einigem ungedruckten Reise - Journal des H. L. nach Egypten. ( Inséré dans le Magazin de la *Haute-Silésie*, 1789, 3.<sup>o</sup> cah.)
- B \* \* \* Mr. L'Abbé - Réflexions sur la Relation du voyage d'Egypte par Granger. *Paris, Vincent*, 1745, in 12.
- ( Bannier, Mr. l'Abbé, ) Lettres à M. H. . . . sur l'origine des anciens Dieux ou Rois d'Egypte, qui expliquent ce qui a donné lieu aux fables des Dieux de l'antiquité. *Paris*, 1712, in 12.
- Baudelot de Dairval, Histoire de Ptolomée Auletes. *Paris*, 1698, in 12.
- ( Belgrado ) Architettura Egiziana, Dissertazione. *Parma, Stamperia Reale*, 1786, in 4.<sup>o</sup>
- Bellonii, Petri. De admirabili operum antiquorum præstantia liber, quo de Ægyptiis Pyramidibus, de Obeliscis, de Labyrinthis sepulcralibus et de antiquorum Sepulturis agitur. *Parisiis*, 1553, in 4.<sup>o</sup>
- ( M. Bertuch ) Essai sur les hiéroglyphes, ou nouvelles lettres sur ce sujet. *Weimar*, 1804 in 4.<sup>o</sup>
- Blumenau, F. W. Statistisch - Geographisch - Topographische Beschreibung von Egypten etc. *Halle*, 1793, in 8.<sup>o</sup>
- Boecleris, Jo. Henrici, Nomica Ægyptiorum tom. II. Dissertationum ejusdem auctoris. *Argentorati*, 1710, in 4.<sup>o</sup>
- Buhadini F. Sjedjadi vita et res gestæ sultani Saladini. Arab. et Lat. *Lugd. Bat.* 1755, in f.<sup>o</sup>
- Breton, L'Egypte et la Syrie etc. *Paris, Nepveu*, 1815, 6. vol in 18. fig.
- B. Broechi, Ricerche sopra la Scultura pressò gli Egiziani. *Venezia*, 1792, in 8.<sup>o</sup> fig.
- Calcagnini, Coëlii, Commentatio de rebus Ægyptiacis. *Basileæ*, 1544, in f.<sup>o</sup>
- Casalius, Joan., De ritibus veterum Ægyptiorum. *Romæ*, 1644, in 4.<sup>o</sup> e *Hanoveræ*, 1681, in 4.<sup>o</sup>
- Gaussini, Nicolai, Symbolica Ægyptiorum Sapientia. *Parisiis*, 1647, in 4.<sup>o</sup>
- Chaulnes, Due de, Memoires sur la véritable entrée du monument égyptien qui se trouve à quatre lieues du Caire auprès de Sanarco, et qui a été consacré par la superstition à la sepulture des animaux adorés pendant leur vie. *Paris, Jorry*, 1783, in 4.<sup>o</sup>
- Collectanea Veterum, de legibus et rebus Ægyptiacis. V. à la fin de l'édition grecque et latine d'Herodote de Thomas Galle, in f.<sup>o</sup> *Londres*, 1679, et de celle de Gronovius. *Lugd. Bat.* 1716, in f.<sup>o</sup>
- Denon, Vivant - Voyage dans la Haute et Basse-Egypte pendant le cours de l'expédition du Général Bonaparte. *Paris, Didot*, 1802, 2. vol. in f.<sup>o</sup> Le même ibid. 2. vol. in 4.<sup>o</sup> avec un gr. vol. in f.<sup>o</sup> contenant des planches - Le même fig. ibid. 3. vol. in 12. - Traduit en anglais. *Londres*, 1802, 2. vol. in 4.<sup>o</sup> et 2. vol. in 8.<sup>o</sup> - Traduit en allemand. *Mayence, Volmar*, 1803, 2. vol. in 8.<sup>o</sup> - Traduit en italien. *Firenze, Molini*, in f.<sup>o</sup> fig.
- Description de l'Egypte, ou Recueil des observations et des recherches

- qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française. *Paris de l'Imprimerie Royale*, 1814.
- C'est le grand ouvrage de l'Egypte publié aux frais du gouvernement par un rapport du ministre de l'intérieur, et il est divisé en trois parties : savoir, Antiquités, État moderne, Histoire naturelle, et il est contenu en 9 vol. avec 843 planches, non compris l'Atlas géographique en 50 feuilles. Le prix en papier fin est de 3,600 fr., et de 5,400 en papier velin.
- Diodori Siculi Historiarum Liber primus.
- Dolomieu, Memoire sur l'Egypte. *Inséré dans le Journal de Physique*, année 1794.
- Echellensis, Abrahami, Eutichius vindicatus.
- Eutichii Patriarchæ Alexandrini contextio gemmarum etc.
- Ecclesiæ Alexandrinæ origines.
- Flavii Josephi Responsio ad Appionem grammaticum.
- Forster - Travels in Egypt, etc *London*, 1772, in 8.°
- Fourmont - Description historique et géographique des plaines d'Héliopolis et de Memphis. *Paris*, 1750, in 4.°
- Granger - Relation du voyage fait en Egypte en 1730, où l'on voit ce qu'il y a de plus remarquable, particulièrement sur l'histoire naturelle. *Paris, Vincent*, 1745, in 12.
- Gréave, Jean, Description des pyramides d'Egypte; à quelle fin les pyramides ont été bâties; et de la manière des Egyptiens d'embaumer les corps; traduite de l'anglais par Melchisedech Thevenot (*Dans la Collection de Mr. Thevenot, à la tête de la première partie*)
- Grobert - Description des pyramides de Ghizé, du Caire, et de ses environs. *Paris, Langlois*, 1800, in 4.°
- Hamilton, W. Remarks on several parts of Turkey Ægyptiaca. *Lond.* 1809, in 4.°
- Heberer, Michel, La servitude de l'Egypte, ou Description de l'Egypte (en allemand). *Heidelberg*, 1610, in 4.°
- Herodotus Lib. II.
- Histoire de l'Egypte, en langue Turque. *Constant.* ( 1729 ), in 4.°
- G. Jameson spicilegia antiquit. Ægypti etc. *Glasg*, 1720, in 8.°
- Jablonski Pantheon Ægyptiorum. *Francof.* 1750, 3 vol. in 8.°
- De Memnone Græcor. et Ægyptiorum. *Francofurti*, 1753, in 4.°
- Kircheri, Athanasii, Ædipus Ægyptiacus etc. cum fig. *Romæ*, in f.° 1652, 1653, 1654.
- Obeliscus Pamphilius etc. *Romæ*, 1650, in f.°
- Sphinx mysagoga. *Amst.* 1676, in f.°
- Langlois, P., Discours des hiéroglyphes égyptiens. *Paris*, 1584, in 4.°
- Ar - H. Westerhovius. *Amst.* 1735, in 4.°
- Lemascrier, Mr. l'Abbé, Description de l'Egypte, contenant plusieurs remarques curieuses sur la géographie ancienne et moderne de ce

- pays, sur ses monumens anciens, sur les mœurs, les coutumes etc. composée sur les Mémoires de Mr. Maillet. *Paris, Rollin fils, 1740*, in 4.<sup>o</sup>; et 1741, 2. vol. in 12. fig.
- Loyssée, La, contenant le voyage de Saint Louis roi de France, pour aller en Egypte contre les Sarrazins etc. *Blois, 1593*, in 4.<sup>o</sup>
- Lucas, Paul - Troisième voyage, fait en 1714, par ordre du Roi Louis XIV. dans la Turquie, l'Asie, la Sourie, la Paléatine, la Haute et Basse-Egypte, où l'on trouvera des remarques tres-curieuses, comparées à ce qu'ont dit les anciens sur le Labyrinthe de l'Egypte, un grand nombre d'autres monumens de l'antiquité, dont il a fait la découverte, et un parallèle des coutumes modernes des Egyptiens avec les anciennes : orné de figures. *Rouen, Robert Machuel, 1719*, 3. vol. in 12.
- Marsham, Joan. - *Chronicus Canon Ægyptiacus, Hebraicus, Græcus. Londini, 1672*, in f.<sup>o</sup> Idem. *Lipsiæ, 1676*, in 4.<sup>o</sup> Idem. *Franecheræ, 1690*, in 4.<sup>o</sup>
- Mascrier, Mr. le-Description de l'Egypte. *Paris, 1753*, in 4.<sup>o</sup>  
Idée du gouvernement ancien et moderne de l'Egypte, avec la description d'une nouvelle pyramide, et des nouvelles remarques sur les mœurs, et les usages des habitans du pays. *Paris, Ganeau, 1743*, in 12. Le même traduit en hollandais. *Utrecht, 1744*, in 8.<sup>o</sup>
- Marin - Histoire de Saladin, sultan d'Egypte et de Syrie. *Paris, 1758* 2. vol. in 12.
- Mariù, G. - *Istoria della guerra di Aly Bey dell'Egitto. Firenze, 1772*, in 8.<sup>o</sup>
- Maured Allatafet Jemaleddim, seu rerum Ægyptiarum annales. Arab. et lat. *Cantab. 1792*, in 4.<sup>o</sup>
- Mayer Louis, Vues d' Egypte, d'après les dessins originaux appartenants au chevalier Robert Ainslye, prises durant son ambassade à Constantinople, gravées sous les yeux de Thomas Milton, avec des observations historiques sur les mœurs et les usages des habitans de ce pays. *Londres, Bowyer, 1802*, in f.<sup>o</sup> - Le même en anglais.
- Monumens égyptiens gravés en 200 planches. *Rome, 1791*, 2. vol. in f.<sup>o</sup>
- Murtadi, fils de Graphide, l'Egypte, où il est traité des pyramides, du Nil, et autres merveilles de cette province, selon les opinions, et les traditions des Arabes. Traduction de Mr. Pierre Vallier, sur un manuscrit tiré de la Bibliothèque du Cardinal de Mazarin. *Paris, Joly, 1666*, in 12.
- Norden, Frédéric-Louis. Voyage d'Egypte et de Nubie, contenant une description de l'ancienne et nouvelle Alexandrie, du vieux et du nouveau Caire, et des pyramides etc. etc.; traduit du danois en français ( par Desroches de Partenais ) *Copenhague, Imp. R. 1755*, 2. gr. vol. in f.<sup>o</sup> fig. - Nouvelle édition avec des notes et de additions par L. Langlés. *Paris, Didot, 1795, 1798*, 3. vol. in 4.<sup>o</sup> - En anglais. *Londres, Davis, 1752*, 2. vol. in f.<sup>o</sup> - En allemand, 1779, 2. vol. in 8.<sup>o</sup>

- Parentii, Francisci, Collectanea de annis Ægyptiorum etc. *Parisiis*, 1571 e 1616, in 8.º
- P., Mr. de, ( Paw ). Recherches philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois. *Amsterdam*, 1773, vol. 2. in 12.
- Perizonii, Jacobi - Egyptiarum originum et temporum antiquissimorum investigatio, in qua Marshami chronologia funditus evertitur, tum illæ Usserii, Capelli, Pezronii, aliorumque examinantur et confutantur. *Lugd. Bat.* 1711, 2. vol. in 8.º
- Pezron, P. Paul, Chapitre XIII. de son antiquité des tems rétablie. On y traite avec beaucoup de savoir ce qui regarde l'ancienne histoire d'Égypte.
- Pietro Martire Milanese, Relazione delle cose notabili della provincia dell' Egitto, scritta in lingua latina e tradotta da Carlo Passi. *Venezia*, 1564, in 8.º L'original de cette version est connu sous le titre de *Legatio Babilonica Petri Martiris*.
- Pignorii, Laurentii, Characteres Ægyptii etc. *Francofurti*, 1608, in 4.º  
Mensa Isiaca. *Amstelodami*, 1669, in 4.º  
Vetustissimæ Tabulæ æneæ hieroglyphicæ de sacris Ægyptiorum litteris. *Venetiis*, 1600, in 4.º
- Plutarcus de Iside et Osiride.
- Pocoke, Richard, A Description of Egypt. *Londres*, *Bowiers*, 1743, 2. vol. in f.º *Ivi*, 1748, in 4.º
- Protaci et Charles-François d'Orleans. P. P. Relation du voyage du Sayd ou de la Thébaïde, fait en 1668, (*Dans la collection de Mr. Thevenot, quatrième partie.*)
- Ptolomæi Evergetæ III. Ægypti Regis Monumentum Adulitanum etc. *Romæ*, 1631, in 4.º *Lugd. Bat.* 1674, in 8.º
- Quatremère, Et, Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte etc. *Paris*, 1810, 2. vol. in 8.º
- Relation de la Haute et Basse Égypte par Thornill, en anglais, *Londres*, 1663, in 8.º
- Remond, Gabrielle, Descrizione esatta dell' Égypto superiore e inferiore, con osservazioni di costumi, e notizie di successi così antichi come moderni, tradotta dal Francese dal signor Angelo Riccardo Cosi. *Roma*, *Mascardi*, 1680, in 4.º  
Cette description est tirée du voyage de Gabrielle Remond à la Terre-Sainte.
- Renaudot, Eusebii, Historia Patriarcarum Alexandrinorum. *Parisiis*, 1716, in 4.º
- Salis Gelit Historiador Turco, anales de Égypto, en quo se trata de las cosas mas principales que han succedio desde el principio del mundo. *Madrid*, 1678, in 4.º
- Savary Lettres sur l'Égypte, où l'on offre le parallele des mœurs anciennes et nouvelles de ses habitans etc. etc., seconde édition. *Paris*,

- Onfroi*, 1786, 3. vol. in 8.° Les mêmes. *Paris*, 1799, 4. vol. in 8.° fig. En anglais. *Londres*, 2. vol. in 8.° En allemand *Leipsic*, 1789, in 8.° et *Berlin*, 1786, 1788, in 8.° En Ollandais. *Amsterdam*, 1788, in 8.° En Suédois. *Stockholm*, 1790, in 8.°
- Schmidt dissert. de sacerdotibus et sacrificiis Ægyptiorum. *Tubingæ*, 1768, in 8.°
- ( Sevin, Mr. l'Abbé, ) Dissertation sur Ménés, ou Mercure premier Roi d'Egypte contre le Systême de Marsham et de Bochart. *Paris*, 1709, in 12.
- Réponse à quelques critiques sur la dissertation de Ménés ec. *Paris*, 1710, in 12.
- Sonnini, C. S. - Voyage dans la Haute et Basse-Egypte fait par ordre de l'ancien gouvernement, avec l'autorisation de la Cour Ottomane. *Paris*, *Buisson*, 1799, 3. vol. in 8.° avec atlas in 4.° Traduit en anglais. *Londres*, *Debret*, 1800, in 4.°
- Syncelli, Georgii, Chronographia ab Adamo ad Diocletianum. *Paris*, e *Typog. Reg.* 1652, in f.° Cet auteur a rapporté dans son ouvrage une chronique d'Egypte fort ancienne, qui repand quelques lumières sur cette histoire.
- ( Vaillant ) Joannes Historia Ptolomæorum Ægypti regum a Ptolomæo Sotere ad Cleopatram, ad fidem numismatum accommodata cum eorum iconibus. *Amstelodami*, 1701, in f.°
- Valeriani, Pierii, Hieroglyphica, sive de sacris Ægyptiorum litteris etc. *Lugduni*, 1626, in f.° Traduit en français. *Lyon*, 1615.
- Vella, Giuseppe, Libro del consiglio di Egitto tradotto da ec. *Palermo*, 1793, in f.°
- Wansleb, Gio. Michele Relazione dello stato presente dell'Egitto. *Firenza*, 1670, in 12. e *Parigi*, 1671, in 12.
- Histoire de l'Eglise d'Alexandrie fondée par S. Marc, que nous appellons des Jacobites Coptes d'Egypte. *Paris*, 1677, in 12.
- Wansleb, P. Nouvelle Relation, en forme de journal, d'un voyage fait en Egypte, en 1670, et 1975. *Paris*, *Michaellet*, 1677, in 12.
- Warburton, Essai sur les hiéroglyphes des Ægyptiens. *Paris*, 1744, 2. vol. in 12.
- Wilson, James, The history of Egypt. *Lond.* 1805, 3. vol. in 8.°
- Winhe-Brevis relatio de origine, natura, cursu et incremento Nili. *Londra*, 1669, in 4.°
- Il n'y a que le titre en latin : le corps de l'ouvrage est en anglais.
- Withe, J. Ægyptiaca, or observations upon some antiquities of Egypt. *Oxford*, 1801, in 8.
- Witsii, Hermannii Ægyptiaca, sive de Ægyptiacorum Sacrorum cum Hebraicis collatione. *Amstelodami*, 1683, in 4.° e *Ivi*, 1696, in 4.°
- Wust-Egyptia, or Observations on certain antiquities of Egypt. *Oxford et London*, 1801, in 4.°



# TOPOGRAPHIE ET DESCRIPTION

## DE L'EGYPTE.

Ce pays dont le renom était déjà si célèbre dans les tems les plus reculés, était appelé *Chemia* par ses premiers habitans; les Cophtes lui donnent encore aujourd'hui le nom de *Chemî*, et celui sous lequel nous le connaissons vient du mot grec *Αἴγυπτος* qui veut dire Egypte. Quelques anciens écrivains, et entre autres Hérodote l'ont regardé comme une des quatre parties du monde alors connu, tandis qu'il n'est qu'une longue vallée presque en ligne droite, renfermée entre deux chaînes parallèles de montagnes et de collines, qui a pour confins savoir: au midi l'Ethyopie, au nord la Méditerranée, à l'orient la mer Rouge, et à l'occident les déserts de la Lybie. Le Nil, la seule rivière qui l'arrose, la partage par le milieu dans toute sa longueur, et après avoir traversé la haute et basse Egypte, ce fleuve se divise en deux branches, lesquelles avant de se jeter dans la Méditerranée, forment une île qui a la figure d'un triangle ou de la lettre grecque Δ, *Delta*, dont elle a pris le nom. Ces branches étaient autrefois au nombre de sept, ainsi que l'attestent les écrivains de l'antiquité, et formaient les sept embouchures qu'ils ont tant vantées dans leurs écrits.

*Comment  
nommé  
anciennement.*

*Confins.*

Les sources de ce fleuve, le plus grand de l'ancien continent, nous sont encore inconnues, selon Malthe-Brun (1). Mais quelque soit son origine, on sait qu'il reçoit de l'Abyssinie deux rivières considérables qui sont, le Tacaze des modernes et l'Azur: après avoir embrassé dans son cours une grande partie du pays de Dongola, il franchit trois grandes masses de rochers qui semblent vouloir s'opposer à son passage, et s'ouvre, après la troisième cataracte, l'entrée en Egypte près de Siene ou Assuan. C'est aux excroissances

*Nil.*

(1) Bruce, Voyage en Nubie et en Abyssinie entrepris pour découvrir les sources du Nil etc.

de ce fleuve, en certains tems de l'année, et au limon fécondant qu'il dépose sur les plaines de l'Égypte, que cette contrée est redevable de son inépuisable fertilité. On sait aujourd'hui, et les anciens ne pouvaient le soupçonner que confusément, que ces crues périodiques sont communes à tous les fleuves qui ont leur source entre les tropiques, et sont l'effet des pluies abondantes qui tombent annuellement dans ces climats, lesquelles occasionnent ensuite dans les terres basses, comme est l'Égypte, des inondations d'une égale durée. La crue du Nil commence au solstice d'été, et elle arrive à sa plus grande hauteur à l'équinoxe d'automne: les eaux se soutiennent à la même hauteur pendant quelques jours, et diminuent ensuite peu à peu: elles sont très-basses au solstice d'hiver, mais il en reste encore dans les grands canaux, et c'est alors qu'on cultive la terre.

*Le Nil,  
comment  
représenté  
par les anciens.*

Les merveilles que les anciens ont racontées sur le cours, les excroissances, les productions et les différentes particularités de ce fleuve, ont induit les artistes à le représenter sous diverses formes, dont chacune est l'emblème de quelqu'une des propriétés que les écrivains, tant anciens que modernes, lui ont attribuées. De toutes les représentations qui ont été faites du Nil, la plus belle est la statue semi-colossale qui existait depuis long tems dans la galerie Pio-Clementine (1), et qui forme aujourd'hui un des plus beaux ornemens du grand Muséum de Paris. Nous croyons faire une chose aussi utile qu'agréable à nos lecteurs, en leur donnant, à la planche 4, le dessin exact de ce morceau de sculpture, dans lequel ils verront d'un coup d'œil toute l'histoire naturelle de l'Égypte. Comme la description qui en a été faite par M.<sup>r</sup> Visconti dans son premier volume de la galerie Pio-Clementine ne laisse rien à désirer, nous nous bornerons à faire l'analyse de ses principales observations sur ce fameux monument.

Cette figure majestueuse repose sur un plan qui présente une surface ondulée: elle s'appuie du coude gauche sur un sphinx, et

(1) Ce groupe admirable exécuté en marbre pentélique de la hauteur de cinq pieds, sur neuf pieds et six pouces de long a été déterré à côté de la Minerve du tems de Leon X, qui le fit transporter au Vatican. Le grand nombre de monumens Egyptiens trouvés dans ces environs donne à croire que c'était là l'emplacement du fameux Iseo, ou temple d'Isis anciennement construit dans le champ de Mars.





tient de la même main une grande corne d'abondance, symbole de la fertilité que le Nil procure à l'Égypte. Le soc de la charrue se voit au centre; l'autre main qui est étendue sur le flanc droit tient une poignée d'épis, et la couronne qui lui ceint le front est composée de moissons, et de productions égyptiennes. On ne peut se faire une idée de l'élégance et de la variété avec lesquelles sont disposées autour d'elle seize autres figures enfantines, qui sont les signes hiéroglyphiques des seize coudées où la crue du Nil est la plus féconde. Les uns jouent avec le crocodile, d'autres s'efforcent de grimper sur les membres gigantesques du Dieu, on en voit qui sont déjà parvenus à se percher sur ses épaules, et on en aperçoit un qui s'est niché jusques dans sa corne d'abondance. Ce dernier mérite une attention particulière. Les copies qui ont été faites de ce monument (1), et dans lesquelles on a changé l'attitude de cette dernière figure, ont diminué de beaucoup la grâce de l'original qui, les mains croisées sur la poitrine, exprimait plus heureusement et d'une manière bien plus ingénieuse le repos au milieu de l'abondance, que ne le fait un enfant tenant des fruits dans sa main comme on l'a représenté depuis.

L'auteur de cette belle composition y a joint encore des parrerga pour caractériser encore mieux l'histoire naturelle du Nil, en sculptant autour du plan qui la supporte, des bas-reliefs où l'on distingue le *nénufar* qui est une plante particulière à ce fleuve, ainsi que le *biblus* ou *papyrus*: on croit aussi reconnaître la *colocasie* dans le fruit divisé en petites cellules comme des rayons de miel, et qui s'élève au dessus de la surface des eaux (2).

Parmi les animaux, on distingue le crocodile et l'hippopotame. M.<sup>r</sup> Visconti observe que la figure de ce dernier animal est plus correcte, que ne nous la représentent les anciens naturalistes, et que l'artiste n'est point tombé dans la même erreur qu'eux, en lui donnant les pieds d'un bœuf et les dents d'un sanglier. On y voit l'ichneumon assez ressemblant à une belette ou à une fouine comme le décrit Nicandre, et l'ibis au bec recourbé ainsi que l'ont représenté Pline et Pausanias.

Parmi tous ces objets, on aperçoit sur de petites barques

(1) V. Montfaucon, *Antiquité expliquée*, tom. 3, part. 1, pl. 108 etc. etc.

(2) C'est la fève du Nil décrite par Théophraste *Hist. plant.* IV, 10.

des hommes semblables à des Pygmées, et que l'on a pris pour tels dans l'exposition qui a été faite de diverses peintures analogues au même sujet, trouvées dans les ruines d'Herculanum; mais M.<sup>r</sup> Visconti, par une judicieuse interprétation fondée sur un passage de Pline, reconnaît en eux les Tentyrites qui habitaient dans une des îles du Nil, lesquels différaient des autres Egyptiens par la petitesse de leur taille, et étaient très-renommés par leur bravoure et leur adresse à la chasse du crocodile. Mais revenons à la description de la grande vallée du Nil, d'où nous a écarté la digression que nous avons cru devoir faire, pour ne point laisser ignorer à nos lecteurs une des plus belles représentations allégoriques qui aient été faites de ce fleuve.

*Montagnes.*

Les montagnes entre lesquelles le Nil est encaissé dans la haute Egypte, sont entrecoupées de gorges, qui d'un côté conduisent aux rivages de la Mer Rouge, et de l'autre dans les Oasis. Près de Benesouef, la vallée, qui s'est déjà élargie vers le couchant, s'ouvre du même côté, et montre à découvert les fertiles plaines du Faium; dans le voisinage du Caire, les deux chaînes de montagnes qui bordent ce fleuve s'éloignent de chaque côté; l'une sous le nom de Gebel au Nairon se dirige au nord-ouest vers la Méditerranée, et l'autre appelée Gebel al Attaka va droit à l'orient du côté de Suez. Les montagnes à l'occident du Nil paraissent composées de matières calcaires et de coquillages, et il semble que le marbre serpentin et le granit forment les crêtes les plus élevées de celles qui sont à l'orient. Ces aperçus généraux sont pourtant sujets à des restrictions, et Malte-Brun en traite avec le plus grand détail dans le 81.<sup>e</sup> livre de sa Géographie universelle. Pour nous, il nous suffit de faire remarquer aux artistes et aux amateurs de l'histoire naturelle, deux choses qui peuvent servir à leur instruction; la première, c'est que la pierre qu'on a employée à la construction de la pyramide de Cheope près Ghisé, est une pierre calcaire d'un grain fin, d'un gris blanc et qui cède au ciseau; et que l'enveloppe de la pyramide appelée Micerine, comme celle de tant d'autres monumens de l'antiquité, est d'un granit couleur de rose, que l'on croit être le pyropeccilos de Pline. La seconde, c'est que les fragmens de fossile tirés de l'Egypte, qui se trouvent dans le Muséum du Cardinal Borgia à Velletri, et d'après lesquels Wad minéralogiste danois a publié son essai sur les fossiles de cette contrée, ne sont pour la plupart que de basalte, qui est la pierre éthiopique d'Hérodote et de Strabon.

L'Égypte, par sa proximité du tropique, est sujette à des chaleurs excessives qui durent depuis le mois de mars jusqu'en novembre. Il n'y tombe presque jamais de pluie, si ce n'est vers le rivage de la mer, et ce phénomène devient encore plus rare, à mesure qu'on avance vers le midi. Les vapeurs qui s'élèvent de la méditerranée pendant l'été, poussées par les vents du nord dans cette longue vallée, où elles ne rencontrent aucun obstacle, vont s'accumuler sur les monts qui se trouvent au centre de l'Afrique. Les nuées qu'elles y entassent se résolvent en pluies, et forment des torrens qui grossissent le cours du Nil, et produisent les inondations qui tiennent pendant un certains tems de l'année toute cette contrée ensevelie sous les eaux. On appelle en Égypte mois d'hiver ceux pendant lesquels tombent ces pluies. Au Caire on en a quatre ou cinq qui tombent à verse; le terme moyen dans la haute Égypte est d'une ou deux au plus dans tout le cours de l'année, mais elles sont plus fréquentes vers les bords de la mer.

*Climat.*

L'aspect de l'Égypte varie suivant la diversité des lieux, mais en général le sol en est plane et uniforme: les pays qui entourent cette contrée ne présentent partout que la plus affreuse nudité. A la vue d'un horizon immense et monotone qui n'offre çà et là que quelques tristes palmiers, de la blancheur du sable dans les déserts, et sous un atmosphère étincelant de feux, le voyageur, croit se trouver au milieu d'une vaste mer, où semblent même se réfléchir les images des villages qui paraissent de loin en loin comme des îles sur cette surface éblouissante. Le Delta au contraire présente le tableau de la riche végétation qu'il doit aux eaux du Nil, dont les inondations périodiques suppléent au défaut de pluies dans cette contrée, en y portant le tribut de celles qui tombent dans d'autres climats. Rien de plus magnifique et de plus enchanteur que l'aspect de la basse Égypte pendant deux saisons de l'année. Si, dans le mois de juillet ou d'août, on monte sur quelque hauteur ou sur les pyramides, on a la vue d'une grande mer, au milieu de laquelle on découvre quantité de villes qui se communiquent par des chaussées couvertes d'arbres verdoyans. Dans l'hiver au contraire, c'est à dire vers les mois de janvier et de fevrier, toute la campagne n'est qu'une vaste prairie émaillée des plus belles fleurs, à travers lesquelles on aperçoit une foule d'agriculteurs et de nombreux troupeaux. A cette époque, l'air est embaumé des odeurs suaves qu'exhalent les orangers et les citronniers, et on ne peut en

*Aspect du pays*

respirer un plus pur, plus agréable et plus salubre en aucun autre lieu du monde : on dirait que la nature, qui est morte pour nous dans cette triste saison, n'a conservé de vie que dans cet heureux séjour.

*Végétaux.*

Cette fertile vallée est depuis tant de siècles sous la domination de l'homme, qu'il serait bien difficile aujourd'hui d'y distinguer les productions indigènes, de celles que des vues d'intérêt ou d'agrément y ont fait transporter à diverses époques, et qui s'y sont ensuite naturalisées. On y trouve tous les arbres qui donnent les meilleurs fruits en Europe, et ils y prospèrent à merveille; mais les plantes les plus remarquables de ce pays, à raison de leur ancienne réputation, sont le *lotos*, la *persea* et le *papyrus*. Le premier croît en abondance dans la basse Egypte, et surtout aux environs de *Rashid* ou Rosette; les habitans lui donnent le nom de *al ba-hnin*, c'est une espèce de nénufar ou lis d'eau qui, à la suite de l'inondation, couvre les canaux et les étangs de ses fleurs blanches ou célestes, et leur donne un charme inexprimable.

*Lotos.*

Malgré les descriptions qui ont été faites de cette plante par Théophraste, Dioscoride, Prosper Alpin et autres, elle n'était pas encore, dit Savary dans ses lettres sur l'Egypte, parfaitement connue. Le *lotos*, ajoute-t-il, est une espèce de nénufar particulière à l'Egypte, qui croît dans les ruisseaux et au bord des lacs. Il y en a de deux espèces, l'une dont les fleurs sont blanches, et l'autre couleur d'azur. Le calice du *lotos* se ferme comme celui d'une large tulipe, et répand une odeur qui approche de celle du lis. La première espèce produit une racine ronde semblable à une pomme de terre : elle sert de nourriture aux habitans des rives du lac Menzalé, ( Tennis). Aux environs de Diamette, les ruisseaux sont parsemés de ces fleurs, dont la tige s'élève majestueusement à la hauteur de deux pieds sur la surface de leurs eaux. Quelques voyageurs prétendent que cette plante a disparu de l'Egypte, mais il est bon d'observer qu'ils n'ont pas vu le *lotos*, car ce n'est pas dans les grands canaux du Nil qu'il se trouve, mais seulement dans les ruisseaux qui coulent à travers les terres. Voy. la planche 5, fig. 1.

La *persea* qui était consacrée à Isis, est une plante dont parlent Théophraste, Strabon, Plutarque, Dioscoride, Pline et autres écrivains de l'antiquité, et qui n'existe plus en Egypte. Ses fleurs sont, comme celles de la rose, composées de plusieurs péta-







*G. Zanon inci.*

les, et disposées circulairement : au milieu de cette fleur s'élève un pistil qui devient ensuite un fruit charnu et mou, lequel renferme une semence dure divisée en deux lobes, et enveloppée d'une espèce de membrane ou de péricarde. La beauté de cette fleur qui est toujours verte, le parfum de ses feuilles, leur ressemblance avec une langue, et celle de son noyau avec un cœur, ont fourni aux Egyptiens l'idée des mystères qu'ils y appercevaient. Ils l'avaient consacrée à Isis, et plaçaient son fruit sur la tête de leurs idoles, tantôt entier, et tantôt entrouvert, de manière à en laisser voir l'amende : remarque qu'il ne faut pas manquer de faire, pour ne pas confondre le lotos avec la persea qu'on voit sculptés l'un et l'autre sur les monumens égyptiens.

Le jonc appelé *papyrus* qui était consacré à la littérature, et qu'on employait à une infinité d'autres usages, est connu maintenant sous le nom de *El-berdi*, et croît ordinairement sur les bords du Nil. L'archer dans ses remarques savantes sur Hérodote, en donne une description très-longue qu'il a extraite de Théophraste, et à laquelle il a ajouté celle de Pline avec les observations de Guilandin. La fig. 2 de la planche 5 offre l'image de cette plante dans son état d'accroissement, d'après le dessin qu'on en trouve dans le voyage de Bruce (1) selon lui, elle s'élevait autrefois jusqu'à la hauteur de quinze pieds, mais à présent elle n'en passe pas dix.

*Papyrus*

On cultive toujours en Egypte la *colocasie* jadis si renommée, en ce que ses grosses racines fournissent une nourriture abondante; c'est encore une des plantes qu'on voit gravées sur les monumens égyptiens. Voy. la fig. 3 de la planche ci dessus. La fig. 4 représente le bannier, qui est une espèce de jonc d'où sortent de très-grandes feuilles, et dont nous avons déjà parlé dans la description de la Chine. Le *sycomore* qui couvre de son ombre une assez grande étendue de terrain est particulièrement estimé pour son fruit. Voy. la fig. 5. Le *datier*, fig. 6, le *pistachier*, le *cassier* embellissent les rivages des eaux, et se cultivent aux environs des villes. L'henne est aussi une plante particulière à l'Egypte : ses fleurs ont une bonne odeur, les habitans en font usage dans leurs bains, et on en extrait une couleur tirant sur le rouge, dont les femmes se servent pour se teindre les ongles et autres parties du corps.

*Colocasie.**Sycomore.*

(1) V. Bruce même ouvrage.

Animaux.  
Crocodile,  
Hippopotame  
etc.

Les animaux propres à l'Égypte sont d'abord le *crocodile*, fig. 1, planche 6, et l'*hippopotame*, ou cheval de rivière, fig. 2 de la même planche, qui se trouvent l'un et l'autre dans le Nil. Le crocodile d'Égypte est le plus grand des animaux de cette espèce, car on en a vu qui avaient jusqu'à trente pieds et plus de longueur. Les particularités qu'on rapporte de cet animal sont trop connues, et en même tems trop peu fondées, pour que nous en parlions, ainsi nous nous bornerons à répéter ce que nous avons dit plus haut, que les Tentyrites passaient pour être très-hardis et fort habiles à lui donner la chasse. L'hippopotame a environ onze pieds de longueur, dix de circonférence, et à peu-près quatre pieds et cinq pouces de hauteur : il était très-commun dans la haute Égypte, et surtout le long des cataractes du Nil. Aujourd'hui ces deux espèces d'animaux sont devenues si rares, que les Égyptiens ne sont pas moins curieux que nous d'en voir. On y trouve encore des *gazelles*, dont l'espèce la plus commune est l'*antilope orix* décrit par Sonnini : le *chacal* fig. 3 est un animal qui ressemble à un petit renard, ayant le museau allongé et une queue très-grosse, et qui se plaît au milieu des ruines.

Hérodote, Aristote, Plin et le docte naturaliste Prosper Alpin qui est resté long tems en Égypte, rapportent qu'on y trouve aussi des loups. Cependant Sonnini prétend, contre l'opinion de ces écrivains, qu'il n'y en a point dans cette partie du monde, et qu'on doit rapporter au *cachal* tout ce qu'ils ont dit du loup. Larcher observe dans ses remarques sur Hérodote, que si cette espèce d'animal n'est point aborigène en Égypte, elle a pu néanmoins s'y introduire facilement par l'isthme de Suez. On rencontre aussi la *hyenne* dans ces contrées, et particulièrement dans les déserts de la haute Égypte, l'*ichnéumon* fig. 4, ou rat d'Égypte, qui a le corps tout bigarré de taches jaunes, blanches et cendrées, ainsi que le *caméléon*, fig. 5, qu'on trouve dans toutes les parties de l'Égypte, et qui est si connu par la mobilité de sa couleur en raison du climat et selon les passions qui l'agitent. Il y a aussi des *buffles* ou bœufs sauvages dont le poil est noir, ainsi que des *chameaux* et des *dromadaires* qui sont d'une si grande utilité aux Égyptiens, et que la nature semble avoir créés exprés pour transporter l'homme à travers les déserts. Ce pays ne manque pas non plus de chevaux, d'ânes, de chèvres de brebis, et de moutons de barbarie, qui sont nourris dans l'Égypte inférieure.



A. P. P. P. P.



On y trouve en outre quantité d'oiseaux qui , généralement , diffèrent peu de ceux d'Europe , comme des *autruches* , des *aigles* , des *faucons* , des *pélicans* , des *hérons* et des *canards*. Il est pourtant un oiseau particulier au Nil , c'est l'*ibis* qui se nourrit de serpents , de grenouilles , de limaçons , de sauterelles et autres insectes semblables. Cet oiseau , qui était dans la plus grande vénération chez les Egyptiens , qu'on voit représenté dans les hiéroglyphes des anciens monumens , et dont il reste tant de momies , est également devenu très-rare en Egypte. On ne peut concevoir comment , après tant d'observations faites sur cet oiseau si célèbre , on n'a pas encore pu parvenir à en avoir une description exacte (1) Jam. Bruce , voyageur anglais , croit avoir trouvé le véritable *ibis* des Egyptiens dans la basse Ethiopie , où il est connu sous le nom arabe de *Abou-hannés* , et c'est lui qui le premier a rendu cet oiseau à l'histoire naturelle. Selon Sonnini , Bruce s'est formé cette idée qui semble approcher beaucoup de la vérité , d'après la comparaison exacte qu'il a faite du même oiseau avec les *ibis* embaumés , et les descriptions que nous en ont laissées les historiens de l'antiquité. C'est pourquoi ce voyageur s'est cru en droit de relever les erreurs dans lesquelles sont tombés les naturalistes , qui ont voulu nous décrire les formes et les qualités de cet oiseau , entre autres M.<sup>r</sup> de Buffon qui le dépeint avec une moitié de la tête de couleur cramoisi , le bec d'un jaune doré , le cou gros , les jambes longues , minces et couleur de pourpre , enfin sous une forme qui n'a rien de la figure et de la couleur qu'il a trouvées dans son *Abou-hannés*. Celui-ci a le bec de la longueur de cinq pouces et demi , ses jambes et ses cuisses en ont onze et demi , et sa hauteur depuis les pieds jusqu'à la sommité du dos est de dix neuf pouces : il a les jambes et les pieds noirs , la tête brune , et la même teinte s'étend sur la partie supérieure de son cou jusques au dos ; sa gorge , sa poitrine , son dos et ses cuisses sont de couleur blanche , et les plumes les plus grandes de ses ailes jusques à l'extrémité de sa queue sont noires , comme on le voit à la fig. 6 de la planche ci-dessus. Sonnini , pendant son séjour en Egypte , n'a jamais vu d'oiseau de l'espèce de celui décrit par M.<sup>r</sup> de Buffon , sous le nom d'*ibis blanc* , ni aucun *Abou-hannés* : il est vrai que ce dernier , selon la même relation de Bruce , ne se trouve à présent que dans l'Abyssinie.

Oiseaux.

Ibis.

(1) Anciens Mémoires de l'Académie , tom. 3 , partie 5.

Au lieu de l'*ibis*, on trouve maintenant en Egypte des *cicognes*, espèce d'oiseau qui y était à peine connue autrefois, et qui s'y est multipliée considérablement aujourd'hui : les mahométans ainsi que les habitans du pays l'ont en grande vénération, et ils se gardent bien de le tuer, à cause de son extrême utilité pour le nétoisement des lieux humides et fangeux d'une foule d'insectes et de reptiles dont ils sont remplis après l'inondation. Geoffroy a vu l'oie d'Egypte, *anas ægyptiaca* (1), qui était jadis représentée sur tous les temples de la haute Egypte tant en peinture qu'en sculpture, et il tient pour certain que cet oiseau est le *chenalopex* d'Hérodote, que les anciens Egyptiens ont honoré au point de lui dédier une ville appelée *Chenoboscion*.

Reptiles.

Le même Geoffroy qui a enrichi dernièrement de ses annales du *Museum* (2) la zoologie de plusieurs animaux apportés de l'Egypte, a trouvé le *coluber haje* qui est figuré dans tous les hiéroglyphes comme l'emblème de la prudence, ainsi que le *coluber vipera* qui est la vraie vipère des anciens. Sa longueur est d'environ deux pieds, les Grecs lui ont donné le nom de *ceraste*, parcequ'elle a au dessus des yeux deux pointes qui ressemblent à deux petites cornes. Voy. la planche 6, fig. 7.

Poissons.

Le Nil et les lacs de l'Egypte fournissent une grande quantité de poisson de différentes espèces, parmi lesquelles on doit citer particulièrement le *keser* ou *lates* appelé des anciens *latos*, le *cashouc* connu anciennement sous le nom de *oxyrinchus* à cause de son nez pointu, et le *bonni* appelé autrefois *lepidatus*, pour lesquels les Egyptiens avaient une grande vénération. Le même Geoffroy a donné un traité des animaux du Nil connus des Grecs, dans lequel il fait voir les rapports de ces animaux avec la théogonie des anciens Egyptiens (3).

Premiers habitans de l'Egypte.

Il est à présumer que l'Egypte a été originairement peuplée par des hommes venus de l'Arabie ou de la Syrie, car les Egyptiens et les Abyssins ont formé de tout tems une race distincte de celle des Africains. C'est une observation faite par tous les voyageurs, que les Cophtes, dont la race est considérée avec raison

(1) Ménagerie du Muséum, art. Oie d'Egypte.

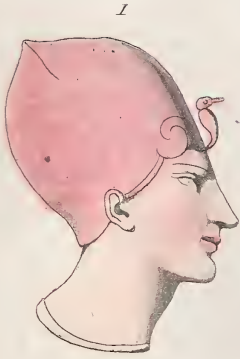
(2) Annales du Muséum, tom. 1.

(3) Il en a été publié un extrait dans le Bulletin philomatique de l'an X, (1802).





*S. Bigatti f.*



comme aborigène en Égypte, ont la tête autrement conformée que les Nègres, et qu'on ne retrouve en eux aucun des caractères propres à cette dernière race : Volney n'avait qu'à examiner avec un peu d'attention une momie et un cophte, pour se convaincre que les Égyptiens ne lui ont jamais appartenu. Le teint de leur peau est d'un brun obscur, ils ont le front bas et applati, les cheveux à demi-laineux et crépus, mais pas trop, les yeux peu ouverts, les joues proéminentes, le nez plus court qu'épaté, et souvent aquilin, la bouche grande et les lèvres grosses; leur barbe est rare et menue, en un mot les formes et le visage des Cophtes modernes, offrent la plus parfaite ressemblance avec les statues et les tableaux qu'on voit encore dans les anciens monumens de l'Égypte. Maintenant la classe la plus nombreuse des habitans de cette contrée, si on en excepte les Mamelouks, se compose d'Arabes ou de Mahométans qui descendent de ses anciens conquérans.

Nous avons jugé à propos de représenter ici différentes têtes d'Égyptiens, afin de donner quelque idée de la diversité de leurs caractères. A commencer par les plus anciens, on verra quels étaient les traits de leur physionomie dans les principales figures du bas-relief dessiné à la planche 8, monument qui a été soigneusement exécuté, et non sans quelque mérite de dessin, quinze siècles peut être avant l'ère vulgaire. Nous n'avons pas cru pour cela devoir nous dispenser de faire connaître plus particulièrement, sous le n.<sup>o</sup> 11 de la planche 8, une figure qu'on croit être le portrait naturel du protagoniste qui figure en plusieurs endroits de cette scène magnifique. On y remarquera, comme nous venons de le dire, que cette tête n'a rien du caractère africain, et qu'au contraire tout y respire cette noblesse et cette élégance qu'on admire dans les figures grecques.

Les Cophtes, selon le sentiment des savans, sont comme nous l'avons déjà dit, les seuls dans la physionomie desquels sont plus faciles à saisir ces traits d'originalité, que dans celle des autres habitans de l'Égypte. M.<sup>r</sup> Dénon a cru les reconnaître dans la figure de deux moines cophtes qu'il a vus à Rosette, et il a pensé que ces traits caractéristiques seraient plus remarquables dans cette ville qu'au Caire, où le relâchement des mœurs altère insensiblement, comme dans toutes les grandes villes, les qualités originelles. Il a donné dans son ouvrage le portrait de ces deux Cophtes, que nous nous faisons un plaisir de retracer sous le n.<sup>o</sup> 2 de la même planche.

*Caractère  
des têtes  
d'anciens  
Égyptiens.*

*Tête  
de Cophtes.*

*Têtes  
de Mamelouks.*

Jaloux de satisfaire, autant qu'il était possible, la curiosité des savans, en réunissant toutes les lumières qui pouvaient contribuer le plus à faire connaître le caractère des divers habitans de l'Égypte, cet habile peintre a donné en outre le dessin de plusieurs autres têtes dont la physionomie lui a paru avoir plus de rapport à son objet, et nous en avons choisi quelques unes parmi le grand nombre de celles qu'il a dessinées d'après nature. Quatre têtes de Mamelouks forment le sujet intéressant du n.º 3. Celle de droite représente un Mamelouk noir d'une belle figure, et dont l'aspect imposant rappelle l'idée d'un de ces héros africains renommés dans l'histoire: celle qui se voit de face est le portrait d'un autre Mamelouk, un des plus grands seigneurs du Caire, et descendant des Califes: les deux têtes de gauche représentent sous un double aspect un jeune noir de Darfour destiné à être Mamelouk.

*Têtes d'Arabes.*

La première figure qu'on voit également de face au n.º 4 de la même planche avec un turban, offre le portrait d'un Arabe Bédouin: la seconde, en profil, représente le Cheik de Fua, ville de la basse Égypte; son teint brun et la blancheur de sa barbe lui donnent un air vraiment original: l'autre tête, qui est celle du Cheick de Balasse, est également pleine d'expression: on voit dans l'autre figure le portrait non moins original du brave et fameux Païcha qui fut fait prisonnier à Aboukir.

*Topographie  
de l'Égypte.*

Il paraît que ce qui avait porté les Égyptiens à regarder leur pays comme une des quatre parties du monde, c'est l'idée où ils étaient qu'il renfermait à lui seul un plus grand nombre de villes que tout le reste de la terre. Pline assure que sous le règne d'Amasis on en comptait en effet jusqu'à vingt mille: mais si cela est, on ne peut voir sans surprise dans Diodore de Sicile, que ce nombre fût réduit à trois mille au tems où il écrivait. Cette réflexion à part, voyons maintenant quelles ont été les villes les plus célèbres de cette contrée, et qui ont fait place à celles d'une bien moindre importance qu'on y voit aujourd'hui.

*Haute Égypte  
anciennement  
Thébaïde,  
à présent  
Al-Said.*

La haute Égypte, anciennement appelée Thébaïde, du nom de la fameuse ville de Thèbes qui en était la capitale, porte aujourd'hui celui d'*Al-Said*. Les villes les plus remarquables à l'occident du Nil étaient autrefois Lycopolis, à l'endroit où se trouve peut-être maintenant la ville de *Monfalut*, Hypsèle, à présent *Aboutig*, qui est une ville encore assez grande, Aphroditopolis, Pto-

lemaïs, et Abydos, qui était alors la seconde ville de la Thébaidé, jadis fameuse par le superbe palais de Memnon, et la petite Diospolis, qui pourrait bien être actuellement la ville de *Hou*.

On ne peut voir dans toute l'Égypte rien de plus magnifique que les ruines de Tentyre, maintenant *Danderah* : il semble que les sciences et les arts réunis au bon goût aient pris à tâche de décorer de la manière la plus pompeuse le fameux temple d'Isis : Hermontis, aujourd'hui *Herment*, paraîtrait superbe, si elle ne se trouvait point trop près des murs de Thèbes. Le temple d'*Esne*, ou l'ancienne Latopolis, est encore un des plus beaux ouvrages d'architecture, et semble être la perfection de l'art chez les Égyptiens : celui d'*Etfou*, autrefois la grande Appollinopolis, est un des plus grands, des mieux conservés et le mieux situé de tous les monumens de l'Égypte : on voit aussi les ruines d'un autre petit temple dans la ville d'Eléphantine, qui se trouve dans une île du même nom.

A l'orient du fleuve étaient les villes d'Anthéopolis, Passalo, Panopolis et Copto qui occupaient peut être les lieux où se trouvent maintenant *Schiout*, *Cava-kiebre*, *Akraïm* et *Kept*. Cette dernière ville mérite qu'on fasse d'elle une mention particulière, non seulement à cause de son antiquité, mais encore pour avoir été pendant plusieurs siècles le principal séjour des Égyptiens aborigènes, tandis que leurs pays était sous la domination des puissances étrangères, et parce que le nom de Cophites qu'ils portent présentement, dérive de celui de cette même ville. A *Kous*, qui était autrefois la petite Appollinopolis, on voit les ruines d'un temple, avec une inscription grecque qui y a été placée depuis les règnes des Ptolomée. Mais une des plus belles villes du monde était Thèbes, appelée encore Diospolis, ou ville de Jupiter, célèbre dans Homère par les cent portes que lui donne figurément ce prince des poètes, comme pour exprimer en un seul mot l'idée de sa grandeur et de sa magnificence. Près de *Carnak* on voit les ruines d'un des plus beaux temples de Thèbes, dont on trouve la description dans le premier livre de Diodore; Biban-el-meluke appelle l'attention des voyageurs sur les fameux mausolées des Rois, et non loin de là, vers *Médinet-Habou*, on rencontre les deux statues colossales de Memnon. Quelques-uns prétendent qu'on voit encore les restes de la fameuse statue de Memnon de laquelle on disait qu'il sortait un son aussitôt que les premiers rayons du soleil venaient à la frapper. Strabon

assure avoir entendu ce son , mais il avoue de n'avoir pu distinguer s'il venait de la statue , ou de la foule qui l'entourait.

Au midi de Thèbes , et sur le même côté du fleuve , les anciens Géographes plaçaient les villes de Cnuphis , Elethya , Ombos ou la ville du Crocodile , qui est à présent *Comombo* , Siene dont on voit les ruines à peu de distance d'*Assouan* , et Philae située dans une île du même nom , que l'opinion avait rendue sacrée , comme renfermant les cendres d'Osiris. On voit encore les restes de deux anciens temples dont l'un existait dans l'île , et l'autre dans ses environs.

Les principales villes sur la mer Rouge étaient Hermopolis ou la ville des Héros , qui était peut être où se trouve présentement le château d'*Adjercute* ; Arsinoë , ainsi appelée du nom d'une reine qui vivait du tems de Ptolomée , à la place où est aujourd'hui *Suez* , et Bérénice qui avait pris le nom de la mère de Ptolomée *Philadelphie*.

Maintenant la capitale de la haute Egypte est *Girgé* , ville moderne qui n'offre rien de remarquable , et ne peut intéresser que par sa position et la richesse de son sol.

La moyenne Egypte , qui porte à présent le nom de *Vostani* , s'appelait anciennement Heptanomie , à cause des sept Noms ou Départemens qui formaient les divisions de son territoire ; elle comprenait tout le pays qui s'étend depuis la Thébaïde jusqu'à la pointe du Delta. A l'occident du Nil était Menfi ou Memphis , qu'on croyait avoir été bâtie par Menés premier Roi d'Egypte : elle fut pendant plusieurs siècles la capitale de tout le royaume , et Strabon rapporte que parmi les édifices somptueux qu'elle renfermait , on y admirait un temple dédié à Vulcain ou *Phtha* le puissant régulateur de toutes choses , dont Hérodote et *Diodore* de Sicile vantent la grandeur et la magnificence. C'est une chose bien extraordinaire que l'emplacement de cette ville qui , au dire de *Diodore* avait sept lieues de tour , et contenait des monumens que l'art s'était efforcé de rendre éternels , soit aujourd'hui un sujet de controverse parmi les savans. Si nous consultons cependant les écrivains arabes , il ne nous restera presque plus de doute que *Menf* , et non *Gizéh* , comme le prétend *Schaw* , ainsi que quelques autres voyageurs , occupe présentement le lieu où se trouvait l'ancienne Memphis. Le grand *Caire* , qui est de l'autre côté du Nil , a pris la place de cette ville superbe , comme capitale de toute l'Egypte.

Moyenne  
Egypte  
anciennement  
Heptanomie,  
à présent  
*Vostani*.

Les principales villes étaient, Acanthe où l'on voyait un grand temple d'Osiris, Héracléopolis où l'ichnéumon était adoré, Nilopolis, Arsinoë appelée d'abord la ville des crocodiles, dont il existe encore des ruines près de *Fayum*, Oxirinco qui tenait ce nom d'un poisson qu'on y adorait particulièrement, et Hermopolis qu'Ammien met au nombre des villes fameuses de l'Égypte. A l'orient du fleuve on trouvait les villes, d'Aphraditopolis, d'Ancuropolis, de Cinopolis et d'Antinoopolis. Les pyramides, les obélisques, le labyrinthe et le lac Méris ont rendu célèbre cette partie de l'Égypte.

La basse Égypte appelée aujourd'hui *Bahri*, et qui a maintenant pour villes principales *Alexandrie*, *Aboukir*, *Rosette* et *Damiette*, comprenait non seulement le pays renfermé entre les bras du Nil sous le nom de Delta, mais encore la Maréotide et Alexandrie au couchant, et au levant la Casiotide et l'Augustammique, avec quelques autres territoires du côté de l'Arabie. Entre le lac Maréa ou Maréotide, qui n'existe plus, et le bras Canopique, était la fameuse ville d'Alexandrie, et près de là l'île de Pharos qui, du tems de Ptolomée, communiquait à la ville par un pont, ou, comme l'écrivit Strabon, par un môle qui se joignait par un pont à la ville.

*Basse Égypte,*  
*aujourd'hui*  
*Bahri.*

*Maréotide.*  
*Casiotide.*  
*Augustammique.*

Le Delta commence là où le Nil se partage en deux grandes branches : celle du couchant s'appelait la Pélusiaque, et celle du levant la Canopique, d'où ont pris leurs noms les deux villes de *Pelusium* et de *Canopus* qui se trouvaient dans les environs. Ces deux branches se divisaient elles mêmes en cinq autres, ce qui formait les sept embouchures tant vantées dans les écrivains de l'antiquité, par lesquelles le Nil se jettait dans la Méditerranée, et qui prenant également leurs noms des villes bâties sur chacune d'elles, s'appelaient la Bolbytique, la Sébénitique, la Fatnique ou Pathmétique, la Mondésiane, et la Tanitique ou Saitique. A présent, ces embouchures sont fermées pour la plupart, mais le Nil s'étant creusé une foule d'autres canaux, il s'est ouvert diverses autres issues dans la mer : les plus considérables de ces canaux sont ceux de *Rosette* au couchant, et de *Damiette* au levant. Les autres villes les plus renommées du Delta étaient, Naucratis, Saïs qui était anciennement la capitale de la basse Égypte, et où se trouvait le fameux temple de Minerve, Buto que l'oracle de Latone et ses temples magnifiques rendaient célèbre, Hermopolis, Sébénite,

*Delta.*

Aphroditopolis, Busiris, Diospolis et autres. Cette île est la partie de l'Égypte la mieux cultivée, la plus fertile et la plus riche.

La partie orientale du Delta renfermait plusieurs villes d'un grand renom, dont la plus considérable était Bubaste où il y avait un superbe temple dédié à Diane, laquelle s'appelait Bubaste en langue égyptienne. Quelques-uns croient que cette ville était où se trouve présentement le village de *Benalassar*, parce qu'on y voit quantité de ruines. On distinguait parmi les autres villes, celle de Babylone qu'on dit avoir été bâtie du tems de Cambyse, à l'endroit de l'ancienne Latopolis, ainsi appelée du nom de quelques esclaves Babyloniens, qui eurent la permission de s'y établir, ainsi que Héliopolis ou ville du Soleil qui y était adoré dans un temple somptueux, et dans laquelle le taureau *Menevis* avait aussi ses autels. Un peu au nord de Bubaste était la ville de Facuse, où commençait le canal appelé le *Canal des Rois* qui communiquait de la branche Pélusiaque à la mer Rouge. Toutes les villes que nous venons de nommer sont citées dans les ouvrages des meilleurs écrivains que nous ayons; il en est d'autres dont la Bible fait mention, et dont nous parlerons à l'article des usages des Hébreux, afin de ne point confondre l'histoire sacrée avec la profane comme nous nous le sommes proposé, car ce serait nous engager dans un labyrinthe d'où nous ne pourrions plus sortir, que de chercher entre elles un accord parfait sur les mêmes faits, les mêmes époques et les mêmes personnages.

*Abregés  
de l'histoire.*

Tout ce que nous savons de l'Égypte avant le siècle d'Alexandre est pris des écrits d'Hérodote, de Diodore et des fragmens de Maneton comme nous l'avons vu plus haut. Après avoir formé pendant plusieurs siècles un royaume particulier, ce pays fut conquis par Cambyse fils de Cyrus l'an 525 avant l'ère vulgaire, et fit partie de l'empire des Perses pendant 193 ans, après quoi il fut subjugué par Alexandre, auquel succéda la nouvelle dynastie des Ptolomée, qui dura jusqu'à la mort de Cléopâtre trente ans avant J. C. Auguste le réduisit alors en province romaine, qui fit dans la suite partie de l'empire d'orient, jusqu'à l'époque où Héraclius, tout occupé de vaines disputes théologiques, la laissa passer sous le joug d'Omar l'un des premiers successeurs de Mahomet vers l'an 640, d'où date la dynastie des Califes. Au commencement du XIII.<sup>e</sup> siècle, l'Égypte était sous les lois du fameux Saladin qui créa le corps militaire des Mamelouks: ces nouveaux soldats élevèrent au



trône un des leurs officiers vers l'an 1250, et ils continuèrent depuis à élire leur souverain, qu'ils choisissaient toujours dans leur corps. Sous le règne de ces monarques, l'Egypte figura avec honneur sur la scène du monde, et balança pendant long tems la puissance des Turcs, jusqu'à l'époque où le Sultan Selim II Empereur de cette nation, l'enleva aux Soudans successeurs des Califes en l'an 1517, et l'aggrégea à son empire, après avoir défait les Mamelouks en plusieurs batailles. Depuis lors, l'Egypte est restée sous la domination des Turcs, malgré l'invasion qu'y firent les Français sous la conduite du général Bonaparte l'an 1798, et qui dura trois ans.

## GOUVERNEMENT ET LOIS.

LES anciens regardaient l'Egypte comme une école célèbre de politique et de sagesse, et tandis que tous les autres peuples de l'univers étaient encore ensevelis dans les ténèbres de l'ignorance la plus grossière, les Egyptiens brillaient dans les sciences et dans les arts, et méritaient d'être appelés les pères de toute philosophie (1). La Grèce leur dut les premières leçons du bon goût, son initiation dans leurs mystères, ses Dieux et ses lois, et en faisait l'aveu malgré toute sa fierté. (2). Homère, Pithagore, Platon, Licurgue même ainsi que Solon, sont allés exprès en Egypte, pour s'y instruire et se perfectionner dans tous les genres de savoir.

Il est pourtant des écrivains modernes d'une opinion tout à fait contraire, et qui se croient fondés à refuser aux Egyptiens tous ces éloges pompeux que l'antiquité, disent ils, leur a si généreusement prodigués. Selon eux, les arts de ce peuple ne démontrent en lui ni génie, ni goût, ni jugement; il n'avait dans les sciences que des connaissances superficielles, absurdes et ridicules; sa morale était en opposition avec les premières maximes de la probité; il était superstitieux à l'excès, et sa philosophie si vantée n'était qu'un tissu d'impostures, capable d'en imposer seulement à des hommes peu éclairés, ou trop prévenus en leur faveur comme étaient les Grecs. Dans cette étrange disparité d'opinions, tâchons de nous former nous même une idée de ses lois et de ses mœurs, en examinant attentivement ce qui nous reste de ses monumens dans

*L'Egypte  
admiration  
des Anciens,  
aujourd'hui  
déprimée  
par quelques  
modernes.*

(1) Macrob. Saturn. cap. 19.

(2) Diogène Laert. lib. 1, § 1.

les arts, afin de pouvoir juger sans partialité d'une nation que les anciens ont peut-être trop exaltée, et pour laquelle certains modernes montrent peut-être aussi trop peu d'estime.

*Egyptiens  
premiers  
instituteurs du  
gouvernement  
monarchique.*

L'ancienne Egypte est connue autant que peut l'être un royaume d'une antiquité aussi reculée. Les chroniques égyptiennes donnent à cette monarchie une durée de plus de cent mille ans; mais la vanité, commune à tous les peuples, qui les porte à se donner une origine très-ancienne, est peut être la cause pour laquelle les commencemens de son histoire sont enveloppés de tant de ténèbres. Tous les écrivains s'accordent à dire que les Egyptiens ont été le premier peuple civilisé, et que non seulement ils ont été les premiers à se donner une forme régulière de gouvernement, mais encore que c'est chez eux qu'a pris naissance le gouvernement monarchique qui, par sa simplicité, devait être le plus conforme aux mœurs et aux besoins des premières sociétés. Cependant cette monarchie n'était encore qu'une ombre de celle qui devait un jour lui succéder. La couronne, qui dans le principe était élective, comme étant un don du peuple, devait devenir par la suite nécessairement héréditaire, car il fallait absolument un ordre de succession pour le maintien de la tranquillité publique; et ce fut là sans doute ce qui rendit héréditaire parmi les Roi d'Egypte, le droit précieux de commander à une nation entière. Plutarque fait pourtant à ce sujet une remarque digne d'attention, c'est que s'il arrivait par fois de créer un Roi par voie d'élection, on le prenait toujours dans l'ordre sacerdotal ou militaire; et s'il appartenait à ce dernier, on le faisait passer aussitôt dans celui des prêtres, en l'initiant dans leurs mystères.

*Lois auxquelles  
étaient soumis  
les Rois  
d'Egypte.*

Diodore observe que, malgré ce droit d'hérédité, les premiers Rois d'Egypte ne se conduisaient pas comme ces monarques, qui ne connaissent d'autre loi que leur volonté; mais qu'ils étaient obligés de se conformer aux lois de l'état, non seulement dans l'administration des affaires publiques, mais encore dans leur vie privée. Ils souffraient sans peine que les lois déterminassent la qualité et la quantité de leurs alimens et de leur boisson, et même que toutes leurs heures et presque toutes leurs actions fussent réglées par elles. Il est vrai que les prêtres, qui composaient le premier ordre de l'état, et pour lesquels on avait le plus grand respect, tenaient les Rois sous leur tutèle; mais il faut confesser aussi que les Rois ne trouvaient pas en eux de serviles adulateurs, ni en-

core moins des ministres dévoués à leurs passions ; et que les lois ou autres réglémens d'administration établis d'après leurs conseils , ont fait pendant long tems le bonheur de cette nation , dont chaque sujet portait en revanche l'amour pour ses Rois , jusqu'au point de préférer leur conservation à celle de sa fortune , de sa femme et de ses propres enfans.

Cet amour éclatait sur tout à la mort du souverain , dans le deuil général de la nation , et dans les honneurs qu'on rendait à ses cendres. Il est à présumer que ces temoignages d'affection étaient spontanés , et non prescrits par les lois , car autrement on ne pourrait concevoir comment il eût pu être permis de dénigrer la mémoire d'un mauvais monarque , lorsque son successeur pouvait avoir le plus grand intérêt à la défendre. Quoiqu'il soit à cet égard , dès que le Roi était expiré , chacun déchirait ses habits , on fermait les temples , les fêtes et les sacrifices cessaient pendant soixante douze jours , et plus de deux cent personnes allaient en procession deux fois par jour , la tête souillée de boue , et le corps ceint avec des cordes , en chantant dans les rues des hymnes funèbres à la louange du monarque décédé. Lorsque les appareils pour la pompe des obsèques étaient terminés , on exposait le cadavre dans un sarcophage à l'entrée du sépulcre , et là chacun avait la liberté d'accuser sa mémoire. Tandis que les prêtres en faisaient l'éloge , le peuple , s'il avait à se plaindre de lui , désavouait hautement leurs louanges , et il n'était pas rare qu'on refusât même l'honneur des funérailles aux mauvais princes : aussi les souverains de ce peuple se regardaient ils comme comptables de leurs actions envers leurs sujets , et l'idée du jugement sévère qui les attendait après leur mort , était pour eux un motif puissant de respecter les hommes et les lois.

*Amour  
des Égyptiens  
pour leurs  
Princes.*

Il ne faut donc pas s'étonner si ces Rois mettaient tant de zèle et tant de soin dans l'administration de la justice , et bien convaincus qu'ils étaient , que de là dépend la prospérité ou la ruine des états , ils apportaient l'attention la plus scrupuleuse dans le choix des juges , pour que ces fonctions augustes ne fussent remplies que par des hommes d'une conduite irréprochable. Ces juges étaient au nombre de trente , qui étaient élus par les trois villes principales d'Héliopolis , de Memphis et de Thèbes , et auxquels on donnait pour chef celui d'entre eux qui joignait l'estime publique à la science et à l'amour des lois. Le Roi leur faisait prêter à tous le

*Comment  
la justice était  
administrée.*

serment de ne point lui obéir, dans le cas où il lui arriverait d'exiger d'eux une chose contraire aux lois : ils étaient pourvus par lui de tout ce qui était nécessaire à leur entretien, afin que l'administration de la justice ne fût point onéreuse à ceux qui venaient la réclamer ; et on avait également pris soin de mettre leurs décisions à l'abri des artifices de l'éloquence, en ne permettant point que les affaires fussent traitées par devant eux autrement que par écrit. Le président de ce tribunal portait, dit on, un collier d'or et de pierres précieuses, d'où pendait une figure sans yeux, qu'on appelait la vérité ; lorsqu'il y portait la main, c'était un signe qu'il était prêt à écouter les raisons des parties, et il prononçait ensuite le jugement, en touchant avec cette image celui en faveur duquel il était rendu.

Après cette exposition des règles suivant lesquelles la justice était administrée chez les Egyptiens, il ne sera pas hors de propos de rapporter quelques-unes des lois qui ont rendu ce peuple si célèbre dans l'antiquité. Les Grecs prétendaient que l'Egypte avait eu cinq à six législateurs ; mais il y a toute apparence que les lois générales de ce pays remontaient à une époque bien plus reculée que ne le croyaient les Grecs, puisqu'ils mettaient au nombre de ces législateurs Amasis, dont l'existence a précédé de peu d'années la chute de la monarchie. Boccoris, dont parle Diodore comme d'un législateur fameux, n'est point cité par Hérodote, qui sans doute n'avait jamais ouï parler de ce Prince. Il suit de là qu'on n'a aucune règle fixe pour établir l'ordre chronologique des lois de cette nation, ce qui importerait essentiellement pour connaître les progrès de sa législation.

*Lois.*

Peu jaloux de nous instruire de ses lois civiles, les historiens ne nous ont guères fait connaître que ses lois pénales. On faisait honneur à Ménés de l'institution du mariage ; le frère pouvait épouser sa sœur, parcequ'Isis passait pour avoir été la femme de son frère Osiris, et ce mariage pour avoir été le plus heureux qu'il y eût jamais eu au monde. Presque tous les historiens s'accordent à dire que la polygamie était permise en Egypte, excepté aux prêtres ; il était libre à chacun, selon le témoignage de Diodore, de prendre autant de femmes qu'il voulait, et on ne regardait point comme bâtard l'enfant même d'une esclave achetée à prix d'argent. Hérodote semble ne pas être de cet avis : Goguet (1) qui croit que la polygamie

*Mariage.*

*Polygamie.*

(1) Origine des lois, des arts et des sciences.

est contraire à la propagation, embrasse volontiers l'opinion de cet historien, et selon lui l'adultère, par une suite de ce même principe, était puni dans les hommes par mille coups de verges, et dans les femmes par l'amputation du nez. Notre objet n'étant pas de discuter les contradictions qui peuvent exister entre les écrivains à ce sujet, nous ne pouvons que renvoyer ceux qui désireraient savoir d'un manière plus précise, si la polygamie était permise ou non chez les Egyptiens, aux recherches philosophiques de Paw sur ce peuple et sur les Chinois, et aux notes savantes sur l'histoire d'Hérodote par Larcher, qui s'efforce d'étayer par des preuves l'opinion de Diodore.

La sûreté individuelle étant le premier but de la législation, on condamnait à la mort celui qui la donnait à un autre, soit qu'il fût libre, ou esclave. Quiconque, pouvant sauver un homme des mains des assassins, ne l'avait pas fait, était puni comme homicide; et s'il se trouvait dans l'impossibilité absolue d'empêcher le meurtre, il était obligé de dénoncer le coupable sous peine d'être battu de verges, et de passer trois jours sans nourriture. De cette manière, tous les membres de l'état veillaient à la conservation les uns des autres, et chacun était intéressé à empêcher, ou à faire punir les actes de violence. Il ne pouvait y avoir de règlement politique plus sagement établi, pour engager les villes au maintien de la sûreté sur leur territoire, et à une surveillance rigoureuse pour tous les accidens qui pouvaient y survenir, que la loi qui obligeait la ville la plus voisine du lieu où on trouvait le cadavre d'un Egyptien ou d'un étranger, de quelque manière que l'accident eût eu lieu, de le faire embaumer, et de lui rendre les honneurs funèbres les plus pompeux.

*Lois pénales.*

*Homicide  
comment puni.*

Le père qui avait été assez dénaturé pour donner la mort à son fils, était condamné à tenir embrassé son cadavre pendant trois jours et trois nuits entouré d'une garde, et trouvait ainsi ses bourreaux dans les horreurs et dans l'opprobre de cette affreuse position. Le supplice du parricide était épouvantable: on enfonçait dans toutes les parties de son corps des morceaux de jonc bien affilés de la longueur d'un doigt environ, puis on le roulait dans un tas d'épines auquel on mettait le feu.

Le parjure était puni de mort comme un être détestable aux Dieux et dangereux à la société. On condamnait le calomniateur à la même peine qu'aurait subi l'accusé, s'il eût été coupable du

*Parjure.*

délit qui lui était imputé. Le législateur semblait s'être fait une loi de punir chaque crime dans la partie même du corps qui en avait été l'instrument : car, on coupait la langue à celui qui avait révélé un secret de l'Etat; les faux monnoyeurs, ceux qui s'étaient servi de faux poids, qui avaient contrefait le sceau du Prince ou celui d'un particulier, ou qui avaient commis tout autre délit de ce genre, avaient aussi les deux mains coupées : l'amputation des parties viriles était la peine du rapt et du viol. La femme enceinte, coupable d'un crime qui emportait la peine capitale, n'y était condamnée qu'après son accouchement.

*Jugement  
auquel  
les Égyptiens  
étaient  
assujétis  
après leur mort*

Nous croyons devoir mettre au rang des lois pénales le jugement auquel chacun était assujéti après sa mort. On sait que les anciens regardaient la privation de la sépulture comme le plus grand de tous les malheurs, et personne en Égypte ne pouvait se flatter d'obtenir cette honneur qu'en vertu d'un décret public et solennel. On trouve dans Diodore, que le tribunal d'où émanaient ces arrêts redoutables était composé de quarante juges, auquel on était obligé de notifier tous les décès, en indiquant le jour où l'on croyait pouvoir faire les funérailles de la personne décédée. Le tribunal s'assemblait aussitôt, et dès lors chacun avait la liberté d'accuser le défunt; s'il était convaincu d'avoir mené une mauvaise vie, on lui refusait les honneurs de la sépulture; et si au contraire sa conduite était irréprochable, on faisait son éloge funèbre, et il était inhumé avec pompe. Les Rois même, comme nous l'avons dit plus haut, n'étaient point exempts de cet usage qui remontait à la plus haute antiquité; le peuple révérait une loi dont l'action s'étendait au de là du tombeau, et ce sentiment précieux entretenait chacun dans la crainte salutaire de deshonorer sa mémoire ainsi que sa famille.

*Loi concernant  
les voleurs.*

Les lois égyptiennes étaient si simples, qu'en général, elles n'avaient pas besoin d'interprétation; mais il n'en était pas ainsi de la loi, ou plutôt d'une coutume qui avait force de loi, concernant les voleurs. Diodore nous apprend qu'en Égypte, tous les voleurs devaient se faire inscrire sur un registre public, et que lorsque quelqu'un réclamait une chose qui lui avait été volée, ils la restituaient, en retenant pour eux le quart que le législateur leur laissait, soit pour prix de leur adresse, soit pour punir la négligence de celui qui n'avait point su garder sa chose. Paw observe que Diodore devait s'apercevoir, que cette prétendue loi ne compre-

nait pas une foule de cas particuliers, qu'il était indispensable de porter au jugement d'un tribunal dont il ne parle nullement. Il ne faut pourtant, ajoute t'il, que réfléchir un moment sur un institution aussi bizarre, pour se convaincre qu'elle ne pouvait avoir lieu chez un même peuple, mais bien entre des peuples divers. Il est même probable que ce n'était point une loi, mais une simple convention entre les Egyptiens et les Arabes; dont on ne pouvoit réprimer les rapines toujours renaissantes avec leurs besoins. Ces voleurs même se repandirent en si grand nombre dans toute l'Égypte sous les Rois pasteurs, qu'on était forcé d'entrer en composition avec eux pour récupérer ce qu'ils avaient enlevé. Le même usage a encore lieu aujourd'hui avec les Arabes; et les Bédouins seraient bien contents d'avoir toujours le quart de ce qu'ils volent, car il leur arrive souvent de devoir donner pour la centième partie de leur prix, les perles et les pierres précieuses que le pillage d'une caravane fait tomber entre leurs mains. Nous nous sommes un peu étendus sur cette loi, parcequ'on avait eû peine jusqu'ici à imaginer quel pouvait en être l'objet.

On ne sait rien de précis sur l'époque à laquelle appartiennent les lois égyptiennes dont nous venons de parler, mais il est à présumer qu'elles sont tres-anciennes. Nous allons maintenant en rapporter quelque autres, en citant les monarques auxquels on les attribue. Sesostris dont le règne commença vers l'an 1659 avant J. C., qui se rendit le plus illustre des Rois d'Égypte par ses actions mémorables et par ses grandes entreprises, et qui passait dans l'esprit des Egyptiens pour avoir été instruit par Mercure même dans la politique et dans l'art de regner, fut celui qui divisa cette contrée en trente six noms ou départemens, dont il donna la direction à autant de personnes de sa confiance, lesquelles étaient chargées du recouvrement des impôts et de l'administration de toutes les affaires, chacun dans son département. Il distribua en outre, au rapport d'Hérodote, le territoire de l'Égypte en autant de parts qu'il y avait d'habitans, et donna à chacun d'eux une égale portion de terre, à la charge d'une redevance annuelle. Lorsque le Nil avait envahi ou endommagé la propriété de quelqu'un, le Roi, sur l'avis qui lui en était donné, faisait mesurer la portion du terrain qui competait au propriétaire, pour connaître la quantité dont elle avait été diminuée, et ordonnait que l'imposition fût réduite dans la proportion du terrain qui lui restait.

*Sesostris divisa  
l'Égypte en 36  
départemens.*

*Division  
des sujets  
en sept classes.*

*Partage  
des terres.*

Une autre institution politique digne de réflexion, est la division qu'avait faite Sésostris de la nation en sept classes différentes, dont chacune portait le nom de la profession qui la distinguait. Diodore n'en compte que cinq qui sont celles des prêtres, des gens de guerre, des pasteurs, des agriculteurs et des artisans : il est probable qu'il comprenait les deux classes manquantes, savoir celle des interprètes et celle des marins, dans quelque une des autres. Selon le même auteur, les terres étaient divisées en trois portions égales, dont l'une appartenait au Roi, l'autre aux prêtres et la troisième aux gens de guerre, et les agriculteurs prenaient ces terres à ferme pour une très-mince portion de leur produit : on trouve aussi dans plusieurs autres écrivains que les terres appartenantes aux prêtres et aux gens de guerre n'étaient point sujettes à l'impôt, ce qui fait dire à Millot (1), qu'on ne saurait guères comprendre sur qui il pouvait peser, et que ce serait employer son tems en pure perte, que de vouloir éclaircir toutes ces contradictions. Il nous semble cependant qu'elles disparaissent bientôt, si l'on réfléchit que ces lois, contrairement les unes aux autres, auront sans doute été faites à des époques bien antérieures, ou encore comme le prétend Goguet, dans des tems postérieurs à ceux dont nous parlons. Il s'en suivrait de là que les prêtres et les gens de guerre auront été exempts d'imposition, lorsque les terres étaient partagées entre tous les sujets ; et que quand elles étaient divisées en trois classes, dont une appartenait au Roi, il n'était pas nécessaire d'assujétir ces deux ordres à l'impôt, en ce que le domaine du Roi suffisait, non seulement aux besoins de la guerre et aux dépenses qu'exigeait la splendeur du trône, mais encore aux libéralités dont le monarque récompensait les hommes distingués par leur mérite, ce qui lui ôtait tout prétexte de charger le peuple d'impositions trop onéreuses.

*Les enfans  
exerçaient  
la profession  
de leurs pères.*

Cette division de la nation en différentes classes avait donné lieu à une autre loi qui obligeait les enfans à embrasser la profession de leurs pères ; et on punissait sévèrement ceux qui l'abandonnait pour se livrer à un autre. Cette loi ne nous paraît pas mériter tous les éloges qu'en ont fait Bossuet et Rollin, ni, d'un autre côté, le dédain avec lequel en ont parlé Millot et autres écrivains. Il faudrait une longue dissertation pour prouver à laquelle de ces deux opinions on doit s'arrêter, ce qui n'entre point dans

(1) *Éléments d'Histoire générale.*



notre objet. Qu'il nous soit pourtant permis d'observer, qu'en supposant même avec quelques-uns, qu'une pareille loi ne pût avoir d'autre effet en Europe, que de perpétuer les abus, de mettre un obstacle invincible aux progrès des arts et des sciences, d'éteindre l'émulation, et d'ensevelir dans l'oubli des talens qui auraient fait honneur à l'espèce humaine, ce fut néanmoins par suite de cette même loi, en vertu de laquelle les enfans héritaient de la profession de leurs pères, que l'Égypte porta son agriculture à un point où elle n'était encore jamais parvenue chez aucun autre peuple; que l'art d'élever les troupeaux y acquit le plus haut degré de perfection par l'avantage qu'elle procurait aux pasteurs de pouvoir comparer leur observations avec celles de leur pères, ainsi que par l'envie qu'elle faisait naître en eux de se surpasser les uns et les autres dans les moyens de propager leur bétail, et que c'est à elle qu'il faut rapporter une foule d'inventions particulières à ce peuple, dont chaque individu cherchait ainsi, dans le perfectionnement de son art, quelque moyen d'étendre les commodités de la vie et l'utilité du commerce.

Depuis Sésostris jusqu'à Bocchoris, dont le règne commença environ 762 ans avant J. C., les souverains qui se sont succédés sur le trône de l'Égypte n'ont rien fait de remarquable, ou, ce qui est plus probable, il n'en est resté aucun souvenir. On lit dans Homère et dans Hérodote qu'au tems de la guerre de Troie, l'Égypte formait déjà un état très-florissant; mais il ne nous est parvenu aucune relation sur les événemens qui ont eu lieu pendant ces neuf siècles, ni sur les actions des monarques qui ont régné durant ce long intervalle. Ces ténèbres s'éclaircissent à l'époque de Bocchoris qu'on regarde comme celui qui fixa les droits de la souveraineté, ainsi que la forme des contrats et des conventions, et qui établit les premières lois sur le commerce. Selon ces lois, tout prêt d'argent, non constaté par un reçu de celui auquel il avait été fait, était déclaré nul, lorsque celui-ci venait à jurer de n'avoir point contracté cette dette; et dans le cas où la dette était reconnue, l'intérêt ne pouvait jamais excéder le capital. Avant Bocchoris, les lois donnaient au créancier le droit de faire emprisonner son débiteur, et l'histoire nous apprend, qu'en montant sur le trône, Sésostris paya les dettes d'un grand nombre d'individus qui étaient détenus dans les prisons à l'instance de leurs créanciers. Bocchoris abolit cet usage, et prescrivit que les poursuites

*Lois  
de Bocchoris.*

pour le remboursement d'un prêt, ne pussent s'exercer que sur les biens du débiteur, et non contre sa personne.

*Loi sur  
le commerce,  
attribuée  
à Asichis.*

Hérodote fait mention d'une loi fort singulière au sujet du prêt, au moyen de laquelle Asichis, qu'on croit en être l'auteur, se proposait de donner plus de sûreté au commerce, et plus de faveur au cours et à l'intérêt de l'argent. Tout le monde sait que les Egyptiens étaient dans l'usage de faire embaumer leurs morts, que la plupart d'entre eux conservaient dans des appartemens destinés à cet effet. Or la loi dont il s'agit permettait à un débiteur d'engager le cadavre de son père, en le déposant entre les mains de son créancier, sous peine néanmoins, en cas de mort avant de l'avoir retiré, d'être privé lui même des honneurs de la sépulture; et comme il n'y avait pas de peine plus infamante que celle là pour un Egyptien, il se trouvait ainsi obligé à la restitution par l'intérêt qui le touchait le plus.

*Si Sabacos  
a été un  
des législateurs  
de l'Égypte.*

Peu de tems après le règne des monarques dont nous venons de parler, l'Égypte essuya une de ces catastrophes qui menacent tôt ou tard tous les empires; Sabacos Roi d'Éthyopie en fit la conquête, et y régna environ 50 ans. Quelques-uns le mettent au nombre des législateurs de ce pays pour y avoir aboli, dit on, la peine de mort, et ordonné que les coupables qui l'auraient encourue seraient employés aux travaux publics, persuadé que ce genre de supplice qui lui paraissait non moins propre à réprimer qu'à punir les délits, serait d'un plus grand avantage pour l'état.

*Lois de  
Psammitique  
sur la liberté  
du commerce.*

Au bout de quelques années, Psammitique fit de grands changemens dans les anciennes maximes du gouvernement. Jusqu'alors l'Égypte avait été fermée aux autres peuples, et il n'y avait que la ville de Naucrâte où il leur fût permis d'aborder et de faire le commerce; Diodore assure même que tout étranger qui était surpris ailleurs, ou même sur les côtes, était mis à mort ou fait esclave. Psammitique ouvrit les ports au commerce de toutes les nations, favorisa la navigation dans ses mers, accorda beaucoup de privilèges à ceux qui voulaient s'établir en Égypte, et montra une prédilection particulière pour les Grecs, auxquels il était redevable de son salut. Non content de les avoir récompensés généreusement, il leur donna des terres pour les engager encore d'avantage à se fixer dans ses états: il les chargea de l'éducation de plusieurs jeunes égyptiens, en leur recommandant de les instruire dans la langue grecque: il voulut même que ses propres

enfants fussent élevés à leur manière, et il passa des traités d'alliance avec les Athéniens et autres peuples de la Grèce.

Amasis fit encore plus en faveur des Grecs, en leur permettant d'élever en certains lieux des temples et des autels. On croit que c'est lui qui acheva de donner au gouvernement une forme politique, et il est regardé comme l'auteur d'une loi qui obligeait chaque individu à déclarer tous les ans son nom, sa profession et ses moyens de subsistance; celui qui manquait à cette obligation, qui avait fait une fausse déclaration, ou qui ne justifiait pas d'avoir des ressources honnêtes pour exister, était puni de mort. Sans doute que la rigueur de cette loi était poussée à l'excès, mais son objet ne pouvait être mieux vu, car elle tendait à bannir l'oisiveté, la fraude et autres vices semblables, en rendant chaque citoyen responsable de ses actions à la patrie. Solon, ou peut-être avec plus de raison et de vraisemblance, Dracon qui lui était antérieur de quelques années, établit une semblable loi à Athènes du tems de Psammenite fils d'Amasis. Vint ensuite Cambise qui renversa cette monarchie, et en fit une province du vaste empire des Perses.

*Autres  
lois d'Amasis.*

L'attachement des Rois d'Égypte aux mœurs antiques n'ayant duré que jusques à cette époque, ou pour mieux dire, jusqu'au règne de Psammitique, c'est dans les tems qui l'ont précédée qu'on doit chercher leurs anciens usages dans toute leur pureté, ainsi que ceux qui concernaient l'habillement de ces monarques, et les attributs de leur souveraineté. Avant de nous entretenir de ces objets, nous croyons devoir rapporter une observation de Plutarque, (*de Iside et Osiride*), c'est que dans un temple de Thèbes, il y avait une inscription sur un pilastre, qui portait des imprécations et des malédictions contre le premier prince qui aurait introduit le luxe parmi les Égyptiens. On voit en effet par les cérémonies qui se pratiquaient à l'inauguration de ces monarques, que leur cour n'étala jamais ce faste insultant qui caractérise les despotes de l'orient, car ils en auraient sûrement fait pompe dans cette occasion. Dans les tems les plus reculés, le sacre des Rois se faisait à Thèbes, mais depuis, cette cérémonie se célébrait à Memphis: on y voyait, dit on, le Monarque portant le joug du Bœuf Apis, avec un sceptre qui, selon Diodore, avait la forme de la charrue thébaine, et on le conduisait dans cet équipage par un des quartiers de la ville. Le même historien rapporte que les premiers Rois d'Égypte prenaient pour vêtement des peaux de lion, de

*Inauguration  
des Rois  
d'Égypte.*

*Habillement  
des anciens  
Rois.*

taureau, de dragon et autres animaux, afin de rendre leur aspect plus terrible, et que la tête de l'animal leur servait de coiffure. Qui sait que de cet usage ne soit point dérivé celui qu'avait adopté ce peuple, de représenter ses dieux avec des têtes d'animaux comme nous le verrons bientôt? Cette idée n'est peut-être pas très-éloignée de la vérité.

On lit dans le II.<sup>e</sup> livre d'Hérodote, où il est parlé des douze Rois qui gouvernaient l'Egypte dans les premiers tems, que les monarques égyptiens portaient un casque d'airain au lieu de diadème. Martini nous semble être dans l'erreur, lorsqu'il dit dans ses notes à Lens, que cet usage n'étant pas général, il ne conseillera pas à un artiste de le prendre pour modèle, car s'il s'agissait de représenter un Roi de ce tems là, il faudrait bien lui donner le costume usité à cette époque. Le sceptre royal était une espèce de bâton ordinairement surmonté d'une tête d'oiseau, ou de quelque autre animal, comme on le voit à la fig. 1 de la planche 8, qui a la forme d'une charue égyptienne, fig. 2. Le n.<sup>o</sup> 3 a été copié avec l'exactitude la plus scrupuleuse, sur une figure colossale qu'on voit sculptée sur un mur de Tentyre: ce bâton augural, ou sceptre, ressemble par le haut à la tête d'une huppe, et se termine toujours par deux pointes. La statue de Sésostris, qu'on voyait encore du tems d'Hérodote sur la route d'Ephèse à Phocas, ainsi que sur celle de Sardes à Smyrne, représentait ce conquérant à la manière des Egyptiens et des Ethiopiens, tenant un javelot d'une main, et de l'autre un arc, et sur sa poitrine était écrit dans la direction d'une épaule à l'autre: *j'ai conquis ce pays par la force de mon bras*. Dans la suite des tems, ces Rois auront peut-être porté, le jour de leur sacre, les ornemens dont parle le même Scholiaste de Germanicus, c'est à dire une tunique très-simple, un collier, un sceptre et un diadème fait de serpens entortillés qui auront peut être été d'or, et dont on croit que Titus se décora lui même, lorsqu'il assista à Memphis, avant d'être Empereur, à la consecration du Bœuf Apis.

Hérodote nous apprend dans le livre que nous venons de citer, que la cuirasse du Roi Amasis était faite d'un tissu de lin, dont chaque fil était composé de trois cent soixante autres fils très-fins: et Joseph dit dans ses antiquités, que le manteau des Rois d'Egypte était de pourpre.

*Opinion  
erronée  
de Martini.*





On voit d'après tout ce que nous venons de dire, que les particularités de ces anciens usages nous sont fort peu connues, et que par conséquent nous ne pouvons rien faire de mieux que de consulter les monumens qui nous restent, pour y chercher la vérité qu'il n'est guères possible de découvrir dans les relations confuses des historiens de l'antiquité.

Nous observerons d'abord que l'habillement des Dieux, des Rois et des prêtres égyptiens était à peu près le même, ce qui ne permet guères de déterminer avec précision le caractère de chaque personnage. Bianchini, dans son *Histoire universelle*, pense que les figures avec le bonnet, qu'on voit sculptées sur l'obélisque qui est devant l'église de St. Jean de Latran, sont des images des Rois d'Égypte, et Lens n'hésite point à regarder ce bonnet comme le casque royal : il a néanmoins préféré, dans le dessin qu'il en a donné, la forme de celui que représente la fig. 4 de la planche 8, et qu'il a copié sur l'obélisque du champ de Mars. On ne verra pas sans intérêt, à propos de cette coiffure, la tête du triomphateur, fig. 5, que Denon croit être le portrait véritable du protagoniste qui figure en divers endroits du grand bas-relief de la planche suivante. Le monument, fig. 6 de la planche 8, et qui est celui dont Winchelmann donne la description sous le n.º 79, vol. 2 de ses *Monumens inédits*, est une sculpture égyptienne du style le plus antique. C'est une table de granit rouge, sur les deux côtés de laquelle sont gravées deux figures assises qui se ressemblent parfaitement, si ce n'est que l'une est mâle, et l'autre femelle avec un vêtement qui lui descend jusqu'aux pieds, et sous lequel paraissent des mamelles très-saillantes. La première de ces deux figures a pour coiffure un bonnet rond qui est plus large par le haut, comme les bonnets que portaient les anciens Rois et prêtres de Perse. Ce bonnet est entouré d'une petite bande, qui ressemble à un serpent, dont on voit même la tête sur celle de la fig. 7 dont nous parlerons bientôt. Diodore, dans son livre 3, dit que cette coiffure était ordinairement celle des Rois d'Égypte : c'est pourquoi il se pourrait bien que cette figure représentât l'image de quelqu'un de ces Rois, et que celle qui est sur le revers de la table fût celle de la Reine ; du moins on peut en déduire une nouvelle preuve que le vêtement de ces monarques ne différait point de celui de leurs Dieux, car on sait que les deux ornemens pyramidaux qui s'élevaient sur le bonnet en forme d'ailes, étaient portés par leur Dieu créateur

Cnef, qui était représenté sous une forme humaine, ayant un sceptre à la main, et une ceinture autour des reins.

Nous sommes encore redevable au voyage de Denon en Egypte d'avoir aujourd'hui des connaissances plus étendues à ce sujet. Le bas-relief dont nous venons de parler, planche 9, qui est sculpté sur les murs intérieurs d'un des plus beaux portiques qui décorent la principale cour du temple, ou du palais qu'on voit dans la partie occidentale de Thèbes, près le bourg de *Medinet-Abou*, offre, au dire de ce savant, l'image du triomphe d'un Roi d'Egypte, qui sera peut être, Sesostris, Ossimande, Memnon ou quelqu'autre Roi conquérant qui a régné à Thèbes. Nous n'entreprendrons point d'examiner si ce morceau de sculpture représente réellement le triomphe d'un Roi, ou s'il retrace plutôt, comme il nous semble, l'image d'une pompe sacrée en l'honneur d'Osiris, qu'on y voit en plusieurs endroits assis sur le trône avec ses emblèmes, et figuré sous les diverses formes que nous indiquerons lorsqu'il sera question de cette divinité. Ce qui importe à notre objet, et nous paraît plus digne d'être remarqué maintenant, c'est de voir reproduite ici en plusieurs endroits la figure du héros ou du Roi, qui précède toujours l'image des divinités, et qu'on distingue au génie tutélaire qui voltige au dessus de sa tête. On voit dans toutes ses particularités l'habillement de ce Roi à la fig. 7 de la planche précédente, qui a été exactement copiée sur l'original dans le temple de Cnef à Eléphantine; sa tête est ceinte d'une bandelette comme dans la figure que nous avons décrite auparavant: il a un collier qui était probablement d'acier damasquiné en or, autant qu'on peut le conjecturer par d'anciens fragmens de semblables colliers: il porte des bracelets et une ceinture avec une agrafe en forme de tête, qui sert à relever le bas du vêtement: de la ceinture pend une espèce de frange qui se termine en figures de serpens, il a une queue qu'on croit être une marque distinctive de divinité, et sa chaussure est simple. On voit par les figures du bas-relief représenté à la planche 9, que les Rois portaient à ces sortes de cérémonies, ainsi que les prêtres et les initiés une grande robe blanche d'une gaze transparente, à travers laquelle on distinguait, non seulement les formes du corps, mais encore la couleur des vêtements qui étaient dessous.

L'image de ce triomphe ou pompe sacrée, sert en outre à nous donner une idée vraie du trône sur lequel siégeaient ordinairement les Rois d'Egypte, et l'on en voit un autre encore plus riche d'or-





6. 2. an-on incl-







nemens, mais fait dans le même goût, au milieu de la Table Isiaque, sur lequel est assise la déesse Isis qui en est la principale figure, et dont nous donnerons le dessin à l'article de la religion. Nous citons cette Table par surcroit, comme nous le ferons encore par la suite, malgré les doutes qui ont été élevés par quelques-uns sur son antiquité. Le lion, le sphinx, l'épervier et le serpent, qui sont les emblèmes de la force, du mystère, de la vitesse et de la prudence, décorent le trône sur lequel est assis le héros, ou plutôt la grande divinité de Thèbes, comme semblent le démontrer les attributs dont elle est ornée. Les palmes et autres enseignes qu'on voit à l'entour, sont les emblèmes de la victoire et de la paix. Le guerrier n.º 8 de la planche 8, menaçant un groupe d'esclaves qu'il tient enchaînés, a été copié sur les sculptures du temple de Philé: Denon a vu souvent cette figure représentée sous des formes gigantesques, à côté de la porte des temples et des palais des Rois, laquelle paraît être l'emblème de la force ou du pouvoir attaché à la divinité ou à la souveraineté.

Tels sont les momumens qu'il nous a été possible de consulter, et qui nous ont paru les plus propres à donner une juste idée des usages antiques, particuliers aux premiers Rois d'Égypte. Ces usages durent se conserver dans toute leur intégrité pendant plusieurs siècles, chez un peuple qui avait autant de respect que les Égyptiens pour les institutions de ses ancêtres, et qui tenait si fortement, dit Bossuet dans son Discours sur l'histoire universelle, à ses anciennes maximes, qu'il ne cessa point d'y être également attaché, même sous le joug tyrannique de ses conquérans. Mais le tems qui change et détruit tout insensiblement, ne permit pas que cette nation restât toujours la même; elle finit, comme nous l'avons remarqué plus haut, par annuler elle-même, sous ses derniers Princes, quelques-unes de ses lois fondamentales, en accueillant les Grecs dans son sein, et en ouvrant enfin ses ports à tous les étrangers. Ces innovations, jointes à la haute estime que ses Rois avaient conçue pour les Grecs et pour leur culte, introduisirent chez elle des mœurs jusqu'alors inconnues. Mais quels changemens ne dut elle point éprouver, lorsqu'elle passa sous la domination des Perses qui, non contents de l'avoir privée de ses souverains, et des lui avoir imposé un joug insupportable, outragèrent encore son culte, insultèrent à ses lois, et se firent un jeu de tous ses usages? Il est vrai que les Égyptiens nourrirent toujours en eux le dessein de se soustraire à cette

*Les Égyptiens  
attachés à leurs  
anciens usages.*

*Ils y dérogent  
en quelques  
points.*

*L'Égypte  
sous le  
gouvernement  
des Perses.*

cruelle servitude, et qu'après diverses révolutions ils parvinrent enfin à relever leur monarchie (1), mais ce changement fut de courte durée, l'Égypte retomba sous le joug des Perses qui en firent une province de leur Empire, et elle resta dans cet état jusqu'au renversement de cette dernière monarchie par Alexandre, que les Égyptiens accueillirent avec transport comme leur libérateur.

*D'Alexandre  
le Grand:*

Alexandre entra en Égypte en pacificateur, et à peine arrivé à Memphis, il offrit de pompeux sacrifices, non seulement aux Dieux de la Grèce, mais encore au Bœuf Apis; il fit construire le beau port et la ville d'Alexandrie, la plus belle de toutes celles auxquelles il donna son nom: il désigna lui même le nombre des temples, ainsi que les divinités auxquelles ils devaient être consacrés, et assigna en outre un vaste emplacement sur un lieu éminent pour la construction d'un temple à l'Isis égyptienne. Ce monarque ayant résolu de laisser à ce peuple la liberté de vivre selon ses lois et ses anciens usages, il choisit dans son sein deux personnages des plus distingués pour être l'un et l'autre présidents de la province, et établit ensuite des commandans en divers lieux, ce que firent également les Romains long tems après lui.

*Des Ptolomées.*

De toutes les provinces conquises par Alexandre, et qui furent partagées après sa mort entre ses successeurs, l'Égypte fut la moins sujette à changer de maîtres. Une famille, qui se vantait de descendre d'Hercule, la gouverna pendant trois siècles, et Ptoloméé Lagus qui en fut le premier souverain, y régna avec tant de sagesse, de modération et de justice, qu'on venait même de l'Asie et de l'Europe chercher la paix et la sûreté sous son heureux gouvernement. Il conserva sur le trône l'amour de la simplicité et une grande familiarité avec ses sujets. Alexandrie, qu'il choisit pour sa ré-

(1) Les Égyptiens se revoltèrent sous les regnes de Darius Hystaspe, d'Artaxerxès Longue-main et de Darius Notus. Sous ce dernier, Amirté le Sayte chassa les Perses de l'Égypte, et parvint à se faire Roi: son fils Pausiris lui succéda, du consentement même des Perses, et malgré que les Égyptiens fussent encore tributaires de ces derniers, ils trouvaient du soulagement à être gouvernés par un des leurs. Pausiris eut pour successeurs d'autres Rois de la même nation, qui parvinrent même à s'affranchir tout à fait de la domination des Perses; mais cet état ne dura que peu d'années, et finit avec Nectanebo qui, vaincu par eux, se réfugia en Ethiopie, laissant de nouveau l'Égypte en proie à ses anciens maîtres.

sidence, et qui fut aussi celle de ses successeurs, devint la ville du monde qui approchait le plus de Rome par sa beauté, par ses richesses et par son étendue. C'est lui qui, sur le dessin de Sostrate de Gnide, fit élever la fameuse tour du Phare, et transporter de Pont à Alexandrie la statue de Sérapis, en l'honneur duquel on bâtit dans la suite un temple digne de la grandeur de cette capitale, et qui du nom de cette divinité, jusqu'alors inconnue aux Egyptiens, fut appelé *Serapeum*. Tout le monde sait qu'il existait à Alexandrie une bibliothèque célèbre, que Tite Live a cité justement comme un monument insigne de l'opulence et du zèle des Ptolomées pour le progrès des sciences. Ptolomée Philadelphe fils du précédent, à son avènement au trône par suite de l'abdication de son père, donna à ses peuples la fête la plus magnifique dont il soit parlé dans l'antiquité : ce monarque se distingua particulièrement par son amour pour les arts et les sciences, il institua des écoles et des académies, et eut l'honneur d'avoir à sa cour un Callimaque, un Théocrite et autres savans illustres : l'Égypte devint en outre, sous le regne des trois premiers Ptolomées, le centre du plus grand commerce qui se fût fait jusqu'alors dans l'ancien continent. Ptolomée Evergètes, fut le dernier de cette race qui montra de la modération et quelques vertus ; les autres furent presque tous des princes débauchés et méchans. Ce fut lui qui reprit sur les bords du Tigre, les anciennes idoles de l'Égypte qui avaient été emportées par Cambise, et qui les remplaça dans leurs temples.

La fameuse Cléopâtre, fille de Ptolomée Aulètes, qui hérita le sceptre, conserva toujours sur le trône, dans l'excès de ses passions, dans la satiété des plaisirs et au milieu d'un luxe sans exemple, un goût particulier pour les sciences et les arts ; elle remplaça la célèbre bibliothèque qui avait été quelques années auparavant la proie des flammes, et fut puissamment secondée en cela par Antoine, qui lui fit présent de celle de Pergame, composée de plus de deux cent mille volumes. Le même Antoine ne put contenir son admiration à la vue des richesses immenses, et surtout de la multitude des coupes d'or garnies de pierres précieuses et travaillées par les plus habiles artistes, qui brillaient de toutes parts à la cour de cette Reine fastueuse.

Les monarchies grecques de l'Europe et de l'Asie, fondées par les Rois de Macédoine, avaient déjà cédé à la fortune de Ro-

me, et la dynastie des Ptolomées seule brillait encore, mais comme un flambeau dont la lumière redouble d'éclat au moment de s'éteindre. Le règne de Cléopâtre avec laquelle finit le Trône de l'Égypte, en nous offrant des scènes brillantes, instructives et surprenantes, forme la dernière époque qui puisse nous intéresser dans l'histoire de ce pays.

*Usages  
des Ptolomées.*

L'attention d'Alexandre et de ses successeurs en Égypte à se conformer aux usages de cette nation, n'empêcha pas qu'ils n'y portassent aussi les leurs avec leur langage. Ce mélange de lois et de coutumes produisit un caractère mixte qui, tenant du vainqueur et du vaincu, n'était cependant celui de l'un ni de l'autre. Bossuet observe dans le discours que nous avons cité plus haut que, quoique les Égyptiens eussent conservé beaucoup de leurs anciens usages sous le gouvernement des Ptolomées, les mœurs grecques et asiatiques se confondirent tellement avec celles du pays, que bientôt il ne fut plus possible d'y reconnaître l'ancienne Égypte. Notre dessein étant de faire connaître d'abord les usages particuliers aux Rois qui gouvernèrent cette nation à l'époque dont nous parlerons, nous commencerons par rapporter ce que dit Flore à cet égard.

Cet écrivain nous apprend donc (IV, cap. 2) qu'Antoine pour complaire à Cléopâtre, se conforma aux usages des Rois d'Égypte, en portant un sceptre d'or, un glaive pendu à son côté, un vêtement de pourpre enrichi de pierres précieuses d'une grandeur prodigieuse, et un diadème. Voilà donc déjà les Ptolomées habillés autrement que les anciens Rois Égyptiens, et se rapprochant des usages des Rois de la Grèce et de Perse. On n'a guères d'autre modèle sur qui l'on puisse se former une idée précise de l'entier habillement de ces souverains. On trouve dans les anciens monumens une figure en habit de guerrier, qu'on croit représenter Ptolomée Evergetes, ( planche 10, fig. 13 ) de laquelle nous parlerons ailleurs. L'histoire des Ptolomées par Vaillant, établie sur le témoignage des monnaies frappées sous chacun de ces règnes, ainsi que l'ouvrage précieux de l'Iconographie de l'antiquité publié à Paris par notre illustre compatriote M.<sup>r</sup> Visconti, nous fourniront des notions intéressantes, pour déterminer, au moins en partie, quelles étaient les marques distinctives de la dignité de ces monarques; et sans prétendre faire de cet ouvrage un *Museum* d'antiquités, nous ne négligerons point de faire connaître dans cette







A. Rancati. f

vue certaines monnaies et quelques médailles dont ces deux savans antiquaires ont donné l'explication.

La fig. 1 de la planche ci-dessus représente Ptolomée I.<sup>er</sup> Soter avec le diadème dont il ceignit son front pour la première fois, après avoir perdu la bataille navale à Chypre; l'égide à écailles ornée de serpens couvre sa poitrine, et l'on voit au revers de la médaille l'aigle de Jupiter tenant la foudre dans ses serres, image qui fut prise ensuite par les Rois d'Égypte, pour le type ordinaire de leur monnaies. La tête de Bérénice femme du même Soter, fig. 2, montre la chevelure frisée à boucles parallèles dont la mode fut fort en vogue en Égypte après la conquête de ce pays par les Grecs, comme l'attestent plusieurs monumens. La fig. 3 est un portrait en pied qu'on croit être celui de cette Reine, et qui a été copié sur un bas-relief en marbre presque tout blanc, et de style antique, trouvé sous terre à Tivoli: on l'y voit en acte d'offrir sa chevelure à Venus Arsinoë, après le retour de son epoux Evergètes (1). L'habillement de Ptolomée Philadelphie se distingue sur le beau camée représenté au n.<sup>o</sup> 4, et dont nous donnerons l'explication à l'article de la milice égyptienne. Le n.<sup>o</sup> 5 offre l'image d'Arsinoë femme et sœur du même Philadelphie, ayant sa coiffure surmontée du même ornement qui pare la tête de Junon et des autres Déesses dans les monumens, et sa chevelure voilée par derrière. On reconnait Ptolomée, fig. 6, à sa couronne radiuse, laquelle était l'attribut ordinaire des Rois qui prenaient le titre d'*Epiphanes*, ou Dieux qui se manifestent aux mortels. Ptolomée VIII, fig. 7, joint au diadème la même couronne, et porte le trident de Neptune sur l'épaule gauche (2). Ptolomée IX, fig. 8, le premier des Rois d'Égypte qui prit le nom d'Alexandre, était représenté, ainsi que sa mère Cléopatre, la tête surmontée de celle d'un éléphant. Ptolomée XI, fig. 9, a le front ceint d'une cou-

(1) Voy. Choix des monumens les plus remarquables etc. *Rome*; Bouchard et Gravier 1788, vol. 2 in f.<sup>o</sup>, planche 151, tom. 2.<sup>o</sup>

(2) Il est bon d'avertir ici Mrs. les Artistes de l'observation judicieuse faite par Mr. Cattaneo savant peintre et directeur du Cabinet des médailles de cette ville, qui est, que ces Rois ne portaient point une couronne à rayons, comme on pourrait le croire d'après les portraits qu'on en voit, mais que cette couronne n'était qu'un attribut que leur conféraient les peuples, ou qu'ils prenaient d'eux mêmes, comme l'emblème de leur apo théose.

ronne de laurier, sans doute par allusion à sa passion pour les fêtes et les concerts; les fleurs de lis ou de coloquinte dont ses cheveux sont entrelassés dans la médaille, fig. 10, donnent une idée encore plus précise du caractère de ce Prince, qui eut la superstition de faire imprimer sur ses membres, à l'exemple des devots les plus stupides, la figure de ces fleurs, ainsi que celle de la timbale de Cibèle. Ptolomée XII a sur sa tête les attributs de Bacchus: il est couronné de lierre et porte un thyrses sur l'épaule. Voy. fig. 11.

Le portrait de Cleopatre se voit parfaitement dans l'effigie du tétradrage représenté au n.º 12, et qui fut sans doute frappé à Alexandrie environ 33 ans avant l'ère chrétienne. Sa chevelure ajustée avec art est ceinte d'un diadème, et ses épaules sont recouvertes d'un manteau orné de grosses pierres précieuses: l'exergue indique son nom et ses titres: *La Reine Cléopatre nouvelle Déesse*, ou p'utôt, *nouvelle Isis*, dit Visconti, parce que Isis, était par excellence la Déesse de l'Égypte. Cleopatre se montrait quelquefois en public avec les attributs d'Isis, vêtue d'une longue tunique à plis ou rayée: d'autre fois aussi, soit esprit de religion ou de coquetterie, elle prenait l'ajustement de Diane avec le carquois, comme on le voit par une médaille qui fut probablement frappée à Copte, et dont Vaillant a donné le dessin dans son histoire des Ptolomées. Appien dans son 2.º livre des guerres civiles § 102 atteste que, plus de deux siècles après la mort de cette Reine, on voyait encore la statue que Cesar lui avait fait consacrer dans le temple de Venus.

*Gouvernement  
des Romains  
en Égypte.*

*Description  
de Strabon.*

L'Égypte étant devenue une conquête des Romains par la mort de Cleopatre, les Empereurs y envoyèrent des Prefets de leur confiance pour la gouverner. Strabon, dans son livre XVI nous donne une idée de ce gouvernement. « L'Égypte, dit il, paye un tribut assez considérable, et le gouvernement en est toujours confié à des hommes sages qui y sont envoyés, un de-quels y fait les fonctions de Vice-Roi ayant sous lui un conseiller, dont les attributions en matière judiciaire sont très-étendues. Une autre, sous le nom de *raison propre*, est chargé d'aller à la recherche des choses qui n'ont point de propriétaire, et qui sont par consequent dévolues à l'Empereur. Après ces magistrats, viennent les affranchis de Cesar et les intendans qui ont l'administration de toutes les affaires grandes et petites. Parmi les magistrats du pays, il y a dans chaque ville un interprète qui revêt la pourpre, veille à tout ce qui peut être

utile à la ville et y jouit des premiers honneurs ; un écrivain chargé d'enregistrer tout ce dont il importe de conserver le souvenir ; un grand juge , et un capitaine de nuit. Ces magistratures existaient de même sous les Rois ; mais les vices de ces souverains et les iniquités de leur gouvernement étaient une cause perpétuelle de désordres : c'est pour cela que Polibe qui avait été témoin de cet état de choses l'avait tant en horreur. Les Romains firent tout ce qui dépendait d'eux pour la réforme des abus et le rétablissement de l'ordre , en créant des capitaines dans chaque arrondissement , des présidens de provinces appelés Nomarques , et des chefs de population qui portaient le nom d'Ethnarques ; auxquels cependant on ne confiait guères que des affaires de peu d'importance. Cicéron nous indique dans une de ses oraisons quel était le revenu de l'Égypte , en nous apprenant que les impositions qui se payaient à Aulètes père de Cleopatre , se montaient à douze mille cinq cent talens. Si , malgré l'insondiance et les dissipations de ce monarque , l'Égypte donnait un revenu aussi prodigieux , que ne doit elle pas rapporter , aujourd'hui que les choses y sont réglées avec tant de soin , et que le nombre des foires avec les Indiens et les Troglodites a été si considérablement augmenté ? Autrefois il n'y avait pas vingt navires qui osassent franchir le golphe arabe , ni se faire voir hors du détroit , tandis qu'aujourd'hui il en sort de nombreuses flottes qui vont jusqu'au fonds de l'Éthiopie et dans l'Inde , d'où elles rapportent en Égypte les marchandises les plus précieuses , qui de là s'expédient en divers autres lieux ; ces marchandises viennent ainsi à payer deux droits , l'un à leur entrée , et l'autre à leur sortie , et comme celles qui ont le plus de valeur n'ont de débit qu'ici , il s'ensuit que le produit qu'on en retire est d'autant plus considérable qu'elles ont plus de prix. Tel est la relation que nous donne Strabon , de l'administration , des revenus et du commerce de l'Égypte sous le gouvernement des Romains.

Le premier gouverneur qu'envoya Auguste dans cette province fut Gallus , dans la conduite duquel il s'en faut bien qu'on aperçoive ce caractère de modération , qu'on exigeait , au dire du même écrivain , dans ceux qui y étaient destinés : car ce même Gallus , chevalier Romain , à qui Virgile a dédié sa dixième et dernière Églogue , est connu pour s'y être fait au contraire détester par les abus de son autorité. Les villes les plus riches de l'Égypte , entre autres celle de Thèbes , furent dépouillées par lui de tout

*Gouvernement  
tyrannique  
de Gallus*

ce qu'elles avaient de plus précieux, et leurs habitans écrasés d'impôts: on reconnaissait moins en lui la réserve d'un magistrat que l'orgueil d'un monarque absolu; il se faisait ériger des statues dans les places publiques, et voulait que son nom et tous ses gestes fussent gravés sur les pyramides; enfin il poussa ses extravagances et ses excès à un tel point, qu'Auguste se vit obligé de le rappeler et de le noter d'infamie. Il paraît que la politique de cet Empereur et de quelques-uns de ses successeurs était de ne rien changer aux usages de ce peuple, et de lui conserver, au moins en apparence, l'ancienne forme de son gouvernement. On voit l'aigle des Ptolomées sur une pièce de monnaie de César Auguste qui a été frappée à Alexandrie. Une autre monnaie dédiée à l'Empereur Adrien par la ville de Busiris, présente à son revers l'effigie d'Osiris, dont le culte était singulièrement en honneur dans cette ville: il y est représenté avec un long manteau, ayant des fleurs de lotus sur la tête, et tenant de la main droite un cerf, symbole de la rapidité du soleil dans son cours apparent, et dans la gauche la lance de la divinité, fig. 14, planche 10. On reconnaît dans une troisième monnaie la ville d'Alexandrie sous la figure d'une femme vêtue selon l'usage du pays: sa tête est surmontée de celle d'un éléphant, et elle tient dans la main droite une couronne qu'elle présente à l'Empereur Othon, voy. la fig. 15 de la même planche. On trouve dans l'ouvrage de Vaillant diverses autres pièces de ce genre; nous nous bornerons à celles dont nous avons donné le dessein dans cette même planche, comme étant suffisantes à notre objet.

Mais ce qui a contribué le plus au changement total des rites et des usages de l'Égypte, ce sont les dissensions religieuses, les révoltes et les guerres civiles, dont elle a été le théâtre. Les événemens qui y ont amené à différentes époques cette prodigieuse diversité de mœurs sont tellement dépendans les uns des autres, et si étroitement liés entre eux, qu'on ne peut se dispenser de rapporter ici les principales causes qui ont altéré les traits primitifs de cette nation, au point de ne pouvoir presque plus la reconnaître dans les Égyptiens d'aujourd'hui.

*Révolte  
des Juifs  
à Alexandrie  
sous Trajan.*

Tandis que la plupart des peuples, sous le règne de Trajan, secouaient de toutes parts le joug des Romains, les Juifs se soulevèrent à Alexandrie et dans toute l'Égypte dont Lupus était alors gouverneur, non seulement contre les Romains, mais même con-

tre les habitans du pays. S'étant rassemblés en nombre considérable, ils commirent des désordres horribles, et taillèrent en pièces tous ce qui se presenta pour les disperser. Les Egyptiens échappés de ce carnage se réfugièrent à Alexandrie où ils massacrèrent tous les Juifs qui y habitaient. Les Juifs de Cyrène, brûlant venger leurs frères, entrèrent en Egypte en commettant partout d'affreux ravages et des cruautés inouies, ce qui détermina Trajan à y envoyer Marcius Turbone qui tenta de les détruire dans une bataille rangée, mais ce ne fut que sous l'Empereur Adrien qu'ils furent entièrement défaits. Denis d'Alexandrie donne à penser que vers l'an 262, Macrin se fit déclarer Empereur de l'Égypte, et que ce fut pendant son usurpation qu'eurent lieu ces déchiremens, qui rougirent de sang humain les eaux de la mer, et encombrèrent de cadavres le lit du Nil. Diocletien reconquit l'Égypte sur Achilleus qui s'y était fait proclamer Empereur vers l'an 296, et l'occupa en cette qualité pendant l'espace de six ans, comme on le voit par ses monnaies. L'Empereur Romain marcha contre lui en personne, le battit, et l'ayant eu en son pouvoir, il le fit mettre à mort avec les autres chefs de la révolte; puis il remplit l'Égypte de meurtres et de proscriptions, et livra, au rapport d'Orosius, la ville d'Alexandrie au pillage et à la fureur de ses troupes. On trouve même dans quelques écrivains, qu'il fit rechercher avec le plus grand soin et brûler publiquement tous les anciens livres égyptiens qui traitaient de chimie, dans la crainte que ce peuple n'y trouvât l'art de s'enrichir, et ne fut tenté de secouer le joug une autrefois. Il fit détruire de fond en comble les villes de Busiris et de Coptes dont les habitans s'étaient ligués avec Achilleus. Cependant Zonara est d'avis que la destruction de ces deux villes par le même Empereur eut lieu quelque tems avant la révolte d'Achilleus, pour avoir cherché l'une et l'autre à s'affranchir de la puissance romaine. Dioclétien céda ensuite une partie de l'Égypte aux Nubiens qui faisaient de fréquentes incursions sur les terres voisines d'Oasis, mais à condition qu'ils s'opposeraient aux invasions des Blémiens et autres peuples barbares du côté de l'Éthiopie. Eumène nous apprend que le même Empereur fit bâtir un fort dans une île du Nil aux environs d'Elephantis, avec un temple où les prêtres Romains et Nubiens venaient offrir des sacrifices pour la prospérité des deux nations. Il se flattait, au moyen de ces dispositions, d'avoir établi une harmonie parfaite entre ses sujets et ces barba-

*Si Macrin à été  
Empereur  
d'Égypte.*

*Diocletien  
Empereur  
d'Égypte.*

*Copte et Busiris  
détruites.*

res, et donna pour cette raison à ce fort le nom de *Filus* qui signifie amitié. Mais malgré cette cession, et les sommes qu'il s'engagea de leur payer ainsi qu'aux Blémiens, et qu'on acquittait encore du tems de Justinien, ces peuples n'en continuèrent pas moins à commettre des rapines sur les terres de l'empire, toutes les fois qu'ils n'étaient point contenus dans leurs limites par les troupes romaines.

*L'Egypte  
sous Théodose.*

*Guerre dans  
Alexandrie  
entre  
les Payens  
et les Chrétiens.*

*Anciennes  
divinités  
à l'Egypte  
détruites.*

*Disputes  
scolastiques  
entre  
des Chrétiens.*

Si les guerres de religion ont été meurtrières chez tous les peuples, leur fureur ne laissa nulle part de traces plus funestes qu'en Egypte, puisqu'elles y opérèrent un bouleversement universel. Sous le règne de Théodose, vers l'an 390, l'Egypte ayant alors pour gouverneur certain Evagrius romain, les Chrétiens se permirent des actes de dérision contre la religion des Payens, qui, poussés à bout par ces outrages, firent, des agresseurs, un épouvantable massacre, ensuite duquel s'alluma dans les murs d'Alexandrie une guerre terrible entre les deux partis, qui leur coûta des flots de sang. Lorsque les Payens, inférieurs en nombre, étaient poursuivis par les Chrétiens, ils allaient ordinairement se réfugier dans le fameux temple de Sérapis; mais Théodose en ordonna la démolition ainsi que de tous les autres temples de la ville, et pour cela ils les fit mettre à la disposition de Théophile, alors évêque d'Alexandrie, qui, à l'aide du peuple et de la soldatesque, les réduisit en des monceaux de ruines, brisa la statue de Serapis, et fit bâtir une église à la place de cet édifice magnifique. Non content de cela, le même évêque, avec la permission du gouverneur, porta le peuple à en faire autant de tous les autres temple de l'Egypte, et dans cette destruction générale tous les simulacres des anciennes divinités égyptiennes furent livrés aux flammes ou fondus. Enfin, pour comble de rigueur, l'Empereur publia une loi qui défendait, sous peine de mort, à tous les sujets de son empire, d'offrir aux idoles aucune sorte de sacrifices, et frappait de confiscation les biens de ceux qui auraient brûlé de l'encens devant elles.

Après avoir ainsi couvert d'opprobres, et en quelque sorte écrasé tous ceux qui osaient penser autrement qu'eux, les Chrétiens n'eurent pas de peine à faire embrasser bon gré malgré leur religion à toute la nation. Mais, comme s'ils eussent été fâchés de n'avoir plus d'eunemis à combattre, ils ouvrirent dans leurs écoles un vaste champ de dissensions et de disputes théologiques, à la suite desquelles ils se divisèrent en plusieurs sectes, et se firent entre eux des guerres sanglantes.



Ces divisions irréconciliables, jointes à la mésintelligence qui s'éleva entre les différens gouverneurs, ainsi qu'à la mauvaise foi et à l'avarice de l'Empereur Heraclius, forcèrent enfin les Egyptiens, accablés de tant de maux, à secouer le joug de la domination Romaine, pour se soumettre à celle des Califes, tandis que le même Empereur, auquel il n'aurait peut-être pas été impossible d'arrêter les progrès de la rebellion, tout occupé de quelques disputes de religion, ne songeait qu'à soutenir les monothélites contre les catholiques. Les Egyptiens appelèrent donc à leur secours Omar troisième des Califes; ils lui ouvrirent l'entrée de leur pays, et embrassèrent la religion de Mahomet vers l'an 634 de l'ère chrétienne. Il fallait que l'oppression des Empereurs d'orient fût devenue bien dure, pour obliger un peuple de chrétiens aussi nombreux à préférer le gouvernement d'un Sarrazin à celui d'un homme de leur propre religion, et à le prendre pour souverain. Nous ne devons pas omettre de dire ici, que c'est à cette occasion que fut brûlée la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, et la manière singulière dont arriva cet événement mérite d'être rapportée (1).

*Les Egyptiens  
secouent le joug  
de l'Empire  
Romain.*

*Ils  
se soumettent  
au Calife Omar  
vers l'an 634.*

*Bibliothèque  
d'Alexandrie  
brûlée.*

Il y avait à Alexandrie, lorsque les Sarrasins y entrèrent, un nommé Jean, surnommé le Grammairien, chaud partisan de la philosophie d'Aristote; et comme son savoir l'avait mis en grande considération auprès d'Amru général d'Omar, il lui demanda la bibliothèque de cette ville. Amru lui répondit qu'il prendrait à ce sujet les ordres de son maître, sans lesquels ils ne pouvait déférer à sa demande: il écrivit en effet à Omar, et en reçut la réponse, que si ces livres contenaient la doctrine de l'Alkoran, il fallait les brûler comme étant inutiles, en ce que toutes les vérités utiles à connaître se trouvent dans l'Alkoran; et que si les maximes qu'ils renfermaient étaient contraires à l'Alkoran, il fallait également les brûler, ce qui fut ponctuellement exécuté, et ainsi périt ce dépôt inappréciable des connaissances humaines.

Devenus maîtres de l'Égypte, les Califes en firent une province de leur empire, et y établirent des gouverneurs dont le premier fut Amru. Les Egyptiens supportèrent d'abord avec peine le joug de cette nouvelle domination, qui, malgré sa dureté, éleva en peu de tems cette nation au même degré de splendeur et de gloire

(1) V. Abul Pharagius-Specimen historiae Arabum etc.

*Afrique. Vol. I.*

où elle était parvenue autrefois sous les Ptolomées, surtout depuis le fameux schisme arrivé en l'an 908, entre les Califes de Bagdad et Abou Maomed Obeida'llah en Afrique, fondateur de la dynastie Fatimite, lequel prétendait être issu d'Ali et de Fatime fille de Mahomet. Cette dynastie regna en Egypte environ 200 ans.

*Premier Calife  
qui transféra  
sa cour  
en Egypte.*

Abou Temim Maad, surnommé Moez Ledini'llah, quatrième Calife Africain, et le premier de cette dignité en Egypte, tint sa cour comme ses trois predecesseurs, tantôt à Kairwan, et tantôt à Mahadia, et la transféra ensuite en Egypte, après la conquête qui fut faite de ce pays par les armes de Giauhar général de ses troupes. Ce général s'empara de la capitale appelée Fusthad, qui était la même que Mesre, ou l'ancienne Babylone: il jetta aussitôt les fondemens d'une nouvelle ville pour en faire la résidence du Calife, et lui donna le nom de Kairah, qui est celui de la planète de Mars, appelée Caher par les Arabes, sous l'aspect de laquelle fut commencée vers l'an 975 de J. C. la construction de cette ville, connue aujourd'hui sous le nom de Caire ou Grand Caire. Au bout de quatre ans qu'elle fut achevée, le Calife s'y rendit avec tous ses trésors; et pour prouver encore mieux l'intention où il était d'en faire le lieu de sa résidence et de celle de ses successeurs, il y fit transporter les cendres de ses trois predecesseurs dans une superbe mosquée qu'il avait fait bâtir à cet effet. Indifférent aux anathèmes lancés contre lui par le Calife de Bagdad qui le regardait comme un usurpateur, il s'occupait en paix du soin de régler ses affaires, et d'embellir le Caire de mosquées magnifiques, de palais et autres édifices publics.

*Fondation  
du Caire.*

*Magnificence  
des Califes  
d'Egypte.*

Les Califes qui lui succedèrent prirent tous comme lui le titre de *Ledini'llah*, qui veut dire *dans la foi* ou dans la *religion de Dieu*: mais les Califes Abassides refusèrent constamment de les reconnaître, et les traitèrent toujours en schismatiques. Ces divisions sont la cause que l'histoire de leurs règnes, n'est pour ainsi dire qu'un récit non interrompu de leurs guerres et de leurs dissensions, qui ne firent qu'accroître dans les Califes de l'Egypte l'envie de surpasser les Califes de Bagdad en puissance, en richesses, en conquêtes, et d'en effacer l'éclat par ce haut degré de magnificence dont parlent si pompeusement les écrivains arabes. Il n'y avait rien de plus somptueux que leurs palais, leur *divan*, leur serrail, leurs mosquées et leurs édifices publics, rien de plus brillant et de plus imposant que leur suite; leurs vêtements, les meubles de leurs pa-

lais, les tentes et les équipages dont ils se servaient en campagne étaient d'un luxe et d'une richesse inexprimables. Leurs victoires et leurs conquêtes en Egypte et dans la Palestine étaient toujours célébrées par les fêtes les plus splendides.

Avant de faire leur entrée dans la capitale, ces souverains étaient dans l'usage de s'arrêter sous de superbes tentes dressées au milieu d'une vaste plaine qui en est peu éloignée ; tous les Grands venaient à leur rencontre jusqu'à ce camp dans leurs plus beaux équipages, et y passaient ordinairement trois jours dans les divertissemens. On ne pouvait voir rien de plus brillant que la marche du Calife : tous les lieux par où il devait passer étaient couverts des plus riches étoffes sur lesquelles on marchait, les fenêtres étaient décorées de tapis magnifiques, ses gardes et les officiers de sa maison, tous habillés supérieurement, le précédaient, et à ses côtés marchaient cent vingt pages habillés d'étoffes d'or et d'argent. Le Prince venait ensuite monté sur un des plus beaux chevaux couvert d'une housse superbe, et d'un harnais en argent doré, qui était souvent enrichi de pierres précieuses, et il avait au côté gauche de son turban une espèce de ruban parsemé de pierreries d'une valeur inestimable. Il se rendait d'abord à la principale mosquée pour y faire sa prière, et de là il était accompagné avec le même cortège au lieu où reposaient ses ancêtres, comme pour lui rappeler, au sein des grandeurs et de la prospérité, que le monde n'est qu'une ombre vaine et passagère.

*Leur entrée  
dans  
la capitale.*

La même magnificence éclatait dans tous les appartemens du château, et dans le grand nombre d'officiers qui y étaient employés : l'art avait décoré de la manière la plus somptueuse les salles où s'assemblait le *Divan*, celles des cours de justice qui étaient souvent présidées par les Califes, ainsi que celles où l'on donnait audience aux ambassadeurs. Ces appartemens ne le cédaient point à nos églises en élévation ni en étendue, ils étaient également faits pour la plupart en forme de croix, et ornés de coupoles soutenues sur des colonnes d'un très-beau marbre et d'un grand travail. Au fond de la nef du milieu, vis-à-vis celle par où l'on entraît, le Prince siégeait sur des coussins brodés en or, enrichis de perles et de pierres précieuses : le premier ministre était à quelque distance de lui, et les grands officiers de la couronne se tenaient tous chacun à leur rang, les bras modestement croisés sur la poitrine. Le même ordre regnait dans les deux autres nefs qui étaient

*Magnificence  
des  
appartemens.*

réservées à d'autres personnages et aux divers seigneurs du royaume, ainsi qu'à un grand nombre d'officiers civils et militaires.

*Grande salle  
de justice.*

Lorsque le Calife se rendait à la grande salle de justice, le grand juge était à ses côtés; ceux qui venaient lui demander justice ne pouvaient pénétrer dans la nef où il siégeait, et ils s'arrêtaient à une balustrade qui en fermait l'entrée. Là, ils présentaient leurs mémoires à un officier qui les remettait au grand juge: celui-ci en faisait lecture au Roi, auquel il exposait l'affaire, et donnait tous les éclaircissemens qu'il demandait: le Roi prononçait ensuite la sentence, et il n'était plus possible d'appeler des arrêts de cette cour souveraine, à laquelle étaient même déférées les décisions des autres tribunaux subalternes tant civils que militaires.

*Opulence  
et libéralité  
des Califes.*

La table de ces Princes annonçait également leur opulence, car les restes qu'on en rapportait suffisaient à l'entretien de plusieurs centaines de personnes de tous états: le même caractère de grandeur se remarquait en eux dans la fondation et dotation de mosquées et d'hospitaux, genre de libéralité par lequel les Princes mahometans ont toujours aimé à se distinguer. Quelques-uns de ces Califes abandonnèrent entièrement les rênes du gouvernement de l'Égypte à des Visirs qui étaient leurs ministres favoris, lesquels se rendirent ensuite assez puissans et assez absolus, pour dépouiller leurs maîtres de toute l'autorité temporelle, et ne leur laisser qu'une ombre d'autorité spirituelle. On en voit un grand exemple dans la personne du dernier Calife Al-Aded, dont il n'a jamais été parlé dans toutes les guerres qui ont eu lieu sous son règne, comme si elles lui eussent été absolument étrangères. Sa mort mit fin à la dynastie des Fatimites en Égypte, et le Visir Salaha'ddin, appelé par les historiens grecs et latins Saladin, prit possession du palais et des immenses richesses qu'il renfermait; il sut mettre tant d'habileté et de réserve dans sa conduite envers le successeur Nur'oddin, prince extrêmement soupçonneux, qu'il parvint peu à peu au faite du pouvoir et de la grandeur, et enfin à se faire reconnaître Sultan d'Égypte vers l'an 1173. Saladin fut grand et heureux dans ses expéditions militaires en Syrie, en Palestine, en Mésopotamie, et autres provinces du Levant, et il laissa dans tous les pays qu'il conquit des monumens de sa générosité, en y faisant bâtir et doter richement de belles mosquées, des écoles, des hospitaux et autres édifices publics. C'est lui qui fit commencer la fameuse muraille qui devait former l'enceinte du Caire; les for-

*Les Visirs  
dépouillent  
leurs  
souverains  
de l'autorité.*

*Le  
Visir Saladin  
reconnu Sultan  
d'Égypte  
vers l'an 1173.*



Fig. 1.



Fig. 2.



L. Bigatti f.

teresses et les châteaux furent réparés par ses soins, et il éleva par tout de nouveaux ouvrages, qui ne font pas moins d'honneur à sa prudence et à sa politique qu'à sa magnificence, et qui doivent le faire regarder justement comme un des plus grands héros de son siècle. Mais malgré toutes ses victoires et ses libéralités, il n'en a pas moins été accusé d'avoir été un Prince cruel, ingrat et d'une ambition démesurée. La fig. 1 de la planche 11 offre le portrait de ce fameux conquérant, dessiné sur celui qu'on trouve dans l'histoire des hommes illustres par André Thevet, célèbre historio-  
 graphe de France, qui dit l'avoir eu d'un Evêque Armenien lorsqu'il était à Damas. Nous regrettons que les erreurs dans lesquelles Thevet s'est souvent laissé induire par son trop de bonne foi, ne nous permettent pas de garantir l'originalité de ce portrait; mais quoiqu'il en soit, il a au moins pour nous l'avantage de nous faire connaître la forme des vêtements usités à cette époque.

Après avoir aboli le Califat schismatique de l'Égypte, forcé les Egyptiens à reconnaître les Califes Abassides de Bagdad, et fondé la dynastie des Ayoubites, en prenant le titre de Sultan ou de Souverain de cette contrée, Saladin sentit la nécessité de mettre un frein au penchant que certains Grands conservaient encore pour la famille des Fatimites, et de s'opposer efficacement aux tentatives qu'ils ne cessaient de faire pour la rappeler au Califat. Il imagina donc, pour contenir d'une manière encore plus sûre les nombreux partisans de cette famille, de former une nouvelle milice composée des plus braves Mamelouks, ou esclaves Circassiens, que les Arabes conduisaient par milliers de la Turquie, et de les exercer au maniement des armes. Ses successeurs suivirent son exemple, et se soutinrent, au moyen de cette milice, contre tous les efforts des Fatimites. Mais le Sultan Nojmo'ddin ne crut pas devoir en rester là, et pour affermir encore d'avantage son autorité en Égypte, il augmenta considérablement le nombre des Mamelouks, et fut le premier qui en plaça à l'entrée de son palais, qui en forma sa garde, et en garnit les villes et les forteresses. Au moyen de ces précautions, il parvint à être informé exactement de tout ce qui se passait dans son royaume, et réduisit ainsi ses sujets à une espèce d'esclavage; mais ces nouvelles troupes se rendirent bientôt elles mêmes si formidables et si entreprenantes, qu'elles opérèrent une des plus grandes révolutions qui ayent eu lieu en Égypte, car leurs Emirs finirent par abolir la dynastie Ayoubite dans la per-

*Saladin crée  
la nouvelle  
milice  
des Mamelouks*

*Le Sultan  
Nojmo'ddin  
en augmente  
le nombre.*

*Les Mamelouks  
s'emparent du  
gouvernement.*

sonne de Turan-Shah dernier Sultan, fils du même Nojmo'ddin, qui périt de leurs mains vers l'an 1230. Kocno'ddin Abou'lfatah, qui fut ensuite Sultan, porta le premier coup mortel à ce jeune prince, au moment où il se présentait pour appaiser cette soldatesque irritée de quelques menaces qu'il lui avait faites, et plus encore du projet qu'il avait formé de s'allier avec les Francs. Aussitôt après cet événement, les Mamelouks finirent de bouleverser la constitution de l'état, et de s'emparer de l'autorité. Mais ces nouveaux Souverains devinrent eux mêmes si jaloux de leur pouvoir et de leur indépendance, qu'ils ne choisissaient jamais de Sultan que dans leur corps; ils portaient même la défiance jusqu'à n'élire presque jamais le fils du Roi décédé, dans la crainte de rendre le trône héréditaire; et lorsque cette éléction venait à tomber sur le fils de quelque Sultan, ils n'avaient point de repos jusqu'à ce qu'il fussent parvenus à le déposer. C'est ainsi qu'ils conservèrent pendant long tems parmi eux le sceptre de l'Egypte, qu'ils étendirent leurs conquêtes, et élevèrent cet état à un degré d'opulence et de splendeur où il n'était point encore arrivé depuis le règne des Ptolomées.

*Gouvernement  
des Mamelouks*

*Guerres entre  
les Ottomans  
et les  
Mamelouks.*

Mais vers l'an 1489 commencèrent à s'allumer, entre les Ottomans et les Mamelouks de l'Egypte, les premières étincelles de ces guerres sanglantes que ne se terminèrent, après une infinité de combats, que par l'entière destruction des derniers. Bajazet et le Sultan Kaité Bay avaient une égale confiance, l'un dans le grand nombre de ses troupes, et l'autre dans la bravoure de ses Circassiens qui passaient pour les soldats les plus intrépides, ensorte que la paix qui mit fin à leurs guerres ne fut que simulée. S'apercevant que pour ruiner complètement la force de l'armée circassienne en Egypte, il fallait s'emparer de son pays natal, et priver ainsi les Egyptiens des renforts qu'ils en tiraient chaque année, Bajazet fit une irruption soudaine en Circassie, ferma par des châteaux forts l'entrée des montagnes qui l'environnent, de manière à ce que les habitans n'en pussent plus sortir. Kaité Bay en mourut de douleur; mais ce n'était qu'au fameux Selim fils de Bajazet qu'était réservée la conquête de l'Egypte. Ce dernier, après avoir vaincu le brave Sultan Kansou al Gauri, ou, comme disent les historiens Européens, Kampson Gaurus qui mourut sur le champ de bataille l'an 1517, après avoir accablé par la supériorité du nombre, dans une affaire des plus opiniâtres et des plus sanglantes, Tumàn Bey qui avait été élu à la place de Gauri, pris le Caire d'assaut, et

*Selim soumet  
l'Egypte.*



soumis toute l'Égypte à la suite d'un grand nombre de bataille, d'incendies et de massacres, créa Kair Bey gouverneur de ce royaume, et partit pour l'Europe. Ce Sultan mourut l'an 1520, et il aurait rendu sa mémoire immortelle, si, trop facile à céder aux transports de sa colère, il n'eût souillé ses vertus par une foule de cruautés qui lui ont fait donner le surnom de *Yavuz*, qui veut dire féroce. Il fut le seul des Empereurs Turcs qui se fit raser la barbe après être monté sur le trône, au mépris de l'usage et des préceptes de l'Alkoran, qui défend l'emploi du rasoir aux Princes non encore regnans : il tenait toujours en main, ou à côté de lui, une espèce de massue appelée *Tapuz*. Dans le portrait que nous a laissé de ce conquérant le Prince Contemir qui a écrit sa vie, il est représenté avec une massue à la main appuyée à l'épaule. Voy. la planche 11, fig. 2.

*Portrait  
de Selim.*

Il ne sera pas hors de propos de donner ici à nos lecteurs quelque idée de l'habillement et des marques distinctives des grands Sultans ou Soudans du Caire, d'autant plus qu'il nous en a été transmis une description assez détaillée par Zacharie Pagan de Belluno, lequel se trouvait à la suite de l'ambassadeur Dominique Trivisano, que la République de Venise envoya l'an 1512 au même Kansou al Gauri. Nous nous servons à peu-près de ses propres expressions dans le récit qu'il fait de ce qu'il a vu. Il rapporte donc " Qu'il y avait dans le palais de ce Prince un grand nombre de gardes placées aux portes, et en diverses salles très-vastes ; l'or et l'azur y brillaient de toutes parts, et formaient le plus bel effet, les portes en étaient marquetées d'ivoire et d'ébène avec un art infini, les fenêtres décorées d'ouvrages en bronze de la plus grande beauté, et le pavé composé de mosaïques les plus délicates. On montait à ce palais par deux cents degrés, et dans une de ses dernières salles on voyait le Gouverneur du château assis sur un siège de la hauteur des deux pieds appelé *Mustabé* ; il avait autour de lui deux cents esclaves qui jouaient de divers instrumens tels que cimbales, flûtes et tambours à la manière des Turcs, et qui frappaient avec grand bruit des espèces de petits boucliers les uns contre les autres. Après avoir ensuite passé par un grand nombre de portes, nous entrâmes dans une autre salle où se trouvaient deux cents personnes occupées à fabriquer des armes et des armures de diverses sortes ; de là traversant d'autres salles remplies de Mamelouks, nous fûmes conduits à une salle qui pouvait avoir deux cent pas

*Habillement  
et autres  
usages  
des Sultans  
ou Soudans.*

de longueur sur cent de largeur, au fond de laquelle était assis le grand Soudan dans une siége nommé *Mustabé*, couvert d'un velours verd, à la hauteur d'environ deux pieds au dessus du pavé, comme on le voit à la planche 12 : il avait pour coiffure une espèce de turban à deux pointes, et il était vêtu d'une casaque d'étoffe blanche entourée d'une ceinture sur les reins, avec une robe de dessus en camelot ou taffetas verd, ayant des brandebourgs de couleur brune : il tenait les jambes croisées, et portait un bouclier et un sabre à son côté, qu'il ne quittait jamais. Ce Soudan avait une figure avenante, un air enjoué, le teint brun, la barbe longue et noire, mêlée de quelques poils gris, le corps replet, et un gros ventre. Le palais où il habitait avait environ trois milles de circuit, et était bâti sur un roc ; on y voyait des fontaines en grand nombre dont l'eau venait du Nil par des canaux habilement distribués, et son enceinte renfermait des jardins magnifiques et remplis d'agrémens. Il avait à son service environ deux cents colonels ou capitaines qui commandaient chacun mille lances plus ou moins, et étaient vêtus de blanc, avec des turbans dont les uns étaient longs, les autres larges, et de formes angulaires ; il y en avait même de semblables à celui du grand Soudan. Leur robe était d'une étoffe très-blanche, de camelot ou de taffetas, avec des brandebourgs bien travaillés ; elles descendaient jusqu'à terre, s'attachaient sur le devant avec des boutons d'or, et se serraient sur les reins avec une ceinture de soie : tous ces officiers étaient dans la salle du grand Soudan, debout autour de lui, ainsi qu'une foule de spectateurs de diverses classes. La plupart des individus de ce corps étaient d'une belle presance, et présentaient l'aspect le plus imposant : lorsque l'ambassadeur parut, chacun d'eux prit une contenance respectueuse. Je ne dirai qu'un mot de l'étiquette qui s'observe en pareilles circonstances. Après avoir fait quelques révérences à leur manière, en posant la main d'abord à terre, puis sur la bouche et sur la tête, et achevé diverses autres cérémonies, l'ambassadeur s'avança et exposa le sujet de son ambassade ; mais il s'est fait depuis de grands changemens dans cet état, le nom même de Grand Turc a remplacé celui de Soudan, et presque tout aujourd'hui s'y fait à la Turquie. En effet Selim, fondateur du gouvernement militaire qui a toujours subsisté depuis en Egypte, montra sans cesse le désir de mettre le gouvernement et la milice sur le même pied que ses prédécesseurs avaient



A. Ranetti f.



établi en Turquie. Mais le changement le plus remarquable qui se soit opéré dans ce pays, est celui qu'a amené le gouvernement tyranique sous lequel il est tombé depuis.

Nous n'oserions point affirmer que ce soit Selim qui ait jeté les fondemens du gouvernement actuel de l'Égypte, ou ses successeurs qui lui ayent donné la forme qu'il a aujourd'hui; mais ce qu'il y a de bien certain, c'est que l'ambition et l'avarice des Pachas ont opéré insensiblement une diminution notable dans les richesses, dans la population et dans la fertilité même de son sol, et en ont consommé la ruine. Lorsque Selim y envoya un Pacha pour gouverneur, craignant qu'il ne fût tenté de se rendre bientôt indépendant si son autorité n'était pas contrebalancée, il créa en même tems vingt quatre Beys pris parmi le Mamelouks échappés au carnage, pour administrer chaque province sans dépendre du Pacha, pour commander les troupes, et former un *Divan* ou conseil d'état. Un d'entre eux avait la direction de la caravane qui allait à la Mecque; un autre était chargé de l'envoi des tributs à Constantinople, et un troisième, qui était élu Sheik el Belled, sauf l'approbation du Pacha, était considéré comme chef de la République, qui était le titre que Selim donnait à l'Égypte. Si le Pacha se permettait quelque vexation, on en portait plainte à la Porte, et les Beys avaient le droit de le suspendre de son autorité. Cette restriction du pouvoir des Pachas, par la nature même de leur institution, l'autorité absolue des Beys, et l'emploi qu'ils faisaient d'une grande partie des richesses qu'ils avaient acquises ou estorquées, à tenir armés un grand nombre d'esclaves bien habillés et équipés, réduisaient, par une conséquence nécessaire, la condition du Pacha ou Vice-Roi, à un vain fantôme de puissance dans son gouvernement. D'un autre côté l'ambition des Beys était une cause perpétuelle de discordance entre eux, malgré que leur nombre fût rarement au complet, parce qu'étant à la nomination des Pachas, ces derniers trouvaient leur compte à les remplacer le plus tard qu'ils pouvaient pour profiter de leur traitement. Ils se faisaient des partis, se livraient des combats sanglans, et c'était un grand bonheur pour la population lorsque le Bey pouvait arriver à s'emparer de l'autorité suprême et à la conserver sans rivaux. Chaque Bey, soit qu'il residât dans la capitale comme Gouverneur, en qualité d'adjoint ou même de subordonné, soit même qu'il fût errant dans le pays, après avoir été expulsé de son gouvernement par un heureux antagoniste,

*Si c'est Selim  
qui a posé  
les fondemens  
du  
gouvernement  
actuel.*

ne cessait point d'exercer sur le peuple le pouvoir le plus illimité ; il n'y avait pas même jusqu'aux officiers subalternes qui ne se conduisissent avec le même despotisme dans leurs départemens respectifs. Telle est à peu près la forme du gouvernement tyrannique qui s'établit en Egypte après la conquête de Selim, et qui s'y est maintenue jusqu'à présent. Il y a, dit Bruce (1), dans la seule ville du Caire, plus de quatre cents personnes qui exercent un pouvoir absolu, et administrent ce qu'ils appellent justice, comme bon leur semble, et au gré de leur intérêt privé ; mais il n'y a certainement point de horde plus avide, plus inique, plus brutale et plus barbare que ne sont les membres composans le gouvernement du Caire.

*Gouvernement  
actuel  
des Pachas.*

L'Egypte étant le gouvernement le plus important de l'empire ottoman, les Sultans ne le donnent presque jamais qu'à leurs favoris, ou à ceux qui le payent le plus, ensorte que les Pachas n'y vont pour la plupart qu'avec la résolution bien formée de s'y enrichir au dépens des peuples, et ne négligent en effet, lorsqu'ils y sont, aucun moyen ni aucun prétexte pour y faire tourner tout à leur propre avantage. Au lieu de vingt quatre Beys qu'ils devraient avoir, et sans le concours desquels ils ne peuvent rien entreprendre, ils n'en tiennent qu'un plus petit nombre, comme ils faisaient par le passé, ou bien il vendent ces places pour vingt ou trente bourses de cinq cents écus chacune. Ils sont obligés en outre d'entretenir sept corps de milice, mais rarement ils en ont plus de la moitié sur pied : il est vrai que ce sont les officiers qui empochent la solde des absens, mais il faut convenir aussi qu'ils leur en donnent une partie pour jouir de l'autre sans inquiétude. La peste, qui est si fréquente dans ces contrées, est pour le Pacha la source d'avantages encore plus considérables, car en trois ou quatre mois, elle fait passer entre ses mains d'immenses richesses par la mort de ceux qui possèdent des biens fonds. Comme ces biens doivent retourner au Grand Seigneur en vertu des lois de l'état, le Pacha s'en empare au nom du souverain, et vend trois ou quatre fois dans une semaine la même propriété, laquelle lui rentre presque aussitôt par la mort successive des acheteurs, ce qui lui procure en peu de tems des sommes énormes. Il joint à cela une foule d'autres privilèges qui, en faisant le malheur du peuple, le mettent dans le cas de tenir

(1) Voyage en Nubie et en Abissinie etc.

une cour aussi brillante que l'était celle des anciens monarques de ce pays.

Cependant, malgré toutes ces extorsions et ces revenus prodigieux, les Pachas seraient dans l'impossibilité de payer les tributs qu'ils doivent au Grand Seigneur, et de fournir au Serrail toutes les provisions qu'ils sont obligés d'y envoyer, encore moins d'étaler cette magnificence qui efface celle de plusieurs Princes de l'Europe. Après que les Turcs eurent fait la conquête de l'Égypte, ils y établirent des impositions; mais comme ses richesses consistent uniquement dans les produits de son sol, on sentit qu'il serait inutile d'en réclamer le paiement dans les années où le défaut d'inondation des eaux du Nil occasionnerait une disette générale. C'est pour cela que le Nilomètre, ou *Mikeas*, comme l'appellent les Arabes, est d'un usage de la plus grande importance pour le Grand Seigneur, ainsi que pour le peuple, en ce qu'il sert à indiquer, selon l'accroissement progressif des eaux, si l'année sera abondante ou stérile, et par conséquent à quel taux pourront être portées les impositions. Les crues de ce fleuve se mesurent avec exactitude sur la profondeur des puits, et sur des colonnes divisées en degrés, qui ont été dressées exprès au milieu de son cours. Strabon parle d'un de ces puits, qui se trouvait autrefois sur le bord du Nil près de Syene dans la haute Égypte, et il y avait à Memphis, au rapport de Diodore, une colonne destinée à cet usage. On en voit encore une dans le château du vieux Kairà, qu'on croit avoir été élevée du tems de l'Empereur Heraclius. Langlès assure qu'il n'y a pas moins aujourd'hui de quinze nilomètres entre l'île Elephantine et l'embouchure de ce fleuve; et l'on trouve dans Bruce la description du nilomètre qui sert présentement au gouvernement du Caire. La colonne est divisée en vingt piques, et la pique, qui est une mesure turque, est de vingt ponces et sept lignes. Si les terres fertilisées par l'inondation sont en petite quantité, et ne peuvent promettre par conséquent, qu'une moisson à peine suffisante pour préserver le peuple de la famine, le souverain est forcé de renoncer à l'impôt; mais si l'inondation arrive à seize piques sur le *Mikeas*, alors il est autorisé à en percevoir une portion déterminée. Dans ce dernier cas il faut, pour la fixer, mesurer tout le territoire, afin de pouvoir connaître avec précision les différentes parties qui en ont été inondées, ou qui n'ont été arrosées que par le moyen des machines, ou enfin qui n'ayant pu participer au bien-

*Impôts.*

*Nilomètre.*

fait de l'inondation, sont restées incultes, et doivent conséquemment être exemptes d'imposition. Lorsque les eaux s'élèvent à la hauteur de vingt piques, alors l'année est des plus fertiles, et l'impôt est général. On voit à la planche 13 le dessin du nilomètre qui se trouve sur la pointe de l'île de Rhodes entre Gizé et le Caire, et que nous avons copié exactement sur celui qu'en a donné Mayer dans sa belle description de l'Égypte.

Lorsque le Nil monte à la hauteur de seize piques, on atterre la digue du grand canal qui traverse le Caire, et les eaux se répandent aussitôt dans les campagnes. Cette digue est ouverte avec toute la pompe et toute la solennité qu'on peut attendre d'une grande capitale dans une circonstance aussi intéressante pour le pays. Le Pacha, accompagné de ses Beys, se rend à cheval et en grand cortège dans un lieu près du canal où des tentes sont dressées pour eux; lorsque les eaux sont arrivées au point marqué, il s'avance jusqu'à la digue, et après l'avoir frappée avec sa lance, il retourne dans sa tente. Le peuple ouvre aussitôt la brèche, et le Pacha jette dans l'eau quelques pièces de monnaie, tandis que d'autres personnes montées dans un bateau préparé exprès, y jettent de leur côté des noix, des melons et autres fruits, et le jour se passe ensuite dans les fêtes et en débauches de tout genre.

Divan  
ou  
Grand Conseil.

Le *Divan* ou grand conseil s'assemble deux ou trois fois par semaine dans le palais du Pacha au Caire; les Beys et les officiers de la milice sont toujours auprès de ce dernier, à moins qu'ils ne soient employés à quelque expédition, ou occupés d'une autre manière pour le service de l'état. On peut dire avec vérité que toute l'autorité réside dans la personne de ces Beys, puisque le Pacha ne peut rien faire sans leur participation. Mais comme il dispose de leurs places, et ferme les yeux sur les abus au moyen desquels ils s'y enrichissent, il a ordinairement assez d'influence sur eux pour les attacher à ses intérêts, et les faire entrer dans ses vues.

*Faste des Beys.*

Rien de plus fastueux que l'appareil et le train avec lequel les Beys se montrent à la cour du Pacha, dans les promenades publiques, et aux jours où le *Divan* doit s'assembler. Ils sont à cheval, magnifiquement vêtus, ayant à leur suite trente à quarante jeunes gens bien faits, richement habillés et montés sur des chevaux superbes pompeusement harnachés, et marchent ainsi avec cet air de grandeur et de dignité qui est particulier aux Turcs. On distingue les





G. Zanoni inc.







Beys d'Égypte à leur *kasuk* ou turban qui est très-élevé, et beaucoup plus large à son extrémité supérieure, autour de laquelle est roulée en forme de spirale, une pièce d'étoffe de couleur orange; il est garni en outre d'une large bande de mousseline très-longue, avec un cordon d'or qui l'entrelasse obliquement. Leur robe est en soie et coton à fleurs d'or et d'argent: le cafetan est de la même étoffe, mais d'une couleur et d'une forme différente. Ils portent sur ces vêtements une fourrure d'hermine ou de zibeline. Un mouchoir de l'Inde leur sert de ceinture, et leur *béniche* est en écarlate, garnie de six agraffes d'or: leurs pantalons sont également de la plus belle écarlate, et leur descendent jusqu'au bas de la jambe: ils ont aux pieds deux paires de souliers, dont l'une est en cuir jaune qu'ils laissent en entrant dans les appartemens, et l'autre, quoique le plus souvent de la même matière, est quelquefois de drap ou de soie. La figure qui se voit en avant de la planche 14 représente un Pacha, et l'autre un Bey.

A proprement parler, les Beys ne sont que les percepteurs des impositions dans l'étendue des pays dont ils ont l'intendance, et d'où le Pacha retire lui même tous les ans une certaine somme.

Chaque ville de l'Égypte a pour gouverneur un Agà, qui a sous lui un Cadî et un sous Pacha, et tous les trois sont à la nomination du Pacha. Les procès ne sont point sujets à des longueurs, ni à des frais onéreux pour les parties, ils sont jugés par les Beys et autres officiers qui commandent dans les villes et dans les provinces, et leurs décisions sont ordinairement définitives et sans appel: bien que le jugement soit presque toujours en faveur de celui qui a fait le plus de présens, il a au moins l'avantage d'être prompt, et d'épargner aux parties les lenteurs et les dépenses qui les ruinent souvent en Europe.

Il arrive par fois que, pendant que les Beys sont à étaler leur luxe au Caire, leurs provinces, dépourvues d'un nombre suffisant de troupes, sont ravagées par les Arabes: alors le Pacha a le droit de sévir contre eux, de les destituer, de confisquer leurs biens et même de les faire mettre à mort. Mais ils ont trouvé un bon expédient pour éluder cette dernière mesure, c'est, lorsqu'ils croient leur vie en danger, de se mettre sous la protection des *Janissaires*, des *Asafs* et des *Spahis*, et rien n'est plus facile que de l'obtenir; il suffit pour cela d'avoir les moyens de la payer, car ces sortes de gens ne savent point ce que c'est que de l'accorder gratuitement,

*Politique  
des Beys.*

ou par principe d'équité. Dans ces cas, le Pacha qui n'a aucune autorité sur cette milice, et qui au contraire a des raisons de la craindre, se trouve arrêté dans ses poursuites, à moins que, profitant lui même des mésintelligences qui y régissent, il ne gagne la faveur du plus grand nombre.

Tel est l'état déplorable dans lequel sont tombés les Egyptiens, dont les connaissances, les lois et le gouvernement ont excité notre admiration, et telle a été la fin malheureuse de la plus grande nation de l'univers. La main du tems qui a imprimé sur toutes les choses humaines le caractère de leur caducité, a tellement défiguré l'Égypte, qu'on serait tenté de croire que ce pays n'est pas le même que celui dont la renommée fut autrefois si célèbre. Cette nation vertueuse crut, qu'en regnant par la prudence et la sagesse, elle se donnerait un empire plus noble et plus glorieux que celui qui s'acquère par la force des armes; mais pour n'avoir point été assez guerrière, elle se trouva livrée presque sans défense à l'avidité de ses ennemis, et devint la proie des conquérans qui se ravirent successivement ses dépouilles, jusqu'à ce que, tombée enfin sous le despotisme ottoman, elle s'est endormie dans une profonde léthargie.

## ART MILITAIRE.

*Art militaire  
anciennement  
connu  
des Egyptiens.*

**M**ALGRÉ que nous n'ayons aucunes notions sur les premières guerres des Egyptiens, il est néanmoins hors de doute qu'ils ont anciennement connu et pratiqué l'art militaire. L'idée de tenir un corps de troupes toujours sur pied, pour ne pas être surpris par l'ennemi, est née chez les peuples civilisés, et cette maxime était déjà un usage chez les Egyptiens dès les tems les plus reculés. Nous avons vu, qu'en vertu d'une loi très-ancienne, un tiers des revenus publics était assigné à la milice: ce qui dénote que ce peuple avait pensé de bonne heure à se créer des troupes. Nous ne pouvons rien dire de sa tactique ni de sa discipline militaire dans ces tems éloignés, en ce qu'il ne nous est parvenu aucun monument historique, d'après lequel nous puissions former quelques conjectures sur sa manière de faire la guerre. D'anciennes traditions ont transmis jusqu'à nous le souvenir des expéditions militaires d'Osiris et de Bacchus, et nous ont appris que des colonies sorties, à ce que l'on croit, de l'Égypte, sous la conduite de chefs connus des anciens sous le nom de

*Des reglemens  
nous sont  
inconnus.*

Titans, s'emparèrent d'une grande partie de l'Europe, et y fondèrent un vaste empire qui comprenait la Grèce, l'Italie, les Gaules et l'Espagne; mais les particularités de ces conquêtes nous sont absolument inconnues. Il est cependant à présumer, d'après la facilité avec laquelle ces conquérans soumièrent une aussi vaste étendue de pays, que l'Europe était en quelque sorte dépourvue d'habitans, ou qu'ils n'avaient à faire qu'à des peuples fort peu aguerris. Nous sommes d'ailleurs portés à croire que, dans les premiers tems, les armées n'étaient composées que d'infanterie, car il n'est guères probable qu'on eût appris dès lors à se servir des animaux à la guerre. L'art de l'équitation a pris naissance en Egypte, et tous les écrivains en conviennent, malgré qu'ils ne soient point d'accord sur l'époque de cette invention, dont les uns font honneur à Orus fils d'Osiris, et les autres à Sesostris qui vint long tems après. L'opinion des premiers paraît néanmoins la plus vraisemblable, d'abord parce qu'elle s'accorde avec une ancienne tradition rapportée par Plutarque, et ensuite parce que, selon Diodore, les Rois qui ont précédé Sesostris, avaient soin d'entretenir un grand nombre de chevaux. Au reste il n'est pas croyable qu'on se soit servi de cavalerie dans les combats aussitôt que l'art de l'équitation a été connu, ce qu'il faudrait nécessairement supposer en attribuant cette invention à Sesostris, car les historiens attestent unanimement que ce monarque avait de la cavalerie dans ses armées, et Diodore, entre autres, distingue clairement, dans l'énumération qu'il fait de ses troupes, la cavalerie des chars armés en guerre.

*Equitation  
inventée  
en Egypte.*

*Quand  
la cavalerie  
a été  
introduite  
dans les armées*

Nous croyons à propos de remarquer ici que les chars faisaient anciennement la principale force des armées, et qu'ils étaient bien plus en usage que la cavalerie. Quelques savans, dont l'opinion se fonde sur ce qu'Herodote et Xenophon, en parlant des anciens Egyptiens, ne font aucune mention de chars de guerre, ni de cavalerie, se sont crus autorisés à en nier l'existence; mais Denon a encore dissipé nos doutes à cet égard dans son voyage de l'Égypte, et les preuves qu'il apporte sont tirées des anciens monumens dont il a levé les dessins. On trouve de ces chars de guerre dans les deux fragmens de bas-reliefs historiques représentés à la planche 9, dont l'un a été copié sur un temple de Thèbes près *Medinet-Abou*, et l'autre sur les murs extérieurs du temple de *Karnack*; et on y distingue, non seulement leur forme et toutes leurs

*Chars  
de guerre  
anciennement  
usités.*

proportions, mais encore la manière dont les chevaux y étaient attelés, les panaches qui ombrageaient leurs têtes en signe de triomphe, et les rênes attachées à la ceinture de celui qui les montait, afin de lui laisser les mains libres pour combattre.

*Armes  
offensives  
des anciens  
Égyptiens.*

On n'a aucune notion des armes usitées chez les Égyptiens dans les premiers âges, et à notre avis, toutes les conjectures qu'on peut former à cet égard, c'est que dans leurs combats, ils se seront servi sans doute de pierres aigues. L'usage de la lance et des piques est d'une antiquité très-reculée, ainsi que celui de l'arc et des flèches, qui est peut-être encore plus général : quant au sabre et à l'épée, ces deux sortes d'armes sont l'ouvrage de peuple déjà civilisés, et ne peuvent appartenir par conséquent qu'à une époque bien plus récente. Suivant le jugement de Caylus, dans l'explication qu'il donne de la table Isiaque, on reconnaîtrait les gens de guerre dans les monumens antiques, à la ceinture qu'ils portent au dessus des reins, et dont les extrémités leur tombent jusqu'aux pieds; mais leur coiffure, le sceptre qu'ils tiennent en main, et les fonctions auxquelles on les voit occupés, donnent plutôt à croire que ces personnages sont des prêtres. Pour nous former une juste idée de l'homme de guerre et de tout ce qui le concerne, ils ne nous faut qu'examiner avec attention le guerrier qui est représenté dans les bas-reliefs dont nous venons de parler. On l'y voit entouré de toutes ses armes, la lance, le javelot, la hache, les flèches et le carquois. On y distingue même comment cette dernière pièce de l'armement est attachée au char, ainsi que la manière de s'en servir. Un de ces carquois néanmoins contient des armes qui ne ressemblent en rien à des flèches, et dont l'usage nous est entièrement inconnu. Voy. la fig. 1 de la planche 15. On trouve dans les sépulcres des Rois de Thèbes des peintures où sont représentées d'autres armes, qui appartiennent probablement à des tems postérieurs, comme les sabres, fig. 2; le poignard porté à la ceinture à la manière des orientaux, tels qu'on le voit dans le torse d'une statue colossale en marbre blanc, qui existe à l'entrée d'une des portes du grand temple de *Karnack*, fig. 3, ainsi que diverses autres armes qu'il sera plus aisé de connaître à la simple inspection des figures que nous en donnons à la même planche.

*Armes  
défensives  
des anciens  
Égyptiens.*

Les premiers hommes auront sans doute cherché des armes défensives dans les dépouilles des animaux, et c'est peut-être pour cette raison que Diodore, comme nous l'avons déjà remarqué, rap-







porte que les Rois d'Égypte se vêtissaient de peaux de lion et de taureau, et que tous les héros de l'antiquité nous sont représentés couverts de semblables armures. Le bouclier est l'arme défensive dont l'usage paraît le plus ancien et le plus universel, et selon Platon, (Plato in Tim.) les Égyptiens s'en attribuent l'invention. Parmi les figures du bas-relief des sépulcres des Rois de Thèbes, dont nous venons de parler, planche 9, on voit quelques soldats armés de lances et de boucliers, et de quelle manière ils portaient ces armes. L'ouverture qui est à la partie supérieure pouvait servir à tenir ces boucliers suspendus, ou pour mieux dire, à laisser voir à celui qui en était couvert les mouvemens de l'ennemi qu'il avait à combattre. Voy. la fig. 4 de la planche 15. Le casque et la cuirasse sont également d'une époque très-reulée, mais on ne sait nullement en quel tems, ni par qui ces armes ont été inventées. La cotte de mailles représentée au n.º 6 de la même planche, a été dessinée sur les peintures des mêmes sépulcres.

On ne peut rien dire de positif sur les moyens dont on pourvoyait à la subsistance des armées dans les premiers tems, et on n'a aucunes notions sur leur mode de campement, sur leur tactique, ni sur l'ordre qu'elles observaient dans les batailles. Il n'est pas douteux, que dès lors on faisait usage, comme nous l'apprend Diodore, d'étendards et d'enseignes militaires qui sont les signes parlans sur lesquels se guident les troupes. On remarque en effet dans la pompe triomphale ou religieuse représentée à la planche 9, diverses enseignes qui auront vraisemblablement servi à des usages militaires et religieux, et nous en ajoutons d'autres sous les n.ºs 7 de la planche 15, qui ont été vues à Tentyre, et sur d'autres monumens.

*Enseignes militaires.*

Quant aux instrumens de musique militaire, nous n'avons pu en découvrir aucun dans les bas-reliefs, ni dans les peintures qui ont quelque rapport avec la milice égyptienne. Clement d'Alexandrie, dans l'énumération qu'il fait des instrumens de musique dont on se servait anciennement à la guerre, dit que les Égyptiens faisaient usage d'un instrument de percussion appelé *Tympanum*, qui est probablement le *Tympanum* dont parlent souvent les anciens, lequel consistait en une peau tendue sur un cercle de bois ou de métal, et ne différait pas beaucoup de nos tambours. Mais nous ignorons absolument à quelle époque il peut appartenir.

*Instrumens de musique militaire.*

Nous pensons que, dès les premiers tems, les Égyptiens ont eu

*Fortifications.*

quelques connaissances sur la manière de fortifier et de défendre une place, la nature même semble avoir enseigné aux hommes l'art des fortifications; mais la rapidité et l'étendue des conquêtes d'Osiris, de Bacchus et des Titans, doivent faire présumer que cet art était alors bien imparfait.

*Règlements militaires.*

On doit attribuer à Sesostris, qui fut certainement un des conquérans les plus fameux de l'antiquité, tous les réglemens concernant la discipline et le service de la milice égyptienne, et l'on peut rapporter à l'époque de son règne tout ce que les historiens nous ont transmis à ce sujet.

*Soldats appelés Calasiriens et Hermotibiens*

Les Egyptiens avaient pour maxime d'entretenir toujours sur pied une milice nombreuse, qui se divisait en deux corps composés de soldats, appelés dans l'un *Calasiriens*, et dans l'autre *Hermotibiens*, selon les diverses provinces qu'ils occupaient, ou comme le prétend Paw, selon la forme de l'habillement qui les distinguait. Et en effet on croit que l'habillement des *Calasiriens* était aussi celui du peuple, et que c'est pour cela qu'il conserva toujours le nom de *Calasiris*. Il consistait en une tunique de lin, d'abord uni, puis orné de franges, et qui descendait jusqu'aux pieds, ce qui devait être très-embarrassant dans les combats. La plupart des familles militaires, dit le même auteur, étaient du Delta, parceque les habitans de cette partie septentrionale avaient plus de force et de vigueur que ceux de la Thébaïde, et la ville de Sais renfermait les principaux établissemens de cette milice. Les provinces des *Hermotibiens*, dans les tems où la population était la plus nombreuse, pouvaient fournir, au rapport des historiens, cent soixante mille hommes, et celles des *Calasiriens* environ deux cent cinquante mille. Selon le témoignage d'Hérodote, ces soldats étaient dévoués de père en fils à la profession des armes, et il leur était défendu d'en embrasser un autre. C'est pour cela que l'état avait pourvu à l'entretien de ces troupes, en assignant à chaque soldat une portion de terrein suffisante à sa subsistance, sans aucune charge d'imposition (1). La garde du Roi était composée de mille *Hermotibiens*,

(1) Maillot, en parlant du tiers des terres données aux gens de guerre pour leur entretien, dit que les troupes soldées soumises à une bonne discipline, doivent valoir beaucoup plus mieux que ces soldats qui naissaient en quelque sorte moins pour combattre que pour jouir. Cette opinion n'était pas celle des Egyptiens qui, selon Diodore, regardaient

et d'autant de *Calasiriens*, qui, tous les ans, étaient remplacés par d'autres, pour que tous pussent partager le même honneur et les mêmes avantages; car outre le revenu de sa portion de terre, chaque individu attaché au service de la cour avait par jour cinq livres de pain, deux livres de viande de bœuf, et deux pintes de vin. L'état d'aisance qu'on avait donné en général aux gens de guerre, avait pour but de leur fournir les moyens d'entretenir commodement leur propre famille, et l'on voit même, d'après Hérodote et Diodore, que l'intention du législateur était de les engager au mariage, parce que les fils étant tenus de suivre la profession de leurs pères, il en naissait une multitude de soldats qui suffisaient à la défense de l'état.

A l'égard de la discipline militaire, les anciens historiens nous apprennent seulement qu'on n'infligeait que des punitions d'infamie au soldat qui avait abandonné son poste, désobéi aux ordres de son général, ou commis un acte quelconque de lâcheté, le législateur ayant cru plus à propos, au rapport de Diodore, d'attacher les troupes à leurs devoirs, plutôt par le sentiment de l'honneur que par la crainte des châtimens. Et en effet, le soldat avait la faculté de réparer ses torts par des actions de bravoure, car on voit que les Egyptiens, chez qui la milice occupait, comme nous l'avons dit, le premier rang après le sacerdoce, avaient pour maxime de laisser aux gens de guerre qui avaient terni leur réputation, les moyens de la reconvrer.

*Discipline militaire.*

La grande expédition de Sesostris ne nous fournit pas plus d'éclaircissemens sur la manière de faire la guerre à cette époque, et nous ignorons totalement les moyens qu'employa ce conquérant pour réduire sous son obéissance cette multitude de peuples dont

*Comment Sesostris faisait la guerre.*

au contraire comme une chose absurde de confier la sûreté de toute la nation à des gens qui n'avaient rien à conserver ni à défendre. Il leur paraissait bien plus naturel d'intéresser personnellement cette classe importante de la nation à la défense de la patrie, et ils pensaient avec raison que le droit de propriété serait pour elle un puissant motif de combattre vaillamment. Que si ce peuple n'a point eu l'esprit belliqueux, c'est par ce que ses soldats ne s'exerçaient à leur profession que par des combats simulés, et non par des guerres réelles où il aurait pu se développer. Mais les Egyptiens aimaient la paix, et leurs gens de guerre ne servaient qu'à la défense de l'état. On ne peut disconvenir cependant que cette nation n'ait eu des Princes qui ont été de fameux conquérans.

les anciens historiens font mention. Quelques-uns cependant avancent sans hésiter, que la rapidité de ses conquêtes est une preuve que la plupart des peuples contre lesquels il tourna ses armes, n'avaient aucune expérience dans l'art de faire la guerre; d'autres croient, peut-être avec plus de raison, qu'on ne doit l'attribuer qu'à la quantité de chars armés qu'il conduisait avec lui, et au secours de la cavalerie dont il fut le premier, comme nous l'avons remarqué plus haut, à introduire l'usage dans les armées. On prétend que dans tous les lieux par où il passait, il faisait dresser des colonnes; si les habitans ne s'en étaient pas défendus vaillamment, il faisait graver sur ces colonnes les parties naturelles d'une femme comme un emblème de leur lâcheté, et si au contraire ils lui avaient résisté avec courage, il y faisait graver celles d'un homme.

*Milice  
des Egyptiens  
environ 700 ans  
avant l'ère  
chrétienne.*

Depuis le règne de Sesostris, l'Egypte resta sept à huit siècles sans se signaler par aucune entreprise militaire, et on voit dans la suite, sous les Rois qui lui ont succédé, que le sort d'une bataille dépendait uniquement du nombre de troupes, et que la science militaire n'y avait que très-peu de part. On trouve dans les historiens de l'antiquité quelques notions sur les armes et la manière d'être des troupes égyptiennes dans le tems dont nous parlons. Au septième siècle avant l'ère vulgaire, aucune pièce de leur armement n'était en métal: il n'y avait, au rapport d'Hérodote, que le casque des Rois qui était en airain. Au sixième siècle les Egyptiens, selon le témoignage de Xenophon dans son institution de Cyrus, avaient cent vingt mille hommes armés de boucliers de bois, qui les couvraient jusqu'aux pieds, et qui, comme l'observe très-bien Paw, les empêchaient tellement de voir et d'agir, qu'il n'y avait rien de plus facile pour l'ennemi que de les envelopper et de les acculer les uns contre les autres. Il y en avait qui portaient des boucliers en forme de losange recouverts d'une peau. Ces troupes avaient pour armes de longues et fortes lances, avec des épées recourbées, telles qu'on les portait du tems du même Xenophon dans le quatrième siècle: d'autres étaient armés de longues piques et de haches. La cuirasse qu'Amasis voulait donner aux Lacedemoniens était de lin et d'un travail merveilleux: elle était ornée de diverses figures d'animaux brodées en or; et ce qu'il y avait encore de plus admirable, c'est que chacun de ces fils, déjà très-fin, était composé de trois cent soixante autres fils, qui, malgré

*Cuirasse  
d'Amasis.*

leur extrême finesse, se distinguaient parfaitement. Ces cuirasses résistaient aux coups, ou servaient au moins à les amortir. Hérodote, dans son liv. 7, dit, en parlant des peuples qui composaient au cinquième siècle la grande armée de Xerxes, que les Egyptiens mieux armés portaient des casques composés de plusieurs pièces cousues ensemble, et qui se partageaient en deux par le haut; des boucliers concaves et très-rebombés au milieu en dehors; des lances très-longues, et de grandes haches; mais la plupart de ces troupes n'avaient que la cuirasse et de longues épées.

Montfaucon dans son grand ouvrage des antiquités, en parlant des casques que portaient les anciens, fait mention d'un superbe camée qui est un des plus beaux ouvrages en ce genre sur lequel sont représentées les têtes d'Alexandre et d'Olimpiade, que M.<sup>r</sup> E. Q. Visconti, dans son fameux traité de l'Iconographie antique, croit, avec plus de fondement, être celles de Ptolommée Philadelphie et d'Arsinoé sa première femme. Nous en avons donné le dessin à la planche 10, comme étant digne de notre attention à cause des ornemens et de la structure du casque. Il est surmonté d'un grand serpent ailé, qui est le serpent de Cérés, divinité que les Grecs d'Alexandrie confondaient avec l'Isis des Egyptiens. On voit sur la tête du serpent l'astre *Sothis* ou la canicule, qui était consacré à cette Déesse de Memphis. Ce casque est ceint d'une couronne de laurier: le guerrier a pour cuirasse la divine égide faite à écailles et garnie de serpens: on y remarque le masque de la gorgone, avec un autre masque barbu qui a des ailes aux tempes. Il n'est guères permis de douter que quelques-uns des Ptolomées et les personnes de leur suite ne se soient habillés à la manière des Macedoniens, puisqu'on lit dans Frontin que Timarque ayant tué Carmade lieutenant de Ptolomée, se travestit en Macedonien en prenant les habits du mort, et parvint à entrer ainsi sans être connu dans le port de Samos.

*Milice  
egyptienne sous  
les Ptolomées.*

Cosma, Egyptien, nous a transmis, si nous devons l'en croire, le dessin du costume militaire de Ptolomée Evergète, qu'il dit avoir copié sur une statue de ce Roi qu'on voyait aux environs d'Axumis en Ethiopie, aujourd'hui l'Abyssinie, où il avait fait quelques conquêtes. Ce dessin fait partie d'un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, qui a près de mille ans, et se voit à la planche 10: nous regrettons que la petitesse des dimensions de l'original ne permette pas de distinguer nettement toutes les parties de

cet habillement. Il joint tellement le corps de la tête aux pieds, qu'on voit au travers toutes les formes à nu, et on n'en supposerait pas même l'existence, si la figure, le cou et les extrémités du corps, qui sont les seuls parties découvertes, n'étaient d'une couleur différente. Le casque ne diffère du pétase de Mercure qu'en ce qu'il est plus profond, et plus large par en bas. On sait néanmoins que les Ptolomées portaient des cuirasses en or, car ce fut à cette marque distinctive qu'on reconnut le frère de Cléopâtre qui s'était noyé dans le Nil.

Fozius, dans une citation qu'il fait d'Agatarchis, rapporte une chose fort singulière au sujet des cinq cent cavaliers qu'un des Ptolomées fit marcher contre les Ethiopiens, c'est que les cent premiers étaient enveloppés, ainsi que leurs chevaux, dans des couvertures de feutre qui ne leur laissaient que les yeux à découvert.

Nous ne devons pas omettre de remarquer ici que les Ptolomées étaient les seuls Rois de l'orient qui fussent alors dans l'usage d'entretenir des éléphants pour s'en servir à la guerre. Ptolomée IX, comme nous l'avons observé, est représenté la tête surmontée de celle d'un éléphant, et cette coiffure était aussi celle qu'on donnait aux figures idéales de la ville d'Alexandrie.

*Milice  
egyptienne sous  
les Romains.*

*Sous les Califes.*

L'Egypte étant devenue une province romaine, les Empereurs y envoyaient, au rapport de Strabon dans son XVII.<sup>e</sup> livre, neuf cohortes qui étaient distribuées de la manière suivante, savoir : trois dans les villes, trois à Siene sur les frontières de l'Ethiopie pour garder cette ligne, et trois dans le reste du pays. Il y avait également trois compagnies de cavalerie qui étaient réparties dans les mêmes proportions, et dans les lieux où elles pouvaient être nécessaires. Après avoir fait la conquête de l'Egypte, les Califes ne manquèrent pas d'y introduire aussi leur discipline et leurs usages militaires, comme firent tous les usurpateurs qui leur succédèrent, jusqu'à l'époque où Saladin, pour donner plus de consistance à sa dynastie naissante, créa, ainsi que nous l'avons déjà dit, une nouvelle milice composée d'esclaves des plus courageux appelés Mamelouks, qui suffirent seuls à le maintenir sur le trône lui et ses successeurs, et qui, parvenus à un degré de puissance formidable, finirent eux mêmes par s'emparer du gouvernement, dont la dissolution eut lieu par la défaite et par la mort de Kansou Gauri et de Tuman Bey, lors que Selim se rendit maître de l'Egypte.



Zaccharie Pagan, que nous avons cité plus haut, nous a laissé une description des Mamelouks qu'il avait vus à la garde du grand Soudan Kansou Gauri, lequel, dit-il, "mettait la plus grande confiance dans la bravoure avec laquelle ils combattaient à pied et à cheval. Ils avaient pour coiffure un chapeau rouge, et portaient une robe d'une espèce de taffetas blanc qui s'attachait à mi-jambes avec des boutons d'or et de soie. Un cimetière pendait à leur côté, et ils tenaient une massue de la main droite : leur robe en couvrait une autre en soie qui était plus longue, ils avaient des bas en peau d'une belle couleur et des souliers de même, et ils étaient logés dans le palais du Soudan. „

*Mamelouks  
sous  
les Soudans.*

Selim, après avoir conquis l'Égypte sur les Mamelouks, et fondé le gouvernement militaire qui subsista toujours depuis, ne sut point prendre les mesures qu'exigeait le maintien de la discipline militaire. Les abus qui s'introduisirent peu à peu par suite de l'intelligence des officiers avec le Pacha, ou de l'ascendant qu'ils avaient pris sur lui, corrompirent de plus en plus la discipline, et firent de la milice égyptienne, qui passait autrefois pour la meilleure de l'empire, la plus mauvaise de toutes les troupes. Selim se montra toujours enclin à mettre le gouvernement et la milice de l'Égypte sur le pied que ses prédécesseurs avaient établi en Turquie, il fixa la force des troupes à un nombre d'hommes déterminé, dont la plupart devaient être levés dans le pays même ; le reste devait se composer d'individus tirés des diverses provinces de son empire, et d'un certain nombre de Turcs qui eussent demeuré pendant quelque tems en Égypte, et qui connussent le pays. Il partagea la milice en sept corps dont il assigna la résidence ; quant aux forces de mer, il ne jugea pas devoir en entretenir, et cet exemple fut suivi de ses successeurs. Ces souverains ne laissèrent pas cependant de conserver ce royaume dans leur dépendance, sans autre secours que les garnisons qu'ils tenaient dans diverses places, dont les principales étaient le Caire, Rosette, Alexandrie, Damiette, le Labyrinthe et Adjerut, avec deux ou trois autres places moins importantes.

*Milice  
de l'Égypte  
sous  
la puissance  
Ottomane.*

Les sept corps de milice s'appellent *Ports*. D'après la description que nous en ont donnée Granger et Norden, il y en a deux d'infanterie, qui sont les *Janissaires* et les *Agars* ; les cinq autres sont de cavalerie et portent les noms de, *Jumeli*, *Tuffekhi*, *Cavaksas*, *Mattafarrakas* et *Chiaj*. Il est cependant à remarquer que d'autres écrivains, antérieurs à Granger, ont donné des notions

*Sept corp  
de milice.*

différentes sur l'état de la milice d'Egypte, quant au nombre, aux fonctions et au nom des corps qui la composent, d'où l'on peut inférer que ces corps changent au grè de la Porte, ou du Pacha et de son *Divan*. Le corps des Janissaires doit y être de vingt mille hommes, et les autres ensemble doivent former un nombre égal, ce qui fait en tout quarante mille hommes; mais on croit qu'ils n'arrivent pas même à la moitié. L'infanterie est particulièrement destinée au service de la ville et du château du Caire; les *Mattafarrakas* composent la garnison des places maritimes telles que Alexandrie, Rosette, Damiette et quelques autres d'une moindre importance; les autres corps forment la garde des Beys ou Gouverneurs de provinces, et les *Chiaj* sont employés à des missions extraordinaires ou à quelque autre service, selon que le Pacha et le *Divan* le jugent plus à propos.

D'après une loi du Sultan Selim, toute possession de terres en Egypte était interdite à tous les corps militaires; mais les *Janissaires* ayant trouvé le secret d'étendre leur influence parmi les *Cheiks* de la haute Egypte, il en tirent tous les ans des sommes considérables, sous prétexte qu'ils les protègent, et à leur mort, ils s'emparent même d'une partie de leurs biens. Mais ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que la Porte ne prenne aucune précaution pour réprimer ces abus qui peuvent lui faire perdre un jour cette riche province.

Les troupes de l'Egypte sont payées tous les trois mois, et cette paye est de trois sous par jour pour chaque soldat: mais il ne tient qu'à lui de l'augmenter d'un, de deux sous et même plus, en faisant le dépôt d'une certaine somme; et il y a si peu de proportion entre cette somme et l'accroissement qu'elle produit dans la solde, qu'au bout de trois ans on a recouvré le capital. Ainsi le soldat qui a de l'argent, peut faire monter sa paye à telle somme qu'il lui plait, et cette augmentation se paye aussi régulièrement que la moindre solde. Le Pacha reçoit le dépôt par précaution, et souvent son successeur en paye les intérêts. Un autre abus non moins étrange, c'est que quand il meurt un soldat qui jouit d'une forte paye, on substitue à son nom celui d'un de ses camarades qui n'a qu'une paye médiocre, sans qu'il en retire aucun avantage: car la paye du mort entre dans la poche du Pacha et des officiers au grand préjudice des finances de l'Empereur. (1).

(1) V. Maillet, Lettre XII.

Malgré que les Turcs se disent les maîtres de l'Égypte, et qu'ils en occupent les principales villes par leurs troupes et les personnes attachées aux emplois religieux, leur autorité y est très-restrainte, et les *Janissaires* eux mêmes, troupe à la vérité sans discipline et sans courage, ne sont pas moins saisis de crainte que le peuple à l'aspect des Mamelouks.

Ce corps d'esclaves est encore très-puissant en Égypte, et c'est lui qui réelement y domine. Tous les individus qui le composent, enlevés de bonne heure à leur pays natal, dégagés des liens du sang, vendus par leurs parens, et achetés au marché par quelque Bey qui a été Mamelouk lui même, ont été transportés en Égypte comme esclaves. A peine arrivé à la demeure du Bey, le jeune homme, quelque soit sa condition, est initié dans la religion de son maître qui d'abord le fait circoncire : ensuite on l'exerce au manège, au maniement des armes, et surtout à celui du dard et du cimetère. Tous ses soins consistent à exceller dans ces exercices, et à prêter une obéissance aveugle aux volontés de son maître, qui ne manque guères de l'instruire dans un vice dont le nom seul révolte la nature : à l'aide de ces moyens, il peut espérer de parvenir un jour au plus haut degré de l'autorité. Lorsque le jeune Mamelouk est arrivé à l'âge convenable, et qu'il est assez instruit, on le considère comme soldat, titre qui ne s'accorde point au Turc qui combat à pied, et il jouit du privilège, réservé à ce corp seul, de sortir à cheval, qui est interdit à tout chrétien, et même aux marchands et prêtres Musulmans, auxquels il est seulement permis de monter un âne ou un mulet. Le Mamelouk qui a le bonheur de plaire à son maître, est bientôt promu à quelque emploi, et il y obtient de l'avancement en proportion du crédit et de l'autorité dont jouit ce dernier, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à la dignité de Bey. Et comme la puissance des Beys dépend uniquement des forces qu'ils commandent, chacun d'eux s'empresse d'acheter autant d'esclaves qu'il en peut entretenir, et de les porter aux places où il leur sera plus facile d'acquérir les moyens de se procurer aussi les mêmes soutiens. C'est ainsi qu'il augmente le nombre de ses partisans, et qu'il parvient à s'emparer du gouvernement de ses collègues, ou tout au moins à se maintenir en équilibre de pouvoir avec eux, et à ne pas craindre qu'un autre ne vienne à l'accabler tout à coup avec des forces supérieures. Ces rivalités donnent quelquefois lieu à des combats sanglans entre eux, et celui qui a le

*Le Mamelouks  
sont encore  
très-puissans.*

*Comment  
ils parviennent.*

plus de troupes, ou dont les soldats sont plus courageux et plus habiles dans le métier des armes, chasse ordinairement son rival de sa résidence, et finit quelque fois par lui ôter la vie.

*Uniforme  
des Mamelouks*

Heureusement que cette milice, pour être trop dispendieuse, tend à diminuer le nombre de ces tyrans. L'uniforme des Mamelouks consiste en une large chemise de coton, de couleur jaunâtre, sur laquelle ils portent une robe de toile des Indes, ou de quelqu'étoffe légère de Damas ou d'Alep. Cette robe est recouverte du *Cafetan*, qui est ordinairement d'une étoffe plus fine, ou en soie, dont les manches arrivent jusqu'au bout des doigts: une ceinture qui serre cet habillement le fait bouffer, et le tient entrouvert. Par dessus tout cela ils ont une camisole, ou espèce de robe assez semblable à l'autre, si ce n'est que les manches en sont ouvertes au coude; elle est de drap, tantôt sans doublure, et tantôt garnie d'une fourrure, même en été. La *beniche* ou robe de cérémonie se met encore sur celle-ci, et enveloppe tellement celui qui en est couvert, qu'elle lui cache jusqu'au bout des doigts. De cette espèce de sac on voit sortir un cou tout nu, avec une tête entièrement rasée, et coiffée d'un turban jaune, autour duquel est roulée avec art une pièce de mousseline. Les Mamelouks cependant ne portent point de cordons d'or à leur turban, cette distinction étant réservée aux Beys. Ils ont en outre, comme pour rendre encore plus incommode cette sorte d'habillement, des pantalons qui leur montent jusqu'au menton, et d'une telle ampleur, que le corps d'un homme pourrait entrer dans chaque jambe: et pour n'être pas tout à fait hors d'état de marcher dans cet accoutrement, il en étrennent avec une ceinture toutes les parties flottantes. L'équipage de leurs chevaux n'est pas moins grossier: l'arçon de derrière de la selle a près de huit pouces d'élévation, et le pommeau de devant n'en a pas moins de quatre à cinq: au lieu d'une selle remboursée ils mettent sur le cheval trois couvertures de gros drap, qui y sont retenues au moyen d'une sangle qui se serre, non avec des boucles, mais avec de simples courroies arrêtées par plusieurs nœuds, ce qui rend la selle très-sujette à se renverser. Les étriers qui sont en cuivre, souvent doré, sont plus longs et plus larges que le pied, et ont un rebord circulaire d'un pouce de hauteur vers le milieu, qui se termine en arrière en une pointe d'acier, et leur sert d'épéron. Leur arme principale est le cimeter, dont la lame a au moins 28 pouces de longueur; mais elle est tellement recourbée, qu'en la



L. Bigatti f.



mesurant en ligne droite, elle n'en a guères que 23 : le ceinturon auquel il est suspendu est garni en or et en argent. Ils sont armés en outre d'un gros mousqueton, qui a environ 28 pouces de long, et quelquefois ils portent encore une pesante massue qui tient à l'arçons de la selle, avec une paire de pistolets attachés à leur ceinture.

L'autre figure qui se voit à la même planche sous le n°. 16 est celle d'un jeune Mamelouk en uniforme de parade. Il est coiffé d'un grand turban de mousseline, et son habillement de dessus est d'un drap de laine très-fin, ordinairement de couleur d'or ou de pourpre, ayant de longues et larges manches en soie d'une même pièce ou à bandes longitudinales, avec des pantalons fort larges pardessus qui descendent jusqu'à une espèce de cothurne, lequel est en cuir jaune, ainsi que les sandales qui forment sa chaussure. On ne voit pas ses mains, pour avoir été dessiné dans l'attitude du plus profond respect, l'usage voulant qu'on les tienne entièrement cachées lorsqu'on se présente devant quelqu'un de distinction. Il a une ceinture de mousseline, qui est quelquefois de soie, à laquelle sont suspendus le sabre et un poignard du côté droit, et à gauche une giberne pour mettre des cartouches. Souvent les Mamelouks ont encore un autre petit sac en cuir, assez semblable à la giberne, dans lequel ils portent empaquetés des espèces de reliques, de talismans ou autres objets de ce genre qui servent d'aliment à leur superstition, avec un petit vase de vieille huile et quelque fragment de l'Alkoran, choses auxquelles ils attribuent l'efficacité d'écarter d'eux les disgrâces de la guerre ou d'y apporter remède.

*Mamelouks  
en uniforme  
de parade.*

A chaque *Ramadan* leur maître est obligé de leur donner un habillement complet tout neuf, souvent même ils demandent le renouvellement de leurs chevaux et de leurs équipages, ensorte qu'il n'y en a pas un d'entre eux, dont l'entretien ne vienne à couter cent louis, et quelquefois même deux cent tous les ans.

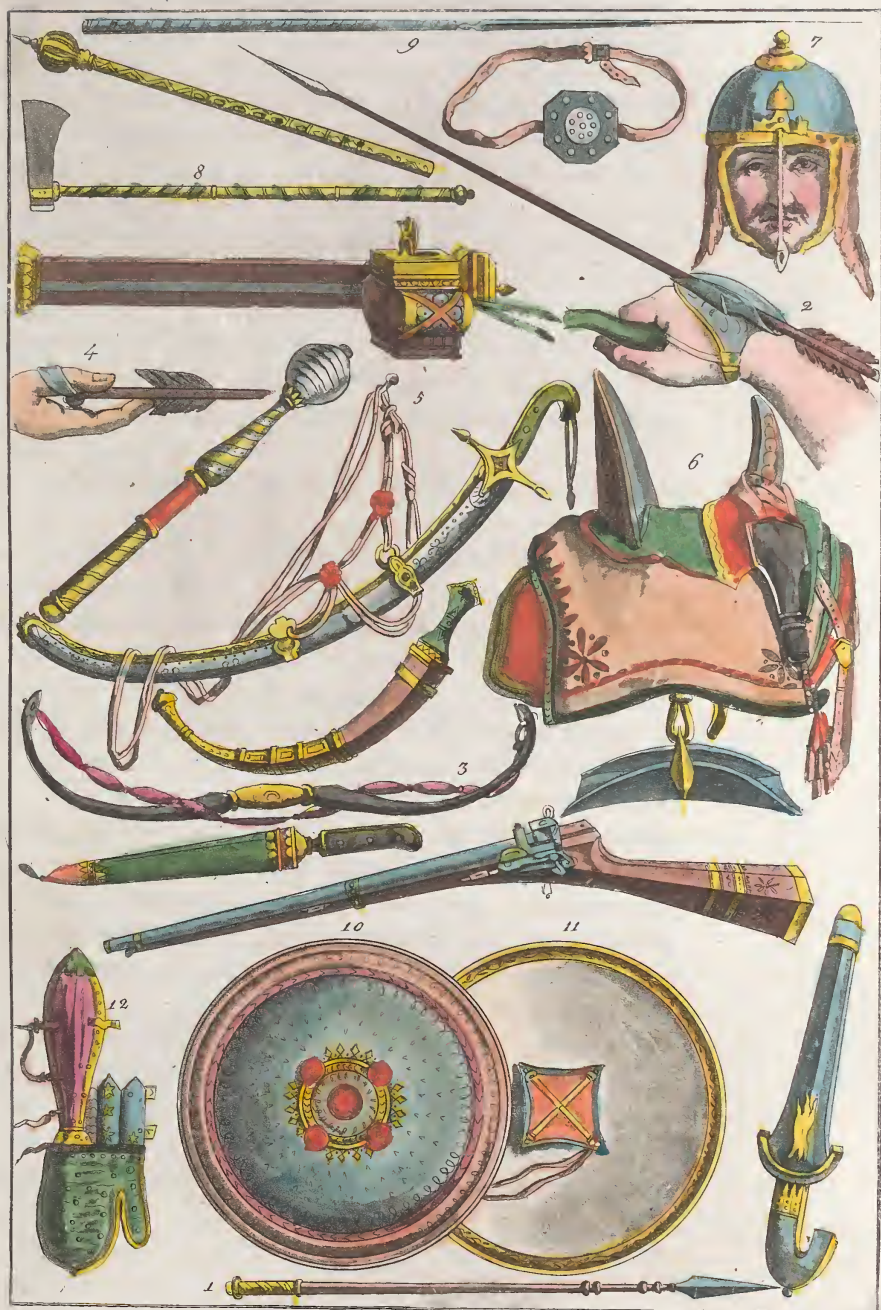
Il est assez étonnant que ces Mamelouks qui, depuis plusieurs siècles, sont parvenus à un aussi haut degré de pouvoir, n'ayent jamais cherché à faire passer leurs richesses et leurs dignités à leurs descendans, au lieu de les laisser à un étranger, ou à un esclave souvent acheté par eux au marché. Il est vrai que les Beys ont bien rarement des enfans, et quand ils en ont, il est assez difficile qu'ils vivent long tems, à cause de l'infâme prostitution à laquelle

ils se livrent dès leur première jeunesse. Au reste, quelque soit le nombre des enfans qu'un Bey laisse après sa mort, l'*Hasnader* ou Trésorier qu'il a élu parmi ses Mamelouks pour être le chef des officiers de sa maison et en avoir la direction absolue, épouse la veuve, et hérite ainsi de ses dignités et de ses trésors.

*Armes  
des Mamelouks*

Nous avons cru à propos de montrer à la planche 17 les différentes armes dont les Mamelouks font usage, lesquelles ont été dessinées avec autant d'intelligence que de précision par M.<sup>r</sup> Denon, et que M.<sup>r</sup> Mayer, qui a tant fait pour nous donner une juste idée de ces esclaves dans sa belle description de l'Égypte, n'aurait pas dû négliger de nous faire connaître. Les flèches, armes dont se servent les Mamelouks avec beaucoup d'adresse et d'avantage dans les escarmouches, et avant de s'attaquer corps à corps avec le sabre, ont, comme on le voit à la fig. 1, une pointe très-aigüe de fer battu et tranchante sur les côtés, en forme de lance; le bois dans lequel elles sont emmanchées est mince, et garni souvent de plaques d'argent ou autre métal, disposées symétriquement et avec beaucoup de goût. Ils lancent la plupart du tems ces flèches à la main, et sans le secours de l'arc ou d'aucun autre instrument quelconque; aussi différent elles un peu de celle dont nous avons donné le dessin à la fig. 2, où l'on voit en outre la manière de s'en servir, en la posant dans une coulisse que supporte la main qui tient l'arc, d'où elle prend sa direction au moment où elle est décochée. La fig. 3 nous donne une idée de l'arc avec lequel on lance ces mêmes flèches; il est en os de baleine, et aux ornemens ainsi qu'à la dorure qui l'embellissent, on le reconnaît pour un ouvrage Indien. La corde de cet arc n'est qu'un tissu de fils de soie simple, qui sont disposés de manière à imprimer à la flèche plus de force qu'elle n'en pourrait recevoir d'une corde à boyau, ou de tant autre cordon; et pour que l'effort qui se fait en décochant la flèche ne cause pas une sensation douloureuse, les Arabes sont dans l'usage de s'adapter au pouce un instrument en ivoire, dont on voit la fig. au n.<sup>o</sup> 4. Le n.<sup>o</sup> 5 représente la bride, le n.<sup>o</sup> 6 la selle, le n.<sup>o</sup> 7 le casque, et le n.<sup>o</sup> 8 l'espèce de hache en fer de Damas, montée en or, avec une inscription persane qui indique le lieu où elle a été fabriquée; cependant le manche qui est recouvert en cuir, et en lames d'argent, semble être fait au Caire. La massue ou bâton de commandement composée de plusieurs verges de fer de même qualité, entées les unes dans les autres, mérite également notre at-







tention par sa singularité. Elle n'est pas seulement une marque de distinction et d'honneur, mais elle sert encore d'arme offensive dans la mêlée, pour rompre les boucliers et tuer les blessés : il y a dans le manche une ouverture pratiquée exprès pour y placer une javeline bien affilée et composée de deux pièces, dont l'inférieure sert comme de gaine à celle de dessus : le tout est en argent bien travaillé ainsi qu'on le voit à la fig. 9. Les autres armes représentées à la même planche n'offrent rien qui les distingue particulièrement de celles dont on se sert en Europe. Le bouclier, fig. 10, mérite cependant d'être observé ; il est recouvert d'une peau de rhinocéros à l'épreuve des coups de sabre, et d'un fort beau travail. Il y a tout lieu de croire que cet ouvrage vient des Indes, comme semble l'indiquer l'éclat du vernis qui lui donne un poli brillant, et plus encore la dorure qui l'embellit. Le petit coussin qu'on voit au revers, fig. 11, est destiné à garantir la main du choc d'un contre-coup. Le brassard, fig. 12, ainsi que le gant qui y est joint, font aussi partie des armes défensives. Les Mamelouks le portent au bras gauche dont la main gouverne la bride du cheval, et ils ne se servent que d'un gant de buffle pour la main droite avec laquelle ils combattent.

L'éducation des Mamelouks consiste uniquement à apprendre l'art de se servir de leurs armes, et toute leur vie est consacré à cette occupation. Chaque jour, avant le lever du soleil, ils se rendent dans une plaine hors du Caire, et là ils s'exercent, en courant à bride abattue, à tirer au blanc avec la carabine, le pistolet, l'arc, et à manier le sabre avec toute la dextérité possible : les Beys, en présence desquels se font ces jeux militaires, encouragent ces soldats, et donnent quelquefois des récompenses en argent à ceux qui s'y distinguent. Mais un de leurs exercices les plus favoris est celui du *Djerid*, nom qui proprement signifie canne, mais qui se donne en général à tout bâton fait pour être lancé avec la main. Au lieu de bâton, les Mamelouks se servent pour cela de branches de palmiers, à peine effeuillées, qui ont quatre pieds de longueur, et pèsent cinq à six livres. Ils entrent en lice ainsi armés, et se lancent en courant à toute bride ces branches de très-loin, ainsi qu'on le voit à la planche 16. A peine un de ces cavaliers a-t'il lancé la sienne contre son adversaire, qu'il tourne bride et se met à fuir ; celui qui fuyait d'abord poursuit à son tour celui qui le poursuivait, et fait tous ses efforts pour l'atteindre de son coup. Les chevaux sont

*Exercices  
militaires  
des Mamelouks*

si bien dressés à ces manœuvres , et secondent avec tant d'intelligence les mouvemens de leur cavalier , qu'on dirait qu'ils y prennent eux mêmes la plus grande part. Cet amusement est pourtant fort périlleux , car il est des bras vigoureux qui lancent quelquefois de ces pieux avec tant de force , que le coup en est souvent mortel.

Mais quand on parle de l'art militaire des Mamelouks , on ne doit pas se figurer une troupe d'hommes distribués en compagnies , en bataillons , en escadrons , par gradation de taille , ni d'une même couleur , non plus qu'un système d'opérations militaires fondé sur des principes raisonnés. Les Mamelouks , dit Volney (1) , ne connaissent point notre art militaire ; ils n'ont ni ordre , ni discipline , ni subordination. Leurs réunions ne sont que des rassemblemens tumultueux , leurs marches des courses désordonnées , leurs combats autant de duels , et leurs guerres des pillages qu'ils commettent dans la ville même du Caire. Au moment où l'on y pense le moins , un complot éclate tout à coup , les Beys montent à cheval , l'alarme se répand , les deux partis se montrent , on se bat dans les rues le sabre à la main , l'affaire se termine par la mort de quelques individus , et le parti le plus faible ou le moins courageux en est quitte pour être exilé. Le peuple ne prend jamais de part à ces démêlés , peu lui important que ses tirans s'exterminent entre eux : seulement il fuit du champ de bataille , et après que le calme est rétabli , il coure piller les maisons des exilés , sans que le vainqueur y apporte le moindre empêchement. Ces troupes ne mettent pas plus d'art dans leurs mouvemens lors qu'elles sont en campagne.

## R E L I G I O N .

*Si tous  
les Egyptiens  
ont été  
superstitieux.*

**L**ES Egyptiens ont été le premier peuple qui ait dressé des autels , faits des images , bâti des temples , institué des fêtes et des cérémonies , et établi des rapports avec les Dieux par l'entremise de certaines personnes destinées à cet effet. On est cependant étonné de voir que la plus grande nation de l'univers , qui s'était si élevée au dessus de toutes les autres par la sublimité de ses connaissances et la sagesse de ses lois , se soit aveuglement abandonnée aux superstitions les plus ridicules et les plus grossières. Pour nous , nous

(1) Voyage en Syrie et en Egypte , Paris , 1807 , 2 vol in 8.º

ne pouvons nullement nous persuader, que ses Rois et ses prêtres aient été assez imbecilles, pour rendre un culte stupide au taureau, au crocodile, à l'ichneumon, à l'ibis, au chat, à l'escargot, aux oignons et autres semblables productions de la nature. Et en effet, on ne peut nier que les premiers législateurs n'aient été des hommes d'un grand génie, car il faut, pour établir un gouvernement, un courage et des lumières bien supérieures à celles des autres hommes. Il n'est donc pas permis de présumer qu'ils aient créé des institutions, dont l'absurdité n'aurait pu que leur attirer le mépris et les injures du peuple: nous savons au reste qu'ils reconnaissaient un être suprême auquel ils donnaient le nom de *Neith*, et qu'ils représentaient sous la figure d'un globe. On dit même que les habitans de la Thébaïde n'adoraient qu'un seul Dieu tout puissant et éternel, qu'ils appelaient *Cneph* ou *Emeph*, et que pour cette raison ils étaient exempts des contributions auxquelles étaient sujets les autres habitans de l'Égypte, pour l'entretien des animaux destinés aux sacrifices. Il n'est pas croyable que ce peuple adorât un oignon comme le maître du monde, et que par une contradiction aussi monstrueuse que ridicule, il fît l'offrande d'un oignon à un oignon; mais il serait assez vraisemblable que, pour rendre grâces aux Dieux des soins qu'ils prenaient de sa nourriture, il leur fît hommage des plantes les plus précieuses de son sol, et respectât en elles les bienfaits de la providence. Il est possible néanmoins, que ce qui a eu lieu chez presque tous les peuples, soit également arrivé parmi les Egyptiens, c'est que l'homme ignorant et stupide ait fini par adorer réelement le bœuf et certaines productions de la terre, que le sage n'avait d'abord fait que consacrer à la divinité; nous ne sommes pas même éloignés de croire que les prêtres ont secondé de tout leur pouvoir toutes ces superstitions, dont ils retiraient tant d'avantages. Certains philosophes, et entre autres Plutarque, allèguent plusieurs raisons pour justifier le culte que les Egyptiens rendaient aux animaux; mais les prêtres de cette nation ont constamment gardé le silence sur ce point, et se sont contentés de dire en général que tout y était mystère, et qu'il ne leur était pas permis d'en rien révéler; tel a été dans tous les pays le langage des prêtres payens, pour voiler les sottises et les absurdités de leurs institutions religieuses. D'ailleurs les Rois se souciaient fort peu d'en détromper leurs sujets, Diodore croit même que la diversité des cultes était un œuvre de leur politique, car les divisions qui s'en

*Quelques-uns  
reconnaissaient  
un  
Être suprême.*

suivaient parmi les peuples, contenaient leur penchant naturel à la révolte, et leur empêchaient de rien entreprendre contre leurs gouvernemens. Lorsque Cambise Roi des Perses, qui ne reconnaissait qu'un seul Dieu, tua le bœuf Apis, les Egyptiens le regardèrent comme un athée, et depuis lors ils ne cessèrent de chercher à secouer le joug d'une nation, dont le principal dogme était si contraire aux principes de leur religion. Ce fut par cette considération qu'Alexandre, aussitôt qu'il fut entré à Memphis, offrit de pompeux sacrifices à cette monstrueuse divinité égyptienne, et que depuis, les Ptolomées et Cléopâtre laissèrent ce peuple livré à ses extravagances, pour ne point altérer sa soumission. Passons maintenant à sa religion, et voyons quels étaient ses Dieux, et combien il en adorait.

*Comment ils  
représentaient  
l'Être-Suprême*

Les habitans de la Thebaïde, comme nous venons de le dire, ne reconnaissaient qu'un seul Dieu qu'ils représentaient sous la figure d'un serpent tenant dans sa bouche un œuf, symbole du monde qu'il avait produit, voy. la planche 18, fig. 1. Winchelmann a cru voir dans la figure que nous avons décrite à la planche 8, une image de ce Dieu auquel ils donnaient le nom de *Cneph*, et selon Strabon de *Cnuph*, ou âme du monde. Eusèbe dit que les Egyptiens représentaient *Cneph* sous la forme d'un homme de couleur bleue et presque noir, ayant une ceinture avec un sceptre, et la tête ornée de grandes plumes. Le même monument en présente l'image dans le globe ailé qu'on y voit, et qui n'est qu'un globe porté sur les ailes étendues d'un vautour, autour desquelles sont entortillés un ou deux serpens. Le même Eusebe dit encore que les Egyptiens représentaient le monde par un cercle de couleur azur, avec des flammes éparses dans son aire, et au milieu un serpent qui se montrait sous la forme d'un vautour. On donnait encore à *Cneph* la figure d'un serpent plié en rond qui mordait sa queue.

*D'autres  
Egyptiens  
admettaient  
deux principes.*

Dans le reste de l'Égypte on croyait à l'existence de deux principes, l'un du bien qui était personnifié dans Isis, Osiris et Orus, et l'autre du mal qu'on appelait Tiphon. Parmi la multitude des fables qu'on débitait au sujet de ces divinités, une des plus extravagantes était, que les deux jumeaux Isis et Osiris s'étaient mariés dans le ventre de leur mère, et que Isis en sortit enceinte d'Arucius, lequel était l'ancien Orus des Egyptiens. On raconte la mort d'Osiris, la guerre d'Orus contre Tiphon, et sa victoire de mille manières différentes. Mais ce serait abuser de





G. Zaccaria del.



l'attention de nos lecteurs, et nous écarter trop de notre objet, que de rapporter ici toutes les relations fabuleuses et les traditions incertaines qu'on trouve dans les écrivains de l'antiquité, au sujet des divinités de l'Égypte. Plusieurs auteurs ont cru que cette religion était un composé d'allégories plus ou moins ingénieuses des opérations de la nature. Quiconque voudrait en voir l'explication pourrait consulter l'*Œdipus Ægyptiacus* du P. Kirker, qui s'est efforcé en outre de nous faire connaître les noms et les fonctions de toutes les divinités inférieures. Nous nous bornerons à donner la description des principales, ainsi que des cérémonies religieuses qui y avaient rapport.

Le culte d'Isis était plus célèbre que celui d'Osiris : cette divinité était regardée comme la mère et la nature de toutes choses, et les autres étaient représentées en elle. Plutarque dit qu'à Saïs, dans le temple de Minerve, qui était Isis même, on lisait sur le pavé cette inscription : *Je suis tout ce qui a été, ce qui est et ce qui sera, et nul mortel jusqu'ici n'a soulevé mon voile.* On a représenté Isis d'une infinité de manières, et avec des attributs divers selon les tems où ses images ont été faites. Nous nous garderons bien de donner, à l'exemple de Martini et autres, la belle Isis, ouvrage des Grecs ou des Romains, qui n'a rien du caractère Egyptien, comme un modèle du style de cette nation dans la représentation de ses divinités; nous ne parlerons pas non plus de l'image d'Isis qu'on voit dans le monument dont font mention, Montfaucon planche 120 n.º 1 du tome 2 de ses antiquités, Maillot planche 8 n.º 6 vol. 2 de ses mœurs antiques, ainsi que l'Encyclopédie méthodique à l'article d'Isis, monument que Winchelmann, dans son 2.º vol. des Monumens inédits au n.º 75, regarde avec raison comme une simple imitation du style égyptien faite à Rome sous les Empereurs, à l'époque où le culte des divinités de ce peuple se propagea dans tout l'empire. Nous sommes fondés à croire que les figures d'Isis que nous plaçons ici les premières, sont des plus anciennes et réellement égyptiennes.

Isis était ordinairement représentée sous la figure d'une femme, ayant sur la tête les cornes d'une vache avec un disque au milieu, comme on la voit assise allaitant le petit Orus au n.º 2 de la planche 18. Winchelmann a publié des dessins d'un Isis qu'il a copiés sur ceux que Pierre Léon Chezzi a faits d'une petite figure en bronze, qui se trouve dans la bibliothèque du Vatican. Sa tête est

Isis

*Les images  
d'Isis citées  
par Martini  
et autres  
ne sont point  
antiques.*

*Isis de style  
antique  
egyptien.*

représentée à la fig. 3 sous deux aspects différens, pour qu'on puisse mieux juger de la manière dont était coiffée Isis avec des plumes de vautour. Le plumage de cet oiseau, que Winchelmann a cru être la poule de Numidie, entre aussi dans la coiffure de l'Isis de la table Isiaque, et dans beaucoup d'autres monumens égyptiens. La couronne du milieu, d'où sortent les cornes, est faite de plumes semblables à celles de l'autruche, dont les anciens formaient les panaches de leurs casques. Cet oiseau était regardé comme le symbole de l'équité. La fig. 4, que nous avons prise de Montfaucon, représente Isis avec la tête de vache en entier, ce qui denote, selon l'opinion de quelques-uns, que la fable d'Io changée en vache était connue des Égyptiens. L'idole d'Isis, dit Herodote, a les cornes d'un bœuf, et c'est précisément sous cette forme qu'Io était représentée chez les Grecs. D'autres prétendent que ces cornes sont l'emblème de la Lune, qu'ils croient être la même chose qu'Isis; que le globe qui est au milieu est l'image du monde; et qu'Isis même n'est autre chose que la Terre ou la nature des choses. La tête d'oiseau qu'on voit au dessus de ce globe est celle du vautour, et la draperie qui l'enveloppe est tellement adhérente au corps, qu'elle en laisse appercevoir toutes les formes, comme cela se voit dans toutes les figures antiques de l'Égypte, qui pour cela semblent être nues. L'Isis colossale qui vient ensuite, fig. 5, à été décrite par monsieur Bianchini: elle est de basalte et vraiment égyptienne: la beauté de l'expression, jointe à une certaine force dans le dessin, atteste le goût de cette nation célèbre, et l'ornement qui pare sa tête et ses épaules, a quelque chose de grand et de majestueux qui la rend très-remarquable. La tour basse et ronde avec des arcs que porte souvent Cybèle sur la tête, se voit aussi sur celle d'Isis, qu'on prend quelquefois pour Cybèle et pour toutes les autres Déeses: elle est fixée au moyen d'une large bande qui est en dessous et qui ceint la tête. La belle chevelure qui flotte sur ses épaules est composée de palmes ou de plumes à quatre rangs disposées avec art, et se termine en touffes de cheveux bien frisés qui font presque tout le tour du cou, dont ils ne laissent appercevoir qu'une petite partie en avant, où l'on distingue un collier ou autre ornement de ce genre fait à pointes. La Déesse porte deux larges bracelets, et tient d'une main une espèce de faucille, ou peut-être une branche de palmier recourbée en forme de faucille, et de l'autre les restes d'un instrument brisé, qui est peut-être ce que l'on

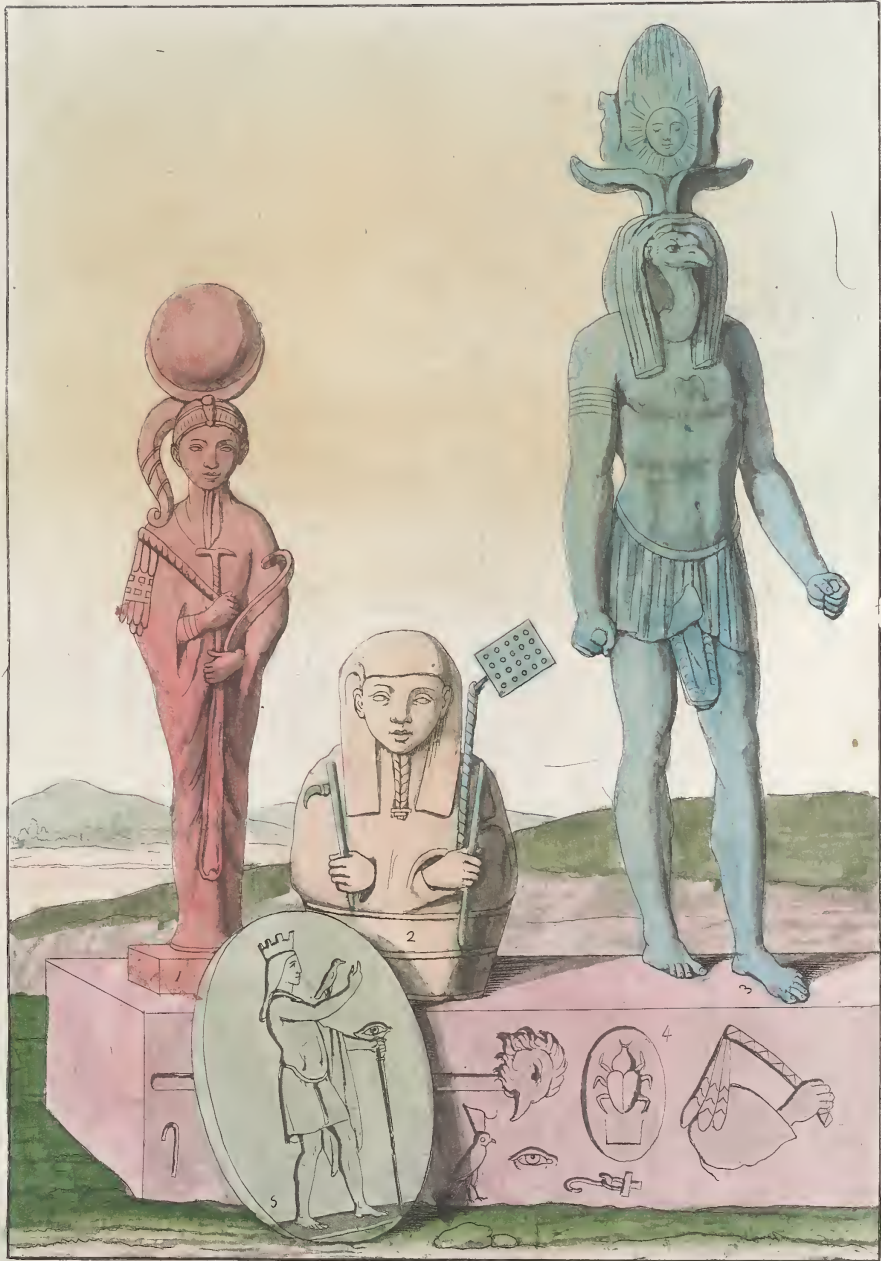
voit dans les mains de l'Isis ci-après et des grandes divinités de l'Égypte, et qu'on croit être une clef, dont l'expression symbolique annonçait l'ouverture des canaux, pour donner cours aux inondations du Nil. Caylus dit positivement que cette espèce de croix, surmontée d'un anneau, était une clef: d'autres ont pensé, on ne sait trop pourquoi, que c'était un *phallus*; mais Denon, d'accord avec Caylus, n'hésite point à regarder cet instrument, auquel on a donné le nom du *Tau* grec à cause de sa figure, comme la clef des digues et des canaux du Nil, et l'emblème des inondations qui étaient pour les Égyptiens la marque du plus grand bienfait de la divinité. La fig. 7 est l'Isis dessinée par M.<sup>r</sup> Denon, d'après la belle image qu'on en voit, de grandeur naturelle, sur un des côtés du grand temple de Tentyre, et qui est très-bien conservée. Elle est décorée de tous ses attributs, ayant sur la tête le disque de la Lune, les cornes d'une vache, et un vautour qui tient ses ailes déployées; ses cuisses et ses jambes sont enveloppées des ailes d'un épervier, et elle a le corps et l'épaule gauche couverts d'écaillés de poisson; elle est assise sur un tronc parsemé de tiges de lotos, tenant d'une main une fleur en guise de sceptre, et de l'autre une clef des canaux du Nil, et environnée de tous les signes qui caractérisent les eaux, l'inondation, ainsi que les productions dont elle est le principe, et qui sont les emblèmes de cette divinité bienfaisante.

Notre intention n'étant pas d'offrir ici à nos lecteurs une collection d'antiquités, nous nous bornerons à ce petit nombre de figures, d'après lesquelles on pourra se former une juste idée du goût des Égyptiens dans l'art de représenter leur Isis: il suffit de savoir que cette divinité, dont ils fesaient l'emblème de la nature qui procrée et renferme en soi toutes les formes, était figurée tantôt emmaillotée comme celle d'Ephèse, et couverte de mamelles ainsi que de signes hiéroglyphiques depuis les épaules jusqu'aux pieds, tantôt sous la forme d'une hirondelle ayant la tête d'une vierge; on la trouve encore représentée d'une infinité d'autres manières dans les auteurs que nous avons déjà cités, ainsi que dans plusieurs autres qui en ont traité amplement.

Nous avons vu quelle était l'opinion des Égyptiens au sujet d'Osiris, nous allons faire connaître maintenant sous quelle forme ils le représentaient. Ils lui donnaient un corps humain, tantôt avec une tête d'homme, et tantôt avec celle d'un épervier, parceque, dit Plutarque, cet oiseau a la vue perçante et le vol rapide, qualités

*Images  
d'Osiris.*

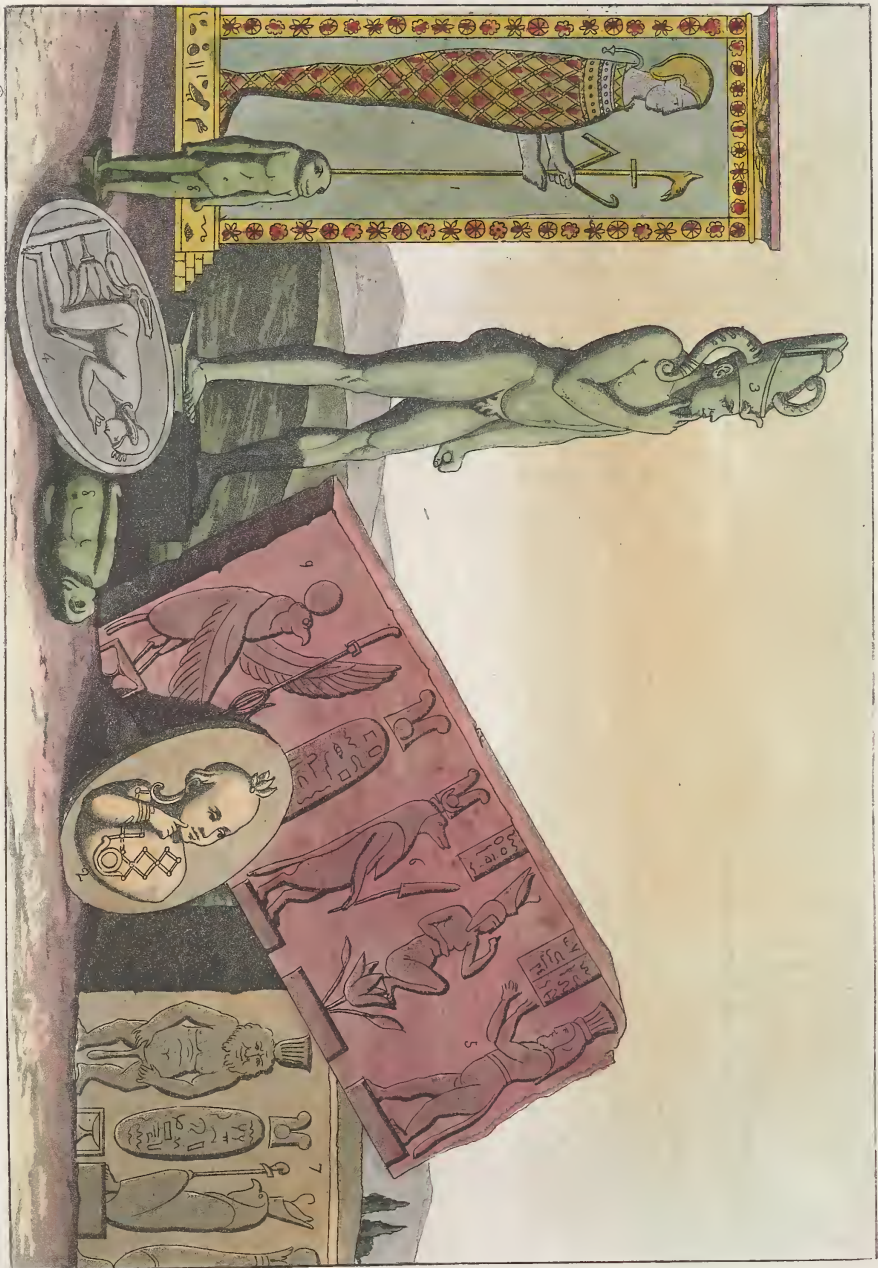
qui conviennent parfaitement au Soleil qui est Osiris même. Il en est pourtant qui croient que des écrivains Grecs, à leur retour de l'Égypte, ont emprunté de leur propre mythologie les diverses allégories sous lesquelles ils ont donné connaissance à leurs compatriotes des divinités de l'Égypte. Osiris devint le Soleil ou Apollon, parceque, dans les monumens égyptiens, on le voyait avec une espèce de fouet à la main pour animer, disaient ils, les chevaux qui tiraient le char dans lequel il faisait sa course; et l'épervier, qui était consacré à Osiris, le fut ensuite à Apollon. Des monumens antérieurs à Osiris le représentent encore, tenant d'une main un fouet, et de l'autre un bâton augural, comme on le voit à la fig. 1 de la planche 19 tirée des ouvrages de Montfaucon, dans laquelle il porte en outre sur la tête un gros globe soutenu sur une demi Lune, avec une espèce de corne qui lui tombe de la tête sur une épaule, telle que l'ont souvent les figures d'Harpocrates. La fig. 2 qui suit n'est pas moins antique; c'est un buste d'Osiris qu'on regardait comme l'inventeur de l'agriculture, et qui présente en effet diverses symboles analogues à un art aussi utile aux hommes. Ce buste qui appartenait à la collection dite de *Sainte Cénéviève*, est en terre cuite, et retrace la forme primitive qui est celle des Mummies; cette image paraît emmaillottée comme la figure précédente, et tient trois attributs dont le premier est une espèce de crochet, avec lequel on commença d'abord à travailler la terre; le second est la charrue composée d'un manche, d'un soc et d'un morceau de bois placé en travers qui le tient fixe; et le troisième, qui est suspendu par derrière, a la forme des traîneaux dont on se sert encore aujourd'hui dans le levant pour battre les grains. Elle est représentée avec une tête d'épervier dans la Table Isiaque et sur divers autres momumens, et on la voit encore sous la même forme dans une des figures de la planche 136 du voyage de Denon, laquelle a été copiée d'après un manuscrit trouvé dans l'enveloppe d'une momie. La fig. 3 de la même planche, avec la tête de l'oiseau qui était en si grande vénération chez les Egyptiens, est réellement égyptienne. Sa tête est parée d'un ornement semblable à celui qu'on voit aux autres divinités égyptiennes, avec un soleil au milieu, ce qui confirme encore d'avantage l'opinion de ceux qui prétendent voir dans cette figure une autre image d'Osiris. Caylus est d'avis que les statues ayant une tête d'animal, malgré qu'elles aient un fouet en main, représentent des prêtres, et non des di-



L. Dignatt inc.







A. Sancerre f.



vinités, surtout lorsqu'elles ont les jambes libres. Mais qui peut se flatter d'avoir deviné de pareilles énigmes? On croit que cette divinité était encore figurée dans les hiéroglyphes sous la forme d'un scarabée, fig. 4, ou d'un épervier, et Plutarque dit qu'on la représentait par un œil posé sur un sceptre. La fig. 5 a été copiée sur une Sardoine qui se trouve dans la galerie de Florence: on y voit Osiris avec une espèce de couronne, et un oiseau étendu sur son bras droit, tenant de la main gauche un bâton dont le bout a la figure d'un œil: mais il est à présumer que cette image est de l'école des Grecs. Quelquefois il était représenté sous la figure d'un homme nu comme Priape, et Plutarque nous le dépeint encore tenant la main gauche sur l'organe de la génération, tel qu'on le voit en effet dans quelques monumens, comme le signe symbolique de la fécondité: sa statue était quelquefois couverte d'un voile couleur de feu. Néanmoins c'est sous la forme d'un taureau qu'il était particulièrement caractérisé, et c'est à lui seul qu'était réservé l'honneur du culte suprême, comme nous l'observerons en parlant du dieu Apis (1).

Orus et Harpocrates étaient fils d'Isis et d'Osiris: il en est qui croient qu'Harpocrates et Orus ne font qu'un. Nous avons vu plus haut ce dernier sous la figure d'un enfant allaité par sa mère: il est nu, et porte en guise de collier un large ornement et un bracelet au dessus de la main, il a un petit bonnet avec un serpent en saillie sur le devant. Voy. la fig. 2 de la planche 18. On prétend que les habitans de Copte le représentaient quelquefois tenant dans une de ses mains les parties honteuses de Tiphon. On voit sur la Table Isiaque Orus presque entièrement emmaillotté dans un vêtement étroit tout bigarré et en forme d'amande, voy. la fig. 1 de la planche 20: il tient d'une main un bâton long selon l'usage, avec une tête de huppe au bout, et de l'autre un bâton augural ainsi que le fouet comme nous l'avons vu dans Osiris; car, selon l'opinion de Cuper, Orus et Harpocrates repré-

*Orus  
et Harpocrates.*

(1) Il est à propos d'observer ici que le monument cité par Winkelmann dans ses Monumens Inédits sous le n.º 75, ne représente point Osiris comme l'ont cru Montfaucon et Maillot, mais bien une femme qui est sans doute la mère de l'enfant qu'elle a près d'elle, laquelle pourrait être un Impératrice Romaine recommandant son fils, et non Orus selon eux, à la déesse Isis.

sentent encore l'image du soleil. Jablonski ( *Pant. Ægypt.* ) pense avoir trouvé dans la langue copte, qu'il croit être celle des anciens Egyptiens, l'étymologie du mot Orus, qui veut dire *Roi* ou *Seigneur*.

Un des caractères qui distingue ordinairement Harpocrates des autres divinités égyptiennes, c'est de tenir un doigt près de sa bouche comme pour indiquer le silence ; et les figures qui sont réellement de style égyptien ont toujours la tête rasée, excepté une touffe de cheveux qui leur tombe sur l'oreille droite, que Montfaucon et autres antiquaires ont pris par erreur pour une corne, comme le prouve la pierre gravée de la collection de *Stosch* fig. 2, citée par Winckelmann. Quelquefois elles ont la tête parée de certains ornemens à peu près pareils à ceux d'Isis et Osiris, comme on peut le voir à la fig. 3 copiée d'après Montfaucon. Cuper ainsi que Banier dans son traité sur Harpocrates, ont démontré que cette divinité était l'image du soleil ; et l'on prétend qu'avant l'arrivée des Grecs en Egypte, elle représentait le soleil levant au solstice d'hiver, lorsque le Nil, rentré dans son lit, laissait les campagnes couvertes de fleurs de lotos, et que c'est pour cela qu'elle est assise sur ces fleurs, comme on le voit sur le beau camée, fig. 4. Les Grecs et les Romains firent de l'Harpocrates Egyptien le Dieu du silence, et hors le doigt qu'ils lui conservèrent au devant de la bouche dans les figures qu'ils en ont faites, ils l'ont représenté dans tout le reste sous mille formes différentes, en le figurant tantôt avec des ailes, tantôt avec la corne d'abondance, d'autre fois avec un carquois, ou couvert d'autres signes allégoriques, comme on peut s'en convaincre par un grand nombre d'Harpocrates qui existent dans divers cabinets de l'Europe, et que Montfaucon a cités à cet article de son ouvrage. Il en est qui prétendent que les Egyptiens, en plaçant l'image d'Harpocrates dans leurs temples, n'avaient eu en vue que d'indiquer qu'on doit honorer les dieux par le silence, et Varron croyait qu'ils avaient voulu signifier par là qu'on devait s'abstenir de révéler le secret, qu'Isis et Osiris eussent appartenu à l'espèce humaine.

*Typhon*  
principe  
du mal.

Nous avons vu quelles étaient les principales divinités que les Egyptiens regardaient comme le principe du bien, nous chercherons maintenant à connaître comment ils représentaient Tiphon qui était selon eux le mauvais génie, et le principe du mal. On lit dans Diodore que Tiphon passait dans l'esprit des Egyptiens

pour avoir été un homme violent et sanguinaire, lequel avait tué son frère Osiris qui régnait en Egypte selon les lois de la justice ; et qu'ayant partagé son corps en vingt six parties, il en avait donné une à chacun de ses complices, afin que cette preuve manifeste de leur participation à son crime, les obligeât, pour leur propre sûreté, à le maintenir sur le trône. Cependant Isis, sœur et femme d'Osiris, assistée de son fils Orus, vengea sa mort, car après avoir vaincu Tiphon, elle le fit mourir avec tous ses conjurés. L'opinion générale des savans est que Tiphon était le symbole du vent d'orient, qui desséchait et brûlait toutes les productions de la terre en Egypte ; et cette opinion semble se confirmer par certains bas-reliefs du temple d'Hermontis, dans lesquels on voit Tiphon coupant les tiges du lotos qui était l'emblème de l'inondation. Montfaucon dit dans sa grande collection des antiquités, de n'avoir jamais vu d'image qui représentât Tiphon ; et selon Pignorius, l'hippopotame était regardé à Hermopolis comme le symbole de ce mauvais génie, tandis que, par un motif de crainte peut-être, il était adoré à Papremis : d'autres prétendent que les Egyptiens reconnaissaient encore dans l'âne l'image de Tiphon, et que c'est pour cela que cet animal était si maltraité à Copte. Pour nous il ne paraît plus douteux que l'image de ce mauvais génie ne soit celle qu'on trouve dans le dessin du Typhonium de Tentyre, ou Temple dédié à Isis, victorieuse de Tiphon. Il y a la tête d'un vieillard (voy. fig. 5), le corps gras, avec les formes d'un enfant, une queue qui va en grossissant jusqu'aux pieds, et le front toujours paré du même ornement : la figure qui est à côté est une divinité du même genre ; sa tête a le caractère de celle du chien, du cochon, du crocodile ; ses mamelles sont pendantes comme celles des femmes Egyptiennes ; elle a un ventre très-gros, et les griffes d'un lion, voy. fig. 6. La frise intérieure du Typhonium de la grande Appollinopolis est ornée de figures semblables (fig. 7), et il est probable qu'on attachait la même signification aux petites figures en terre cuite, en verre coloré ou en porcelaine qu'on trouve en quantité dans les momies égyptiennes (fig. 8), lesquelles étaient tenues en grande vénération, soit à cause du bien qu'on pouvait en espérer, soit pour le mal qu'on pouvait en redouter, ou, comme dit le P. Kirker, dans la seule vue d'éloigner les mauvais esprits, de ceux qui les portaient.

Parmi les animaux que les Egyptiens regardaient comme sacrés, il n'y en avait point de plus révérenté que le taureau, sous la

*Bœuf Apis.*

forme duquel Osiris était représenté. Le taureau qu'on adorait à Memphis était appelé *Apis*; celui qu'on révérait à Héliopolis se nommait *Mnevis* et passait pour être le père d'*Apis*, il avait le poil noir et crépu; Hermuntis en avait aussi un appelé *Bacis* qui, au dire des prêtres, changeait de couleur à toutes les heures du jour; et il y en avait encore un quatrième, noir et grand, qui portait le nom d'*Onuphis*; mais les honneurs qu'on rendait à ces trois derniers étaient inférieurs à ceux qui étaient décernés au bœuf *Apis*. On croyait que celui-ci était né d'une vache incapable de porter un second veau, et qu'il avait été conçu par l'éclat d'un coup de tonnerre. Elien porte à 29 les signes qui le distinguaient; mais la plupart des auteurs s'accordent à remarquer seulement les caractères suivans, qui semblent être les plus constans. D'abord il devait être tout noir, hors une marque blanche de forme triangulaire sur le front: en second lieu il devait porter sur le dos une figure d'aigle; mais celle du scarabée qui, selon les historiens devait se trouver sous la langue, se voit ordinairement sur ses épaules. D'après la table Isiaque, il avait la tête, le cou et la croupe noire, et le reste du corps blanc. Caylus dit avoir toujours vu l'*Apis* représenté avec une housse sur le dos, de laquelle il n'aura probablement été couvert que lorsqu'on le montrait au public; il portait encore ordinairement un riche collier, et un disque blanc entre les cornes, voy. la fig. 1 de la planche 21. Pline et Ammien Marcellin assurent qu'on voyait sur la partie droite de son corps la figure d'une demi-lune, qu'on distingue en effet dans les médailles d'Adrien et d'Antonin où l'*Apis* n'a point cette housse. A sa mort on lui faisait des obsèques magnifiques, et son corps était porté sur un brancard; les prêtres, vêtus de peaux de cerf et armés de javelines poussaient de hauts cris, faisaient mille contorsions comme les Bacchantes, et le deuil ne cessait que lorsqu'on avait trouvé dans toute l'Égypte le taureau qui devait lui succéder. On faisait alors de grandes fêtes; il était conduit au milieu des acclamations universelles à Nilopolis, où, pendant quarante jours, il était bien nourri, et pendant tout ce tems il était permis aux femmes de venir le voir: elles se tenaient debout devant lui, leurs vêtements levés jusqu'au dessus de la ceinture pour laisser voir leur nudité; mais, passé ce tems, elles ne pouvaient plus le voir, et se seraient rendues coupables d'une faute grave en se montrant en sa présence.





Les Egyptiens avaient encore en vénération plusieurs autres animaux qui étaient sacrés pour eux, tels que le mouton, l'épervier, l'ibis, l'ichneumon, le scarabée, le crocodile, le chien, le chat, le cynocéphale, (nom que les grecs donnaient à une espèce d'animaux, intermédiaire entre le singe proprement dit, et le babouin qui est commun dans la haute Égypte), l'hippopotame qui était regardé à Hermopolis comme le symbole de Tiphon, et divers autres animaux qui pourtant n'étaient point partout adorés. Il y avait des lieux où ces mêmes bœufs étaient immolés, mais il fallait alors qu'ils fussent parfaitement roux, et sans mélange d'aucune autre couleur; on assure même que, sous les anciens Rois d'Égypte, les hommes qui avaient les cheveux roux étaient sacrifiés sur la tombe d'Osiris en haine de Tiphon. A un certain jour de l'année, les habitans d'Héliopolis faisaient une grande chasse au crocodile, dont chacun devait manger: cet usage était habituel chez les Tentyrites: à Antinopolis la religion excitait à une haine implacable contre cet animal, parce qu'on y croyait que Tiphon s'était transformé en crocodile. Les Thébains, au contraire, l'avaient en vénération, et Strabon dit avoir été témoin oculaire des honneurs divins qu'on lui rendait à Copte, à Ombrite et à Arsinoé. Les habitans de Cynopolis mangeaient le poisson *oxyrinchus* qui était en grande vénération dans tout le reste de l'Égypte; et ceux d'Oxirynque, qui adoraient particulièrement ce poisson, lui sacrifiaient tous les chiens qu'ils pouvaient attraper.

Le chat, appelé *Ælurus* en grec, était un des symboles d'Isis: on l'adorait à Bubaste, et la multiplicité des formes sous lesquelles on le voit représenté dans une infinité de monumens, est une preuve de la grande vénération que les Egyptiens avaient pour lui. Ils lui donnaient, tantôt sa forme naturelle, comme à la figure 2 de la planche 21, tantôt une tête de chat sur un corps d'homme ou de femme avec de grosses mamelles, fig. 3 de la même planche. On trouve aussi la figure du chat en deux endroits de la Table Isiaque parmi les symboles sacrés qui y sont représentés. Il est à observer néanmoins que, dans les corps d'homme qui n'ont que la tête de cet animal, il est très-difficile de la distinguer de celle du lion qu'on adorait à Leontopolis, où il était aussi un des symboles d'Isis, à moins qu'on n'y apperçoive la crinière qui est le caractère distinctif de la tête et du cou du lion. Le n.º 4 de la planche 21 présente une de ces figures équivoques tirée de Mont-

*Autres  
animaux  
en vénération  
chez  
les Egyptiens.*

*Le chat,  
ou Ælurus.*

faucou. Ses oreilles semblent être celles d'un chat qui darde des rayons de tous les côtés ; il a sur sa tête un vase , et au dessus un globe , qui est l'ornement ordinaire des figures égyptiennes : il tient de la main droite un instrument mystérieux qui se termine par une plume ou quelque chose de semblable , que Caylus a pris pour un éventail. Les gens de la maison où mourait un chat se rasaient les cils , se frappaient la poitrine , et ils ne cessaient de pousser des gémissemens et des cris , jusqu'à ce qu'ils l'eussent embaumé , et déposé dans une caisse sacrée , après quoi il était transporté à Bubaste pour y être enterré. Les Égyptiens , au rapport d'Hérodote et de Diodore , étaient si scrupuleux dans l'accomplissement de ces devoirs , qu'il leur arrivait souvent de rapporter avec eux , des pays lointains où ils étaient allés faire la guerre , des chats et des faucous morts , pour leur rendre les honneurs de la sépulture. Quiconque avait tué volontairement un chat , où quelqu'autre animal sacré ne devait point espérer de grâce , il était irrémisiblement condamné à mort , et on lit dans Diodore , qu'un Romain ayant tué accidentellement un chat , fut mis à mort par le peuple , sans aucun égard à la médiation du Roi , ni à l'autorité des Romains.

*Anubis.*

On trouve Anubis représenté dans les anciens monumens égyptiens avec une tête de chien , pour avoir accompagné , selon le témoignage de Diodore , Osiris dans son expédition , revêtu d'une peau de chien , et lui avoir toujours fait bonne et sûre garde ainsi qu'à Isis. La fig. 5 , prise de Montfaucon , présente une image d'Anubis ; mais cette image n'a point le caractère antique égyptien. Les figures d'Anubis ont presque toutes le caducée en main , et sont de style égyptien-grec , comme nous le verrons ensuite. Le disque du bateau représenté à la fig. 1 de la planche 23 , copié sur un bas-relief du temple qu'on voit près d'*Essné* dans la haute Égypte , porte l'empreinte d'un Anubis d'une époque bien plus ancienne. Les Égyptiens étaient dans l'usage de représenter leurs divinités dans des bateaux , et non dans des chars , comme on le voit par l'autre bateau que conduit un homme seul , à l'aide d'une longue perche , dont la proue se termine en tête de chien , et au milieu duquel s'élève un disque où est figuré un chien à quatre têtes , voy. le n.<sup>o</sup> 2. Le chien était en grande vénération dans la préfecture de Cinopolis.



Les Lycopolites, dit Hérodote, avaient beaucoup de respect pour une espèce de loup qui n'était pas plus grand que le renard, et qui était vraisemblablement le *chachal* dont nous avons donné plus haut la description. On le voit à la fig. 6 de la planche 21 avec la tête de cet animal: le fouet et le bâton augural le caractérisent pour une divinité.

Il est hors de doute que le bélier était révééré des anciens Egyptiens, et représentait quelque divinité, car dans un bas-relief qui se trouve sur la porte principale du portique intérieur du temple près *Essné*, ou l'ancienne Latopolis, (fig. 3 de la planche 23), on voit la tête de cet animal placée sur un corps humain. M.<sup>r</sup> Denon croit que cette figure était l'image du Dieu auquel ce monument était consacré, c'est à dire du Jupiter Egyptien qui était adoré à Ammon. Le même écrivain nous présente un fragment d'une autre figure en bronze, presque semblable, d'une belle exécution, et qui peut nous donner une idée du degré de perfection où les Egyptiens avaient porté cet art, voy. fig. 4. Maillot ne fait aucune mention de ce Jupiter Egyptien; et Montfaucon, en parlant de Sérapis dans son grand ouvrage, dit seulement qu'on le prenait aussi pour Jupiter Ammon. Herodote assure que la manière de représenter Jupiter avec une tête de bélier, passa des Egyptiens aux Ammonites et aux Ethiopiens. Quant à nous, nous pensons qu'anciennement Osiris était aussi figuré avec une tête de bélier, et que dans la suite les Grecs-Egyptiens n'en ont fait qu'une seule divinité avec Jupiter qui, pour satisfaire, dit on, au désir qu'avait Hercule de le voir, se montra à lui couvert d'une peau de bélier. Ainsi il est permis de croire que les têtes humaines, avec des cornes de bélier, sont des ouvrages grecs, ou grecs-egyptiens, à l'exception peut-être des figures d'Ammon, qui était adoré des Lybiens et des Carthaginois. Hérodote dit que Jupiter était adoré particulièrement à Thèbes, qu'on appelait pour cela *Diospolis*. La chèvre était offerte en sacrifice à Jupiter, et une fois par an on lui immolait un mouton, dont on déposait la peau sur sa statue: on apportait en même tems une image d'Hercule devant lui, en mémoire de ce que nous venous de rapporter.

Le vautour était sacré chez les Egyptiens, et une loi des plus solennelles prononçait la peine de mort contre quiconque en aurait tué un seul. Cet oiseau est souvent représenté sans plumes, sortant d'une espèce d'œuf qui lui sert de corps, et on le trouve souvent

Bélier.

Vautour.

sous cette figure dans les bas-reliefs et les peintures des monumens de l'Égypte. Nous avons déjà vu Isis portant ordinairement pour coiffure la dépouille d'un vautour : il est figuré les ailes étendues dans les frises des temples, et quelquefois il tient dans ses griffes, ou devant lui, une espèce de bâton avec une palme, voy. la planche 20, fig. 9. Lorsque le vautour accompagne les Rois et les héros dans les combats et dans les pompes triomphales, il porte les ailes abaissées sur eux, et alors il semble représenter un génie protecteur et bienfaisant, voy. la planche 9.

*Sphinx.*

Bien de plus fréquent dans les tables et dans les monumens égyptiens que les sphinx, animaux monstrueux, imaginés par les anciens, qui leur avaient donné le corps d'un lion, et la tête d'une vierge. Les crues du Nil, qui donnaient la fertilité aux campagnes, arrivaient sous ces deux signes de leur zodiaque ; ainsi la réunion des formes de la vierge et du lion dans le sphinx, rappelait sans cesse à leur mémoire ce grand bienfait de la divinité ; et c'est pour cela qu'ils en avaient placé l'emblème à l'entrée de tous leurs temples. Les images les plus anciennes étaient d'une grande simplicité ; mais dans la suite on en changea en partie les ornemens et même les formes. On trouve dans l'ouvrage de Winkelmann un sphinx, avec des bras et des mains d'homme, peut-être pour qu'il eût plus des formes de la vierge que de celle du lion : on voit encore d'autres sphinx en qui, bien qu'avec des mamelles, on a laissé cependant l'organe de la virilité, sans doute pour conserver au lion son propre sexe ; et c'est peut-être cet usage qui a autorisé les artistes grecs et romains à représenter leurs sphinx avec la barbe. La plupart de ceux qui ont de la barbe ont encore des ailes : il est même des savans qui croient que les ailes forment le caractère distinctif des sphinx grecs, et la Table Isiaque présente en plusieurs endroits des sphinx ailés. Le fameux sphinx près des pyramides, si célébré des anciens, était d'une grandeur prodigieuse et taillé dans la masse d'un roc ; mais on n'en voit plus aujourd'hui que la tête et le cou, le reste du corps étant enseveli dans le sable. Plinè semble ne pas être éloigné de l'avis de ceux qui pensent, que ce monument était destiné à servir de tombeau à Amasis : plusieurs écrivains ont cru qu'il communiquait avec le puits de la grande pyramide à laquelle il servait comme d'entrée, et que c'est de là que les prêtres rendaient leurs oracles en certains tems de l'année ; mais on ne peut former à cet égard que de simples con-





© Zamboni Inc.

jectures dénuées de fondemens raisonnables, et il y a plus d'apparence de probabilité que les Rois d'Égypte, en faisant placer ces sphinx aux environs des lieux sacrés, et souvent même ailleurs, aient eu en vue de signaler, comme nous l'avons dit plus haut, les sentimens de leur gratitude envers le Soleil. Mais nous parlerons en son lieu de ce grand monument de la sculpture égyptienne. Nous ne laisserons pas cependant de rapporter ici l'observation d'un savant de Dannemark, lequel réfute l'opinion de ceux qui croient que le sphinx avait pour objet d'indiquer la réunion des deux signes célestes, le lion et la vierge. Si cela était, dit-il, le sphinx devrait avoir la tête du lion plutôt que celle d'une femme, car le soleil entre dans la constellation du lion, avant d'arriver à celle de la vierge. On voit d'ailleurs par les anciens monumens égyptiens qui nous restent, que le sphinx n'était pas un composé des formes d'une vierge et d'un lion, mais un lion avec un tête humaine : ainsi il pouvait donc être le symbole de la force jointe à la prudence.

Plusieurs croyent encore que les Égyptiens révéraient comme des divinités les vases d'argile qu'on faisait à Canope, et qui servaient à filtrer l'eau du Nil. Privé pendant cinq mois au moins de l'année de toute autre boisson que cette eau, qui était fangeuse durant l'inondation et funeste à la santé, ce peuple chercha, dès les tems les plus reculés, à remédier à cet inconvénient, et le hasard ayant fait observer qu'une espèce de terre poreuse, qui abonde dans les environs de Canope, avait la propriété de filtrer l'eau et de la rendre claire, on en fit des vases dont on ne tarda pas à reconnaître les avantages précieux. Le lieu d'où l'on tirait cette terre fit donner à ces sortes de vases le nom de Canopites : le luxe poussa l'art ensuite à en embellir quelques-uns de figures et d'emblèmes : on y adapta un couvercle qui portait une tête d'homme, ou d'animal ; on grava successivement sur les parois des inscriptions et des symboles religieux, et en mémoire d'une aussi heureuse découverte, on consacra plusieurs de ces vases artistement travaillés, dans le temple de la divinité qu'on adorait à Canope. La manie qu'ont certaines gens de dénigrer les usages qui leur sont étrangers, comme l'observe fort bien le savant A. F. Fontani dans ses notes à M.<sup>r</sup> Denon publiées à Florence, a donné bien souvent aux choses un aspect différent de celui qu'elles ont en effet ; et a induit en erreur les personnes peu éclairées. Les premiers

*Canope.*

chrétiens ont supposé que les Egyptiens honoraient comme des divinités les vases canopites, que des précautions de santé pour les peuples avaient fait inventer. Ruffin, Prêtre d'Aquilée, après avoir dit dans le 2.<sup>e</sup> livre de son Histoire Ecclésiastique, que la ville de Canope avait été de tout tems, le centre des infamies les plus révoltantes, raconte un fait dont il ne cite aucun témoin, et qui a tout l'air d'être imaginaire. Nous allons le rapporter en peu de mots.

Les Chaldéens, adorateurs du feu, conduisaient partout avec eux cette divinité qui attestait sa puissance, en consumant toutes les autres divinités qu'on plaçait à côté d'elle, eussent elles même été du métal le plus dur. Un prêtre de Canope imagina le stratagème suivant. Il prit un vase de terre cuite, percé d'un grand nombre de petits trous qu'il avait bouchés avec de la cire, et l'ayant rempli d'eau, il y adapta une espèce de tête, et lui donna la forme d'une divinité; les Chaldéens auxquels il le présenta sous ce titre allumèrent du feu à l'entour, et la cire s'étant fondue, l'eau en sortit avec abondance et éteignit le feu, ensorte que la victoire demeura ainsi à Canopus. Quelques *Abraxas* dans lesquels on voit Canopus jettant de l'eau par de petits trous, ( planche 22, fig. 2 ), semblent venir à l'appui de l'anecdote de Ruffin; mais il serait bien singulier que Clement d'Alexandrie, qui connaissait parfaitement la religion des anciens Egyptiens, eût omis de nous transmettre un pareil fait, sur lequel aurait reposé un des principaux dogmes de leur culte. On peut donc toujours dire avec vérité, que c'est à tort qu'on a imputé à ce peuple des extravagances qu'il n'a jamais eues, et qu'on veut le faire passer, comme nous l'avons dit au commencement de ce chapitre, pour étrangement imbécille dans tout ce qui tient à sa conduite politique et religieuse, sur laquelle nous n'avons encore que des connaissances très-imparfaites. Peut-être que nous reviendrions de cette erreur, si nous pouvions parvenir à découvrir les vérités qui sont cachées sous tant d'emblèmes et d'hieroglyphes, dont le vrai sens nous est encore inconnu.

Les figures 3 et 4 de la planche 22 représentent deux Canopes antiques, presque entièrement couverts d'hieroglyphes; la fig. 5, de style grec, est de M.<sup>r</sup> de la Chaussée qui l'a présentée sous ses quatre faces, en ce qu'elle renferme presque toute la théologie égyptienne.

*Sérapis.*

Le culte de Sérapis commença en Egypte sous le règne de





G. Zanon Inc.







*L. Bigatti f.*

Ptolomée Soter, lequel fit transporter la statue de cette divinité de Pont à Alexandrie, où il lui fut bâti dans la suite un temple magnifique, qui prit d'elle le nom de *Serapeum*. Il n'est fait aucune mention de Sérapis dans le second livre d'Hérodote, et on ne voit son image dans aucun des marbres antiques vraiment Egyptiens. Plusieurs inscriptions lui donnent l'épithète de Grand Dieu, et quelquefois on le trouve désigné sous les trois noms de Jupiter, Soleil, et Sérapis; c'est pourquoi il a été représenté avec des rayons, avec les cornes de Jupiter Ammon, et avec un boisseau sur la tête, emblème de l'abondance, qui est le caractère distinctif de ce Dieu. On l'a pris encore, tantôt pour Pluton, en voyant le Cerbère à ses pieds, et tantôt pour Esculape pour avoir été anciennement représenté avec le corps d'un serpent, ou simplement avec un bâton autour duquel ce reptile était entortillé. Plusieurs croient, dit Tacite à la fin de son IV.<sup>e</sup> livre, que c'est Esculape, parce qu'il guérit les maladies; il en est qui le prennent pour Osiris, un des plus anciens Dieux de l'Égypte; les uns l'appellent encore Jupiter, et d'autres Pluton. Voy. la planche 23, fig. 5.

Puisque nous avons parlé de l'inauguration d'une nouvelle divinité en Égypte du tems des Ptolomées, il ne sera pas hors de propos de faire observer que le goût des Grecs s'étant introduit dans ce pays à la même époque, les images des Dieux y furent exécutées sur un style plus soigné, et dans un genre bien différent de l'antique Egyptien; ainsi Lens et autres se sont étrangement trompés sur les tems, lorsque, pour nous donner une idée des Divinités Egyptiennes et de la forme de leur vêtemens, ils nous présentent la belle Isis grecque ou romaine, ( voy. la planche 24, fig. 1 ), qui n'a par conséquent rien de commun avec les images antiques dont nous venons de parler. La fig. 2 de la même planche représente une autre Isis Romaine entortillée d'un serpent, qui indique peut-être quelque mystère analogue à Sérapis; et la fig. 3, en offrant l'image de ce Dieu sous toutes ses formes et avec les attributs qu'il avait chez les Grecs, servira à fixer le jugement des artistes sur le style et les tems auxquels appartiennent les différentes divinités Egyptiennes, dont on ne trouve que des indications confuses dans les divers ouvrages où il en est parlé.

*Isis et autres  
divinités  
Egyptiennes  
de style grec*

PRÊTRES, FÊTES, SACRIFICES, TEMPLES, USTENSILES SACRÉS  
ET CÉRÉMONIES FUNÈBRES.

*Prêtres.*

Les prêtres en Egypte étaient seuls dépositaires de l'histoire et des connaissances de leur nation : toutes les fois qu'Hérodote, Platon, Diodore et Strabon rapportent quelque fait concernant ce pays, ils n'oublient jamais de dire qu'ils le tiennent de la bouche des prêtres.

Chaque divinité avait les siens, lesquels étaient tous subordonnés au grand prêtre, et les enfans succédaient à leurs pères dans les fonctions religieuses.

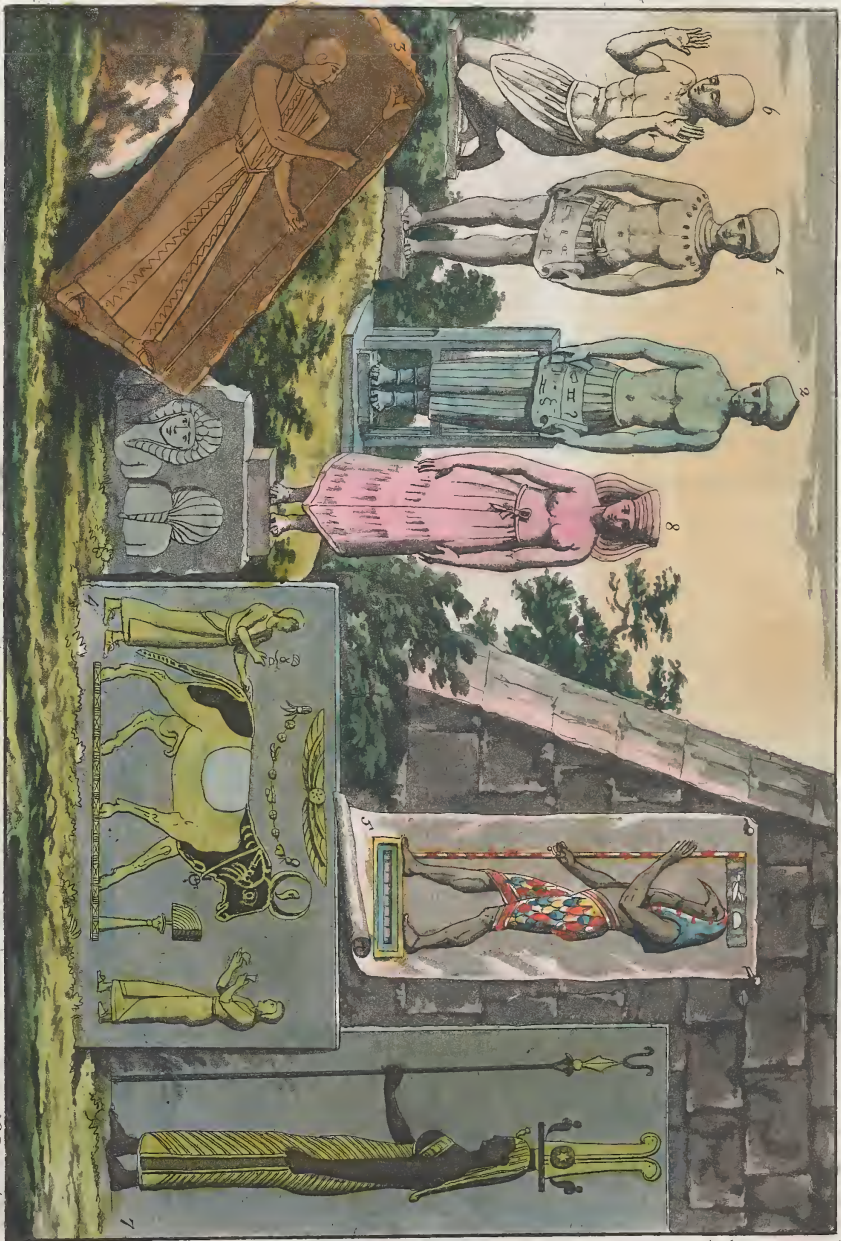
*S'ils portaient  
la barbe.*

Presque tous les auteurs s'accordent à dire que les prêtres Egyptiens avaient la tête et le menton rasés : Hérodote ajoute qu'ils se rasaient non seulement la tête, mais encore tout le corps par raison de propreté, et que pour la même cause ils se lavaient dans l'eau froide deux fois par jour, et autant pendant la nuit. Quelques antiquaires prétendent néanmoins avoir remarqué dans certaines statues, des prêtres avec les cheveux bouclés ; et Maillot en indique quelques-uns qui ont de la barbe dans la pompe sacrée que représente la Mosaïque de Palestrine, monument qui ne mérite pourtant d'autre foi que celle dont peut-être susceptible un ouvrage fait en Italie, et sous le règne d'Adrien. Il semble d'un autre côté que l'usage de se raser la tête était une loi inviolable pour les prêtres de l'Egypte, et qu'il fut constamment suivi à Rome même, par les ministres des divinités Egyptiennes, au point que l'Empereur Commode, au dire de Spartien, voulant exercer leurs fonctions, se fit aussi raser la tête. Peut-être, que les contradictions qu'on remarque à cet égard entre les écrivains, ne sont qu'apparentes, et que les usages dont nous parlons ont varié selon les tems et les lieux.

*Diversité  
dans  
les relations  
des anciens  
historiens sur  
l'habillement  
des prêtres  
Egyptiens.*

La même diversité d'opinions se manifeste encore au sujet de l'habillement des prêtres, ce qui fait que les antiquaires sont fort embarrassés pour les reconnaître, et tombent souvent dans les mêmes contradictions entre eux, comme on le voit par Maillot, qui prend pour des prêtres, les figures que Caylus, dans l'explication de la Table Isiaque, donne pour des soldats, et que d'autres regardent comme autant de divinités. Selon Hérodote, les prêtres ne portaient qu'une simple robe de lin, avec des souliers faits d'écorces d'ar-





G. Zanoni del.

bres, et il leur était défendu d'en porter d'autres. Apulée assure que ces souliers étaient d'écorce de palmier, et d'autres pensent qu'ils étaient faits avec celle du Papyrus. Appien dit, en parlant de l'habillement d'un prêtre d'Isis dans son IV.<sup>e</sup> livre des Guerres Civiles, qu'il était de coton, ce qui semble indiquer qu'on se servait indifféremment de cette étoffe comme du lin. L'Edile Volusius, ajoute le même auteur, ayant été proscrit, se fit prêter par un prêtre d'Isis son ami, sa tunique et ses vêtements de coton qui descendaient jusqu'aux pieds, et s'étant couvert la tête de sa coiffure, qui avait la forme d'une tête de chien, il se refugia, ainsi travesti en initié, dans la maison du fils de Pompée. D'autres prétendent que les prêtres, avec la tête rasée, n'avaient souvent d'autre coiffure qu'un simple bonnet, et que ceux qui étaient chargés d'écrire les mystères sacrés, portaient sur leur corps une bande d'étoffe de pourpre, et la figure d'un faucon. Diodore, voulant en donner la raison, raconte qu'un oiseau de cette espèce apporta aux prêtres de Thèbes un livre relié en pourpre, dans lequel étaient écrites les lois et les cérémonies de leur religion.

On voit, d'après les relations des anciens historiens que nous venons de citer, qu'on n'a aucune notion positive des marques distinctives qui caractérisaient les prêtres Egyptiens. Le meilleur moyen, selon nous, d'acquérir sur ce point des connaissances certaines, qu'on ne peut se promettre d'aucun des ouvrages qui traitent des antiquités, c'est de consulter attentivement les monumens qui nous restent, pour voir s'ils ne présentent point quelques personnages employés à des sacrifices divins, ou à quelqu'autres fonctions religieuses, n'y ayant pas de marque plus sûre que celle là, de leur caractère sacerdotal. Nous pensons donc que les figures 1 et 2 de la planche 25, extraites des antiquités de Montfaucon, représentent des prêtres, à cause du rouleau qu'ils tiennent ouvert dans leurs mains, dans lequel étaient probablement écrites des choses concernant la religion en caractères hiéroglyphiques qui n'étaient connus que d'eux seuls. Ils ont la tête rasée et couverte d'un bonnet, mais le premier porte un petit vêtement qui lui descend jusqu'au genou, et l'autre une robe serrée un peu au dessus des reins avec une ceinture, dont les bouts retombent jusqu'aux pieds : quelques-uns croyant appercevoir dans cette diversité d'habillement une marque distinctive des différens ordres du sacerdoce, prétendent que le premier était celui des prêtres du dernier rang, et que le second appartenait aux prêtres d'un ordre supérieur.

*Il importe  
de chercher  
à le connaître,  
d'après  
les monumens  
de l'antiquité.*

*Habille-  
ment  
des prêtres  
simples.*

*Habille-  
ment  
des prêtres  
d'un ordre  
supérieur.*

Larcher, dans ses notes sur Hérodote, vient à l'appui de tout ce que nous venons de dire à cet égard : selon lui les jeunes prêtres avaient pour vêtement un simple caleçon qui les couvrait depuis la ceinture jusqu'aux genoux, et ceux dont les caleçons arrivaient jusqu'aux pieds, étaient d'un rang plus éminent. La plupart de ces caleçons avaient la ceinture ornée de caractères hiéroglyphiques. L'habillement des prêtres de quelque distinction descendait jusqu'aux pieds, et leur laissait les bras nus, comme nous le verrons ci-après à la planche 26. La figure qui les y représente, et qu'on prendrait au premier coup d'œil pour une de nos cartes de jeu, a été copiée fidèlement sur le manuscrit égyptien trouvé dans l'enveloppe d'une momie, dont il est parlé dans le voyage de M.<sup>r</sup> Denon. Il n'y a pas de doute que la première figure à droite ne représente un prêtre. Il est après à faire une offrande à quatre divinités devant un autel en forme de table, sur laquelle est un espèce de bouquet, peut-être de fleurs de lotos, et d'autres choses trop grossièrement dessinées pour pouvoir distinguer ce que c'est. On voit sous la table quelques vases à deux manches, qui sont d'une belle forme, et portés sur une espèce de trépied. Le prêtre est revêtu d'une tunique blanche qui le couvre depuis la moitié des reins jusqu'à mi-jambes, laquelle est retenue par des cordons passans sur l'épaule droite qui est nue ainsi que ses bras : sa tête est enveloppée d'un capuchon si collant qu'on le croirait de maille, et qui suit le contour de ses oreilles, en les laissant à découvert. Sa chaussure consiste en une semelle qui n'a qu'un simple quartier, à l'extrémité duquel est adaptée une courroie qui passe sur le coude-pied, et le devant de la semelle est fermé au bout par une seconde courroie qui, partant de la pointe de celle dans laquelle est emboîté le coude-pied, va finir entre le gros et le second doigt. La fig. 3 de la planche 25, prise sur un mur du grand temple de Tentyre, offre encore l'image d'un autre prêtre : son bâton se termine par un fleur de lotos : l'ornement qu'on voit sur son justaucorps, et qui ressemble au signe emblématique de l'eau, ne permet point de douter que cette partie du corps, qui semble nue, était couverte d'un tissu de mailles.

Nos lecteurs verront sans doute encore avec plaisir les deux figures n.<sup>o</sup> 4 de la même planche, que nous avons copiées sur la Table Isiaque, lesquelles représentent, selon toute apparence, et de l'avis de Pignorius, deux prêtres attentifs à observer si le bœuf







Apis a tous les signes qui doivent le caractériser. Bien que cette Table ne soit point réellement d'une antiquité très-reculée, comme le croient quelques-uns, on ne peut disconvenir néanmoins qu'elle a été imaginée par quelque-un de bien instruit dans les usages des anciens Egyptiens, ainsi qu'on peut s'en convaincre par la comparaison des figures qui y sont représentées, avec celles que l'on voit encore sur les monumens de ce peuple qui passent pour originaux. L'habillement de ces deux prêtres ressemble beaucoup à ceux que nous venons de décrire, et on voit en général que les principaux prêtres portaient de longues robes, et quelques-uns même un manteau encore plus long, et que tous avaient les bras nus.

Dans les cérémonies lugubres, comme étaient par exemple celles qu'on célébrait en l'honneur d'Osiris, les prêtres étaient vêtus de noir, et alors on les appelait *Mélanophores*; c'est ce qu'on trouve attesté surtout par une inscription que Schmid a rapportée dans son ouvrage sur les prêtres et les sacrifices égyptiens. Il portaient, à l'instar de leurs Dieux, des colliers divers, selon leurs différens grades (fig. 1 de la planche ci-dessus), et il paraît que, dans certains cas, ils avaient la même coiffure que leurs principales divinités, et souvent même des masques modelés sur la tête des animaux qui faisaient l'objet de leur culte, ou qui étaient consacrés aux Dieux. On en voit un exemple manifeste dans le récit d'Ap-pien que nous avons rapporté plus haut, au sujet de l'Edile Volusius. On trouve dans Caylus une figure qu'il croit représenter un prêtre; elle a la tête de l'Ibis, et tient dans ses mains une espèce de règle divisée en plusieurs carrés rouges, bleus et jaunes, au bout duquel sont tracées en noir des hiéroglyphes sur un fonds blanc: sa coiffure est de couleur bleue, blanche et rayée de rouge à l'extrémité; son tein est noir, sa ceinture rouge et blanche, et son vêtement a l'apparence d'un tissu de plumes des mêmes couleurs que celles du règle. Quelques-uns prennent encore pour l'image d'un prêtre, ou d'un initié, la figure à tête d'épervier qu'on voit dans le manuscrit Egyptien de la planche 26, et que M.<sup>r</sup> Denon croit être celle d'un Osiris. Qui sait également si ce n'est pas un prêtre que représente la fig. 6 de la planche 25 que l'on voit à genoux, priant les mains étendues comme les Musulmans?

Certains antiquaires nous ont présenté indistinctement d'autres figures différemment vêtues, comme de vrais modèles de l'ha-

*Prêtres  
Egyptiens  
du bas-relief  
Maui.*

billement des prêtres Egyptiens, sans se soucier beaucoup de marquer avec quelque précision les différentes époques du costume de ce peuple. Ces figures, selon eux, sont celles qui se trouvent dans le bas-relief religieux du palais Mattei, ( voy. le n.<sup>o</sup> 2 de la planche 26 ); mais on s'apperçoit aisément que ce monument n'est pas Egyptien, et qu'il a été fait à Rome vers le commencement de l'ère vulgaire, car il représente les mystères d'Isis qui furent sujets à divers changemens surtout en Grèce et en Italie. Le principal personnage, avec des brodequins d'écorce de papyrus entrelacée, qui porte le grand vase rempli d'eau du Nil, a sur sa tunique une ample draperie : le second n'est vêtu que d'une robe qui le couvre depuis le nombril jusqu'aux pieds ; il a un petit bonnet orné de deux plumes droites sur chaque oreille ; et comme interprète des choses sacrées, il tient dans ses mains un rouleau d'écritures.

Pancirole, dans sa Notice d'Orient, dit que les prêtres Egyptiens et Babyloniens portaient une couronne d'or, avec la trabée enrichie de broderies. Mais il est aisé de voir, qu'un usage aussi éloigné de la simplicité des premiers Egyptiens, ne peut appartenir qu'à des tems postérieurs. Lorsque nous parlerons du genre des coiffures usitées chez ce peuple, nous en présenterons quelques-unes d'emblématiques et d'hiéroglyphiques, que nous avons extraites de la grande collection de M.<sup>r</sup> Denon, qui les a dessinées sur des bas-reliefs et des peintures d'anciens monumens. La plupart de ces coiffures étaient communes, non seulement aux divinités, mais encore aux prêtres et aux héros qu'on portait en triomphe, et elles différaient entre elles, selon le culte et les honneurs qu'on rendait à telle ou telle divinité.

*Si les Egyptiens  
avaient  
des prêtresses.*

Hérodote, dans son livre II, assure que les Egyptiens n'avaient point de prêtresses, et les observations récemment faites par M.<sup>r</sup> Denon sur les ouvrages de sculpture et de peinture des monumens de l'Egypte, paraissent confirmer cette opinion. Cependant on ne peut nier que la Table Isiaque n'offre quelques figures ( voy. la planche 25, n.<sup>o</sup> 7 ), que leurs occupations dénotent pour des prêtresses ; et Maillot est d'avis que s'il n'y en avait pas du tems d'Hérodote, il y en a eu certainement depuis, car on sait qu'à Thèbes, il y avait deux prêtresses dédiées au culte de Jupiter. Selon le même écrivain, la fig. 8 de la planche ci-dessus, que d'autres prétendent être celle d'un prêtre, représenterait une prêtresse ; et

il est difficile de dire si on ne doit pas prendre aussi pour telle, la statue de l'Égyptienne qui, un genou à terre, est en adoration, et dont on trouvera le dessin dans une des planches suivantes, qui a rapport à l'habillement des Égyptiens.

On ne peut néanmoins disconvenir que les différens cultes de cette nation n'ayent subi de grands changemens, c'est pourquoi on aurait tort de citer, à l'exemple de Lens et autres, comme une preuve que les Égyptiens ont eu autrefois de ces prêtresses, les figures de femmes qu'on voit dans le bas-relief du palais Mattei dont nous venons de parler. La première de ces figures a une coiffure semblable à celle d'Isis, avec un fleur de lotos sur le front. Elle tient d'une main le *Situlus*, espèce de vase qui a un manche; un serpent est entortillé autour de son autre bras: la seconde tient un sistre et le *Simpulum*, qui est un petit vase ayant un long manche, avec lequel on tirait l'eau d'un autre plus grand. On voit encore une autre prêtresse représentée sur une autre pierre antique du même palais Mattei; elle a une belle chevelure roulée autour de sa tête, et surmontée d'un ornement qui rappelle l'idée de la coiffure d'Isis. Son torse est entouré d'une large bande qui est parsemée de demi-lunes et de rosettes, et elle tient d'une main le *Situlus*.

Une des principales fonctions des prêtres était d'examiner si les taureaux destinés aux sacrifices réunissaient toutes les qualités requises: ils attachaient une corde de *biblus* aux cornes de ceux dont le poil était roux et sans mélange d'aucune tache noire ou blanche, et suspendaient entre leurs cornes un morceau d'argile, sur lequel ils apposaient l'empreinte d'un sceau; l'ommission de cette pratique eût été un délit capital. La victime ayant été conduite à l'autel, ils allumaient le feu, repandaient du vin sur elle, et après avoir invoqué le Dieu, ils l'immolaient; ensuite ils lui coupaient la tête, sur laquelle ils faisaient mille imprécations, en priant les Dieux d'accumuler sur elle tous les maux dont l'Égypte pouvait être menacée. Après cela ils la portaient au marché, et s'ils rencontraient quelque Grec, ils faisaient ensorte de la lui vendre, autrement ils la jetaient dans le Nil, car les Égyptiens ne mangeaient de la tête d'aucun animal, et c'est pour cette raison que ni eux, ni leurs femmes n'auraient voulu baiser un Grec sur la bouche, ni manger d'une viande coupée avec son coutEAU, ou se servir d'aucun ustensile qui lui eût appartenu. Nous avons vu plus

*Occupation  
des prêtres.*

haut, en parlant du bœuf Apis, les recherches que devaient faire les prêtres, lorsqu'il venait à mourir, pour en trouver un autre qui réunît tous les signes qui le caractérisaient; et nous avons remarqué en outre que presque toutes les villes avaient chacune leurs Dieux, et que des sacrifices de diverses sortes y étaient offerts par leurs prêtres, dont les opinions étaient divisées, excepté en ce qui concernait le culte d'Isis et d'Osiris.

*Fêtes d'Isis  
et sacrifices  
à cette divinité.*

La fête d'Isis était célébrée avec la plus grande solennité dans la ville de Busiris. Les Egyptiens jeûnaient la veille, et après avoir fait plusieurs prières, ils sacrifiaient à cette divinité un taureau sans défauts; car les génisses lui étant consacrées, il était défendu de lui en offrir en sacrifice. Les prêtres n'en tiraient que les entrailles, et laissaient dans la peau la graisse et les principaux viscères: ensuite ils lui coupaient les jambes, la croupe, le cou, les épaules, et après avoir rempli l'intérieur du corps, de pain exquis, de miel, de raisins secs et de figues, d'encens, de myrrhe et autres aromates, ils passaient à la consécration de la victime, en rependant dessus une grande quantité d'huile; ils en faisaient le sacrifice à jeun, et pendant tout le tems qu'elle brûlait, ils ne cessaient point de se frapper, et ils faisaient des restes un repas splendide. Lorsque le sacrifice était fini, les hommes et les femmes qui y avaient assisté en foule, se donnaient la discipline avec un instrument dont Hérodote fait la description. Les Cariens qui vivaient en Egypte, surpassaient tous les autres dans cet acte de dévotion, car ils avaient porté la folie au point de se faire des entailles au front à coups d'épée.

Les oies étaient encore des victimes agréables à Isis. Le septième jour du mois de *Tybi*, on offrait à cette Déesse des gâteaux sur lesquels était représenté un hippopotame lié: ces empreintes étaient alors d'un usage commun, et les gâteaux dont on faisait des offrandes aux Dieux dans les mois de *Payni* et de *Phaosi*, portaient celle d'un âne également lié. Apulée, dans la description qu'il fait d'une procession en l'honneur d'Isis, dit qu'il y avait des femmes qui portaient des miroirs, d'autres des peignes; et que ces dernières, malgré leur éloignement de la statue qui était portée par des prêtres, n'en faisaient pas moins les gestes, comme si elles l'eussent peignée effectivement.

*Sacrifices  
aux autres  
divinités.*

Nous avons vu qu'à Thèbes, où Jupiter était particulièrement adoré, on ne sacrifiait à ce Dieu que des chèvres, et une fois

l'an un mouton le jour de sa fête. La Lune et Bacchus étaient les seuls divinités auxquelles les Egyptiens immolaient des cochons qu'ils regardaient comme des animaux immondes. Ils offraient des sacrifices à la Lune lorsqu'elle était pleine, et après avoir égorgé la victime, ils mettaient dans son ventre le bout de la queue avec la graisse et la rate, et brûlaient le tout sur le feu sacré; ensuite ils mangeaient ce qui restait, le jour de la nouvelle Lune, et il leur était défendu d'en faire usage en tout autre tems. Ceux qui n'étaient pas assez riches pour acheter un cochon en formaient un de pâte, et l'offraient en sacrifice. Le jour des bacchanales, chacun était obligé de tuer un cochon vers le soir au devant de sa porte, et en renvoyait aussitôt le squelette au porcher. A la fête de Bacchus, les femmes portaient de petites images d'une coudée de hauteur, dont chacune avait un priape qui se mouvait par le moyen d'un cordon, et qui était aussi gros que le corps de l'image. Elles allaient en procession avec cet instrument, en chantant au son des flûtes, des hymnes en l'honneur de Bacchus. M.<sup>r</sup> Denon nous a présenté dans son ouvrage quelques-uns de ces priapes, et entre autres celui qu'on voit au n.<sup>o</sup> 1 de la planche 27; mais on ne peut distinguer s'il est de style Egyptien, Grec ou Romain. Il n'est pas douteux que cette marque du sexe viril ne fût adorée des anciens, comme le symbole de la génération; et c'est pour cela qu'Osiris, qui est le Bacchus des Egyptiens, était représenté dans les pompes religieuses, (voy. la planche 9), avec le priape droit, comme pour indiquer qu'il est le premier principe, et que ce principe, par la vertu générative, multiplie tout ce qui vient de lui. Hérodote, soit pudeur ou scrupule de dévoiler les mystères de la religion des Egyptiens, n'a point voulu dire, pourquoi on portait dans les fêtes, des phallus (1) en l'honneur de Bacchus; mais S. Clement d'Alexandrie déclare fran-

(1) Maillot, en parlant des Bacchanales, donne le nom de *phallus* au priape que les femmes fesaient mouvoir, et ajoute que ce mot, en langue hiéroglyphique, signifie la force et le courage, de même que les parties du sexe féminin indiquent la lâcheté et quelque fois la pitié. Ceci ne s'accorde guères avec ce que le même écrivain dit dans un autre endroit, où il donne le nom de *phallus* à la clef que tenaient en main les divinités et les prêtres, ni avec l'annotation faite sur ce mot, dans laquelle il est dit qu'on consacrait un cône au soleil, un cylindre à la terre, et un *phallus* ou triangle, qui était l'emblème du sexe féminin, à la déesse de la génération.

chement qu'il va divulguer (*Protrept.*) leurs mystères, sans rougir de publier ce qu'ils ne rougissaient point d'adorer. Bacchus, dit-il, souhaitait ardemment de descendre aux enfers, mais il n'en savait pas la route : Prosimne s'engagea de la lui montrer moyennant une récompense. Cette récompense n'était pas honnête, mais elle l'était pour Bacchus : *erat autem merces venerea*. Prosimne explique sa demande, et le Dieu y consent, en lui jurant, s'il retourne, de lui tenir sa promesse. La route indiquée il part; mais à son retour il trouve Prosimne mort. *Tum verò amatori ut debitum solveret, ad monumentum ejus se confert, et muliebria patiendi desiderio flagrat. Cum ergo ficulneum* (ceci semble donner la raison du choix qu'on faisait du figuier pour les statues de Priape) *excidisset ramum, instar virilis membri efformat, et ei insidens, promissum persolvit mortuo*. Arnobe rapporte la même chose en termes encore plus indécents.

*Autres fêtes.*

Les autres fêtes les plus remarquables étaient les suivantes; celle de Diane qui se célébrait à Bubaste, nom qu'on donnait encore à cette Déesse; celles de Minerve à Saïs, du Soleil à Héliopolis, de Latone à Bute, et de Mars à Pampremis. Ceux qui se rendaient aux fêtes d'Héliopolis et de Bute, offraient des sacrifices sans aucune autre cérémonie; mais les autres solennités méritent que nous en donnions la description.

*Fête  
de Diane  
à Bubaste.*

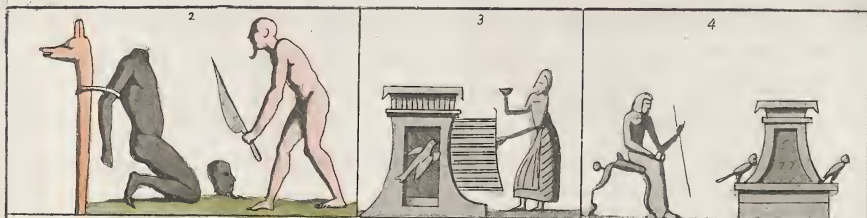
La fête de Diane à Bubaste était une des plus célèbres, et, au dire d'Hérodote, les Egyptiens y accouraient de toutes parts en bateau: les hommes accompagnaient au son des flûtes, et les femmes au bruit des tambours, les voix de ceux qui chantaient pélemêle en se battant les mains. Ces troupes de passagers faisaient approcher leurs bateaux des villes qu'ils rencontraient, et tandis que diverses de ces femmes continuaient de chanter et de jouer de leurs instrumens, d'autres dansaient en levant leurs robes, et montraient leur nudité aux habitans qui se trouvaient sur la rive, en les agaçant par des propos injurieux. Lorsque la grande foule était arrivée à Bubaste, la fête se célébrait par de nombreux sacrifices, et il s'y consommait ce jour là plus de vin que dans tout le reste de l'année, car on n'évaluait pas à moins de sept cent mille le nombre des personnes qui s'y rendaient de tous côtés.

*Fête  
de Minerve  
à Saïs.*

Celle de Minerve à Saïs se célébrait en allumant pendant la nuit autour de toutes les maisons, une multitude de lampes pleines d'huile mêlée avec du sel, ce qui avait fait donner à cette fête le







L. Bigatti f.º

nom d'*illumination des lampes*. Ceux d'entre les Egyptiens qui ne pouvaient y assister, accomplissaient la même cérémonie partout où ils se trouvaient.

Hérodote rapporte un étrange usage qui avait lieu à *Papremis* le jour de la fête de Mars. Après que les cérémonies étaient finies, un petit nombre de prêtres, vers le coucher du soleil, entouraient l'image de Mars qui était dans une chaise de bois doré, et qu'on avait transportée le soir de la fête dans une chapelle hors du temple, où ils la ramenaient sur un char à quatre roues. D'autres prêtres, en plus grand nombre, armés de bâtons, attendaient le convoi aux portes du temple, pour lui en empêcher l'entrée. Mais une troupe d'hommes, qui se montaient quelques fois à plus de mille, ayant les mêmes armes et transportés de zèle pour leur Dieu, s'avançaient en bataille contre ces derniers, et se faisaient jour à coups de bâton au milieu d'eux. Hérodote croit avoir deviné la raison d'un usage aussi bizarre, et l'explique dans son histoire.

*Fêtes de Mars  
à Papremis.*

Nous n'avons point parlé jusqu'ici des sacrifices humains qui, selon l'opinion de quelques-uns, étaient en usage chez les anciens Egyptiens, car si cela était, il serait bien extraordinaire que le souvenir ne s'en fût point conservé jusqu'au tems d'Hérodote. Cet écrivain n'a pu croire sans doute, qu'un peuple chez lequel il était défendu de tuer aucun animal, excepté des oies, des cochons, des taureaux, des veaux, qui devaient encore réunir certaines qualités pour qu'on pût se permettre de les immoler, ait été assez cruel pour offrir à ses Dieux des sacrifices humains. Cependant M.<sup>r</sup> Denon dit avoir vu le groupe de la planche 27, répété en plusieurs endroits dans les peintures des tombeaux des Rois de Thèbes. La figure décapitée et attachée à un pieu qui se termine par un tête de chacal, est toujours noire, et a tous les caractères de celle des Nègres: l'autre qui tient le couteau est toujours rouge. Il y avait donc, dit-il, des sacrifices humains? Le pieu sacré indiquerait que cette figure représentait une cérémonie religieuse et non un supplice; que la personne décapitée était une victime et non un coupable; que c'était un prisonnier et non un criminel; que le rouge était la couleur nationale, et le noir une couleur étrangère. Nous laissons au lecteur à juger si ces conjectures peuvent l'emporter sur les preuves du contraire, qui résultent du caractère des Egyptiens et de leur histoire.

*Si les Egyptiens  
fesaient  
des sacrifices  
humains.*

Lorsque les Egyptiens célébraient des fêtes, dit Le Beau, ils

dressaient des tentes ou des cabanes sous lesquelles ils recevaient les étrangers ; et quand il y avait des fêtes extraordinaires, le Roi y assistait avec sa famille et toute sa cour, et restait jusqu'à la fin de la cérémonie sous une tente dressée à cet effet dans le lieu le plus éminent de la ville. Mais ces fêtes perdirent dans la suite le caractère de simplicité qu'elles avaient d'abord, surtout après l'avènement des Ptolomées au trône de l'Égypte, et par suite du faste inoui dont ils donnèrent l'exemple. Athenée nous a laissé une description fort longue de la fête religieuse que Ptolomée Philadelphie donna à ses peuples, après que son père lui eut abdiqué le trône ; et on la trouve rapportée en entier dans les antiquités de Montfaucon, ainsi que dans le VII.<sup>e</sup> tome de l'histoire de Rollin. Cette fête, la plus magnifique dont il soit parlé dans l'histoire ancienne, était divisée en plusieurs parties, et formait diverses pompes particulières à chaque Dieu, qui y était représenté avec les attributs et les ornemens qui lui convenaient. Pour se former une idée de la grandeur et du luxe étrange qui y furent déployés, il suffira de savoir, qu'on y vit plus de quatre cents chars chargés de vases et autres ouvrages en argent, vingt chars chargés de vases d'or, huit cents chars chargés d'aromates, et que les troupes employées à cette occasion se montaient à 570,000 hommes à pied, et à 230,000 hommes à cheval, tous richement vêtus et armés de même.

*Fête religieuse  
donnée  
par Ptolomée  
Philadelphie.*

Après la description que nous venons de faire des cérémonies et des fêtes religieuses des Égyptiens, nous croyons à propos de donner quelques notions sur la construction de leurs temples ; et nous ne pouvons mieux faire pour cela, que de rapporter ce qu'en dit Strabon dans le XVI.<sup>e</sup> livre de sa Géographie, en nous servant des propres expressions d'Alphonse Buonacciuoli qui l'a traduit fidèlement. « Voici, dit'il, le dessin sur lequel sont bâtis leurs temples. Avant l'entrée, le sol est pavé en pierres vives, sur une largeur de deux cents quarante pieds plus ou moins, et dans une longueur de trois ou quatre fois autant, et même de plus en certains endroits, et cette avenue s'appelle le cours comme le dit Callimaque :

*Temples  
des Égyptiens  
selon  
la description  
de Strabon.*

C'est ici le cours sacré d'Anubis.

Il y a dans toute cette longueur et de chaque côté, des sphinx en pierre à environ 36 pieds de distance les uns des autres ; ensorte

qu'on a deux rangées de sphinx, l'une à droite et l'autre à gauche. Au bout est un grand portique ou vestibule, à la suite duquel on en trouve un ou plusieurs autres, car le nombre de ces vestibules n'est pas plus déterminé que celui des sphinx, et il diffère selon les tems, ainsi que selon la longueur et la largeur de ces cours. Après ces vestibules vient le temple, qui est précédé d'un autre assez spacieux et d'une ménagerie proportionnée à la grandeur de l'édifice; on n'y voit aucune statue, ou s'il y en a, aucune n'a la forme humaine, mais seulement celle de quelque animal. Les deux côtés du temple, vers le devant, ressortent en dehors et forment ce qu'on appelle les ailes, qui sont deux murs de la hauteur du temple même, lesquels ne sont d'abord distans l'un de l'autre qu'un peu plus de la largeur du pavé de l'édifice, puis se portent en avant par des lignes qui vont en diminuant jusqu'à 91 ou 110 pieds: on voit sculptées sur ces murs de grandes images, assez ressemblantes par le genre de travail, à celles qui se trouvent dans les ouvrages Toscans ou Grecs „. Ce que dit ensuite Strabon, donne à présumer que les prêtres avaient aussi leur demeure dans cette enceinte. « Il y a en outre, ajoute-t-il, une maison qui a diverses colonnes, comme celle qu'on voit à Memphis dont la construction a quelque chose de barbare, car malgré sa vaste étendue au dehors, et le grand nombre de ses colonnes de divers ordres, elle n'a ni grâce ni dessin, et ne montre dans sa masse qu'un vain prodige de travail. Nous avons vu encore à Héliopolis de grandes maisons habitées autrefois par les prêtres, qui étaient des philosophes et des astronomes. „ M.<sup>r</sup> Cassas nous a donné, dans son voyage pittoresque, le dessin d'un temple qu'il a imaginé (1) avec tous les accessoires dont on peut supposer que la magnificence Egyptienne ait voulu décorer ces grands monumens. L'auteur ne le présente pas comme l'image d'un temple qu'on ne peut pas dire en effet avoir existé, mais comme une simple décoration dont l'idée lui est venue, à la vue d'une quantité de fragmens de sphinx qui se trouvent aux environs des pyramides. Les artistes pourront consulter utilement ce dessin, qui ne s'écarte en rien, sinon dans son ensemble, au moins dans ses parties, du caractère Egyptien.

(1) Voyage pittoresque de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine et de la Basse-Egypte, grav. sur les dessins de Cassas, Paris, 1799, et au suiv. gr. in f.<sup>o</sup>

Ces grands temples en contenaient d'autres petits qu'on appelait monolites, parcequ'ils étaient faits d'une seule pierre; c'était comme des tabernacles, où l'on renfermait ce qu'il y avait de plus précieux et de plus saint, et où l'on tenait peut-être l'oiseau sacré qui représentait le Dieu du temple, comme, par exemple, l'épervier qui était l'emblème du soleil. C'est à cet oiseau qu'était consacré le temple de l'île de Philé, qui renfermait l'admirable monolite, dont les dimensions et la structure attestent la grandeur des Egyptiens dans leurs entreprises, ainsi que leur habileté et leur goût dans l'exécution. Les numéros 3 et 4 de la planche 27 représentent deux de ces petits temples copiés sur les dessins qu'en a fait M.<sup>r</sup> Denon. Dans l'un, on voit le gardien ouvrant la porte à un de ces oiseaux qui est derrière, et dans l'autre il veille à la garde des oiseaux qui prennent l'air hors de ce petit temple.

*Autels.*

Les autels qu'on aperçoit dans les monumens du culte égyptien, n'ont rien de remarquable dans leur forme, comme on le voit à la planche 9, où le héros, vêtu d'une tunique sacerdotale, offre d'une main de l'encens à la divinité, et de l'autre fait une libation sur les apprêts d'un sacrifice, composé de vases, de côtes de victimes et de fleurs de lotos: il a derrière lui deux personnes qui portent une espèce d'autel sur lequel sont posés cinq vases. On voit à la même planche un autre autel, avec un prêtre qui est après à faire une offrande à quelque divinité; il a la forme d'une table sur laquelle on aperçoit cinq fleurs de lotos et d'autres choses qu'il n'est guères possible de distinguer. Caylus, dans son recueil d'antiquités, a donné le dessin de deux autels (voy. les numéros 5 et 6 de la planche 27), dont le premier est en marbre noir; ces monumens, selon lui, appartiennent au culte égyptien, parcequ'ils ont été transportés de l'Égypte; mais cette circonstance n'est pas une preuve suffisante de leur origine, car ces deux autels pourraient fort bien avoir servi aux Grecs alors établis dans ce pays. On a trouvé dans un des morceaux de peinture découverts à Herculanium, dont le sujet a rapport au culte de ce peuple, un autel que nous avons représenté sur le n.<sup>o</sup> 7 de la même planche. Montfaucon a donné la description d'un autel d'Isis trouvé à Rome en 1719, sur les côtés duquel on voit Isis représentée par un vase, et Sérapis par un serpent qui s'entortille à l'entour; on y aperçoit en outre les images d'Anubis et d'Harpocrates, ainsi que les ustensiles servans aux sacrifices, mais ce monument est un ouvrage fait à Rome.

On voit souvent dans les mains des figures colossales qui se trouvent à l'entrée du portique des temples, les ustensiles sacrés pour présenter aux divinités l'encens et les offrandes; et le héros représenté à la planche 9 dans la pompe d'Osiris nous en a offert un exemple. Nous les reproduirons ici d'une manière plus distincte sous les n.º 8 et 9 de la planche 27. Les têtes d'animaux qui décorent le bout du manche, indiquent sans doute le culte des divinités où l'on en faisait usage. La fig. 2 de la même planche tient dans une de ses mains le couteau dont on se servait dans les sacrifices. L'espèce de patère dont nous donnons le dessin au n.º 10 a été trouvée par M.<sup>r</sup> Denon dans les tombeaux des Rois de Thèbes; elle était d'une terre très-fine et d'une couleur jaunâtre; les ornemens en sont d'un travail achevé et d'une belle exécution: les deux têtes en relief, dont l'une représente l'image d'Isis, et l'autre celle d'Osiris sous la figure d'un épervier, montrent jusqu'à quel point de perfection l'art peut arriver; la fleur de lotos qui sert à les entrelacer en relève la majesté, et les caractérise avec précision. Le revers de cette patère, dessiné sous le n.º 11, mérite également notre attention, par l'élégance de ses bords formés d'ovales particuliers à l'ordre dorique.

Les deux vases représentés sous les n.ºs 12 et 13 ont été copiés sur les peintures qui décoraient les tombeaux des Rois de Thèbes. Le premier, de couleur d'argent, également admirable par la beauté de ses formes, et par la noble simplicité des ornemens dont il est enrichi, devait servir sans doute au culte religieux; car la figure à genoux et la tête de Jupiter Ammon sur laquelle s'élève la fleur de lotos qui sert de couronnement au couvercle, indiquent qu'il était destiné à recevoir quelque liqueur pour les libations: le second, de couleur d'or, est de la plus grande magnificence: une fleur de lotos en forme le couvercle, et son principal ornement est composé des feuilles d'autres herbes marecageuses.

Les bannières ou bâtons décorés d'ornemens symboliques, étaient d'un usage général dans les pompes religieuses et civiles; on trouve même fort peu de bas-reliefs et de peintures dans les monumens Egyptiens où il n'y en ait de représentés. M.<sup>r</sup> Denon en a dessiné une quantité, dont plusieurs offrent des figures d'animaux qui sont les emblèmes de différentes divinités Egyptiennes, voy. la planche 15, n.º 7: on y distingue le serpent sacré entortillé autour du bâton, au bout duquel est plantée une plume d'autruche; un petit

temple monolite y est posé sur un autre, en un mot tous ces bâtons représentaient quelque objet consacré au culte religieux.

*Cérémonies funèbres des Egyptiens.*

*Grand respect  
des Egyptiens  
pour  
leurs morts.*

*Peut-être qu'il  
fut produit  
par l'opinion  
qu'ils avaient  
de l'immortalité  
de l'âme.*

Partout les peuples ont donné des marques d'un respect particulier pour la cendre de leurs morts, et de tous tems ils ont montré un empressement religieux à leur donner la sepulture. Mais les Egyptiens, maîtres encore des autres nations à cet égard, ne connaissaient pas de plus grand malheur que celui d'être privés du tombeau; et les soins qu'ils prenaient pour la conservation des cadavres, leur ont acquis, dans l'art de les embaumer, une supériorité qu'on n'atteindra jamais. Peut être que ce sentiment avait sa source dans une de leurs plus grandes vertus qui était la reconnaissance, dans laquelle ils se glorifiaient de surpasser les autres peuples; et c'est pour cela qu'ils rendaient des honneurs divins à leurs Princes, en leur élevant des monumens sacrés pour éterniser la mémoire de leurs vertus. Peut-être aussi que l'opinion qu'ils eurent les premiers de l'immortalité de l'âme, contribua à leur inspirer un aussi grand respect pour les restes de leurs ancêtres. Ils croyaient, au rapport d'Hérodote, que lorsque la corruption s'emparait du corps, l'âme passait aussitôt dans celui de quelque autre animal; et qu'après avoir ainsi parcouru, par des métempsicoses successives, toutes les différentes espèces d'animaux, elle rentrait, au bout de trois mille ans, dans un corps humain. C'est dans cette croyance sans doute, qu'ils se sont occupés avec tant d'application des moyens de conserver les cadavres intacts pendant si long tems, pour obliger par là les âmes à rester en leur compagnie, et à ne pas se hâter d'aller vivre en d'autres corps. Après avoir enfin découvert ce secret important, ils n'épargnèrent rien pour la construction de leurs sépulcres, auxquels, selon Diodore, ils donnaient le nom de *séjours éternels*, et ils montraient la plus grande indifférence en ce qui concernait leurs propres maisons, qu'ils regardaient comme un asile dans lequel ils ne devaient faire qu'une courte demeure.

*Cérémonies  
usées à la mort  
d'un  
personnage  
de haut rang.*

Nous avons déjà vu, en parlant des Rois de ce peuple, les honneurs qu'on leur rendait après leur décès: voici maintenant les cérémonies qui avaient lieu à la mort de quelque personnage d'un haut rang. Toutes les femmes de sa famille se souillaient le visage avec de la boue, et laissant le cadavre dans sa maison, elles s'en allaient dans



les rues en poussant des cris lamentables, et en se frappant le sein à découvert, accompagnées de tout le parentage du même sexe. Les hommes de leur côté formaient une autre troupe, et donnaient aussi des signes de leur douleur : ces marques de deuil duraient jusqu'à ce que le cadavre eût reçu la sépulture, et pendant ce tems ils s'abstenaient des bains, du vin, des mets les plus délicats, de vêtemens recherchés, et ne se rasaient qu'après les funérailles. On portait ensuite le corps du défunt aux *Taricheutæ*, gens qui faisaient profession d'embaumer les cadavres ; ils montraient divers modèles en bois et peints, avec un billet qui indiquait le prix de chaque préparation. La première coûtait un talent d'argent, qui valait environ huit cents écus : la seconde, d'un prix plus modéré, ne passait pas le quart de cette somme ; et la troisième qui était pour les gens pauvres ne coûtait presque rien, mais aussi elle se réduisait à bien laver le cadavre, et à le saupoudrer de sel pendant soixante dix jours. On ne remettait point entre les mains des *Taricheutæ* les corps des femmes qui avaient été belles et chères à leurs parens aussitôt après leur mort, mais on les gardait à la maison pendant trois ou quatre jours, dans la crainte qu'ils ne se permissent d'en faire quelq'usage illicite.

Un de ces maîtres de l'art qui s'appelait *Scribe*, marquait sur le côté gauche du ventre l'endroit où devait se faire l'incision. Un autre, qu'on nommait *Paraschistes*, faisait cette opération avec une pierre d'Ethiopie bien affilée, et s'éloignait incontinent par une prompte fuite de tous les assistans, qui lui jetaient des pierres et l'accablaient de maledictions, car c'était pour eux un crime affreux que de blesser un corps mort ; au contraire le *Taricheutæ* jouissaient de la plus grande considération. Dès que le cadavre était entre leurs mains, ils en remplissaient le ventre de myrrhe et de toutes sortes d'aromates, excepté d'encens ; au bout de quelque tems ils l'enveloppaient dans des bandes de lin très-fin, qu'ils collaient ensemble avec de la gomme ; tout cela se faisait sans occasionner la moindre altération dans les formes, tellement que les cils demeureraient attachés à la paupière, et que les traits du visage conservaient parfaitement leur ressemblance. On a vu de nos jours en Egypte quelques-uns de ces corps embaumés, ou momies, comme nous les appelons maintenant, qui avaient encore leurs cheveux, la barbe et les ongles. Après cette préparation, le cadavre était rendu aux parens qui le déposaient dans un cercueil ayant la for-

*Manière  
d'embaumer.*

me d'un corps humain, puis on le plaçait debout contre un des murs de l'édifice qui était consacré à cet usage : car il y avait beaucoup d'Égyptiens qui conservaient chez eux, dans de magnifiques appartemens, les corps de leurs ancêtres, pour jouir du plaisir de contempler leurs traits.

*Jugement  
solennel  
qu'on faisait  
subir aux morts.*

Avant d'enfermer le cadavre du défunt dans le tombeau, on lui faisait subir un jugement solennel, et cette circonstance des funérailles chez les Égyptiens, est une des choses les plus remarquables que nous présente l'histoire ancienne. Ses plus proches parens faisaient annoncer le jour qu'il devait être inhumé ; ses parens et ses amis avec quarante juges s'assemblaient en demi cercle au delà d'un lac, que nous croyons être le lac Mœris. Là, chacun avait la liberté de scruter la conduite du mort, et de l'accuser ; s'il était trouvé coupable, on condamnait sa mémoire, il était privé de la sépulture, et on ne le remettait point dans la barque pour être ramené en deçà du lac par le pilote qui s'appelait Caron. Telle est, à cet égard, l'opinion d'Hérodote ; mais on voit assez par le lieu où siégeaient les juges, qui était de l'autre côté du lac, que le cadavre y avait été en effet transporté, quoiqu'on n'eût point permis de le retirer de la barque, avant que son jugement ne fût prononcé. Ceux à qui la sépulture était refusée par cause de dettes, étaient gardés comme en dépôt dans quelque endroit particulier de la maison, jusqu'à ce que leurs descendans eussent payé leurs dettes et acquis ainsi le droit de leur rendre les honneurs du tombeau. On punissait sévèrement l'accusateur qui était convaincu de calomnie. S'il ne se présentait personne qui accusât le défunt, ses parens cessaient de le pleurer, et commençaient à faire son éloge, qui ne consistait point à exalter sa naissance, car les Égyptiens se réputaient tous égaux, mais à célébrer ses vertus. On regardait comme sacrés les cadavres de ceux qui s'étaient noyés dans le Nil, ou qui avaient été tués par le crocodile ; et il était réservé aux seuls prêtres du Nil, de les déposer de leurs propres mains, dans les tombeaux qui étaient uniquement destinés à ces sortes de personnes.

Il ne sera pas hors de propos d'ajouter à la description d'Hérodote et de Diodore, quelques observations au sujet de ces corps embaumés ou momies, qui ont été transportés de l'Égypte en différens pays. Les cercueils qui les renferment sont très-épais ; et pour la plupart de sycomore, qui porte en Égypte le nom de figuier de Pharaon, et il ne serait pas facile de les faire d'autre bois. On





A. Pancati f.

en trouve pourtant de creusés dans le marbre, et d'autres formés de toiles collées ensemble et qui sont très-fortes. Un des bouts du cercueil est ordinairement sculpté en forme de tête, avec une figure peinte qui semble être celle d'une femme, (voy. la planche 28, fig. 1); tout le reste est d'une seule pièce, et l'autre bout se termine en un piédestal assez large, pour que le cercueil puisse rester droit dans le lieu où on le pose. On en voit de peints en hiéroglyphes avec beaucoup d'élégance, fig. 2. On trouve encore de ces corps enveloppés de toile, avec des bandelettes cousues ensemble le long du ventre, sur les genoux et sur les jambes, qui présentent des caractères sacrés. Le visage est couvert d'une espèce de masque fait en toile, et enduit de plâtre (1) sur lequel la physionomie du mort est retracée en or; et les pieds ont une pareille enveloppe parsemée de hiéroglyphes et en forme de pantoufle. Le corps est serré de la tête aux pieds avec des bandelettes roulées autour de toutes ses parties: celles qui embrassent la tête et le visage sont si collantes et si fines, qu'on distingue à travers, les yeux, le nez et la bouche. On trouve quelquefois avec ces momies, de petites statues qui représentent une personne ayant les pieds joints, les mains croisées sur la poitrine, et la tête couverte d'un capuchon; il y en a en bronze, en marbre, en terre cuite et autres matières; d'autres fois on y trouve aussi des livres et des vases. Quelques curieux ont cherché inutilement dans ces momies la pièce de monnaie qu'on croit que les anciens plaçaient dans la bouche des morts; il en est pourtant qui assurent, que plusieurs de ces corps ont sous la langue une petite parcelle d'or.

On a découvert dans l'intérieur d'une montagne près de Thèbes, des tombeaux qui y ont été creusés anciennement, et qui sont décorés de peintures, dans lesquelles on voit fréquemment répétées certaines figures qui portent de l'eau, du pain et autres comesti-

(1) Il est dit dans les Annales des arts et des manufactures, n.º 1, Paris an VIII, à l'article qui traite de la peinture à l'encaustique, que les Egyptiens, de qui nous tenons presque toutes nos inventions, l'employaient à orner la dépouille mortelle des personnes qui leur avaient été les plus chères, en peignant leurs bandelettes avec cette préparation. Bouchart et Menage prétendent que le mot *momie* dérive de celui *Muim* qui veut dire *cire*, en ce que les bandelettes des corps embaumés étaient ornées d'hiéroglyphes peintes à l'encaustique.

bles, (voy. la planche 28, fig. 3), ce qui donne à conjecturer que, dans les cérémonies funèbres, on portait des vivres avec les vases, les trophées et les images des Dieux ; et que ces sortes d'offrandes se faisaient avec un faste et une profusion proportionnés au rang du personnage qui en était l'objet.

Les tombeaux des Egyptiens étaient construits de diverses manières, selon l'état et la condition du défunt. Ceux de leurs anciens Souverains étaient, d'après ce qu'on en rapporte, d'une magnificence qu'on ne saurait imaginer. On lit dans leurs commentaires sacrés, que la ville de Thèbes comptait jusqu'à quarante sept de ces monumens : cependant il n'en restait plus que dix sept du tems de Ptolomée Philadelphie ; et lorsque Diodore parcourut ce pays, ils étaient pour la plupart presque entièrement ruinés. Mais parmi les tombeaux de ses anciens Rois, celui auquel la ville de Thèbes était en partie redevable de sa grande célébrité, était le magnifique sépulcre d'Osymandyas qui, si l'on en croit d'anciennes relations, était ceint d'un anneau ou cercle d'or, qui fut enlevé par Cambyse lorsqu'il fit la conquête de l'Egypte. Ce cercle avait 365 coudées de circonférence sur une épaisseur, et on voyait indiquées dessus les divisions des jours et de l'année, ainsi que le lever et le coucher des étoiles. Nous avons déjà fait mention des pyramides qui furent construites dans le même dessein, c'est à dire pour être la sépulture des plus grands personnages, comme on le verra lorsque nous traiterons de l'architecture intérieure et extérieure de ces vastes monumens.

Il n'y avait pas même jusqu'aux gens de basse condition, qui n'employassent des sommes considérables à se faire creuser un sépulcre dans le roc vif, tels que sont ceux qu'on trouve dans les déserts de la Lybie, dont parlent avec admiration les voyageurs, qui leur ont donné le nom de catacombes ou cavernes de momies. On entre dans ces grottes par des puits carrés, dont les moins profonds ont pour le moins six fois la hauteur d'un homme. Au fonds est une ouverture carrée, avec une issue de la longueur de dix à quinze pieds, qui conduit à diverses chambres, ayant pour la plupart quinze à vingt pieds en carré : on trouve le plus souvent, au milieu de chacune d'elles, un banc taillé dans le roc, sur lequel on posait les corps embaumés : il y avait presque toujours une idole près de leur tête, une image de quelque oiseau à leurs pieds, et sur les murs une quantité d'hiéroglyphes, qui étaient





*A. Sanguis. M.*

*G. Zanoni. M.*



peut-être des inscriptions sépulcrales : on trouvait quelquefois vingt cinq ou trente de ces chambres qui se communiquaient entre elles , et dans lesquelles on descendait par un même puits. La fig. 4 de la planche 28 représente la façade extérieure d'un de ces monumens souterrains , qu'on trouve aux environs de Silsilis dans la haute Egypte. L'édifice entier a été taillé dans le même roc , et l'on ne peut envisager , sans étonnement , les soins et les peines inconcevables que se donnaient les Egyptiens , pour la décoration des lieux où devaient reposer leurs cendres. La planche 29 représente l'intérieur d'une de ces chambres sépulcrales , qu'on trouve creusées dans le roc aux environs des deux principales pyramides , et l'on y voit comment étaient disposées les niches destinées à recevoir les cadavres , ainsi que la manière dont elles étaient ornées. Les figures sous le n.º 5 de la planche 28 , représentent divers morceaux de sculpture qu'on rencontre souvent dans les catacombes. Mais ces souterrains n'étaient pas seulement destinés à la sépulture des hommes. L'ibis , après avoir été embaumé avec un soin religieux , y était aussi déposé dans une urne de terre. On trouve des galeries de ce genre , de quarante à cinquante pieds de longueur , qui sont remplies de vases , dont chacun renferme un ibis ou autre animal embaumé de même , et qui était également tenu en grande vénération. Quelques-unes de ces grottes , comme les pyramides , contiennent des sarcophages. Au Caire , on en voit un de basalte , qui mérite vraiment d'être observé , surtout à cause de ses hiéroglyphes , qui prouvent à l'évidence , que ce monument est un ouvrage des anciens Egyptiens , malgré qu'il soit orné de volutes dont on attribue l'invention aux Grecs. Aujourd'hui il sert de bassin à une source qu'on appelle la fontaine des amans , parceque , selon l'opinion du vulgaire , elle a la vertu d'éteindre les feux de l'amour. Nous en donnerons le dessin dans la planches n.º 39 , et terminerons ici ce que nous avons à dire , au sujet des usages et des cérémonies funèbres qui se pratiquaient chez ce peuple.

DÉCADENCE DE L'ANCIENNE RELIGION EGYPTIENNE , ET INTRODUCTION  
DES RELIGIONS CHRÉTIENNE , MAHOMETANE ETC.

Les changemens qui s'opérèrent successivement dans le culte des Egyptiens , quoiqu'ils s'écartassent un peu de leurs anciennes maximes , n'avaient cependant rien de contraire aux principes de

*Pratiques  
judaiques  
des premiers  
Chrétiens  
en Égypte.*

leur religion, tandis que l'introduction des dogmes du christianisme les détruisit entièrement. Il est bien vrai que, les lois, le troupe de Théodose, et les peines de mort prononcées contre ceux qui continueraient à offrir de l'encens à leurs anciens Dieux, contribuèrent beaucoup à faire abandonner aux Egyptiens leur religion. Mais malgré cela, on voit que dans les premiers tems, les chrétiens n'étaient pas encore bien instruits dans les principes fondamentaux de leur culte; car, outre les rites hébraïques que conserva l'église d'Egypte, composée en grande partie de Juifs, rites qui fondaient, au moins à l'extérieur, les deux religions Juives et Chrétienne, ils firent encore un étrange amalgame de celle des Egyptiens avec le christianisme. Dans le second siècle de l'église, les Gnostiques, les Basilidiens et les Valentinien nous ont laissé une foule de monumens de ce mélange de religions dans leurs pierres gravées appelées *Abraxas*, nom sous lequel ils désignaient Dieu plus souvent qu'avec ceux d'*Jao*, de *Jehova* et de *Sabaoth*; et l'on trouve diverses figures qui ont ces noms avec la tête de chien, de sphinx et autres animaux, ainsi que des Isis, des Osiris, des Harpocrates et autres divinités Egyptiennes. Le christianisme en Egypte est si obscur sous Adrien, qu'on ne peut en parler que par conjectures. Le mélange du culte de Sérapis avec celui de Christ est si manifeste dans les premiers tems, qu'il ne peut y avoir aucun doute à cet égard: plusieurs de ces pierres présentent l'image du Christ avec les attributs du soleil; et les Chrétiens prenaient Sérapis pour Jesus Christ, qu'ils adoraient sous les deux noms d'*Abraxas* et de *Mithras*, lesquels signifient également le soleil. Il y en avait même qui attribuaient à ces pierres certaines vertus, et les Gnostiques ainsi que les Basilidiens s'adonnaient à la magie, pour tromper les femmes et les ignorans; ils portèrent leurs pratiques superstitieuses dans les Gaules et en Espagne, d'où nous sont venues en suite toutes ces pierres: on peut en voir un grand nombre dans les antiquités de Montfaucon qui les a divisées en sept classes.

Mélange  
de l'ancienne  
religion  
Egyptienne  
avec le  
christianisme.

Les Chrétiens  
des premiers  
tems ne se  
distinguaient  
pas des Payens  
à l'extérieur.

On ne distinguait point, dit Tertullien, les Chrétiens des Payens par le lieu de leur habitation, ni par leur langage; au contraire, ils se conformaient en tout aux usages du pays dans leur manière de vivre et de s'habiller, et ils évitaient soigneusement toute singularité qui aurait pu les faire remarquer. Pendant les trois premiers siècles, il n'y avait point de Chrétiens, au rapport de Tillemont, qui fissent profession d'un genre de vie plus retiré

que les autres, à l'exception pourtant des Asceticiens, et des Anachorètes, que les Payens regardaient comme des êtres inutiles à la société. Mais par la suite, le christianisme fit dans cette contrée des progrès qui coûtèrent cher à l'humanité; et comme le peuple y avait déjà un penchant naturel pour la vie contemplative, pour la retraite et les douceurs d'une pieuse oisiveté, la plus grande partie embrassa le monachisme qui, avec ses vœux de célibat et de pauvreté, se repandit dans toute l'Égypte. La ville d'Oxirinco n'était presque habitée que par des moines, et les déserts de la Thébaïde étaient peuplés d'Anachorètes. Oxirinco, dit Fleury, était la plus grande merveille de la Thébaïde. Les édifices publics et tous les temples d'idoles avaient été convertis en monastères, et on n'y voyait qu'un petit nombre de maisons particulières: on comptait dans cette ville vingt mille vierges et dix mille moines, et on y entendait de toutes parts chanter les louanges du Seigneur, à toutes les heures du jour et de la nuit.

*La Thébaïde  
peuplée  
de moines.*

On ne peut refuser à S. Paul de la Thébaïde le titre de premier hermite qu'on lui donne par excellence, non plus qu'à S. Antoine et à S. Pacôme l'honneur insigne d'être regardés par les cénobites comme leurs illustres fondateurs. On prétend que le premier mourut vers l'an 341, après avoir passé près de quatre vingt dix ans dans les déserts de la Thébaïde, et que son vêtement consistait en un grand manteau fait de feuilles de palmier. La plupart des autres Anachorètes étaient vêtus de tunique faites de poil de chèvre; plusieurs même portaient une peau de mouton, de chèvre ou de quelque autre animal, avec ou sans la laine ou le poil. Tillemont, en parlant de S. Antoine abbé, raconte que vers l'an 305 il commença à faire des miracles, et à attirer un grand nombre de personnes à la vie solitaire; que ce fut là l'origine du grand nombre de couvens, ou plutôt de cabannes qui couvrirent les montagnes, et servaient d'asile aux Anachorètes, et que quelques-uns de ces congrégations s'étaient réunies ensemble pour vivre en communauté. Et, au sujet de S. Pacôme, il dit que le respect dont l'église a toujours honoré son nom, est une juste reconnaissance des obligations qu'elle lui a, pour avoir été le pieux fondateur d'une foule de monastères, et l'illustre père d'une infinité d'ordres religieux; ou plutôt comme ayant été le premier instituteur, non seulement des congrégations religieuses, mais encore de la vie vraiment cénobitique et des saintes communautés: selon le même écrivain, ce

*S. Antoine abbé*

fut vers l'an 325 que S. Pacôme fonda son premier monastère à Tabenne.

S. Antoine était né à Coma dans la haute Egypte, et bien qu'on le représente souvent avec un livre à la main, il ne savait pourtant ni lire ni écrire, et ne connaissait d'autre langue que l'Egyptienne; et quand on lui demandait comment il pouvait se passer dans sa solitude des soulagemens qu'on trouve dans la lecture, il répondait que la nature était son livre. Son vêtement consistait en une tunique appelée ordinairement cilice, qui était faite de poil de chèvre, sur laquelle il portait, en guise de manteau, une peau de mouton ayant le poil blanc; et il avait toujours un bâton à la main: on ajoute qu'il se couvrait la tête d'un capuchon fait en forme de casque. Voy. la planche 30, fig. 1.

*S. Pacôme  
fondateur  
de plusieurs  
monastères.*

S. Pacôme naquit dans la haute Thébaïde vers l'an 292: il eut un grand nombre de disciples qui embrassèrent la vie monastique. On assure qu'il avait bien neuf mille moines sous sa direction, et que ce nombre s'augmenta encore après sa mort. Leur habillement se composait d'une tunique de gros lin, faite en forme de sac, sans manches, serrée sur les reins et qui arrivait jusqu'aux genoux. Ils portaient par dessus, une peau de chèvre blanche qui leur couvrait les épaules, et leur descendait par derrière jusqu'aux cuisses; et ils avaient pour coiffure un capuchon de laine, petit et sans poil qui leur tombait sur les épaules et était parsemé de petites croix, (voy. la même planche, fig. 2.) S. Pacôme fonda ensuite un autre couvent pour les jeunes filles qui, à l'exemple de sa sœur, voulaient se consacrer à la vie monastique, et leur nombre monta bientôt jusqu'à quatre cents dont elle avait la direction, (voy. la fig. 3.) Mais en général, c'est à S.<sup>e</sup> Sinclitique qu'on attribue l'honneur d'avoir fondé les premiers couvens de femmes en Egypte, (voy. fig. 4.) Helyot et Bonanni n'ont pas laissé de nous donner, dans l'histoire des ordres monastiques, beaucoup de notions vraies ou supposées, sur l'habillement des premiers cénobites et des anachorètes de l'orient. Nous avons offert à nos lecteurs les portraits des fondateurs de ces ordres, ainsi que ceux des anciens Cophtes sous les figures 5 et 6 de la même planche. Ceux qui désireraient se procurer des connaissances plus étendues à cet égard, trouveront à satisfaire pleinement leur curiosité dans les ouvrages des auteurs que nous venons de citer.

*Disputes  
scolastiques.*

Le christianisme qui avait jetté ses fondemens en Egypte, après



*S. Bigatti. f.*



avoir atteint le plus haut degré de splendeur sous les savans patriarches de l'église d'Alexandrie, ne tarda pas à se corrompre à mesure qu'il étendait ses progrès, et les disputes scolastiques qui s'élevèrent parmi eux en furent la première cause. Les Cophtes qui sont, comme nous l'avons remarqué, les anciens habitans de l'Égypte, après avoir embrassé la doctrine d'Eutiches, se virent exposés aux anathèmes et à la persécution des Grecs et des Latins, qui les traitèrent comme des hérétiques endurcis, exclus de l'église et indignes du nom de Chrétiens. Ces divisions durèrent entre eux jusqu'à la conquête de l'Égypte par les Turcs : alors les Cophtes prirent parti pour ces nouveaux maîtres, dans l'espoir d'en obtenir quelque avantage, et surtout dans la vue de se venger des Grecs, et de leur faire payer avec usure les mauvais traitemens et les cruautés qu'ils en avaient essayées. Cette conduite valut en effet à leur Patriarche d'être confirmé dans tous ses droits et privilèges, qui passèrent ensuite à ses successeurs ; le gouvernement leur donna même une espèce de supériorité sur l'église Grecque, dont le Patriarche résidait aussi à Alexandrie comme chef de son troupeau particulier, depuis le schisme des Grecs et des Latins ; et c'est là ce qui a été la cause de cette haine violente qui dans la suite a toujours régné entre eux. Il faut convenir pourtant que les Grecs étaient plus instruits que les Cophtes ; qu'ils possédaient mieux le sujet de leurs controverses, et qu'ils étaient plus en état de soutenir leurs opinions ; mais les Cophtes, connaissant leur ignorance et leur incapacité, esquivèrent toute dispute avec eux ainsi qu'avec les Latins ; et quand ils ne pouvaient l'éviter, ils s'en appelaient aux usages et à la tradition, et mettaient fin ainsi à toute discussion. Ils conservent encore plusieurs cérémonies judaïques, qu'ils observent avec autant d'exactitude que les plus essentielles du christianisme, entre autres la circoncision à laquelle ils attachent tant d'importance, qu'ils la pratiquent envers les enfans des deux sexes. Ils ne montrent pas autant de zèle au sujet du baptême, qui, selon leur rite, ne doit être administré qu'au bout de quarante jours après la naissance pour les enfans mâles, et de quatre vingt pour les filles, en quoi ils se conforment encore aux préceptes de la loi hébraïque concernant la purification de la mère, qui doit assister aussi à la cérémonie. Les Cophtes ont encore la confession ; mais ils ne font que s'accuser en général d'être pécheurs, après quoi le prêtre leur donne l'absolution sans y joindre d'admonition, ni aucune pé-

*Leur doctrine.*

*Confession,  
jeûnes,  
mariages  
des Cophtes.*

nitence. Ils sont néanmoins religieux observateurs du jeûne , tant dans le Carême , qui commence pour eux cinquante jours avant la Pâque , et dans l'Avent de quarante jours qui précède Noël , que dans les vigiles et autres jours où il est prescrit ; les malades même n'en sont pas exempts , et ils ne s'en croiraient pas dispensés à l'article même de la mort. Leurs mariages se font à peu-près comme dans tout l'orient. Ils ne voyent jamais la femme qu'ils doivent épouser que le jour du mariage ; la demande en est faite à ses parens par ceux de l'épouse , et lorsqu'ils tombent d'accord , l'affaire se conclut sans beaucoup de cérémonies dans la maison de l'épouse , où le jeune homme se rend en compagnie de ses parens. Le prêtre vient ensuite , et bénit l'anneau que l'époux met au doigt de la mariée , laquelle découvre à peine sa main pour le recevoir , sans jamais lever son voile : il donne sa bénédiction aux époux , et après commencent les festins et les divertissemens qui ont été préparés selon la condition des nouveaux mariés. Le lieu du mariage n'est pourtant pas indissoluble pour eux , et la femme , aussi bien que le mari , a le droit de s'adresser au Patriarche pour demander le divorce ; ce qu'il refuse rarement , non seulement pour cause d'infidélité , mais même pour tout autre sujet de mécontentement , soit qu'il provienne des deux époux ensemble , ou simplement de l'un d'eux.

*Élection  
des Patriarches*

Les Patriarches d'Alexandrie sont les seuls qui ne puissent point être déposés par leurs Evêques ou par le gouvernement , si ce n'est pour cause d'apostasie ou d'hérésie ; au lieu que ceux des Maronites , des Grecs et des Arméniens sont sans cesse menacés de cette disgrâce par l'avarice des Pachas , et par l'effet des divisions qui regnent entre leurs suffragans et leur clergé. Ils ont conservé le droit d'être élus par les Evêques , qui donnent leur suffrage de vive voix , ou par écrit s'il y a contestation sur la pluralité , et alors chacun dépose son billet sur le maître autel. Ceux d'entre les laïcs qui ont le plus de fortune exercent une grande influence dans ces élections , et souvent les font annuler quand le sujet ne leur plait pas , parce que ce sont eux qui fournissent la somme nécessaire pour avoir le firman ou la patente , quoique le Patriarche leur en fasse ensuite le remboursement sur ses revenus. Après qu'il a été élu , on le sacre dans l'église de S. Macaire au Caire où l'élection s'est faite , et successivement dans celle de S. Marc à Alexandrie.

*Sectes tolérées  
en Egypte.*

On voit , d'après ce que nous venons de dire , qu'il y a beaucoup de sectes tolérées en Egypte , telles que celles des Juifs , des



Grecs, des Arméniens et des Latins; mais l'islamisme ou religion des Turcs en est la dominante. Dapper nous apprend, dans sa description de l'Afrique, qu'on distinguait à la couleur du turban ces différens sectaires; et on lit encore dans l'histoire des Califes de l'Égypte que, lorsqu'un Visir voulait exercer quelque acte de vengeance contre les Chrétiens, il les obligeait à porter des ceintures particulières, et d'avoir à leurs turbans et sur leurs vêtemens certaines marques qui les fesaient reconnaître et les exposaient à la dérision du peuple. Le vaillant Moktafi fut le premier qui introduisit le mahometisme en Égypte, et il y a toujours régné depuis comme dans le centre de l'empire Ottoman, avec cette différence pourtant, qu'il y est moins rigide que dans les autres provinces de cet empire. Nous ne parlerons ici en particulier que de quelques usages et cérémonies qui se pratiquent en Égypte, telles que les mariages, les funérailles et la fameuse caravane du Caire.

*Islamisme dominant en Égypte.*

La séparation qui régné presque partout dans le Levant entre les personnes de différent sexe, comme l'observe fort bien M.<sup>r</sup> Fontani dans ses notes sur le voyage de M.<sup>r</sup> Denon, semblerait devoir empêcher que les jeunes gens ne puissent contracter l'un pour l'autre une inclination réciproque, en les mettant dans l'impossibilité de se connaître avant le mariage. Cependant, quoique la loi de Mahomet ne défende point le divorce en certains cas, il est très-rare de voir les Orientaux en venir à cette extrémité, et l'on peut dire même avec vérité, que l'amour conjugal s'y maintient plus fidèle et plus inviolable que partout ailleurs. Là, c'est la réflexion et non le caprice qui détermine l'homme à prendre une compagne; et comme il est à l'abri de toute séduction du côté des sens, il n'écoute ordinairement, pour fixer son choix, que les conseils de ses proches, qui sont plus éclairés que lui sur les convenances et les intérêts réels des deux familles. Ce sont, pour l'ordinaire, des parentes du jeune homme, qui se chargent du soin de lui trouver une femme. Lorsqu'elles l'ont indiquée, le père du jeune homme, ou le jeune homme lui même, propose l'alliance au père de la jeune personne, ou à quelqu'un de ses plus proches parens; les conventions établies, on fixe l'époque du mariage, et l'épouse reçoit provisoirement de la part de celui qui la recherche, des présens conformes à l'état de l'un et de l'autre. La veille du mariage, des femmes conduisent la jeune fille au bain, lui teignent les ongles avec l'Henné, lui lavent tout le corps avec de l'eau de rose, et parfu-

*Cérémonies nuptiales.*

ment ses cheveux d'essences précieuses, en la félicitant sur son prochain hymenée. Le jour suivant, les mêmes femmes, dans leurs plus beaux atours, vont la trouver de nouveau, et la parent aussi richement qu'il est possible; ensuite le cortège se met en marche au son des voix et des instrumens, pour l'accompagner à la maison de l'époux.

La planche 31 offre l'image de ce cortège, prise au moment où l'épouse sort de la maison paternelle pour se rendre à celle de l'époux. On y voit la jeune personne couverte d'un long voile, la tête ceinte d'une couronne avec des rayons, et accompagnée, sous une espèce de baldaquin, par ses parentes et ses amis. Des musiciens et des bateleurs précèdent le cortège en jouant et en dansant au milieu des rues, comme pour exciter les spectateurs à manifester les mêmes transports de joie, et flatter ainsi les nouveaux époux d'heureux présages.

La maison du mari est magnifiquement parée; la première entrevue des époux a lieu dans la grande salle, où ils s'adressent les premiers complimens: ensuite ils assistent aux danses pantomimes et le plus souvent licentieuses qui s'y exécutent; après quoi un chœur de chanteurs entonne l'épithalame, où sont particulièrement célébrés les charmes de la jeune mariée, et qui est pour les assistans comme le signal de se retirer; alors s'ouvrent les portes de l'appartement nuptial, à l'entrée duquel, celle des femmes qui a présidé au mariage, ôte à l'épouse son voile et la remet entre les mains de l'époux.

Les Egyptiennes, esclaves de l'usage, dont les lois sont inviolables, n'ont aucun commerce avec les hommes, pas même à table, à moins qu'elles n'y soient appelées par un ordre de leur mari: dans ce cas il les en fait prévenir d'avance, les préparatifs nécessaires se font dans le *Harem* pour ce jour là, on le parfume et on le décore de meubles précieux. D'autres fois la grossesse de l'épouse, ou la naissance d'un fils y est le sujet de fêtes splendides. La planche 32 offre, dans le tableau d'une de ces fêtes, le triomphe de l'amour conjugal au milieu de la joie, et dans l'effusion des plus doux sentimens: M.<sup>r</sup> Bigatti en a puisé le sujet dans l'ouvrage de Denon, et l'a traité avec le talent particulier qui le distingue. On y voit l'épouse, couchée sur des tapis et penchée sur le sein de son époux, auquel elle présente quelque breuvage délicieux, tandis qu'il est occupé à fumer et à faire exé-







S. Bigatti f.



cuter des danses voluptueuses. Les Almés (1) chantent, dansent et jouent tour à tour de divers instrumens à la manière des Arabes. On voit à gauche, des esclaves qui portent des rafraichissemens, et sur le devant une Maure battant de petites timbales, au milieu est un grand vase qui parfume l'appartement, et à droite un beau candelabre à l'usage du pays. On doit une attention particulière à celle de ces actrices, qui bat d'un petit tambour en terre cuite, en le frappant plus ou moins fort avec les doigts, ce qui donne à l'air de la danse un mouvement très-animé. On en voit qui jouent d'une espèce du flûte, tandis que d'autres dansent avec grâce en battant de petits instrumens qu'elles tiennent dans leurs mains, et qui ressemblent à des tymbales, dont les sons marquent une parfaite mesure avec les mouvemens de leurs pieds et de tout leurs corps.

L'habitude où sont les Orientaux de vivre avec leurs proches dans une intimité qu'on ne connaît point en Europe, et qui les rend en général plus sensibles aux douces affections qui naissent des liens du sang, fait qu'ils croiraient manquer aux devoirs les plus sacrés de la religion et aux premiers sentimens de la nature, si, après avoir assisté jusqu'au dernier moment l'humanité souffrante, il ne manifestaient leur profonde douleur par des rites et des cérémonies propres à ces sortes d'événemens. Thévenot rapporte, dans sa description de l'Égypte, que pendant tout le tems que le mort est dans la maison, ses parentes et ses amies ne cessent de faire eclater leurs regrêts par des cris perçans et par des extravagances qu'elles poussent jusqu'à s'égratigner le visage, s'arracher les cheveux, se déchirer les habits et se mettre tout en sang. Il ajoute qu'on ne peut entendre rien de plus risible que les propos et les reproches qu'elles adressent au mort, comme s'il était capable de les entendre; et que leur état est tel, qu'on les prendrait pour des forcenées et des énergumènes. Elles croyent donner par ces démonstrations des preuves d'un attachement extrême envers le défunt; mais à bien examiner la chose, il y a dans leur conduite plus de déférence pour l'usage, que de douleur réelle.

Le n.º 2 de la planche 31, offre l'image de la pompe funèbre avec laquelle on porte en Égypte les morts au lieu de leur sépul-

*Cérémonies  
funèbres.*

(1) Femmes qu'on prend à gages pour danser, chanter et jouer de divers instrumens : nous en parlerons plus au long dans un autre lieu.

ture. Les parens et les amis du défunt, en habits de deuil et un bâton à la main précèdent le corps, accablés de douleur et versant des larmes. Un des plus jeunes de la famille les suit, portant un bassin plein de fleurs, d'herbes odoriférantes et de parfums, pour les repandre sur le tombeau, qui doit être recouvert d'une terre molle et légère qu'on a déjà préparée d'avance. Les femmes suivent le convoi en poussant des gemissemens, et en accompagnant de leurs contorsions celles des Almés, qu'on est dans l'usage d'appeler, pour assister aux funérailles. Thevenot, en parlant des femmes qui font cette profession, dit qu'elles accompagnent ordinairement leurs chants des sons de divers instrumens qui font beaucoup de bruit, et qu'elles s'agitent d'une manière si effrayante, qu'elles semblent dans le délire et hors d'elles mêmes. Souvent encore elles se couvrent la tête de poussière, se teignent le visage avec de l'indigo, ou autres matières colorantes, et semblent plutôt des bacchantes dans l'ivresse, que des personnes pénétrées d'une douleur véritable.

On voit dans le fond de la même planche des tombeaux de Musulmans et de Mamelouks de diverses formes. Ceux des premiers sont revêtus en dehors de briques, de pierre, ou de marbres précieux selon la qualité et le rang de la personne à laquelle ils sont destinés. Leur forme est le plus souvent carrée, et chaque façade a au milieu une ouverture en cintre, par où l'on introduit le cadavre; là, il est déposé dans un monceau de terre qui a été passée au crible afin de la rendre plus légère. Le monument est ordinairement surmonté de deux petites colonnes, dont l'une porte un turban, et l'autre des inscriptions en caractères arabes qui indiquent le nom, les titres, et contient quelquefois l'éloge du défunt. C'est une maxime de religion inviolable chez les Mahometans, que la tête du mort soit tournée du côté de la Mecque; et en Egypte, l'usage veut que les parentes et les amies du défunt aillent, au moins deux fois la semaine, pleurer et faire des prières sur son tombeau. Elles y portent encore, au rapport de Maillet, une espèce d'herbe appelée *Rihan* par les Arabes, et qui ressemble beaucoup à notre *Basilic*, avec des feuilles de palmier, non dans la vue de faire une offrande au mort, mais de lui procurer une ombre agréable.

Les autres sépulcres sont pour des Mamelouks; mais les plus beaux appartiennent à des Beys et sont pour la plupart en mar-



bré, avec des ornemens peints ou dorés, et dans un genre particulier d'architecture d'une magnificence surprenante, mais qui est hors des règles de l'art connu en Europe.

Tout Musulman devrait, au moins une fois en sa vie, faire le célèbre pèlerinage de la Mecque, qui est le centre de la religion Mahometane; mais pourtant on ne le croit pas d'une nécessité si absolue, qu'on ne puisse se faire remplacer pour cela, pourvu qu'on paye les dépenses du voyage. La caravane qui part du Caire tous les ans pour aller visiter ce lieu saint, est une des plus belles et des plus nombreuses de tout l'Orient. Pocock, Maillet et autres nous en ont donné la description, et nous ne ferons que rapporter en abrégé ce qu'ils en ont écrit, sans cependant y rien omettre de ce qui est essentiel, pour donner à nos lecteurs une idée de cette fameuse caravane.

*Caravane  
du Caire pour  
la Mecque.*

Malgré les dépenses, les fatigues et les dangers de ce voyage, le zèle des Mahometans pour ce pèlerinage est tel, qu'il attire chaque année au Caire une foule de gens de toutes les parties de la Turquie d'Europe, d'Asie et de l'Afrique. Les Pachas de l'Egypte sont chargés de régler tout ce qui concerne cette caravane, et de nommer les principaux officiers avec l'escorte qui doit l'accompagner: ils sont en outre obligés de fournir l'étendard et les tapisseries, qui se font dans le château du Caire, pour la grande mosquée de la Mecque. On donne pour escorte à cette caravane, un détachement pris dans tous les corps de troupes que le Grand Seigneur tient en Egypte, et qui est commandé par l'Emir Agi ou Prince des pèlerins: ce commandant est ordinairement un Bey puissant qui, outre ce détachement, a encore à sa suite, quatre ou cinq cents cavaliers bien équipés et entretenus à ses frais. Le Grand Seigneur lui donne cent mille écus pour cette dépense, et il est investi d'un pouvoir presque absolu, du moment où il a mis le pied hors du Caire, jusqu'à ce qu'il y soit rentré. Quelques jours avant le départ de la caravane, l'Emir Agi, suivi d'un cortège nombreux, se rend au château où il est reçu dans le Divan par le Pacha, qui, après certaines cérémonies, lui remet l'étendard avec le nombre de bourses dont sa Hautesse fait présent à la Mecque, ainsi que celles qui lui sont assignées pour les dépenses de son voyage et l'entretien de l'escorte. Le Pacha lui remet encore une robe de drap et d'autres présens, après quoi il sort du château avec le même cortège, et revêtu de la robe qui vient de lui être

donnée, et traverse tout le Caire, précédé du riche étendard qu'on porte devant lui. Arrivé dans une plaine où la caravane est campée, il fait un traitement magnifique aux Seigneurs qui l'ont accompagné, et tout le jour, ainsi que la nuit qui précèdent le départ, se passent en festins et en réjouissances, au milieu des illuminations, de feux de joie et des concerts.

Le nombre des personnes qui composent la caravane n'est pas moindre de quarante mille, et il est souvent de plus, surtout dans les tems de paix et d'abondance. Les femmes font aussi ce voyage en compagnie de leurs maris, et même seules; et la dévotion rend excusable ce que leur pèlerinage a d'irrégulier, malgré l'attention qu'on a de garder envers elles toutes les convenances possibles. Les dames de considération ont des litières, d'autres sont assises sur des sièges faits en forme de cages, suspendue aux flancs d'un chameau; les femmes du commun, couvertes de leur voile, sont montées simplement sur des chameaux, et en général on veille soigneusement à ce qu'elles ne soient pas insultées.

Tous les chameaux de la caravane sont peints en jaune et portent certains ornemens, sur la tête, au poitrail et sur leurs harnachemens. Ceux qui marchent à la tête de chaque corps, se reconnaissent aux plumes d'autruche qu'ils ont sur la tête, à un petit étendard attaché à leurs côtés, et aux coquillages dont leurs harnois sont décorés. Les seconds et les troisièmes de chaque brigade, ont de chaque côté des sonnettes de la longueur d'un pied, et ils portent tous sous la selle un gros tapis, qui sert à les couvrir pendant la nuit. Les chameaux de l'Emir Agi sont les mieux harnachés; mais ils n'y en a point qui le soient plus richement, que ceux qui portent les présens pour la Mecque, et entre autres celui qui est chargé du grand étendard appelé *Mahmel*, ou couverture de la tombe de Mahomet et d'Abraham. Cet étendard est de forme pyramidale sur une base carrée, et richement brodé en or sur un fond verd et rouge. On y voit en broderie la *Caaba* ou maison d'Abraham avec un portique autour. Le chameau destiné à le porter est élevé exprès, il est peint en jaune comme les autres et couvert d'une housse magnifique qui lui descend jusqu'aux pieds, de manière qu'on ne lui voit que la tête, le cou et la croupe: on prétend qu'après avoir rempli cette tâche, il passe pour une chose sacrée, et qu'on ne l'emploie plus à aucun autre usage. Les chameaux de l'Emir Agi sont, dit on, au nombre de trois mille.

La caravanne arrive à la Mecque au bout de trente huit jours, et sa marche n'est retardée ou accélérée, que dans le cas où elle craint d'être attaquée par les Arabes; alors elle rassemble toutes ses forces pour les repousser, ce qui retarde quelquefois son arrivée de deux ou trois jours. Lorsqu'elle a échappé à tous les dangers qui la menacent dans ce voyage, et surtout aux souffles brûlans du vent du midi, qui étouffent quelquefois en un moment plusieurs centaines de personnes, ou aux tourbillons de sable que ce vent élève tout à coup dans les airs, et sous lesquels il ensevelit les animaux et les hommes, la caravane arrive à Beddar, où elle rencontre celle de Damas qui se joint à elle, et toutes les deux poursuivent ensuite leur route vers la Mecque, où elles s'arrêtent trois jours pour attendre les autres caravannes qui s'y rendent également de tous côtés, par terre et par mer. Lorsqu'elles sont toutes réunies, elles vont, à un jour marqué, offrir un sacrifice sur le mont Arafat, où, selon la croyance des Turcs, Abraham fut sur le point de sacrifier son fils; et de retour à la Mecque, elles vont visiter la *Caaba* et autres lieux de dévotion: on arbore l'étendard apporté du Caire, après avoir ôté l'ancien; l'Emir Agî, à qui il est remis, le fait couper en morceaux, et les vend à un prix exorbitant aux pèlerins, pour qui la possession de cette relique est du plus grand prix. Au bout de dix à douze jours, l'Emir donne le signal du départ, et la caravanne retourne à Beddar en six jours, et se rend en quinze à Médine, où, après s'être arrêtée pendant trois jours, pour faire ses dévotions dans la grande Mosquée qui renferme la tombe de Mahomet, et avoir laissé des présens selon les facultés d'un chacun, elle prend la route de Jambo. Les parens et les amis de chaque pèlerin viennent à sa rencontre jusqu'au lieu où ils se sont séparés, et les fêtes se renouvellent comme au départ de la caravanne. Ceux qui ont le bonheur de revenir de ce voyage, et qu'on a peine à reconnaître, tant ils ont la figure hâlée et brûlée par le soleil, prennent le titre d'Agî, qui veut dire pèlerin, et ils le font toujours précéder leur nom, pour se donner de la considération. Ceux qui désireraient connaître plus particulièrement l'ordre de marche de cette fameuse caravanne, peuvent consulter les lettres de Maillet qui en a donné une description détaillée.

*Les progrès  
des sciences  
sont  
en proportion  
de ceux des arts*

L'INVENTION des arts et leur perfection sont un des principaux avantages de l'institution des sociétés, car c'est par la communication de leurs idées, jointes aux lumières de l'expérience, que les hommes sont parvenus à acquérir toutes les connaissances dont sont aujourd'hui en possession les peuples civilisés. Mais les sciences n'auront sans doute fait de progrès, qu'autant que les arts se seront perfectionnés, parce qu'il est dans la nature de l'homme de ne songer aux choses d'agrément, qu'après avoir pourvu aux besoins de première nécessité. Aristote, en cherchant dans quel pays les sciences ont pris naissance, n'hésite point à dire qu'elles ont commencé à fleurir dans les climats, où les peuples jouissaient de plus d'aisance et de commodités, et c'est là la raison qu'il donne des progrès que les Egyptiens ont faits dans les mathématiques. Il est certain que ce peuple doit particulièrement sa célébrité aux arts et aux sciences, dont nous devons le regarder comme l'inventeur, et que c'est de lui que l'Europe tient les principes de toutes ses connaissances.

*Agriculture.*

L'agriculture, qui est la mère de toutes les sociétés, est d'une origine si reculée en Egypte, qu'elle remonte aux premiers siècles de l'Histoire de ce pays; et les Grecs eux mêmes, au rapport de Diodore, confessaient d'avoir appris l'agriculture des Egyptiens. On attribue à Osiris l'invention de la charrue, qui, de toutes les découvertes, fut la plus utile au genre humain.

Primus aratra manu solerti fecit Osiris;

*Invention  
de la charrue.*

et le culte que les Egyptiens rendaient aux bœufs Apis et Mnévis, qui est le plus connu et le plus ancien, était sans doute fondé sur les services que ces animaux avaient rendus à celui qui les avait employés aux travaux de l'agriculture. Les premières charrues, dit Goguet, étaient d'une construction très-simple: elles se composaient d'un seul morceau de bois fort long et recourbé, dont un des bouts s'enfonçait dans la terre, et à l'autre bout duquel les bœufs étaient attelés: elles avaient en outre un manche qui servait au laboureur à leur donner la direction qu'il voulait. Telle était la construction de la charrue dont les Grecs faisaient usage, d'après la





A. Ranzi f.

description qu'on en trouve dans Hésiode; et comme c'était des Egyptiens qu'ils avaient appris l'art de l'agriculture, on doit en conclure que cette forme était en effet celle de la charrue Egyptienne dans les tems les plus reculés: elle est même encore en usage aujourd'hui dans certains cantons de la haute Egypte, comme on le voit par la figure qu'on en trouve dans le voyage de Norden. Les premières charrues ne furent d'abord qu'en bois, sans fer ou autre métal quelconque, c'est pourquoi on doit présumer qu'on ne s'en sera servi que dans de terrains très-légers, tels que celui de l'Egypte, où la culture ne demande que peu de travail. Hérodote et Elien, et après eux Pline et Plutarque, qui n'ont fait que copier Hérodote, rapportent qu'on ne travaillait point la terre en Egypte, mais qu'aussitôt après l'écoulement des eaux, on ensemencait le champ tandis que la terre était encore molle, et qu'ensuite on y laissait aller les cochons pour qu'ils enfouissent la semence avec leurs pieds. Mais il n'est guères probable que les Egyptiens employassent à cet usage un animal, qui, loin de remplir le but du laboureur, était plus propre au contraire, par sa voracité, à détruire ses espérances. D'ailleurs comment imaginer que des troupeaux de ces animaux, pussent se tirer d'un terrain bourbeux, où le cultivateur, comme l'observe Maillet dans sa IX.<sup>e</sup> lettre sur l'Egypte, reste enfoncé jusqu'aux genoux? Il est donc à présumer qu'Hérodote, qui sans doute n'avait jamais vu labourer ni ensemencer la terre en Egypte, n'a parlé que d'après des relations qu'il avait sans doute mal comprises. Larcher est d'avis qu'Hérodote ne s'est trompé que sur le tems où on lâchait les cochons dans les champs, et que cela ne se faisait point après l'ensemencement, mais plutôt avant, pour que ces animaux arrachassent les racines des plantes aquatiques qui auraient pu nuire à l'accroissement des grains.

Mais à quoi bon nous arrêter aux rapports des auteurs sur ce qui concerne l'agriculture des anciens Egyptiens, lorsque nous avons aujourd'hui sous les yeux des monumens qui nous en instruisent parfaitement, et dont nous devons la découverte aux voyages récents qu'ont fait M.<sup>rs</sup> Nectout et Denon à Thèbes, à Eileithya et à Minieh? Nous avons déjà remarqué que les Rois et les prêtres, selon Diodore, portaient un sceptre qui avait la forme d'une charrue; et on la voit en effet dans les mains de la fig. 1 de la planche 33, qui a été copiée sur les peintures qu'on trouve dans les souterrains d'Eileithya. La fig. 2 de la même planche, prise des mêmes pein-

*Relations  
des anciens  
historiens  
au sujet  
de l'agriculture  
chez  
les Egyptiens.*

*Les anciens  
monumens  
nous instruisent  
de ce qui  
la concerne.*

tures, représente la charrue composée, conduite par un laboureur, et tirée par deux bœufs attelés par les cornes; un homme dirige les animaux, tandis qu'un autre en avant jette la semence sur laquelle doit passer la charrue pour l'enfouir. Le semeur du n.º 3 est pris des peintures qui ornent les tombeaux des Rois de Thèbes. Il est à remarquer que, dans ces peintures, les semeurs jettent le grain de manière à le faire passer par dessus leur tête. Peut-être que les Egyptiens trouvaient qu'en semant ainsi, le grain se repandait plus également sur le terrain. On voit au n.º 4 le grand panier dans lequel on portait la semence: la fig. 5 prise à Eileithya offre un Egyptien moissonnant avec une faucille, et il paraît, d'après la fig. 6, qu'on coupait aussi les grains avec la faux. La figure n.º 7, trouvée dans les souterrains de Minieh, représente un laboureur portant une espèce de boisseau dans lequel on mettait le grain. Telles sont les notions que nous avons acquises dans ces derniers tems au sujet de l'agriculture chez les Egyptiens. On a trouvé encore, aux environs des pyramides de Gizeh, de petits monumens dont les bas-reliefs offrent l'image de divers travaux champêtres; les numeros 8 et 9 indiquent la manière dont on portait les fardeaux en Egypte, et qui y est encore la même aujourd'hui.

*Canaux creusés  
pour  
l'irrigation  
des campagnes.*

Les Egyptiens ont dû s'occuper en outre des moyens de fertiliser leurs terres, et c'est pour cela qu'ils se sont donnés tant de soins pour se procurer l'avantage des irrigations. A force de peines et de travaux, ils étaient parvenus à faire de leur sol, naturellement stérile et ingrat, le pays le plus fertile dont il soit parlé dans l'antiquité. Il est bien vrai que les inondations périodiques du Nil étaient la principale cause de sa fertilité, et de l'excellente qualité de ses productions tant vantée des anciens écrivains; mais on sent aisément qu'ils n'était guères possible que ces inondations s'étendissent partout dans une proportion convenable. Aussi les Egyptiens se mirent-ils de bonne heure à creuser une infinité de canaux, et à élever une quantité de digues de chaque côté du Nil, pour diriger ses eaux selon les besoins du sol. On trouve dans le 1.<sup>er</sup> livre de Diodore, qu'Osiris avait fait construire sur les deux rives de ce fleuve, de fortes digues et des écluses pour faciliter les arrosements.

*Lac Moëris.*

C'est à peu-près à la même époque, à ce qu'on croit, que fut creusé le fameux lac, auquel Hérodote a donné le nom de *Mæris*, et Diodore celui de *Myris*, du nom du Monarque qui, se-



Ion l'opinion commune, l'avait fait creuser dans la vue, d'un côté de donner aux inondations du Nil un réservoir lorsqu'elles s'élevaient au dessus du niveau ordinaire, et de l'autre d'en tirer les eaux nécessaires aux arrosements lorsque l'inondation n'arrivait point à ce niveau. Selon Hérodote et Diodore, que Plin et quelques écrivains modernes ont copié, ce lac avait environ cent quatre vingt lieues de circonférence, et trois cents pieds de profondeur : deux pyramides portant chacune sur un trône deux statues colossales, l'une de Mœris et l'autre de sa femme, s'élevaient à trois cents pieds au milieu des eaux qui en cachaient une hauteur égale. Ces monumens étonnans attestaient ainsi, qu'ils avaient été construits avant que les eaux eussent été introduites autour de leurs bases profondes ; et que cet immense bassin, ouvrage de la main de l'homme, avait été creusé sous le regne d'un seul Monarque. Les critiques regardent néanmoins comme une chose au delà de la vraisemblance, qu'un pareil lac puisse avoir été fait par l'art et sous un seul Prince, et ils traitent ce fait d'exagération d'autant plus absurde, que Pomponius Mela, avec la relation duquel s'accordent celles des voyageurs modernes, ne donne à ce lac qu'environ sept lieues de tour. Mais si l'on a quelques raisons de révoquer en doute ce que disent les anciens écrivains que nous venons de citer, de l'immense étendue et de l'étonnante magnificence de ce monument, il sera toujours vrai de dire que, dès les tems les plus reculés, les Egyptiens avaient fait de grandes choses pour l'amélioration des terres. On ne peut nier par exemple, que le canal qui servait de communication entre le Nil et le lac Mœris, n'ait été un ouvrage de l'art. Hérodote confond l'un et l'autre sous ce dernier nom ; mais Strabon les distingue parfaitement. Ce canal, qui avait plus de quatre lieues de longueur et cinquante pieds de largeur, était autrefois pourvu de larges écluses, au moyen desquelles on y introduisait, ou l'on en retirait les eaux selon que le besoin l'exigeait ; et chaque fois qu'il s'agissait de les ouvrir ou de les fermer, il en coûtait, dit-on, une somme de cinquante mille écus pour cette seule opération. Quiconque voudrait s'instruire plus amplement de tout ce qui a rapport à ce lac fameux, pourra consulter la dissertation de M.<sup>r</sup> Gibert, qui se trouve dans le 28.<sup>e</sup> tome des Mémoires de l'Académie des Inscriptions.

Osiris fut le premier, selon la tradition Egyptienne, qui fit attention à la vigne et à son fruit ; et après avoir trouvé, comme

*Osiris premier cultivateur de la vigne.*

le dit Diodore dans son livre I.<sup>er</sup>, le secret d'en tirer le vin, il le communiqua à ses concitoyens, et leur apprit en même tems à planter la vigne et à la cultiver. On croit que les fig. du n.<sup>o</sup> 10, également copiées d'après les peintures des souterrains d'Eileithya, représentent six Egyptiens qui foulent le raisin avec les pieds, en se soutenant avec des cordes passées au travers d'une perche horizontale. Mais comme la terre, en certains endroits, n'était pas propre à cette culture, Osiris inventa pour les peuples qui habitaient ces cantons, une autre boisson faite avec de l'orge et de l'eau, qui ne le céda guères au vin pour la force et le goût. Il est certain, dit Hérodote, qu'après le vin, la bière fut la boisson la plus anciennement et la plus généralement usitée, et qu'elle était celle de la plus grande partie des habitans de l'Egypte.

*Art de faire  
l'huile.*

Les Egyptiens, ajoute Diodore, attribuent à leur Mercure l'art de faire l'huile; et selon Clement d'Alexandrie, les anciens faisaient honneur à ce peuple de l'invention des lampes.

*Art de faire  
éclore les œufs  
par une  
fécondation  
artificielle.*

Nous ne passerons point ici sous silence l'artifice dont on se servait en Egypte pour avoir des poulets: on ne donnait point aux poules les œufs à couvrir comme cela se pratique ordinairement, mais on les faisait éclore au moyen d'une chaleur artificielle, ce qui avait multiplié à l'infini cette espèce de volaille dans toute l'Egypte. Quelques-uns croient qu'on se servait pour cela de ces sortes de fours qu'on y trouve encore aujourd'hui destinés au même usage, et dont parlent souvent les voyageurs.

*L'art  
de conserver  
la viande.*

L'art de conserver les viandes en les salant, qui est en même tems si simple et si utile, était également usité chez les Egyptiens: car ils avaient reconnu dès les premiers tems la propriété qu'a le sel de préserver les corps de la corruption, et ils ont tiré le plus grand parti de cette importante découverte. L'art de saler les viandes et le poisson, dit Hérodote, remonte à la plus haute antiquité chez ce peuple; et on trouve dans Diodore que du tems de Mœris, il y avait déjà un grand nombre d'ouvriers employés uniquement à la salaison du poisson, qu'on pêchait dans le canal que ce Roi avait fait creuser.

*Art de filer,*

Après l'agriculture, l'art le plus utile et le plus nécessaire aux hommes a été celui qui leur a appris à se vêtir. Les Egyptiens prétendaient que c'était Isis qui leur avait enseigné à filer. Cécrops, qui apporta le premier en Grèce l'art de tisser, venait de l'Egypte, où l'on connaissait depuis long tems celui de filer la

laine et de fabriquer des étoffes. Le lin de ce pays était si beau et si bien filé, qu'on avait de la peine à en distinguer les fils ; et il en croissait une si grande abondance, qu'outre la consommation qui s'en faisait pour l'habillement des prêtres et de toutes les personnes de distinction, ainsi que pour la fabrication des linçeuils, on en faisait encore des exportations considérables dans les pays étrangers.

L'extrême finesse de l'étoffe qu'a vue M.<sup>r</sup> Amolin, et dont nous parlerons bientôt, est une preuve non équivoque, ou d'une adresse admirable dans l'art de filer à la main, ou de l'emploi de machines propres à cet usage d'une grande perfection. On peut en dire autant de la manière de tisser la laine pour en faire du drap, car d'après certains monumens que nous a fait connaître M.<sup>r</sup> Descotil, et qui appartiennent à l'antiquité la plus reculée, on voit, comme nous le reconnaitrons ci-après, que l'art de travailler la laine était porté dès lors au plus haut degré de perfection.

Le Byssus, qui était une production particulière à l'Egypte, et dont nous parlerons plus amplement en son lieu, se teignait quelquefois en pourpre, et l'usage en était réservé aux personnes du plus haut rang.

C'est aux besoins et à l'industrie des premiers hommes qui se sont adonnés à l'agriculture, que nous sommes sans doute redevables des avantages de la métallurgie. Sans l'art de travailler les métaux et de les faire servir à tous les usages auxquels ils sont propres, l'agriculture ni aucun des arts mécaniques n'aurait jamais pu faire autant de progrès chez les Egyptiens. Nous voyons que l'usage des métaux date des tems les plus reculés parmi ce peuple ; et selon le témoignage de Diodore, il faisait honneur de cette découverte à ses premiers Souverains, entre autres à Vulcain qu'il regardait comme l'inventeur du marteau, de l'enclume et des tenailles. C'était une ancienne tradition en Egypte, au dire du même auteur, que l'art de travailler l'or et le cuivre avait été découvert dans la Thébaïde du tems d'Osiris, et que c'était là aussi qu'on avait commencé à fabriquer des armes pour détruire les bêtes féroces, et ensuite des instrumens pour cultiver la terre. La hardiesse et le fini du travail qu'on admire dans les monumens Egyptiens, et surtout dans les deux magnifiques obélisques de Lukssor, ne permettent point de douter que les Egyptiens n'eussent des outils d'une trempe parti-

*Métallurgie.*

culière pour tailler le granit, et pour y faire d'aussi beaux ouvrages de sculpture tant en relief qu'en gravure, jusqu'à la profondeur de plus de deux pouces.

Agatarchis et Diodore dans son livre III nous apprennent la manière dont les Egyptiens travaillaient l'or des mines. Mais c'est particulièrement dans l'Odyssée, qu'on trouve des preuves indubitables des progrès étonnans que la métallurgie avait fait dès cette époque en Egypte : il y est fait mention au IV.<sup>e</sup> livre des présens que Ménélas avait reçu en ce pays, consistans en divers ouvrages d'orfèvrerie dont le gout et le travail supposent beaucoup de connaissances et d'exercice. Le Roi de Thèbes donne à Ménélas deux grands vases d'argent avec deux beaux trépieds en or. Alcandre, femme de ce Monarque, fait présent à Hélène d'une quenouille et d'une magnifique corbeille en argent, dont les bords étaient d'un or très-fin et d'un travail admirable. Cet alliage de l'or et de l'argent mérite d'être remarqué, en ce que l'art de souder ensemble ces deux métaux suppose beaucoup de connaissances; et ce fait seul suffirait pour prouver que, depuis long tems, les Egyptiens savaient travailler les métaux.

Les deux vases de la planche 27 qui se trouvent peints dans les tombeaux des Rois de Thèbes, l'un en or et l'autre en argent, ne peuvent être que l'image de beaux ouvrages au ciseau, qui auront sans doute été d'un travail parfait d'orfèvrerie.

Après des ouvrages de ce genre, il est inutile de parler des bracelets, des pendants d'oreille, des anneaux et d'une infinité d'autres ornemens en or et en argent qui étaient en usage chez les Egyptiens.

*Construction  
des maisons.*

Les premières maisons en Egypte, au rapport de Diodore, étaient faites de roseaux entrelacés; mais les habitans de ce pays furent les premiers à remplacer ces cabannes par des édifices, et à employer d'autres matières pour leur construction. D'abord ils commencèrent à fabriquer, avec de l'argile, de petites briques qu'ils faisaient ensuite sécher au soleil, pour qu'elles acquiescent plus de consistance, et on sait en effet que l'usage en était commun parmi eux dès les tems le plus reculés. Non contents de cela, ils apprirent bientôt l'art de tailler les pierres, et de s'en servir pour bâtir des maisons et des villes. Les Egyptiens faisaient honneur de cette découverte à Tesorthrus qui fut leur Esculape, et il ne pouvait y en avoir de plus utile pour un pays, où le manque de bois

de construction, rendait l'usage des pierres indispensable : quant aux moyens de les transporter, ils trouvèrent pour cela les plus grandes facilités dans les canaux de communication qu'ils avaient établis avec le Nil.

## BEAUX ARTS.

A quelqu'époque éloignée qu'on veuille remonter dans l'histoire des Egyptiens, on les voit cultivans dès lors, non seulement les arts de nécessité, mais encore ceux de luxe et d'agrément. La finesse des étoffes, les broderies, les vases précieux et une infinité d'autres meubles, sont des témoignages évidens de l'industrie de ce peuple ; mais c'est particulièrement dans l'architecture et la sculpture qu'il a déployé une grandeur de génie telle, que ce qui nous en est rapporté par les écrivains de l'antiquité nous paraîtrait singulièrement exagéré, s'il ne nous en restait des monumens qui, après tant de siècles, font encore aujourd'hui l'objet de notre admiration et de notre étonnement. L'architecture Egyptienne affecte partout une noble simplicité sous des formes gigantesques ; d'immenses galeries présentent de toutes parts des ornemens de sculpture que la Grèce a pris pour modèle ; les statues sont colossales, sans sortir d'une exacte régularité dans leurs proportions, et les colonnes ont des dimensions énormes. L'esprit des Egyptiens ne visait qu'au grand, et leurs ouvrages étaient faits pour résister à la lince des tems. Leurs obélisques, par la beauté de leurs formes et leur hauteur prodigieuse, font encore à présent le principal ornement de Rome ; et leurs immenses pyramides ont triomphé de la vétusté des siècles, et de la fureur des barbares qui ont détruit tant d'empires. Ce peuple enfin a imprimé dans tout ce qu'il a fait une hardiesse sagement raisonnée ; il n'a cherché le nouveau et le merveilleux que dans les variétés de la nature ; et, à l'exemple des Dieux, il peut se vanter d'avoir fait des ouvrages immortels.

Il est pourtant des écrivains qui lui refusent ces éloges, et qui traitent de préjugé vulgaire la haute opinion qu'on s'est formée de son génie pour les arts, en assurant au contraire, qu'il n'avait aucune idée juste de ce qui est véritablement grand. Goguet entre autres, dans son traité sur l'Origine des lois et des arts etc., prétend que les ouvrages des Egyptiens ne sont que des monceaux de

*Faux jugement  
de Goguet.*

pierres ; des masses énormes disposées sans goût, sans industrie, sans discernement ; des monumens informes, dont tout le mérite gît dans l'éloignement où ils sont de nous, et qui, mis en parallèle avec ceux de Versailles et des Tuileries, prouveraient seulement combien la France est supérieure à l'Égypte en tout ce qui a rapport aux arts et aux sciences. Mais cet écrivain ne juge ainsi des monumens insignes que renferme cette dernière contrée, que parce que la distance où elle est de Paris, ne lui a pas permis de les voir lui même et d'en faire la comparaison : les dessins précieux que nous en ont transmis dans ces derniers tems plusieurs de ses compatriotes qui sont allés sur les lieux, et l'admiration avec laquelle ils en ont parlé, nous en donne une idée bien différente ; l'examen que nous ferons bientôt de quelques restes de ces anciens monumens, mettra le lecteur impartial dans le cas de porter à cet égard un jugement plus équitable.

*Egyptiens  
inférieurs  
aux Etrusques  
et aux Grecs  
dans  
les beaux arts.*

Il faut convenir cependant que, malgré leur applications aux beaux arts pendant plusieurs siècles, les Egyptiens généralement parlant, n'atteignirent jamais le degré de perfection auquel parvinrent les Etrusques et surtout les Grecs, et qui semblerait pourtant devoir être un effet naturel des progrès des connaissances et de l'instruction. Une des principales causes qui s'opposait chez ce peuple à l'avancement des beaux arts, c'était ses idées religieuses, dont la plus révéérée était celle qui lui interdisait toute espèce d'innovation dans ses usages, et qui, au dire de Platon, défendait aux artistes de s'écarter de la forme établie et consacrée par le tems dans la fabrication de ses idoles. C'est pour cela que tous les monumens qui ont été élevés dans ce pays, jusqu'à l'époque où ce premier état des choses fit place à d'autres institutions, nous présentent le même caractère d'uniformité et des singularités, qui montrent dans les mêmes ouvrages, les essais de l'enfance à côté des chef-d'œuvres de l'art. Ces tems reculés marquent la première époque du dessin, qui dura probablement jusqu'à la venue des Grecs en Égypte, et à la conquête qu'ils en firent dans des tems postérieurs, où le mélange des genres Héliéniste et Égyptien produisit des monumens d'une composition différente. Plusieurs écrivains sont tombés dans des erreurs grossières, pour n'avoir point su distinguer ces deux premières époques du dessin, dont l'une comprend le style antique, et l'autre le style secondaire, et pour n'en avoir pas remarqué un troisième qui leur succéda après la conquête des Romains, et dont

le caractère peut être appelé style d'imitation ; de sorte que les uns ont pris les monumens de la seconde époque pour ceux de la première , et les autres on confondu ensemble ceux de la première et de la troisième époque : ce qui a donné lieu , comme nous l'avons déjà observé plusieurs fois dans le cours de cet ouvrage , à une multitude de contradictions entre eux , lorsqu'ils ont voulu déterminer les différens costumes propres à chaque époque. Nous croyons donc faire une chose utile , que d'indiquer ici succinctement certains signes caractéristiques des monumens de la sculpture Égyptienne , à l'aide desquels on pourra reconnaître aisément les époques auxquelles ils appartiennent.

Il est à remarquer d'abord , que le style des ouvrages de la première époque est dur et grossier , que le contour des figures se rapproche toujours de la ligne droite , et qu'on n'y trouve point cette expression des veines et des muscles , ni cette parfaite imitation de la nature qui distingue éminemment les ouvrages Grecs. Les statues de femmes sont vêtues d'un simple voile sans plis , qui leur descend jusqu'au pieds , lequel est si collant qu'il dessine les formes à nu , et ne se distingue qu'à ses contours qu'on apperçoit vers le cou et les pieds ; mais il est un peu tiré sur le sein qui est toujours très-saillant , ce qui lui fait faire de petits plis à l'entour , Voy. la planche 18 : il ne faut donc pas s'étonner si Hérodote a donné pour nues , les vingt statues colossales de femmes qu'il avait vues à Sais. Les statues qui représentent des hommes sont presque toutes nues ; et celles qui sont vêtues , n'ont qu'une espèce de tablier qui les couvre depuis le bas ventre jusqu'aux genoux. Voy. les planches 19 , 21 et 25.

*Style  
des anciens  
Égyptiens  
dur et grossier.*

Mais si l'on veut laisser de côté l'imagination de l'artiste , pour ne faire attention qu'à l'ouvrage du ciseau , on trouvera beaucoup de têtes Égyptiennes qui l'emportent pour le fini sur celles des Grecs : Denon nous apprend même que lorsque les figures ne sont point hiéroglyphiques ou emblématiques , la sculpture perd de sa rudesse , que le mouvement indique parfaitement l'action , et quelquefois même avec beaucoup de grâces. La fig. n.º 1 de la planche 34 , sculptée en relief dans la troisième chambre de l'appartement qui est au dessus du grand temple de Tentyre , prouve entre autres , d'une manière évidente , que , lorsque les Égyptiens n'étaient point entravés par les règles sévères de leur culte , ils savaient donner à leurs figures cette vérité d'expression , et cette

*Fin  
des ouvrages  
Égyptiens.*

*Grâce  
et naturel  
de pose  
en certains  
ouvrages.*

grâce de pose, qui offrent une imitation parfaite de la nature. On pourrait, sans rien changer à la pose de cette figure, en faire le modèle d'une belle statue Grecque. En voyant les fragmens du bas-relief qui décore les murs extérieurs du temple de Karnak, on est forcé d'avouer que, si cet ouvrage est, comme il n'y a pas de doute, un des plus anciens qui se soient conservés jusqu'à nous, il a dû en être fait bien d'autres en ce genre dans des tems encore plus reculés. Nous avons montré à la planche 9, le fragment de sculpture qui représente un héros sur son char de triomphe: on le voit à la planche 34, fig. 2, saisissant vigoureusement le bras de son adversaire déjà blessé et abattu, et l'on ne peut trop regretter que les dégradations occasionnées par le tems sur le marbre, ayent effacé tous les traits de sa figure. La noble simplicité qui regne tant dans le style que dans la pose de ce groupe, nous autorise à croire que les Egyptiens n'étaient pas aussi loin de la perfection qu'on le pense ordinairement. Peut être qu'on en pourrait traiter aujourd'hui certaines parties avec plus d'art et de précision; mais on n'arriverait certainement pas à composer un groupe mieux entendu que celui dont nous parlons, bien qu'il ait été fait dans des tems si éloignés de nous.

Winkelmann cite encore diverses figures d'animaux qui, pour la beauté des proportions et la finesse du dessin, ne le cèdent à aucun des meilleurs ouvrages Grecs en ce genre: d'où l'on doit conclure, que les entraves apportées par les lois de la religion et de l'état au perfectionnement de la sculpture dans les monumens, ne se sont point étendues aux ouvrages de cet art qui représentaient des figures d'animaux, et que les artistes Egyptiens ont eu en cela la liberté de déployer toute la richesse de leur imagination et la sublimité de leur génie.

*Le célèbre  
sphinx colossal.*

Nous ne devons pas omettre de faire mention ici du fameux sphinx colossal qui est un monument magnifique d'antiquité Egyptienne: il consiste, au rapport de Savary, en une tête de femme d'une grandeur prodigieuse, qui s'élève sur un corps de lion couché sur son ventre. Cette tête est défigurée en plusieurs endroits surtout au nez, et le corps est entièrement enseveli dans les sables; on n'en découvre plus que la sommité du dos, qui, selon le même écrivain, a plus de ceuts pieds de longueur, et la tête est à environ vingt sept pieds au dessus du sol. Mayer, dans sa description de l'Egypte, ne donne au corps de ce colosse que 94 pieds de





A. Ravati. f.



longueur, et à la tête que 26 pieds et 2 pouces de hauteur: et M.<sup>r</sup> Denon dit, que malgré les dégâts commis par les Arabes au nez et à la lèvre supérieure qui sont presque entièrement détruits, cette tête conserve encore parfaitement tous les caractères distinctifs de celle des Nègres. Le contour des oreilles est d'une largeur extraordinaire, la tête est recouverte d'un capuchon étroit au dessus des cils, large sur les côtes de la figure, et qui est cannelé dans toute sa circonférence: le cou est tellement dégradé qu'il ne lui reste rien de sa première forme, et l'on voit dans le roc plusieurs veines horizontales d'une pierre plus tendre qui, vues par derrière, produisent un effet singulier. Les proportions de cette figure, pour être colossales, n'en sont pas moins belles; et ses contours, qui sont encore intacts, sont dessinés avec une grande pureté; l'expression de la tête est douce, calme et gracieuse; elle a le caractère Africain, et sa bouche, malgré la grosseur de ses lèvres, a un mouvement et une finesse d'exécution si admirable, qu'on la croirait de chair et animée. A l'époque où fut élevé ce grand monument, l'art de la sculpture devait sans doute avoir été porté à un haut degré de perfection, car on ne saurait comprendre comment avec des proportions aussi demesurées, on a pu mettre autant de régularité dans son exécution. Voy. la planche 39.

Viennent ensuite les deux autres statues colossales assises, appelées statues de Memnon. Quand il ne nous resterait de l'ancienne Thèbes que ces deux monumens, il ne nous en faudrait pas davantage, pour juger de l'esprit de grandeur qui portait les anciens à entreprendre des ouvrages d'une masse aussi imposante, et du degré de perfection où les arts étaient déjà parvenus dans ces tems reculés. Ces deux colosses, semblables à deux grands rocs, se montrent aux regards du voyageur à une distance de près de cinq lieues. Selon la relation de M.<sup>r</sup> Denon, ils sont d'une seule pièce; et à en croire celle de Pocode qui est antérieure, il n'y aurait que la statue du côté du sud qui soit d'une seule pièce, tandis que celle du nord serait composée de cinq morceaux: elles sont l'une et l'autre d'une espèce de granit poreux, qui ressemble à la pierre d'aigle; le sol sur lequel elles reposent est plutôt élevé, leurs piédestaux, qui sont presque égaux entre eux, sont formés d'un seul morceau de granit de 30 pieds de long, sur environ 18 de large, et la hauteur de ces deux statues, qui sont fort près l'une de l'autre, passe de quelque chose 50 pieds. La planche 34 représente la

*Statues  
de Memnon.*

statue de Memnon, telle qu'elle se trouve maintenant, d'après le dessin que nous en a donné M.<sup>r</sup> Denon: nous avons cru à propos d'y joindre aussi celui qui en a été tracé par Pococke, lequel a préféré de présenter cette figure dans son entier, selon l'idée qu'il s'en était formée d'après ses propres observations. On sait qu'à commencer par Hérodote, tous les auteurs Grecs ont donné à ces deux statues le nom de Memnon, et que sur l'une d'elles on voit écrits les noms de divers savans, et de plusieurs grands personnages de la Grèce et de Rome venus là pour entendre les sons qu'elle rendait, dit'on, aussitôt qu'elle était frappée des rayons du soleil. Il paraît que Strabon attribuait judicieusement la cause de ce prétendu prodige, à quelqu'un de ces stratagèmes que les prêtres avaient coutume d'employer, pour tromper la crédulité du peuple.

On peut voir ce qu'a écrit de ces sons merveilleux M.<sup>r</sup> Fontani aux pages 83 et 84 du Voyage de Denon en Egypte, où se trouve une note très-longue au sujet de la planche 44 de cet ouvrage.

*Seconde  
époque.*

Nous avons déjà vu jusqu'à quelle époque à peu près ce style antique se maintint en Egypte, époque qui fut sans doute celle où les Ptolomées apportèrent avec eux dans ce pays les arts et les sciences des Grecs. Après la mort d'Alexandre qui entraîna la Grèce dans un abyme de malheurs, et y fit tomber les arts ainsi que la nation dans l'avitissement, l'Egypte devint le refuge des plus grands hommes de ce pays, au nombre desquels fut Apelles lui même, et Ptolomé Soter les y accueillit de la manière la plus distinguée. Les principes de l'architecture et de la sculpture Grecques étant devenus familiers sous les régnes de ces Monarques, il ne fut pas difficile aux artistes nationaux de corriger ce que leur style avait de défectueux. Pour reconnaître les ouvrages Egyptiens de cette seconde époque, il ne faut qu'examiner les trois statues de femmes du plus dur basalte, dont deux se trouvent au Musée du Capitole, et la troisième à la maison de plaisance Albani. Ces trois statues diffèrent essentiellement des monumens de la première époque, par la perfection des contours, et par la forme de leur habillement. Elles portent sur leur vêtement un grand manteau; la robe de dessous a les manches courtes et descend jusqu'aux pieds où elle forme des plis flottans: elle s'attache au dessous de la poitrine avec les deux extrémités du manteau qui couvre les épaules, et est retenue sur le devant au moyen d'un nœud dont les bouts tombent négligemment; on dirait même que ce nœud a été fait exprès pour servir

de ceinture à cette robe. Nous avons représenté la forme de cet habillement dans une des trois planches qui traitent de celui des femmes Égyptiennes. Dans l'une de ces trois statues, une seule extrémité du manteau passe par dessus l'épaule et vient par devant, et l'autre passe par dessous le bras pour former le nœud.

Mais s'il est facile de distinguer entre eux les monumens de la première et de la seconde époque, il n'en est pas ainsi de ceux de la troisième, qui n'offrent point les mêmes caractères d'évidence : cette difficulté vient de ce que la mode des ouvrages Égyptiens de style antique s'étant introduite à Rome sous les Empereurs, les artistes Grecs et Romains mirent tant d'art à les imiter et y réussirent si parfaitement, que plusieurs antiquaires ont pris des ouvrages faits à Rome pour des productions du goût Égyptien le plus antique. Cependant les connaisseurs profondément versés dans cet art, s'aperçoivent aisément que ces ouvrages n'ont de réel que la forme antique qui y est perfectionnée, et y reconnaissent la trace du ciseau Grec.

*Troisième  
époque.*

Les Égyptiens, qui ne vivaient pour ainsi dire que dans l'avenir, donnaient, sans doute, beaucoup d'importance à la sculpture ; mais pourtant ils ne la regardaient que comme un ornement accessoire de l'architecture, qui était le grand art dans lequel ils mettaient toute leur gloire. Nous sommes bien loin de penser comme tant d'autres, que l'architecture soit restée dans l'enfance chez les Égyptiens ; et malgré les ingénieuses hypothèses de ceux qui attribuent aux Grecs l'invention de ses divers ordres, nous n'hésitons pas à dire, que c'est chez les premiers que ceux-ci ont pris tous leurs modèles. Il est bien vrai que les Grecs ont porté la délicatesse du goût dans cet art, beaucoup plus loin que ne l'ont fait leurs prédécesseurs ; mais on ne peut disconvenir aussi qu'on retrouve en Égypte tous les types de leurs temples, les parties principales de leurs édifices, les principes de tous leurs ordres ainsi que les divers ornemens dont ils les décoraient ; ensorte que les Grecs n'ont fait que donner aux productions de cet art, un degré de perfection que peut-être elles n'auraient pas atteint dans leur pays natal. M.<sup>r</sup> Denon, en parlant des chapiteaux des colonnes, dit, qu'à la vue de cette multitude de formes diverses qui réunissent à la profusion des ornemens une grâce inexprimable dans leurs contours, on est en quelque sorte confus de la facilité avec laquelle on a cru que les Grecs avaient été les inventeurs de l'architecture, et que toutes

*Architecture  
Égyptienne.*

les variétés de cet art se réduisaient à trois ordres seuls. On peut dire qu'il ne manque à chacun de ces chapiteaux qu'une histoire, comme celle de l'urne de la prêtresse de Corinthe, ou plutôt qu'ils n'ont nullement besoin d'une histoire semblable à celle du chapiteau corinthien pour obtenir la même célébrité, et pour être vantés comme un des plus beaux ouvrages en ce genre. Les Egyptiens ont copié la nature en grand, tandis que les Grecs n'ont cherché à imiter que la leur propre; et on en trouve une preuve irrécusable dans la variété et l'élégance des chapiteaux qui décorent tous les temples de l'Égypte.

Nous avons cru faire une chose des plus utiles pour l'histoire de l'art, en réunissant dans la planche 35 les dessins de plusieurs monumens détachés, d'après lesquels on pourra aisément se former une idée du style antique de l'architecture Égyptienne, et du goût qui a distingué le peuple inventeur des arts de luxe dans le genre de sculpture propre aux grands monumens. Examinons séparément chacun de ces morceaux, et nous serons bientôt convaincus que la solidité et la magnificence étaient les deux objets principaux que se proposaient les Égyptiens dans toutes leurs constructions. Quoi de plus élégant et de plus admirable en effet, que les quatre colonnes isolées que présente cette planche, et qui diffèrent toutes par les moulures et les ornemens particuliers à chacune d'elles! Si elles pèchent du côté des proportions prescrites dans les ordres de l'architecture Grecque, elles ne laissent rien à désirer quant à la grâce et à la beauté des formes, et leur grandeur colossale remplit d'étonnement. La première sous le n.º 1 a été dessinée sur une de celles qui décorent la galerie du temple, dont on voit les ruines aux environs de Medinet-Abou près de Thèbes. La seconde n.º 2 est prise sur une de celles du temple de Cneph dans l'île Eléphantine. La troisième n.º 3 appartient à une des galeries du temple de Thèbes à Karnak. A bien examiner cette dernière colonne, tant dans ses dimensions que dans ses cannelures, on voit qu'elle a beaucoup de ressemblance avec la dorique, et que c'est d'elle peut-être que tire son origine la colonne qui porte ce nom. La dernière sous le n.º 4 est une colonne d'Esné ou Latopolis, prise sur les dessins de Pockocke, et elle a ceci de particulier, que les tiges des feuilles et les fleurs qui l'entrelacent, passent sous le colarín et viennent s'appuyer sur les cannelures.

Le n.º 5 offre diverses figures de divinités ou de prêtres, adhé-



Tanqueron, inc.





rentes aux pilastres d'un grand pan d'édifice qui faisait partie de ce qu'on appelle aujourd'hui le Memnonium de Thèbes. On ne peut guères douter que ce morceau d'architecture n'ait fourni le modèle des cariatides, dont l'ornement atteste un luxe extraordinaire et l'excès de la magnificence dans la décoration d'un édifice. Les colonnes marquées sous le n.º 6, qui se terminent par une tête de bœuf, sont également d'une beauté remarquable; le dessin en a été pris sur celles qui se trouvent à la porte d'un des tombeaux des Rois de Thèbes.

Rien de plus élégant que le chapiteau n.º 7, qui se compose de quelques branchages et de feuilles de palmier, avec ses fruits développés. C'est, pour quiconque ne veut point se faire illusion, l'ouvrage le plus gracieux qui nous reste de l'antiquité; et un architecte qui voudrait aujourd'hui décorer avec toute la magnificence possible une salle de fête, se ferait sans doute beaucoup d'honneur en y employant un ornement de ce genre. Les autres chapiteaux empruntent presque tous leurs embellissemens des produits du sol de l'Égypte dans leurs divers états de végétation, tel que celui qu'on voit au n.º 8 dans lequel les pampres de la vigne et les raisins sont disposés alternativement autour des branches du palmier. On découvre au premier coup d'œil dans le chapiteau n.º 9 l'origine de la volute Ionique, et des gouttières propres à l'ordre dorique; et l'on voit au n.º 10 la tête d'Isis, avec les attributs qui distinguent cette divinité, couronner de la manière la plus gracieuse les colonnes du fameux temple de Tentyre, une des merveilles de l'art, et des productions les plus étonnantes qui caractérise le génie des Egyptiens.

Les architectes qui voudront examiner ces beaux restes de l'antiquité la plus reculée, demeureront pleinement convaincus que cet art n'était point dans l'enfance avant les Grecs et les Romains, ni astreint dans son principe aux simples lois de la nécessité, comme le veulent quelques-uns; mais que dès lors il y eut des hommes de génie qui le portèrent rapidement à un tel état de perfection, qu'il ne lui restait plus que fort peu de chose à acquérir chez les peuples, dont on a vanté depuis les lumières et le bon goût.

Le petit temple monolite n.º 11, la pyramide récemment découverte n.º 12, l'autre pyramide qui est intacte et d'une parfaite exécution n.º 13, et l'obélisque n.º 14 donnent un nouveau lustre à cette planche, où l'on a essayé de réunir, comme dans un seul

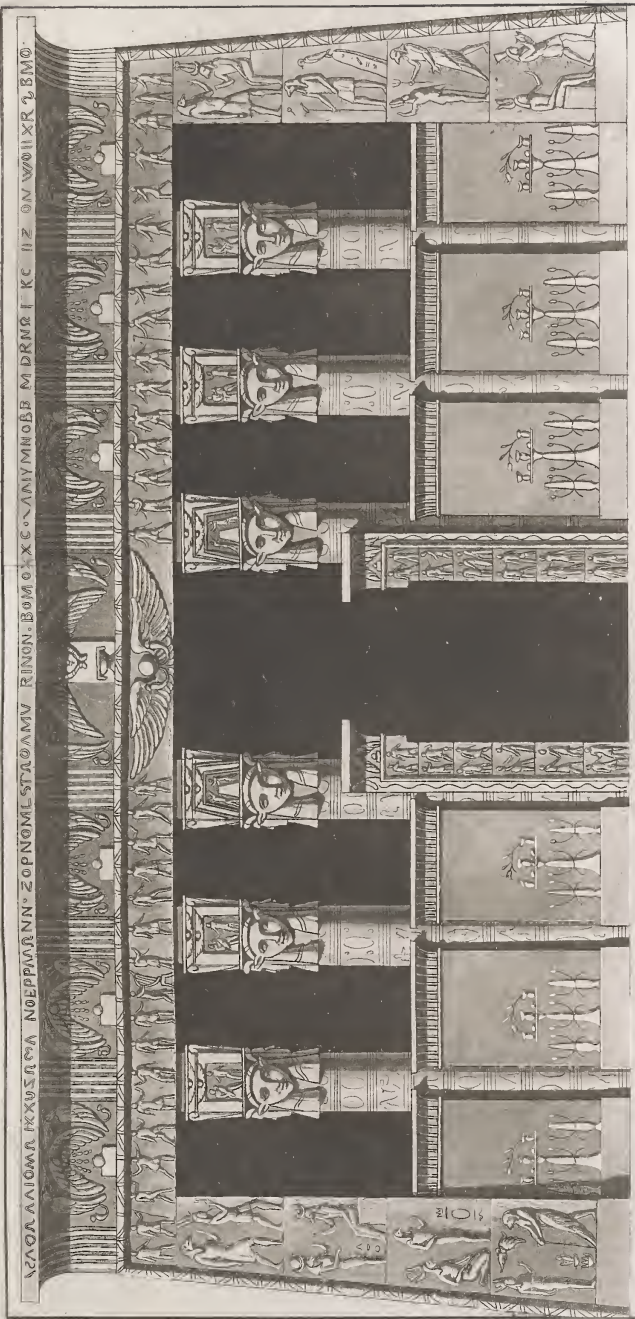
point, tout ce qu'à pu produire de grand l'architecture Egyptienne. Avec ces dessins, un architecte habile pourrait enrichir l'histoire d'un traité, où seraient expliquées les règles théoriques et pratiques des Egyptiens dans la construction et décoration de leurs édifices, et relever ainsi l'honneur d'une nation, à qui on a voulu refuser sans raison toute idée d'exactitude et de bon goût. C'est l'opinion que s'en est formée M.<sup>rs</sup> Goguet et Milliot qui l'a copié ainsi que d'autres écrivains modernes, qui ne trouvent dans les Egyptiens que de fausses idées de grandeur, et ne voient dans leurs monumens que des masses dont les formes gigantesques font tout le mérite. Nous en avons un jugement bien différent dans le témoignage des savans, qui ne s'en tenant point aux relations de quelque voyageur peu éclairé, et dégagés de toute prévention en faveur des palais de Versailles et des Thuilleries, sont allés sur les lieux mêmes, pour voir ces monumens fameux, et pour en juger sans passion d'après leurs propres lumières.

Les deux statues colossales sous le n.<sup>o</sup> 15, dont l'une est connue généralement sous le nom de statue de Memnon, sont encore d'un effet merveilleux dans cette planche. On voit sur le devant les restes de cette statue à demi ensevelie, qui formait avec une autre semblable la porte du village de Luxor, ( n.<sup>o</sup> 16 ), ainsi que l'énorme pied d'une autre statue colossale qui était au devant du Memnonium ( n.<sup>o</sup> 17. )

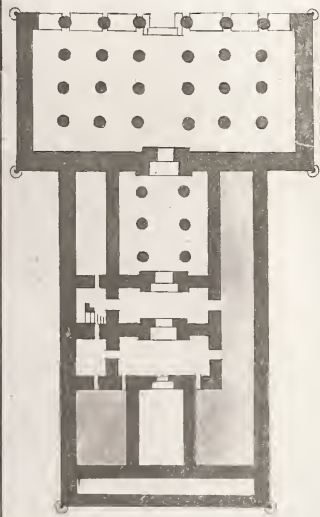
*Statue de Luxor  
à Thèbes.*

*Temple  
de Tentyre.*

Venons maintenant à quelqu'un des grands monumens de l'architecture Egyptienne. A une lieue environ du village de Tentyre du côté de l'occident, on trouve un monument de l'ancienne Tentyre, ville autrefois célèbre, qui semble porter le caractère primitif, et annonce la magnificence d'un temple. M.<sup>r</sup> Denon avoue que les expressions lui manquent pour rendre les sentimens d'admiration et d'étonnement dont il fut saisi, lorsqu'il se trouva sous le portique de Tentyre: il se crut transporté dans le sanctuaire des arts et des sciences, et après avoir vu tous les autres monumens de l'Egypte, il trouva celui-ci le plus parfait pour l'exécution, et jugea qu'il avait été construit à l'époque la plus brillante de l'architecture Egyptienne. Rien de plus simple et de mieux calculé que le peu de lignes qui composent son architecture. Les Egyptiens qui n'avaient rien emprunté d'aucun autre peuple, n'y ont employé aucun ornement étranger ni superflu: observateurs sévères des principes d'ordre et de simplicité, ils les ont portés jusqu'à la perfection, et ar-



0 5 10 15 20 25 30 35 40 45 50 55 60 65 70 75 80 85 90 95 100



*View of the Temple of Sakhra*

*S. S. S. S.*







11. Stanquira. 21.

21. Stancoell. in.

rivés à ce point, ils n'ont plus songé qu'à y maintenir l'art à l'abri de toute altération : malgré que leurs édifices soient chargés de bas-reliefs, d'inscriptions et de tableaux historiques et scientifiques, on n'y voit néanmoins aucun de ces ornemens couper une seule ligne, et chacune d'elles est respectée comme une chose sacrée : tout ce qui a l'apparence d'ornement, de richesse, de somptuosité, vu de près, disparaît dans le lointain, pour ne laisser appercevoir que le caractère principal qui est toujours grand et bien raisonné. Les plafonds de cet édifice étaient décorés d'ornemens en peinture et en sculptures qui représentaient les systèmes planétaires, le zodiaque et les planisphères célestes avec un ordre plein de goût ; et les murs en étaient couverts de figures allégoriques aux rites du culte, aux progrès de l'architecture et des arts, et aux préceptes de la morale et de la religion. La tête d'Isis qui se voit partout, indique que le temple était dédié à cette divinité : elle sert de chapiteau aux vingt quatre colonnes du portique, ainsi qu'aux six colonnes de la première chambre du grand temple : Isis se trouve au centre de l'astrolague et on la voit encore en sculpture d'une taille gigantesque sur le mur extérieur du fond ; elle forme le sujet de tous les ornemens de la frise et de la corniche, on la distingue dans tous les tableaux avec ses attributs, et c'est à elle que se font toutes les offrandes, quand ce n'est pas elle qui les présente à Osiris son époux. Au milieu de l'architrave paraît le globe ailé, symbole ordinaire de la divinité qui occupe toujours cette place dans tous les édifices, et cette même figure se trouve répétée ici sur toutes les bandes qui soutiennent le plafond de l'entre-colonnement du portique. La planche 36 présente le plan géométrique du portique de ce grand temple, tel que M.<sup>r</sup> Denon l'a dessiné. Ce savant n'ayant pas indiqué dans son ouvrage la hauteur intérieure de ce bel édifice, nous avons cru faire une chose agréable à nos lecteurs que de leur présenter à la planche 37, le dessin qui en a été fait par M.<sup>r</sup> Alexandre Sanquirico un des peintres les plus célèbres de cette ville, qui ont porté parmi nous l'art de la peinture théâtrale au plus haut degré de perfection, et à la bienveillance duquel nous sommes redevables de plusieurs dessins d'architecture qui embellissent cet ouvrage (1). Cette planche offre le plan exact de ce

(1) Nous ne pouvons parler de Mr. Sanquirico, sans rendre le même hommage aux talens éminens du célèbre Landriani et de Mrs. Peregò,

temple magnifique tel qu'il est représenté à la planche 36, avec ses parties extérieures suivant leurs proportions géométriques. On voit en face la porte intérieure, dont les ornemens et les belles proportions annoncent un goût exquis, et offrent aux architectes le modèle d'une élégante simplicité, dont ils peuvent faire d'heureuses imitations dans une foule d'occasions.

*Temple  
d'Appollinopolis  
la grande.*

Mais si le temple de Tentyre peut et doit être regardé comme le mieux ordonné dans toutes ses parties, celui d'Appollinopolis la grande, ville sur les ruines de laquelle est bâti aujourd'hui le gros village d'Edfou, semble offrir à la vue plus de magnificence, un caractère de grandeur plus marqué, et un travail d'architecture d'un goût encore plus délicat et plus parfait. En examinant ce beau monument, l'attention se fixe principalement sur la grande porte d'entrée, aux deux côtés de laquelle s'élèvent majestueusement deux grandes masses, entre lesquelles on voit deux pierres énormes qui ressortent en dehors des pied-droits où venaient sans doute s'appuyer les têtes de deux statues en guise de cariatides. Il est facile d'imaginer qu'une décoration de ce genre devait donner à cette entrée un air de grandeur des plus imposans; et à considérer les quatre longues niches qui étaient sans doute occupées par des obélisques, comme on en voit encore à Philé, on demeure convaincu que rien n'avait été épargné pour imprimer à cet édifice tout l'éclat d'une magnificence extraordinaire et surprenante. Outre cela, les murs en sont ornés de trois rangées d'hiéroglyphes, dont la grandeur s'accroît en raison de la hauteur et les rend gigantesques, ensorte que celles du dernier rang ont plus de 25 pieds. La place en avant de l'édifice a une superbe galerie avec des colonnes qui soutiennent deux terrasses, lesquelles aboutissent à deux portes, par où l'on arrive aux escaliers qui conduisent à l'étage supérieur. Le sanctuaire du temple est presque entièrement démoli présentement; les appartemens somptueux qui l'embellissaient sont changés en sales magasins, et il ne reste plus que le mur de circonvallation qui renfermait le temple et ses dépendances, dont la vaste étendue atteste encore la grandeur et la magnificence passée de ce monument: la multiplicité des ouvrages de sculpture hiéroglyphique qui le décoraient, tant à l'in-

Galeari, Canina, Fuentés, Pedroni etc. dont les ouvrages en ce genre de peinture, ont fait de notre ville la première école de l'Europe.





A. Langlois del.



térieur qu'à l'extérieur, ainsi que la beauté de leur exécution font regretter encore d'avantage ce qui est perdu pour toujours. ( Voyez la planche 38 ).

Nous pourrions offrir, dans les dessins de divers autres monumens, de nouvelles preuves de l'habileté et du goût des Egyptiens en architecture; mais nous croyons qu'il suffira de ceux que nous venons de présenter, pour mettre nos lecteurs dans le cas de décider quel fut, dans cet art, le style qui ait fait le plus d'honneur au génie du peuple chez lequel tous les arts de luxe ont pris naissance.

L'Égypte renfermait encore un autre ouvrage des plus extraordinaires, qui, au dire d'Hérodote et d'après ce qu'il en avait vu, l'emportait sur tout le reste, et faisait l'étonnement des anciens même; c'est le fameux Labyrinthe dont parlent Diodore, Pline, Strabon et autres historiens. Le peu d'accord qui régnait entre ces écrivains sur le nom du Prince qui le fit construire, a fait croire à quelques savans, qu'il y avait en Égypte plusieurs monumens de ce genre. Cependant Larcher, dans ses notes sur Hérodote, a démontré qu'il n'y a eu qu'un seul Labyrinthe lequel était situé en Lybie, au lieu où le canal qui portait les eaux du Nil dans le lac Mœris se déchargeait dans ce lac, à peu de distance de la ville des crocodiles, appelée depuis Arsinoé; et que s'il n'a point été fait en entier sous les douze Rois, comme Hérodote le donne à entendre, il fut commencé par Mendés, continué par quelqu'autre Prince, et enfin achevé sous les douze Rois entre lesquels l'Égypte était partagée à cette époque, et qui succédèrent à Sethos. J'ai vu, dit Hérodote, cet édifice, et je l'ai trouvé au dessus de toute expression. Aucun des ouvrages de la Grèce ne peut lui être comparé, ni pour le travail, ni en magnificence. Il était composé de douze palais, qui avaient autant de portes vis-à-vis les unes des autres, savoir six au nord et six au midi, et un seul mur entourait tout ce vaste édifice. On y comptait trois mille chambres, dont quinze cents étaient au dessus du sol, et les autres quinze cents cachées sous terre. Le même auteur dit avoir visité les premières; mais qu'il ne lui avait pas été permis de pénétrer dans les secondes, parcequ'elles renfermaient les sépultures des crocodiles sacrés, ainsi que celles des Rois qui avaient élevé ce monument. Il ajoute ensuite que ce qu'il avait vu, était au dessus de tous les efforts de l'art et de l'esprit humain, tant étaient multipliés et incompréhensibles les tours et les détours.

par lesquels on se perdait dans l'immensité de cet édifice. Il fait ensuite la description des toits, des murs et des salles; mais nous sommes persuadés qu'un architecte qui voudrait en tracer le plan, d'après la relation de cet historien, se trouverait fort embarrassé. Cependant Larcher se flatte d'y avoir réussi en prenant Wyttenback pour guide. On peut voir à ce sujet le V.<sup>e</sup> tome des Mémoires de l'Académie des Inscriptions.

*Pyramides.*

Les temples d'Ephèse et de Samos, dit encore Hérodote, méritent sans doute notre admiration; mais les pyramides d'Egypte ( voy. la planche 39 ) surpassent tout ce que l'on peut imaginer, et chacune d'elles peut être mise en parallèle avec plusieurs des plus grands ouvrages de la Grèce, tant pour le travail, que pour la somptuosité. On voit s'élever majestueusement à l'extrémité nord-sud de l'ancienne Memphis, ces monumens respectables de l'antiquité Egyptienne, qui ont survécu à la chute des peuples, à la destruction des empires, à l'injure des tems, et qui impriment encore aujourd'hui à l'œil du spectateur un sentiment profond d'étonnement et de vénération. Tous les auteurs s'accordent à dire que ces pyramides ont été construites pour servir de tombeaux, et le sarcophage qu'on voit encore à présent dans la plus grande en offre une preuve évidente. Diodore rapporte que les Rois de Thèbes furent les premiers à élver de ces monumens; qu'il y en avait en autrefois quarante sept, mais que sous Ptoloméé Lagus il n'en restait plus que dix sept. Nous n'avons rien qui nous indique l'époque véritable de leur construction, ni les noms de leurs fondateurs qu'on croit communément avoir été Cheope, Chephrene et Micerinus. On ne connaissait pas non plus d'une manière bien exacte les dimensions de la plus grande de ces pyramides, c'est à dire sa hauteur, la largeur de ses côtés, le nombre de ses gradins et des pierres qui forment son revêtement: depuis Hérodote jusqu'à nos jours un grand nombre de voyageurs et de savans prétendaient l'avoir mesurée avec la plus grande précision; mais la différence des résultats dans leurs calculs nous avait encore laissé dans l'incertitude à cet égard. M.<sup>r</sup> Grosbert, ingénieur d'un mérite distingué, nous apprend dans son ouvrage intitulé, Description des pyramides de Gizeh, de la ville du Caire et de ses environs, que la pyramide dite de Cheope, d'après l'inspection qu'il en a faite lui même, est composée de pierres calcaires liées ensemble avec du ciment, et qu'elle a 728 pieds carrés de base sur 448 de hauteur, en prenant

*La plus grande  
pyramide.*









A. Sanguinetto del.

G. Lanini inc.



pour base de ce calcul la moyenne proportionnelle de la longueur des pierres et de leur épaisseur, et y ajoutant la hauteur de chaque rang de gradins. Pour avoir à-peu-près une juste idée de cette masse immense, dit un écrivain moderne, il suffit de savoir qu'elle contient assez de matériaux pour construire un mur de trois mètres de hauteur et 33 centimètres de largeur, sur une longueur de 2,375,920, qui font à peu-près six cents de nos lieues communes, et qu'un pareil mur pourrait former l'enceinte de tout le royaume d'Espagne. Cette grande pyramide est ouverte, et Messieurs Mayer et Denon nous en ont donné une longue description, d'après laquelle on peut se former une idée des galeries intérieures qui conduisent à deux chambres sépulcrales, dans l'une desquelles on trouve un sarcophage isolé et vuide, sans aucune trace du couvercle qui devait le fermer. Quand on saura que ce tombeau, qui a six pieds et onze pouces de longueur, sur une largeur d'environ trois pieds et autant d'épaisseur, est d'un seul morceau de granit; que toute la chambre dans une longueur de 18 pieds, de 32 de largeur et de 18 de hauteur, n'est qu'une espèce de caisse d'une seule pièce de la même matière, pour la construction de laquelle on n'a fait usage d'aucune sorte de ciment, on pourra juger de la magnificence de ce monument, auquel nul autre dans le monde ne peut être comparé. On voit, d'après ce qu'en ont écrit Hérodote, Pline et Strabon, que les anciens avaient quelque idée de son intérieur, et surtout ce dernier écrivain, au rapport duquel il y avait vers la moitié d'une de ses façades, une ouverture recouverte avec une pierre, qui, par un chemin tortueux, conduisait dans l'intérieur quiconque voulait y pénétrer. On n'avait pourtant pas une connaissance aussi parfaite de cette grande pyramide que celle qu'on en a acquise, depuis l'ouverture qu'y ont pratiquée les Arabes avec des peines infinies, que la soif de l'or pouvait seule faire entreprendre, et les relations que nous en ont données les écrivains modernes qui l'ont visitée.

Nos lecteurs verront sans doute avec plaisir le dessin que nous leur présentons à la planche 40, de quelques-unes de ses parties intérieures, telle que le passage qui conduit de la seconde à la troisième galerie; car cette image sera plus propre qu'aucune description, à leur donner une idée claire et précise de l'intérieur de ce grand monument. L'exactitude avec laquelle il est représenté dans toutes les règles de la perspective, est encore un mérite qui appartient entièrement au talent distingué de M.<sup>r</sup> Sanquirico.

Seconde  
pyramide.

M.<sup>r</sup> Grosbert nous a donné en outre les dimensions des deux autres pyramides : celle qui porte le nom de *Chephrene*, parcequ'on croit qu'elle a été construite par Chephren frère et successeur de Chemmis qui fit bâtir la première, a selon lui 655 pieds carrés à sa base et 398 de hauteur. Elle est dégradée au dehors en plusieurs endroits ; mais on voit par certaines ouvertures qui paraissent avoir été pratiquées avec effort, que ces dégradations sont l'ouvrage des hommes plutôt que celui du tems. Ce n'est qu'à environ 60 pieds de son sommet qu'on distingue encore des traces de son premier état, qui attestent qu'elle était revêtue d'un enduit composé de chaux et de sable.

Troisième  
pyramide.

La troisième est beaucoup plus petite, car d'après les calculs de cet ingénieur, aux connaissances duquel nous devons nous en rapporter entièrement, elle n'a guères que 280 pieds carrés de base, et 162 d'élévation. Elle est située à l'orient des deux autres, et l'on croit qu'elle fut bâtie par Micerinus fils de Chemmis, qui, à l'exemple de son père dont il voulait égaler la grandeur, voulut qu'elle fût couverte d'un revêtement en marbre d'une qualité semblable à celui qu'on appelle Thébäïque. Les historiens Arabes racontent diverses fables au sujet de cette pyramide, à laquelle ils ont donné pour cette raison le nom d'*Edifice de la Belle*.

Vis-à-vis la seconde pyramide, du côté de sa façade orientale, à la distance d'environ 330 pas, on voit s'élever le fameux sphinx colossal dont nous avons déjà parlé, et qui est représenté à la planche 39.

Obélisques.

Il y avait un autre genre de monumens communs en Egypte, c'était les obélisques, dont quelques-uns ont été transportés à Rome sous les Empereurs, et sont un objet d'admiration et d'étonnement, non seulement pour la beauté du travail, mais encore à cause de la difficulté de leur transport. Les prêtres les appelaient les doigts du soleil, parceque leur ombre servait à déterminer la hauteur de cet astre, c'est pourquoi on n'en élevait que dans des lieux qui étaient à découvert. On en voit encore plusieurs en Egypte, et parmi les beaux monumens qui font l'ornement de Lukssor, on distingue les deux magnifiques obélisques de granit rose qui n'ont pas moins de soixante dix pieds au dessus du sol, et dont la base, autant qu'on peut en juger par les figures qui sont gravées sur la partie visible, paraît ensevelie à environ trente pieds de profondeur. Ils sont l'un et l'autre parfaitement conservés, et il

régne dans le décroissement graduel de leur grosseur, de la base au sommet, une délicatesse inimitable : les hiéroglyphes en relief et en gravure dont ils sont couverts annoncent une sûreté de ciseau, et sont d'un fini qui étonnent les connaisseurs.

D'après tous les monumens dont nous venons de parler, il sera facile à nos lecteurs de se former une idée de la première époque de l'architecture des Egyptiens, qui fut le type de celle de tous les autres peuples, et dont le goût finit, selon toutes les apparences, sous le regne d'Alexandre. Ce fut à peu près dans le même tems, sous la domination des Rois Grecs en Egypte, que s'introduisit le style de cette nation, qui forme la seconde époque de cet art, époque où cessa la construction des monumens d'une masse aussi gigantesque, pour faire place à des édifices d'une plus grande utilité.

La fameuse ville d'Alexandrie fut bâtie par Alexandre le Grand, sous la direction du Dinocrates célèbre architecte, qui, pour tirer parti de la disposition du terrain, fut obligé de lui donner la forme d'un manteau ou d'une chlamyde comme la portaient les Macedoniens. Cette ville magnifique renfermait dans son enceinte des superbes palais, des temples, des bosquets sacrés, un muséum, un théâtre, une palestre, un manège auquel Polybe donne le nom des *Méandros*, une stade, un gymnase, le *Soma* qui était le lieu de la sépulture d'Alexandre et des Rois d'Egypte ses successeurs, un temple d'Isis, et une forteresse d'une étendue si vaste, que Clitophon, selon ce qu'on lit dans Achille Tazio, n'hésite point à la citer comme une ville, et rapporte d'y avoir vu plusieurs rues formées par des rangs de colonnes qui étaient disposées de manière à présenter la même perspective dans toutes les directions. D'autres écrivains nous ont transmis les mêmes notions au sujet de ces colonnades, et en ont vanté la symétrie ainsi que la magnificence : ils nous ont donné en outre la description d'un palais somptueux que ce Monarque avait fait construire au milieu de la forteresse, et qui était décoré avec une profusion et un luxe sans exemple. Il en est fait mention aussi dans Diodore de Sicile et dans Strabon, qui nous apprennent de plus, que les autres Rois d'Egypte firent bâtir dans la suite divers palais et des temples, qui avaient tous des communications entre eux. Il paraît que le muséum ainsi que la fameuse bibliothèque, étaient situés à l'orient de ces palais. Pour avoir une idée parfaite de cet assemblage de bâtimens magnifiques,

*Seconde  
époque de  
l'architecture  
Egyptienne.*

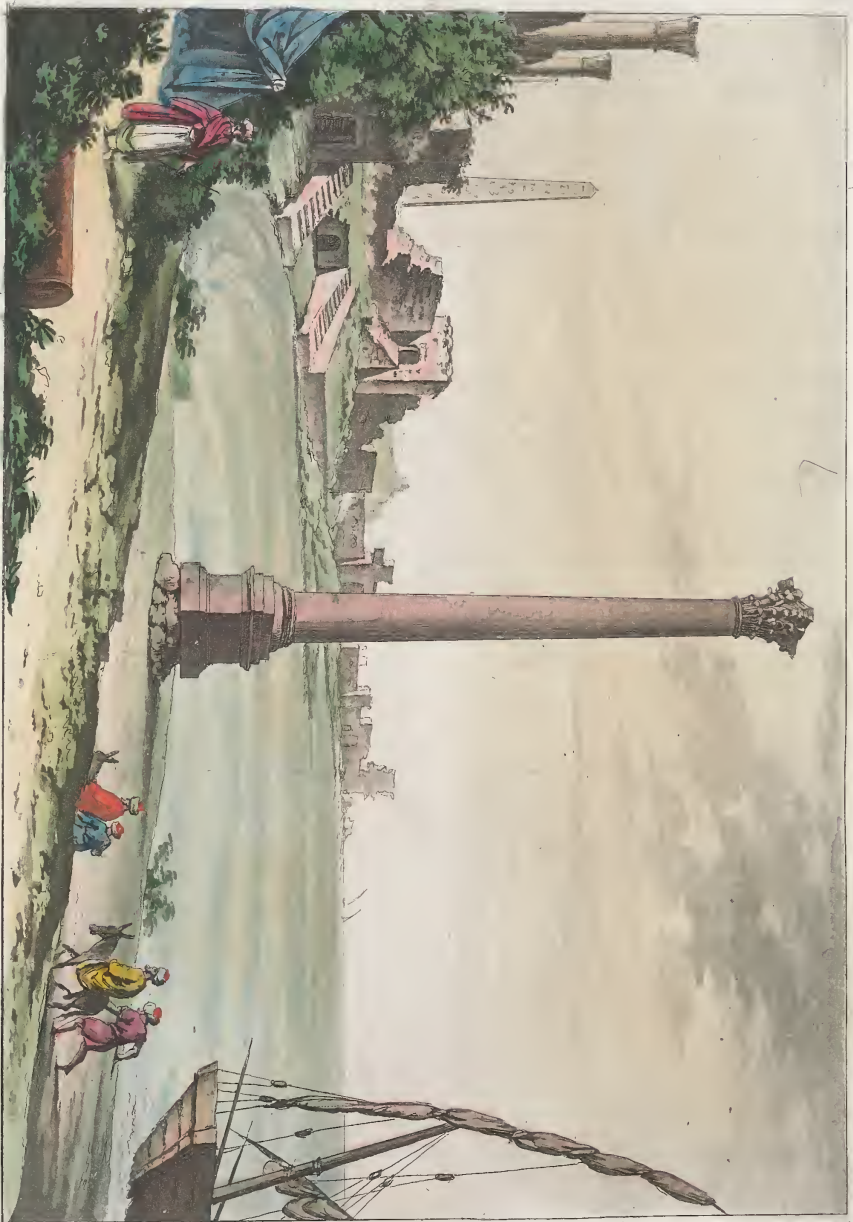
qui éternisera à jamais la mémoire de Ptolomée Lagus ou Soter, aussi bien que celle de Démétrius Phalère qui, au dire de Plutarque, lui en suggéra le dessin, il faut lire les doctes dissertations de Gronove et le muséum de Kuster à ce sujet. Il consistait, Selon Strabon, en un vaste édifice entouré de beaux portiques, et divisé en plusieurs quartiers assez étendus qui se communiquaient par de superbes galeries, lesquelles aboutissaient à des salles spacieuses, où les savans qui avaient là aussi leur demeure et y vivaient en commun, allaient s'entretenir sur toutes sortes de matières scientifiques et littéraires.

*Heptastadium.*

L'*Heptastadium*, mot qui signifie une étendue de terrain de la longueur de sept stades, était comme une langue de terre qui joignait l'île de Pharos au continent. Elle formait la séparation des deux ports qu'avait la ville d'Alexandrie sur la Méditerranée, lesquels se communiquaient au moyen de deux canaux dont chacun avait un très-beau pont, ce qui peut-être a fait donner à Dion (liv. 4, 2) le nom de pont, à l'*Heptastadium* même. L'île de Pharos s'étendait en long au devant des deux ports, et ses deux promontoires avec ceux du continent formaient l'entrée de l'un et de l'autre; cependant le promontoire oriental de l'île, était plus près de la pointe de *Lochias*, que le promontoire occidental ne l'était du côté opposé. Cette proximité des deux promontoires entre eux, et plus encore les écueils qui se trouvent au milieu, rendaient très-difficile l'entrée du grand port, comme elle l'est encore à présent. Pour empêcher que les vaisseaux qui y abordaient ne se perdissent dans ce passage périlleux, on construisit sur le promontoire oriental de l'île, la fameuse tour du Phare, ouvrage renommé de Sostrate de Gnide, qui le commença sous le regne de Ptolomée Soter, et l'acheva sous celui de Ptolomée Philadelphie son fils. Cette tour était carrée, et avait plusieurs étages, avec une grande lanterne au sommet, qui éclairait la mer à la distance de plusieurs lieues. Elle était ornée de colonnes, de balustrades et de galeries du plus beau marbre, travaillé avec tout l'art et toute la perfection imaginables. Ceux qui désireraient avoir des notions plus étendues sur ce monument fameux, qui passait pour une des sept merveilles du monde, pourront en lire l'histoire dans un Mémoire de Don Bernard de Montfaucon, qui est inséré dans le 6.<sup>e</sup> tome, *Récueil de littérature*; et ils en trouveront encore le dessin à la planche 9 du 1.<sup>er</sup> livre de l'*Essai d'architecture historique* de Fischer.

*Tour du Phare.*





G. Zanoni del. e inc.

Dans le quartier appelé Racotis, on voyait s'élever le superbe temple de Sérapis, dont l'image, comme nous l'avons déjà dit, avait été transportée de Pont à Alexandrie sous le règne de Ptolomée Soter. Ce temple, au rapport de Tacite, fut bâti par le fils de ce Monarque, à la place où se trouvait auparavant une petite chapelle consacrée à Sérapis et à Isis. Sozomène dit qu'il était situé sur un monticule, et selon Ammien Marcellin il n'y en avait pas de plus beau et de plus magnifique dans le monde entier, après le Capitole de Rome. Ruffin qui se trouvait à Alexandrie quelques années avant que le Patriarche Théophile fit abattre cet admirable édifice, en donne la description au livre 2, chap. 23 de son histoire.

*Temple  
de Sérapis.*

Les seuls restes remarquables qui soient demeurés intacts dans la ville d'Alexandrie, sont ce qu'on appelle aujourd'hui la colonne de Pompée et l'obélisque de Cléopâtre. La colonne est d'un seul morceau de granit, ( chose extrêmement rare ), qui a plus de 68 pieds de hauteur, non compris sa base, ni son chapiteau d'ordre corinthien. On ne sait trop comment elle a pris le nom de Pompée, et l'on croit que cette dénomination n'a d'autre origine qu'une tradition populaire sans fondement. Son fust, pour le genre et la beauté du travail, semble appartenir au siècle d'Adrien; mais comme aucun des écrivains antérieurs à l'Empereur Sévère n'en a parlé, on est fondé à croire que ce monument a été élevé à cet Empereur par les habitans d'Alexandrie, en reconnaissance des bienfaits dont ils lui étaient redevables. Albufeda est cité pour en avoir fait mention sous le nom de colonne de Sévère. On a pourtant tout lieu de présumer qu'elle faisait partie d'un vestibule magnifique, ou de quelqu'autre somptueux édifice du palais des Ptolomées. Le savant professeur White a montré dernièrement que le passage d'Albufeda avait été mal interprété, et il attribue, avec beaucoup de probabilité, l'érection de cette colonne à Ptolomée Philadelphie, dont tout le regne fut particulièrement consacré à l'embellissement d'Alexandrie. Il croit qu'elle portait à son sommet la statue de Ptolomée Soter, et M.<sup>r</sup> Denon assure qu'à peu de distance de là, on trouve d'autres fragmens de colonnes de la même matière, et du même diamètre. Le chapiteau d'ordre corinthien qu'on y a adapté, n'est pas d'un aussi beau marbre que celui du fust, il n'est même que grossièrement ébauché: la pointe d'un obélisque incrusté de marbre à l'extérieur, forme

*Colonne  
de Pompée.*

son piedestal qui a environ seize pieds de hauteur; d'où l'on peut conclure que l'érection de ce monument n'est point des beaux tems de l'antiquité, mais qu'elle date du règne des Califes, ou tout au plus de celui des derniers Empereurs Grecs, comme l'ont supposé Paul Lucas et autres avant M.<sup>r</sup> Denon. Voy. la Planche 41.

*Obélisque  
de Cléopâtre*

Il est très-probable que l'obélisque connu sous le nom de Cléopâtre, d'un seul morceau de granit rouge, qui se trouve près d'Alexandrie, servait autrefois d'ornement à quelqu'une des principales entrées de la cour des Ptolomées, dont on voit encore aujourd'hui les ruines à peu de distance. Quand on examine attentivement cet obélisque, ainsi que l'autre qui est étendu près de là sur la terre, on se persuade aisément que les fractures qu'ils présentent, existaient vraisemblablement à l'époque de leur érection en ce lieu, et peut-être même dès les tems où ils y furent transportés de la haute Egypte. En creusant autour de la base de cet obélisque, on a trouvé qu'il repose sur un dé; ainsi il semblerait qu'on a mal connu en Europe la nature de cette sorte de monumens, en leur donnant des piédestaux qui leur font perdre leur propre caractère. Selon Mayer, sa base est d'environ cinq pieds et demi de diamètre, et il en avait originairement soixante dix de hauteur.

Le monument qu'on aperçoit à gauche s'appelle vulgairement le bain de Cléopâtre, et consiste en un grand bassin qui est un peu à l'ouest du vieux port. On trouve dans un des côtés, trois petites chambres carrées taillées dans le roc. On voit par quelques ruines, que ce bain n'était pas autrefois dépourvu d'ornemens.

On croit que les colonnes de granit représentées à la planche ci-dessus, faisaient partie des grands portiques du gymnase qui était près la porte de Canope. Les murs d'Alexandrie qu'on aperçoit dans le lointain, ne sont que les ruines de ceux qui furent élevés sous les successeurs de Saladin. Ils sont formés de morceaux de marbre, de colonnes et autres débris de l'ancienne ville: ils sont fort larges, flanqués de cent tours, et ont environ deux lieues et demie de tour.

Ceux qui désireraient avoir quelques notions sur la forme des maisons particulières et des édifices consacrés au culte religieux, pourront consulter quelques-uns des dessins de la mosaïque de Palestre, qu'on trouve dans les ouvrages de Maillot et de Montfaucon. Nous leur observerons pourtant, que cette mosaïque fut faite à une époque, où les Grecs avaient déjà introduit leur genre en



Egypte, comme on en peut juger surtout par les édifices sacrés, car les anciens monumens Egyptiens n'ont ni piédestaux élevés, ni frontispices cintrés, ni modillons aux corniches, ni toits montans et inclinés de chaque côté comme on en voit dans cette mosaïque. Les tours carrées qui se trouvent près des temples étaient la demeure des prêtres, et elles avaient beaucoup d'élévation pour qu'ils pussent y faire leurs observations astronomiques, et parce qu'on avait alors l'habitude, qui subsiste encore aujourd'hui, de passer la nuit sur les terrasses, pour se mettre à l'abri des nuées de cousins qu'engendrent les eaux croupissantes dans les canaux. Il est à remarquer qu'Hérodote donne aussi le nom de tours à ces habitations, et que dans la même mosaïque, leurs terrasses sont pour la plupart entourées d'un mur qui leur sert de parapet. On en voit à la planche 42 quelques-unes, telles qu'elles sont représentées sur cette mosaïque. Telles sont les notions que nous avons pu recueillir concernant l'architecture Egyptienne du tems des Ptolomées; ou de la seconde époque. Nous allons voir maintenant quels ont été les progrès des Egyptiens dans un autre genre d'architecture, c'est à dire dans la construction des bâtimens de mer.

Il en est qui prétendent que les Egyptiens n'ont point montré pour l'art de la navigation ce génie et cette sagacité qui les ont distingués dans tout le reste, et ils fondent en cela leur opinion sur les idées superstitieuses de ce peuple, qui étaient, disent ils, entièrement opposées aux entreprises maritimes. Les Egyptiens avaient comme par maxime de religion, une grande aversion pour la mer qu'ils appelaient Tiphon, parcequ'elle engloutissait les eaux du Nil. Ils dédaignaient de parler aux gens de mer, et avaient pour principe de ne point sortir de leur pays: enfin la politique de leurs Souverains était tellement en opposition avec le commerce, qu'elle les avait portés à fermer leurs ports aux marchands étrangers, qui ne pouvaient venir que dans la seule ville de Naucrates, où il ne leur était permis d'aborder que par l'embouchure Canopique. Cependant les faits semblent démentir cette opinion, et prouver au contraire que les Egyptiens étaient très-habiles dans la navigation, même dès les tems les plus reculés; et les Grecs même les reconnaissaient pour leurs maîtres dans cet art. Sésostris fit appareiller une flotte de quatre cents bâtimens de guerre pour sa fameuse expédition, avec un navire fait de bois de cédre, doré en dehors et tout garni d'argent au dedans, que ce Monarque, au

*Architecture  
navale.*

rapport de Diodore dans son liv. 1.<sup>er</sup>, avait dédié à Osiris. Si l'on en doit croire les plus anciens écrivains, ces vaisseaux furent les premiers que l'on vit sur les mers, et ce fut avec cette flotte que Sésostris s'empara d'une grande partie des provinces maritimes et des côtes de la mer des Indes. Si dès cette époque, les Egyptiens ont pu armer une flotte aussi considérable, il faut convenir qu'ils connaissaient bien long tems auparavant l'art de la navigation. On sait encore qu'environ cent ans après la mort de Sésostris, Cécrops et Danaüs amenèrent de l'Egypte en Grèce plusieurs colonies, et cette circonstance est pour nous un nouveau motif de penser tout différemment que M.<sup>r</sup> Goguet, qui pour refuser aux Egyptiens toute espèce de connaissances dans cet art, prétend, malgré que les anciens historiens ne disent absolument rien à cet égard, que Sésostris se servit de Phéniciens pour la construction de ces vaisseaux; que la plupart des équipages étaient tirés de cette nation; qu'on ne doit regarder les chefs de ces colonies que comme autant d'aventuriers, qui, mécontents de leur sort, s'étaient mis à la tête de quelques vagabonds pour aller chercher fortune dans des pays étrangers; et enfin que leur trajet de l'Egypte en Grèce se fit sur des vaisseaux Phéniciens. On ne peut qu'être étrangement surpris d'une semblable opinion, en ce qu'elle est pleinement en contradiction avec les faits; et quand il serait vrai encore que l'introduction subséquente de quelques dogmes religieux en Egypte eût pu y faire oublier pendant quelque tems la navigation, nous l'y voyons renaître sous Boccoris, Psammitique et Necée son fils et son successeur, qui, n'ayant rien de plus à cœur que de faire fleurir le commerce dans ses états, fit construire un grand nombre de vaisseaux tant sur la Méditerranée que sur la mer Rouge. On assure même qu'il essaya de joindre ces deux mers par un canal, mais que cette entreprise n'eut pas un meilleur succès que sous le regne de Sésostris qui l'avait déjà tentée. Depuis cette époque, les Egyptiens n'ont jamais cessé de s'appliquer à la marine, et ils y étaient devenus si habiles sous Aprius, qu'ils défirent les Phéniciens dans un combat naval. Ensuite les Ptolonées s'emparèrent de nouveau du commerce de l'orient, et l'accrurent encore par la fondation de Bérénice, de Myos-Ormos et autres ports sur le golphe Arabique, ce qui fit d'Alexandrie une des villes les plus florissantes du monde. Les Romains, après les Lagides, n'épargnèrent rien pour faire d'Alexandrie l'entrepôt de tout le commerce





Amphib. 3

de l'univers : Palmyre lui disputa pendant quelque tems cet avantage , à cause de la facilité de ses communications avec les Indes par le moyen de l'Euphrate ; mais depuis la destruction de cette ville fameuse sous Aurelien , Alexandrie le conserva jusqu'à l'époque , où la découverte du Cap de Bonne-Esperance , ouvrit à tous les peuples une route libre et indépendante avec ces contrées.

Quant à la construction et à la forme des navires Egyptiens , nous ne pouvons en dire autre chose , si ce n'est qu'on ne les trouve indiqués dans les anciens monumens que comme des barques qu'on n'employait sans doute que dans la navigation intérieure du Nil. ( Voy. la planche 29 ). Les chaloupes dont se servaient les Egyptiens étaient composées de courroies qui formaient un tissu impénétrable : ils en faisaient encore , au dire d'Hérodote , avec les tiges d'une plante semblable au lotos qu'ils partageaient en filamens d'environ deux coudées de longueur , puis ils les entrelaçaient , et en remplissaient les jointures avec des roseaux : il y avait encore de ces chaloupes qui n'étaient faites que de papyrus , lequel passait pour avoir la vertu d'éloigner les crocodiles. On trouve dans Strabon et dans Juvénal que les Egyptiens se servaient encore pour la navigation , d'espèce de barques faites en terre cuite ; ils en avaient aussi de construites en joncs : leurs voiles n'étaient faites dans le principe que de roseaux entrelacés comme des nattes ; ils en eurent ensuite de papyrus , qui étaient carrées et suspendues comme les nôtres à des vergues horizontales. On voit sur la mosaïque de Palestre d'autres barques , sur lesquelles sont construites des maisonnettes d'un bois léger , et qui étaient faites pour aller à rames et à la voile : elles avaient un timon et quelquefois deux qui étaient sur le flanc et non à la poupe , ( voy. la planche 42 ). Hérodote observe que ce peuple avait porté dans sa marine , cet esprit de singularité qui l'a toujours caractérisé : ses bâtimens étaient construits et armés d'une manière toute différente que ceux des autres nations , et leurs agrés y étaient disposés dans un ordre toute à fait bizarre. On lit au § 36 de son II.<sup>e</sup> livre , que les Egyptiens attachaient en dedans les cordes et les anneaux qui servent aux voiles , au lieu de les attacher en dehors comme cela se pratiquait partout ailleurs.

*Forme  
des vaisseaux.*

*Peinture.*

*Les Egyptiens  
ont été  
les premiers  
à tracer  
l'image  
des objets.*

Les Egyptiens , selon le témoignage de Pline , se vantaient d'avoir connu la peinture six mille ans avant les Grecs ; mais , laissant de côté cette vaine prétention , dont le même auteur ne fait lui même aucun cas , voyons s'il est vrai , comme le pensent les critiques et les voyageurs , que ce peuple ait été versé dans cet art dès la plus haute antiquité. De tout tems , les peuples ont cherché à imiter les divers objets que la nature offre à leurs yeux : le dessin qui est devenu aujourd'hui un art de luxe et d'agrément , avait dans son origine , un objet bien plus utile et bien plus important , car c'est le premier moyen que les peuples aient connu , avant l'invention des caractères , pour exprimer leurs pensées sous des formes sensibles à la vue. Les Egyptiens ont été les premiers , comme on le voit par les monumens de leur antiquité , à représenter en peinture les objets dont ils voulaient donner l'idée ; mais nous parlerons ci-après de ces figures , qui ont tenu lieu pendant long tems de caractères alphabétiques. Voyons maintenant si les Egyptiens ont connu anciennement la peinture proprement dite , ou l'art de représenter sur une surface plane , par le moyen des couleurs , les objets qui sont dans la nature , avec les formes et les couleurs qui leur sont propres.

*Peintures  
de Siene ,  
Tentyre etc.*

On ne peut révoquer en doute l'antiquité des peintures qu'on voit à Siene et à Tentyre , et dont parle Hérodote , non plus que de celles qui ont fait , dans ces derniers tems , l'admiration de Joinville , de Thevenot et de Granger ; et l'on sait également que les tombeaux des Rois de Thèbes renfermaient des chambres ornées de peintures de la plus haute antiquité. Goguet , trop prévenu en faveur des Grecs , auxquels sans doute la peinture est redevable de toute sa perfection , ne veut point convenir que cet art ait pris naissance en Egypte ; et ne pouvant nier l'existence de ces peintures antiques , il aime mieux croire qu'elles sont l'ouvrage de quelques peintres Grecs appelés en Egypte par les Ptolomées. Mais qui ne sait que les tombeaux des Rois de Thèbes existaient bien long tems avant Ptolomée Lagus , qu'au dire de Diodore , il en restait peu sur pied de son tems , et qu'ils étaient déjà considérablement endommagés ? Au surplus il suffira d'une simple réflexion pour être convaincu , que les Egyptiens ont connu l'art de la peinture avant

*Fausse  
conjecture  
de Goguet.*

aucun peuple de l'Europe, c'est que les arts d'imitation ont toujours marché de pair chez tous les peuples, et si nous ne pouvons juger du mérite des ouvrages des Egyptiens en ce genre, parceque nous manquons de notions précises à cet égard, nous ne devons pas pousser pour cela l'injustice envers eux, jusqu'à leur refuser les éloges qui leur sont dûs. Il n'y aurait pas moins d'inconséquence à nier que l'Égypte ait jamais produit aucun chef d'œuvre de peinture, parceque Pline n'en cite aucun, et que Pétrone, dans le 2.<sup>o</sup> chapitre de ses satyres, reproche aux Egyptiens trop de précipitation et trop de négligence dans leurs tableaux (1). Quoiqu'il en soit, il est certain que le peu de peintures qui nous restent d'eux suffit pour nous faire rejeter l'opinion désavantageuse qu'on voudrait nous donner de l'état de l'art chez ce peuple, auquel nul écrivain de l'antiquité n'a refusé le mérite d'une imagination sublime dans ses plans, d'une patience invincible dans l'exécution, et d'une grande justesse de raisonnement. Ces qualités sont portées à un degré éminent, dans les copies que M.<sup>r</sup> Denon nous a données des peintures qui décorent les quatre chambres, qu'on trouve encore dans l'un des tombeaux des Rois à Thèbes. Chacune d'elles a ses ornemens particuliers: on voit dans l'une les diverses espèces d'armes offensives et défensives représentées à la planche 15; l'autre offre l'image des travaux de la campagne, avec les outils propres à l'agriculture ( planche 33 ); des instrumens de musique parent la troisième ( planche 43 ); et on admire dans la quatrième l'élégance et le bon goût des meubles qui la décorent, ainsi que nous aurons bientôt lieu de nous en convaincre. Ces peintures sont pour nous une nouvelle preuve, que dès les tems les plus reculés, les Egyptiens étaient déjà très-habiles dans les arts de luxe et d'agrément.

*Peintures  
des tombeaux  
des Rois  
à Thèbes.*

Malliot ne dit rien autre chose à ce sujet, si ce n'est que les peintures des grottes d'Eleithias sont d'un coloris cru; qu'on n'y distingue point les demi-tintes ni les ombres, et qu'on n'y voit jamais que six espèces de couleurs toujours employées avec des teintes unies, savoir le rouge sanguin, le jaune d'ocre, le verd, le bleu, le blanc et le noir. La couleur des hommes, des animaux

(1) Voy. la note savante de Mr. Fontani sur la Planche 89 du voyage de Mr. Denon, où il démontre à l'évidence l'erreur de ceux qui s'appuyent de l'autorité de Pétrone, pour décider que les Egyptiens n'ont eu aucune connaissance des vraies règles de la peinture.

et des ustensiles y est toujours rouge; celle des femmes, des grains et de la semence de lin y est jaune; les tiges du lin, du lotos et la vigne y ont une teinte verte; l'eau et le raisin y sont de couleur bleue; l'habillement y est blanc, et la chevelure des hommes noire et crépue, sans cependant être courte comme celle des Nègres.

*La  
représentation  
des objets fut  
la première  
écriture  
des Egyptiens.*

On a aussi trouvé chez les Egyptiens, comme chez tous les peuples un autre genre de peinture, qui consistait dans l'art de rendre sensible aux yeux la pensée et la parole, et dont l'objet était de transmettre à la postérité le souvenir de leurs faits les plus importants, avec cette multitude de vérités et d'erreurs qui composent les archives du monde. Les premiers moyens dont les hommes se servirent pour cela dans les commencemens furent de planter quelque poteau, d'élever des tas de pierres, et de composer des chansons qui contenaient le récit des principales choses dont on voulait conserver la mémoire. On chercha ensuite des inventions plus commodes et plus expressives, et on y parvint en adoptant des figures et des signes qui présentaient une image plus vive et plus durable de la parole. On voit par les monumens de l'antiquité, que cet art consistait originairement dans une représentation informe et grossière des objets qui tombent sous les sens, et les Egyptiens commencèrent à employer ce genre d'écriture, en cherchant à imiter les formes de ceux sur lesquels ils voulaient fixer l'attention. Mais ces imitations ne suffisant pas pour rendre toutes les idées qu'on voulait se communiquer, on imagina de les accompagner de certains signes, dont la configuration et la disposition combinées selon certaines règles de convention, offrirent des moyens plus étendus pour expliquer aux yeux les passions et les actions humaines. Les Egyptiens furent les inventeurs de cet écriture ingénieuse, qu'on appela hiéroglyphes, au moyen de laquelle une seule figure devenait le symbole ou l'image de plusieurs choses.

*Signes ajoutés  
à la peinture  
pour mieux  
expliquer  
les passions  
et les actions  
humaines.*

*Comment  
et quand  
on passa des  
hiéroglyphes  
aux caractères  
alphabétiques.*

Après que l'écriture hiéroglyphique eut été portée à toute la perfection dont elle était susceptible, il restait encore à faire un dernier effort pour trouver des caractères propres à représenter la parole indépendamment des objets. On ne conçoit guères comment les hommes sont parvenus à cette découverte, car n'y ayant aucun rapport entre les caractères hiéroglyphiques et les lettres alphabétiques, il fallut nécessairement changer tous les signes; et les écrivains de l'antiquité ne nous disent rien d'une invention aussi étonnante, qui doit être regardée comme le plus grand effort qu'ait jamais fait



l'esprit humain. Il est également impossible de déterminer avec quelque précision l'époque de cette invention, ni quel en a été l'auteur. On lit dans Platon que Thaut fut le premier en Egypte qui distingua les voyelles d'avec les consonnes; mais bien qu'on ait quelque raison de douter que cette distinction date réellement de cette époque, on n'en doit pas moins regarder ce que dit Platon comme une preuve de la persuasion où étaient les Egyptiens, que, dès les tems de Thaut, c'est à dire dès l'antiquité la plus reculée, les caractères alphabétiques leur étaient connus. Les pierres furent dans le principe la matière dont on se servit pour écrire, et en effet on trouve que tous les anciens peuples étaient dans l'usage de graver sur des colonnes ce qu'ils croyaient digne d'être transmis à la postérité. L'antiquité n'a rien de plus célèbre que les colonnes qui furent élevées par Osiris, Bacchus, et Sésostris dans le cours de leurs expéditions afin d'en perpétuer la mémoire; et la renommée n'a pas rendu moins fameuses celles d'Hermès, dont plusieurs auteurs dignes de foi font mention. Cet Hermès, selon leurs relations, fit graver sur ces colonnes sa doctrine, dont Hermès, second de ce nom, donna ensuite des explications détaillées dans plusieurs livres: on assure même que ces colonnes, ainsi que les livres sacrés, furent les sources où puisèrent Sanconiaton et Manéthon pour achever leurs histoires; car ces derniers, qui étaient les registres où les prêtres Egyptiens étaient obligés d'inscrire tout ce qui méritait de l'être, comprenaient non seulement ce qui avait rapport au culte des Dieux et aux lois du gouvernement, mais encore toutes leurs connaissances historiques et philosophiques.

Nous ignorons quelle pouvait être, dans ces premiers tems, la matière dont ces livres étaient composés et quelle était leur forme; nous voyons seulement que cette matière était susceptible de se plier et de se rouler, et qu'elle pouvait être de plaques de métal très-minces, ou de feuilles et d'écorce d'arbres sur lesquelles on traçait les figures et les caractères avec un style de fer. Les manuscrits Egyptiens que Caylus a fait graver dans son Recueil d'antiquités, ainsi que quelques-uns de ceux que renferme l'ouvrage de M.<sup>r</sup> Denon, et qui ont été trouvés dans des enveloppes de Momies, sont de toile de coton: la flexibilité des rouleaux que certaines figures Egyptiennes tiennent dans leurs mains, nous donne à penser qu'ils étaient de la même matière. ( Voy. la planche 25 où sont représentés des prêtres. ) Le papyrus dont nous avons parlé plus haut, qui

*Colonnes  
d'Osiris,  
de Bacchus,  
de Sésostris,  
d'Hermès.*

*Forme  
et matière  
des premiers  
livres.*

était une espèce de papier, dont on s'est servi pour écrire dans toute l'Europe, depuis Hérodote jusqu'au douzième siècle, était même devenu un objet des plus importans pour le commerce de l'Égypte; il en était de même des roseaux déjà préparés qui tenaient lieu de plumes aux Égyptiens, et dont on continua à se servir dans l'Europe méridionale jusqu'au 8.<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle l'usage des plumes d'oie et de cygne devint général en occident.

### Musique.

*Mercuré  
inventeur  
de l'harmonie  
des sons.*

On trouve dans le livre 1.<sup>er</sup> de Diodore que Mercure fut comblé d'honneurs par Osiris, pour avoir fait une multitude de découvertes, dont une des plus intéressantes était celle de l'harmonie, et pour avoir inventé la lire à trois cordes par analogie aux trois saisons de l'année, et en avoir fixé les trois tons, savoir l'aigu, le grave et le moyen, en les faisant dériver, le premier de l'été, le second de l'hiver, et le troisième du printemps. Le même auteur rapporte ensuite qu'Osiris, qui aimait beaucoup à se divertir, recherchait souvent les plaisirs de la musique et de la danse, et que pour cela il était toujours suivi d'une foule de musiciens, du nombre desquels étaient neuf jeunes filles qui chantaient, auxquelles les Grecs donnèrent depuis le nom de muses, et qui avaient été enseignées par Apollon. Ces particularités ont fait dire à Kircker qu'on devait regarder les Égyptiens comme les inventeurs de la musique, et même qu'ils ont été les premiers à lui donner ce nom. Malgré l'autorité de Diodore, nous ne croyons pas devoir être tout à fait de l'avis de Kircker; mais aussi d'un autre côté nous ne pouvons pas non plus adopter celui de Racine, fils du célèbre poète tragique Français, qui prétend que cet art enchanteur ne fit que fort peu de progrès en Égypte. Les tombeaux souterrains de l'ancienne Thèbes démentissent par le fait, non seulement l'opinion de M.<sup>r</sup> Racine, mais encore celle des Grecs qui se vantaient d'avoir inventé les premiers instrumens de musique, et créé les lois de l'harmonie: car on trouve dans les peintures qui les décorent, des témoignages qui ne permettent point de douter, que les Égyptiens ne connussent bien long tems avant eux divers instrumens à cordes et à vent. La planche 43 en offre de différentes sortes, que nous avons copiés sur les dessins de Bruce et de Denon; on jugera par la va-

*Les Égyptiens  
ont été  
les premiers  
à inventer  
des instrumens  
de musique.*



S. Bigatti f.



riété de leurs formes, quelle consonnance devait résulter de l'assemblage de leurs sons, et cette seule inspection peut mettre dans le cas de décider du degré de mérite des Egyptiens en fait de musique.

La première figure de cette planche est de Bruce, qui l'a dessinée sur un peintre à fresque des mêmes tombeaux : la harpe à treize cordes qu'elle représente, bien plus singulière dans sa forme, que la harpe triangulaire des Grecs, et dont les ornemens ont tant d'élégance, suffirait seule pour prouver avec bien plus de fondement qu'une infinité de citations des auteurs Grecs, que la géométrie, la peinture et la musique avaient fait dès lors de très-grands progrès parmi les Egyptiens. La longue tunique ou chemise du musicien, semble être d'une grosse mousseline à raies de couleur cramoisi, sa figure annonce un homme de soixante ans, et son teint est un peu plus foncé que ne l'est ordinairement celui des Egyptiens. Avant le voyage de Bruce, qui fut vers le milieu du XVIII.<sup>e</sup> siècle, on ne connaissait d'autres instrumens à cordes de ce peuple, que celui qui avait été copié sur un marbre de la maison de plaisance Medici, dont Kircker avait donné un dessin inexact dans son ouvrage, et qui fut reproduit ensuite par Montfaucon ( voy. la fig. 3 ), c'est pourquoi on éleva alors des doutes sur la réalité de la découverte de Bruce. Mais M.<sup>r</sup> Denon a pleinement confirmé depuis la relation du voyageur Anglais, en donnant lui même les dessins de divers instrumens à cordes des anciens Egyptiens, tels qu'on les voit à la planche ci-dessus. Le n.<sup>o</sup> 4 représente un musicien jouant d'une harpe à vingt une cordes, dans un accoutrement vraiment bizarre, mais avec une physionomie pleine d'expression, et qui montre de l'enthousiasme. Les connaisseurs en musique sentiront tous les effets d'harmonie que devait produire la variété des formes dans ce genre d'instrumens; et cette observation conduira peut-être quelqu'harpiste à en faire fabriquer un sur le modèle de la harpe Egyptienne, afin de pouvoir juger d'une manière sûre des modifications que la diversité de forme peut opérer dans ses sons. Le groupe des trois femmes sous les numeros 5, 6 et 7 dont chacune joue d'un instrument différent, nous offre la preuve que les Egyptiens connaissaient les règles de l'harmonie, et l'effet agréable qui résulte de la réunion des sons de plusieurs instrumens joués en même tems. Ces trois figures se voient dans l'un des tombeaux de Thèbes; leur carnation est rouge, et leur sein a absolument la même forme que celui des

*Les peintures  
des tombeaux  
de Thèbes  
en donnent  
la preuve.*

*Instrumens  
à cordes.*

Egyptiennes d'aujourd'hui. Celle du n.º 5 est vêtue d'une espèce de tunique à manches très-larges : les autres ont des tuniques blanches, auxquelles la couleur des chairs donne une teinte de rose. La première de ces figures joue d'une espèce de turbe, dont la forme ne diffère pas beaucoup de celle du luth, mais qui a plus de cordes, et qui par conséquent est susceptible de rendre des sons plus étendus tant au grâve qu'à l'aigu. La seconde n.º 6 indique par la pose du corps, de la tête et des bras, qu'elle devait jouer d'un instrument à vent. Il est à regretter que la couche de ces peintures ait souffert des dégradations, qui ont fait disparaître ce troisième instrument de la musique Egyptienne.

*Instrumens  
à vent.*

Selon Gonlley, les Egyptiens attribuaient à Osiris l'invention des instrumens à vent; cependant aucun monument d'Egypte, que nous sachions, n'offre l'image d'un seul de ces instrumens. On a trouvé dans les peintures d'Héraculanum, qui représentent des sacrifices en l'honneur d'Isis, la flûte ou la trompette droite n.º 8, ainsi que la trompette recourbée du n.º 9. La troisième figure sous le n.º 7 qui joue d'une harpe ayant encore un plus grand nombre de cordes que la précédente, est représentée dans une attitude qui ne peut être plus naturelle ni plus vraie. Ces trois figures décèlent un goût très-délicat et bien raisonné dans le peintre qui les a faites, et elles ont cet air de vérité qui donne aux ouvrages de l'art une grâce séduisante. Pour juger de la différence du style de la sculpture Egyptienne d'avec les figures hiéroglyphiques, il ne faut que jeter un coup d'œil sur les formes grossières de celle qui joue d'une espèce de harpe à huit cordes (n.º 10), et qui se voit sur la frise du portique du temple de Tentyre. Le n.º 11 offre l'image d'une autre harpe à quatre cordes, qui a été copiée sur le même monument. Lorsqu'on observe que ces instrumens diffèrent tous les uns des autres par le nombre de cordes, on est porté à croire que la cause de cette différence vient, ou de la diversité des époques où les images en ont été faites, ou de la variété des cantiques qu'ils étaient destinés à accompagner de leurs sons.

*Sistre.*

Mais l'instrument dont se servaient les prêtres et les initiés dans les mystères Egyptiens et surtout dans ceux d'Isis, c'était le sistre qui était en métal, composé de baguettes mobiles fixées dans les trous d'une espèce de fer à cheval, et que les peintres semblent avoir particulièrement employé dans leurs compositions pour caractériser l'Egypte. Celui du n.º 12 qui a pour ornement la tête d'Isis

qu'on reconnaît à ses oreilles de vache, se voit en sculpture dans le temple de Tentyre; le second au n.º 13 tiré de l'ouvrage de Montfaucon, était consacré à Isis, autant qu'on peut le conjecturer par la figure d'animal qu'on aperçoit dessus. On trouvera dans la savante dissertation du P. Bacchini des notions plus étendues au sujet de ce dernier instrument. La fig. du n.º 2 qui bat d'une espèce de cymbale a été copiée de même sur le marbre de la maison de plaisance Medici.

## SCIENCES.

On ne peut juger plus sûrement des progrès d'une nation dans les arts que par ceux qu'elle a faits dans les sciences, car il existe entre les uns et les autres un lien secret et les rapports les plus intimes. Les pays où fleurissent les arts ne manquent jamais d'hommes de génie, dont les méditations et les études sur les matières scientifiques, ouvrent à l'industrie de nouveaux moyens de perfection et de prospérité. Aussi les Egyptiens confessaient-ils d'avoir appris de leurs premiers Rois les arts nécessaires aux besoins de la vie, dans le même tems que leurs Hermés et leurs Mercures leur enseignaient les sciences. Nous avons déjà vu que tous les écrivains de l'antiquité s'accordent à dire, que ce peuple fut le premier qui eut des connaissances philosophiques, malgré que, selon l'opinion de Millot, elles se réduisissent à un petit nombre de notions qui se confondaient tantôt avec la théologie et tantôt avec la morale.

*Rapports  
nécessaires  
entre les arts  
et les sciences.*

L'Égypte passe généralement pour avoir été le berceau de la géométrie, en ce que les inondations du Nil ont dû mettre de bonne heure ses habitans dans la nécessité de créer cette science pour déterminer les limites de leurs propriétés. Les impositions que Sésostris mit sur les terres, ainsi que les réglemens qu'il établit pour les percevoir durent contribuer encore à ses progrès. Si on réfléchit ensuite, que ces impositions étaient proportionnés à l'étendue de chaque propriété, et que chaque année on avait égard en outre, dans leur perception, aux dégâts que le Nil pouvait y avoir occasionnés, on n'aura pas de peine à se persuader que toutes ces circonstances réunies, durent perfectionner en peu de tems les premières opérations, et conduire rapidement à de nouvelles découvertes. L'arithmétique ne dut pas être cultivée avec moins de soin

*Géométrie.*

*Arithmétique.*

*Mécanique.*

chez les Egyptiens : car outre les avantages qui lui sont propres, elle est encore d'une nécessité aussi absolue dans les opérations théoriques et pratiques de la géométrie, que l'était pour eux une espèce d'algèbre dont ils faisaient usage, quoique beaucoup moins parfaite que celle qui fut inventée depuis par les Grecs établis en Egypte. Malgré le peu de notions qui nous sont parvenues sur les connaissances des Egyptiens dans la mécanique, nous sommes fondés à croire que cette branche des mathématiques fut celle où ils firent le plus de progrès. Et en effet, quelle ne dut point être leur habileté dans cette science, pour dresser ces obélisques, dont l'érection dans Rome par ordre de Sixte V, a exigé de nos jours tant d'appareil de la part du célèbre Fontana ? Quelles machines dut-on employer pour tirer des carrières les deux obélisques de Lukssor, pour les transporter et les élever au lieu où ils sont ? Leur seul déplacement coûterait aujourd'hui des sommes immenses, encore ne serait-on pas sûr de l'opérer avec succès ; et il est douteux que nos savans mécaniciens, avec les connaissances profondes qu'ils ont acquises, pussent exécuter cette entreprise aussi heureusement que l'ont fait les Egyptiens si long tems avant nous. Est-il croyable, d'après cela, que ce peuple soit parvenu sans principes et sans règles à élever sur leurs bases des masses aussi énormes ? On doit donc regarder ses monumens et les ouvrages difficiles qu'il a exécutés pour tirer du Nil la quantité d'eau nécessaire à la fertilisation de ses terres, comme des preuves incontestables de ses grandes connaissances en mécanique, et qui suppléent abondamment au silence des historiens, dont peut être les écrits ne sont point venus jusqu'à nous.

*Géographie.*

La géographie prit également naissance en Egypte dès la plus haute antiquité, et fut redevable des progrès qu'elle y fit à la vaste étendue des conquêtes de Sésostris. Ce monarque donna avec un soin particulier la topographie de tous les pays qu'il avait parcourus ; et non content d'avoir enrichi l'Egypte de ces connaissances géographiques, il poussa le désir de la renommée jusqu'à les propager dans la Scythie même, en les faisant graver sur des colonnes qui avaient été élevées par ses ordres le long de toutes les routes pour l'utilité des voyageurs. Cette science ne cessa de se perfectionner depuis lors en Egypte, et la fameuse expédition maritime que Neco fit entreprendre environ 610 ans avant J. C., est une preuve éclatante des grands progrès qu'elle y avait déjà faits à cette épo-



que. Une flotte équipée dans la mer Rouge reçut l'ordre de mettre à la voile et de faire le tour de l'Afrique, en longeant les côtes de manière à rentrer par la Méditerranée : ces dispositions furent exécutées ; la flotte mit deux ans pour arriver aux colonnes d'Hercule, et la troisième année elle aborda à l'embouchure du Nil.

Les hommes ayant remarqué de bonne heure l'influence qu'a la diversité des saisons sur les travaux de l'agriculture, les rapports qui existent entre les révolutions des corps célestes et la navigation, et l'utilité d'une règle qui fixât les divisions des mois et de l'année ainsi que leur durée, pour les besoins de la vie civile et l'exercice du culte, ils sentirent dès lors la nécessité d'observer le cours des astres, et d'étudier leurs mouvemens. Or si les Egyptiens, comme nous venons de le voir, ont été les premiers à cultiver les arts, on ne peut douter aussi qu'ils ne se soient appliqués avant tout autre peuple à l'étude de l'astronomie, et c'est en effet l'opinion de tous les savans. L'avantage d'un gouvernement stable, joint à celui d'une heureuse position et d'un ciel toujours serein, les mit dans le cas de faire des observations plus suivies et plus exactes sur les mouvemens des corps célestes, et, en les répétant souvent, d'étendre promptement leurs connaissances astronomiques. Ce fut en Egypte qu'on commença à diviser l'année en douze mois, et le retour périodique des phases de la lune fit naître sans doute l'idée de cette division. Mais cette année lunaire n'étant composée que de trois cent cinquante quatre jours, il en resulta, qu'en moins de dix sept ans, l'ordre des saisons se trouva totalement interverti ; c'est pourquoi il falut avoir recours à la révolution du soleil, observer son retour à certaines étoiles fixes, et régler l'année sur le cours de cet astre. La difficulté de le mesurer avec une exactitude précise, fit qu'on partagea l'année seulement en trois cent soixante jours, en donnant trente jours à chaque mois ; et comme il y avait encore un reste tel, qu'au bout de trente quatre ans les saisons avaient pris la place les unes des autres, on parvint enfin, à force de recherches, à former l'année de trois cent soixante cinq jours, et on alla même jusqu'à reconnaître, que la révolution solaire était encore plus longue de quelques heures.

*Astronomie.*

Il est à présumer que les Egyptiens sont parvenus à ces connaissances difficiles, en observant la différence et l'inégalité des ombres au méridien ; et que, pour en mesurer la grandeur, ils se seront servis d'abord des gnomons naturels, et ensuite des obelis-

ques qui, au dire d'Appien, de Pline et d'un grand nombre d'autres écrivains de l'antiquité, étaient destinés à l'usage de gnomons. Auguste, après avoir soumis l'Égypte, fit transporter à Rome deux grands obélisques qui furent dressés, l'un dans le Cirque et l'autre dans le Champ de Mars; on prit toutes les précautions nécessaires pour en faire des gnomons, et sans doute qu'Auguste ne fit en cela qu'imiter un procédé qu'il avait trouvé établi dans ce pays. Tous les savans sont d'avis que ce sont les Égyptiens qui ont inventé le zodiaque, et donné le nom aux douze signes qui le divisent en douze parties égales, découverte qui mérite notre admiration autant par les difficultés qu'elle présentait, que par sa haute antiquité: ils avaient des notions très-avancées sur les mouvemens et les stations des planètes, ils connaissaient la cause des éclipses, et savaient calculer celles du soleil. Ils donnaient ordinairement à la lune le nom de terre éthérée, et il paraît même qu'ils avaient acquis l'idée de la pluralité des mondes et du mouvement de la terre, car les pythagoriciens, instruits à l'école des Égyptiens, nous ont laissé quelques traces de ces deux systèmes.

Nous avons vu, en parlant du fameux tombeau d'Osimandyas, la description que nous a donnée Diodore du grand cercle d'or qui l'entourait, et qui avait 365 coudées de circonférence: chaque coudée correspondait à chacun des jours de l'année, et indiquait le lever et le coucher des astres, avec le pronostic des tems selon les idées des astrologues Égyptiens.

Nous ne devons pas passer sous silence le monument le plus curieux et le plus intéressant, en fait de sciences, qui se trouve dans une des chambres du temple de Tentyre, c'est le planisphère céleste qui y est représenté en sculpture. Nous sommes encore dans une ignorance profonde sur une foule de circonstances, qui pourraient nous donner quelques lumières à cet égard; on ne peut douter cependant qu'à l'époque où ce temple fut bâti et décoré, les Égyptiens avaient un système planétaire; que leurs connaissances étaient déjà réduites en principes; et que les Grecs n'ont fait probablement que copier d'après eux, sans aucun changement essentiel, les signes du zodiaque.

*Médecine.*

Les Égyptiens cultivèrent également la médecine avant tout autre peuple; ils attribuaient même à Isis l'invention de plusieurs remèdes, et croyaient qu'elle avait enseigné cette science à son fils Orus, c'est pourquoi ils la révéraient comme Déesse de la santé.

Avant l'invention de l'écriture, ils avaient adopté l'usage d'exposer leurs malades en public, pour qu'ils pussent profiter de toutes les découvertes qui avaient été faites, et des conseils que chacun s'empressait de leur donner pour leur guérison. Depuis cette invention, on employa un autre moyen qui dut contribuer beaucoup à faire connaître les remèdes propres à chaque maladie, c'était de mettre par écrit ceux qui avaient déjà opéré quelque guérison; toutes ces notes réunies et déposées dans les temples, on en forma un traité de médecine qui était contenu dans les livres sacrés, et les médecins ne pouvaient ordonner que les recettes, dont une longue et salutaire expérience avait démontré l'efficacité. Celui d'entre eux qui se serait écarté de cette méthode, pour ne suivre que ses propres lumières, aurait été responsable des suites de l'événement, et il aurait risqué de perdre la vie si le malade eût péri dans ses mains. Hérodote nous apprend en outre, que le même médecin n'avait pas la faculté de traiter toutes sortes de maladies, mais que chacun d'eux s'appliquait à la guérison d'une seule, et que par conséquent il y avait des médecins pour les maux d'yeux, de tête, de dents etc. Une chose bien digne de remarque, c'est qu'au rapport de Diodore, ces médecins, d'après une loi formelle de l'état, étaient payés par lui, et qu'ils ne pouvaient recevoir aucune rétribution, de leurs malades. Hippocrate, selon le témoignage de Pline et de Strabon, avait puisé la plupart de ses connaissances dans les écrits Egyptiens.

Ce peuple s'acquit encore une grande célébrité par la magie qui était chez lui dans la plus haute estime. Nous ne saurions guères indiquer quels étaient les vrais principes de cette science, mais il y a lieu de croire qu'elle se réduisait à une profonde connaissance de la nature et de ses opérations, et à l'emploi de certains agens propres à produire des effets tout différens de ceux que le vulgaire est accoutumé de voir. Et qui sait si les Egyptiens qui nous ont surpassés en tant de choses, n'ont pas eu des notions plus étendues que les nôtres sur les propriétés naturelles de certains corps, malgré les découvertes surprenantes qui ont été faites de nos jours dans la chymie et en physique? Mais si quelques-unes de leurs connaissances ne sont point parvenues jusqu'à nous, il n'en est pas moins démontré, par tout ce que nous avons rapporté jusqu'ici, qu'ils ont su perpétuer le souvenir de leurs autres découvertes, ainsi que d'une foule d'événemens qui pouvaient intéresser la postérité.

*Science  
magique,*

## DÉCADENCE DES ARTS ET DES SCIENCES.

*Décadence  
du commerce  
et des arts.*

Après que l'ambitieuse Rome eut mis l'Égypte au nombre de ses conquêtes, ce pays devint le théâtre d'une suite de révolutions qui amenèrent bientôt sa ruine. Il trouvait néanmoins dans les avantages de son commerce, les moyens de se relever de tems à autre des pertes et des désastres qu'il avait essuyés sous le joug de ses oppresseurs. Mais la découverte du Cap de Bonne Espérance mit le sceau à sa destruction. La diminution de sa population ainsi que de sa fertilité, et l'extrême misère dans laquelle ses habitans languissent encore aujourd'hui sous le gouvernement tyrannique des Turcs, ont réduit ce peuple, jadis si industrieux, à un état d'avilissement et de stupidité qu'il est difficile d'imaginer. Aussi ne retrouve-t-on plus dans ses ouvrages, dans ses métiers, ni dans ses manufactures, ce goût et cette élégance qui le rendirent autrefois si célèbre; et tout y est tombé dans la dégradation et dans l'anéantissement. Les artisans ne connaissent point une foule d'instrumens qui sont en usage parmi nous, et sans le secours desquels ils ne peuvent faire que des ouvrages imparfaits et grossiers. Ils ne savent rien faire en quincaillerie, excepté quelques couteaux, ciseaux et rasoirs, dont le mérite consiste moins dans la beauté du travail, que dans le prix de la matière: les manufactures de leur verre autrefois si vanté par sa transparence, sa beauté et la variété de ses couleurs, se réduisent aujourd'hui à de misérables ateliers, où l'on fabrique des lampes et de mauvaises bouteilles à contenir de l'eau de vie, malgré qu'il ne leur manque rien de ce qui est nécessaire pour réussir parfaitement dans ce genre d'ouvrages.

*Manufacture  
d'étoffes.*

Les seules de leurs manufactures qui méritent quelque attention sont celles des étoffes de soie, de laine et de toiles. La soie crue vient de la Syrie et de Diamette, et on en fait de grands voiles pour les femmes, ainsi que des tissus en or et des broderies en fleurs de diverses couleurs, dont on enveloppe les présens que les riches s'envoient réciproquement; on s'en sert aussi pour faire des coussins et des sofa. On fabrique encore en Égypte une grande quantité des mantes de tout genre et des taffetas dans le goût de ceux des Indes, mais qui sont inférieurs en qualité et en beauté; on y fait en outre diverses autres étoffes en soie et des velours, qui, non seulement le cèdent à ceux d'Europe, mais qui sont même bien au des-





A. Ranco

sous des étoffes de ce genre qu'on faisait autrefois venir de l'Égypte. Il faut en dire autant de leurs cotons et de leurs toiles, malgré que la matière en soit excellente, surtout le lin qui croît dans le Delta. On fait de ces toiles au Caire et à Sciout dans la haute Égypte; la plupart sont rayées, et les habitans s'en servent ordinairement pour couvrir leurs lits, et se garantir des insectes volans. Mais les meilleures sont celles de Mahalla dans le Delta: elles sont généralement unies, d'un beau travail sans être fines, et on les employe pour le service de table: il y en a pourtant d'une qualité plus fine, qui sont rayées avec des franges de soie, et dont se servent seulement les gens de distinction. Tous les ouvrages de laine se réduisent à une espèce de tapis sans poil de divers couleurs, sans aucun ornement, et on s'en sert particulièrement pour faire les sièges du Divan et des sofa.

L'art dans lequel excellent vraiment les Égyptiens, est celui de monter les fusils et d'en préparer le fût: les ouvriers en ce genre sont très-occupés, et ils se servent de rabots dont le dessous est d'acier trempé de l'épaisseur de deux doigts.

Les Égyptiens savent aussi dorer; mais leur dorure est bien inférieure à celle des anciens, qui est encore aussi vive et aussi brillante que si elle venait d'être appliquée: ils ignorent l'art de brunir l'or, de sorte que leurs ouvrages n'ont aucun éclat.

M.<sup>r</sup> Denon, animé du desir de connaître parfaitement le caractère du peuple au milieu duquel il se trouvait, a porté son attention sur tout ce qui lui a paru de plus remarquable, même dans ses arts mécaniques; et en parlant des divers espèces d'ustensiles qu'il a rapportés de l'Égypte, il donne la description de certains vases de terre connus sous le nom générique de *Bardach* où vases d'eau: Voy. la planche 44, fig. 1, 2, 3 etc. Ces vases se fabriquent dans la haute Égypte, spécialement dans la vallée qui est entre Dendera, Kené et Thèbes, mais plus particulièrement encore à Balasse, village qui a donné le nom à l'espèce de vase n.<sup>o</sup> 1, et qui, de tems immémorial, sert à clarifier l'eau du Nil et à la rendre fraîche. La terre spongieuse dont ils sont fabriqués, fait que l'eau qu'on y met suinte à travers leurs pores; et comme il en résulte dans le liquide un mouvement imperceptible, qui attire ses parties fangeuses sur les parois intérieurs du vase, tandis que sa surface extérieure reste toujours humide par l'effet du suintement, pour peu que le vase soit exposé à l'air, l'eau qu'il con-

*Vases de terra.*

tient acquiert presque autant de fraîcheur que si elle avait été mise à la glace. L'élégante simplicité de quelques-uns de ces vases nous donne à présumer, que la connaissance des formes antiques s'est conservée dans la classe des ouvriers, comme par tradition. Cette fabrique de vases est une branche de revenu considérable pour l'Égypte, car on n'y fait usage que de la poterie de Kéné et de Balasse, où il s'en trouve des magasins immenses. M.<sup>r</sup> Girard, dans le III.<sup>e</sup> tome de son mémoire *sur le commerce et sur l'agriculture de la haute Égypte*, imprimé par Didot, parle de la matière dont on fait ces ustensiles, ainsi que des lieux où on les fabrique.

*Vaisselle.*

La menue vaisselle des gens ordinaires est en fer, et approche, pour la forme, des ouvrages de l'Inde. Mais si elle est à remarquer par la simplicité de la matière et du travail, celle que le luxe a fait inventer pour distinguer les gens de diverses classes, mérite d'un autre côté l'attention de quiconque désire connaître, dans tous leurs détails, les usages des différens peuples. Elle est ordinairement d'une matière précieuse, et affecte dans ses formes une élégance recherchée. Il y a au Caire des ouvriers qui font de ces ustensiles en argent, et c'est là probablement qu'ont été fabriqués ceux dont nous avons donné les dessins à la planche 44, sous les numéros 7, 8, 9, 10 et 11. On trouve encore en Égypte d'autres pièces d'orfèvrerie, dont le travail est d'une délicatesse vraiment admirable, et l'on ne doit pas en être surpris : car malgré leur engouement pour tout ce qui leur est propre, les Égyptiens n'en sont pas moins amateurs, par une sorte de vanité, des ouvrages d'art et de luxe qui viennent de l'étranger.

*Décadence  
des beaux arts.*

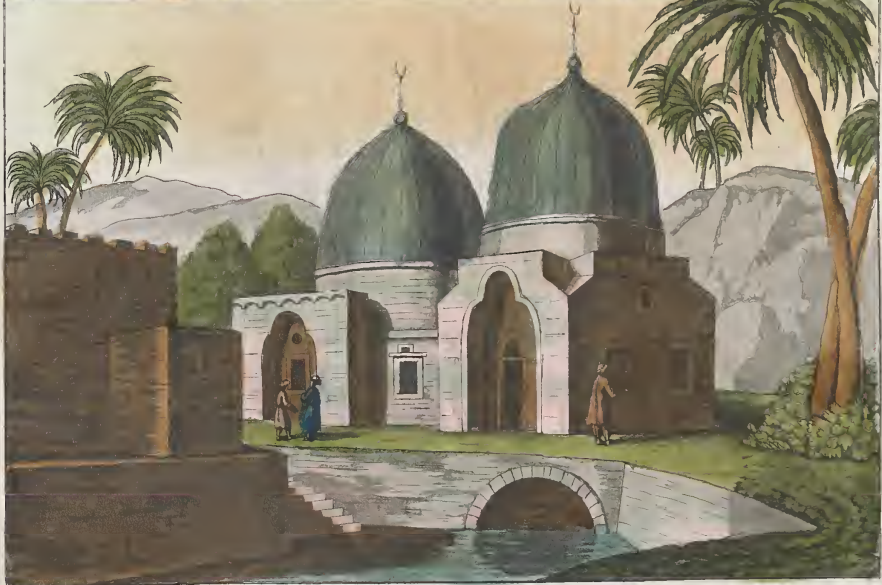
Si les arts les plus précieux par leur utilité ont pu subir d'aussi étranges vicissitudes, on n'aura pas de peine à se persuader des effets déplorables que les mêmes causes ont dû produire dans les arts libéraux et dans les sciences, qui firent autrefois regarder l'Égypte comme le foyer d'où elles s'étaient ensuite repandues dans tout l'univers. L'architecture même, dans laquelle ce peuple se rendit si célèbre, n'a plus aujourd'hui aucun attrait pour lui, et il y est devenu tellement insensible, qu'il ne fait pas plus d'attention aux grands monumens d'antiquité qui font encore l'admiration universelle, que s'ils avaient entièrement disparu sous l'océan de sables qui les environne.

*Nouvelle  
architecture  
Égyptienne.*

Nous avons vu combien d'outrages et de dégâts le fanatisme a commis sur les productions de cet art dans les commencemens de







A. Rascati f.

Père Chrétienne. Il est vrai pourtant que les catholiques se mirent ensuite à construire des édifices pour l'usage de leur culte, et les voyageurs font souvent mention des ruines qu'on en rencontre, et qui sont l'ouvrage du tems ainsi que des révolutions politiques et religieuses qui ont fréquemment désolé ces contrées. On en trouve néanmoins quelques-uns qui subsistent encore dans leur entier, et M.<sup>r</sup> Denon a voulu nous en donner une idée, en nous présentant le dessin du Couvent Blanc qui se trouve au pied d'un mont, faisant partie de la chaîne Lybique. On voit, par la description détaillée qu'il en fait, que l'architecture de cette édifice, ainsi que le genre d'ornemens qui décorent son intérieur, ont beaucoup du goût du quatrième siècle; mais malgré le caractère de grandeur qui régné dans le plan, les parties en sont mauvaises, d'un détail trop minutieux et manquent d'harmonie avec les morceaux d'antiquité qu'on a voulu faire entrer dans sa construction. La simplicité de l'extérieur est beaucoup plus intéressante, en ce qu'elle offre encore quelque'idée du grand genre antique Egyptien, surtout dans les corniches, dans les portes et autres parties des membres qui composent cet édifice. On voit encore par la construction de ce monastère, qu'on continua pendant quelque tems à donner aux édifices une forme pyramidale: il est carré, de la longueur de 250 pieds sur 125 de largeur, avec trois portes et deux rangs de fenêtres au nombre de 26 à chacun des deux côtés, et de 9 à l'autre façade. Voy. la fig. qui occupe le milieu de la planche 45.

*Couvent Blanc.*

Les changemens qui s'opérèrent dans la religion et dans le gouvernement de l'Égypte, par suite de l'invasion des Arabes, y introduisirent aussi, à la place de l'ancienne architecture, le style architectonique de cette nation. Ce style, qui n'a ni principes ni règles fixes, ne s'attache qu'à la multiplicité des ornemens qu'il varie à l'infini: cependant la légèreté et l'élégance qui sont ses uniques lois, impriment aux ouvrages en ce genre un caractère qui les rend en quelque sorte uniformes; et malgré la multitude des détails dont ils sont chargés, leur union fait qu'ils ne nuisent en aucune manière à l'harmonie du tout. Les coupoles, qui font la principale beauté et la partie la plus essentielle de ces édifices, sont d'une construction très-hardie, et élevées avec beaucoup de régularité: leurs minarets n'ont d'autre avantage que celui de faire appercevoir de loin la mosquée à laquelle ils appartiennent, et de supporter la galerie, d'où les Imans appellent de quatre heures en

*Architecture  
Arabe.*

quatre heures les bons Musulmans à la prière. Il y a à chaque mosquée un bassin pour les offrandes, et autant qu'il se peut une enceinte d'arbres pour y faire la prière à l'ombre.

*Ancienne église  
de S. Athanase  
à présent  
mosquée.*

Nous prendrons une des principales mosquées d'Alexandrie, qui fut anciennement une église des plus remarquables, dédiée à saint Athanase, pour donner à nos lecteurs une idée des édifices en ce genre. Voy. la planche 45, fig. 1. Quatre rangs de colonnes antiques en marbre de diverses qualités, soutiennent des arceaux qui portent un plafond, et forment un portique couvert, dont les trois murs ainsi que le pavé sont incrustés de marbres disposés en mosaïque, où on lit en grands caractères diverses sentences de l'Al-koran. Après avoir passé ce portique, on entre dans une cour carrée pavée en marbre, et entourée d'une galerie soutenue par des colonnes semblables à celles du portique. On trouve le dessin de cette mosquée dans l'ouvrage de M.<sup>r</sup> Denon.

*Palais  
dit de Joseph.*

Le Caire a aussi quelques édifices dignes d'être remarqués, et qui ont été bâtis selon toute apparence sous le regne des Califes, tels que le palais de Joseph dont parlent tous les voyageurs: quelques-uns d'entre eux ont cru, d'après la tradition populaire, que cet édifice ainsi que quelques autres monumens ont été construits par les soins de ce fils de Jacob; ensorte que, selon eux, le Caire serait aussi ancien que Memphis, et que dès lors il y avait dans ses environs des ruines d'autres villes, puisque les palais qu'elle renferme sont construits des débris de monumens nécessairement plus anciens. Du reste ces édifices ont le même caractère que ceux qui ont été élevés par les Musulmans dans toute l'Égypte; et comme ce peuple ignorant et barbare n'employait à leur construction que des matériaux qui étaient le plus à sa portée, et à mesure qu'ils lui tombaient sous la main, ses ouvrages ne présentent qu'un assemblage bizarre de magnificence et de défauts. On voit à la planche 46 les restes de la salle appelée communément salle de Joseph, tels qu'ils existent dans le château du Caire. L'exhaussement qu'on y aperçoit servait probablement de terrasse à ce bel édifice, qui est maintenant ouvert de tous les côtés, excepté vers le midi. Ses hautes et superbes colonnes de granit rouge le cèdent peu en grandeur à celles de la rotonde de Rome. Les édifices les plus marquans que renferme le Caire sont les mosquées, dont le nombre s'élève peut-être à plus de trois cents, et qui, par la hauteur de leurs coupoles et de leurs minarets, jettent une agréable variété sur le tableau mo-



G. Zanetti del.







*Handwritten text, possibly a signature or title, located in the upper left corner of the illustration.*



notone que présente la ville en elle même. Quelques-unes sont d'une grandeur imposante, et ressemblent à des citadelles. Celle des quatre cents colonnes indique par son nom seul ce qui l'a rendue fameuse, et on en voit le dessin dans le voyage de Mayer. Maintenant que les Turcs ne trouvent plus autour d'eux des débris d'anciens monumens, et qu'ils continuent à bâtir de nouvelles mosquées sans démolir celles qui tombent en ruines, ils achètent des colonnes de toute grandeur et de peu de prix des Européens qui vont les prendre à Carara et les conduisent en Egypte, où les architectes Musulmans les employent dans la construction des portiques de leurs mosquées. Les ornemens dont ils les décorent, seulement vers le haut, sont d'un style grec très-mesquin, et forment un mélange d'architecture d'un goût détestable : leurs coupoles et leurs tombeaux sont les seules constructions où ils ayent conservé le style Arabe dans toute son intégrité.

Les environs du Caire offrent à l'attention des voyageurs les tombeaux des Califes qui, à l'exemple des anciens Rois de l'Egypte, ont cherché dans ce genre de monumens à étaler leur magnificence, et à faire passer leur nom à la postérité. Ces tombeaux nous font connaître le goût qui régnait chez les Arabes dans le IX.<sup>e</sup> siècle ; et quoique la plupart tombent aujourd'hui en ruine, ils offrent des preuves matérielles de l'irrégularité et de l'élégance minutieuse de l'architecture de ce peuple, qui ne faisait point consister le beau dans l'exacte proportion des parties, mais dans la profusion des ornemens. Le n.<sup>o</sup> 3 de la planche 45 représente quelques tombeaux de saints Arabes qu'on voit aux environs de Rosette.

*Tombeaux  
des Calif's.*

Le nouveau Caire a trois ou quatre portes superbes qui ont été bâties par les Mamelouks, et dont on ne peut s'empêcher d'admirer la magnificence, malgré la simplicité de leur architecture. On voit à la planche 47 le dessin d'une de ces portes, qui suffira au lecteur pour s'en former une juste idée.

Les maisons sont bâties en général autour d'une cour sur laquelle regarde la façade principale : la façade qui donne sur la rue n'est soignée qu'en proportion de l'usage auquel elle est destinée, et tous les ornemens sont réservés pour l'intérieur des appartemens. Les murs, qui sont en pierre par le bas, et composés au dessus d'une espèce de châssis rempli quelquefois de briques durcies au soleil, n'ont aucunes fenêtres à l'extérieur, ou s'ils en ont,

elles y sont disposées sans ordre , ce qui forme un coup d'œil peu agréable pour les passans , dont les habitans ne tiennent aucun compte. On aura une idée de ce genre d'habitations à la planche 48 qui représente la grande place du Caire d'après le dessin de Mayer ; on voit à gauche la maison de Murad Bey.

Celles des habitans de la campagne sont en général très-petites , ce qui en rend la perte facile à réparer , lorsqu'elles viennent à être emportées par les débordemens du Nil , comme cela arrive souvent.

*Architecture  
navale usitée  
à présent.*

Pour ne point omettre de dire quelque chose sur l'art des Egyptiens d'aujourd'hui dans la construction de leurs navires , nous nous contenterons de faire une seule remarque , que Mayer , dans sa Description de l'Égypte , a cru également digne de réflexion. Le *Kangià* , qui est une grosse barque à laquelle ils donnent ce nom , et dont les proportions sont bien combinées pour couper avec autant de promptitude que de sûreté le courant du Nil qui est quelquefois rapide , serait exposé à de fréquens dangers sur un fleuve où la marée ne remonte point , et où les bas-fonds , qui y sont en grand nombre , changent continuellement de place , si , par une invention ingénieuse , on n'eût trouvé le moyen de le sauver , lorsqu'un vent frais venant à gonfler tout à coup sa grande voile le jette sur un banc de sable. La quille , au lieu d'être droite , comme dans les navires Européens , forme une section de parabole qui plonge plus avant dans l'eau , à l'endroit où elle se joint à l'éperon qui est droit et point arrondi vers le haut : cette partie touche par conséquent le bas-fonds la première , et se trouve arrêtée , tandis que le corps de la barque est encore à flot , ensorte qu'on peut la tirer d'embaras sans beaucoup de peine. Cette invention pourrait être d'une grande utilité dans la construction des vaisseaux destinés à parcourir des mers inconnues , où ils sont souvent en danger de heurter contre des bancs de corail cachés à fleur d'eau. Il est à présumer qu'elle a pris naissance chez les anciens Egyptiens qui étaient si profondément versés dans les arts et les sciences , et que l'habitude ou les avantages qui en dérivent en auront perpétué l'usage ; cette opinion est même d'autant plus probable , que certains navires qu'on voit peints dans les anciennes grottes , ressemblent beaucoup par la forme aux *Kangià* modernes , à l'exception de la chambre qui paraît un peu plus élevée , et de la voile qui est carrée , à laquelle on a substitué ensuite la latine à l'exemple des Romains.



G. Zamora. Inz.



Nous croyons inutile de parler de la peinture des Egyptiens actuels, qui n'est autre chose qu'un barbouillage pitoyable, où l'on ne retrouve même aucune trace de la force et du coloris qui distinguent quelques-uns de leurs anciens tableaux. Ils ont néanmoins conservé l'art de donner à l'huile la fluidité de l'encre; ils s'en servent pour écrire leurs livres et l'employent aussi dans leurs ouvrages de peinture: les livres écrits avec cet ingrédient sont d'une grande beauté, et il n'y a que les Persans et les Indiens qui possèdent ce secret au même degré de perfection.

*Peinture.*

Ce serait également perdre son tems que de chercher la trace d'aucune science parmi ce peuple. Et comment trouver quelqu'un qui les cultive dans un pays d'où les bons livres ont disparu, et sous un gouvernement qui a employé les moyens les plus sûrs, pour y faire tomber les lettres et les savans dans le dernier avilissement?

*Sciences.*

## COUTUMES ET USAGES DES EGYPTIENS

### ANCIENS ET MODERNES.

LES Egyptiens semblent avoir fixé l'attention de tous les écrivains de l'antiquité, autant par la singularité de leurs coutumes, que par l'importance de leurs découvertes. Nous nous servirons des expressions même d'Hérodote, pour caractériser en peu de mots les usages de ce peuple. De même, dit cet auteur, que l'Égypte a un ciel et un fleuve d'une nature toute différente que le ciel et les fleuves des autres climats, ainsi ses habitans diffèrent de tous les autres peuples par leurs usages. Nous sommes d'ailleurs fondés à croire, que le caractère des Egyptiens était tel que nous l'ont décrit Hérodote et Diodore: car tous les anciens auteurs s'accordent à leur donner une persévérance tellement inaltérable dans leurs principes, et jusques dans les habitudes les plus ordinaires de la vie, qu'on devait regarder comme un prodige, l'introduction de quelque nouvelle coutume parmi eux. Malgré la grande estime de Platon pour l'extrême répugnance de cette nation à toute espèce d'innovation, et l'enthousiasme avec lequel Bossuet et autres grands écrivains ont répété dans ces derniers tems " qu'on faisait toujours tout de la même manière en Égypte; que l'exactitude scrupuleuse qu'on

*Usages  
des anciens  
Egyptiens  
diffèrent  
de ceux  
des autres  
peuples.*

*Les innovations  
ne sont pas  
toujours  
dangereuses.*

apportait dans l'observation des moindres règles maintenait les plus importantes; et que c'est pour cette raison que ce peuple conserva plus long tems qu'aucun autre ses mœurs antiques et ses premières coutumes, nous n'en conviendrons pas moins que, si les innovations deviennent souvent dangereuses, elles sont aussi quelquefois d'une absolue nécessité. Car, quel mérite pourrait'il y avoir à conserver les mauvaises lois comme les bonnes, les usages ridicules comme ceux qui sont utiles, et d'avoir pour d'absurdes superstitions le même respect que méritent les institutions religieuses les plus sacrées? Il est évident que ce n'est que par des changemens qu'on réforme les abus, et que les coutumes, les lois et les arts se perfectionnent: sans les innovations, aucun peuple ne serait sorti de l'état de barbarie; le grand point est de savoir les introduire à propos, car une mauvaise réforme ne fait souvent qu'empirer les abus. Mais notre tâche est moins d'entâmer et de discuter de pareilles questions que de juger des faits.

*Nourriture.*

La nourriture des Egyptiens était sobre et frugale. Le blé a été regardé de tous tems et chez tous les peuples comme l'aliment le plus analogue à la nature de l'homme, et pourtant c'était une honte chez les Egyptiens que d'en faire usage; ils se nourrissaient d'une qualité de pain fait avec une espèce de grain auquel Hérodote donne le nom d'*Olyrak*, et qui était peut-être le riz, comme le croit Goguet. Ceux qui habitaient des cantons marecageux, se faisaient une autre sorte de pain avec le *Lotus*. L'usage des fèves était également proscrit en Egypte, et on ne pouvait en manger ni en semer. La nourriture ordinaire des enfans était des racines de *Papyrus* grillées sous la cendre, ou d'autres racines qui croissaient dans les lieux marecageux, tantôt crues et tantôt cuites et assaisonnées.

*De quels  
animaux  
ils mangeaient.*

C'était une loi générale pour tous les Egyptiens de ne manger la tête d'aucun animal, mais il n'y avait point de règle uniforme entre eux sur la qualité des viandes dont ils pouvaient faire usage: car beaucoup s'abstenaient de manger de certaines animaux selon les rapports qu'ils avaient avec leur culte; ainsi on n'osait point en certains endroits tuer de moutons et on mangeait les chèvres, tandis qu'en d'autres on faisait tout le contraire. Ils avaient également pour maxime générale de ne point manger de la viande de vache, et ils avaient tous la même horreur pour celle de cochon, qui était tellement immonde et impure à leurs yeux, que qui-

conque avait touché, même accidentellement, un de ces animaux, était obligé de se jeter aussitôt tout habillé dans le fleuve pour s'y purifier. Nous avons vu cependant qu'on pouvait sacrifier des cochons à la Lune et à Bacchus, et que ces jours là il était encore permis d'en manger. Les Egyptiens faisaient aussi usage de poisson et d'oiseaux pour leur nourriture, à l'exception pourtant de ceux de ces animaux qui étaient regardés comme sacrés dans toute l'Égypte, ou seulement dans quelque canton; et ils se conformaient en cela à certains rites religieux à peu-près semblables à ceux que nous avons rapportés plus haut. Il en est qui croient que l'usage de châtrer les animaux, pour en rendre la chair plus tendre et plus délicate, était connu de ce peuple dès les tems les plus reculés.

La boisson ordinaire des Egyptiens était l'eau du Nil, qu'ils avaient appris à rendre claire et limpide; mais il y en avait une particulière qui était le vin d'orge ou la bière. Il y avait aussi le vrai vin, car on lit dans Hérodote qu'on donnait du vin aux prêtres, et le texte Grec ajoute *de vigne*, pour le distinguer du vin fait avec l'orge. Il est vrai pourtant, comme l'observe fort bien Larcher dans ses notes savantes sur Hérodote, que le vin était extrêmement rare avant Psammitique, et que sans doute il le devint beaucoup moins sous le règne de ce Prince et sous celui des Ptolémées. Plutarque dit qu'avant le règne de Psammitique, les Rois d'Égypte ne buvaient pas de vin. Celui de Maréotis ou d'Alexandrie avait acquis beaucoup de réputation; il était pourtant inférieur au vin d'Antilla, ville peu distante de la première, ainsi que peuvent le voir dans Athenée ceux qui désireraient avoir des notions plus particulières sur les différens vins de l'Égypte. Celui de Copte était si léger et d'une digestion si facile, qu'on en donnait aux malades sans craindre le moindre inconvénient. Selon Hérodote, les Egyptiens se servaient ordinairement pour boire de vases de cuivre qu'ils nettoyaient soigneusement tous les jours, plus par superstition que par raison de propreté; ils n'auraient jamais fait usage de quoi que ce soit qui eût appartenu à un étranger, ni mangé d'un mets qui n'eût été coupé avec le couteau d'un Egyptien. Ils évitaient avec le plus grand soin de manger avec les étrangers qu'ils regardaient comme des gens impurs; et tandis qu'ils s'isolaient ainsi de tous les peuples par d'aussi étranges préjugés, ils n'avaient point de difficulté d'un autre côté de manger même avec les

*Leur boisson.*

bêtes. Si l'on ajoute foi à ce que disent les anciens, il paraît; que les Egyptiens ne connaissaient point les ragoûts ni la diversité des assaisonnemens; que leur manière de préparer les viandes était très-simple et toujours la même; que l'ancien usage était de placer devant chaque convié la portion qui lui était destinée, et qu'on mangeait assis. Il semblerait pourtant, d'après d'anciens monumens dont Diodore a donné la description, que les premiers Rois d'Egypte mangeaient couchés sur des lits.

*Etrange usage  
des Egyptiens  
dans  
leurs festins.*

Hérodote rapporte encore d'avoir trouvé chez ce peuple un usage singulier qui lui a paru digne de remarque, par la réunion qu'il présente de deux idées absolument opposées, et par la bizarrerie de son objet. Dans les réjouissances et dans les festins, on faisait apporter, avant de boire, un cercueil où était l'image d'un mort faite en bois, de la longueur d'une ou de deux coudées, ou même, comme d'autres l'assurent, un cadavre véritable; et celui qui était chargé de ce fardeau, le présentait à chacun des conviés en lui disant : *Buvez et rejouissez vous, car vous voyez ce que vous deviendrez un jour.*

*Habillement  
des Egyptiens,  
de quelles  
étoffes  
était fait.*

Les premiers hommes ne mettaient sans doute ni art ni travail dans l'emploi des matières dont ils faisaient usage pour se couvrir; ils s'en servaient comme la nature les leur offrait, et toute leur industrie se bornait à choisir celles qui exigeaient le moins de préparation. Il y avait des peuples entiers qui ne se couvraient que d'écorces d'arbres et de feuilles; mais il est à présumer que la plupart cherchèrent dans la peau des animaux un vêtement plus commode. On s'appliqua dans la suite à en séparer la laine, et à en faire des étoffes et des habits; et les anciens Egyptiens, au rapport de Mart. Cappella, étaient dans l'opinion que c'était Isis qui leur avait enseigné l'art de filer. On employa successivement au même usage le lin, le coton, et autres plantes filamenteuses; et dès la plus haute antiquité, on portait en Egypte des habits de lin qui y était soigneusement cultivé.

*Le Byssus,  
ce que c'est.*

L'art de travailler le lin y avait acquis, dit'on, un tel degré de perfection, qu'on le réduisait en fils d'une finesse imperceptible. Les prêtres qui ne portaient jamais de laine, en étaient vêtus ainsi que les personnes de qualité. Il y en avait encore d'une autre espèce qu'on appelait *Byssus*, d'une extrême finesse et qui coûtait beaucoup: aussi n'y avait'il que les gens riches qui pussent en faire usage. Pline, en donnant la prééminence au lin incombustible,







S. Bigatti. f.

met le *Byssus* au second rang, et il ajoute que les dames l'employaient dans leur parure. On croirait d'après cela, que ce *Byssus* n'était qu'une espèce de lin très-fin, et cependant l'opinion dominante aujourd'hui est que c'était du coton; et ce qui vient singulièrement à l'appui de cette opinion, c'est qu'on ne peut appliquer qu'au coton, la description que Jules Pollux nous a donnée du *Byssus*. On trouve, dit-il, en Égypte un arbrisseau qui porte une espèce de laine dont on fait une toile qui a beaucoup de ressemblance avec la toile de lin, excepté qu'elle a un peu plus de corps. Cet arbrisseau produit une espèce de fruit semblable à une noix qui se divise en trois parties, et se fend lorsqu'il est mûr, et on en extrait une chose qui ressemble à de la laine. Philostrates s'explique à peu-près dans les mêmes termes; et Pline, entre autres écrivains de l'antiquité, donne à cette matière le nom de laine, ou de lin des arbres, en observant de plus que les vêtements de toile de coton, plaisaient singulièrement aux prêtres Égyptiens. Larcher dans ses notes sur Hérodote, dit que la religion avait consacré l'usage du coton ou du *Byssus* à l'embaumement des cadavres; et Rouelle en donne une preuve dans les Mémoires de l'Académie des sciences de 1750, en rapportant que toutes les toiles de momies dont il a fait l'examen sont de coton, et que les enveloppes des oiseaux embaumés sont toutes de la même toile. Il est très-probable d'ailleurs, qu'Hérodote et Plutarque se sont trompés, lorsqu'ils ont dit que l'habillement des prêtres Égyptiens était de lin, en prenant pour tel, le coton qui était très-peu connu des Grecs. Quiconque voudrait apprendre à distinguer encore mieux le *Byssus* des anciens, n'a qu'à lire la belle dissertation du docteur Forster de la Société Royale de Londres, ainsi que celle des Antiquaires de la même ville publiée en 1776.

Les recherches multipliées que M.<sup>r</sup> Amolin a faites à Thèbes sur une quantité de momies, nous ont procuré des connaissances intéressantes sur cette matière. Il a trouvé une de ces momies dont le corps était couvert d'une tunique d'un tissu si fin, qu'elle semblait une gaze des plus légères: car malgré que chacun des fils fût double et tors, sa grosseur néanmoins n'excédait pas celle d'un cheveu. Ses reins étaient enveloppés d'une ceinture (voy. la planche 49, n.<sup>o</sup> 1) travaillée avec beaucoup de goût, et qui ferait honneur à nos plus habiles artistes: elle avait au cou un ornement composé de six petites pièces en bois doré; et il est à remarquer,

*Nouvelles  
connaissances  
sur cette  
matière.*

pour ce qui intéresse les arts, que les Egyptiens employaient les mêmes préparations dont nous faisons usage aujourd'hui, pour dorer en or battu. Parmi les objets d'arts que M.<sup>r</sup> Descotil a rapportés de l'Egypte, on admire deux morceaux de drap en laine très-fine dont on se servait pour envelopper les momies, et qui sont d'un travail achevé. Voy. les numéros 2 et 3 de la même planche. On voit par ces deux restes de la plus haute antiquité, que l'art de travailler la laine était porté dès lors au plus haut degré de perfection : car outre que les ouvrages en ce genre ne laissent rien à désirer du côté de la filature et du tissu, on les trouve encore d'une teinte excellente, et les broderies en sont faites avec beaucoup d'intelligence et de goût. Que d'inventions et que d'ouvrages de luxe que les modernes se flattent d'avoir créés ou perfectionnés, dont l'usage était déjà connu dans l'antiquité la plus reculée, et dans des pays bien éloignés des nôtres ! Nous ne devons pas oublier d'ajouter que les couleurs, verte, jaune, rouge et orange employées dans le tissu et dans les broderies de ces toiles, après une révolution de quarante siècles, et malgré le contact des aromates et des liqueurs corrosives, sont encore aujourd'hui aussi vives que si elles venaient d'être mises en œuvre. Quant aux garnitures et aux fleurs qui les embellissent, on y retrouve à peu-près la même forme et les mêmes dessins que dans les étoffes qui nous viennent des Indes. Voyons maintenant si, d'après les historiens et les monumens de l'antiquité, nous pourrions nous former quelque idée précise sur la forme de l'habillement des Egyptiens, ainsi que sur quelques autres usages de leur vie civile.

*Habillement  
des anciens  
Egyptiens.*

Nous n'avons que fort peu de notions concernant l'habillement de ce peuple, si l'on veut faire exception, comme cela doit être (s'agissant uniquement ici des anciens Egyptiens), des usages particuliers aux Ptolémées qui, venus de la Grèce en Egypte, vivaient et s'habillaient à la Grecque. Lens est tombé dans une erreur bien étrange à cet égard, en donnant à ses lecteurs pour modèle de l'habillement des Egyptiens, la belle statue Grecque d'Isis de la galerie du Capitole, avec laquelle il s'efforce en vain de concilier ce que dit Hérodote sur cette matière. En Egypte, dit cet historien dans son II.<sup>e</sup> liv., les hommes portent deux vêtemens et les femmes un seul . . . . . leurs habits sont de lin et toujours lavés avec beaucoup de soin . . . . . ils ont des tuniques de lin ornées de franges au dessus des jambes, et les appellent *Calasiris* . . . . .

*Ce qu'en dit  
l'histoire.*

Ils jettent sur ces tuniques certaines draperies de laine blanche qu'ils ne portent point dans les temples, et qu'il serait indécent de leur laisser dans le tombeau. Il semble qu'Hérodote ait voulu désigner par le mot tunique, cette espèce de casaque plus ou moins longue, que portent les Egyptiens figurés dans les anciens monumens, où l'on trouve à ce sujet des éclaircissemens bien plus précieux que ceux que nous fournit l'histoire, ainsi que leur examen nous en convaincra.

Les carrières de Silsilis dans la haute Egypte renferment d'anciens sépulcres, où l'on voit des figures de grandeur naturelle taillées dans le même bloc, mais à peine ébauchées; nous en avons représenté quelques-unes de l'un et l'autre sexe au n.º 5 de la planche 28; et il est vraisemblable que les personnes dont elles retracent l'image et le costume, sont des Egyptiens des tems les plus reculés. La fig. n.º 4 de la planche 49 qui paraît en adoration, et qu'on trouve sculptée sur le mur de l'escalier intérieur qui conduit à la sommité du temple de Tentyre, peut donner encore une idée du costume civil: sa tête est couverte d'un bonnet qui en embrasse exactement la forme, et semble lui tenir lieu de chevelure: elle a les bras et le corps nu, ou, pour tout habillement, une simple camisole ayant deux bretelles en haut qui retiennent un vêtement rayé et brodé, lequel se serre sur les hanches avec une ceinture enrichie d'ornemens en métal, ou de broderies faites au tambour: elle porte à cette ceinture un poignard dont le manche est orné de la même manière, et son bras droit seul est entouré d'un bracelet. Ce vêtement, qui dans la fig. ci-dessus descend jusqu'à mi-jambes, n'arrive pas même à la moitié des cuisses dans la plupart des figures Egyptiennes, comme nous avons eu occasion de le voir plusieurs fois.

On lit dans Hérodote qu'à la mort de quelqu'un de leurs parens, les Egyptiens laissent croître leurs cheveux et leur barbe pendant tout le tems que durait leur deuil, tandis que dans les autres tems ils se rasiaient la tête et le menton; et nous apprenons de Diodore dans son livre I.<sup>er</sup>, qu'Osiris, avant d'entreprendre son voyage d'Ethiopie, fit aux Dieux le vœu de ne point couper ses cheveux jusqu'à son retour, et que c'est pour cela que de son tems, les Egyptiens étaient encore dans l'usage de ne couper ni leurs cheveux ni leur barbe, depuis le moment qu'ils étaient sortis de leur pays jusqu'à ce qu'ils y fussent rentrés. On peut donc conclu-

*Il faut  
observer  
dans les anciens  
monumens.*

*Si les Egyptiens  
laissent  
croître  
leur cheveux  
et leur barbe.*

re, sur la foi de ces autorités, et avec bien plus de fondement encore d'après les monumens de l'antiquité qui s'accordent parfaitement avec elles, que les Egyptiens se rasaient tous la tête et le menton. Hérodote et Diodore font pourtant à cet égard une remarque qui donnerait à penser qu'on laissait croître aux enfans leurs cheveux, c'est qu'on rasait la tête de ceux qui étaient en convalescence, au tiers, à la moitié et quelquefois même en entier, et qu'on offrait aux Dieux l'équivalent du poids des cheveux coupés, en or ou en argent.

*Coiffure  
des Egyptiens.*

La coiffure des Egyptiens est remarquable surtout par son ampleur extrême, ce qui n'empêchait pas pourtant qu'elle ne dût être très-legère, autant qu'on en peut juger par certaines plaques rondes qu'on voit sur la tête de quelques statues, et qui ne présentent que des disques très-minces. Ces coiffures variaient cependant en certains cas, selon l'état et le rang des personnes; et les images de prêtres, d'initiés et de guerriers que M.<sup>r</sup> Denon a copiées sur les ouvrages de peinture et de sculpture des anciens monumens Egyptiens, en offrent d'une infinité de sortes, comme nous l'avons déjà vu dans quelques-unes des planches précédentes. Nous allons encore en représenter ici quelques-unes que nous avons empruntées de cet écrivain et autres voyageurs qui ont pris à tâche d'en donner une description plus détaillée.

Le buste n.<sup>o</sup> 5 de la planche ci-dessus est pris des antiquités de Caylus; la simplicité de son bonnet, son collier et sa barbe postiche le rendent remarquable: Caylus croit que ce personnage est un prêtre, mais cette opinion est aussi aisée à réfuter qu'à soutenir. La même collection nous a fourni les numéros 6, 7 et 8. Le fragment n.<sup>o</sup> 9, en terre jaunâtre, est extrait de l'histoire des arts de Winkelmann: la tête, qui est d'un dessin correct, présente les traits des figures Egyptiennes les plus antiques. Les autres coiffures sont toutes copiées sur les dessins nombreux que M.<sup>r</sup> Denon en a donnés dans son grand ouvrage.

*Chaussure.*

Il ne nous reste rien à dire sur la chaussure des Egyptiens, après l'exposition que nous avons déjà faite du résultat de nos recherches sur les monumens de l'antiquité, lorsque nous avons parlé des prêtres, et surtout des figures représentées à la planche 26: ce qui nous a mis dans le cas d'entrer dans des explications assez étendues sur cette partie de l'habillement.

Il ne nous a pas été possible de trouver une seule figure antique qui eût un anneau au doigt : quelques-uns prétendent que les Egyptiens étaient dans l'usage de porter à leur chaussure certains ornemens en or, comme pour montrer par là qu'ils étaient réellement indigènes, et n'avaient jamais formé une colonie. Nous avons vu cependant des héros et des prêtres avec de riches colliers. Les plumes d'autruche étaient encore un objet de parure très-usité dans l'habillement de ce peuple.

*Si les Egyptiens portaient des anneaux.*

Les gens employés aux travaux de l'agriculture, qu'on voit représentés en peinture dans les grottes d'Eleithias ( planche 33 ), sont couverts seulement d'un morceau de toile blanche attaché autour de leurs reins, et qui ne leur arrive qu'au genou. Cette espèce de vêtement est encore celui des cultivateurs Egyptiens d'aujourd'hui, qui n'ont de plus qu'un bonnet blanc ou rougeâtre de gros feutre.

*Habillement des cultivateurs*

Les Egyptiennes, au rapport d'Hérodote, ne portaient qu'un seul vêtement ; mais Lens qui, comme nous l'avons déjà observé, donne pour modèle de leur habillement celui de la belle statue d'Isis de la galerie du Capitole ( voy. la planche 24 ), prétend qu'elles portaient par dessus leur longue tunique dont les manches arrivaient jusqu'au poignet, une autre sorte de vêtement avec un manteau. Loin donc de chercher à éclaircir la contradiction qui résulte de la comparaison de ce monument avec ce que dit Hérodote à ce sujet, en montrant qu'elle n'existe que dans la diversité des époques, et dans la différence du style antique Egyptien avec le genre Grec qui lui succéda, cet écrivain trouve plus commode de croire qu'Hérodote n'a voulu parler probablement que de l'habillement des femmes du commun. Mais il est de fait que les statues antiques, ainsi que nous l'avons remarqué plusieurs fois, ne sont couvertes que d'une simple tunique, d'une étoffe ou d'une gaze extrêmement légère, et qui est tellement adhérente au corps, que sans les bords qui en indiquent l'existence aux pieds ou vers le milieu des jambes, on croirait que ces figures sont absolument nues. On trouve encore assez fréquemment usitée chez les femmes une autre sorte de vêtement, qui leur laissait les épaules et les bras nus, avec le sein découvert, et qui s'attachait au dessous de la poitrine en forme de tablier. Les peintures d'Eleithias représentent les Egyptiennes vêtues d'une longue tunique blanche attachée au dessous du sein, laquelle leur descend jusqu'au bas de la jambe, et est soutenue par

*Habillement des Egyptiennes de la première époque.*

*Erreur de Lens.*

deux bretelles qui passent par dessus les épaules. On en voit un exemple dans les figures des prêtresses que nous avons présentées à la planche 25.

Nous devons aussi une attention particulière à la statue de l'Égyptienne qu'on voit un genou en terre en adoration sous le n.º 10 de la planche 49, et dont Caylus nous a donné le dessin : le collier, la ceinture et les bracelets qu'elle porte sont de couleur rouge ; son vêtement bleu céleste lui descend jusqu'aux pieds ; son teint est d'un jaune très-clair ; les traits de son visage sont les mêmes que ceux des Nègres de l'Afrique ; elle a le nez épaté, la bouche grande, et les yeux très-ouverts ; ses cheveux, longs par derrière, sont relevés avec un ruban qui lui ceint la tête, et forment une touffe de leur extrémité.

M.<sup>r</sup> Denon a vu encore en divers endroits une grande figure sculptée à côté des tombeaux qui ne renfermaient qu'un seul cadavre ; et il l'a toujours trouvée dans cette attitude de piété et de tendresse, qui caractérise la figure du n.º 11 de la planche ci-dessus, copiée sur celle qui existe dans les tombeaux que renferment les carrières de Silsilis. Cette figure représenterait-elle la veuve du défunt dans l'expression de sa douleur, et son vêtement ne serait-il pas celui des femmes Égyptiennes ? Dans ce cas un pareil vêtement ne serait pas moins incommode que désagréable à la vue. Ses longues manches ressemblent à celles que porte la figure qui joue d'une espèce de tiorbe à la planche 43. Et qui sait si ce costume n'était pas un habillement de deuil ?

*Habillement  
des  
Égyptiennes  
de la seconde  
époque.*

Les autres figures comprises dans les monumens d'antiquité de Winchelmann, dans la collection des bronzes d'Herculanum et dans le bas-relief du palais Mattei, peuvent être considérées toutes, selon nous, ainsi que l'Isis du Capitole, comme des copies fidèles de l'habillement en usage à la seconde époque des arts en Égypte. Elles portent un manteau qui leur couvre le dos et les épaules, et dont le contour est le plus souvent orné d'une frange. Bottari qui donne à ce manteau le nom de *Palla*, se trompe évidemment lorsqu'il prétend que le vêtement de dessus et le manteau ne formaient qu'une seule pièce, car on voit très-distinctement dans la statue d'Isis qu'ils sont séparés : quant à la forme de la tunique et du manteau, nous pensons qu'elle était la même que celle de la chlamyde des Grecs. Après l'Isis Grecque qu'on a vue à la planche 24, nous ne ferons qu'ajouter ici le dessin d'un petit



bronze de la collection d'Herculanum, qui représente Isis avec les attributs de la fortune et la corne d'abondance; et nous le donnons double, pour qu'on puisse mieux distinguer toutes les parties de son habillement. Les figures sous les numéros 12 et 13 de la planche 49 portent une longue tunique et un petit manteau, dont les coins d'en haut, passant par dessus les épaules, se joignent par un nœud avec ceux d'en bas qui remontent sous les aisselles: cet habillement est recouvert d'une ample draperie qui descend des épaules et enveloppe la partie inférieure du corps. Leur chaussure laisse les doigts de pied à découvert, et leurs cheveux sont liés avec une simple bandelette.

L'antique coiffure des Egyptiennes diffère peu en général de celle des hommes, comme on peut s'en convaincre par la comparaison des statues de l'un et de l'autre sexe. Elles cachaient leurs cheveux sous une pièce d'étoffe qui leur ceignait le front, et dont les bouts, tombans de chaque côté sur la poitrine, formaient le plus souvent des plis égaux et parallèles. Ces bouts, dans quelques statues d'hommes et de femmes que l'on conserve au Capitole, tombent du front sur la poitrine en passant par derrière les oreilles; ils sont plats et ont deux doigts de longueur: ce genre de coiffure, bien qu'il fût d'un usage plus général parmi les femmes, paraît avoir été commu à l'un et à l'autre sexe. Nous avons pourtant eu lieu de faire une remarque à ce sujet sur les figures sculptées qui se trouvent dans les tombeaux de Silsilis, c'est que les bouts de cette pièce d'étoffe qui leur couvre la tête, retombent toujours sur la poitrine chez les femmes, tandis que chez les hommes ils sont rejetés derrière les épaules comme le démontre la planche 28.

On voit par quelques bas-reliefs et certaines statues, que les Egyptiennes conservaient leurs cheveux, et qu'elles les roulaient en longues boucles qui retombaient en spirale; on est même fondé à croire, en examinant les figures de la Table Isiaque ainsi que certaines statues telle que l'Isis de la planche 18, que les chevelures postiches étaient dès lors en usage, car il n'est pas possible que celles qu'on leur voit fussent naturelles: mais nous sommes d'avis que ces monumens ne sont pas de la plus haute antiquité. Quelquefois les cheveux sont coupés en carré sur les épaules, comme on l'apperçoit dans certains morceaux de sculpture antique; mais le plus souvent ils sont recouverts d'une coiffure volumineuse qui ressemble à une grosse perruque, ou accommodés de manière

*Coiffure  
des  
Egyptiennes.*

à faire croire qu'il y en avait une grande quantité. La coiffure des Reines d'Égypte, dit Malliot, ressemblait pour la forme au plumage d'une poule de Barbarie.

*Chaussure antique.*

Nous n'avons qu'un très-petit nombre de notions au sujet de la chaussure des Égyptiens. Selon Plutarque les femmes allaient nu-pieds, et Winchermann a remarqué que toutes les figures Égyptiennes, à l'exception d'une seule, sont représentées dans les monumens, sans souliers et sans sandales. Mais Lens reproche à Winchermann de n'avoir point fait attention à l'autel de granit qui paraît être un ouvrage Égyptien, dans lequel on voit une figure avec des bandes aux pieds qu'il regarde comme une chaussure, malgré que la nature du granit, et la mauvaise exécution du bas-relief, ne permettent pas d'en distinguer parfaitement les formes. Pierre de la Valle assure avoir vu une momie, qui avait pour chaussure des sandales attachées avec des rubans. Quoiqu'il soit de tout ce que nous venons de dire à ce sujet, on ne peut disconvenir, si l'on veut en juger par la plupart des anciens monumens, que les premiers Égyptiens étaient dans l'usage d'aller nu-pieds, et qu'on trouve rarement des exceptions à cette règle, comme nous l'avons vu dans la personne du prêtre représenté à la planche 26.

*Si les Égyptiennes portaient des colliers, des pendants d'oreilles etc.*

Les Égyptiennes, dit Malliot, portaient des colliers et des pendants d'oreilles qui étaient quelquefois d'une grosseur énorme. Nous ne nous rappelons pas d'avoir jamais vu de figures dans les monumens antiques avec de pareils pendants, et les deux têtes que Malliot cite pour exemple ne sont certainement pas Égyptiennes.

*Amulettes.*

Les Égyptiens ont été aussi les premiers à porter des amulettes suspendus à leur cou, et cet usage était commun aux deux sexes: leur forme la plus ordinaire était celle d'un scarabée ou d'une divinité ayant une tête d'animal. Les amulettes communs étaient en terre cuite, et recouverts d'un émail verd ou bleu; ceux des riches étaient de pierres précieuses. Les Abraxas, dont nous avons parlé, ne vinrent en usage chez ce peuple qu'au tems de sa décadence.

*Maisons, meubles etc.*

A l'article où nous avons traité de l'architecture des Égyptiens, on a pu prendre une idée suffisante de la forme de leurs maisons, voy. la planche 42. Quant à leur décoration intérieure et extérieure, il est impossible, dit Goguet, d'en rien dire, pas même par conjecture, car les historiens n'en parlent nullement; il en est de même de leurs meubles dont nous ne connaissons ni l'espèce ni la forme. Mais nous sommes fondés à tenir aujourd'hui un

langage bien différent, d'après les découvertes qu'ont faites les derniers voyageurs en Egypte. A commencer par les vases, qui formaient chez les anciens la plus belle et la plus riche partie de leur ameublement, nous dirons que M.<sup>r</sup> Denon a fait une grande collection de tous ceux qu'il a trouvés sculptés parmi les hiéroglyphes et sur tous les monumens qu'il a examinés; et nous en avons copiés plusieurs à la planche 44, dont quelques-uns ne le cèdent point en élégance à ceux qui portent le nom de vases Etrusques. Du nombre de ces derniers sont les numéros, 12, 13, 14, 15, 16 et 17: la jarre sous le n.<sup>o</sup> 18, avec une garniture en bois, est semblable à celle dont on se sert encore aujourd'hui en Egypte (1).

*Vases.*

Nous avons déjà fait mention, en parlant des sacrifices, des deux beaux vases l'un en or et l'autre en argent, représentés en peinture dans les tombeaux des Rois de Thèbes, voy. la planche 27.

Rien de plus gracieux et de plus admirable pour la finesse du goût, que les différens objets d'ameublement dont on voit les images dans l'une des quatre chambres peintes des mêmes tombeaux, et que nous avons également copiés à la planche 44: plus ils paraissent simples au premier abord, plus on trouve d'élégance dans leur travail quand on s'arrête à les examiner attentivement. Le n.<sup>o</sup> 19 est un siège ou une espèce de pliant garni d'un coussin élégant: il y en a un autre qui en a trois. On ne peut imaginer rien de plus noble ni de plus somptueux que la chaise de repos n.<sup>o</sup> 20 sous le rapport, soit de la beauté des sculptures dont le bois en est orné, soit de la commodité qu'elle présente, soit enfin de la richesse du drap qui la couvre: on distingue parfaitement, au dessin de l'étoffe, qu'elle est travaillée à fleurs et en broderie; le bois dont cette chaise est faite paraît être d'une qualité semblable à celui des Indes, et les ornemens en sculpture sont dorés par excellence. Le lit n.<sup>o</sup> 22 a précisément la forme qu'on donne ordinairement aujourd'hui à nos lits de mode; le n.<sup>o</sup> 21 est une espèce d'armoire, et le banc n.<sup>o</sup> 23 est d'une élégance remarquable par l'habileté avec laquelle il a été sculpté et doré.

*Lits, sièges etc.*

(1) Nous sommes redevables à Mr. le Comte de Caylus de beaucoup de notions sur la porcelaine qui se fabriquait anciennement en Egypte. Voyez le savant Mémoire lu par lui le 19 mai 1761 à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres à Paris. Hist. des Insc. etc. Tom. XV, pag. 63 etc.

Coguet prétend encore que l'usage des miroirs était connu en Egypte dès la plus haute antiquité, et il en trouve la preuve dans la Génèse où il est dit que les femmes juives se servaient communément de miroirs, qui, selon lui, ne pouvaient venir que de l'Egypte. Il fait observer pourtant que l'art de fabriquer le verre n'étant pas connu alors, ces miroirs étaient faits en métal comme ceux dont on se sert encore aujourd'hui dans tout l'orient.

*Langage  
des anciens  
Égyptiens.*

Après avoir parlé de la nourriture, de l'habillement, des maisons et de l'ameublement des Égyptiens, nous serions en devoir de dire aussi quelque chose de leur langue; mais comme il ne nous est parvenu aucune notion à cet égard, nous sommes dans l'impossibilité d'en donner la moindre idée. Il en est qui prétendent que cette langue se retrouve en grande partie dans celle des Cophthes d'aujourd'hui; mais la chose nous paraît aussi peu probable que l'opinion de ceux qui croient, que les caractères alphabétiques usités maintenant chez ce peuple, sont les mêmes que ceux des anciens Égyptiens. Et d'abord, qui ne sent que pendant la longue durée de l'assujettissement de ces derniers au joug de nations étrangères qui commença à la conquête de Cambyse, leur langage dut s'altérer considérablement et se perdre presque entièrement? Qui ne sait d'un autre côté que cette langue reçut dans la suite, comme par échange, une foule de mots Grecs, Persans, Latins et Arabes, à mesure que ce pays passa successivement sous la domination de ces divers peuples? La langue Arabe est aujourd'hui d'un usage si commun en Egypte, que les Cophthes n'en parlent point d'autre, et qu'on n'y trouve plus la moindre trace de l'ancien idiôme. Pour ce qui est de l'écriture, tous les savans conviennent que l'alphabet Cophite n'est que celui de la langue Grecque, auquel on a ajouté seulement quelques lettres pour exprimer certains sons que n'avaient point les Grecs. L'introduction de ces lettres eut lieu sans doute depuis la conquête d'Alexandre, où peut-être même encore auparavant, en ce que, comme nous l'avons déjà observé, la langue Grecque fut enseignée en Egypte dès le règne de Psammitique.

*Écriture  
des anciens  
Égyptiens.*

Nous avons vu, en parlant de l'état de la peinture chez les Égyptiens, qu'ils faisaient usage de cet art pour exprimer leurs pensées d'une manière sensible à la vue; nous tâcherons maintenant de donner à nos lecteurs une idée plus claire de cette écriture singulière. Plusieurs savans anciens et modernes, et entre autres le P. Kirker, en parlant de ce genre d'écriture appelé hié-

roglyphes, ont pensé que les prêtres Egyptiens l'avaient inventée à dessein, pour dérober au peuple la connaissance de leurs secrets dans les sciences et des mystères de leur religion. Cependant Warburthou, envisageant la question sous un point de vue philosophique et en homme profond, s'est élevé particulièrement contre Kirker, et a démontré par des preuves évidentes, que l'invention des hiéroglyphes était née simplement de la nécessité de représenter par des figures les pensées que les hommes voulaient se communiquer, dans des tems où ils n'avaient point encore imaginé de signes alphabétiques, ni d'expressions conventionnelles propres à les manifester. Les Chinois en orient, les Mexicains à l'occident, les Scythes au nord, les Indiens, les Phéniciens et les Ethiopiens ont tous fait usage, dans les premiers tems, de l'écriture hiéroglyphique; et il est à croire que ce moyen de communication anciennement usité chez presque tous les peuples, l'aura aussi été chez les Eypptiens. C'est en effet celui dont ils se sont servi pour transmettre à leurs descendans la connaissance de leurs lois, de leurs usages, de leurs faits historiques et de tout ce qui avait rapport à leur état civil. On a un témoignage authentique de cette vérité dans la fameuse inscription du temple de Minerve à Saïs, dont les anciens historiens ont tant parlé, et qui, sous les emblèmes d'un enfant, d'un vieillard, d'un faucon, d'un poisson et d'un cheval, contenait cette sentence de morale : *O vous tous qui entrez dans le monde, et qui en sortez, sachez que les Dieux détestent l'impudence.* Orapollus, dans son livre des hiéroglyphes, s'efforce de donner l'explication de quelques autres.

Les hiéroglyphes peuvent donc être regardées comme le premier genre d'écriture que les hommes aient inventé pour se communiquer leur pensées et pour les faire passer à la postérité. C'est pourquoi on ne peut trop regretter la perte des œuvres attribuées à *Thoth*, parmi lesquelles il y en avait une, au rapport de Clement d'Alexandrie, qui donnait la clé de cette écriture symbolique. Le tems nous a également ravi celles de Manéthon qui parvint à composer l'histoire des régnes des Ptolémées, d'après l'explication des monumens érigés par eux pour éterniser leur gloire; et il ne nous reste que des notions confuses de l'interprétation qu'Hermapion avait donnée des hiéroglyphes de l'obélisque d'Héliopolis, qui fut transporté ensuite par Auguste dans la capitale de l'empire Romain. Personne, qu'on sache, n'a possédé depuis lui l'intelligence de ces

caractères, et Ammien Marcellin nous assure que les Latins de son tems n'en avaient aucune connaissance.

Clément d'Alexandrie nous apprend dans le livre V de ses *Mélanges* que les Egyptiens avaient trois sortes d'écriture, savoir, l'épistolaire, la sacerdotale et l'hiéroglyphique. Ce savant Père, après avoir observé que, dans le principe, on prit à tâche chez tous les peuples, de ne leur laisser qu'entrevoir certaines vérités trop abstraites et qui étaient au dessus de la portée du vulgaire, en en voilant le sens sous des énigmes, des allégories, des symboles et autres signes, dit, en parlant des Egyptiens, qu'ils avaient trois sortes d'emblèmes qu'on distinguait en simples, en figurés et en énigmatiques. Les simples, selon lui, consistaient à savoir expliquer chaque figure par une autre, d'après certaines analogies que celle-ci avait avec la première: ainsi, dit-il, on représentait le Soleil par un cercle rayonnant, la Lune par un demi cercle, et on exprimait l'instabilité des choses humaines par un boule ou une roue en mouvement. Les emblèmes figurés étaient susceptibles de plusieurs interprétations, selon la diversité des circonstances; par exemple, l'œil était le symbole de la vigilance, l'œil placé sur un sceptre indiquait la providence, et il est d'opinion que les caractères de cette espèce étaient consacrés à transmettre le souvenir des actions des Princes et des Héros. Mais les moins intelligibles étaient les emblèmes énigmatiques qui étaient réservés pour l'explication des mystères les plus cachés de la religion, et des problèmes les plus intéressans de l'astronomie. Ainsi le serpent représentait le mouvement régulier des astres, le scarabée le soleil, le lotos l'inondation; et l'intelligence de ces derniers emblèmes était circonscrite dans le petit nombre de ceux qui étaient initiés dans la connaissance des plus hauts mystères. Peut-être, au moyen de ces notions et d'une classification méthodique des monumens Egyptiens, parviendrat'on un jour à porter quelque lumière dans cette science obscure (1). Mais voyons maintenant quel était le génie et le caractère propre de cette nation.

(1) Cet espoir s'accrut encore plus après la découverte qui fut faite à Rosette d'un monument qui portait une inscription en l'honneur de Ptolémée Epiphane, laquelle était écrite en trois caractères différens, savoir; la première en caractères sacrés ou hyéroglyphiques, la seconde en caractères du pays ou vulgaires, et la troisième en caractères Grecs,

Les Egyptiennes avaient beaucoup d'empire sur l'esprit de leurs maris ; et soit préjugé, soit disposition naturelle, elles étaient, au rapport de Diodore, maîtresses dans la maison : cette supériorité des femmes sur les hommes est une preuve de la douceur des mœurs et de l'humeur pacifique de ce peuple en général. Cette idée est conforme à ce que nous apprend l'histoire touchant le caractère de cette nation, qui partout y est dépeinte comme ennemie des querelles et des combats, et n'ayant de goût que pour l'étude des sciences et des arts, et pour la pratique des vertus paisibles. Mais celle dans laquelle les Egyptiens se croyaient supérieurs au reste des hommes, c'était la reconnaissance qu'ils regardaient comme la mère de la bienfaisance, et par conséquent comme la vertu la plus utile et la plus nécessaire au bonheur de la vie. C'est dans cette vue qu'ils ne négligèrent aucun des moyens qui leur parurent propres à inspirer et à entretenir le respect des enfans envers leurs pères ainsi qu'envers leurs aînés : c'est pour cela aussi qu'ils rendirent des honneurs divins à leurs Princes en les honorant comme des Dieux, et ce fut sans doute pour perpétuer un sentiment aussi précieux qu'ils inventèrent l'art d'embaumer leurs morts : enfin la gratitude leur était si naturelle, selon le témoignage de Diodore, qu'ils l'étendaient non seulement aux hommes, mais même aux choses par le moyen desquelles ils avaient reçu quelque bienfait.

*Caractère  
des Egyptiens.*

Cependant la singularité et la superstition formaient le caractère dominant des Egyptiens. Nous avons déjà observé au commen-

*Singularité  
et superstition  
des Egyptiens.*

Les savans se flattaient, au moyen de l'inscription Grecque, de pouvoir pénétrer le sens de celle écrite en langue vulgaire Egyptienne, et avec celle-ci de parvenir à l'intelligence des caractères hiéroglyphiques. Ceux qui désireraient connaître jusqu'à quel point sont arrivés les efforts de ces savans pour trouver la clé de ce langage mystérieux, pourront consulter les ouvrages suivans.

Eclaircissemens sur l'inscription Grecque ou monument trouvé à Rosette, par le citoyen Ameilhon. *Paris*, Baudouin, an XI, 1803, in 4.°

Lettres de D'Ansse de Villoison à Mr. Akerblad sur l'inscription Grecque de Rosette. *Paris*, Didot, 1813, in 12.

Essai sur les Hiéroglyphes ou nouvelles lettres sur ce sujet. *Wcimar*, 1804, in 4.°

Analyse de l'inscription en Hiéroglyphes du monument trouvé à Rosette contenant un décret des prêtres de l'Egypte en l'honneur de Ptolémée Epiphane le cinquième des Rois Ptolémées. *Dresde*, Walther, 1804, in 8.°

cement de ce chapitre, et nous avons fait voir en divers endroits de cet ouvrage, que dans plusieurs de ses actions et de ses usages, ce peuple semblait avoir pris à tâche de se distinguer des autres nations. On n'a qu'à lire à cet égard ce que disent Hérodote et Diodore de quelques-uns de ses étranges usages. Selon eux, c'étaient les femmes qui faisaient le négoce, et administraient les affaires publiques, tandis que les hommes, dans l'intérieur des maisons, s'occupaient des soins domestiques : ceux-ci portaient les fardeaux sur leur tête, et les femmes sur leurs épaules : la femme urinait debout, et l'homme accroupi : ils se retiraient les uns et les autres dans la maison pour satisfaire aux besoins naturels, et si l'appetit leur venait ils mangeaient chemin faisant dans les rues, alléguant pour raison, avec plus de jugement que nous, que ce qui est messéant, lorsqu'il est indispensable, doit se faire en secret, mais qu'on ne doit pas avoir honte de faire en public ce qui n'est point contraire à l'honnêteté ; ils pétrissaient la pâte avec les pieds, et délayaient la chaux avec les mains : les Grecs écrivaient de gauche à droite, et les Egyptiens de droite à gauche : dans les autres pays les animaux ont leurs retraites à part, mais en Egypte les hommes et les bêtes habitaient tous pêle-mêle sous le même toit. Telles sont les notions que nous donne Hérodote dans son livre II, et d'après lesquelles il est aisé de se persuader que cet esprit de singularité et de bizarrerie devait s'étendre encore à bien d'autres choses. Nous ne dirons rien de la superstition de ce peuple que nous avons vue, en parlant de sa religion, être telle, que nul autre ne montra jamais autant de faiblesse d'esprit, et ne se mit plus en dérision par la forme et les objets de son culte, dont la diversité fut une cause féconde de dissensions et de haine entre une ville et l'autre.

*Quelle idée  
avaient  
les Egyptiens  
de la vertu  
et du vice.*

On peut se figurer, d'après tout ce que nous venons de dire, les idées que les Egyptiens s'étaient formées du vice et de la vertu. Si l'on devait juger des mœurs d'une nation par les fêtes consacrées à ses amusemens, on serait forcé de convenir que la pudeur et la décence n'étaient guères observées chez les Egyptiens, comme nous avons eu lieu de le remarquer au sujet de celle qui se célébrait à Bubaste. Il paraît cependant que le caractère de ce peuple n'était pas exempt de jalousie, car les hommes obligeaient les femmes à aller les pieds nus, pour empêcher, au rapport de Plutarque, qu'elles ne sortissent de leurs maisons. Cette circonstance serait en opposition avec ce que nous venons de rapporter sur la foi



d'Hérodote touchant les occupations des femmes dans le commerce; mais les écrivains accoutumés à concilier ces sortes de contradictions, disent que Plutarque n'a entendu parler que des femmes de qualité, et que d'ailleurs celles que l'usage obligeait à aller les pieds nus, pouvaient fort bien rester ainsi dans les boutiques à vendre leurs marchandises. Nous ne croyons pas cependant que les femmes ne portassent point de chaussure par la raison qu'en donne Plutarque, car cet usage leur étant commun à toutes, ils devait leur être très-indifférent de paraître publiquement dans cet état. Les Chinois ont imaginé, pour rendre leurs femmes sédentaires, un moyen bien plus efficace, qui a, selon quelques-uns, le même but que celui des Egyptiens, c'est de leur faire porter des souliers si étroits, comme nous l'avons vu dans l'histoire du costume de cette nation, que ce n'est qu'avec la plus grande peine qu'elles peuvent se soutenir sur leurs pieds.

L'opinion de Plutarque sur ce point nous conduit naturellement à parler des Eunuques. Cet usage honteux et barbare de mutiler les hommes, que la jalousie seule peut avoir imaginé pour s'assurer de la continence des femmes, est attribué par Ammien Marcellin à Sémiramis, on ne sait trop sur quel fondement. Il serait difficile d'indiquer l'époque précise ni le lieu où cet abus cruel prit son origine: nous voyons seulement que dès la plus haute antiquité il y avait des Eunuques en Egypte, et que ce fut par eux, selon le témoignage de Manethon, que le père de Sésostris fut assassiné. Nous avons observé de même, que l'usage de mutiler les animaux était également très-ancien en Egypte, ce qui nous porte à croire que l'un était une conséquence de l'autre, car l'expérience ayant appris qu'un animal pouvait survivre à cette opération, la jalousie se hâta sans doute de l'employer comme un moyen sûr d'éloigner d'elle les soupçons et les craintes.

*Origine  
des Eunuques.*

Il nous resterait encore à donner quelques notions sur les fêtes et les divertissemens publics de ce peuple; mais comme ils consistaient uniquement dans leurs cérémonies religieuses qui se célébraient par des danses, des chants et des processions, ce dont nous avons amplement traité en parlant de sa religion, nous n'avons plus rien à dire sur cet article. Nous ajouterons seulement que les Egyptiens, au dire de Coguët, n'ont jamais connu ni jeux, ni représentations théâtrales, ni courses, ni combats, ni rien en un mot de tout ce que les autres peuples, tant anciens que modernes,

*Fêtes, jeux,  
représentations.*

ont compris sous la dénomination de spectacles. On ne peut nier cependant que les Egyptiens ne connussent parfaitement l'art de former le corps, non seulement par la frugalité qu'ils pratiquaient dans cette vue, mais encore par l'usage d'exercices vigoureux : ils étaient très-habiles à la course à pied et à cheval, ainsi qu'à celle des chars, aussi n'y avait-il point de meilleure cavalerie que la leur. Lorsque Diodore nous dit que les Egyptiens avaient rejeté la lutte comme un exercice qui ne procurait qu'une force dangereuse et éphémère, sans doute qu'il n'a entendu parler que de la lutte outrée des athlètes que la Grèce même, tout en la couronnant dans ses jeux, condamnait comme peu convenable à des hommes libres, mais dont l'usage modéré pouvait être toléré dans des personnes bien nées : car le même Diodore nous apprend que le Mercure des Egyptiens avait inventé l'art de former le corps humain et donné des préceptes à cet égard. De même on ne doit pas prendre à la lettre ce que dit cet auteur, du mépris que les Egyptiens faisaient de la musique comme d'un art qui ne tendait qu'à amollir l'esprit, car après ce que nous avons dit des progrès qu'ils y avaient fait, nous devons croire qu'ils ne rejetaient que la musique molle et efféminée, et non celle dont les mâles accens élèvent l'esprit et le cœur.

Nous avons vu encore dans le cours de cet ouvrage, et surtout en parlant de la navigation, quel était le commerce des Egyptiens : nous ne devons pas omettre par conséquent de donner ici quelque idée de leurs anciennes mesures, en faisant connaître leurs rapports avec celles qui nous sont les plus connues.

Héron astronome et mathématicien de la ville d'Alexandrie, qui vivait au commencement du septième siècle, nous a indiqué, dans une introduction à l'arpentage, les rapports qu'il y avait entre diverses mesures anciennes, et celles qui étaient usitées de son tems. La stade royale et philetère ou d'Alexandrie se compose, dit-il, de 600 pieds Alexandrins qui font 720 pieds Italiques ou Romains, d'où il suit que le rapport du pied Egyptien au pied Romain est comme 6 à 5. Les autres divisions sont rapportées dans Hérodote avec beaucoup d'exactitude. La coudée, selon lui, se divise en six palmes, la palme en quatre doigts, de sorte que la coudée était de vingt quatre doigts. Le pied ne contenait que seize doigts ou les deux tiers de la coudée : quatre coudées ou six pieds composaient l'orgye ou la toise : cent pieds formaient le plètre, six plètres la stade, et le schène était de soixante stades : ainsi donc

*Rapport  
des anciennes  
mesures  
de l'Égypte  
avec celles  
de l'Italie.*

la stade était composée de quatre cents coudées ou de six cents pieds.

Le rapport qu'il y a entre l'ancienne coudée des Egyptiens et celle du mekias ou nilomètre actuellement existant dans l'île de Raoudah mérite d'être remarqué; d'après la vérification qui a été faite il n'y a pas long tems de cette dernière mesure par les personnes chargées de la restauration de ce nilomètre, il résulte que la coudée actuelle est de vingt quatre doigts comme l'ancienne. Il est assez singulier, qu'au milieu des variations qu'a fréquemment éprouvées la coudée en usage parmi les habitans, celle qui sert à mesurer les crues du Nil n'a pas du tout changé, et que les petites différences qu'on y peut remarquer, viennent du peu d'attention qu'ont mis les Arabes dans la construction ou dans les réparations de ce même nilomètre, dont ils n'ont pas même cherché à faire les divisions égales.

Nous terminerons ici nos observations sur les usages des anciens Egyptiens: peut-être y a-t-il encore d'autres particularités qui sont propres à ce peuple; mais nous croyons à propos de ne pas nous y arrêter, pour épargner à nos lecteurs l'ennui qu'ils trouveraient nécessairement dans une plus longue description de choses trop minutieuses.

#### DESCRIPTION DES EGYPTIENS MODERNES.

L'Égypte est peuplée aujourd'hui de Turcs, de Mamelouks, d'Arabes et de Cophtes; et chacune de ces quatre classes d'hommes a des particularités qui lui sont propres, bien que leurs mœurs en général se rapprochent plus ou moins de ceux des habitans de l'est. Les Turcs, qui veulent au moins passer pour les maîtres de ce pays, font particulièrement leur résidence au Caire, à Alexandrie, à Rosette et à Damiette où ils remplissent des emplois militaires ou religieux. Nous avons assez parlé de l'origine et des usages des Mamelouks, à l'article de la milice et des troupes de l'Égypte. Quant aux Arabes, nous dirons d'abord qu'ils composent eux seuls les deux tiers de la population: il y en a de diverses sortes, mais ordinairement on les distingue en deux classes sous le rapport du genre de vie, savoir: les Fellah qui habitent dans les villages, et les Bédouins ou Arabes errans qui vivent sous des tentes. Les premiers, dont la demeure est stable et que des relations continuelles lient avec les autres habitans du pays, ont adopté en quelque manière les mœurs de leurs voisins; mais les seconds sont

*Population  
de l'Égypte  
moderne.*

*Arabes Fellah  
et Bédouins.*

encore aujourd'hui ce qu'ils étaient par le passé. Ils sont errans dans les déserts où ils font paître leurs moutons et leurs chameaux. Les Bédouins, dit Dapper, sont des gens misérables qui roulent par toute l'Égypte, conduisant avec eux leurs troupeaux, ainsi que leurs tentes et tout leur ménage qu'ils transportent sur des chars : lorsqu'ils trouvent des paturages à leur convenance, ils y dressent leurs tentes faites de peaux de chévré ou de brébis, et s'établissent dessous avec leurs chevaux, leurs chameaux et tout leur bétail. Ces Bédouins ont une aversion invincible pour tout ce qui peut gêner le moindrement leur liberté, et ils considèrent les habitans des villes comme des gens ensevelis tout vivans. Ils se regardent comme les souverains des déserts qu'ils habitent, et se croient pour cela en droit, si non de s'emparer de tout ce que possèdent ceux qu'ils trouvent sur leur territoire, au moins de leur imposer telle contribution qu'il leur plait. Le voyageur qui ne voit dans cette conduite qu'un brigandage ouvert cherche à s'y soustraire, en s'armant et en se réunissant à d'autres voyageurs qui forment ensemble une caravane plus ou moins nombreuse. De son côté, le chef des Bédouins rassemble ses gens pour repousser l'atteinte qu'il croit portée à ses droits, et s'il se trouve en force il attaque ouvertement la caravane ; dans le cas contraire il tâche de surprendre pendant la nuit quelqu'un des voyageurs et d'emmener ses chameaux. Pour se mettre à l'abri de ces dangers, et des inconvéniens qui en résultent dans leur commerce, les voyageurs préfèrent ordinairement de payer à ces hordes errantes un certain tribut. Mais si l'avarice les porte ensuite à quelque tentative pour éluder l'accomplissement des obligations qu'ils ont prises, l'Arabe la regarde comme une violation du traité, la querelle s'engage une autre fois, la guerre se rallume et ne finit que par une nouvelle capitulation.

*Hospitalité  
des Arabes.*

Quoique les Bédouins ne manquent point d'exercer ces rapines toutes les fois qu'ils en trouvent l'occasion, on ne peut cependant disconvenir qu'ils remplissent avec la plus grande fidélité leurs engagemens et leurs promesses, qu'ils regardent comme sacrées les lois de l'hospitalité, et même qu'ils prennent sous leur protection, et font conduire avec sûreté jusqu'à leur destination les personnes qu'ils ont dépouillées. Les Arabes ont toujours été renommés pour leur hospitalité ; et l'accueil bienveillant qu'ils font aux voyageurs en les pressant d'accepter tout ce qu'ils peuvent leur offrir, n'est certainement pas à mettre au nombre des désagremens qu'on rencontre à voyager chez eux,





A. Rancou f.





A. Baccati. f.



Les Arabes aiment beaucoup les sauterelles et les font rôtir sur le gril : le vent du désert en pousse quelquefois des essaims nombreux jusqu'au Caire. Lorsqu'ils en ont amassé une grande quantité, ils en prennent une partie qu'ils font griller légèrement, et ensuite sécher sur le toit de leurs habitations pour la conserver, et il mangent le reste frais avec un peu de sel. Pendant la nuit, ils connaissent l'heure qu'il est à la position des astres, et dans le jour ils la déterminent par leur ombre suivant les diverses saisons de l'année.

*Ils mangent  
des sauterelles.*

Les Arabes Egyptiens passent pour être plus superstitieux et plus attachés que les Turcs aux dogmes de leur religion ; ils ont leurs *Santons* qui sont en grande vénération parmi eux, et que les Turcs regardent comme autant d'hypocrites. Il est dit'on de ces *Santons* qui vont dans les rues absolument nus et les cheveux hérissés qu'ils laissent croître le plus long qu'ils peuvent, et qui, dans cet état, entrent dans les maisons les plus distinguées, vont s'asseoir à table sans y être invités, et se retirent après le repas avec la même effronterie. Thevenot rapporte que les personnes qui reçoivent de ces visites, sont dans la persuasion que ces individus déhontés portent la bénédiction chez elles ; et il assure même de la manière la plus positive qu'il est des femmes qui, pour avoir des enfans, ne rougissent pas de les baiser à l'organe de la génération. Les deux figures assises et nues de la planche 50 présentent deux *Santons* qui, sous le voile d'une insouciance feinte pour toutes les choses du monde, passent les jours entiers dans la plus profonde oisiveté exposés au soleil, attendant qu'on leur fasse l'aumône qu'ils ne daignent pas même demander.

Les Bédouins portent une chemise de gros drap, serrée autour des reins avec une ceinture de laine teinte en rouge ou en bleu, et une espèce de voile roulé autour de leur tête qui leur tombe jusqu'à mi-jambes. Ce genre de vêtement est commun aux deux sexes ; mais le voile des femmes est un peu plus long et se replie à la ceinture : elles ont en outre un morceau d'étoffe qui leur passe par dessus le front et vient s'attacher sous le menton. C'est ordinairement l'homme qui est chargé des provisions, et la femme porte l'enfant dans une hotte sur son dos, ou dans un panier suspendu au bras et soutenu par une corde qui est passée autour de sa tête. Voy. la même planche. Leur *Cheik* a pour coiffure un bonnet de drap rouge, et un large turban de grosse mousseline blanche : sa

*Leur  
habillement.*

*Cheik.*

robe de dessous est en soie et coton à fonds blanc rayé de diverses couleurs : le *Caffetan* ou surtout est un peu plus long et de la même étoffe, mais de couleur différente et ouvert par devant ; un mouchoir des Indes dont le fonds est uni ou à fleurs, et généralement coloré, lui sert de ceinture ; il a un pantalon en toile de coton grosse et blanche, des pantoufles en cuir jaune avec la pointe retroussée, un large mouchoir blanc ou coloré sur ses épaules, et un *Béniche* ou surtout de drap avec de longues manches qu'il ne porte que pour sortir. Quelques-uns sont dans l'usage d'attacher à leur turban un grain de corail qui leur pend sur l'œil gauche, pour se préserver, disent'ils, de l'influence maligne des regards de l'homme envieux ; et ils ont grand soin de se munir de talismans qui consistent en certains mots mystérieux écrits par un Iman ou par un Santon, au moyen desquels ils se croient à l'abri de toute disgrâce.

*Egyptiens  
nationaux.*

Les Egyptiens nationaux travaillent pour la plupart à l'agriculture ; et les Ethiopiens, les Nègres, les Juifs qui habitent cette contrée, ainsi que la plupart des habitans du Caire s'adonnent au commerce, qui doit pourtant son plus grand lustre au grand nombre de marchands Européens établis depuis long tems dans cette ville et dans tous les ports de mer de l'Egypte.

*Habillemens  
et autres usages  
Egyptiens  
décrits  
par Zacharie  
Pagan.*

Pour donner une idée des changemens qui s'opèrent dans les usages des peuples à la suite des tems, nous rapporterons ici quelques-uns de ceux qui existaient en Egypte vers le commencement du XVI.<sup>e</sup> siècle, d'après la relation de Zacharie Pagan de Belluno, un des personnages qui accompagnèrent, comme nous l'avons dit plus haut, M.<sup>r</sup> Trivisan envoyé en ambassade par la République de Venise au Soudan Kansou Gauri. « Les Egyptiens, dit'il, s'habillent de taffetas ou de camelot blanc, parce que leur loi le veut ainsi. Les nobles du Caire portent un turban semblable à celui des Turcs de Sessa, et une robe blanche d'un beau travail qui leur descend jusqu'aux pieds, avec un mouchoir rayé au cou : ils ont sous leur robe des espèces de jupe en soie ouvrée, et autres vêtemens en toile de coton très-fine ; ils portent encore d'autres habillemens à la Persane de diverses couleurs et peints. Les femmes du Caire portent certaines robes de soie rayée qu'elles serrent avec des mouchoirs de même étoffe. Elles se tiennent le visage couvert excepté les yeux ; elles ont pour coiffure une espèce de bonnet d'un drap de couleur d'or, et sont enveloppées d'un manteau semblable à un drap de taffetas blanc. Voy. la planche 52, fig. 3.

Elles se teignent les mains, et toutes en général ont les ongles teints en rouge. On les voit quelquefois sur des ânes bien harnachés qu'elles montent comme les hommes, un pied dans chaque étrier. Ces femmes s'occupent peu de la cuisine, et celles du bas peuple vivent pour la plupart à l'auberge et dans les cabarets qui sont en grand nombre dans cette ville. On fait cuire le pain avec de la fiente de bœuf ou de chameau, et les alimens avec des feuilles et des écorces de dattier, ou de la paille à cause de l'extrême rareté du bois. On y trouve beaucoup de boutiques où l'on vend des eaux excellentes, faites de toutes sortes de fruits dont tous les nobles font usage. Il y a au Caire quinze mille chameaux continuellement employés à y porter l'eau deux fois par jour. Les hommes et les femmes dorment en été sur les terrasses en plein air sans craindre d'en être incommodés. Le pays abonde en volaille par la grande quantité d'œufs qu'on y fait éclore dans des fours où l'on entretient une chaleur convenable.

S'il faut en croire Dapper qui a écrit avec une critique assez judicieuse l'histoire d'Afrique vers le milieu du XVII.<sup>e</sup> siècle, la forme de l'habillement des Egyptiens avait considérablement changé de son tems, comme on en peut juger par les figures qu'il en donne. L'habillement des nobles, dit-il, coûte fort cher sans cependant avoir beaucoup d'apparence, car il consiste simplement en une longue robe de toile de coton très-fine, qui est doublée en hyver avec du drap du pays, étroite par le haut et large par le bas avec des manches serrées sur le poignet. Ils portent en général un grand turban fait avec un morceau de camelot roulé, dont la couleur indique la religion qu'ils professent. Sous cette robe, le Sultan et les Grands en portent une autre en ràs de Damas, en brocart et autres étoffes précieuses d'Europe chacun selon sa condition. Les femmes de qualité vont pour la plupart habillées de blanc, et la figure couverte d'un voile de même couleur. Les paysanes Arabes et Egyptiennes portent, au lieu de masque, un morceau de toile de coton qui a deux trous vis-à-vis des yeux, et se termine en pointe vers le menton. Leurs pantoufles sont très-hautes et n'ont qu'un morceau de cuir au milieu. La coiffure des femmes varie selon la nation à laquelle elles appartiennent; mais les vraies Egyptiennes portent un bonnet de soie de la hauteur d'un demi-pied, qui ressemble à une petite tour et se termine presque en pointe, avec des ornemens en or sur le devant et autour du front: leurs

*Autres  
manières de se  
vêtir décrites  
par Dapper.*

colliers, leurs bracelets ainsi que les anneaux qu'elles ont aux jambes sont du même métal. Elles portent une chemise en soie brodée, et par dessus, une robe brochée de diverses couleurs, qui se ferme avec des boutons d'or et d'argent ou de soie, et qui est travaillée avec beaucoup d'art. Voyez la planche 52, fig. 4.

*Habillement  
des femmes  
décrit  
par Mayer.*

L'habillement des femmes d'aujourd'hui, dit Mayer dans sa belle Description de l'Égypte, est un objet assez conséquent pour les maris qui ne jouissent pas d'une certaine aisance. Celui d'une marchande du Caire consiste en un diadème large et aplati comme une assiette, lequel est recouvert d'un châl des Indes qui cache tous ses cheveux de devant à l'exception de quelques boucles; mais par derrière ils sont entrelacés de cordons d'or qui tombent jusqu'à la ceinture, et enrichis de divers ornemens de même matière. Elle a des bracelets d'or, une chemise fine en soie ou coton avec les manches rayées, laquelle lui arrive jusqu'aux pieds, un châl des Indes qui lui sert de ceinture, un autre vêtement doublé d'une fourrure qui descend jusqu'à mi-jambe, des pantalons en soie d'une couleur vive et brillante, et deux paires des souliers en soie brodés en or qui se chaussent l'un dans l'autre. Son esclave porte ordinairement une chemise de soie ou de coton, une robe très-courte avec une ceinture de mousseline commune brodée ou de couleur, et des pantalons rayés. Voy. les fig. de la planche 53 qui représente une chambre meublée à la mode du pays. Outre les gros anneaux d'or et d'argent qu'elles portent à la jambe au dessus de la cheville du pied, les Égyptiennes sont encore dans l'usage de s'en passer un petit à travers une des narines, ce que font également les jeunes filles du bas peuple dans le Said. Voy. planche 54.

Lorsqu'une femme de quelque distinction doit ou veut sortir dans la rue, il faut qu'elle s'enveloppe, même encore à présent, ainsi qu'on l'a vu à la planche 52. Elle n'a de tout son corps que les yeux à decouvert, et encore ne peut on bien souvent les apercevoir, à cause d'un cercle de métal semblable à un anneau que la plupart ont soin de se mettre au devant, et auquel elles attribuent la vertu de rompre les enchantemens dont elles croient pouvoir être l'objet. Plus leur habillement a d'ampleur et leur cause d'embarras, plus elles se flattent d'en imposer et d'avoir l'air de femmes d'un haut rang. L'espèce de manteau qui les enveloppe extérieurement est maintenant en taffetas noir, et n'est plus blanc comme du tems de l'ambassadeur Trivisan.



A. Poncetti. f.





G. Hancock inc.





La même planche offre l'image d'un marchand presque en habit de voyageur avec sa longue pipe à la main et sa ceinture sur l'épaule gauche, laquelle lui sert souvent à envelopper ses marchandises. Son vêtement se compose d'un léger turban de laine rouge ou blanche, d'une robe de toile blanche et d'une espèce de simarre large et courte en toile de couleur bleu foncé.

On appelle *Almé*, qui veut dire *savante*, les femmes dont l'esprit a été cultivé par une éducation soignée et qui ont appris la danse, le chant, et à jouer de quelque instrument. Elles forment, dit Savary (tom. 1, Lett. 16) une société célèbre dans le pays, et il faut, pour y être admis, avoir une belle voix, bien posséder la langue, connaître les règles de la poésie, pouvoir improviser des chansonnettes et exécuter des danses selon la nature des circonstances. Elles savent par cœur toutes les chansons nouvelles et combien de *Moal* ou d'élégies ont été composées en diverses occasions; et leur mémoire est comme l'archive et le dépôt des histoires les plus galantes. Ces talens font qu'on les regarde avec distinction, et il ne se donne aucune fête, aucun repas dont elles ne fassent le principal ornement. Les riches ainsi que les premiers personnages du gouvernement les appellent à leurs banquets, pour en relever les agrémens par la douceur de leurs concerts et le charme de leurs danses, qui sont pour l'ordinaire des pantomimes analogues à certaines actions de la vie. Ces *Almé* cependant manquent quelquefois de cette décence et de cette pudeur qui font l'assaisonnement des plaisirs de la bonne société. Lorsqu'elles se présentent à quelque fête, elles ont soin de se parer de la manière la plus séduisante: leur vêtement consiste en une robe de soie très-légère qui leur descend jusqu'aux talons; une riche ceinture les serre mollement au dessous du sein; leurs cheveux flottent sur leurs épaules; souvent elles laissent tomber le voile qui les couvre, et elles cherchent à rendre au naturel par les mouvemens de leur corps et par leurs gestes toutes les particularités de l'action qu'elles ont entrepris de représenter. Au son des flutes, des tambourins et des timbales, elles mêlent par fois des expressions passionnées qui les animent, au point de les mettre dans une espèce de délire et d'en faire autant de Bacchantes dans l'ivresse. Les *Almé*, comme nous l'avons dit, sont recherchées continuellement dans les *Harem* pour y procurer des amusemens aux femmes Voy. la planche 32. Elles leur apprennent les chansons nouvelles,

*Almé.*

leur racontent des histoires galantes, et leur donnent des leçons de chant et de danse. Il ne se fait point de mariage qu'elles n'y assistent, et elles précèdent le cortège de l'épouse. On les invite aussi dans les cérémonies funébres, pour y chanter leurs *Moal* plaintifs, après lesquels elles se repandent en lamentations et se livrent à des transports de douleur tels, qu'on ne se douterait jamais que leurs gémissemens et leurs sanglots sont simulés et vendus à prix d'argent. Enfin on peut regarder ces sortes de femmes, sous les rapports de l'instruction et des grâces, comme la fleur du sexe en Egypte, car elles parlent parfaitement leur langue; et l'habitude où elles sont de s'exprimer en termes choisis et dans un stile poétique, leur rend familières les expressions les plus douces et les plus sonores, et leur donne des manières attrayantes et distinguées.

On trouve dans Mayer, non seulement la description de leur habillement, mais encore divers dessins où il a cherché à représenter leurs danses avec la plus exacte vérité. Elles portent, dit-il, une bande de soie noire qui leur couvre la moitié du front et cache toute leur chevelure: elles ont la tête ceinte au dessus des oreilles d'un châl jaune de coton à fleurs et à raies de diverses couleurs: leurs cheveux flottans par derrière sont entrelacés de longs cordonnets rouges, d'où pendent plusieurs petits ornemens en argent de diverses formes. Elles ont une longue chemise de coton à petites raies en soie, et par dessus, une robe courte de la même étoffe, avec des manches qui ne passent pas la moitié du bras, doublées en soie de même couleur; une large ceinture, de la même soie, garnie d'une frange parsémée de petites pièces d'argent, et un pentalon de coton rayé qui descend jusqu'à terre, forment le reste de leur habillement. Elles portent en outre des colliers, des anneaux et des bracelets; et pour que leur parure soit parfaite, il faut qu'elles ayent la figure, le sein et les mains marquetées d'étoiles et autres figures toutes en noir. L'image du ballet représenté à la planche 54, donnera une juste idée de leur genre de danse et de leurs instrumens de musique.

*Avantages  
des femmes  
en Egypte.*

Cependant les Egyptiennes ne sont pas toujours sous la surveillance de leurs tirans domestiques, la faculté qu'elles ont d'aller aux bains leur rend quelques momens de liberté. Elles jouissent encore de plusieurs avantages que n'ont point les hommes, car elles ne sont point exposées comme eux à être dépouillées ni mal-



*P. Bigatti f.*



traitées. Elles ont en propre leurs vêtemens et leurs bijoux sur lesquels le mari n'a aucun droit : elles peuvent hériter de biens fonds ainsi que les hommes , et en prendre possession en payant au gouvernement la taxe prescrite dont nul n'est exempt. La disposition générale des esprits en leur faveur fait qu'on respecte d'avantage leurs propriétés, qu'on les traite avec plus d'équité , et qu'on a plus d'égards à leurs réclamations , malgré qu'elles les portent quelquefois à l'excès , surtout lorsqu'elles croient qu'on veut leur faire quelque injustice.

Nous ne devons pas omettre de dire quelque chose des ustensiles que les Egyptiens employaient aux usages ordinaires de la vie, surtout après la description que nous en a donnée M.<sup>r</sup> Denon dans une des planches de son grand ouvrage. Nous avons vu plus haut , en parlant des arts mécaniques, quelle est la matière et la forme de leurs vases à eau , ainsi que de la menue vaiselle du peuple et des ustensiles que le luxe fit inventer. Ces derniers sont pour l'ordinaire d'or ou d'argent , et garnis quelquefois de pierreries , comme la soucoupe qu'on voit au n.<sup>o</sup> 7 de la planche 44 , laquelle sert à présenter le café à quelque personnage d'un haut rang. Pour que la tasse , qui le plus souvent est du même métal , ne blesse point les mains de celui qui doit la prendre , on l'enchâsse ordinairement dans une autre tasse d'une porcelaine très-fine semblable à celle du n.<sup>o</sup> 8. Le n.<sup>o</sup> 11 représente un des vases dans lesquels on tient de l'eau de rose et autres odeurs pour en arroser les conviés avant , pendant et après le repas , ainsi que les personnes venues en conversation ou dont on reçoit la visite. Cette cérémonie a beaucoup de prix chez les orientaux , et il est rare qu'une personne de quelque distinction prenne congé d'une autre , sans avoir été préalablement honorée d'une semblable aspersion. L'usage veut encore qu'on se lave les mains , non seulement avant et après le repas , mais encore toutes les fois qu'on a touché quelque chose de tant soit peu mal propre. L'aiguière n.<sup>o</sup> 9 est destinée à cet objet , et mérite d'être remarquée en ce que le bassin qui est au dessous a deux fonds , dont celui de dessus est percé de trous disposés régulièrement par où passe l'eau dans le fonds intérieur , pour qu'on n'ait point la vue de l'eau qui a servi à laver les mains des autres. Enfin on voit au n.<sup>o</sup> 10 un de ces vases destinés à parfumer les appartemens. Il s'ouvre vers le milieu , et on jette sur les charbons allumés qu'il renferme des essences précieuses.

*Ustensiles.*

*Genre  
de  
conversation.*

ses, du bois d'aloés, du Benjoin et autres matières composées de plusieurs substances balsamiques. Ces vases qui ont jusqu'à trois pieds de hauteur, sont placés au milieu du salon; il en est pourtant de plus petits que des esclaves portent à la ronde pendant la conversation, pour que chacun puisse en recueillir la fumée dans ses mains et en parfumer sa barbe et ses vêtemens. Cet excès de luxe inconnu en Europe, convient parfaitement à des peuples qui aiment les jouissances paisibles, qui se livrent mollement à leurs goûts, qui vivent en société presque sans se parler, et qui à ces sortes d'usages joignent encore l'idée d'un hommage de plus à offrir aux personnes qu'ils veulent distinguer par des marques d'un plus grand respect. Un simple signe de main suffit pour rendre ces honneurs: du reste, les confitures, les rafraichissemens, le café, la pipe, l'eau de rose et les parfums font tous les frais et occupent tout le tems d'une visite d'intérêt ou de politesse. Rarement s'engage entre eux ce dialogisme qui fait le charme de nos conversations; après quelques complimens laconiques sur la santé de celui qui visite et qui est visité, on n'entend presque jamais parler personne, et on se quitte sans en montrer de regret. L'égoïsme triomphe dans ces contrées, chacun fait son bonheur unique de ne vivre que pour soi, de ne rien faire, de rester en repos, et de passer son tems dans les délices et la mollesse.

*Manière  
de manger.*

La manière de manger de ces peuples n'est pas moins singulière: ils ne se servent point de table, mais seulement d'un tapis étendu par terre autour duquel sont disposés beaucoup de petits pains ronds: au milieu sont des plats remplis de riz à demi cuit, dans lequel on a mis de la volaille, du mouton et du buffle rôti ou bouilli, car les épizooties qui régneront fréquemment dans ces contrées font qu'on y mange peu de bœuf: on sert ensuite des ragoûts mêlés d'aromates, avec des herbages, des gelées, des confitures, du miel naturel, et le repas se termine par de petits plats de fruits et de laitage extrêmement parfumés: chaque convié a près de soi plusieurs citrons dont il exprime le jus sur les mets qu'il lui plait. Tous s'asseyent les jambes croisées autour de ce tapis, et chacun prend le riz avec ses doigts, partage la viande avec ses mains, trempe son pain dans les plats et s'essuye les mains et la bouche avec un autre morceau de pain. Les habitans de ces contrées n'ont ni sièges, ni assiettes, ni fourchettes, ni serviettes, ni verres: ils ne peuvent boire que de l'eau, l'usage des liqueurs fer-

mentées leur étant sévèrement défendu par leur religion, et cette eau leur est présentée dans des vases faits avec cette terre poreuse dont nous avons parlé plus haut, qui la rendent extrêmement fraîche pour peu qu'on les laisse exposés à l'air libre : tous boivent dans le même vase qu'on n'oublie jamais de parfumer auparavant. Leur repas ne dure que fort peu de tems, et aussitôt qu'ils ont quitté le tapis, ils y sont remplacés par les gens du second rang auxquels succèdent immédiatement les domestiques, et quelquefois des étrangers conduits par ceux-ci, de manière qu'il ne reste jamais rien de ce qui a été servi. Après le repas, ils se lavent les mains et la barbe avec de l'eau de savon : on présente à chacun des convives une pipe, avec une tasse de caffè sans sucre, et on repand sur lui de l'eau rose en abondance. Souvent les repas des riches sont accompagnés de concerts, dont la musique a pour eux beaucoup de charmes.

Les caffès de la ville, où le Musulman silencieux, accroupi sur le tapis, fume lentement sa pipe à long tuyau, offrent par fois des amusemens de diverses sortes. L'orateur ambulant y figure avec distinction : on y entend de la musique vocale et instrumentale, et on y voit se succéder les marionnettes, la lanterne magique et autres jeux semblables qui plaisent singulièrement à cette nation.

*Caffés  
de la ville.*

Quant à la musique actuelle des Egyptiens, il ne sera pas hors de propos d'observer que les Français, lors de leur expédition en Egypte, la trouvèrent tout à fait maussade, malgré qu'ils vissent des Européennes et même des Italiennes établies depuis quelque tems dans le pays, écouter avec ravissement des airs et des symphonies, dont l'exécution n'excitait en eux qu'un sentiment désagréable, qui les faisait passer pour des gens du plus mauvais goût. Il en fut de même des Egyptiens, qui entendirent avec la plus grande indifférence et même en souriant entre eux, un des plus beaux morceaux de musique vocale chanté par un artiste distingué, dont le talent avait été admiré au théâtre des arts à Paris. Il est bien vrai que l'habitude a sur l'homme un empire absolu, et que ses idées et ses plaisirs ne sont pour la plupart que des effets de son éducation.

*Musiques.*

On trouve dans les rues du Grand Caire comme dans toutes les villes peuplées de l'Egypte, une foule de charlatans qui chantent des chansons, et d'astrologues qui disent à chacun sa bonne ou sa mauvaise fortune. Le nombre de ces deux espèces de gens est

*Charlatans,  
Astrologues,  
Pyles.*

prodigieux, et ils ne manquent pas de joindre à leur art, pour intéresser d'avantage la curiosité du public, celui de faire danser, au bruit du tambourin, des chameaux qui sont dressés à cet exercice; les astrologues tiennent en outre de petits oiseaux qu'ils ont instruits à porter dans leur bec un billet, sur lequel est écrit la bonne ou mauvaise fortune de celui auquel ils le remettent. L'Égypte a aussi des *Psyles* qui s'étudient à tromper l'ignorance du peuple toujours prêt à admirer tout ce qui lui paraît extraordinaire, en tenant dans leurs mains des serpens et autres reptiles semblables. Il n'est point de Géographe ancien ni moderne qui ne parle de ces *Psyles*, gens autrefois renommés par l'habitude qu'ils s'étaient faite de manger des serpens; et qui, au dire de plusieurs écrivains, se faisaient pour ainsi dire un jeu de la morsure des vipères et des cérastes aux yeux d'un peuple dont ils abusaient la crédulité. Voy. Plin., liv. VII, chap. 2.

*Zinganiens  
ou Égyptiens.*

L'Europe a vu aussi de ces devins, sortis pour la plupart de l'Égypte ou descendans d'Égyptiens, qui ont infesté de leurs vols et de leurs forfaits plusieurs de ses contrées: nos lecteurs ne nous sauront pas mauvais gré sans doute de leur apprendre en peu de mots l'origine de cette espèce de vagabonds. Ils furent appelés par les Turcs *Zinganies* du nom de *Zinganè* leur premier chef, qui en 1507, époque à laquelle le Sultan Selim s'empara de l'Égypte, sut se soustraire à son obéissance, emmenant avec lui tous les Mamelouks et les Égyptiens qui refusèrent de se soumettre à la domination des Turcs. Il se réfugia dans les déserts où il vivait de rapines et de brigandages: quelquefois il en sortait pour faire des irruptions dans les plaines de l'Égypte où il commit des violences atroces, et sa troupe s'augmentait journellement de gens oisifs qui y étaient attirés par l'appât du pillage. Ces *Zinganiens*, jadis connus dans nos contrées sous leur nom d'Égyptiens, devinrent peu à peu si nombreux et si forts, que les Turcs, auxquels même ils se rendirent redoutables, crurent pour leur propre intérêt devoir entrer en traité avec eux. Il fut donc convenu qu'il déposeraient les armes, qu'ils auraient la liberté d'exercer leurs divinations et leurs enchantemens, et qu'ils jouiraient ainsi des droits des autres sujets. Mais l'habitude qu'ils s'étaient faite du brigandage, le grand nombre des scélérats qui s'étaient joints à eux, et le mépris qu'ils avaient pour toute espèce de religion, étaient des causes trop puissantes pour qu'elles ne les entraînaient pas bientôt à violer ce



traité , et à reprendre leur premier genre de vie. Ennemis des sciences et des arts , ils recommencèrent en effet à piller comme s'il n'y eût point eu de convention qui le défendit , et sans montrer le moindre respect pour ceux avec qui ils l'avaient passée. Les Turcs fermèrent pendant quelque tems les yeux sur ces outrages pour leur ôter tout prétexte de soulèvement , mais à la fin ils furent contraints de les bannir , en donnant permission à tout individu de tuer ou de faire esclaves tous ceux qui , au bout d'un certain tems , seraient encore trouvés en Egypte.

Forcés ainsi d'abandonner leur patrie , ces Egyptiens se répandirent dans tous les pays , où ils exercèrent leur ancien métier de prédire les choses futures , comme le plus propre à leur procurer une existence aisée. Et en effet , dans un siècle d'ignorance et de superstition , où les Egyptiens avaient la réputation d'être profondément versés dans la magie , des aventuriers sortis de cette nation pouvaient se flatter à bon droit de se faire , de cet état , une ressource assurée pour mener une vie oisive et vagabonde , et croire qu'il leur serait facile de se procurer impunément par des escroqueries , ce qu'il ne leur serait pas possible d'obtenir par les artifices de leur art. Leur teint qui s'était conservé dans leurs enfans , malgré leurs pérégrinations de pays en pays et de climats en climats , suffisait pour leur faire donner le nom d'Egyptiens. Ils furent également bannis de l'Angleterre par un décret du parlement , rendu la vingt-deuxième année du règne de Henri VIII , c'est à dire quatorze ans après que Sélim eut envahi l'Egypte. Ce décret portait ; qu'il y avait dans le royaume une espèce de gens sans profession , ne faisant autre chose que rouler en troupes nombreuses par tout le pays pour tromper par toutes sortes d'artifices les sujets du Roi ; qui se vantent de prédire les choses à venir , et d'annoncer aux hommes et aux femmes leur destinée par l'inspection de leurs mains ; qui , à force d'impostures et de vains prestiges , leur escroquent de l'argent , et commettent outre cela mille insultes et mille friponeries ; et que par conséquent tous ceux qui , passé un mois , ne seraient point sortis du royaume , seraient traités comme des vagabonds et des malfaiteurs. Si ces aventuriers sont tolérés aujourd'hui dans certaines contrées de la Turquie , c'est que depuis quelques années ils se sont appliqués à quelque profession , et qu'ils ont même acquis beaucoup d'habileté dans certains ouvrages , et entre autres dans

la fabrication des armes tranchantes. Ils n'y ont point cependant de demeure fixe ; ils vont d'un lieu à un autre , transportant sur des ânes leur peu d'ustensiles avec leurs tentes qu'ils dressent le plus souvent dans le voisinage de quelque grande ville ; et là ils établissent l'atelier de leurs travaux , de leur friponneries et de leurs divinations, dont ils tirent leur subsistance journalière, sans se mettre beaucoup en peine de leur habillement ni de leur ameublement. Le n.º 6 de la planche 52 représente une Egyptienne copiée sur un dessin de Cassas. On trouve dans l'ouvrage de Vecellio sur les costumes anciens et modernes la figure d'une Egyptienne richement vêtue ; mais cet écrivain ne nous dit point où il a vu cette figure. Elle a sur la tête une espèce de diadème large , d'un bois léger , qui est recouvert de bandes de toile ; et elle est enveloppée dans une longue robe brodée en soie et en or de diverses couleurs, avec de larges manches également ornées de superbes broderies : un manteau de drap attaché sur son épaule et passant par dessous son autre bras lui descend jusqu'à terre ; ses cheveux flottent sur ses épaules, et elle tient dans ses bras un enfant qu'elle soutient avec une bande passée autour de son cou. Nous croyons que ces détails sur l'origine et les mœurs de cette classe d'Egyptiens suffiront pour en donner une juste idée et satisfaire la curiosité de nos lecteurs ; nous allons maintenant continuer nos recherches sur les différens usages des autres habitans de l'Égypte.

*Habillement  
des gens  
de la campagne*

La coiffure des femmes de la campagne consiste en un châl blanc qui leur enveloppe la tête lequel est noué par derrière , et en une bande de soie noire qui leur ceint le front. Leur visage est couvert d'un masque de forme triangulaire , attaché derrière la tête avec un ruban qui leur passe par dessus le front , et elles sont vêtues d'une robe de coton bleu qui leur descend jusqu'aux pieds. A peine leurs enfans ont'ils atteint l'âge d'un ou de deux ans , qu'elles les mettent sur leurs épaules où ils s'accrochent , en les serrant par le cou avec leurs petites mains , et ils se maintiennent dans cette position , sans que la mère cesse pour cela d'aller et venir et de vaquer à ses travaux accoutumés. Pendant qu'elle est à laver et à frotter son linge avec les deux mains au bord d'un ruisseau , l'enfant se tient accroupi sur ses épaules comme un singe et étreint sa tête , sans avoir rien qui l'empêche de tomber dans l'eau si par hazard il venait à lâcher prise. Voy. la planche 55. Les enfans des deux



*L. Ravanti f.*



sexes vont absolument nus jusqu'à l'âge de douze à quatorze ans ; quelques-unes des femmes les plus riches , même parmi les Arabes du désert , n'allaitent point elles mêmes leurs enfans et les donnent à des nourrices.

Les paysans portent un bonnet de drap rouge entouré d'une bande de coton noir qui leur sert de turban , une chemise de coton jaunâtre qui ne leur arrive point jusqu'au genou , et une ceinture de drap rouge. Voy. la même planche.

Les habitans de la haute Egypte ont imaginé un moyen singulier pour passer le Nil partout où il leur plait. Ils se servent pour cela de deux gros faisceaux de paille qui ne s'imbibent d'eau qu'au bout de deux ou trois heures , et à l'aide de deux petites rames , ils traversent le fleuve portés sur cette espèce de radeau. Mayer rapporte de plus que deux hommes se mettent sur un seul faisceau de paille très-gros , et tandis que l'un tient dans sa main la queue d'une vache qui précède à la nage , et dont il guide les mouvemens au moyen d'une corde passée à travers ses cornes , l'autre dirige avec une rame cette barque d'un moment. On ne doit pourtant pas inférer de là que les Egyptiens ne savent point nager : au contraire il n'y a personne , au dire de Dapper , de plus habile qu'eux à la nage , car pendant l'inondation ils sont obligés la plupart du tems de se servir de ce moyen pour se transporter d'un lieu à un autre. Lorsqu'ils veulent traverser le fleuve , ils font de leur chemise et de leurs vêtemens un paquet qu'ils mettent sur leur tête , et gagnent ainsi l'autre bord ; mais lorsque le trajet est long , ils forment un petit radeau de roseaux sur lequel ils les déposent pour pouvoir nager plus librement.

*Manière  
de traverser  
le Nil.*

Le poisson fait la principale nourriture du peuple , qui mange rarement de la chair d'aucun autre animal ; mais sa nourriture principale consiste en une espèce de pain très-pesant , fait avec une grosse farine de *durra* , plante qui produit beaucoup de graine un peu plus grosse que le millet. Le laboureur sème néanmoins du froment ; mais ce serait pour lui une sensualité que d'en manger , et l'orge qui croît dans ses sillons est ordinairement réservé pour les chevaux. Le fruit du palmier , qui est l'arbre le plus commun en Egypte , fournit à ces peuples un aliment précieux , surtout pour les voyages de longue durée. Après qu'il a été broyé et réduit en pâte , on en fait de grands gâteaux qu'on laisse ensuite

*Nourriture  
des Egyptiens.*

dessécher, et qui deviennent si durs, qu'on est obligé de se servir de haches pour les couper : en en laissant les morceaux détrempés dans l'eau, on a une boisson nutritive et rafraîchissante. Les Egyptiens mangent presque tout le sucre qui croît sur leur sol dans son état de verdure, surtout le bas peuple et les femmes qui en sont très-gourmandes.

*Liqueurs.*

On cultive en Egypte une espèce de chanvre appelé *hashish*, ou l'herbe par excellence, dont on extrait une liqueur forte. Les Egyptiens broient le fruit de cette plante avec son écorce, et en forment une pâte dans laquelle ils mêlent du miel, du poivre et autres drogues, ensuite ils en avalent un morceau de la grosseur d'une noix. Le pauvre se contente d'en broyer l'écorce dans de l'eau et d'avalier cette pâte, ou seulement de manger cette écorce sans autre préparation : quelquefois ils la réduisent en poudre qu'ils mêlent avec une égale quantité de leur tabac à fumer. Ce n'est pas pourtant que les Musulmans manquent de liqueurs spiritueuses, car malgré que l'usage leur en soit défendu par leur religion, les riches en ont tout autant qu'ils veulent ; mais cette prohibition est bien plus efficace pour le pauvre, en ce qu'il manque de moyens pour s'en procurer. Les Egyptiens font encore avec la datte un sirop qu'ils réduisent souvent en esprit en le faisant distiller.

*Goubli  
ou Barabra.*

Les individus de cette nation qui sont nés ou qui habitent au delà des cataractes du Nil, s'appellent ordinairement *Goubli* ou *Barabra*, qui est le nom générique qu'on donne à tous les peuples de cette contrée. Les hommes vont parfaitement nus, ou ne portent tout au plus qu'un petit morceau de drap ou de toile de coton, dont ils couvrent la partie de leur corps qu'ils veulent cacher. Ils ont les cheveux un peu longs, et quoique naturellement crépus, ils sont frisés de la même manière que ceux des figures Egyptiennes les plus antiques : ils les oignent souvent avec de l'huile de cèdre dont ils aiment l'odeur, et à laquelle ils attribuent la vertu d'empêcher aux insectes de se fourrer dans leur chevelure qui est très-difficile à peigner. Les femmes et les enfans portent à chaque oreille deux pendans, l'un à la partie inférieure et l'autre à la partie supérieure : ils ont au cou des colliers d'où pendent des franges faites avec de petites bandes de cuir, au bout desquelles est attachée une petite boule de verre de couleur : un ornement semblable leur ceint les reins et leur descend jusqu'à la moitié des





*Edouard Manet 1874*



cuiſſes. Voy. la planche 56. Ces femmes ſont bien faites , et les hommes qu'un nouveau genre de luxe porte à rechercher les jouiſſances et les plaisirs de l'été , leur trouvent un mérite dont ils font beaucoup de cas.

Nos lecteurs ne ſeront pas fâchés que nous leur diſions quelque choſe du commerce actuel de ce pays , quoique bien déchu de ce qu'il étoit autrefois ſous ſes anciens Monarques. Tout le monde ſait que la découverte d'une nouvelle route aux Indes par le Cap de Bonne Eſpérance , fut la principale cauſe de cette décadence : car auparavant toutes les marchandises de la Perſe et de l'Inde arrivaient à Cossir port de la mer Rouge , d'où on les transportait par terre en quatre jours à Copte , et de là à Alexandrie qui étoit l'entrepôt où venaient les prendre les Vénitiens et les Florentins , pour les répandre ensuite dans toute l'Europe. D'un autre côté , le commerce intérieur ſouffre les plus grandes difficultés de la part des Arabes Bédouins , et ſurtout de ceux qui habitent les montagnes vis-à-vis d'*El-Guzoo* , lesquels ſe ſont rendus extrêmement redoutables par l'habitude où ils ſont de ſaccager tout ce qu'ils peuvent atteindre ſur l'eau comme ſur la terre. Bien qu'ils ſoient peu nombreux , et que le Bey de Girgé ſoit continuellement à leurs trouſſes , on n'a jamais pu parvenir à les chaffer des rochers qui leur ſervent de repaire , et d'où une partie infeste la navigation du Nil , tandis que l'autre va attaquer les caravanes par terre.

*Commerce  
actuel.*

Ces caravanes ne ſont qu'un reſſemblément de marchands ou de voyageurs ayant la même deſtination , lesquels ſe réunissent en troupe pour faire enſemble la même route. L'amour du gain , les difficultés et les dangers auxquels on eſt expoſé , comme nous l'avons dit , dans ces longs voyages , à cauſe des voleurs Arabes et des bêtes féroces qu'on y rencontre , ont fait naître l'idée de ces utiles reſſemblemens , auxquels l'Égypte eſt redevable du reſte de commerce qu'elle a conſervé , depuis que celui de l'Europe avec les Indes a pris une autre direction. L'usage de ces caravanes dans ces contrées arides et brûlantes eſt d'une antiquité qui en démontre les avantages et la néceſſité , et il eſt certain qu'on ne pourrait voyager autrement dans des pays auſſi déſaſtreux , ni entretenir des relations commerciales entre des peuples ſéparés entre eux par de vaſtes déſerts.

*Caravanes.*

L'Égypte fait encore avec l'Asie un commerce considérable par le moyen des caravanes qui en arrivent continuellement, et dont les riches convois remontent au Caire par la branche du Nil qui est près de Damiette. Ce commerce, dit Maillet, ne peut être que très-avantageux par l'échange qu'il procure des productions et des marchandises de l'Arabie, de la Syrie et de la Palestine, avec celles que fournit l'Égypte. Le port de Rosette à l'embouchure de l'autre branche de ce fleuve reçoit les cargaisons des vaisseaux qui viennent de l'Europe. On y fait aussi un grand commerce d'esclaves blancs qu'on tire ordinairement de Constantinople, et de Noirs qu'on y envoie. Les Eunuques qui sont dans le Sérail du Grand Seigneur et dans ceux des particuliers, ainsi que tous les Noirs qu'on trouve en Turquie y ont été pour la plupart transportés de l'Égypte. Il arrive en outre dans ce pays des caravanes de diverses autres contrées et à travers d'immenses déserts, comme de Fez, de Maroc, d'Alger et de Tripoli; on n'y voit que marchandises et voyageurs qui affluent de toutes les parties du monde; et le Caire est toujours rempli de marchands de toutes sortes de figures et de couleurs, dont quelques-uns restent des sept à huit mois en voyage. Le Nil est encore pour l'Égypte la source d'un commerce important avec l'Éthiopie et autres contrées de l'intérieur de l'Afrique; les Éthiopiens qui trafiquent rarement hors de leur pays vendent leurs denrées à des marchands de Nubie appelés Barberins qui les transportent en Égypte; et il ne se passe pas d'année qu'il n'arrive au Caire une ou deux caravanes de ces derniers, avec de la poudre d'or, des dents d'éléphant, du musc, de l'ébène, de l'ambre, des gommés précieuses en quantité, et deux ou trois mille esclaves noirs. Il se tient dans la même ville plusieurs marchés d'animaux et surtout de chevaux dont on distingue deux espèces, les uns qui sont Arabes et les autres indigènes: ils sont de différens poils et également beaux; cependant les premiers ont plus de feu et sont plus vites à la course, et les seconds ont plus d'apparence que de prix. On pourrait faire un grand commerce de ces chevaux en Europe, si les Turcs voulaient en permettre l'exportation, mais toutes les tentatives faites à cet égard par les Européens ont été vaines. Le commerce que les Égyptiens et les Turcs font par la mer Rouge serait susceptible d'acquérir les plus grands développemens, et ils n'auraient besoin pour cela que d'entretenir

des vaisseaux mieux équipés et mieux armés pour couvrir la navigation de la Perse et des Indes au Caire : alors cette capitale deviendrait le magasin des plus riches productions de l'orient, dont le transport pourrait se faire en Europe plus facilement et à moins de frais, au détriment des puissances maritimes Européennes qui sont actuellement en possession de ce commerce. On ne conçoit point comment la Porte a pu être aussi aveugle et aussi indifférente jusqu'à ce jour, sur un objet qui serait de la plus haute importance pour elle.



# C O S T U M E

DES

LYBIENS, DES CARTHAGINOS, DES NUMIDES,  
DES MAURITAINS ET DES BARBARESQUES.

PAR

M.<sup>r</sup> L E V A T I

PROFESSEUR D'HISTOIRE ET DES ÉLÉMENTS DES BEAUX ARTS.



# LYBIENS.

## PRÉFACE.

**O**UTRE les Egyptiens et les Carthaginois qui furent les deux nations les plus célèbres et les plus puissantes de l'ancienne Afrique, on trouvait encore sur ce continent les Lybiens dont le pays, situé sous un ciel extrêmement chaud, comprenait ce que les géographes modernes appellent aujourd'hui Désert de Barca. Cette contrée portait autrefois le nom de Lybie, du mot Hébreu *Laab* qui veut dire *pays aride et brûlé*, ou *flamme*, parce que les sables brûlans dont elle est couverte, se présentent de loin à l'œil du voyageur comme un océan de flammes.

Il ne nous est parvenu que fort peu de notions sur ce pays, et sur les peuples nombreux qui l'habitaient, par la perte des ouvrages des anciens historiens qui en ont parlé, et surtout de l'histoire de Lybie écrite par Aristippe, fameux philosophe né à Cyrène, lequel l'avait dédiée à Denis Tyran de Syracuse. Cependant on retrouve encore des renseignemens précieux sur le costume de ces peuples dans le IV.<sup>e</sup> livre d'Hérodote intitulé Melpomène, où ce Père de l'histoire donne une idée succincte de leurs usages et de leurs mœurs.

Nous commencerons ce traité par la description du costume des anciens Lybiens, des Carthaginois, des Numides et des Mauritains qui tiennent un rang distingué dans les fastes de l'antiquité. Nous ferons connaître ensuite l'état actuel de cette partie de l'Afrique sous les gouvernemens oppresseurs des Souverains de Tripoli, de Tunis, d'Alger et de Maroc, dont les malheureux sujets occupent à peu près la place des anciens peuples que nous venons de nommer.

## DESCRIPTION DE LA LYBIE.

*La Lybie  
comprendait  
la Marmarique  
et la Cyrénaïque*

LES Grecs donnaient le nom de Lybie à l'Afrique ou à la troisième partie du monde connu des anciens. Mais la Lybie proprement dite était cette partie de l'Afrique contigue à l'Égypte, qui comprenait la Marmarique et la Cyrénaïque. La Marmarique était bornée au nord par la Méditerranée, à l'ouest par la Cyrénaïque, à l'est par l'Égypte, et au midi par le désert de Sahara. Après avoir passé le promontoire de *Glaucum*, le cap *Déris* et le port *Leucaspis* dont les anciens géographes font mention, on trouvait la ville de Parétone à laquelle Strabon donne le nom d'Ammon, qui était une des plus considérables de la Lybie avec un bon port sur la Méditerranée. Flore appelle Péluse et Ammon *les deux cornes de l'Égypte*, ce qui prouve qu'il regardait la Marmarique comme faisant partie de l'Égypte, et Parétone comme une place très-forte. Hirtius vient à l'appui de l'opinion de Flore, lorsqu'il dit qu'il eut à supporter de grandes fatigues devant cette dernière ville. Procope assure qu'elle resta démantelée pendant longtemps, et que l'Empereur Justinien en fit réparer ensuite les fortifications.

*Parétone  
ou Ammon.*

*Apis.*

A peu de distance de Parétone était située la ville d'Apis, qui prit ce nom du bœuf Apis adoré des Égyptiens. Pline rapporte qu'elle était fameuse par les mystères sacrés qui s'y célébraient en l'honneur de ce Dieu, d'où l'on pourrait présumer que des Égyptiens étaient venus s'établir dans cette contrée, et y avaient apporté avec eux le culte de cette divinité.

*Peuples  
de la  
Marmarique.*

Ce culte, et la dépendance dans laquelle les habitans de la Marmarique furent toujours de l'Égypte, dès les tems les plus reculés, ont fait croire à quelques-uns que cette nation était d'origine Égyptienne. Mais Hérodote et Scilax nous apprennent que cette partie de la Lybie était habitée par deux peuples distincts des Égyptiens, et qui étaient les Adyrmachides et les Ammoniens. Cependant le premier de ces deux écrivains dit positivement, que les Ammoniens étaient originairement une colonie d'Égyptiens et d'Éthiopiens, parcequ'ils parlaient un langage composé de mots empruntés des langues de ces deux nations.



C'était dans le pays des Ammoniens, près de la Cyrénaïque, qu'était le fameux temple de Jupiter Ammon, bâti au milieu des déserts, dans une espace de terrain de la largeur d'environ deux lieues, qui formait une espèce d'île au milieu d'une mer de sable. On remarque comme une chose surprenante, qu'au milieu des vastes solitudes où il était situé, ce temple fût environné d'un bocage si touffu, que les rayons du soleil, au rapport des historiens, pouvaient à peine y pénétrer; et qu'on y trouvât des fontaines d'eau douce, qui y entretenaient une verdure éternelle. Il y en avait une, dit-on, appelée la fontaine du *Soleil*, dont les eaux étaient tièdes à la pointe du jour, froides à midi et bouillantes à minuit.

*Temple  
de Jupiter  
Ammon.*

La Cyrénaïque avait à l'orient la Marmarique, au nord la Méditerranée, au midi le désert, et au couchant la région Syrtique. Les villes principales de ce pays étaient, Cyréne, Arsinoë, Bérénice, Ptolemaïs ou Barce, qu'on prétend avoir été bâtie par Barca frère de Didon, et Appollonie qui donna le nom de Pentapole à toute cette contrée. La Cyrénaïque renfermait en outre le Château de Diachersis, la Tour d'Hercule, le Port Diarrée et le Promontoire Borée.

*Cyrénaïques.*

Cyréne, connue aujourd'hui sous le nom de Cairoan ou Coréne, fut fondée par une colonie, qui passa de l'île de Théra en Lybie, sous la conduite de Battus fils de Polymneste descendant d'un des héros qui accompagnèrent Jason dans son voyage en Colchide (1). Cyréne était située à peu de distance de la mer, dans un lieu qui avait, dit Strabon, la figure d'une table; et elle avait emprunté son nom d'une fontaine appelée *Ciré*, qui était dans ses environs. Cette ville s'aggrandit considérablement avec sa population, et elle abondait de tout ce qu'on pouvait souhaiter pour les commodités de la vie.

*Cyrène.*

On voit encore aujourd'hui couler les eaux de cette source à travers les ruines, et une Tribu d'Arabes a ses tentes dressées parmi des statues mutilées et des colonnes renversées. L'ancienne Ptolé-

*Ruines  
de Cyrène.*

(1) Pindare parle de Battus, et de la fondation de Cyréne dans la première strophe de sa IV.<sup>e</sup> Pythique.

« A Delphes jadis la Pythie, assise près des aigles de Jupiter, en présence d'Apollon, prescrivit à Battus de quitter l'île sacrée de Théra, pour aller dans la féconde Lybie, jeter, sur un mont poudreux, les fondemens d'une ville, dont les habitans seraient renommés par leur habileté à la course des chars.. »

mais, qui est maintenant le Port de Barca, conserve encore ses anciens murs, un temple et diverses inscriptions.

*Sylphius, arbuste précieux de la Cyrénaïque.*

La Cyrénaïque produisait jadis un arbuste célèbre dans l'antiquité qu'on nommait Sylphius, aujourd'hui *Laserpitium*, duquel découlait une espèce de gomme appelée laser. Pline rapporte que cet arbuste était devenu déjà si rare de son tems, qu'on en présenta un pied à Néron comme une curiosité particulière. On voit par ce que disent Hippocrate et Athénée du Sylphius, qu'on l'employait de diverses manières, comme aliment et comme remède. Théophraste et le même Athénée assurent que la Cyrénaïque abondait en outre, en huiles excellentes, en roses, en violettes et en une infinité de fleurs qui embaumaient l'air des odeurs les plus suaves; et que du tems de la Reine Bérénice, on fit avec ces roses un parfum précieux.

*Peuples de la Cyrénaïque.*

Les principaux peuples qui habitaient cette contrée étaient les Barcéens, les Psylles et les Nasamons: Hérodote parle beaucoup de ces derniers, et il dit qu'ils devinrent très-puissans après la destruction des Psylles. Les autres peuples de moindre importance étaient les Asbystes, les Macatutes, les Auschises et les Cabales.

La région Syrtique, ainsi appelée, parce qu'elle avait deux syrtes à ses extrémités, confinait, au nord avec la Méditerranée, à l'est avec la Cyrénaïque, au sud avec le pays des Nasamons, et à l'ouest avec l'Afrique proprement dite. Carace, Aussiqua, Lep-tis Magna, Sarafa, Abrotone, Sabrata et Tacape étaient les villes principales qui se trouvaient sur les côtes maritimes, entre les deux rivières Cinips et Triton. Ce pays était habité par divers peuples ou Tribus tels que, les Samamiciens, les Damensiens, les Nighéniens, les Nicpiens, les Nigentimiens, les Muctusiens, les Cynéthiens, les Gindanes, les Macés et les Lotophages. Ce dernier peuple était le plus connu, et il tirait son nom de celui de la plante appelée lotos.

*Iles.*

La Cyrénaïque et la région Syrtique avaient dans leur dépendance trois îles de quelque considération, savoir: Mirmica, Méninga et Cercina. Selon l'ine, Méninga, qui s'appelait encore Lotophagis, avait 25 milles de longueur et 22 de largeur. Cercina lui était à peu-près égale en circonférence, et elle avait une ville du même nom avec deux ports très-commodes.

*Aléniades.*

Hérodote dit que les Lybiens, généralement parlant, étaient

connus sous le nom d'Atlantes ou d'Atlantides ; mais peu après il observe que ce nom n'avait été donné qu'à un seul de ces peuples , qui , chaque jour , lorsque le soleil s'avavançait vers le midi , le chargeait d'injures et d'imprécations , parce que ses rayons dévorans consumaient le sol et ses habitans.

## GOUVERNEMENT ET LOIS.

Les peuples de la Lybie eurent des gouvernemens divers , selon la position des pays qu'ils habitaient. La Marmarique paraît avoir toujours été sujette à l'Égypte à laquelle elle touchait , ce qui l'a fait regarder par quelques-uns comme une province de cet état. La région Syrtique fut sujette à la Cyrénaïque , mais il est à présumer que l'action des Philénes dont nous parlerons bientôt la rendit tributaire de Carthage. Elle subit depuis le sort de sa métropole , et passa alternativement sous la domination des Numides et des Romains.

*Diversité  
des  
gouvernemens  
de Lybie.*

La Cyrénaïque éprouva des révolutions plus fréquentes ; depuis sa fondation par Battus la deuxième année de la trente septième olympiade (1) , elle continua pendant quelque tems à avoir ses Rois dont les régnés furent heureux : la fertilité de cette contrée , ses ports et l'avantage de sa situation y attirèrent les Grecs qui s'y établirent et y bâtirent plusieurs villes. Les Rois de Cyréne résistèrent pendant long tems aux entreprises des Monarques de l'Égypte et de la Perse ; mais la descendance de Battus s'étant éteinte , les peuples de la Cyrénaïque se divisèrent en plusieurs républiques qui conservèrent leurs anciennes lois. Ce changement de gouvernement amena une infinité de désordres , et la liberté devint une source de troubles et de révoltes. On lit dans Plutarque , que les Cyréniens ayant prié Platon de leur donner des lois et une nouvelle forme de gouvernement , ce philosophe leur répondit qu'ils n'étaient pas en état de supporter de bonnes lois , parce qu'ils étaient trop opulens , et qu'ils avaient besoin de s'y préparer auparavant par l'adversité (2).

*La Cyrénaïque  
sujette  
à diverses  
révolutions.*

La Cyrénaïque jouissait encore de sa liberté du tems d'Alexandre , qui même , lors de son voyage au temple de Jupiter Am-

*La Cyrénaïque  
assujettie  
à l'Égypte.*

(1) 631 ans avant l'ère chrétienne.

(2) Plut. Vie de Lucullus.

mon, fit alliance avec quelques-unes de ses républiques. Mais devenu maître de l'Égypte, Ptolémée fils de Lagus s'empara aussi de la Cyrénaïque qui devint une province de ce royaume, et continua de l'être jusqu'à Ptolémée VII surnommé Eusèbe ou Evergètes II. Ce Prince détacha la Cyrénaïque de l'Égypte, et en fit un royaume à part en faveur de son fils naturel nommé Apion, qui, au préjudice de ses propres enfans, légua par son testament ce royaume au peuple Romain.

*Ensuite  
aux Romains.*

Les Romains laissèrent la liberté aux Cyréniens, et se contentèrent d'avoir en propriété les terres qui composaient le domaine de leurs Rois. Mais cette liberté leur devint funeste, par suite des discordes et des désordres auxquels ils se livrèrent. C'est dans cet état d'anarchie que les trouva Lucullus, lorsqu'à son retour de l'Égypte et de la Syrie où il avait été envoyé par Sylla pour rassembler une flotte, il passa par Cyrène, et chercha à y rétablir une forme de gouvernement.

*Réduite  
en Province  
Romaine.*

A peine fut-il parti que les sages institutions qu'il avait établies furent négligées, et que les Cyréniens retombèrent dans leurs premiers excès : ce qui détermina les Romains, las de les souffrir, à mettre ce peuple sous leur dépendance immédiate. En effet nous voyons que depuis cette époque, qui fut 66 ans avant l'ère vulgaire, la Cyrénaïque ne fut plus qu'une province Romaine.

*Médaille  
de Battus  
et de Phérette.*

Pour donner à nos lecteurs quelque idée du costume des anciens Rois de Cyrène, nous mettrons sous leurs yeux le dessin de quelques médailles antiques dont parlent Berger et Montfaucon. Les deux premières représentent Battus et Phérette son épouse ; le premier a tous les ornemens de sa couronne ronds, et ses cheveux sont relevés en boucles autour de son cou ; mais ceux de Phérette sont cachés. Le cabinet de la maison de Brandebourg possède une médaille, où Battus est représenté avec une couronne à peu près semblable sur la tête. Voy. la planche 57, fig. 1, 2 et 3.

*Magas  
Roi de Cyrène.*

Le chevalier Visconti donne la description d'une autre médaille portant l'effigie de Magas Roi de Cyrène. Ce Prince y a la tête ceinte d'un diadème et surmontée d'une corne de bélier, ornement emblématique que Lysimaque et Alexandre avaient pris avant lui. Magas s'en décora comme souverain de l'Ammonite, où se trouvait le temple de Jupiter Ammon, qu'on représentait avec des cornes de bélier. La plante en fleur qu'on lui voit devant le front est le Sylphius dont nous avons parlé, qui était d'un grand



G. Hancock inc.



prix chez les anciens, et d'une excellente qualité dans le territoire de Cyrène. Le nom de Magas ( ΜΑΓΑΣ ) est gravé sur l'améthyste qui est au bas du portrait (1). Voy. la même planche fig. 4.

## RELIGION.

LES Lybiens adoraient particulièrement Ammon qui était le Jupiter des Grecs. Cette divinité prit son nom d'Ammon, du mot grec *ἄμμος* qui veut dire sable, parce que le lieu où on lui avait construit un temple était couvert de sables. Jupiter n'y était point représenté la foudre en main, mais avec des cornes de bélier; soit parce qu'il avait pris la figure de cet animal pour se dérober aux yeux des Géans lorsqu'ils voulurent le chasser du ciel; soit parce que dans les combats il portait un casque qui avait la forme d'une tête de bélier; soit enfin parce qu'Hercule avait souhaité de le voir sous cet emblème. Mais qui sait, si, par cette image, on n'a pas voulu faire allusion à la grande quantité d'animaux de cette espèce que produisait la Lybie?

*Jupiter Ammon*

Le temple d'Ammon avait un oracle qui le disputait pour l'antiquité à celui même de Dodone. Hérodote rapporte que ces deux oracles avaient été fondés par deux prêtresses de la ville de Thèbes en Egypte, lesquelles avaient été enlevées par des Phéniciens qui les vendirent, l'une en Lybie où elle fonda l'oracle d'Ammon, et l'autre en Epire où fut institué par elle celui de Dodone.

*Oracle d'Ammon.*

La fable donne à ces deux oracles une autre origine, savoir : que deux colombes parties de Thèbes avaient pris leur vol; l'une vers Dodone où elle avait conféré à un chêne le pouvoir de rendre des oracles; et l'autre vers la Lybie, où, après avoir traversé la mer, elle s'était reposée sur la tête d'un bélier, qui fit ensuite entendre ses oracles aux peuples de la Marmarique. Silius Italicus a rapporté cette fable en vers latins (1). (Puniq. Liv. III, v. 678 etc.)

On voit à la planche 57 fig. 5, un buste ayant de la barbe et des cornes, qui représente Ammon; et, à la fig. 6, une colombe sur la tête d'un bélier, qui est le symbole de l'oracle.

(1) Ces deux monumens sont pris de Montfaucon.

*Autres divinités*

Les Lybiens adoraient encore le Soleil, la Lune, Triton, Neptune et Minerve qui fut appelée Tritonienne, à cause du culte que lui rendaient les habitans des rives du lac de ce nom. Ils commençaient tous leurs sacrifices par couper une oreille de la victime; et, après l'avoir jettée sur le haut de leurs maisons, ils étranguaient l'animal.

*Sacrifices.**Pontife  
ou Prêtre  
de la  
Cyrénaïque.*

La fig. 7 de la même planche offre une médaille qui représente l'image d'un Pontife de la Cyrénaïque, avec une tiare d'une forme semblable à celle d'un panier; il a une longue barbe, et sa chevelure est roulée autour de sa tête. On voit sur une autre médaille, fig. 8, un prêtre avec des cheveux longs, mais sans barbe; il a le cou nu, et le dos couvert d'un large manteau: un sceptre est dans sa main droite, et il tient de la gauche un *sympulum*, ou vase dont se servaient les anciens dans leurs libations.

A la fête d'Arthémise ou de Diane, le prêtre d'Apollon, qui se changeait tous les ans, donnait un repas à tous les prêtres qui l'avaient précédé dans ces fonctions, et mettait devant chacun d'eux un vase de terre rempli de divers comestibles, d'oiseaux domestiques, de poisson de mer et de plusieurs sortes de viandes ou de poisson salé. Les Cyréniens, dans les sacrifices qu'ils faisaient à Saturne, étaient dans l'usage de se couronner de figes fraîches, et de se faire des présens de gâteaux ou de tourtes faites avec du miel et des fruits. Les Cyréniennes avaient en outre une vénération particulière pour le bœuf et une statue de Venus.

## ARTS ET SCIENCES.

*Aristippe chef  
de la secte  
Cyrénaïque.*

ON sait d'une manière certaine que les lettres, les sciences et les arts fleurissaient à Cyréne, parce que cette ville était habitée par un grand nombre d'Egyptiens et de Grecs qui les cultivaient, et même qu'elle produisit plusieurs hommes célèbres qui brillèrent dans la Grèce à l'époque où elle jettait le plus d'éclat. Le premier qui se présente est Aristippe, homme d'un génie extrêmement subtil, qui fut le chef d'une secte à laquelle il donna le nom de Cyrénaïque. Aréte sa fille, et son petit fils Aristippe soutinrent sa réputation, en professant l'un et l'autre sa philosophie.

*Doctrine  
d'Aristippe.*

Aristippe ne donnait à l'âme que deux sensations, le plaisir et la douleur; il prétendait que tous les plaisirs sont égaux, et



que la vertu n'a de prix qu'autant qu'elle conduit à la volupté. J'admets ( c'est ainsi que le fait parler Barthelemy dans ses voyages du jeune Anacharsis ) comme unique moyen de bonheur les mouvemens qui affectent agréablement notre âme ; mais je veux qu'on les réprime , dès qu'ils tendent à y porter l'inquiétude et le trouble. Faites bien attention , qu'en esluant les sensations qui l'attristent ainsi que celles qui la transportent hors d'elle même , je fais consister entièrement le bonheur , dans une continuité de douces émotions qui l'affectent sans la fatiguer ; et pour exprimer la charme de cet état , je l'appelle volupté.

Aristippe menait un genre de vie conforme aux principes qu'il professait : il aimait les richesses , le faste , la bonne chère , les femmes , les parfums et tous les plaisirs des sens. C'est le tempérament , dit le même Aristippe , que m'a donné la nature : j'ai pensé qu'en me livrant avec modération à ses penchans , je satisferais en même tems à la nature et à la raison. J'use des commodités de la vie , et je sais m'en passer également. On me vit à la cour de Denis en habit de pourpre ; et ailleurs , tantôt avec une jaquette de Milet , et tantôt avec un manteau de gros drap. Denis nous traitait selon nos besoins ; il donnait des livres à Platon , et à moi de l'or qui ne restait jamais assez de tems dans mes mains pour les salir. Je fis acheter une perdrix pour 50 dragmes ( 90 livres ) , et je dis à quelques-uns qui s'en scandalisaient , vous autres l'auriez vous achetée pour une obole ? ( 6 sous ). Pourquoi pas ? hé bien ! je ne fais pas plus de cas de 50 dragmes que vous d'une obole (1).

*Aristippe ami  
des plaisirs.*

Carnéades , ce philosophe qui fut chassé de Rome , parce qu'il éblouissait tellement les esprits par sa grande éloquence , qu'il les réduisait à ne plus savoir distinguer le vrai du faux , Carnéades naquit à Cyréne , et fut le chef de la troisième Académie qui différait peu de la seconde fondée par Arcésilas. Il se flattait de rendre équivoques les notions les plus claires et les plus évidentes , et fut le plus fier antagoniste des Stoiciens.

*Carnéades.*

La même ville donna aussi naissance à Callimaque , qui fut bibliothécaire de Ptolémée Philadelphie et auteur de poésies lyriques , où respire toute la grâce et la majesté de la langue Grecque ; ce philosophe était fils d'un certain Battus , et fut disciple d'Hermocrates le Grammaire. Cyréne fut encore le berceau d'Eratosthène

*Callimaque.*

(1) Voy. d'Anach. Chap. XXXII.

dont nous avons fait mention dans notre introduction au Costume de l'Égypte.

*Les Cyréniens  
habiles  
à la course  
des chars.*

Il paraît, d'après la IV.<sup>e</sup> Pythique de Pindare et certains passages d'autres écrivains, que les Cyréniens étaient très-habiles à la course des chars, et que plusieurs d'entre eux avaient remporté la palme dans les jeux Pythiques. Leur pays produisait d'excellens chevaux qu'ils atelaient quatre à quatre à leurs chars.

Leurs meubles étaient de bois ou d'écorces d'arbre. Leur boisson était du lait, ou un suc de grains et de baies de laurier. Leurs principaux personnages portaient une casaque ou jaquette, et le reste du peuple était vêtu de peaux d'animaux.

#### USAGES.

*Les Lybiens  
étaient  
presque  
tous pasteurs.*

LES peuples de la Lybie en général étaient pasteurs, c'est pourquoi ils se nourrissaient de lait et de viande, à l'exception pourtant de celle de vache et de cochon. Ils s'habillaient de peaux d'animaux dont la tête leur servait de casque : les boucliers dont ils faisaient usage étaient de diverses formes, et ils étaient armés de pieux brûlés à l'un des bouts.

*Usages  
communs à tous  
les Lybiens.*

Lorsque les enfans avaient atteint l'âge de quatre ans, leurs pères leur brûlaient certaines veines au haut du front, et quelquefois même celles des tempes, avec de la laine purgée, croyant par cette opération leur assurer pour toujours une santé parfaite. Ils enterraient leurs morts à la manière des Grecs, excepté les Nasamons qui les mettaient assis dans le tombeau, et tâchaient de tenir les mourans dans cette position.

*Usages  
particuliers  
aux  
Adymarchides.*

Chaque peuple de cette contrée avait des usages différens. Chez les Adymarchides, les femmes portaient à chaque jambe une chaîne de cuivre, et laissaient croître leurs cheveux. Ils étaient si rigides observateurs de ce qu'on appelle la loi du Talion, que lorsqu'il se sentaient mordre par un pou ou quelque autre insecte, ils le prenaient et le tuaient de la même manière. On conduisait au Prince les filles qui devaient se marier, pour qu'il usât, si bon lui semblait, de celles qui pourraient lui plaire.

*Des  
Nasamons.*

Hérodote parle des Nasamons comme d'une nation puissante de son tems qui occupait le pays des Psylles ; et il rapporte à ce sujet, que ces derniers s'étant avancés dans le désert de Sahara,

pour y faire la guerre au vent du midi qui avait desséché toutes leurs citernes, ce vent ayant redoublé de violence, les ensevelit sous de hautes montagnes de sables où ils périrent tous. Pendant l'été, les Nasamons laissaient tout leur bétail sur la côte; et ils se répandaient dans les plaines d'Egila, pour y recueillir les fruits du palmier qui y croissent en quantité.

Les Nasamons avaient plusieurs femmes avec lesquelles ils cohabitaient en public, à peu près comme les Messagètes, après avoir fiché leur pieu en terre. Lorsqu'un Nasamon se mariait pour la première fois, sa femme accordait la première nuit ses faveurs à tous les conviés, dont chacun lui faisait un présent. Pour jurer, ils mettaient la main sur la tombe d'un de leurs morts qui s'était le plus distingué par sa justice, et ils l'appelaient en témoignage de ce qu'ils affirmaient. Ils se liaient d'engagement en versant une liqueur dans un vase où ils buvaient tour à tour; et à défaut de liqueur, un d'eux ramassait de la poussière qu'ils léchaient l'un après l'autre. Ceux qui désiraient s'instruire des choses futures, se portaient au lieu de la sépulture de leurs ancêtres où ils faisaient certaines prières; et, après s'y être endormis, ils établissaient leur opinion sur les songes qu'il avaient eus pendant leur sommeil.

Les Psylles s'étaient rendus célèbres dans l'antiquité par l'art qu'ils avaient acquis de guérir la morsure des serpens, en suçant le sang de la plaie qu'ils avaient faite: on rapporte même qu'ils étaient parvenus à apprivoiser de ces reptiles, et que quelquefois ils les mangeaient tout vivans.

*Des Psylles.*

Les Maces étaient divisés en agriculteurs, en pasteurs et en brigands: ils se rasaient la tête, à l'exception d'une touffe de cheveux qu'ils laissaient croître. Comme ils n'avaient point de villes, ils renfermaient leurs vivres dans des tours situées au bord de la mer: ils portaient à la guerre trois javelots avec quelques pierres, n'avaient pour vêtement que des peaux d'autruche, et étaient très-vites à la course. Le serpent que nous appelons céraste était particulier au pays habité par ce peuple.

*Des Maces.*

A côté des Maces étaient les Gindanes qui peuplaient les bords du Cinips. Leurs femmes portaient autour de leur pied autant de petites bandes de cuir qu'elles avaient eu d'amans, et celle qui pouvait en vanter un plus grand nombre était mise au dessus des autres.

*Des Gindaniens.*

*Des  
Garamantes.*

Les Garamantes habitaient la partie méridionale de la Lybie, et avaient une ville appelée Garama. Certaines tribus de ce peuple étaient si sauvages, qu'elles prenaient la fuite à l'approche de quelqu'étranger : elles étaient sans armes et n'opposaient aucune résistance lorsqu'on les attaquait. D'autres étaient errantes dans les vastes déserts de la Lybie comme sont aujourd'hui les Bédouins, et ne vivaient que de chasse. Elles poursuivaient cependant dans de petits chars tirés à quatre chevaux les Troglodites, peuple barbare qui vivait dans des cavernes.

*Des Macliens.*

Les Macliens et les Auséniens habitaient les bords du lac Triton : les premiers laissaient croître leurs cheveux derrière la tête, et les seconds sur le devant. Les Macliens conservaient précieusement un trépied qu'ils croyaient de Jason, sur la foi d'un oracle qui leur avait prédit que, lorsqu'un descendant des Argonautes viendrait s'emparer de ce trépied, les Grecs possèderaient cent villes sur les bords du lac Triton.

Les Macliens, au dire d'Hérodote, passaient pour Hermaphrodites, parce qu'ils avaient du côté droit le sein d'un homme, et du côté gauche celui d'une femme. Dans une fête qui se célébrait tous les ans chez les Auséniens en l'honneur de Minerve, les jeunes filles divisées en deux troupes se battaient les unes contre les autres à coups de bâton et de pierres. Celles qui mouraient de leurs blessures étaient regardées comme de fausses vierges ; et on donnait une armure Egyptienne ou Grecque à celle qui s'était distinguée le plus dans le combat, en suite on la promenait autour du Lac, montée sur un char. Les femmes étaient en commun chez ce peuple ; elles ne vivaient point avec les hommes, et la propagation s'y entretenait comme parmi les animaux. Les mères élevaient leurs enfans ; mais lorsqu'ils étaient grands, elles les conduisaient à l'assemblée des hommes qui se tenait tous les trois mois, et celui avec lequel on jugeait que l'enfant avait le plus de ressemblance était déclaré son père.

A l'ouest du fleuve Triton étaient les Maxiens, les Zaveciens et les Gizantins qui laissaient croître leurs cheveux sur le côté droit de la tête, rasaient ceux du côté gauche, et se peignaient tout le corps. Les Gizantins mangeaient les singes qui abondaient dans leurs montagnes.

# CARTHAGINOIS.

## PRÉFACE.

UN peuple, qui par son industrie et son commerce, étend les étroites limites de son territoire et assujettit les nations voisines, non en leur faisant violence, mais en leur procurant des biens qui leur manquent; qui envoie ses vaisseaux sur toutes les mers pour porter les productions de son sol jusques dans les contrées les plus éloignées de l'ancien monde, et en rapporter celles que la nature lui a refusées; qui vante une race de conquérans plus dignes de vivre dans la mémoire des hommes que les Sésostris et les Alexandres; qui expédie Himilcon et Hannon avec des flottes pour aller, le premier à la découverte des pays du nord, et le second à celle des régions australes; qui, pour conserver et aggrandir son commerce, se rend terrible dans la guerre, dispute à Rome même l'empire de l'univers, et porte la terreur jusques dans le sein de sa fière rivale, en venant camper ses troupes sur les bords de l'Anio; un tel peuple est fait pour fixer l'attention du politique, du philosophe, de l'homme de lettres, du guerrier et de quiconque en un mot cherche à s'instruire utilement dans l'étude de l'histoire. Et pourtant nous n'avons sur ce peuple célèbre que des notions bien imparfaites, à cause du peu de connaissances qu'avaient les anciens de la langue et des caractères Poniques, et par un effet de l'indifférence des Grecs et de la haine des Romains qui ont fait disparaître tous les ouvrages de cette nation, à l'exception d'un seul échappé à cette destruction générale, qui est un traité de Magon sur l'agriculture.

La perte des monumens littéraires et historiques des Carthaginois a été funeste à la postérité, en ce qu'ils lui auraient fourni des renseignemens précieux sur l'intérieur de l'Afrique, sur l'état de l'ancienne Espagne, ainsi que sur plusieurs événemens ignorés des Grecs, qui, fiers de leur supériorité dans les arts et dans les

sciences, n'avaient que du mépris pour tous les autres peuples. Joseph l'historien, dans son Apologie des Juifs contre Appion traite avec beaucoup de jugement la cause des nations étrangères contre la vanité des Grecs; et l'ouvrage de cet écrivain devrait être connu de tous ceux qui veulent commenter les historiens Grecs ou Latins. Il semble, dit Bougainville, au dédain que ces commentateurs enthousiastes montrent pour tout ce que les Grecs et les Romains ont traité de barbare, même sans raison, que toutes les connaissances et les lumières de l'esprit humain étaient circonscrites dans les limites de la Grèce et de l'Italie; comme si ces deux contrées eussent composé elles seules le monde entier; comme si on n'avait pensé qu'à Rome et à Athènes; comme si enfin tant de royaumes, tant d'empires et tant de républiques fameuses eussent pu exister, sans le concours des institutions qui forment la base et le lien des sociétés nombreuses et florissantes, où l'opulence, en faisant du superflu le nécessaire des riches, a de tout tems assigné le patrimoine des arts sur les besoins du luxe.

Dodwel, admirateur outré des Grecs et des Romains, dépeint les Carthaginois comme un peuple ignorant et barbare, qui n'avait ni annales certaines, ni historiens dignes de foi. Mais pourtant ce peuple conquit une grande partie de l'Afrique et de l'Espagne, toute la Sardaigne, la Corse, les îles Baléares et la Sicile; ses flottes parcoururent toutes les mers, et franchirent les colonnes d'Hercule, au delà desquelles les navigateurs Grecs n'osèrent jamais s'avancer; il établit des relations commerciales avec toute l'Afrique, l'Asie et l'Europe, et acquit sur ces trois parties du monde des notions plus certaines et plus utiles, que les idées vagues et confuses que s'en étaient formées les Grecs, d'après des rapports que les fictions de leurs poètes, et les romans de leurs philosophes avaient encore défigurés.

Joseph l'historien, que nous venons de citer, nous assure que la ville de Tyr avait ses annales, et qu'elle les conservait avec le plus grand soin: d'où l'on peut conclure que les Carthaginois, qui descendaient d'une colonie de Tyriens, auront sans doute, à l'exemple de leurs ancêtres, tenus des registres publics, pour y inscrire tous les événemens de quelque importance. Mais par un effet de cette jalousie, qui aurait voulu effacer de la terre jusqu'au nom de leur rivale, les Romains détruisirent tous ces monumens, et n'ont laissé ainsi à la postérité d'autre moyen de s'instruire de ce qui concerne Carthage, que dans les relations de leurs propres historiens.

On sent d'après cela quelle foi peuvent mériter les écrivains de cette nation, lorsqu'ils parlent des Carthaginois leurs ennemis. Il ne faut que lire le portrait que fait Tite-Live du caractère d'Annibal, pour juger de la haine qui l'anime contre le plus grand Capitaine de Carthage (1). Polybe se plaint fortement de la partialité de Fabius Pictor pour les Romains, ce qui indique assez qu'on ne peut ajouter beaucoup de foi à ce qu'a dit ce dernier des Carthaginois.

Lorsqu'après avoir parlé des Numides et des Maures, sur le témoignage de certains livres du Roi Jemsal et d'après les traditions populaires des Africains mêmes, Salluste, dans son histoire de la guerre de Jugurtha en vient aux Carthaginois, il s'exprime ainsi : de Carthage, je n'en ferai pas mention, car il vaut mieux n'en rien dire que d'en tracer l'histoire.

Montesquieu, en parlant du Périphe d'Hannon et de la relation de ce fameux navigateur au delà des colonnes d'Hercule, dit, que cette relation est d'autant plus précieuse qu'elle est un monument Punique, et que c'est pour cela qu'elle a passé pour fabuleuse parmi les Romains, dont la haine contre Carthage ne s'éteignit point, même après l'avoir détruite. Ce ne fut que la victoire qui décida si on devait dire *la foi Punique* ou *la foi Romaine* (2).

Si l'on veut remonter aux premiers siècles de Carthage, les auteurs Grecs et Latins n'en ayant parlé que fort peu et confusément, on ne marche qu'à tâtons à travers les plus épaisses ténèbres. Mais on ne doit pas conclure pour cela que Carthage n'a point été une République florissante, et que ses habitans n'ont été que des ignorans et des barbares : il est bien plus à présumer, dit Bougainville, que cet état, trop sage pour vouloir se mêler dans les affaires de l'Europe, et pour aspirer à la gloire de conquêtes brillantes et ruineuses, s'occupa d'expéditions plus utiles, et fit parler de lui dans l'Asie et dans l'Afrique bien plus que dans la Grèce. Le silence des Grecs sur cette partie de l'histoire n'est point une preuve de la stérilité du sujet, mais de l'impossibilité où ils étaient de connaître les entreprises maritimes de cette nation, à cause de

(1) Has tantas viri virtutes ingentia vitia æquabant : inhumana crudelitas, perfidia plus quam Punica, nihil veri, nihil sancti, nullus deum metus, nullum jusjurandum, nulla religio. T. Liv. Lib. XXI. Cap. I.

(2) Espr. des Loix Liv. XXI. Chap. VIII.

leur éloignement des contrées qui en étaient le théâtre. On les voit en effet découvrant à peine dans un grand éloignement les riches et vastes régions où Carthage, occupée seulement de son commerce, s'éleva et par degrés à cet état de grandeur qui tout à coup les frappa d'étonnement.

Scilax, Diodore et Strabon s'accordent à nous donner une haute idée de la puissance de Carthage dès les tems de Cyrus. Jaloux de la prospérité de cette République, Cambyse son successeur conçut le dessin de l'attaquer; mais le refus que firent les Phéniciens qui composaient sa marine de servir contre une nation de laquelle ils tiraient leur origine, lui empêcha d'exécuter son projet. Avant de porter la guerre en Grèce, Darius fils d'Hystaspe crut pouvoir trouver un secours puissant dans l'alliance des Carthaginois; mais il la lui refusèrent pour l'accorder ensuite à son fils Xerxès.

Les Juifs connaissaient Carthage sous le nom de Tharsis qu'ils donnaient encore à d'autres villes; et M.<sup>r</sup> l'abbé Belley croit que Carthage était la Tharsis vers laquelle navigua le prophète Jonas, pour ne point se rendre à Ninive. Ezechiel, déplorant la ruine de Tyr, parle des Carthaginois comme d'un peuple célèbre dans le commerce. *Tes marchands, les Carthaginois, ont couvert les marchés de leurs richesses en argent, en fer, en étain et en plomb* (1).

Le peu de monumens Carthaginois qui nous sont parvenus, nous met presque dans l'impossibilité de donner une description exacte du costume de ce peuple. Nous tâcherons cependant de rassembler toutes les notions qu'on trouve éparées dans les auteurs Grecs et Latins sur ce sujet; nous comparerons leurs opinions, et nous chercherons à les expliquer autant qu'il sera possible. Nous serons forcés quelquefois de nous en tenir à de simples conjectures; mais nous ne les adopterons qu'autant qu'elles reposeront sur des faits, et qu'elles s'accorderont avec le jugement de la plus saine critique.

Tout le monde sait que Carthage était une colonie de Phéniciens dont elle conserva toujours les mœurs, le langage, la religion et le goût pour l'industrie et le commerce: c'est pourquoi nous

(1) Carthaginenses negotiatores tui a multitudine cunctarum divitiarum argento, ferro, stamno, plumboque repleverunt nundinas tuas. Ezech. Cap. XXVII. v. 12. On trouve dans le texte, au lieu de *Carthaginenses negotiatores tui*, *Tharsis negotiatrix tua*.



aurons souvent occasion de parler de cette nation, du costume de laquelle nous n'avons point encore traité dans cet ouvrage. Les Carthaginois étaient tellement pénétrés de reconnaissance et de respect envers leur métropole, qu'ils envoyaient chaque année à Tyr des ambassadeurs, pour y offrir des prémices de toutes leurs récoltes; et lorsqu'Alexandre entra dans cette ville, il y trouva les ambassadeurs Carthaginois qui y étaient venus pour rendre cet hommage.

# DESCRIPTION DE L'AFRIQUE

PROPREMENT DITE DES ANCIENS,

ET

## DU TERRITOIRE DE CARTHAGE.

*Afrique  
proprement  
dite des anciens  
décrite  
par Salluste.*

SALLUSTE nous a donné, dans son histoire de la guerre de Jugurtha, la description géographique de l'ancienne Afrique. Beaucoup de gens, dit-il, divisent le monde en trois parties dont ils font une de l'Afrique : d'autres n'en reconnaissent que deux, savoir l'Asie et l'Europe, et comprennent l'Afrique dans cette dernière. Quoiqu'il soit à cet égard, ses bornes sont, à l'occident les colonnes d'Hercule et l'océan, et à l'orient un grand précipice que les Africains appellent *Catabatmon*. Ses mers sont orageuses et sans ports, son sol est fertile en moissons et en troupeaux, les arbres n'y prospèrent point, et le manque de sources et de pluies fait qu'il est très-aride. Ses habitans sont agiles et robustes, et lorsqu'ils échappent à la faim des bêtes féroces ou au fer de leurs ennemis, ils ne meurent que de décrépitude et non de maladies : cette contrée abonde d'animaux farouches et malfaisans (1).

*Confins  
et divisions  
du territoire  
de Carthage.*

La République de Carthage occupait toute l'Afrique des anciens proprement dite, et confinait, à l'occident avec la Numidie, à l'orient avec la Méditerranée et le pays des Syrtes, au midi avec celui des Garamantes et les déserts de la Lybie, et au nord avec la Méditerranée ou mer d'Afrique. Son territoire était divisé en deux provinces principales qui étaient la Zeugitane et la Bizacène, à la place desquelles se trouvent aujourd'hui les états de Tunis. Il semble que la Bizacène, ainsi appelée par Pline et Strabon, était l'*Emporia* dont parlent Livius et Polybe.

Ce serait trop nous écarter de notre sujet, que de vouloir donner ici une description détaillée de toutes les villes que renfermaient ces deux provinces : nous nous bornerons donc à faire connaître seulement les plus célèbres, et surtout celles dont il est le plus parlé dans les histoires de Rome et de Carthage.

(1) Salluste de la guerre de Jugurtha.

Dans la Zeugitane on trouve d'abord Carthage capitale de toute l'Afrique, qui était située en face de l'Italie et de Rome dont elle fut toujours la rivale (1). Elle était bâtie au fond d'un golphe sur une péninsule qui avait 18 lieues de circonférence. Du côté de l'occident, une langue de terre de la largeur d'une demi stade, et qui était défendue de tous côtés par un mur et par des rocs escarpés, s'avancait au loin dans la mer : au midi, la ville était ceinte d'un triple mur de la hauteur de trente coudées, qui était garni d'un parapet et flanqué de tours distantes de 480 pieds les unes des autres : il y avait sous les murs des écuries pour tenir 300 éléphants, avec toutes les provisions qu'exigeait leur entretien : au dessous étaient d'autres écuries pour 4000 chevaux, avec des magasins pour contenir le foin nécessaire à leur subsistance.

*Carthage.*

C'était dans cette partie de la ville que se trouvait la forteresse ou citadelle appelée Birsa, et dans le lieu le plus éminent s'élevait un temple magnifique dédié à Esculape, et qui était tellement défendu par des rochers et des précipices, que quand Scipion prit la ville, neuf cents déserteurs Romains s'y réfugièrent et furent ensevelis sous les ruines de cet édifice, auquel la femme d'Asdrubal avait mis le feu.

*La citadelle  
ou forteresse  
appelée Birsa.*

Malgré toutes ces fortifications, Carthage avait pourtant un côté faible, qui commençait à la langue de terre dont nous venons de parler, et se prolongeait jusqu'aux deux ports qui étaient au couchant : ces ports n'avaient qu'une seule entrée de 70 pieds de largeur qui leur était commune, et qui se fermait par des chaînes. L'un était pour les vaisseaux marchands, et entouré de grands bâtimens pour les marins ; l'autre ne recevait que des vaisseaux de guerre, et renfermait une île appelée *Cothon*, sur les bords de laquelle il y avait des hangars séparés pour mettre à l'abri 220 de ces vaisseaux. Au dessus, étaient des magasins remplis de tout ce qu'il fallait pour l'armement et l'équipement d'une flotte. Chacun de ces hangars était décoré à son entrée, de deux colonnes de mar-

*Port nommé  
Cothon.*

(1) *Urbs antiqua fuit (Tyrri tenere coloni)  
Carthago, Italiam contra, Tiberinaque longe  
Ostia, dives opum, studiisque asperrima belli;  
Quam Juno fertur terris magis omnibus unam  
Posthabita coluisse Samo.*

bre d'ordre ionique : ce qui formait de l'île et du port deux galeries magnifiques. L'amiral avait aussi dans cette île, et vis-à-vis l'entrée du port, son palais d'où la vue s'étendait sur toute la rade et au loin sur la mer.

*Carthage  
divisée en trois  
parties.*

Il est aisé de voir d'après cela, que la ville de Carthage était composée de trois parties, savoir; Birsa qui, selon Scaliger, est un mot Phénicien corrompu, lequel signifie forteresse ou citadelle; Mégara ou Magaria qui était un quartier dont Birsa était environné; et *Cothon*, mot oriental, qui veut dire un port non formé par la nature, mais que l'art et la main de l'homme ont creusé. Cette ville devait être d'une étendue considérable, et en effet Tite-Live assure qu'elle avait 23 milles de circonférence : ce qui a fait dire à Suida, qu'elle était la plus grande et la plus puissante qu'il y eût alors dans l'univers. Une ville aussi vaste et aussi magnifique ne pouvait être que très-peuplée; et on sait positivement qu'au commencement de la troisième guerre Punique elle comptait 700,000 habitans, population prodigieuse, si l'on réfléchit aux pertes que les Carthaginois avaient faites dans les deux guerres précédentes.

*Aspect  
de Carthage.*

Les étrangers, dit Bougainville, demeuraient extasiés au premier aspect que leur présentait cette ville superbe. Ses arsenaux, ses magasins, l'appareil imposant de sa marine, la vaste étendue de ses ports et de son enceinte, ses fortifications, la beauté de ses temples et de ses édifices publics, mille objets enfin vus ensemble, et dont chacun se disputait les premiers regards, fesaient naître tout à coup dans l'âme des sentimens de puissance et de grandeur. L'aspect des environs repondait à celui de la ville. De toutes parts on ne voyait que des vallons agréables, des champs peuplés de cultivateurs, des prairies couvertes de troupeaux, des forêts d'oliviers, d'orangers et d'arbres de toute espèce, des maisons magnifiques entourées d'allées et de jardins délicieux.

*Étymologie  
du mot  
Carthage.*

Les critiques et les historiens ne s'accordent pas entre eux sur le vrai sens du mot Carthage. Quelques-uns, comme Salmaise, Boccart et Rollin, le font dériver du mot oriental *Chartada* qui veut dire ville neuve; d'autres de *Chadre Hanacha*, qui signifie lieu de repos; d'autres enfin, comme Servius et Cédrenus, de *Chartaca* ville et port fameux de la Phénicie près de Tyr et de Sidon. Carthage se nommait anciennement en langue Punique *Caccabé*, parce qu'en creusant la terre où furent jettés les fondemens de Birsa, on trouva une tête de cheval. Virgile fait mention de ce prodige dans

le premier livre de son Eneïde (1). Cette circonstance explique clairement la raison pour laquelle les armes de Carthage furent de tout tems, un cheval avec une palme d'un côté, et de l'autre une tête de Cérés, ainsi qu'on le voit par la médaille qui se trouve dans le Cabinet des médailles de la Monnoie de Milan, et dont M.<sup>r</sup> Cattaneo, directeur de ce Cabinet, nous a permis de prendre le dessin que nous donnons sous le n.<sup>o</sup> 3 de la planche 58.

Tout le monde sait que les Romains, sous la conduite de Scipion, détruisirent de fond en comble cette ville magnifique, qui avait été si florissante pendant 700 ans, et dont la puissance avait brillé sur la terre et les mers. A la vue des monceaux des ruines qu'elle présentait après les horreurs du siège, le même Scipion ne put s'empêcher de verser des larmes sur sa fin déplorable, et il recita ces deux vers d'Homère : *Il viendra un tems où la ville sacrée de Troye, le valeureux Priam et tout son peuple, seront anéantis*, faisant ainsi allusion à la ruine de Rome qu'il entrevoyait dans les ténèbres de l'avenir, comme il le confessa à son ami Polybe. Dix commissaires furent envoyés par le Sénat Romain en Afrique, pour faire démolir jusqu'aux derniers restes de cette ville fameuse.

*Destruction  
de cette ville.*

Rome déjà maîtresse presque du monde entier ne crut pouvoir être en sûreté, comme l'observe Vellejus Paterculus, jusqu'à ce que le nom même de Carthage eût disparu : tant il est vrai, qu'une haine invétérée et nourrie par des guerres longues et sanglantes, survit au sentiment de la crainte qui l'a fait naître, et ne s'éteint qu'avec l'idée de l'objet qui peut la réveiller. D'horribles imprécations furent ensuite prononcées contre quiconque serait venu habiter la place où était cette ville, et aurait tenté d'en rebâtir la moindre partie, surtout Birsá et Mégara.

Toutes ces imprécations n'empêchèrent pourtant pas qu'un des Gracques, pour faire sa cour au peuple Romain, ne conçût le projet de la relever du vivant même de Scipion, et n'y conduisît en effet une colonie de 6000 individus. Mais il y a toute apparence qu'on n'y construisit que quelques cabanes pour servir d'asile à cette colonie : car Marius qui s'y était retiré, traina une existence

*Un  
des Gracques  
la rebâtit.*

(1) Effodere loco signum, quod regia Juno  
Monstrarat, caput acris equi; sic nam fore bello  
Egregiam, et facilem victu per sæcula gentem.

malheureuse parmi les décombres et les ruines, dont le triste spectacle, comme le dit Vellejus, pouvait lui être de quelque soulagement, de même que l'image de sa propre disgrâce devenait une espèce de consolation pour cette ville infortunée. On trouve dans Strabon et dans Plutarque que César fit rebâtir Carthage et Corinthe: le premier assure même que, de son tems, Carthage n'était pas moins peuplée que les autres villes de l'Afrique, et qu'elle en était encore la capitale.

*Elle est détruite de nouveau dans le VII<sup>e</sup> siècle.*

*Restes de Carthage.*

Cette ville fut de nouveau entièrement détruite vers le commencement du septième siècle, et à présent que reste-t-il de sa grandeur passée? Rien autre, comme l'observe Shaw, que ses égouts et ses citernes qui ont échappés à la fureur des Romains, et que le tems en quelque sorte a respectés. Le port même est aujourd'hui comblé, et il est tellement éloigné de la mer, qu'il ne reste plus aucune trace de son emplacement.

*Utique.*

Après Carthage vient Utique, autre colonie de Phéniciens, dont la fondation, selon l'avis de tous les critiques, est de beaucoup antérieure à celle de cette première ville. Si Carthage fut célèbre par sa fin, Utique le fut par celle de Caton (1). Celle-ci était à 27 milles Romains de Carthage: sa population était considérable, et elle avait un beau port. Shaw prétend avec fondement qu'elle était située au lieu où se trouve maintenant Boo-shatter.

*Tunes à laquelle répond la Tunis moderne.*

De l'autre côté de Carthage était Tunes ou Tunète qui est aujourd'hui Tunis. Tite-Live, Diodore et Strabon rapportent que cette ville fut également bâtie par des Phéniciens dès les tems les plus reculés; que l'art et la nature l'avaient rendue très-forte; et qu'elle était située près d'une carrière, fameuse par les pierres qu'on en tirait. Mais Tunes le cédait de beaucoup à la Tunis moderne, actuellement capitale d'un état puissant, et située sur un hauteur le long de la côte occidentale qui porte le même nom.

Nous ne nous arrêterons point à donner la description de toutes les petites villes du territoire de Carthagé: nous ne ferons que les indiquer, en remarquant cependant ce qu'elles ont de plus particulier.

*Autres villes de la Zeugitane.*

La Zeugitane comprenait Maxula, aujourd'hui Mo-raisah, Carpis à présent Gourbos, Misoua ou Nisoua où débarqua avec ses trou-

(1) Uthica, et Carthago, ambæ inclytæ, ambæ a Phœnicibus conditæ: illa fato Catonis insignis, hæc suo, Pomp. Mel.

pes Curion un des généraux du parti de César, Clipea ainsi appelée parce qu'elle avait la forme d'un bouclier, Couroubis, Néapolis, fameux comptoir des Carthaginois, d'où il n'y avait qu'un trajet fort court pour se rendre en Sicile (1), Canthéle ou ville de Saturne, appelée par les Romains *Vicus Saturni*, Nefféris ville très-forte parce qu'elle était bâtie sur un rocher, et Hippone connue des anciens sous le nom d'*Hippo Diarrhytus*, pour la distinguer d'une autre ville de la Numidie nommée *Hippo Regius*. Selon Appius, Hippone avait un port, une citadelle et un arsenal; et elle était située sur un golphe formé par deux promontoires, dont l'un s'appelait *Candido*, et l'autre d'Appollon.

La Bizacène avait, selon Pline, environ 250 milles Romains de circonférence, et son territoire était si fertile qu'il rendait au centuple. On croit que son étendue et son emplacement, étaient à peu-près les mêmes que ceux de la Tunis actuelle pendant l'hiver. Adrumète, capitale de la Bizace, était une ville des plus considérables de l'ancien monde, et qui avait eu aussi des Phéniciens pour fondateurs, comme l'attestent Salluste et Boccart lequel fait dériver son nom de deux mots Syriaques, qui veulent dire *terre qui rapporte au centuple*. Elle était située sur un promontoire qui avait la forme d'un hémisphère, et elle avait un port ou une petite île semblable à celle de Carthage, à laquelle on avait pour cela donné le même nom de *Cothon*. L'Herkla des Tunisiens semble être aujourd'hui à la place de l'ancienne Adrumète.

*Adrumète  
capitale  
de la Bysacène.*

On trouve dans la Bizacène plusieurs autres villes ou bourgs renommés dans l'histoire ancienne, et surtout dans les Commentaires de César, et dans la guerre de Jugurtha par Salluste. Tels sont, Ruspina, la Leptis mineure aujourd'hui *Lempta*, Agar maintenant *Boo-Hadjar* c'est à dire le père d'une pierre, Tapsus à présent Demass dont on admire encore les ruines, par la force du ciment qui en lie les parties, Acholla présentement *Elalia*, la Tour d'Annibal, actuellement *Sullette* ou *Salecto*, ancien édifice qui appartenait à Annibal, et qui est encore aussi grand que la tour de Londres, Thena aujourd'hui Thainée, Uzita ainsi appelée selon Boccart à cause de la grande quantité d'oliviers qu'elle produisait, Thala ville forte, située au milieu des montagnes et des déserts, et enfin Capsa qui était une des plus fortes places de Jugurtha.

*Autres villes  
de la Bysacène.*

(1) Thucydide Lib. VII.

Marais et lacs  
dans  
le territoire  
de Carthage.

Les principaux lacs ou marais du territoire de Carthage étaient, le lac Hipponitis, le marais de Sisara, celui de Triton, celui de Pallas, et le marais de la Lybie. Il a été reconnu par des voyageurs, que ces lacs ou marais n'étaient que des ramifications différentes du lac auquel les modernes ont donné le nom de *Shibkah El Lowdeah*, ou *lac des signaux*, parce qu'on voit sur ses bords plusieurs troncs de palmiers qui servent de direction aux caravanes.

Rivières.

La plus grande rivière des états de Carthage était la Bagrada, aujourd'hui Mejerdab, qui coule d'occident en orient. Ce fut sur les bords de cette rivière, que l'armée de Régulus trouva un serpent monstrueux qui avait 120 pieds de longueur, et dont on conserva la peau à Rome jusqu'à l'époque de la guerre de Numance. La Catada, maintenant *Miliana*, est une autre rivière bien inférieure à la Bagrada, et qui n'est guères connue que parce que la ville de Tunis se trouve à son embouchure.

Bains chauds  
et salines.

Il y avait dans le territoire de Carthage aux environs de Gourbos des bains chauds, dont Tite-Live fait mention sous le nom d'*aquæ calidæ*; un lac salé auquel Hirtius a donné celui de *Stagnum salinarum*, et qui s'appelle aujourd'hui *Tobulda*; et une montagne entière de sel aussi dur que la pierre, qu'on appelle *Jibbel-Had-desfa*, laquelle est à peu de distance du lac des signaux.

Lybiphéniciens  
premiers  
habitans  
du pays  
de Carthage.

Avant la fondation de Carthage, ce pays était habité par des hommes, que les historiens Grecs et Latins désignaient sous le nom de Lybiphéniciens, parce qu'ils étaient un mélange d'Africains et de Phéniciens. Tite-Live appelle ce peuple *mixtum Punicum Afris genus*, *nation Punique mêlée avec des Africains*. Que quelques-unes de ces colonies Phéniciennes fussent venues s'établir sur la côte d'Afrique, avant que Didon fondât, ou plutôt aggrandît Carthage, c'est ce qui est attesté par Philiste de Syracuse qui vivait 350 ans avant l'ère vulgaire. Cet écrivain rapporte que Zorus et Charchedon, tous deux Tyriens ou Phéniciens, jettèrent les premiers fondemens de Carthage environ 30 ans avant la ruine de Troie; et que Didon ne fit qu'aggrandir, peupler et embellir cette ville. Virgile lui-même confirme cette opinion, lorsqu'il dit que le lieu où s'élevait Carthage n'était occupé auparavant que par d'humbles cabanes; et qu'Enée fut surpris de trouver une aussi grande ville, là où il n'y avait jadis que des forêts et de misérables chaumières.

D'ailleurs, quel motif pouvait porter Didon à aller chercher un asile sur la côte d'Afrique plutôt qu'en tout autre endroit, si



ce n'est l'assurance où elle était d'y trouver des Phéniciens, desquels elle devait naturellement espérer un accueil favorable, comme étant ses compatriotes? Enfin Strabon nous apprend, que les Phéniciens étaient en possession des meilleures contrées de l'Afrique et de l'Espagne, long tems avant le siècle d'Homère.

Il paraît d'après cela, que Carthage ne devint une ville considérable que sous le règne de Didon ou d'Elisa, qui, ayant emporté les trésors de son mari Sichée ou Sicarba, amena avec elle, sur la côte d'Afrique, son frère Barca et un grand nombre de Tyriens, du nombre desquels étaient quelques sénateurs qui l'avaient suivie, pour se soustraire à la tyrannie de Pygmalion (1).

*Fondation  
de Carthage.*

Selon les plus habiles chronologistes, Carthage fut bâtie 890 ans avant l'ère vulgaire, ou l'an du monde 3121, environ 140 ans avant la fondation de Rome. Ainsi Virgile a fait un anachronisme, en plaçant Enée et Didon à la même époque; mais, comme l'observe Rollin, cette licence, qu'on tolère volontiers, dans les poètes dont on n'exige point autant d'exactitude que des historiens, est encore plus pardonnable dans Virgile, qui, voulant faire jouer aux Romains un rôle brillant dans son poème, eut l'art d'y introduire la haine implacable de Rome et de Carthage, et de faire remonter ainsi à la plus haute antiquité, les causes de la rivalité de ces deux villes célèbres.

*Époque  
de la fondation  
de Carthage.*

*Anachronisme  
de Virgile.*

*Etablissemens et découvertes des Carthaginois :  
Périphe d'Hannon.*

Après la description que nous venons de faire du territoire de Carthage, il est naturel que nous parlions des principaux établissemens de cette nation, qui, marchant sur les glorieuses traces de sa métropole, se fit une loi d'envoyer des colonies dans tous les pays où elle pouvait étendre son commerce. C'est ainsi que Carthage employait utilement une foule de citoyens misérables, dont la dangereuse oisiveté aurait pu troubler la tranquillité publique en même tems qu'elle se créait des relations sûres et avantageuses sur toutes les côtes où avaient abordé ses navigateurs.

*Usage  
des Phéniciens  
et des  
Carthaginois  
de fonder  
des colonies.*

(1) Virgile donne le récit poétique de cet événement dans le premier liv. de son Eneïde.

*Voyages,  
d'Himilcon  
vers le nord,  
et d'Hannon  
vers le midi.*

Les Phéniciens et les Carthaginois étaient animés d'une noble passion pour les découvertes, et ils furent dans l'antiquité ce que les Portugais, les Espagnols, les Anglais et les Hollandais ont été dans les tems modernes. Himilcon fut le premier qui s'avança dans les mers du nord, et qui pénétra jusqu'aux Cassitérides; mais il ne nous est resté aucune notion certaine sur les résultats de son voyage. Hannon visita les mers du midi; et la relation qu'il a laissée de ses découvertes, mérite que nous en parlions un peu au long.

*Le sénat  
de Carthage  
expédie  
Hannon  
avec une flotte  
au delà  
des colonnes  
d'Hercule.*

Les anciens, dit Bougainville, savaient que l'Afrique est une grande péninsule qui est jointe par un isthme au continent; et cette seule connaissance, que les Carthaginois tenaient des Phéniciens, aurait suffi, sans autre motif d'émulation, pour leur faire entreprendre des découvertes capables de les enrichir. On peut donc présumer, que divers particuliers auront fait des voyages lointains, mais sans succès, parce que ce n'est qu'aux Souverains, ou aux Compagnies formées sous leurs auspices, qu'il appartient de conduire à une heureuse fin de pareilles entreprises. Le sénat de Carthage, sagement occupé des moyens d'accroître la prospérité nationale, conçut le projet d'envoyer au delà des colonnes d'Hercule, aujourd'hui le détroit de Gibraltar, une flotte, qui, longeant les côtes occidentales de l'Afrique, y établirait des colonies, des forts et des comptoirs. Une entreprise aussi difficile, ne pouvait être confiée qu'à un homme qui réunît en lui toutes les qualités, de pilote habile, de général, de soldat, de négociant et de législateur. Hannon, en qui se trouvait ce rare assemblage de talens, fut choisi pour cette expédition; et il partit de Carthage à l'époque la plus florissante de cette République, ainsi que l'atteste Pline (1), avec soixante vaisseaux chargés d'un grand nombre de personnes destinées à former des colonies, dans les pays dont on aurait fait la découverte.

*Hannon  
franchit  
les colonnes  
d'Hercule,  
et s'avance  
jusqu'à  
l'embouchure  
du Sénégal.*

Toute la côte d'Afrique, depuis Carthage jusqu'aux colonnes d'Hercule, était déjà peuplée de colonies Carthaginoises: ainsi les difficultés du voyage d'Hannon ne commencèrent qu'après avoir passé le détroit. Au bout de deux jours de navigation, il découvrit le promontoire Ermée, aujourd'hui le cap *Cantin*, ensuite celui de Siloé, appelé maintenant de *Bojador*, sur lequel il éleva un autel dédié à Neptune, qui fut depuis orné de bas-reliefs faits avec beaucoup

(1) Plin. Hist. Nat. Lib. II. cap. I.

d'art. Trois jours après son départ de ce cap, Hannon découvrit à peu de distance du rivage un grand lac couvert de roseaux, au delà duquel il trouva une rivière appelée Lixus, actuellement Rio d'ouro, dont les bords étaient habités par des pasteurs. Peu de jours après, il aperçut une île à laquelle il donna le nom de Cerné, maintenant Arguin ou Chir, et ayant résolu d'y établir un comptoir, il y fit construire un port. Tandis que la flotte était à l'ancre dans la rade de Cerné, et qu'on disposait tout ce qui était nécessaire pour l'établissement de la colonie, Hannon détacha quelques vaisseaux qui découvrirent la rivière de Chres, connue à présent sous le nom de Saint Jean. Ayant remis à la voile, il arriva à l'embouchure d'un fleuve très-large et très-profond, dont les bords étaient peuplés de bêtes féroces, et qu'à ces caractères on reconnaît aisément pour le Sénégal.

Hannon ne s'arrêta point à ce terme, et poursuivant toujours son voyage, il trouva un cap, qui est le cap Verd, au delà duquel il vit un pays élevé et des montagnes couvertes de forêts, qu'on appelle aujourd'hui montagnes de la *Serra Liona*. Après avoir dépassé cette côte, nous entrâmes, dit-il, dans une mer immense.

*Il arrive  
au cap des  
Trois Pointes,  
et retourne  
en arrière.*

Le grand nombre de feux allumés sur la côte par les sauvages, sans doute pour se donner avis entre eux du spectacle étonnant que la vue de cette flotte offrait pour la première fois à leurs regards, engagea Hannon à lui donner le nom de *Côte des Fumées*. Au delà de ces parages, il aperçut un grand golphe, appelé la *Corne de l'Occident*; et ayant découvert un cap à l'extrémité, il lui donna le nom de *Corne du midi*. Ce golphe est ce qui forme aujourd'hui le cap des Palmes, et celui des *Trois Pointes*. Hannon y trouva une île, et au milieu d'un lac une autre île remplie de sauvages, où il crut voir un plus grand nombre de femmes que d'hommes. La grande île s'appelle maintenant *Ichoo*, et nos voyageurs modernes croient que les femmes sauvages, avec le corps tout velu, qui furent vues des Carthaginois, n'étaient que des singes de la grande espèce, connus aujourd'hui sous le nom de *Pongos* ou de Géans, dont les forêts de l'intérieur de l'Afrique sont remplies.

Le manque de vivres ne permit point à cet habile navigateur de pousser au delà du cap des Trois Pointes ses découvertes; et il fut forcé de reprendre la route de Carthage, après avoir parcouru une étendue d'environ 600 lieues de côtes, fondé plusieurs colonies,

et formé dans l'île de Cerné un grand comptoir, qui contribua beaucoup à l'accroissement du commerce de Carthage vers le sud de l'Afrique.

*Monument  
Carthaginois  
dans l'île  
de Cerné  
ou d'Arguin.*

On trouve encore, au rapport de Bougainville, dans l'île de Cerné ou d'Arguin, un monument du long séjour qu'y ont fait les Carthaginois. Ce sont deux citernes couvertes et creusées dans le roc avec un travail immense, où se réunissent les eaux de plusieurs sources qui y sont à l'abri de l'excessive chaleur du climat, et sont d'un grand secours pour les gros bâtimens. Ces citernes ne peuvent être un ouvrage des Mauritains, qui, n'étant point navigateurs, n'avaient aucun intérêt à entreprendre un travail aussi considérable : on ne peut non plus l'attribuer aux Portugais, car leurs historiens n'en font nullement mention ; et d'ailleurs l'établissement qu'ils avaient formé au Cap Verd, devait leur faire regarder l'île d'Arguin comme un lieu de peu d'importance.

*Rentrée  
d'Hannon  
dans le port  
de Carthage.*

Hannon rentra à Carthage au milieu des acclamations de tout un peuple, accouru pour le voir, avec le même étonnement, que montrèrent long tems après les Espagnols, à la vue de Colomb, à son retour de la découverte d'un nouveau monde. Le sénat lui ayant ordonné de rédiger une relation de son voyage, il écrivit son Périple (1) et le déposa dans le temple de Saturne.

*Périple  
d'Hannon.*

Le Périple d'Hannon fut traduit en Grec, sans doute par quelque Sicilien établi à Carthage. Bougainville prétend que le Périple traduit en Grec, n'était qu'un abrégé, fait par Hannon lui même, d'une relation plus détaillée que la politique de son gouvernement ne lui permit point de publier, parce qu'il voulait se réserver le commerce exclusif des pays nouvellement découverts.

*Strabon  
et Diodore  
traitent  
de fable  
cette relation.*

Il est des historiens et des critiques qui rejettent, comme apocriphe, le Périple de ce navigateur : Strabon le traite de fauleux, et Dodwel le regarde comme un roman fait par quelque Grec déguisé sous un nom Carthaginois (2). Ce dernier fonde son opi-

(1) Ce nom est dérivé du mot Grec *περίπλος* qui veut dire navigation autour des côtes d'un pays.

(2) *Le récit d'une pareille navigation me cause de l'étonnement, mais je suis encore bien plus étonné de ceux qui croient à de semblables sottises.* Après avoir rapporté ces paroles de Strabon, Fourmont ajoute, que tout semble à cet écrivain, non seulement difficile, mais encore déraisonnable et impossible ; qu'il employe quatre pages, non à exposer ses doutes, mais à réfuter avec aigreur tous les géographes qui ont parlé de ces

nion sur l'autorité de Strabon; il observe que Pline, Athénée et Aristide ne s'accordent point sur la position des lieux dont parle Hannon; et il soutient que les Carthaginois n'étaient qu'un peuple ignorant et barbare, parce qu'ils n'avaient ni archives ni historiens qui puissent mériter quelque confiance.

Mais Bougainville (1) observe judicieusement que ce n'est point l'assertion d'un écrivain postérieur comme l'était Strabon, ni des négatives déduites des contradictions d'historiens étrangers ou modernes, qui pourront détruire la relation d'un fait qui a tout le caractère de la vérité, surtout, si les notions qu'elle renferme, sont conformes aux connaissances géographiques que nous avons acquises aujourd'hui, sur les pays auxquels elle se rapporte. Nous justifierons ailleurs les Carthaginois du titre d'ignorans et de barbares que leur donne Dodwel, et dont l'injuste application est démentrée par cette seule remarque de Pline, que les Romains distribuèrent aux Rois de l'Afrique toutes les Bibliothèques de Carthage, à l'exception des livres de Manéthon sur l'agriculture qu'ils gardèrent pour eux.

*Bougainville  
fait voir que  
l'opinion de ces  
deux écrivains  
est erronée.*

C'est d'après toutes ces considérations que le Président de Montesquieu n'a point hésité de mettre le Périple d'Hannon au nombre des monumens les plus précieux de l'antiquité. Le même homme, dit-il, qui a opéré, est aussi celui qui a écrit: ses récits sont sans ostentation. Les grands capitaines écrivent leurs actions avec simplicité, parce qu'ils mettent plus de gloire dans ce qu'ils ont fait que dans ce qu'ils ont dit. Les choses décrites dans cet ouvrage y sont conformes au style; il ne donne point dans le merveilleux; tout ce qui y est dit du climat, du sol, des mœurs et des usages

*Montesquieu  
regarde  
le Périple  
comme un  
des monumens  
les plus  
précieux  
de l'antiquité.*

sortes de voyages, et qu'il pousse même l'animosité jusqu'à les taxer d'être les inventeurs de pareils récits. Et pourtant il n'y avait rien de plus vrai, toutes les observations astronomiques devaient le porter à y ajouter foi, et le fait a prouvé, dans ces derniers siècles, que Strabon et tous ceux qui ont pensé comme lui étaient dans l'erreur. Mém. de Litterat. de l'Academ. Tom. XXIII.

Dodwel a donné les raisons de son opinion sur le Périple, dans une dissertation qui se trouve imprimée à la tête du premier volume de l'ouvrage intitulé: *Geographiæ veteris scriptores Græci minores.*

(1) Mémoire sur les découvertes, et les établissemens faits le long des côtes d'Afrique par Hannon Amiral de Carthage, par M. de Bougainville. Mém. de Litterat. de l'Académ. Roy. Tom. XLIII.

des habitans de cette côte de l'Afrique s'accorde parfaitement avec ce qu'on y voit aujourd'hui, et on prendrait cette relation pour celle d'un de nos navigateurs. Hannon rapporte en effet que pendant le jour il regnait sur le continent un vaste silence, et que dans la nuit on entendait des sons de divers instrumens, et qu'on voyait des feux de tous côtés. Ces observations sont absolument d'accord avec nos relations modernes qui nous apprennent, que pendant le jour ces peuples sauvages se retirent dans les forêts pour s'y garantir des rayons brûlans du soleil, que dans la nuit ils allument de grands feux pour écarter d'eux les bêtes féroces, et qu'ils aiment passionnément la danse et la musique.

Mais, que sont devenues, dit Dodwel, les villes dont parle Hannon, et desquelles il ne restait déjà plus le moindre vestige du tems de Pline? Ce qu'il y aurait de surprenant en cela, répond Montesquieu, c'est qu'il en fût resté une seule. Etait-ce une Corinthe ou une Athènes qu'Hannon avait bâtie sur ces plages lointaines? Il laissait dans les positions qui lui paraissaient favorables au commerce quelques familles Carthaginoises, et ne faisait que les entourer de fortifications exécutées à la hâte, pour les mettre à l'abri des sauvages et des bêtes féroces. La guerre qui ruina Carthage ayant aussi anéanti sa marine, ces familles durent périr de misère ou devenir sauvages: je dis plus, quand même il resterait encore quelques ruines de ces villes, qui est-ce qui irait les rechercher au milieu des bois et des marais? Et pourtant Scilax et Polybe s'accordent à dire que les Carthaginois avaient de grands établissemens sur ces côtes: c'est là tout ce qui reste des villes d'Hannon; il n'en est demeuré aucune autre trace, par la même raison que Carthage même n'en a pas laissé d'avantage (1).

*Après  
la destruction  
de leur ville  
les  
Carthaginois  
se réfugièrent  
à Numance.*

Bougainville va plus loin dans ses Mémoires, et suivant pas à pas les malheureux habitans échappés à la ruine de Carthage, il fait voir que cette ville qui n'offrait plus qu'un monceau de cendres, vivait encore toute entière sous le nom de Numance. Cette dernière ville, située en Espagne, et qui était à peine connue auparavant, ose tout à coup braver les vainqueurs de Carthage; elle frappe les Romains de terreur, défait leurs armées, impose des lois honteuses à leurs généraux, et par sa résistance opiniâtre, oblige le sénat consterné à réclamer l'assistance du héros qui avait eu

(1) Espr. de Loix Liv. XXI. Chap. VIII.

peine à subjuguier l'Afrique. Comment se forma subitement cette puissance qui se rendit si redoutable à Rome même ? Les Carthaginois qui s'étaient réfugiés à Numance après la destruction de leur ville, profitèrent des avantages que leur offrait sa position fortifiée par la nature et par l'art, dans la vue de pouvoir y donner essor à leur haine implacable contre les Romains, et peut-être même d'y jeter les fondemens d'une grandeur nouvelle.

En effet, au bout de deux générations, on vit la Méditerranée se couvrir de pirates aussi habiles dans l'art de la guerre que dans la marine, qui déployèrent des plans bien conçus, ravagèrent les provinces maritimes de l'empire Romain, portèrent la famine dans toute l'Italie, et firent trembler Rome. Ces pirates choisirent pour retraite la Cilicie, à cause du grand nombre de bons ports qu'elle leur présentait; mais il n'en fallut que quelques-uns à la tête des opérations navales, dans lesquelles ils avaient acquis une expérience consommée au service de la marine de Corinthe et de Carthage, pour contraindre Rome à chercher son salut dans des mesures extraordinaires.

L'opinion de Bougainville est confirmée par un fait que rapporte Athénée, qui prouve à l'évidence que les Carthaginois, sous le règne de Mithridate, avaient survécu à la destruction de leur ville. Le philosophe Athénion, partisan de ce Roi, voulant engager les Athéniens à se déclarer pour lui contre la République Romaine, leur fait une pompeuse énumération des forces qu'il avait à sa disposition, et cite formellement les Carthaginois au nombre de ses puissans alliés. Or Carthage ayant été détruite environ 146 ans avant J. C., il y avait déjà plus de 60 ans qu'elle avait cessé d'exister, à l'époque où Mithridate rassemblait toutes ses forces contre les Romains.

*Les Carthaginois s'unissent aux pirates de la Cilicie pour faire la guerre aux Romains.*

*Ils font les derniers efforts sous Mithridate*

## GOUVERNEMENT ET LOIS.

**B**IEN que les historiens diffèrent beaucoup entre eux sur la forme du gouvernement de Carthage, on voit aisément, par les notions qu'ils en donnent, que cette forme était mixte. Aristote a parlé fort au long du gouvernement de cet état, et il en a fait le plus grand éloge, en disant qu'il n'y avait pas de Républiques au monde plus parfaites et mieux organisées que celles de

*Gouvernement mixte de Carthage.*

Crète, de Lacédémone et de Carthage. Ce philosophe allégué, à l'appui de son opinion, que Carthage ne fut point sujette aux inconvéniens attachés à cette forme du gouvernement, c'est à dire; ni à l'abus de la liberté qui cause les séditions populaires, ni à l'usurpation de la liberté publique de la part de quelque tyran. Il fallait que les lois de cet état fussent bien sagement combinées, pour entretenir un parfait équilibre entre les différens pouvoirs, et pour le tenir éloigné des écueils si dangereux et si ordinaires, contre lesquels sont venues s'annéantir presque toutes les anciennes Républiques, telles que celles d'Athènes, de Syracuse, de Corinthe, de Thèbes et de Rome même.

*Suffètes.*

Le gouvernement de Carthage était composé ainsi que ceux de Sparte et de Rome, de trois autorités différentes, savoir; des Suffètes, du sénat et du peuple, auxquelles on ajouta dans la suite le tribunal des Cents. Chaque année, dit Cornelius Népos, on élisait à Carthage deux Rois, comme on créait à Rome deux Consuls (1). On les appelait Suffètes, et leur autorité était la même que celle des Rois de Sparte, des Consuls et des Dictateurs à Rome; ce qui leurs a fait aussi donner par quelques écrivains le nom de Rois, de Consuls et de Dictateurs. On ignore de quelle manière, et par qui se faisait l'élection des Suffètes; mais on sait qu'ils étaient toujours choisis parmi les familles de la plus haute noblesse, et qu'ils devaient réunir la vertu à l'éclat de la naissance et des richesses. Ils avaient le droit de convoquer le sénat, de le présider, d'y proposer les délibérations, et d'y recueillir les suffrages. Quelques-uns prétendent que l'autorité des Suffètes se bornait aux affaires civiles; mais l'exemple de plusieurs Suffètes qui commandèrent les armées en Sicilie, tels qu'Annibal, Himilcon et Magon, est une preuve convaincante du contraire.

*Le sénat.*

Le sénat, dit Rollin, était composé de personnes vénérables par leur âge, par leur expérience, par leur naissance, par leurs richesses et surtout par leur mérite, et c'était comme l'âme de toutes les délibérations publiques. On ne sait pas précisément quel était le nombre des sénateurs; mais il devait être considérable, puisque dans certaines occasions, on en choisissait cent pour former un conseil privé. C'était à ce corps respectable qu'il appar-

(1) Ut Romæ Consules, sic Carthagine quotannis annui bini Reges creabantur. Corn. Nep.



tenait de traiter les affaires les plus importantes, de donner audience aux ambassadeurs, et de décider de la paix et de la guerre. Lorsque les voix du sénat étaient unanimes, ses décisions avaient force de loi, et elles étaient sans appel; mais s'il y en avait une seule en opposition, il fallait recourir à l'autorité du peuple qui prononçait souverainement. Polybe rapporte qu'après la bataille de Zama, Annibal s'étant opposé dans le sénat aux conditions de paix proposées par le vainqueur, un des sénateurs représenta avec véhémence que, s'agissant du salut de la république, il était indispensable de les accepter, et de ne point remettre l'objet de cette délibération à l'assemblée du peuple: ce qui fut adopté.

Cet usage, de renvoyer au peuple la décision des affaires sur lesquelles il y avait disparité d'opinions dans le sénat, fut une des causes de la ruine de Carthage: c'est le sentiment d'Aristote et de Polybe, lequel observe que lors de la seconde et de la troisième guerre Punique, la populace l'emporta sur le sénat, tandis qu'à cette époque, l'autorité du sénat de Rome était dans sa plus grande vigueur, contraste qui fut un des principales causes de l'aggrandissement de la république Romaine, et de la chute de Carthage.

Nous ne pouvons trop regretter qu'une grande partie des œuvres de Polybe soit perdue, car nous y aurions trouvé sans doute des notions plus étendues sur le gouvernement de Carthage; c'est pourquoi il nous est impossible de déterminer avec précision quels étaient les pouvoirs qu'y exerçait le peuple, quelle part il avait dans les délibérations qui avaient pour objet l'intérêt public, et s'il avait le droit de vote dans l'élection des magistrats et dans la formation des lois.

Le conseil des Cent était une assemblée de 104 personnages distingués; il prit ce nom du nombre des membres qui le composaient et qui étaient choisis parmi les sénateurs, pour examiner la conduite des Généraux à leur retour des armées. Ce conseil nommait ensuite dans son sein cinq membres, qui étaient investis d'une autorité encore plus grande, et auxquels appartenait le droit d'élire les membres du corps entier, et de pourvoir au remplacement de ceux qui venaient à manquer. Ces cinq magistrats ne jouissaient d'aucun traitement, parce que l'intérêt public était regardé justement comme un motif assez puissant sur l'âme d'un bon citoyen, pour le porter à remplir ses devoirs avec zèle et fidélité.

*Conseil  
des Cent.*

Aristote compare le conseil des Cent aux Ephores de Sparte, et ajoute qu'il fut créé pour balancer l'autorité des grands et du sénat; mais les auteurs de l'Histoire universelle observent plus judicieusement, que les cinq magistrats dont nous venons de parler avaient encore plus de rapport avec les Ephores. Rollin fait une autre parallèle non moins exact, en les comparant au conseil de Dix dans le sénat de Venise. Quelles que soient ces comparaisons, il est certain, d'après Tite Live, que le conseil des Cent était singulièrement révééré à Carthage, et que son autorité balançait celle du sénat.

*Préteur.*

Au sortir de leurs fonctions, les Suffètes étaient nommés Préteurs. Il fallait que cette charge fût bien importante, puisque le Préteur avait le droit de présider à certains jugemens, de proposer de nouvelles lois, de réformer les anciennes, et de faire rendre compte aux percepteurs des deniers publics. C'est Tite Live qui nous donne ces notions, en rapportant ce que fit Annibal à Carthage, après qu'il eut été nommé Préteur.

*Questeur.*

Il y avait encore dans cette ville un magistrat pris parmi les juges, qui était chargé, sous l'inspection du Préteur, de la perception et de l'administration des revenus publics, et auquel Tite-Live donne le nom de Questeur, qui était celui que le même fonctionnaire avait dans Rome.

*Censeur.*

C'est par la même analogie que Cornelius Népos appelle Censeur le magistrat qui avait la surveillance des mœurs à Carthage. On voit par un fait que rapporte cet historien, que l'autorité du Censeur s'étendait jusques sur les premiers personnages de la République. Amilcar, père du fameux Annibal, avait chez lui un beau jeune homme; instruit que ce citoyen illustre avait avec ce jeune homme des familiarités contraires à la bienséance, le Censeur le lui ôta sans qu'Amilcar se permit de réclamer (1).

Après une longue dissertation sur le gouvernement de Carthage, Aristote y remarque deux vices des plus graves. Le premier est, qu'une même personne pouvait occuper plusieurs emplois: ce

(1) Erat cum eo ( Hamilcare ) adolescens illustris, et famosus Hasdrubal, quem nonnulli diligi turpius quam par erat ab Hamilcare loquebantur: non enim maledici tanto viro deesse poterant. Quo factum est, ut a Præfecto morum Hasdrubal cum eo vetaretur esse. Corn. Nep. Vit. Hamilc.





G. Vancor incisit





G. Hancock inc.

qui était considéré chez les Carthaginois comme la marque d'un mérite particulier, et qui au fonds n'est qu'un désordre réel. L'homme qui n'a qu'un emploi, dit le même auteur, le remplit mieux, parce qu'il peut donner plus d'attention aux affaires et les expédier plus promptement. Il en est ainsi dans la milice et dans la navigation : un même officier ne commande point à deux corps différens, et un seul pilote ne peut suffire à la direction de deux vaisseaux. D'un autre côté, il importe, pour le bien de l'état, d'entretenir entre les personnes de mérite une utile émulation, par une juste distribution des places et des honneurs. Le second défaut, c'est que pour parvenir aux premiers dignités, il fallait joindre au mérite et à une naissance distinguée un certain revenu, ce qui en fermait la porte à quiconque n'avait que des vertus sans fortune. Dans cet état de choses, ajoute Aristote, où le mérite est réputé pour rien, et l'argent préféré à tout parce qu'il conduit à tout, la passion et la soif des richesses s'emparent de tous les esprits et les corrompent.

La Statue de Malchus chef des Carthaginois, dont parle Gronove, est le seul monument d'où nous puissions tirer quelques connaissances sur le costume et les marques distinctives des magistrats de cette République. Malchus a deux tuniques courtes et sans manches qui sont ceintes sur les reins : un manteau fermé par devant lui couvre le haut de la poitrine, et descend par derrière depuis les épaules jusqu'au jarret. Il a la barbe et les cheveux à la Romaine, et la main gauche appuyée sur une massue de sa hauteur. Voy. la planche 58, fig. 7.

Il nous est impossible de donner une idée précise des lois civiles et criminelles de cette nation, à cause du peu de renseignements que nous ont laissés sur cette matière les écrivains de l'antiquité, qui ne parlent que comme en passant de quelque-unes de ses lois. Il y avait à Carthage une loi somptuaire, laquelle avait été créée pour empêcher les excès de la magnificence à l'occasion des mariages, et pour mettre une borne aux dépenses énormes qui se faisaient auparavant dans ces sortes de circonstances. Hannon, un des citoyens les plus puissans de cette ville, donna lieu à l'institution de cette loi, par suite du projet qu'il avait formé de s'emparer des rênes de la République, en faisant périr aux noces de sa fille tous les sénateurs qu'il y avait invités à ce dessin. Cette trame fut découverte; mais le sénat n'osant point sévir contre ce haut personnage dont il redoutait le crédit, se contenta de publier un édit

*Statue  
de Malchus  
chef des  
Carthaginois.*

*Lois des  
Carthaginois.*

pour la répression d'une excessive somptuosité dans la célébration des mariages.

*La langue  
Grecque  
proscrite  
à Carthage.*

Une trahison à peu-près semblable fit créer une autre loi, par laquelle il était défendu aux Carthaginois d'apprendre la langue Grecque. Dans une de leurs guerres contre Denis Tyran de Syracuse, un Carthaginois nommé Suniator écrivit à ce Prince une lettre en Grec, par laquelle il l'avertissait de quelques mouvemens faits par l'armée Carthaginoise. Cette lettre ayant été interceptée, le sénat bannit de Carthage la langue Grecque, pour rendre plus difficile toute correspondance avec l'ennemi. Il faut croire que cette loi ne fut pas exécutée dans la suite à la rigueur : car on sait qu'Annibal possédait si bien le Grec, qu'il écrivit dans cette langue l'histoire des entreprises de Manlius Vulsus.

*Cruauté  
dans  
les châtimens.*

Les Carthaginois étaient sévères et même cruels dans leurs châtimens ; et Rollin nous en donne une preuve, en observant que cette cruauté s'étendait jusques sur les innocens, qui étaient sacrifiés sans aucune considération d'équité, de modération ni de reconnaissance. On en trouve un exemple dans les supplices infligés à quelques citoyens, et entre autres à Hannon pour avoir tenté de se rendre maître de la République, en faisant révolter les Africains, et en appelant à son secours le Roi des Maures. Après avoir été battu de verges, on lui arracha les yeux, on lui rompit les bras et les cuisses, puis on suspendit son cadavre à une potence, et ses enfans ainsi que toute sa famille furent mis à mort, bien qu'ils n'eussent eu aucune part dans sa trahison.

De retour à Carthage, après avoir détourné le sénat Romain de l'échange des prisonniers, Régulus fut enfermé dans une prison obscure, d'où, après lui avoir coupé les paupières, on le faisait sortir de tems à autre, pour l'exposer subitement aux rayons d'un soleil vif et brûlant. On l'enferma ensuite dans une caisse hérissée de pointes, et au bout de plusieurs jours de tourmens, on l'attacha à une croix qui était le supplice ordinaire des criminels. Quelquefois on étendait le patient sur une claie, et après l'avoir mis dans l'eau, on le chargeait de pierres jusqu'à ce qu'il fût noyé.

Les Carthaginois montraient encore plus d'injustice et d'inhumanité dans la manière dont ils traitaient ceux de leurs généraux qui avaient échoué dans quelque expédition. Un désastre, qui souvent dépend plus des circonstances et d'événemens imprévus, que de l'incapacité ou de la mauvaise conduite du chef, était puni à Carthage



comme un délit énorme : c'est pourquoi les généraux prenaient le parti de se soustraire, par une mort volontaire, aux châtimens iniques et barbares qui les attendaient dans leur patrie après une guerre malheureuse.

Tite-Live rapporte, qu'après la bataille de Cannes, le sénat de Rome alla à la rencontre de Varron, qui, par son imprudence, l'avait fait perdre, et lui vota des remercimens pour n'avoir point désespéré de la République; et il ajoute que ce général aurait dû s'attendre au dernier supplice, s'il eût été au service de Carthage (1).

## ART MILITAIRE.

**P**OUR se former une juste idée de la nation Carthaginoise, il faut la considérer en même tems comme commerçante et comme guerrière. Elle fut commerçante, parce que sa position le voulait, et que tel était le génie de sa métropole; mais elle ne devint guerrière que par la nécessité où elle se trouva de se défendre contre les peuples voisins, et d'étendre son commerce avec son empire.

Les Carthaginois étaient entièrement livrés au commerce; et cette profession, en les détournant de celle des armes, leur procurait les moyens de solder des troupes étrangères. C'est pour cela que leur puissance militaire consistait en troupes mercenaires qu'ils réclutaient dans tous les pays.

La Numidie leur fournissait une cavalerie légère, excellente, brave et infatigable; et les îles Baléares, les frondeurs les plus adroits du monde, qui lançaient des pierres avec une force capable de rompre les casques, les boucliers et les cuirasses les plus fortes. Dès la plus tendre enfance, on leur apprenait à se servir de la fronde; les mères plaçaient au haut d'un arbre le pain qu'elles voulaient donner à leurs enfans, et elles les laissaient à jeun jusqu'à ce qu'ils l'eussent abattu.

Carthage trouvait dans l'Espagne, dans les Gaules et même dans la Grèce une infanterie pesante, ferme et vaillante. Cependant il y avait parmi ces troupes mercenaires un petit corps de Carthaginois, dans lequel faisaient leur apprentissage, ceux des jeu-

*Ils tiraient  
leur cavalerie  
de la Numidie,  
et leurs  
frondeurs  
des îles  
Baléares.*

*L'infanterie,  
de l'Espagne,  
des Gaules  
et de la Grèce.*

(1) Cui si Carthaginensium ductor fuisset, nihil recusandum supplicii foret. Liv. Lib. XXII.

nes gens de la noblesse qui aspiraient au commandement des armées, dont le sort n'était jamais confié à des étrangers. Ces commandemens n'étaient point annuels ; les généraux les conservaient jusqu'à la fin de la guerre, et quelquefois même jusqu'à leur mort, malgré l'obligation où ils étaient de rendre compte à chaque instant de leur conduite.

De cette manière, dit Rollin, Carthage mettait sur pied des armées composées des meilleurs soldats de l'univers, sans dépeupler, par des levées d'hommes, ses campagnes ni ses villes, sans interrompre les travaux, sans troubler la paix des ateliers, sans cesser son commerce, et sans affaiblir sa marine. Avec ces hommes qu'elle payait, elle s'emparait des provinces et des Royaumes, elle faisait servir les autres nations d'instrument à sa grandeur et à sa gloire, sans y mettre autre chose du sien que de l'argent. Les défaites même ne faisaient point de playes profondes dans le sein de cette République, en ce que le commerce lui fournissait les moyens d'y remédier promptement.

Mais ces troupes, continue Rollin, composées de soldats de diverses nations, n'étaient unies entre elles par aucun lien ; elles n'avaient aucuns rapports qui pussent en former un corps solide et inaltérable, aucun intérêt qui les attachât au succès des affaires et à la prospérité de l'état. Conduites par le sentiment de vénalité qui seul les animait, elles étaient toujours prêtes à abandonner les Carthaginois, toutes les fois qu'on leur offrirait ailleurs une plus forte solde, ou qu'on manquerait de moyens pour leur payer celle qui leur était promise. L'exemple de Massinissa est une preuve, que les Rois ainsi que les peuples alliés et tributaires de Carthage, n'attendaient qu'un moment favorable pour en secouer le joug, et pour échapper au sort déplorable qui menaçait cette ville.

*Habillement  
et armure  
des troupes  
Carthaginoises.*

On voit par un bronze dont Caylus fait mention, que le corselet des guerriers Carthaginois se ceignait autour de leur corps ; qu'ils portaient des épaulettes longues et larges par devant, lesquelles se rejoignaient derrière leur dos ; que leur cotte d'armes à triples franges ne leur descendait qu'à la moitié des cuisses, et que leur casque était surmonté d'un cimier ou d'une crête énorme. Voy. la planche 59, fig. 1 et 2. Mais dans une médaille représentant Amilcar Barca qui a été recueillie par Gronove, ce cimier est moins élevé, et le casque est d'une simplicité remarquable dans une autre médaille d'Annibal. Voy. la planche 58, fig. 1 et 2. Les

boucliers des Carthaginois étaient presque tous en cuivre et ronds, comme on le voit dans la même pièce d'antiquité de Caylus.

En 1714 on trouva en France un bouclier d'argent de 25 pouces de diamètre, parfaitement rond et ayant à son centre un lion sous un palmier. De ce centre partent quelques rayons qui, en s'éloignant tous également, vont aboutir à la circonférence du bouclier. L'Académie Royale de Paris le jugea un ouvrage Carthaginois, et même un bouclier appartenant à Annibal: parce que le lion était le signe symbolique qu'avait pris ce général, et qu'Amilcar son père avait coutume de dire, en parlant de ses enfans, que c'était des lions qu'il élevait pour la destruction de Rome et de ses alliés (1). Voy. la planche 59, fig. 3.

Vitruve attribue aux Carthaginois l'invention du bélier (2). Ils se campèrent, dit cet écrivain, devant Cadix, et s'étant d'abord emparés du fort, ils se mirent en devoir de le démolir; mais comme ils manquaient d'instrumens pour cela, ils prirent une poutre, et la balançant à force de bras, ils commencèrent à frapper avec un des bouts le haut des murs, qu'ils parvinrent ainsi à renverser peu-à-peu jusqu'aux fondemens. Cette première invention fit naître à un certain Pefasmène forgeron de Tyr, l'idée de suspendre à une pièce de bois debout, une autre pièce de bois en travers en forme de balancier, qui, mise en mouvement de la même manière, servit ensuite à abattre les murs de la ville.

*Bélier inventé  
par les  
Carthaginois.*

Cetra, Chalcédonien, fut le premier qui adapta à cette machine un plancher en bois avec des roues, qui construisit dessus une petite cabanne dans laquelle le bélier était suspendu, et la recouvrit de peaux de bœuf pour mettre à l'abri celui qui devait la faire mouvoir: et comme son mouvement ne se faisait qu'avec lenteur, on lui donna le nom de tortue. Nous avons représenté cette machine à la planche 59 fig. 4, telle que l'a décrite le Chevalier Follard d'après les monuments de l'antiquité.

Il y avait trois manières de se servir du bélier: la première, en le poussant à force de bras, comme font les Daces contre les Romains dans la colonne Trajane; la seconde, en le suspendant avec des cordes ou des chaînes, au moyen desquelles on pût lui imprimer

(1) Hist. des Ouvrag. de l'Acad. Roy. des Inscript., et Bel. Lett. Tom. V. pag. 243.

(2) Vitruv. Lib. X. Cap. XIX. Trad. de Galiani.

*Afrique. Vol. I.*

mer un mouvement d'impulsion ; et la troisième , en le plaçant dans un lieu couvert et plus élevé que le mur qu'on voulait battre , et en le poussant avec des machines comme font les soldats dans l'arc de Sévère.

*Les  
Carthaginois  
fesaient usage  
d'éléphants  
dans  
leurs armées.*

Les Carthaginois fesaient un grand usage des éléphants à la guerre ; et on trouve dans Tite-Live ainsi que dans Polybe , que la vue de ces animaux monstrueux jeta dans les commencemens l'épouvante parmi les Romains ; mais ceux-ci apprirent bientôt à ne plus les craindre , et même à les rendre funestes à l'ennemi en les repoussant dans ses rangs. Il paraît , d'après la description que nous font les historiens du passage du Rhône et des Alpes par Annibal , que ces animaux étaient plus nuisibles qu'utiles à une armée , qui avait à traverser des fleuves profonds ou des montagnes élevées.

*Marine  
des Romains  
semblable  
à celle  
de Carthage.*

Mais la puissance de Carthage ne se montrait pas seulement sur terre , elle brillait encore sur mer ; c'est pourquoi , après avoir parlé des forces de terre de cette République , il convient que nous fassions mention de ses forces navales. Nous sommes obligés ici de recourir aux relations des historiens Romains sur la marine de leur pays , pour juger de celle de Carthage qui lui servit de modèle. Tout le monde sait que les Romains n'avaient pas une seule galère lorsqu'ils passèrent en Sicile , et qu'ils furent obligés d'emprunter de leurs voisins les bâtimens de transport nécessaires pour traverser le détroit de Messine. Peu de tems après , ils s'emparèrent d'une galère Carthaginoise , sur la forme de laquelle , après des efforts incroyables d'industrie , ils parvinrent à en construire de semblables. Enfin ils réussirent à équiper une flotte , qui , sous la conduite du consul Duilius , défit celle des Carthaginois , et montrèrent ainsi ce que peuvent la résolution opiniâtre et le courage inébranlable d'une nation , qui tend fortement et avec persévérance au but qu'elle s'est proposé.

On aurait trouvé sans doute des renseignemens précieux sur la marine Carthaginoise dans l'ouvrage de Végézius sur la guerre , s'il eût traité amplement de la marine de Rome. Mais lorsqu'il est arrivé à ce point , s'adressant à Valentinien auquel son ouvrage est dédié , il s'exprime ainsi : il nous reste à parler de la guerre maritime , dont il ne paraît pas nécessaire de s'entretenir longuement , puisque d'après la paix qui régne maintenant sur la mer , il n'y a plus de guerre que sur terre contre les barbares (1). Néan-

(1) Veg. De l'art de la guerre , liv. 4.

moins le peu que dit cet écrivain des armes, des machines et des batailles navales, est suffisant pour nous donner une idée de la manière dont les Carthaginois faisaient la guerre sur mer avec les Romains.

Les soldats qui montaient les bâtimens de guerre étaient péssamment armés de cuirasses, de cottes de maille, de casques, et de cuissards, parceque le soldat n'a point à se plaindre du poids de son armure, tant qu'il combat de pied ferme sur le vaisseau. Ils portaient d'épais boucliers pour se mettre à l'abri des pierres, et des dards que les frondeurs et les arbalétriers leur lançaient des vaisseaux ennemis. Quelquefois on lançait avec l'arbalète des flèches enflammées, dont le bout était enveloppé d'étoupe imbibée d'huile et imprégnée de soufre et de bitume; et lorsque ces flèches venaient frapper dans les jointures où les planches étaient rapprochées entre elles avec de la cire, de la poix, et de la résine, elles y allumaient un incendie épouvantable, dans lequel périssaient ensemble les rameurs et les soldats avec le vaisseau qui les portait.

*Habillement  
et armure  
des soldats qui  
combattaient  
sur  
les vaisseaux.*

Végézius parle de trois sortes d'instrumens dont les anciens faisaient usage dans les combats sur mer, savoir l'asser, la faulx et la hâche. L'asser était une pièce de bois longue et mince semblable à une antenne, suspendue au mât et ferrée au deux bouts: on s'en servait en guise de béliet, pour enfoncer les galères ennemies lorsqu'elles s'approchaient d'un des flancs du vaisseau. La faulx était un fer très-aigu et recourbé comme cet instrument, lequel était fixé au bout d'une pique, et servait à couper les cordages des vergues pour faire tomber les voiles, et empêcher ainsi le vaisseau de manœuvrer. La hâche était un fer aigu et large à deux tranchans, avec lequel les marins et les soldats, lorsque le combat était engagé, allaient couper furtivement les cables qui retenaient le timon des vaisseaux ennemis.

Les grandes galères avaient des espèces de parapets et des tours en bois d'où l'on assaillait l'ennemi avec avantage, et derrière lesquels on pouvait se tenir, si on le voulait, sur la défensive. Lorsque les vaisseaux étaient assez près, on jettait des ponts sur lesquels s'élançaient les soldats dans les bâtimens ennemis pour s'en emparer. Chaque galère était escortée de quelques petites chaloupes à dix rames de chaque côté, lesquelles faisaient le guet et observaient tous les mouvemens de l'ennemi. Ces chaloupes portaient des voiles bleu de mer; et leurs flancs extérieurs, ainsi que l'habille-

*Parapets,  
tours, ponts  
et batiaux  
des galères.*

ment des rameurs et des soldats qui les montaient, étaient de la même couleur. De cette manière elles pouvaient s'approcher de la flotte ennemie sans être aperçues.

*Invention  
de la boussole  
attribuée  
aux  
Carthaginois.*

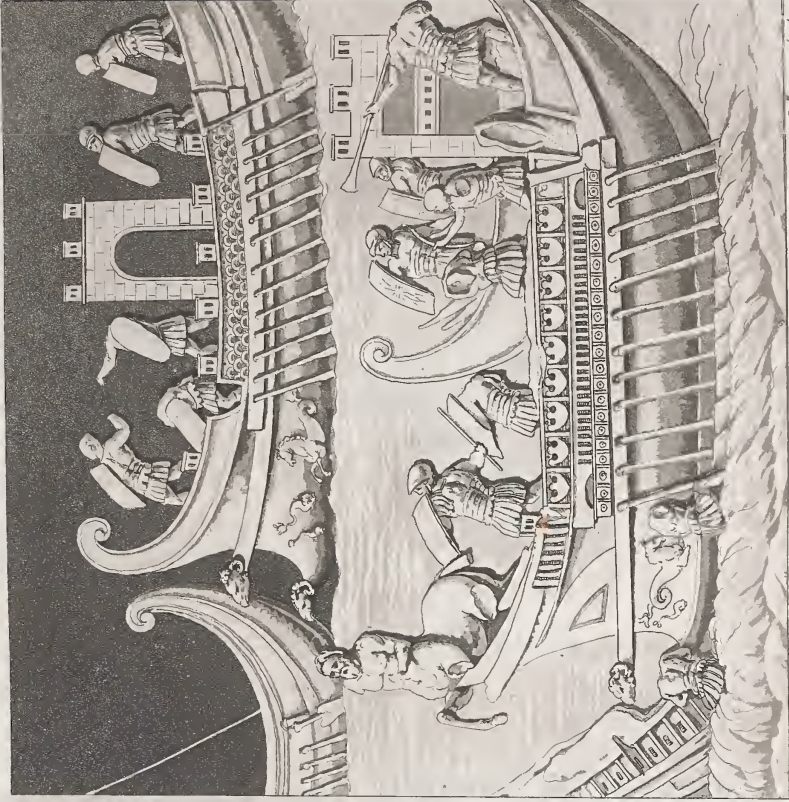
On regarde les Carthaginois comme les inventeurs des quadrimèmes ou galères à quatre rangs de rames, ainsi que des cables faits avec l'arbuste appelée *Spartum*, qui était une espèce de genêt. Quelques-uns ont présumé que les Carthaginois connaissaient la boussole, à cause des longs voyages qu'ils avaient faits dans les mers du nord et du midi; mais on sait positivement qu'ils ne faisaient que raser les côtes, et n'osaient prendre le large, faute de moyens pour se guider en pleine mer. D'ailleurs les anciens, comme l'observe Montesquieu, pourraient avoir fait de longs voyages sur cet élément, qui donneraient à croire que l'usage de la boussole leur était familier, malgré qu'ils ne la connussent nullement. Car si un pilote, après s'être éloigné de la côte, avait eu un tems serein, et vu pendant la nuit l'étoile polaire, et pendant le jour le lever et le coucher du soleil, il n'est pas douteux qu'il aurait pu régler sa course tout aussi bien que nous le faisons aujourd'hui avec la boussole; mais ce ne serait là qu'un cas accidentel, et non une navigation régulière.

*Combat naval.*

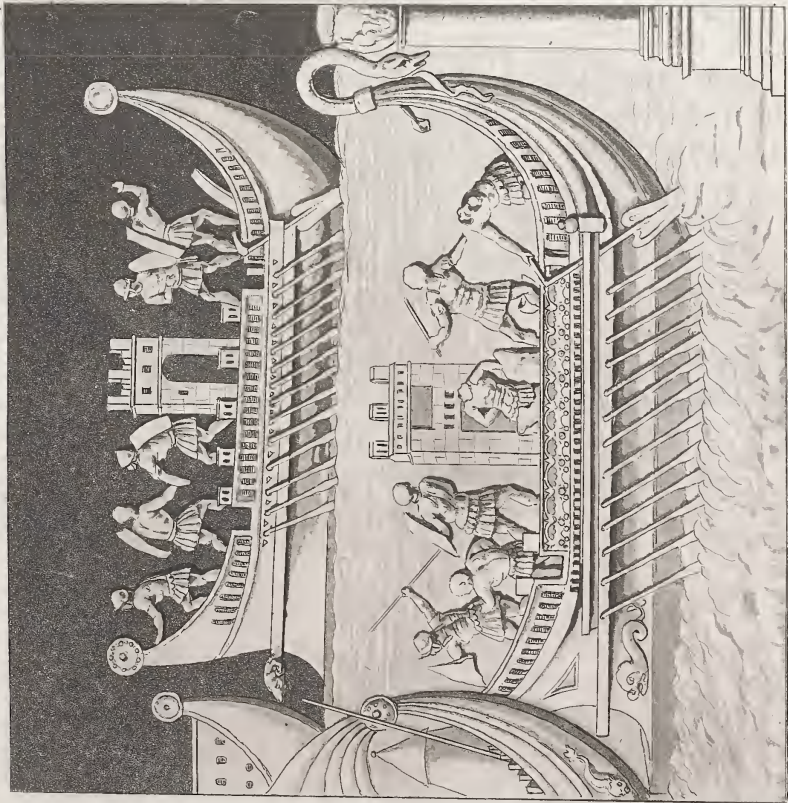
Pour suppléer en quelque manière au défaut de monumens sur la marine de Carthage, nous avons cru à propos de donner, à la planche 60, le tableau d'un combat naval que nous avons copié sur les fragmens de quelques bas-reliefs, qui, selon quelques critiques, représentent une bataille des Romains contre le Carthaginois. On reconnaît aux armes que les combattans sont des Romains; mais on ne peut guères distinguer qu'elle est la flotte ennemie avec laquelle ils ont à faire, parcequ'on ne voit de celle-ci que deux soldats qui cherchent à se sauver à la nage, d'un vaisseau coulé à fond. Les vaisseaux diffèrent par la proue, et l'un d'eux offre l'image d'un Centaure. Tous portent au milieu une tour carrée et garnie de crénaux à son sommet.

*Carthage  
se montre  
jalouse  
de conserver  
l'empire  
de la mer.*

On voit par le traité qui mit fin à la première guerre Punique, que les deux Républiques, Carthaginoise et Romaine, avaient principalement en vue de se conserver, l'une l'empire de la terre, et l'autre celui de la mer. Lorsqu'Hannon en vint aux conditions du traité, il déclara aux Romains qu'il ne souffrirait pas qu'ils se lavassent même les mains dans les eaux de la Sicile; c'est pourquoi il leur interdit tout commerce avec cette île, ainsi qu'avec la Sar-



G. Hansen inv.







daigne et avec l'Afrique, excepté Carthage; exception, dit Montesquieu, qui prouve qu'on ne leur y préparait pas un commerce avantageux.

Nous terminerons ce que nous avons à dire de l'art militaire des Carthaginois, par quelques réflexions philosophiques de Raynal (1). Carthage n'aurait peut-être été que commercante, si Rome n'eût point existé. Mais l'ambition d'un peuple troubla tous les autres: il fallut, au lieu de commercer, faire la guerre, et périr ou vaincre. Carthage périt, parce que tout devait succomber sous le génie conquérant de Rome; mais elle eut au moins la gloire de lui disputer pendant long tems l'empire du monde. Peut-être se fut-il un malheur pour l'Europe et pour tous les peuples, que la ruine d'une République qui faisait consister toute sa gloire dans son industrie, et sa puissance dans des entreprises utiles au genre humain.

## RELIGION.

LA religion des Carthaginois ne nous présente que des horreurs et un mélange de cultes, de divinités et de cérémonies empruntées des Egyptiens, des Grecs et surtout des Phéniciens qu'ils prirent pour modèle dans la plupart de leurs institutions. On trouve dans Diodore que ce peuple adorait Saturne ou Chronos, qui est le Moloch ou Baal de l'Écriture. Chronos est le tems, et il s'appelle Saturne, *quod saturetur annis*.

*Saturne  
et Chronos.*

Philon et Eusébe nous ont conservé un fragment historique de Sanconiaton, qui, quoique très-obscur, laisse entrevoir qu'un Roi de Tyr appelé Saturne, ayant sacrifié son propre fils pour appaiser la colère des Dieux, il fut ensuite déifié lui même: ce qui, peut être, a donné lieu à la fiction poétique, que Saturne dévore ses enfans. Cicéron fait naître l'origine de cette fiction de l'image du tems, qui dévore successivement les jours, les années et les siècles, sans en être jamais rassasié.

L'histoire nous offre des faits et des usages si contraires à la nature chez les Carthaginois, que nous serions tentés de les révoquer

*Sacrifices  
humains  
usités chez  
presque tous  
les peuples.*

(1) Hist. Philosophique, et Politique des Etabliss., et du Commer. des Européens dans les deux Indes. Introduction.

en doute pour l'honneur de l'espèce humaine, si la vérité n'en reposait pas sur des preuves incontestables. Leur atrocité épouvante la raison et fait frémir l'humanité ; mais comme la critique, malgré le plus sévère examen, n'a rien à opposer aux témoignages qui les attestent, nous sommes réduits à confesser en gémissant, qu'il n'est point de forfait dont l'homme ne soit capable, point d'extravagance à laquelle il ne soit prêt de se livrer. Parmi les usages qu'on peut appeler insensés et barbares, celui de sacrifier des victimes humaines est d'une certitude trop avérée, pour qu'on puisse le contester ; et ce qui redouble l'étonnement, c'est qu'on le trouve établi chez presque tous les anciens peuples tels que, les Chananéens, les Phéniciens, les Carthaginois, les Juifs, les Romains, les Gaulois, les Germains, et, dans des tems plus près de nous, chez les Mexicains.

Les Carthaginois rougissaient les autels et les idoles de Saturne du sang de leurs enfans qu'ils lui immolaient sans pitié, et dans un âge, comme le dit Justin, fait pour attendrir le cœur même de l'ennemi le plus féroce. Ils les renfermaient, au rapport de Diodore, dans une statue brûlante, où les plaçaient entre les bras d'une autre qui étaient disposés, de manière à ce qu'en les plaçant dessus, ils en glissaient, et tombaient dans une fournaise ardente qui était au dessous. Plutarque rapporte que ceux qui n'avaient pas d'enfans en achetaient pour ces affreux sacrifices, et que les mères étaient obligées de les y apporter elles mêmes, et d'y assister avec un visage serein. Le moindre gémissement leur en aurait fait perdre tout le mérite sans sauver la victime : elles tâchaient d'apaiser auparavant, par leurs caresses, les cris de ces innocentes créatures, pour ne point immoler une victime en pleurs (1).

L'horreur s'accroît encore plus, quand on songe au nombre des victimes humaines qui se sacrifiaient à Carthage. Lorsqu'Agatocles se présenta aux portes de cette ville, les citoyens consternés crurent que leur malheur venait de ce que Saturne était courroucé contre eux, parce qu'au lieu d'enfans nobles, on ne lui sacrifiait plus que des esclaves et des étrangers. Ils s'empressèrent donc de réparer leurs torts, en lui immolant 200 enfans des premières familles, en même tems que trois cents citoyens qui se croyaient

(1) Blanditiis, et osculis comprimebant vagitum, ne flebilis hostia immolaretur. Min. Fel.

coupables de ce prétendu délit, se firent un devoir de l'expier par le sacrifice volontaire de leur propre vie. A une autre époque, Amilcar, pendant une bataille contre Gélon, fit jeter dans un vaste bûcher un grand nombre d'individus, croyant par ce moyen que les Dieux lui accorderaient la victoire; mais voyant que ses troupes prenaient la fuite, il s'y précipita lui-même, comme pour éteindre ce feu sacrilège qui ne lui avait été d'aucun secours.

Le même Plutarque, dans son livre de la superstition, après avoir parlé de ces infâmes sacrifices, s'écrie avec autant d'éloquence que de raison; Est-ce ainsi qu'on adore les Dieux? Serait-ce en avoir une idée honorable que de les supposer avides de chair, altérés de sang humain, et capables d'exiger et de trouver agréables de pareilles victimes? La religion est environnée de deux écueils, non moins dangereux pour l'homme qu'injurieux à la divinité, savoir; l'impiété, et la superstition. La première, en affectant un esprit sublime, ne croit rien: la seconde, cédant à une faiblesse aveugle, croit tout. L'impiété, pour se délivrer d'un joug et d'une crainte qui la tourmente, nie qu'il y ait des Dieux; la superstition au contraire, pour calmer ses frayeurs, se crée des Dieux à sa fantaisie, et en fait non seulement des amis, mais même des protecteurs et des modèles du crime. N'aurait-il pas mieux valu que, dès le principe, Carthage eût pris pour législateurs, un Crizias, un Diagoras, athées déclarés, et qui se vantaient de l'être, plutôt que d'embrasser une religion aussi insensée et aussi atroce? Si les Tiphons et les Géans ennemis des Dieux, étaient parvenus à s'emparer des cieux, auraient'ils pu établir sur la terre de plus abominables sacrifices?

La seconde divinité adorée des Carthaginois était Uranie, ou la Déesse Céleste nommée la Reine du ciel par Jérémie, Baaltis par Sanconiaton, Astharoth, ou Astarté, ou Junon par divers poètes et historiens de l'antiquité. On invoquait cette divinité dans les grandes calamités, et surtout dans les tems de sécheresse, ce qui l'a fait appeler par Tertullien *pluviarum pollicitatrix*.

*La Déesse  
Céleste.*

Le culte d'Astarté, ou de la Déesse de Syrie n'était pas moins infâme que celui de Saturne. A l'exemple des Babyloniennes et des Phéniciennes, les femmes de Carthage se prostituaient aux étrangers dans le temple de cette Déesse, et en recevaient de l'argent. Le même fanatisme qui fit croire à ces femmes, qu'elles pouvaient se rendre agréables aux Dieux, en leur sacrifiant des victimes hu-

*Prostitution  
des femmes  
à Carthage.*

maines, leur persuada aussi qu'elles pourraient les honorer par la plus honteuse prostitution.

*Carthage  
protégée  
de Junon.*

Virgile chante la protection de Junon pour Carthage; et après avoir célébré la puissance et l'esprit belliqueux de cette ville, il ajoute que cette Déesse en préférait le séjour à celui d'Argos et de Samos, et qu'elle méditait d'en faire la capitale et la souveraine de l'univers. Le poète la peint en habit guerrier: Servius dans son commentaire de l'Enéide lui donne un bouclier, et Plutarque une lance; Scaliger la représente assise sur un lion tenant un foudre de la main droite, et de la gauche un sceptre. Quelques-uns croient que le char de Junon Carthaginoise, n'était qu'un petit tabernacle portatif dans lequel était son image.

*Jupiter,  
Mars,  
Bacchus,  
Apollon.*

Les Carthaginois adoraient en outre Jupiter, Mars, Bacchus et Apollon; ils juraient au nom des deux premiers, et Annibal offrit au dernier un sacrifice solennel, avant d'entreprendre la seconde guerre Punique. Il semble que ce peuple adorait encore le Soleil sous le nom d'Apollon: car ayant trouvé dans une ville de Sicile dont il s'était emparé, une statue d'Apollon d'une grandeur prodigieuse, il l'envoya à Tyr; et ce fut précisément cette statue que les Tyriens attachèrent avec des chaînes d'or à l'autel d'Hercule, dans la crainte que ce Dieu ne passât du côté d'Alexandre, lorsque ce conquérant tenait le siège devant leur ville. Il y avait à Carthage une autre statue de cette divinité d'un prix considérable, et que Scipion envoya à Rome après la ruine de cette première ville.

*Neptune,  
Cérés,  
Proserpine.*

Neptune y présidait aux tremblemens de terre, aux pestes et aux inondations; et les Carthaginois, pour se le rendre propice, jetaient des victimes dans la mer, comme ils firent au siège d'Agrigente. Cérés et Proserpine eurent aussi des autels et des victimes à Carthage, après les désastres que cette République éprouva dans la guerre contre Denis de Syracuse, ainsi que l'atteste Diodore.

*Mercure.*

Mercure devait occuper un rang distingué parmi les divinités de Carthage, comme étant le Dieu de l'industrie et du commerce; et en effet il y était adoré sous le nom d'*Asumes* ou *Hassumes*. Il était encore révééré comme le Dieu de la navigation, comme l'ont démontré Boccart et Vossius, et il semble que son pétase et son caducée auxquels étaient adaptées des ailes, étaient les signes symboliques des vaisseaux, et faisaient allusion aux longs voyages des Phéniciens et des Carthaginois jusques dans les pays les plus éloignés du monde alors connu.

*L'Hercule  
Tyrien  
et Jolas.*

L'Hercule de Tyr n'était pas moins adoré à Carthage que dans cette première ville; son culte se répandit même sur toute les côtes de l'Afrique, et s'étendit jusqu'à Cades, aujourd'hui Cadix, où il eut un temple magnifique. Les Carthaginois continuèrent pendant long tems à envoyer à Tyr les prémices de leurs fruits, et la dixme des dépouilles prises sur leurs ennemis pour être offerts à Hercule. Outre cette divinité, on adorait encore à Carthage Jolas qui tenait un rang distingué parmi celles de la Sardaigne: on donna même le nom d'*Jolains* aux peuples qui habitaient les parties montueuses de cette île, et celui de *champs Jolains* à ses contrées les plus fertiles. Jolas passait pour être parent d'Hercule et pour l'avoir aidé à tuer l'hydre, en étanchant avec un fer rouge le sang qui sortait de la plaie de chaque tête coupée par Hercule, pour empêcher qu'il ne s'en reproduisît d'autres. Ovide (1) raconte qu'Hébé, à la prière d'Hercule, rendit à Jolas, déjà extrêmement vieux, sa première jeunesse.

Servius a donné à Esculape le nom de *Pænigena*, parce qu'il le supposait né d'une mère Carthaginoise. Nous avons vu que la citadelle de Carthage renfermait un temple d'Esculape magnifique, dans lequel la femme d'Asdrubal se brûla avec 900 déserteurs Romains, lorsqu'elle vit que cette ville était perdue sans ressource.

*Èrèbe  
et Triton.*

L'Èrèbe des Carthaginois était le Pluton, ou le Dieu des enfers des Grecs et des Romains; il était représenté sous une forme humaine avec des cheveux longs et épars. Leur Triton était encore le même que celui des Grecs; et c'était lui qui avait le pouvoir, avec la nymphe Cimothoë, de dégager les vaisseaux des bancs de sable où ils avaient échoué, et de les sauver des écueils, ainsi qu'on le voit dans Virgile.

*Génie  
de Carthage.*

La terre, les fleuves, les eaux, les vents et le feu étaient des objets de vénération chez les Carthaginois, comme ils le furent chez tous les peuples. Ils crurent de même à l'existence d'intelligences intermédiaires entre les Dieux et les hommes, qui s'appelaient Démons ou Génies; et Carthage eut aussi le sien qu'elle invoquait, toutes les fois qu'il s'agissait de quelque entreprise importante, telle que la guerre ou la paix.

Polybe nous a conservé un traité de paix conclu entre Philippe Roi de Macédoine et les Carthaginois, dans lequel sont in-

(1) Métamor. Lib. IX.

voquées toutes les principales divinités de Carthage, et surtout son génie. *Ce traité a été conclu, en présence de Jupiter, de Junon et d'Apollon; en présence du démon ou du génie de Carthage, d'Hercule et d'Iolas; en présence de Mars, de Triton et de Neptune; en présence des Dieux qui accompagnent l'armée Carthaginoise, du Soleil, de la Lune et de la Terre; en présence des fleuves, des prairies et des eaux, et en présence de tous les Dieux qui possèdent Carthage.*

*Didon.*

Ainsi que les autres peuples de l'antiquité, les Carthaginois déifièrent quelques-uns de leur grands personnages; et Didon avant tous, reçut chez eux les honneurs divins. On a trouvé dans les ruines d'Herculanum une Didon vêtue d'une longue robe, et ayant un manteau qui lui sert de ceinture. Ses cheveux en boucles, flottent sur ses épaules, et elle tient un instrument, qui semble une épée. Voy. la planche 58 fig. 8.

*Anne  
et Amilcar*

Les mêmes honneurs furent rendus à Anne sœur de Didon, et elle fut révéérée sous le nom d'Anne Perenna. Quelques-uns supposent, sans cependant beaucoup de fondement, quelle s'enfuit avec Enée; qu'elle fut précipité par Lavinie dans le fleuve Numique; et que c'est pour cela qu'on lui donna le nom de Nimphe Numicie. Amilcar fut aussi honoré comme une divinité, selon le témoignage d'Hérodote. Amilcar, dit cet historien, Carthaginois du côté de son père, et Syracusain du côté de sa mère, fut élu Roi par les Carthaginois, à cause de ses vertus et de ses grands talens. Après avoir été défait par Gélon et Théron son beau-père près Himera, le même jour que fut donnée la bataille de Salamines, il disparut, et ne se revit plus, malgré toutes les recherches que fit faire Gélon pour le retrouver. Quelque soit la cause de cette disparition, il est certain que les Carthaginois lui offrirent des sacrifices, et que dans toutes les villes qu'ils fondèrent ensuite, ils lui élevèrent des monumens, dont les plus remarquables étaient à Carthage.

*Mopsus.*

Nous avons tout lieu de croire, avec les auteurs de l'Histoire universelle, sur la foi d'Hérodote et de quelques autres écrivains, que les Carthaginois déifièrent plusieurs autres de leurs Généraux, et des personnages qui avaient particulièrement mérité leur affection. Un certain Mopsus, augure ou devin célèbre, obtint après sa mort les honneurs divins, et on lui bâtit à Carthage des temples qui devinrent des oracles fameux.

Les Philénes y furent l'objet d'un culte renommé, qui eut pour origine un événement singulier, dont Salluste donne la relation suivante. Carthage étendait sa domination sur une grande partie de l'Afrique, et elle n'était séparée de Cyrène, autre république également considérable et puissante, que par une vaste plaine de sable, où le manque de montagnes et de rivières ne permettant pas de fixer des limites certaines entre les deux états, était, pour les deux peuples, une cause perpétuelle de dissensions. Après avoir longs tems combattu par terre et par mer, et essuyé de part et d'autre des défaites également ruineuses, les deux peuples s'aperçurent, qu'en continuant de s'affaiblir ainsi, ils pourraient devenir la proie d'un troisième. Ayant fait une trêve, ils entrèrent en négociation, et il fut convenu qu'à un jour et à une heure déterminés, des individus choisis chez les deux peuples, s'élanceraient du sein des murs de chaque ville vers la frontière qui leur était commune, et qu'elle serait invariablement fixée au lieu où ils viendraient à se rencontrer. Deux frères nommés Philénes furent les coureurs de Carthage, et dans le même tems ils parcoururent un plus grand espace de terrain que ceux de Cyrène : est-ce nonchalance de la part de ces derniers, ou effet du hasard ? Je l'ignore. Cette plaine immense et stérile, est quelque fois battue comme la mer par des vents impétueux qui y élèvent des nuées de poussière, dont les tourbillons brûlans enveloppent le voyageur, l'aveuglent, et lui empêchent de poursuivre sa route. Voyant qu'ils avaient eu le dessous, et craignant le châtement qui les attendait dans leur ville, les Cyréniens commencèrent à taxer les Carthaginois de supercherie, et après bien des tracasseries, ils finirent par déclarer qu'ils ne voulaient rien moins que s'en retourner vaincus. Les Carthaginois consentirent à en venir à de nouveaux arrangemens pourvu qu'ils fussent équitables. Alors les Grecs, des murs de Cyrène, firent cette proposition, que si les Philénes voulaient porter jusqu'au lieu où ils se trouvaient les limites du territoire de Carthage, il fallait qu'ils s'y fissent enterrer vifs pour y servir de bornes; ou, qu'autrement, les Cyréniens étendraient à cette même condition les confins de leur patrie aussi loin que bon leur semblerait. Les généreux frères Carthaginois, jaloux de sacrifier leur vie pour leur patrie, acceptèrent la proposition, et ils se firent aussitôt ensevelir tout vivans dans l'endroit même où ils étaient arrivés. Carthage reconnaissante leur y fit dresser des autels, et

leur décerna d'autres honneurs et un culte particulier dans ses murs (1).

*Les Abaddires  
ou Eucaddires.*

Saint Augustin parle de quelques autres divinités Carthaginoises appelées Abaddires, ou Eucaddires. Le mot Abaddir dérive de la langue Phénicienne, et veut dire *Pierre Sphérique*: ce qui a fait présumer à la plupart des critiques, que ces Dieux correspondaient aux Bétiles de certains peuples, ou à certaines pierres qu'ils croyaient avoir une âme, et que les gens superstitieux venaient consulter comme des oracles. Il paraît que les Carthaginois ont emprunté ce culte des Chananéens, qui adoraient la pierre sur laquelle Jacob répandit de l'huile, après avoir reposé dessus sa tête pendant la vision qu'il eut en songe.

*Les Cabires  
ou Dioscures.*

Les Cabires, qu'on appelait encore Dioscures, avaient des temples et des autels à Carthage. Pour concilier les différentes opinions des anciens au sujet de ces sortes de divinités, Fréret a réduit le sens du mot Cabire à trois significations seules. Selon lui ils étaient considérés, 1.<sup>o</sup> comme prêtres, et Phérocide leur donne encore le nom de Corybantes; 2.<sup>o</sup> comme Dieux subalternes, et en effet Hérodote appelle Cabires certains Dieux Egyptiens qui étaient, dit-il, fils de Vulcain; 3.<sup>o</sup> comme des divinités puissantes et du premier ordre, qui étaient adorées dans l'île de Samothrace, où on leur avait institué des mystères dont nous ne savons autre chose, si ce n'est que les initiés s'y préparaient par une espèce de confession qu'ils faisaient de toutes leurs fautes passées à un prêtre qui les en purifiait, en leur imposant l'obligation de porter une ceinture qui devait les préserver de tous dangers, et surtout de ceux de la navigation. Quelques critiques prétendent que les Dieux appelés Anaces ou Anactes n'étaient que des Cabires, et qu'on en doit dire autant des Dieux Pataïques qui étaient de petites statues, qu'Hérodote, à cause de cela, comparait à des Pigmées. On les portait dans les voyages de mer pour se préserver des tempêtes, ce qui les fit appeler Dieux tutélaires des navigateurs. Ces statues, au dire d'Esichius et de Suidas, avaient leur place sur la proue des vaisseaux. Nous ne dirons rien ici des Dieux Palices, parce qu'ils appartenaient à la Sicile.

*Manuscrit  
de l'Énéide  
de Virgile  
conservé  
au Vatican.*

Les historiens de l'antiquité ne font aucune mention des prêtres Carthaginois, ni des cérémonies religieuses qui étaient en usage chez ce peuple. Nous avons cependant, dans un manuscrit de l'E-

(1) Sallust. de la Guer. de Jugur.



néide de Virgile, que l'on conserve au Vatican, une image du sacrifice offert par Didon dans les transports de son amour pour Enée, et dont la description se trouve au commencement du IV.<sup>e</sup> livre de ce poëme. Les gravures que contient ce manuscrit sont d'une grande autorité, car elles paraissent antérieures au siècle de Constantin, et avoir été faites du tems de Septime Sévère : c'est pourquoi il est à croire qu'elles retraceront fidèlement les usages Carthaginois, dont sans doute on aura encore eu connaissance à cette époque. Emmanuel Schelestrate observe, que les divers objets représentés dans ces gravures, tels que, temples, victimes, édifices, birèmes, pétases, habillement et autres choses analogues aux sacrifices usités chez les Romains et les Troyens, y sont dessinés avec une perfection qui annonce un siècle plus poli. Il semble même que l'artiste ait pris à tâche de copier un maître plus ancien que lui, et d'un talent encore plus distingué : car il n'y a rien dans son ouvrage, qui ne respire l'antique majesté de l'Empire Romain.

On voit, dans l'image de ce sacrifice, Didon richement parée, tenant une coupe d'or avec laquelle elle fait une libation entre les cornes d'une génisse blanche, et invoquant l'assistance des Dieux, et sur tout de Junon qui présidait aux mariages. Elle est en face d'un temple, qui doit être celui que Elisa avait fait élever à cette déesse, et dont il est parlé dans le premier livre de l'Enéide. Voy. la planche 61.

*Sacrifice  
de Didon.*

Les Carthaginois juraient à la manière des Romains en frappant une victime, et en se souhaitant, avec imprécation, le sort qu'ils lui fesaient subir, en cas de parjure. Tite-Live rapporte qu'Annibal, voulant animer ses soldats au combat, leur promit de grandes récompenses; et qu'ayant pris, pour donner plus de poids à ses promesses, de la main gauche un agneau, et de la droite une pierre, après avoir fait contre lui les imprécations ordinaires s'il venait à leur manquer de parole, il frappa la victime avec cette pierre, et lui coupa la tête d'un seul coup.

## DU COMMERCE.

LE commerce, dit Bougainville, fut, à proprement parler, la profession des Carthaginois, comme la guerre celle des Romains : cet art fut le principe de la puissance de cette nation,

*Commerce,  
première  
occupation des  
Carthaginois.*

l'objet essentiel de sa politique, sa principale ressource, la cause et la fin de toutes ses entreprises, au moins tant qu'elle ne perdit pas de vue ses intérêts réels. La fertilité de son territoire, son port l'un des meilleurs de la Méditerranée, l'avantage de sa situation maritime et terrestre, qui la mettait à la portée de deux autres mers et des autres parties du monde alors connu, faisaient de Carthage un point d'union entre l'occident, l'orient et le midi, le centre d'une circulation facile et continuelle, et l'entrepôt de l'univers. Ses habitans, qui étaient comme les facteurs de tous les peuples, s'enrichissaient au dépens des autres pays par l'échange qu'ils faisaient de leurs productions. Les désastres que l'ambition des Rois d'Assyrie et de Babylone fit éprouver à la ville de Tyr hâtèrent l'agrandissement de Carthage; et le concours de toutes ces circonstances, joint au goût dominant de tous les individus sans distinction de rang ni de qualité pour le commerce, finit par lui assurer l'empire de la mer.

*Commerce  
avec l'Égypte,  
la Phénicie  
et les Indes.*

Tous les ports qui étaient ouverts aux vaisseaux Phéniciens l'étaient aussi aux Carthaginois; et les marchands de ces deux nations voyageaient dans toutes les contrées de l'orient, où avaient déjà pénétré les armées des Sésostris, des Cyrus et d'Alexandre. L'Égypte même, dont les ports étaient fermés aux étrangers dès les tems les plus reculés, recevait les marchands de Tyr et de Carthage; et ils avaient à Memphis, près du temple de Vulcain, un quartier appelé *le Coin des Tyriens*. Ils trouvaient dans cette contrée, du lin, du papyrus et du chanvre dont ils faisaient leurs voiles et leurs cables: les côtes de la mer Rouge et du golphe Persique leur fournissaient de l'encens, des aromates, des drogues, de la gomme, de l'or, des perles et des pierres précieuses. Ils tiraient de l'Inde et des îles environnantes, des bois odoriférans, des oiseaux, des animaux rares et de l'ivoire; et ils allaient chercher dans la Phénicie, la pourpre, les riches étoffes, les tapisseries, les tapis et tous les objets d'ameublement que les besoins du luxe et les caprices du goût avaient dès lors fait inventer.

*Avec les Gaules  
et les îles  
Britanniques.*

Les Phéniciens et les Carthaginois franchissaient les colonnes d'Hercule; et côtoyant les rivages de la mer Atlantique, ils allaient prendre des chargemens, en fer, en plomb, en cuivre et en étain dans les ports de la Gaule et des îles Britanniques: il s'avançaient même jusques dans la Baltique, d'où ils rapportaient de l'ambre jaune.



At Pinacoth. f. de un. antica radice di Virgilio dalla Biblioteca Vaticana





S. Bogatto f. sic un conto di Vergilia dalla Bibbia. Venezia



Les Carthaginois donnaient en échange de ces marchandises, des produits de leur sol, des ouvrages en bois dans lesquels ils excellaient, des cuirs bien préparés, et une couleur appelée Punique, dont la fabrication paraît avoir été connue d'eux seuls.

Mais la plus grande source de leurs richesses, et dont ils firent leur propriété exclusive, était dans le commerce qu'ils faisaient avec l'Afrique et l'Espagne. Ils trafiquaient avec la Lybie où ils avaient un comptoir, auquel Strabon donne le nom de *Charax*, et ils en tiraient des rameurs, des esclaves, des soldats, des escarboucles ou rubis d'un prix inestimable, qui s'appelaient, selon le témoignage de Pline, pierres précieuses Charcédoniennes ou Carthaginoises. Ils faisaient leur commerce d'une manière fort singulière avec les peuples de cette contrée qui habitaient le long des côtes. Arrivés devant une plage, dit Hérodote, il y débarquaient leurs marchandises, et après les avoir étalées dans un endroit, ils s'en revenaient sur leurs vaisseaux. Aussitôt ils en faisaient partir un tourbillon de fumée, à la vue duquel les Lybiens se transportaient sur le lieu où se trouvaient les marchandises, et laissant à côté une certaine quantité d'or, ils se retiraient. Alors les Carthaginois retournaient sur le rivage, et s'ils trouvaient suffisante cette quantité d'or, ils l'emportaient et remettaient à la voile; mais si elle leur paraissait trop modique, ils regagnaient leurs vaisseaux, et y restaient tranquilles pendant quelque tems. Les Lybiens revenant à leur tour, ajoutaient quelque chose à la quantité de l'or qu'ils avaient laissé, et ils continuaient à l'augmenter jusqu'à ce que les Carthaginois s'en contentassent, et alors l'échange était conclu. Ces négociations s'opéraient sans donner lieu à la moindre fraude entre les deux peuples: les Carthaginois ne touchaient point à l'or des Lybiens, tant qu'il n'égalait pas selon eux la valeur de leurs marchandises; et les Lybiens ne touchaient point aux marchandises des Carthaginois, tant que ceux-ci n'avaient point pris l'or qu'ils leur avaient apporté en échange. Ce récit est mis par quelques-uns au nombre des fables qu'on attribue au Père de l'Histoire; mais nous avons une preuve de la vérité du fait, dans les relations des voyageurs modernes qui nous disent, que les Nègres du royaume de Melli font encore aujourd'hui leurs échanges de la même manière, avec des peuples plus avancés dans l'intérieur des terres.

L'Espagne, pays abondant en denrées de tout genre, et peut-être le plus fertile de toute l'Europe, comme l'observe Bougain-

ville, était pour les Carthaginois une mine de trésors inépuisable, et le nerf principal de leur puissance. Les Phéniciens qui étaient entrés les premiers dans cette contrée, y avaient laissé des colonies et fondé plusieurs villes, dont la plus considérable était Cadix. Sous le prétexte de défendre cette ville qui était attaquée par les Espagnols, les Carthaginois s'introduisirent en Espagne, et jetant la discorde parmi les peuples belliqueux qui l'habitaient, ils parvinrent à les soumettre, et trouvèrent dans cette terre favorisée par la nature, la plupart des productions qu'elle a disséminées dans les climats les plus heureux. Ce pays abonde, en vins, en huiles excellentes, en dattes, en miel, en résine, en lin, en chanvre, en riz, en grains de toutes sortes, en chevaux agiles et vigoureux, et en mulets infatigables au travail. Ses forêts fournissent une quantité de bois propres à la construction des vaisseaux, et à la fabrication des meubles.

On trouve en Espagne des laines de la plus grande finesse, ainsi que des mines de plomb, de fer, de cuivre, de mercure, de vermillon, d'azur, d'alun, d'antimoine et de vitriol. On pêche du corail dans la mer qui la baigne au levant. Elle a aussi des carrières de marbre et d'albâtre, où l'on rencontre du jaspe, du cristal, de la calamite, des améthistes, des rubis, des turquoises, des hyacinthes et des émeraudes. Que d'objets de commerce, s'écrie Bougainville, et qu'elles sources d'opulence dans des mains industrielles!

*Mines  
de l'Espagne.*

L'Espagne, aujourd'hui maîtresse du Pérou, a été justement appelée par quelques écrivains modernes le Pérou des Carthaginois: car il y avait alors dans les montagnes des Pyrénées, des Asturies, de la Galice et du Portugal des mines très-riches, qui sont maintenant négligées ou épuisées, d'où ils tiraient une grande quantité d'or et d'argent. Diodore rapporte comment se fit la découverte des mines d'argent que renfermaient les Pyrénées. Ces montagnes étaient autrefois couvertes d'épaisses forêts: des bergers y ayant mis le feu, l'incendie fut si violent que l'action de la chaleur pénétra jusques dans les entrailles de la terre, et en fit couler des ruisseaux d'argent fondu, qui était dégagé de toute matière hétérogène. Les Phéniciens profitant de l'ignorance des habitans, leur donnèrent quelques marchandises de peu de valeur en échange de cet argent; et ils n'eurent pas de peine ensuite à découvrir le lieu où il était caché, car on en apercevait des veines nombreuses à la surface



du sol. Devenus maîtres de l'Espagne, les Carthaginois se mirent à chercher avec ardeur ces mines; et les ayant trouvées, ils employèrent plusieurs milliers d'esclaves à faire des fouilles profondes, d'où on retirait l'eau au moyen d'une machine inventée par Archimède. Ces mines étaient si riches, que les Carthaginois ne purent les épuiser; et Polybe, cité par Strabon, assure que de son tems, il y avait 40,000 ouvriers employés à celles qui étaient aux environs de Carthagène, et qu'elles rendaient par jour aux Romains 25,000 dragmes, qui équivalent à 12,500 francs.

De tout tems les nations commerçantes se sont arrogé la propriété exclusive du commerce dont elles tiraient leurs richesses; et rarement elles ont consenti à partager avec d'autres, des avantages auxquels elles croyaient seules avoir des droits. On lit dans Strabon, que le pilote d'un navire Romain s'étant mis à la poursuite d'un bâtiment Carthaginois, dans la vue de découvrir le lieu d'où se tirait l'étain, le maître de ce bâtiment se fit échouer sur un écueil, et se sauva avec quelques-uns des siens, après avoir vu le navire Romain se briser contre le même écueil. Le gouvernement de Carthage récompensa généreusement le patriotisme de ce brave navigateur.

## ARTS ET SCIENCES.

**L**IVRÉS tout entiers au commerce, les Carthaginois préféraient aux arts d'agrément ceux qui les conduisaient à s'enrichir, tels que la navigation, la mécanique et l'agriculture. Mais on ne doit pas les traiter pour cela d'ignorans et de barbares, comme fait Dodwel: car si nous ne savons rien, ou presque rien, de l'état des arts et des sciences chez ce peuple, ce n'est que parce que la haine des Romains, et les ravages des tems nous ont ravi les monumens qui nous en auraient instruit. Pour réfuter l'opinion de Dodwel à cet égard, il suffit de dire que Massinissa, fils d'un Roi puissant de l'Afrique, fut envoyé à Carthage pour y recevoir une éducation conforme à son rang.

*Les Carthaginois n'étaient point ignorans ni barbares.*

L'agriculture était singulièrement en honneur chez les Carthaginois: les habitans trouvaient dans la fertilité de leur sol et dans la variété de ses productions, une ample compensation à leurs travaux, et des moyens d'échange avantageux au commerce. Les

*Agriculture.*

principaux personnages de Carthage cultivaient la terre ainsi que les Patriciens de Rome, et s'en faisaient une gloire; mais dans des vues toutes différentes, comme l'observe fort bien Bougainville. La pauvreté, dont Rome alors faisait pompe, rendait nécessaire ce genre de vie, qui d'ailleurs était conforme à l'austérité de ses principes, et à la rigidité de ses mœurs. Mais à Carthage, c'était l'intérêt, arbitre suprême de l'opinion chez les nations commerçantes, qui mettait à l'abri du mépris cette profession vraiment noble, en montrant les avantages réels. Ce qui fut pour les Patriciens de Rome une occupation, pendant long tems indispensable, était pour ceux de Carthage un exercice volontaire, un délassement utile, et même un objet d'étude. Ces derniers étaient des cultivateurs riches, mais économes et laborieux, parce qu'ils étaient hommes d'état et négocians: ils encourageaient à la pratique de cet art par leur exemple, en même tems qu'ils en perfectionnaient la théorie par leurs observations: et l'on doit croire qu'il y firent des progrès rapides, par l'intérêt qu'il avaient à accroître leur fortune particulière et les forces de leur République, dont la prospérité était fondée sur l'opulence.

*Livres  
de Magon sur  
l'agriculture.*

L'histoire fait mention des hautes connaissances que les Carthaginois avaient acquises en agriculture. Magon, un de leur principaux citoyens, avait composé sur cet art un long traité qui, au rapport de Pline, était tellement estimé, que ce fut le seul ouvrage que les Romains se réservèrent, dans la distribution qu'ils firent des bibliothèques de Carthage entre différens Rois voisins, après la ruine de cette ville. Quoique l'illustre Caton eût déjà écrit sur l'agriculture, le sénat en ordonna la traduction par un décret: elle fut confiée à des hommes versés dans la connaissance de la langue Punique, et on adopta, de préférence aux autres, celle de Decius Silanus, qui était un descendant d'une des premières familles de Rome.

*Architecture,  
peinture  
et sculpture.*

Carthage avait un port commode, bien défendu, vaste et magnifique, avec une citadelle bien fortifiée, des remparts solides, des temples, et des palais superbes: ainsi l'architecture devait y avoir fait beaucoup de progrès. Nous regrettons de ne pouvoir en offrir à nos lecteurs d'autre monument, que l'aqueduc dont nous donnons le dessin au N.<sup>o</sup> 5 de la planche 59.

Nous avons des notions plus satisfesantes sur l'état de la peinture et de la sculpture chez ce peuple. Quelques écrivains rapportent

qu'on voyait chez de riches particuliers de Carthage des collections de tableaux précieux qu'ils avaient apportés des pays où ils commerçaient; mais aucun d'eux ne nous dit que les Carthaginois s'appliquassent eux mêmes à cet art. Cependant si nous n'avons aucun monument de leurs talens en peinture, ni en sculpture, nous n'en sommes par moins autorisés à les regarder comme les fabriquans et les ouvriers les plus habiles qu'il y eût alors; car les Romains eux même appelaient meubles Punique, tout ce qui, dans ce genre, se faisait admirer pour la beauté du travail et l'excellence du goût. C'est pour cela que Caton, Plaute, Ovide, et Valerius Maximus, parlent souvent des lits, des fenêtres et des lanternes Punique, ainsi que des pressoirs à raisin et autres objets d'un travail achevé, qui venaient de Carthage.

*Habileté des Carthaginois en fait de manufactures et autres ouvrages.*

L'architecture navale des Romains peut nous donner une idée de celle des Carthaginois sur laquelle elle s'était formée. Les bois qu'on employait à la construction des galères étaient, le ciprès, le pin, le mélèze et le sapin; on en joignait ensemble les différentes pièces avec des clous de cuivre, parce qu'ils durent plus long tems que ceux de fer, sur lesquels l'humidité et la rouille ont plus de prise. On coupait, dans les mois de juillet et d'août, et depuis l'équinoxe d'automne jusqu'aux calendes de janvier, les arbres dont on voulait faire des mâts; parce que n'étant plus en sève, le bois en est plus sec, plus fort, et par conséquent moins sujet à se tourmenter.

*Architecture navale.*

Quelques-uns croient, non sans fondement, que les bâtimens marchands de Carthage, ressembloient, pour la forme, à ceux des Phéniciens appelés *Gaules*, qui étaient presque ronds. Goguet dit que ces *Gaules* étaient très-renflés vers le milieu, pour porter un plus gros chargement. Mais un bâtiment de cette forme, qui a le fond large et plat, cède trop facilement à l'action des vents; parce que ne prenant qu'une petite quantité d'eau, il n'a pas de point d'appui, et ne fait que glisser sur la surface des flots, sans pouvoir leur opposer de résistance. Ces sortes de bâtimens ne pouvaient voyager qu'avec le vent en poupe, et encore ne leur était-il pas permis de porter beaucoup de voiles: c'est pourquoi il est à présumer que les Phéniciens et les Carthaginois en auront changé la forme: car autrement ils n'auraient pu faire, en aussi peu de tems, les voyages longs et difficiles dont il est parlé dans l'histoire.

*Vaisseaux appelés Gaules.*

*Chaloupes  
appelées  
Chevaux.*

Les gros navires avaient avec eux certaines chaloupes très-légères qui s'appelaient *Chevaux*, parce que leur proue avait la figure de cet animal. On attribue aux Phéniciens l'invention de ces chaloupes, avec lesquelles on pouvait s'approcher des côtes, que les bas-fond et les écueils rendaient inaccessibles aux gros vaisseaux.

*Musique  
et Poésie.*

Nous ignorons si les Carthaginois avaient des connaissances en musique et en poésie, et nous ne voyons pas qu'on puisse conclure rien de positif de la fin du 1.<sup>er</sup> livre de l'Énéide, dans le sens de ceux qui prétendent y trouver la preuve, que ces deux arts étaient cultivés à Carthage. Virgile y peint Jopas égayant le festin de Didon avec Enée, en chantant le Soleil, la Lune et autres merveilles de l'univers (1).

*Ecrivains  
Carthaginois.*

Mais si l'histoire ne fait mention d'aucun poète qui ait appartenu à cette nation, elle cite avec éloge des historiens et autres écrivains célèbres, dont le savoir ne permet point de douter que l'éloquence ne fût en honneur à Carthage. Nous avons vu plus haut que Magon fut l'auteur d'un ouvrage renommé sur l'agriculture; qu'Annibal était tellement versé dans le Grec, qu'il écrivit une histoire dans cette langue; et qu'Hannon rédigea une relation de son voyage. Carthage eut un historien dans un certain Philin, dont les écrits sur les guerres entre les Romains et les Carthaginois montrent, en faveur de ces derniers, une partialité qui n'annonce rien moins qu'un historien véridique.

*Térence.*

Certains critiques veulent qu'on mette Térence au nombre des écrivains Carthaginois. Il était en effet né à Carthage; mais ayant été fait prisonnier des Romains, étant encore enfant, le sénateur Lucain, au pouvoir duquel il était tombé, résolut de faire cultiver les heureuses dispositions qu'il apercevait en lui: il l'affranchit donc, lui donna son nom, comme il était d'usage alors, et le fit instruire soigneusement. Cet écrivain composa de belles comédies, et dans un style si pur et si élégant, que plusieurs étaient d'avis qu'il avait été aidé en cela par Scipion et Lélius avec lesquels il était intimement lié. Soit qu'il voulût laisser cet honneur à ces deux illustres personnages, soit qu'en effet ils eussent mis la main à ses ouvrages, il ne chercha point à détruire cette opinion. Il ne nous reste de lui que six comédies dont la représentation attirait les Romains en foule, et était toujours couronnée

(1) Virg. Enéid. Liv. 1:

des plus vifs applaudissemens. Suétone rapporte, qu'en revenant de la Grèce, il perdit 108 comédies de Ménandre qu'il avait traduites, et que ne pouvant surmonter la douleur de cette perte, il mourut à l'âge de 35 ans, sous le consulat de Cornelius Dolabella et de Marcus Fulvius.

L'obligation où nous sommes de parler des sciences dont l'étude était cultivée à Carthage, nous met dans la nécessité de suppléer, par quelques conjectures, au défaut de notions positives à ce sujet. Un peuple entièrement adonné à la navigation et au commerce, ne devait pas être sans avoir des connaissances en géométrie, en arithmétique, en astronomie, en mécanique et en géographie. Carthage eut un philosophe renommé dans la personne de Clitomaque ou d'Asdrubal : il fut le successeur du fameux Carnéade dont il avait été disciple, et soutint à Athènes l'honneur de la secte Académique. Cicéron, dans ses œuvres philosophiques, dit que ce philosophe était plus studieux, plus sensé et plus judicieux que ne l'étaient en général les Carthaginois. Il fit plusieurs livres, dans l'un desquels il console les malheureux habitans de Carthage qui étaient tombés en esclavage après la ruine de leur ville. Nous ne savons rien de l'état où étaient, chez ce peuple, la médecine et la jurisprudence, deux sciences importantes; l'une à la conservation de la vie, et l'autre au maintien de la société.

Après avoir compté le petit nombre de sages qui ont illustré Carthage, Rollin convient qu'il n'y eut jamais dans cette ville que très-peu d'hommes distingués dans les sciences : car pendant sept siècles et plus, à peine à-t-elle produit trois ou quatre auteurs de marque. Il attribuait la cause de ce défaut d'instruction : au peu de soin qu'on prenait de l'éducation de la jeunesse : car toutes les études de la plupart des jeunes gens de Carthage, se bornaient à apprendre, à écrire, à calculer, à tenir des livres et des comptes, en un mot à se rendre habiles dans tout ce qui avait rapport au commerce. Or que pouvait-on attendre d'un pareil système d'enseignement? Aussi les Carthaginois manquaient-ils de cette urbanité, de cette douceur, de cette délicatesse de sentimens, qui sont le fruit de l'éducation chez les peuples où elle est cultivée. Les grands hommes qui, de loin en loin ont honoré cette ville, n'étaient probablement redevables de leur mérite, qu'à un excellent naturel, à des talens particuliers et à une longue expérience, sans que l'instruction y eût eu beaucoup de part; c'est pour cela

*Sciences.**Clitomaque.**Mauvaise  
éducation.*

que les plus rares qualités étaient souvent obscurcies en eux par de grands défauts, par des vices honteux, par des traits de cruauté; et que rarement on trouvait chez cette nation, de ces hommes d'une vertu sans tache, noble, généreuse, aimable, et fondée sur des principes certains et inaltérables, tels qu'on en a vu chez les Grecs et les Romains.

*Langue  
Punique.*

La langue Punique dut être dans les commencemens toute Phénicienne; mais l'éloignement de Tyr et la ruine de cette ville y occasionnèrent sans doute de grands changemens par l'introduction de mots étrangers.

Geldéne et Boccart, sur la foi de S. Jérôme et de S. Augustin, prétendent que la langue Phénicienne aussi bien que la Punique tiraient leur origine de l'Hébreu; et ils ont fait, pour le démontrer, une collection de mots Carthaginois, qui dérivent tous des deux langues Phénicienne et Hébraïque.

*Analogie  
de l'idiome  
Maltais avec  
la langue  
Punique.*

Un certain Majus publia en 1718 un petit traité, dans lequel il entreprend de prouver que l'idiome Maltais actuel a un grand nombre de mots qui appartiennent à l'ancienne langue Punique. L'auteur déclare tenir les matériaux propres à justifier son opinion, d'un certain P. Ribier de Gattis Jésuite Missionnaire, qui étant né et ayant vécu long tems à Malte, connaissait parfaitement le dialecte qu'on y parle. Majus fait voir, que cette île fut long tems sous la domination des Carthaginois; que la langue Punique y fut de bonne heure en usage, et s'y conserva jusqu'à nos jours; et que les chiffres Maltais sont parfaitement semblables à ceux des Hébreux. On peut ajouter à cela, que Jean Quintin Eduo, lequel vivait à Malte vers le milieu du XVI.<sup>e</sup> siècle, était du même avis, et assurait; que de son tems on y parlait encore cette langue; qu'on y lisait sur des colonnes des inscriptions Poniques; et que les Maltais entendaient parfaitement les mots Poniques qui se trouvent dans les ouvrages de Plaute, d'Avicéne et autres écrivains de l'antiquité: argumens qui viendraient tous à l'appui du sentiment de Majus.

*Ecriture.*

Ce que nous venons de dire de la langue Punique, peut s'appliquer également à l'écriture et aux caractères qui étaient en usage chez cette nation. Il n'y a pas de doute qu'ils furent d'abord les mêmes que ceux des Phéniciens, et qu'ils subirent ensuite de grandes altérations, sans cesser cependant de conserver beaucoup de ressemblance avec l'original, comme on le voit par quelques mé-

dailles Siculo-Puniques, qui ont exercé la critique de quelques savans, dans l'explication qu'ils ont voulu donner des caractères symboliques dont elles sont empreintes. Voy. la planche 58 fig. 5 et 6.

Paruta est d'avis que la première représente la ville de Panormus, aujourd'hui Palerme : elle montre à son revers un cheval à la course avec deux lettres Puniques, qui, selon Spanheim, Reland, et Loescher veulent dire *Hitt* ou *Hett*, nom qu'on donnait à Carthage. La seconde, au dire de Haym, offre le portrait d'Annibal, et les lettres Puniques qu'on y voit, équivalent aux latines *Annib.*

La langue Punique ne s'éteignit point avec Carthage : on la parla encore pendant plusieurs siècles, et on voit par le Digeste, qu'elle était encore en usage chez certains peuples vers l'an 230 de l'ère vulgaire, sous le règne d'Alexandre Sévère. Il est dit dans le 32.<sup>e</sup> livre de ce recueil, que les Fidécimmis seront valides dans quelque langue qu'ils soient écrits, non seulement en Latin et en Grec, mais même en langue Gauloise et Punique. S. Augustin qui habitait un canton de l'Afrique, tout entouré de colonies Romaines, dit qu'il était obligé d'avoir des Prêtres versés dans la connaissance de l'idiome Punique, pour l'instruction des habitans de la campagne qui n'en parlaient pas d'autre.

## MOEURS.

CICÉRON dans une de ses harangues où il dépeint le caractère de certaines nations, attribue aux Carthaginois l'astuce, ou la ruse (*calliditas*), dont ils se servaient habilement à la guerre et dans le commerce. Végézius dit aussi que ce peuple l'emportait sur les Romains en astuce et en richesses.

*Caractère  
des  
Carthaginois.*

Les Carthaginois aimaient passionnément l'argent, et S. Augustin rapporte l'histoire singulière d'un charlatan, qui se vanta de leur révéler à tous leur plus secrète pensée, s'ils voulaient venir l'écouter le lendemain. Lorsqu'ils furent assemblés il leur dit, qu'ils pensaient tous à vendre cher et à acheter à bon marché. Les ris de l'assemblée confirmèrent la vérité de cette assertion, et les Carthaginois convinrent ainsi, dit le même Père, qu'ils manquaient d'équité.

Doit'on être surpris, d'après cela, si la ruse et l'avidité de l'argent rendaient ce peuple, menteur et de mauvaise foi? Les

Carthaginois passaient tellement pour fourbes, que pour caractériser la mauvaise foi, on disait *Fides Punica*, et pour désigner une âme astucieuse, *Punicum Ingenium*. Cicéron, dans son oraison contre Rullus, dit nettement que ce peuple était fourbe et menteur, et qu'il n'y avait pas de stratagème honteux, que l'amour du gain ne lui fit inventer.

Plutarque nous peint les Carthaginois comme des hommes rudes, sauvages et même féroces, qui au premier mouvement de colère, se laissaient transporter à toutes sortes de violences et aux plus grands excès, sans vouloir écouter la raison ni les représentations. Cet écrivain fait une comparaison entre le peuple d'Athènes et celui de Carthage: le premier, naturellement jaloux de ses droits, était difficile à gouverner; mais malgré cela il avait un fond de bonté et d'humanité qui le rendait sensible aux malheurs d'autrui, et lui faisait supporter avec douceur et avec patience les défauts de ses magistrats. Cléonte demanda un jour à l'assemblée dont il était président qu'on levât la séance, parce qu'il avait à offrir un sacrifice, et devait ensuite se trouver à un banquet avec ses amis; l'assemblée se prit à rire et se retira. Une pareille liberté, ajoute Plutarque, aurait coûté la vie à Carthage. Les grands personnages de cette République, au rapport d'Elie, poussaient l'orgueil, jusqu'à ambitionner des honneurs divins. Hannon instruisait des oiseaux à dire: *Hannon est un Dieu*.

*Repas publics.*

Nous n'avons que fort peu de notions sur les repas, l'habillement et l'ameublement des Carthaginois. Ils adoptèrent l'institution de Lycurgue sur les repas publics, laquelle avait pour objet de réprimer toute espèce de luxe, d'inspirer à la jeunesse des sentimens vertueux, et d'exciter en elle une noble émulation. Mais il ne paraît pas qu'elle fût observée à la rigueur: car le sénat dut rendre plusieurs fois des décrets, pour modérer les dépenses énormes des festins qui se donnaient chez les particuliers.

*Festin  
de Didon.*

On trouve dans le manuscrit de l'Enéide, dont nous avons parlé, une estampe qui représente le festin que Didon donna à Enée. Cette Reine occupe la place du milieu; elle a à ses côtés deux figures, dont l'une est, à ce qu'on présume, celle de sa sœur Anne, et l'autre celle d'Enée. Les érudits peuvent faire leurs réflexions, dit Ambrogi, sur la forme du lit où siègent ces trois personnages, sur le trépied qui leur sert de table, et sur le diadème dont ils ont la tête ceinte, comme toutes les figures qu'on voit dans les autres estampes du même manuscrit. Voy. la planche 62.



Il était défendu aux magistrats de Carthage de boire du vin tant que durait l'exercice de leurs fonctions; mais la corruption des mœurs qui entraîna la ruine de la République fit enfreindre dans la suite cette prohibition. La même loi avait lieu pour les gens de guerre, et elle portait des peines sévères contre tout soldat qui aurait bu du vin pendant la campagne; mais il semble que dans les derniers siècles de Carthage, cette loi était également tombée en désuétude.

Dès le règne de Darius Histaspe, les Carthaginois mangeaient de la viande; mais ce Prince s'étant montré singulièrement contraire à cet usage, ils y renoncèrent. Une autre particularité qui mérite encore d'être remarquée, c'est l'habitude où était ce peuple de ne servir que du thon dans ses repas de noce.

Il n'y avait point d'hotelleries à Carthage, les étrangers y étaient accueillis chez les citoyens: c'est pourquoi l'hospitalité et l'amitié n'étaient pour eux qu'une même chose. Lorsqu'on recevait un étranger, on partageait un dé ou toute autre marque en deux parties, dont l'une se donnait à l'étranger, comme devant être pour lui le gage, en la représentant une autre fois, d'une réception amicale de la part du maître de la maison; et l'autre se conservait dans la famille de ce dernier, comme un titre constatant les devoirs d'hospitalité qu'il avait contractés: c'est ce qui faisait dire, de celui qui violait ces droits sacrés, que *frangebat tesseram hospitalem*. Le Dieu de l'hospitalité s'appelait *Jupiter Xemius*, celui de l'amitié *Jupiter Philius*, et celui de la société, *Jupiter Hatærius*.

Pline, Ovide, Plutarque, Elie et Silius assurent, d'un commun accord, que les Carthaginois savaient apprivoiser les lions, et qu'Hannon s'en servait comme de bêtes de somme. Pline ajoute, que cet homme célèbre fut puni de son industrie par le gouvernement, qui prétendit couvrir cet acte d'injustice, en disant, que quiconque était capable de dompter le naturel des bêtes les plus féroces, pouvait bien parvenir aussi à gagner une influence absolue sur l'esprit des hommes, et à subjuguier ses propres concitoyens.

Il en est qui nient la vérité de cette assertion, et qui regardent comme une chose impossible que d'apprivoiser ces sortes d'animaux; mais nous avons une foule de faits des mieux avérés qui ne permettent point d'en douter. On trouve dans Elie, qu'il y avait dans le temple d'Adonis des lions qu'on avait rendus si dociles et si familiers, qu'ils caressaient tous ceux qui entraient, s'approchaient de la table aussitôt qu'ils y étaient appelés, et se retiraient paisiblement, après avoir pris ce qu'on leur avait donné.

Nourriture.

Hospitalité.

Les Carthaginois apprivoisaient les lions.

Paul Vénète dit que les Tartares avaient certains lions tellement dressés, qu'ils s'en servaient pour donner la chasse aux taureaux ; et aux ânes sauvages, ainsi qu'à toutes les autres bêtes féroces. D'autres écrivains rapportent, que Jean II Roi de Portugal avait un lion qui le suivait comme un chien, et que le Roi de France fit présent d'un lion semblable au Cardinal de Médicis.

*Deuil.*

Lorsque la ville était frappée de quelque calamité, ses remparts étaient couverts de tentures noires. Il n'était permis à personne d'annoncer à un autre la nouvelle de la mort d'un de ses proches, à moins que ce ne fût à quelqu'un condamné à la peine capitale, et prêt à subir le dernier supplice. Cette coutume bizarre avait son origine dans l'opinion où étaient les Carthaginois, que les porteurs de ces tristes avis devaient bientôt mourir, ou pour le moins ne plus reparaitre aux yeux de ceux à qui ils venaient les donner.

*Tuniques.*

Les Carthaginois portaient des tuniques garnies de pourpre, dont les manches étaient si larges et si longues, qu'elles leur arrivaient jusqu'au bout des doigts : c'est pour cela que Milphion dans Plaute appelle *Avis* un Carthaginois, en voyant les longues manches de sa tunique qui ressemblaient à des ailes. Mais celle des jeunes gens étaient courtes, étroites et sans manches.

*Manteaux.*

Tertullien dit que les Carthaginois ne portaient point de ceinture, et qu'ils avaient un manteau carré qui s'attachait avec un bouton sur les épaules ; mais on ignore si ce manteau avait naturellement cette forme, ou s'il ne la prenait que par la manière dont on s'en couvrait. D'autres, selon Winkelmann, prétendent que le manteau n'était point en usage chez les Carthaginois, et que leurs vêtements étaient faits pour la plupart d'étoffes rayées, comme on le voit par le marchand Phénicien qui est représenté dans le Térence de la Bibliothèque du Vatican. L'épithète *discinctus* (sans ceinture) que les poètes donnent aux Africains et aux Lybiens, semble convenir également aux Carthaginois, comme le dit Winkelmann ; mais la statue de Malchus dont nous avons fait ailleurs la description, nous offre une preuve du contraire.

Les Carthaginois préféraient le rouge à toute autre couleur pour leurs tuniques. Ils portaient des anneaux ou des pendants d'oreille en or, et avaient pour coiffure tantôt un bonnet, tantôt un large voile qui leur descendait jusqu'aux épaules, ainsi qu'on le voit dans certaines médailles de Magon, d'Amilcar et d'Annibal. Voy. la planche 58. Les soldats portaient autant de ces anneaux qu'ils avaient fait de campagnes.

## NUMIDES.

### PRÉFACE.

LORSQU'ON lit dans l'histoire ancienne que les Numides formèrent le nerf principal de la force militaire de Carthage ; que ce fut par eux qu'Annibal gagna plusieurs batailles , et fit trembler Rome ; et que Jugurtha résista pendant si long tems à toute la valeur et aux efforts redoublés des armées Romaines , lesquelles n'en seraient pas encore de si tôt venues à bout sans la trahison du Roi Bocchus ; on ne peut avoir qu'une haute idée du gouvernement , de la tactique et des lumières de ce peuple. Mais si l'on veut entrer dans un examen particulier de ses usages et de ses mœurs , on ne trouve plus qu'épaisses ténèbres , parce que n'ayant que fort peu cultivé les sciences et les lettres , il n'a laissé aucun monument de ses connaissances ni de ses institutions.

Le peu de notions qu'avaient les anciens sur l'intérieur de l'Afrique augmente encore notre ignorance à cet égard. Le plus grand géographe de l'antiquité qui habitait Alexandrie , et qui par conséquent dut mieux connaître que tout autre ce vaste continent , Ptolémée ne repand qu'une faible lumière à travers l'obscurité dont il paraît enveloppé , et qui a sa cause principale dans la double signification que les anciens donnèrent au mot Afrique. Les Romains , par exemple , n'entendaient point sous ce nom la vaste péninsule que nous regardons comme une des quatre parties du monde ; mais ils le restreignaient souvent aux contrées dont ils avaient la possession. C'est pourquoi cette même dénomination a deux sens différens dans leurs auteurs : tantôt elle signifie l'Afrique toute entière , tantôt elle ne comprend que les provinces soumises à la domination Romaine.

C'est dans les historiens de Rome , et surtout dans les écrits de Tite-Live et de Salluste , que nous avons puisé le petit nombre de notions que nous allons donner sur le costume de ce peuple. Leur témoignage , justement suspect à l'égard des Carthaginois , doit mériter plus de confiance lorsqu'ils parlent des Numides , parce qu'ayant trouvé dans ces derniers , ainsi que dans la bravoure et le dévouement de leur Roi Massinissa au peuple Romain , des alliés toujours prêts à seconder toutes leurs entreprises contre Carthage , ils ne pouvaient être animés contre eux des mêmes sentimens de haine et de vengeance.

## DESCRIPTION DE LA NUMIDIE.

*Confins  
de la Numidie.*

LA Numidie était bornée au nord par la Méditerranée, au sud par la Gétulie ou Lybie intérieure, à l'ouest par la rivière Muluca, et à l'est par celle de Tusca. Le docteur Shaw prétend que cette contrée occupait celle qui comprend aujourd'hui les états d'Alger, et que les deux rivières que nous venons de citer, sont maintenant la *Mulloojah*, et la *Tusca* ou le *Zaine*.

*Royaumes  
des Massyliens  
et des  
Massesyliens.*

*Cirta.*

Suivant Polybe, Tite-Live, Dion et Strabon, la Numidie renfermait deux royaumes considérables qui étaient, celui des Massyliens, et celui des Massesyliens: le premier avait pour limites à l'orient la Tusca, et le second la Muluca à l'occident. Il paraît, d'après les relations des écrivains tant anciens que modernes, que le royaume des Massyliens s'étendait depuis le 34.<sup>e</sup> jusqu'au 37.<sup>e</sup> degré de latitude nord. Sa capitale était Cirta, ville des plus anciennes, qui fut fondée par les Phéniciens avant l'arrivée de Didon en Afrique, et qui reçut ensuite le nom de *Sittianorum colonia* de Publius Sittius, lequel s'y était établi avec une colonie, après en avoir obtenu de César la permission. Cirta était située près de la rivière d'Ampsaga, qui est le *Rummel* des Algériens, à 48 milles de la mer, et sur un promontoire inaccessible de tous les côtés, excepté vers le sud-ouest. Ce promontoire se terminait au nord par un précipice qui avait plus de 600 pieds de profondeur; et on avait de ce côté, une vue des plus agréables qui donnait sur des vallons, des montagnes et des rivières. A l'orient, la perspective était bornée par une chaîne de rochers plus élevés que la ville; et le sud-est présentait en face la haute montagne, appelée aujourd'hui *Ziganeah*, avec les fertiles et nombreuses collines qui portent à présent le nom de *Seedy Rougeise*. Cirta fut ensuite appelée Constantine de Constantin le Grand, qui, selon Aurelius Victor, y fit des réparations et l'embellit. On lit dans Strabon que Micipsa un de ses Rois mit tous ses soins à l'aggrandir, à la rendre florissante et à la peupler, en y donnant asile à un grand nombre de Grecs; et qu'elle pouvait mettre sur pied une armée de 20,000 fantassins, et de 10,000 hommes de cavalerie. Les ruines qu'elle renferme attestent son étendue et son ancienne magnificence: on y voit encore vers le milieu une vingtaine de citernes, un superbe aqueduc, et les restes d'un vaste et bel édifice.

Cette ville en avait dans ses environs plusieurs autres dont les plus remarquables étaient *Vaga*, appelée *Vacca* par Salluste; *Lare* qui, selon quelques-uns n'était pas celle qu'on nommait *Laribus Colonia*; Azama, que d'autres, contre le témoignage de Tite-Live et de Polybe, croient être Zama, fameuse par la défaite d'Annibal; *Collops Magnus* qui correspond à la *Cull* actuelle; et Tacatua qui est la Tuckush des Algériens. *Autras villes.*

Sur les bords de l'Armua était située la ville d'Hippone, *Hippo Regius*, ainsi appelée des anciens, pour avoir été pendant quelque tems le lieu de la résidence des Rois Numides qui aimaient assez à l'habiter, à cause de la salubrité de l'air et des commodités qu'elle leur offrait pour le commerce et pour la chasse. On bâtit ensuite sur les ruines de cette ville Bona, ou, comme l'appellent les Maures, *Blaid el Aneb*, qui veut dire ville des jujubes: nom qu'elle a pris de la grande quantité des fruits de cette espèce que produit son territoire. *Hippo Regius.*

Tabraca, qui repond à la Tabarca moderne, était située sur la rive occidentale de la Tusca, et représentée par les anciens comme entourée de forêts et de précipices (1). Naragara, Tirmida, Madaura et Sava, étaient des villes de peu de considération auprès de la fameuse *Sicca Venerea*, ainsi appelée, à cause de l'infâme usage où y étaient les femmes de s'abandonner à toutes sortes de prostitution et de désordres. Quelques-uns croient, non sans fondement, que le Succoth Benoth de l'écriture, était la *Sicca Venerea* dont nous parlons. *Tabraca.*

Les rivières principales du royaume des Massyliens étaient; l'Ampsaga qu'on appelle maintenant *Wed el Kibeer*, ou la *Grande rivière*; l'Armua qui porte aujourd'hui le nom de *Sei-bouse*, et qui allait se décharger dans le golphe d'Hippone; le *Rubricatus* que les Algériens nomment *Ma-fragg*; et la Tusca qui est aujourd'hui le *Zaine*. Il y avait aux environs de Zama (2) une source fameuse, dont les eaux, au rapport de Pline et de Vitruve, avaient la propriété de rendre la voix claire et sonore, pourvu qu'on en bût en abondance. *Rivières.*

(1) Quales umbriferos ubi pandit Tabraca saltus. Giov. Sat. X.

(2) Broccart prétend que l'effet produit par les eaux de cette source, est ce qui fit donner à la ville le nom de Zamar, qui veut dire *il chanta*, il fut sonore.

*Montagnes.  
et promontoires.*

Les montagnes les plus remarquables de la Numidie étaient, celles de Buzara, le *Thambes*, le *Mampsarus*, et le *Mons Aulus* appelé aujourd'hui *Eoress*. Les promontoires les plus fameux étaient le *Tritum*, ou *Metagonium*, l'*Hippi* et le *Stoborrum*.

*Aspect du pays.*

Les côtes maritimes de ce royaume étaient hérissées de montagnes et de rochers; il avait dans sa partie inférieure des coteaux agréables, de belles campagnes, des jardins délicieux, et produisait toutes sortes de fruits et d'animaux. On y trouvait cependant de vastes espaces arides, incultes et peuplés seulement de bêtes féroces. Ses principales curiosités consistent en une quantité d'inscriptions latines, en un pont construit par les Romains, et en quelques sources chaudes, dont les eaux sont contenues dans une espèce de baie ou bassin également construit par eux, et auxquelles ils donnaient le nom de *Aquæ Calidæ* ou *Tibilitanæ*.

*Bains chauds.*

*Royaume  
des  
Massesyliens.*

Le royaume des Massesyliens, appelé par Dion Mauritanie Césarienne, était situé entre la Muluca et l'Ampsaga, et comprenait une partie des états d'Alger, et du pays des Maures au couchant. On trouve citées dans les écrits des anciens plusieurs villes de ce royaume, mais nous ne pouvons donner de notions sur aucune d'elles. Telles étaient, *Igilgilis*, à présent *Ijel*; *Salde* aujourd'hui *Boujejah*; *Rusazo*, *Ruscurio*, *Rusconio*, *Icosio*, dont Alger occupe maintenant la place; *Iol* à laquelle on donna le nom de *Julia Cæsarea*, et qui correspond à la moderne *Shershell*; *Cannucio* actuellement *Bresk*; *Cartenna*, *Arsenaria*, *Quiza*, *Siga*, célèbre par le palais de Sifax; *Sitifis*, *Auzia*, *Tubusutto*, et plusieurs autres, dont les anciens n'ont que peu ou point parlé.

*Villes.*

*Promontoires.*

Les promontoires les plus connus de cette contrée étaient; l'*Audus* et le *Vabor* de Ptolémée; le *Promontorium Apollinis* de Pline, désigné sous le nom de *Cap Tennes* par les géographes modernes; le *Promontorium Magnum* du même Ptolémée, maintenant appelé le Cap Honne. On est fondé à croire, que la chaîne des montagnes auxquelles les anciens avaient donné le nom de Mont Atlas, prenait son origine dans ce royaume. On y en voit encore

*Montagnes.*

plusieurs autres, comme le *Zalacus*, le *Malethubalus*, et les monts *Chalcorychii*. Parmi les rivières qui arrosent la Numidie on compte, l'*Audus*, le *Sisaris* aujourd'hui *Mansoureaah*, le *Nissava* à présent *Boujejah*, le *Serbetis* maintenant *Ysser*, le *Sacus* actuellement l'*Hameese*, le *Chinalaph* ou le *Shelliff* moderne, la *Cartenna*, le *Salso* et l'*Assara*.

Le lion et la panthère de Numidie étaient renommés dans l'antiquité par leur nombre et par leur extrême ferocité. Il fallait que cette contrée fût extraordinairement peuplée de ces bêtes dangereuses, si l'on en juge par le grand nombre de celles qu'on donnait en spectacle à Rome. César en fit combattre quatre cent dans le cirque, lors de sa Dictature, et Pompée avant lui y en avait fait paraître six cent. Il n'y a pas aujourd'hui dans toute la Barbarie le cinquième du nombre de ces animaux, et on attribue généralement la cause de cette diminution aux incursions des Arabes qui en tuent beaucoup avec les armes à feu que ne connaissaient point les anciens.

*Animaux.*

Les critiques ne sont point d'accord sur l'origine des premiers habitans de la Numidie : quelques-uns prétendent qu'elle fut peuplée par des descendens de Misraïm, et que la postérité de Phut se repandit depuis le lac Triton jusqu'à l'océan Atlantique ; d'autres veulent que les Phéniciens aient été les premiers à peupler ce pays, en y envoyant des colonies dès les tems les plus reculés ; d'autres enfin sont d'avis, que des compagnons d'Hercule vinrent s'y établir, après avoir passé le détroit de Gibraltar : ces derniers appuyent leur opinion sur ce qui est rapporté par Salluste dans son histoire de Jugurtha, savoir ; qu'après la mort d'Hercule, arrivée en Espagne, comme le croient les Africains, son armée, composée de soldats de diverses nations, manquant de chefs, mais non des sujets ambitieux de le devenir, commença bientôt à se débander. Une partie (1), tels que les Médes, les Perses ou Arméniens se fixa dans les contrées les plus voisines de nous : les Perses cependant s'éloignèrent d'avantage du côté de l'océan ; et à défaut de matériaux dont cette terre aride est dépourvue, et qu'il ne leur était pas possible de se procurer de l'Espagne par le commerce ou autrement, à cause de leur éloignement et de la différence du langage, ils amenèrent leurs vaisseaux sur le rivage, et se firent des habitations sous leurs carènes renversées. S'étant mêlés peu-à-peu avec les Gétules, et forcés d'errer çà et là pour chercher de nouveaux pâturages, il leur plut de prendre le nom de Numides. Et en effet les rustiques demeures de ce peuple, appelées dans sa langue *Mapalia*, et qui sont de forme oblongue, avec les toits inclinés de chaque côté, ressemblent assez à des carènes. Les Médes et les Arméniens se dispersèrent parmi les Lybiens du côté de la Méditer-

*Premiers habitans.*

(1) Sallust. de la Guer. de Jugur.

ranée, en s'éloignant des Gétules qui habitaient presque sous la ligne. Ils eurent les premiers des villes, et s'ouvrirent des relations commerciales avec l'Espagne, dont ils n'étaient séparés que par un court trajet. Les Lybiens transformèrent par la suite des tems le nom de Médes en celui de Maures. Cependant les Perses de leur côté prospéraient rapidement; l'accroissement de leur population fit sortir de chez eux des colonies qui, sous le nom de Nomo-Numides, s'étendirent jusqu'aux environs de Carthage. Ces émigrations s'étant succédées, il s'établit de proche en proche divers peuples qui, s'appuyant mutuellement, assujettirent par la supériorité de leur bravoure tous les pays voisins: néanmoins ceux qui s'approchaient d'avantage du côté de la Lybie, le cedaient de beaucoup en courage aux Gétules. De cette manière, la basse Afrique devint presque toute entière la proie des Numides, et les vaincus prirent la place et le nom des vainqueurs. Les critiques traitent d'apocryphe ce récit de Salluste, par ce qu'il ne s'accorde point avec les relations que nous donnent les auteurs, tant sacrés que profanes sur le même sujet.

COUVERNEMENT ET LOIS.

*La Numidie  
sujette  
en grande  
partie  
à Carthage.*

Nous ne pouvons dire que fort peu de choses du gouvernement des Numides, sur lequel les anciens écrivains donnent bien par-ci par-là quelques notions superficielles, mais dont aucun d'eux ne nous a laissé une description complète. Une partie de la Numidie était sujette à Carthage, et son gouvernement aura sans doute été le même que celui de cette République; l'autre partie, qui était indépendante, avait un gouvernement monarchique. Quelques-uns ont cru que la Numidie fut toute entière sous la dépendance de Carthage, parce qu'elle l'assista dans toutes ses guerres; mais elle ne lui prêtait ses secours qu'en vertu de traités politiques, ou de conventions particulières, d'après lesquelles les Carthaginois lui payaient une rétribution quelconque.

Sous Massinissa, la Numidie se soumit aux Romains; et en reconnaissance des services importans qu'il leur rendit, ce Roi reçut en présent de Scipion, tous les domaines qui avaient été enlevés à Siphax, à la charge d'en payer un certain tribut. Jugurtha tenta de secouer le joug de Rome; mais ses efforts échouèrent con-



tre cette puissance formidable. Peu de tems après, César réduisit la Numidie en province Romaine, et lui donna pour gouverneur, sous le titre de Proconsul, Crispus Sallustius, avec l'ordre secret de ruiner les habians, pour les mettre dans l'impossibilité de se révolter à l'avenir. Mais Bocchus et Bogud conservèrent une espèce de souveraineté dans le pays des Massesyliens et dans la Mauritanie; l'un, après avoir abandonné le parti de César, envoya des troupes en Espagne au secours de la faction de Pompée, et l'autre soutint César dans la fameuse bataille de Munda.

Les Numides étaient divisés en peuplades ou tribus comme les Tartares modernes, à l'exception que ceux-ci, à l'exemple des Scythes, forment leurs habitations ou leurs campemens avec des chars; tandis que les premiers habitent sous des tentes qu'ils appellent *Magaria*, ou *Mapalia*, ainsi que l'attestent Pomponius Mela, Strabon, Virgile et Pline. Ces *Mapalia* étaient à peu près ce que sont aujourd'hui les *Hymas* ou tentes des Bédouins; et quant à leur forme, Salluste dit qu'elles ressemblaient de même à des carènes de vaisseaux renversées.

*Tribus  
Numides.*

*Leurs tentes.*

La Numidie renfermait des déserts, au milieu desquels on rencontrait çà et là quelques portions de terre cultivable, ce qui faisait dire à Strabon, que cette partie de l'Afrique ressemblait à une peau de léopard. Lorsqu'une Tribu avait consommé toutes les productions du lieu où elle s'était campée, elle se transportait dans un autre, comme font encore les Bédouins actuels.

*Ces tribus  
étaient errantes.*

Selon Appien, chacune de ces tribus avait un chef qui en était Souverain, mais pourtant soumis à l'autorité des Rois de Numidie, et qui par conséquent avaient assez de rapport avec les Emirs des Arabes. Et en effet, si ces chefs n'eussent point été dans la dépendance du Roi, comment Jugurtha et Siphax auraient-ils pu rassembler autant de troupes, et résister pendant si long tems à la puissance Romaine?

*Mais soumis  
au Roi.*

La couronne des Rois Numides ne passait point après leur mort à leur fils aîné, mais au frère puîné du monarque décédé. C'est Tite-Live qui nous instruit de cette coutume singulière, en rapportant que le Roi Gala eut pour successeur son frère puîné Desalx, et que tel était l'usage en Numidie.

*Succession  
des Rois  
Numides.*

Pour donner quelque idée du Costume de ces anciens monarques, nous offrons ici à nos lecteurs le fragment d'un tableau antique, qui a été trouvé dans les ruines de Pompeja et qui représente

*Monument  
représentant  
les noces  
de Massinissa  
avec  
Sophonisbe.*

les noces de Massinissa et de Sophonisbe. Voy. la planche 63. On en trouve le dessin, avec une élégante description, dans l'Iconographie Grecque de M.<sup>r</sup> Visconti; c'est pourquoi nous ne ferons que rapporter ce que cet habile antiquaire en a écrit avec tant de sagacité. Parmi les figures de ce tableau, qui sont d'une grandeur moyenne, la première qui fixa mes regards, fut celle qu'on voit debout à la gauche du spectateur en habit militaire, lequel a tout l'air de Scipion l'Africain. Le sujet me parut être un banquet de noces. A la couleur presque noire de quelques-unes de ces figures, et au contraste bien marqué qu'offre le teint foncé de l'homme avec la carnation moins brune de la femme, placés l'un à côté de l'autre sur un de ces lits dont les anciens faisaient usage dans leurs festins, je jugeai que le lieu de la scène était en Afrique, et que le principal personnage était un Africain. Je n'eus pas de peine alors à reconnaître que le sujet de ce tableau représentait les noces de Massinissa avec Sophonisbe, qui furent célébrées à Cirta dans le palais de Siphax.

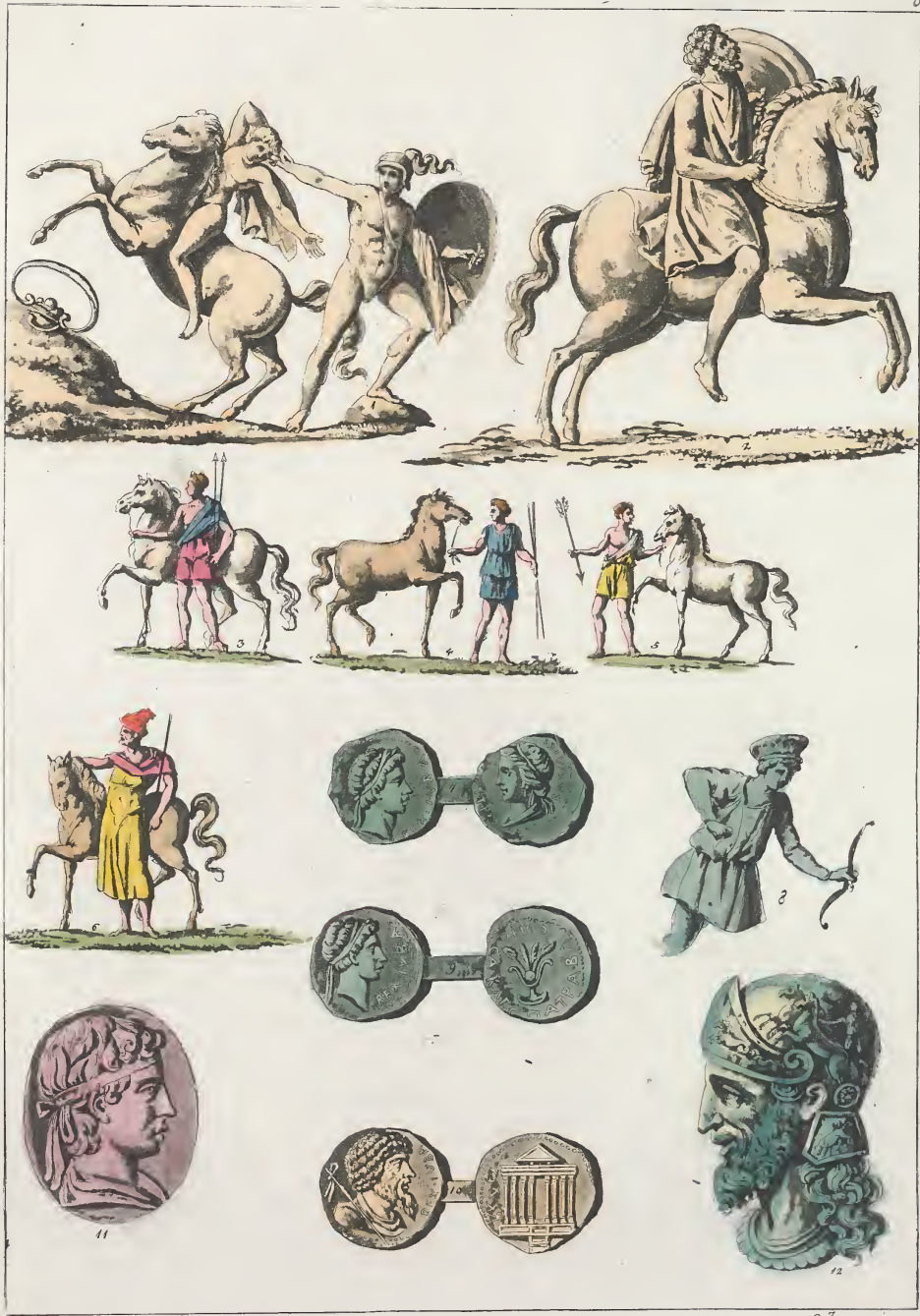
La fête se passe au rez-de-chaussée dans une salle qui conduit au jardin, et dont la voûte est soutenue par des colonnes. C'est là probablement ce qu'on appelait le *triclinium*, ou salle des festins. La porte qu'on aperçoit à travers une fenêtre, est décorée de festons faits avec des branches de laurier, ou de quelqu'autre arbre d'heureux augure, ainsi que cela se pratiquait dans les cérémonies nuptiales des Grecs, dont les rites s'étaient répandus chez tous les peuples civilisés. Ces fêtes se célébraient aussi chez les Carthaginois par des banquets splendides; et ils avaient pris des nations Asiatiques, l'usage de se coucher sur des lits pour se mettre à table. La salle est ornée de statues placées entre les colonnes; on y voit celle d'Apollon qui semble de bronze doré; l'autre statue, qui paraît être de même matière, est d'une teinte verdâtre. Les époux sont seulement à demi-couchés sur le lit; l'homme, dont le teint est rembruni, a la tête ceinte d'un bandeau royal qui est blanc, tels que le portaient, à l'exemple des Rois Grecs successeurs d'Alexandre, les souverains de cette contrée lors des guerres Puniques. La Reine, dont la beauté captive les regards, par la vivacité de son teint, par la régularité de ses traits, et par la grâce de son maintien, a la tête entourée d'un bandeau pareil; elle tient de la main droite une coupe d'argent, et semble attendre qu'elle soit remplie: elle a un bracelet d'or au poignet, et une ba-



A. Pannini f







gue d'or au doigt annulaire de la main gauche. Le Roi qui est plutôt d'une taille haute a l'air troublé; il serre de la main droite son épouse contre lui; le geste qu'il fait avec la main gauche est celui d'un homme qui s'excuse, et ses yeux sont fixés sur le Romain qui se présente à lui avec un air imposant et sévère.

Deux jeunes femmes, dont une paraît être Maure, sont auprès de la Reine; on voit derrière le Romain un esclave presque nu et d'un brun très-foncé, portant des fruits sur un plat de forme rectangulaire. Quelques tapis (Aulæa) sont étendus, selon l'usage de ce tems là, autour du lit.

Les vêtemens et les meubles sont de diverses couleurs; le manteau de Massinissa est d'une pourpre violette avec des revers bleus; la tunique que porte Sophonisbe par dessous est aussi de pourpre, et celle de dessus est verte: le grand manteau est jaune; la chlamyde de Scipion est d'une couleur rougeâtre; l'habillement des deux femmes est blanc, et le petit manteau de l'esclave, gris. Le coussin sur lequel s'appuie Sophonisbe est violet avec une garniture jaune: le lit et les tapis sont de couleur verte; la partie inférieure du lit est en gris, et le bas en bleu. Près du Roi est le sceptre blanc en argent ou en ivoire qui se termine par une rose, et ressemble à celui qu'on voit à Jupiter dans plusieurs monumens. M.<sup>r</sup> Visconti a fait dessiner d'un côté le portrait de Scipion, pour faire ressortir encore d'avantage la ressemblance qu'il y a entre ce dernier et le spectateur en habit de guerrier, et rendre d'autant plus sensible la vérité de son explication. Voy. la même Planche.

Nous joignons ici une autre monument qui est une médaille d'or, planche 64 fig. 11, que le même antiquaire croit avoir été frappée par ordre de Juba à l'occasion des guerres civiles de Rome: la légende latine qu'on y lit d'un côté, et l'identité de son poids avec celui des pièces de monnaie de la République, donnent beaucoup de probabilité à cette conjecture. Cette médaille a pour type le buste de Juba; le Prince Africain se reconnaît à sa barbe longue et terminant en pointe, et à un genre de coiffure à plusieurs étages, dans lequel ses cheveux semblent entremêlés avec des cheveux postiches. Strabon dit, dans son XVIII.<sup>e</sup> livre, que les Africains avaient bien soin, lors qu'ils se rencontraient, de ne point se heurter les uns contre les autres, pour ne point gâter leur coiffure. Silius Italicus, dans la description qu'il donne de celle d'un Carthaginois, semble avoir eu sous les yeux le portrait d'un

Africain, dont la chevelure était arrangée en forme de bonnet, ainsi qu'on le voit dans la médaille de Juba. Ce Prince porte une chlamyde, et tient sur son épaule droite un sceptre orné de bandellettes. Le revers, où se trouve une légende en caractères barbares, probablement Numides, représente l'entrée de l'enceinte extérieure, ou le vestibule d'un temple, dont le sommet, ainsi que le frontispice de la façade, s'élèvent au dessus de l'entablement. Le vestibule a huit colonnes avec leur soubassement, et une espèce de palier au milieu.

*Les Numides  
étaient  
excellents  
cavaliers.*

Les Numides avaient une cavalerie légère, hardie, infatigable, et qui était renommée dans tout l'ancien monde (Voy. Tite-Liv. liv. XXIX.<sup>o</sup>). On les exerçait des l'enfance à monter à cheval sans selle et sans bride, raison pour la quelle Virgile les appelle *Numidi infræni*. Leurs chevaux étaient petits et agiles; ils étaient faciles à gouverner, se nourrissaient de peu, supportaient pendant long tems la faim et la soif, et résistaient à la fatigue. Un cavalier en conduisait quelque fois deux, et s'élançait de l'un sur l'autre dans la mêlée.

*Habillement  
de la cavalerie  
Numide.*

Le n.<sup>o</sup> 1 de la planche 64 représente un Numide qu'un soldat Romain a saisi par les cheveux; son habillement consiste en un petit manteau que le vent fait flotter en arrière, ensorte que le cavalier reste nu. On trouve en effet dans Claudien que les Numides ne portaient qu'un simple manteau, qu'ils rejettent en arrière lorsqu'ils avaient chaud. Le cheval n'a ni selle ni bride: le cavalier a laissé tomber à terre son bouclier, appelé *Pelta* chez les anciens, lequel a la forme d'une demi-lune. Montfaucon prétend que cette espèce de bouclier était en usage chez tous les peuples de l'Afrique.

*Courage,  
férocité  
des cavaliers  
Numides.*

Les Numides étaient renommés par leur habileté à lancer le dard et le javelot, et ils en faisaient voler des nuées dont ils accablaient l'ennemi. Ils cherchaient, d'après ce qu'en dit Salluste, à en venir à une affaire générale pendant la nuit. La désertion n'était point un délit parmi eux; et après la perte d'une bataille, il leur était libre de s'en retourner chez eux, ou de continuer à servir. Tite-Live et Salluste nous donnent les Numides pour des soldats intrépides, féroces et accoutumés à supporter la faim, la soif, le froid et la douleur, ainsi qu'on en peut juger par la description que le premier fait de ce cavalier Numide, qui était mort, en déchirant son ennemi avec les dents. (Liv. XXII, chap. 28)



La cavalerie Numide portait des pendans d'oreille, et les géoliers qui gardaient Jugurta à Rome lui coupèrent les oreilles pour avoir les siens. Il paraît, d'après une tête de Massinissa, que ces soldats ne rasiaient point leur barbe, et qu'ils laissaient flotter leurs cheveux derrière leur casque. Voy. la planche 64 fig. 12.

*Pendans  
-d'oreille,  
barbe, cheveux  
des cavaliers  
Numides.*

## RELIGION.

Nous ne savons rien de positif sur la religion de Numides, c'est pourquoi nous sommes forcés de nous en tenir aux conjectures des écrivains, dont nous exposerons brièvement les opinions. Quelques-uns sont d'avis que ce peuple adorait, comme les Perses, le soleil et la lune; d'autres prétendent qu'il rendait un culte particulier à Triton, à Minerve et à Neptune; d'autres enfin disent qu'il honorait les mêmes Dieux que les Phéniciens et les Carthaginois.

*Incertitude  
sur la religion  
des Numides*

Strabon assure que les Numides, comme tous les orientaux, avaient plusieurs femmes et beaucoup d'enfans; mais il ne nous dit rien des cérémonies nuptiales qui étaient usitées parmi eux. Tite-Live, dans la description qu'il fait de la rencontre de Massinissa avec Sophonisbe, observe que les Numides étaient très-lascifs, et qu'ils recherchaient avec une ardeur effrénée les plaisirs des sens (Liv. XXX, chap. IX.)

*Polygamie.*

## MOEURS, ARTS ET SCIENCES.

LES Numides jouissaient d'une santé robuste et menaient une longue vie, parce qu'ils étaient très-sobres; ils se nourrissaient d'herbages, de grain et de légumes, mangeaient rarement de la viande, et ne buvaient presque jamais de vin. Les pauvres chez eux allaient à-peu-près nus, et les riches portaient des robes flottantes sans ceinture, comme le reste des Africains: ce qui fait que Virgile dans le VIII.<sup>e</sup> livre de son *Enéide* donne aux peuples de l'Afrique l'épithète de *non cinti*.

*Nourriture  
et habillement  
des Numides.*

Il est aisé de s'imaginer l'état dans lequel devaient être les arts et les sciences chez un peuple qui était toujours errant. Cependant il n'est guères possible que les habitans des villes fussent entièrement dépourvus de connaissances, et tout à fait barbares

*Les sciences  
et les lettres  
introduites  
en Numidie.*

tels que nous les dépeint Plutarque. Salluste fait mention des ouvrages d'Iempsal un des Rois Numides, dont il se servit utilement pour la composition de son histoire. Massinissa, si l'on en croit Polybe, n'omit rien pour civiliser ses sujets; et son fils Micispa, animé du même zèle, accueillit une colonie Grecque à Cirta. Il paraît en outre que les Numides avaient une histoire particulière, dans laquelle Juba, dont nous parlerons bientôt, puisa la plupart des notions intéressantes qu'on trouve dans ses écrits.

Salluste nous dépeint les ministres et les généraux de Jugurtha comme des hommes fins, adroits, féconds en stratagèmes, et auxquels les belles lettres n'étaient point étrangères. Cet historien parle d'une lettre écrite par Bomilcar à Nabdalsa, homme d'une naissance distinguée, riche et aimé du peuple, dans laquelle il était question d'une trahison insigne ourdie entre eux contre Jugurtha, dont la découverte coûta la vie à l'un et l'autre, et jetta dans l'âme de ce Monarque une terreur qui le suivit jusqu'au tombeau.

*Langue.*

Les Numides parlaient différens langages selon la position des lieux qu'ils habitaient. Ceux qui avoisinaient les terres de Carthage, parlaient la langue Punique; les villes bâties par les Phéniciens ne connaissaient que celle de leur métropole; et les habitans des contrées voisines de la Lybie, avaient un langage qui approchait beaucoup de l'Egyptien.

# MAURITAINS.

## PRÉFACE.

APRÈS la Numidie, la première contrée qui se présente est le pays des Hespérides, ou la Mauritanie, à laquelle appartenait les îles appelées *Fortunées* par les anciens, à cause de la douceur de leur température et de la fertilité de leur sol. Nous aurions des connaissances bien plus exactes sur cette contrée, qui fut le berceau d'Atlas auquel l'astronomie doit sa naissance, surtout pour ce qui tient à l'Histoire naturelle, si les savans ouvrages du Roi Juba, dont Pline emprunta divers traits dans son Histoire naturelle, étaient parvenus jusqu'à nous.

Dans la description que nous allons faire du costume des Mauritains, nous suivrons la méthode que nous avons cru devoir adopter, en traitant de celui des Carthaginois et des Numides. Nous consulterons avec une attention éclairée par une judicieuse critique, le peu de monumens qui nous restent de ce peuple, et nous en déduirons les conséquences qui nous paraîtront les plus analogues à la nature des choses, et les plus conformes à la raison. Nous croyons à propos d'exposer d'abord tout ce qui concerne la Mauritanie; après quoi nous passerons à la description des îles qui étaient dans sa dépendance: ce qui nous conduira naturellement à parler des îles Canaries, de Porto Santo et de Madère.

## DESCRIPTION DE LA MAURITANIE.

*Situation  
de  
la Mauritanie.*

LA Mauritanie, appelée par Strabon Maurusia, était bornée au nord par la Méditerranée, au sud par la Gétulie, à l'est par la rivière Muluca, et à l'ouest par l'Océan Atlantique. Les Romains lui donnaient le nom de Mauritanie Tingitaine, pour la distinguer de la Césarienne. Cette partie de l'ancien monde forme aujourd'hui les états de Fez et de Maroc.

Les critiques ont des opinions bien différentes sur le vrai sens du mot *Maure*, d'où est dérivé celui de Mauritanie. Salluste, comme nous l'avons vu, le croit formé du mot *Medo* par corruption, et allègue pour raison, qu'après la mort d'Hercule, les Medes passèrent en Afrique et peuplèrent la Mauritanie; Manilius et Isidore d'Espala prétendent que les Maures furent ainsi appelés, à cause de la teinte brune et olivâtre qui les distingue. Le docteur Hyde croit voir l'origine de cette dénomination dans le mot Hébreu *Mahri* ou *Mav'ri*, qui veut dire *un qui est près du passage*, par ce qu'en effet les Maures sont voisins du passage, qu'on appelle aujourd'hui le détroit de Gibraltar. Mais Boccart est d'avis que ce nom est dérivé du mot oriental *Maur*, dont le sens est *personne occidentale*, parce que la Mauritanie était à l'occident de la Phénicie et de Carthage.

*Tingis capitale  
de  
la Mauritanie.*

Tingis, capitale de la Mauritanie à laquelle elle a donné son nom, eut pour fondateur Anthée suivant l'opinion de Pomponius Mela, de Pline et de Solin. La fable dit que ce géant était fils de la terre, qu'il était invincible tant qu'il pouvait la toucher avec les pieds, et que c'est pour cela qu'Hercule l'ayant soulevé de terre en le pressant de ses bras nerveux contre sa poitrine, parvint à le dompter et l'étouffa.

Les Lybiens, dit Plutarque, racontent qu'Anthée fut enseveli à Tingis; mais Sertorius ne pouvant croire aux rapports de ces barbares sur la grandeur monstrueuse de cet enfant de la terre, fit fouiller le lieu de sa sépulture, et y ayant trouvé un cadavre dont la taille, dit'on, était de soixante coudées (1), frappé en quelque

(1) Il n'est pas difficile d'apercevoir toute l'absurdité de ce récit, à moins que, par respect pour Plutarque, on ne veuille supposer une

sorte d'épouvante, il le fit recouvrir, et ajouta encore à ce qu'en publiait auparavant la renommée, en lui offrant de nombreux sacrifices.

Il paraît qu'après Tingis, la ville la plus remarquable était Lyssus, parce qu'au rapport de Pline, Anthée y avait un palais, et y faisait sans doute sa résidence. Les anciens ont rendu cette ville célèbre par leurs fictions sur les jardins des Hespérides, qu'ils plaçaient dans ses environs. Elle était entourée d'un bras de mer, d'où les poètes ont pris l'idée du dragon qui veillait à la garde de ces lieux enchantés. Mais aujourd'hui, ajoute le même auteur, on n'y voit plus l'autel jadis consacré à Hercule, ni les jardins fameux qui produisaient des pommes d'or; et il n'y croît que des oliviers sauvages.

*Lyssus.*

Nous n'avons aucunes notions positives sur ce qui concerne les autres villes de la Mauritanie Tingitaine, et qui étaient; Zelis, Thymiathérion, Sala, Rutubis, Exilissa, Rusadir, Ascuro, Molochath, Herpis, Volubile, Prisciana, Tocholosida, Trisidis et Calce.

La Mauritanie Tingitaine était arrosée de plusieurs rivières telles que, la Taluda, ou Tamuda qui va se décharger dans la Méditerranée près du détroit, le Zélis, le Lyssus, le Subur, la Sala et le Duus. Ses principaux promontoires étaient; la Métagonide, le *Promontorium oleastrum*, le *Promontorium Phœbi*, le *Promontorium Herculis*, et le cap *Cotes*; et ses meilleurs ports, le *Rusadir*, le *Sinus Emporius* qui était très-fréquenté des Phéniciens, le *Cotta*, le *Rucubis*, et le *Misocaras*.

*Rivières,  
promontoires,  
et ports.*

Les montagnes principales de la Mauritanie sont *Abyle* ou *Abyнна*, et l'Atlas. Abyle est un mont élevé, que les anciens prenaient pour une des colonnes d'Hercule, parce qu'il est presque à l'entrée du détroit; on l'appelle maintenant la montagne des Singes. L'Atlas est une longue chaîne de montagnes qui traverse l'Afrique de l'est à l'ouest, s'élève comme un amphitêatre du nord au midi, et forme plusieurs grandes masses entassées les unes sur les autres. Le sommet de ces monts est plane, et couvert de gravier et de cailloux: ce qui lui a fait donner le nom de *Zara* par les Ara-

*L'Atlas.*

erreur de chiffres dans l'exposition de cette dimension extravagante, et réduire les soixante coudées à six, ce qui était à-peu-près, selon la mesure Hébraïque, la stature du géant Goliath. Pompei dans ses Notes sur les vies de Plutarque.

bes. A leur base, le terrain s'abaisse insensiblement, et forme une longue vallée qui s'étend de l'est à l'ouest, depuis le Cap Verd jusqu'à l'Abyssinie. Cette vallée néanmoins est coupée par une chaîne de l'Atlas, qui va se réjoindre aux montagnes de Guinée. Cette chaîne donne naissance à plusieurs fleuves, savoir; du côté de l'occident, au Sénégal et à la Gambie; et du côté de l'orient, à diverses rivières qui parcourent ces vallées. Au dessus du Sénégal et du Niger, passe une autre chaîne qui, sur une ligne presque parallèle à celle de l'Atlas, s'étend du levant au couchant. Ces montagnes s'embranchent avec celles de l'Ethiopie où le Nil prend sa source, et se repliant vers le midi, s'avancent jusques au Cap de Bonne Espérance. Telle est en général, selon Bougainville, la disposition intérieure de l'Afrique, autant qu'il est possible de la déterminer, en comparant les relations des voyageurs avec le cours des fleuves que nous connaissons.

*Hauteur de ces montagnes.*

L'Atlas n'est pas aussi élevé que le croyaient les anciens et que Virgile l'a dépeint. Le docteur Shaw assure que cette chaîne, le cède en hauteur à celles des Alpes et des Apennins; et que si on se représente une suite de monts d'une moyenne élévation, d'une pente peu rapide, couverts de bois, d'arbres fruitiers, et parsemés de villages mal bâtis, on aura une idée exacte de l'aspect que présente l'Atlas, sans craindre de rien perdre de réel dans ce que les anciens ont rapporté, des feux nocturnes, des sons mélodieux et des plaisirs lubriques des êtres imaginaires dont ils ont placé le séjour dans ces montagnes.

*Fables des anciens à ce sujet.*

Les fictions des poètes de l'antiquité sur ce mont fameux, sont la cause du peu de connaissances qu'on en a eues par le passé. Selon eux, Atlas Roi de Mauritaunie était fils de Neptune, et passait pour avoir inventé la navigation et l'astronomie; c'est pourquoi il est représenté avec une sphère en main, et soutenant le ciel sur ses épaules. Il enseigna à Hercule l'astronomie et lui fit présent d'une sphère: ce qui donna lieu à imaginer, qu'Hercule avait remplacé Atlas dans le pénible emploi de porter le monde. Ce dernier, d'après la fable, fut changé en mont pour une cause des plus singulières, et dont Ovide a donné l'explication suivante. Persée, arrivé à la cour d'Atlas, lui demande une de ses filles en mariage, et ne l'obtient pas; indigné des mauvais traitemens qu'il reçoit de la part du Roi, il lui montre la fatale tête de Méduse. A cet aspect, Atlas prend tout à coup la forme d'un mont élevé,

dont le sommet s'élance au delà des nues, et va se perdre au milieu des étoiles (1).

Les anciens plaçaient en Mauritanie les jardins des Hespérides. Les écrivains diffèrent beaucoup entre eux sur les aventures qu'ils racontent des Hespérides, comme on peut le voir dans Palfates, Agroetas et Diodore. Nous rapporterons ici la narration qu'en a fait ce dernier, comme étant la plus vraisemblable, et celle à laquelle les écrivains se sont attachés. Hespérus et Atlas étaient deux frères, qui possédaient de grandes richesses dans la partie la plus occidentale de l'Afrique. Hespérus eut une fille qui fut appelée Hespéride, et donna son nom à toute cette contrée: elle épousa son oncle Atlas, et en eut sept filles qui prirent de la mère et du père les noms, tantôt d'Hespérides, et tantôt d'Atlantides. Elles gardaient avec le plus grand soin certaines brebis appelées *auree* à cause de leur grande beauté; d'autres prétendent, que ce n'étaient point de brebis qu'elles gardaient, mais des pommes d'or (2). Ces jeunes filles se rendirent célèbres dans tout le monde par leur sagesse ainsi que par leurs charmes. Busiris Roi d'Egypte en devint amoureux, *autant qu'un homme peut le devenir sur les bruits de la renommée*; mais prévoyant qu'en les demandant au père, il en essayerait un refus, il envoya des pirates pour les enlever. Ces émissaires ayant épié le moment où elles étaient à se divertir dans le jardin, parvinrent à exécuter les ordres du tyran. Comme il s'en retournaient, joyeux d'emmener leur proie, ils furent rencontrés par Hercule sur une plage où ils étaient descendus pour y faire un festin. Instruit du rapt, ce héros tua les corsaires, délivra les jeunes captives, et les ramena à leur père. Il en reçut pour récompense tous les troupeaux et les richesses qu'il possédait, et s'en revint en Grèce avec les présens dont Atlas l'avait comblé.

*Jardins  
et aventures  
des Hespérides.*

(1) On peut voir dans le LXXXV.<sup>e</sup> liv. de la géographie de Malte-Brun, les diverses opinions des anciens et des modernes sur l'Atlas, et surtout l'hypothèse de M.<sup>r</sup> Ideler.

(2) Le mot Grec *μῖλα* dont les historiens de l'antiquité se sont servis, peut signifier également, pommes, et brebis. Quelques-uns croient qu'on y a ajouté l'épithète *d'or*, que les Grecs employaient ordinairement, pour caractériser tout ce qui est excellent dans son genre: d'autres prétendent qu'on ne les a ainsi qualifiées, que parce que leur couleur approchait de celle de l'or.

Un dragon qui avait cent têtes, et poussait d'affreux sifflemens, était le gardien de ces jardins magnifiques, où l'on ne voyait qu'or de tous côtés. Ces filles eurent après leur mort un temple et une prêtresse qui nourrissait le dragon, et avait le pouvoir d'engager les cœurs dans les liens de l'amour, ou de les en dégager à sa volonté, au moyen d'un breuvage composé de miel et de pavots, par des paroles magiques et par des enchantemens; de détourner le cours des fleuves; d'attirer les étoiles hors de leurs sphères, d'évoquer, malgré elles, les ombres des morts dans les ténèbres de la nuit; de faire mugir la terre sous ses pieds, et descendre de la cime des monts, les ormes et les chênes. ( Virgil. Enéid. liv. IV. )

*Moralité  
de cette fable.*

L'opinion où l'on est que les fictions des poètes renferment toujours un sens allégorique, a fait entreprendre l'explication de l'histoire fabuleuse des Hespérides; et la plus ingénieuse est celle qu'en ont donnée Tzetzé et Vossius. Ces deux écrivains voyent dans cette fable une allégorie qui renferme plusieurs vérités astronomiques, avec un tableau magnifique du ciel et des corps lumineux qui y sont disséminés. Les Hespérides représentent les heures du soir (*Horæ vespertinæ*); leur jardin est le firmament; les pommes d'or sont les étoiles; le dragon est le zodiaque, qui occupe l'espace compris entre les deux tropiques, ou l'horison qui, pour tous les peuples de la terre, à l'exception de ceux qui sont sous la ligne, coupe obliquement l'équateur. Hercule dérochant les pommes d'or est le soleil, qui semble emporter les étoiles lorsqu'il paraît: idée sublime et semblable à celle de Pindare, qui représente cet astre comme seul dans les vastes solitudes du firmament.

*Premiers  
habitans  
de  
la Mauritanie.*

Les Mauritains peuvent être regardés comme la postérité de Lud fils de Misraïm, dont les descendans sont appelés de ce nom au chap. X de la Génèse. Plusieurs colonies Phéniciennes vinrent ensuite s'établir dans cette contrée, au rapport de Procope; et cet écrivain ajoute, que de son tems, on y voyait encore deux colonnes d'une pierre blanche, qui portaient l'inscription suivante en caractères Phéniciens: *nous sommes les Chananéens qui avons fui Josué fils de Num, fameux brigand*. Les Arabes peuvent également être mis au nombre des plus anciens habitans de la Mauritanie, si l'on en croit à la tradition des Africains dont Marmol et Léon font mention.



## GOUVERNEMENT ET LOIS.

LE gouvernement des Mauritains était monarchique; et, à dire de plusieurs historiens, il devint despotique sous les Rois Bocchart, Bocchus et Bogud. Il est fait mention de cette monarchie dès les tems de Denis l'ancien, tyran de Siracuse, sous le règne duquel Hannon, un des plus puissans personnages de Carthage, invoqua les secours du Roi de Mauritanie pour subjuguier sa patrie. Quelques tribus cependant, auxquelles Appien donne le nom d'*Autonomoi*, avaient un gouvernement particulier et des chefs indépendans. Les Arabes dont parle le docteur Shaw, et qui sont errans dans les états de Tunis, de Maroc et d'Alger, semblent être des descendans de ces tribus.

*Gouvernement monarchique.*

*Tribus errantes*

Après la mort de Bogud qui fut tué à Metone par Agrippa, la Mauritanie devint une province Romaine. Auguste la donna au jeune Juba, en compensation de la Numidie qui lui appartenait à titre d'héritage paternel, et dont cet Empereur voulait conserver la propriété à l'empire Romain. Juba fut élevé à Rome, où il avait reçu une éducation soignée qui développa les talens dont la nature l'avait doué. La bonté de son caractère et son goût pour les sciences, lui concilièrent la faveur d'Auguste. Devenu Roi d'un peuple barbare, il chercha à adoucir ses mœurs sauvages par de bonnes lois et par sa conduite. La douceur de son gouvernement le fit adorer de ses sujets, qui lui élevèrent une statue, instituèrent des fêtes en son honneur, et en firent un dieu. Nous parlerons ailleurs des grandes connaissances qu'avait ce Prince, lequel fut un des hommes les plus savans de l'antiquité. L'inscription que nous rapportons ci-bas contient sa généalogie. Il épousa Cléopâtre fille de M. Antoine, et de la fameuse Cléopâtre, et en eut un fils appelé Ptolémée Céléne qui fut son successeur, et que Caligula fit massacrer (1).

*La Mauritanie sujette aux Romains.*

*Elle est donnée à Juba II.*

(1) . . . . . REGI JUBÆ REGIS  
 JUBÆ FILIO REGIS  
 JEMPSALIS N. REGIS GAUD  
 PRONEPOTIS MASINISAE  
 PRONEPOTIS NEPOTI  
 II VIR QUINQ. PATRONO  
 COLONI

*Médailles  
où sont  
représentés  
Juba  
et Cléopâtre.*

La médaille d'argent de Juba II a pour type son effigie, et celle de la Reine son épouse. Voy. la planche 64 fig. 7. Le jeune Prince y est représenté sous le costume Grec : ses cheveux sont retenus sous son diadème, et la légende latine, *Rex Juba*, ne laisse aucun doute sur le type de cette médaille. Le revers, avec la légende Grecque, présente l'effigie de Cléopâtre. Sur le revers de l'autre médaille, fig. 9, on voit une demi-lune surmontée d'une fleur de lotos et de deux épis de blé, symbole allégorique au second nom de Séléne (Lune), qu'on avait donné à cette Princesse. L'autre médaille, fig. 10, offre le portrait du même Monarque.

*Lois.*

Nous n'avons aucune notion des lois civiles et criminelles de la Mauritanie. Pline seul parle d'un supplice que le Roi Bocchus fit infliger à trente malfaiteurs. Il ordonna aux bourreaux de les attacher à des pieux, et d'agacer ensuite contre eux des éléphants pour qu'ils en fussent écrasés. Mais ces animaux se refusèrent aux incitations qu'on leur fit, et trompèrent ainsi la cruauté de Bocchus.

#### ART MILITAIRE.

*Armes  
des Mauritains.*

**L**ES Mauritains, au rapport d'Iginus, firent usage de gros bâtons à la guerre, jusqu'à l'époque où un certain Belus fils de Neptune leur apprit à se servir de l'épée. Isaac Newton croit que ce Belus a été le fameux Sésostris, qui parcourut en vainqueur une grande partie de l'Afrique. Ce fut alors que l'infanterie Mauritaine commença à porter des boucliers recouverts avec des peaux d'éléphant, et à se revêtir de peaux d'ours, de lion et de léopards. La cavalerie était armée de lances larges et courtes, et de targues ou boucliers semblables à ceux de l'infanterie ; elle était montée sur des chevaux petits, mais agiles, qui n'avaient ni selle ni harnachement quelconque, excepté certains colliers en bois qui étaient passés autour de leur cou. On voit par les anciens monumens que les cavaliers Mauritains portaient de longues manches, avec un bonnet qui allait en s'élargissant par le haut. Ils n'avaient qu'une simple tunique qu'ils ceignaient autour d'eux, où dont ils s'habillaient de diverses manières, comme on en peut juger par les figures de la colonne Trajane, et de l'arc de Constantin. Voy. la planche 64, fig. 2, 3, 4, 5, 6 et 8.

Elien dit, que le grand nombre de bêtes féroces dont les Mauritains étaient environnés, et les dangers multipliés auxquels ils étaient exposés au sortir de leurs cabanes, les avaient rendus très-habiles à lancer le javelot et à se servir de l'arc. Il paraîtrait, d'après un passage d'Horace, que les Maures faisaient usage de flèches empoisonnées contre leurs ennemis. (Hor. Od. 19, liv. 1.)

*Habileté  
à lancer  
des dards.*

## RELIGION

LES Mauritains avaient particulièrement en vénération Neptune et Neptis son épouse, ou le Roi et la Reine des côtes maritimes. Ils adoraient le Soleil, la Lune, Bacchus et même Anthée, comme le prétendent quelques-uns. On lit dans Sénèque qu'ils offraient à leurs dieux des sacrifices humains, à l'exemple des Phéniciens, des Carthaginois et autres peuples d'où étaient venus leurs ancêtres.

*Dieux  
de  
la Mauritanie.*

## ARTS ET SCIENCES

NOUS avons déjà vu que Diodore, et après lui Cicéron et Plin, regardent Atlas comme l'inventeur de l'astronomie et de la navigation; ils ajoutent même qu'un Roi de Mauritanie enseigna l'astronomie à Hercule. Quoiqu'il soit de cette fable, il est certain que les peuples qui habitaient cette contrée étaient barbares; et que Juba, dont nous avons parlé plus haut, fut le seul qui s'y fit distinguer par ses connaissances. Ce monarque avait passé sa jeunesse à Rome dans l'étude des arts et des sciences; il avait observé avec une attention scrupuleuse tous les anciens monumens; et il s'était rendu si habile, qu'il composa une histoire complète des Grecs, des Carthaginois, des Africains et des Arabes, avec un ouvrage sur les antiquités des Assyriens et des Romains. Juba n'était pas seulement versé dans l'histoire et dans la politique, mais il avait encore acquis des connaissances particulières dans les beaux arts et dans les sciences: car il fit un traité sur les théâtres, sur la peinture et les peintres. Il s'exerça avec le même succès sur la grammaire, sur l'origine des langues, sur l'histoire naturelle, et il connut les propriétés des animaux et des plantes. Ses ouvrages, dont il ne nous est resté que quelques fragmens, nous auraient fourni des

*Etat barbare  
des Mauritains.*

*Savoir de Juba.*

notions précieuses sur les arts et les sciences de l'antiquité. Pline qui, comme nous l'avons déjà remarqué, s'en servit utilement dans la composition de son traité sur l'Histoire Naturelle, dit que ce Prince se rendit plus célèbre par ses connaissances que par son règne. Il était d'opinion que le Nil prenait sa source dans une montagne de la Mauritanie inférieure, à peu de distance de l'Océan.

## MOEURS.

*Maisons,  
habillement,  
nourriture.*

LES Mauritains s'occupaient peu de l'agriculture, malgré la fertilité d'une grande partie de leur sol, et ils étaient errans comme les anciens Scythes. Les tentes, ou *Mapalia* sous lesquelles ils habitaient étaient si petites, qu'ils pouvaient à peine y respirer. Ils se nourrissaient de grain et d'herbages sans aucun apprêt: car ils n'avaient ni huile, ni vin, et manquaient de plusieurs autres choses nécessaires à la vie. Leur habillement était toujours le même en été comme en hyver, et il consistait en une espèce de tunique grossière, sur laquelle ils portaient une robe d'étoffe très-commune. Mais les gens de distinction portaient des vêtemens enrichis d'or et d'argent; ils avaient un grand soin de se nettoyer les dents, d'accommoder leurs cheveux, de peigner leur longue barbe, et de se couper les ongles. Ces peuples en général n'avaient d'autre lieu de repos que la terre nue sur laquelle ils étendaient leurs vêtemens, comme font encore les Africains *Cabiles* et les Arabes, qui, selon le témoignage du docteur Shaw, se servent de leur *Hykes* ou manteau en guise de lit ou de couvertures.

## ILES DE LA MAURITANIE.

*Ile Erythite.*

NOUS passerons maintenant aux îles de la Mauritanie, qui n'ont pas moins été célèbres chez les anciens que chez les modernes. Nous puiserons les notions principales concernant les îles Canaries, dans la Relation de Thomas Nicols qui y fit un séjour de 17 ans, laquelle a été ensuite publiée par Hackluyt. Prevost dit que cet ouvrage contient une quantité de choses curieuses, telles que des observations sur les caveaux où sont les Momies, dont les autres Relations ne parlent qu'imparfaitement. D'ailleurs Nicols

est le seul qui ait traité de toutes les Canaries. Après son ouvrage viennent ceux ; de Syr Edmund Scory qui écrivait en 1600 ; d'un habile médecin Anglais dont la relation fut insérée par le docteur Sprat dans l'Histoire de la Société Royale d'Angleterre ; et d'Edens dont les observations sur le Pic de Ténériffe, faites en 1715, se trouvent dans les Transactions philosophiques.

Nous tenons les connaissances que nous avons sur Madère ; de Cada Mosto qui habitait cette île en 1455 ; de Jean Ovington chapelain du Roi Guillaume, lequel, dans son voyage de Surat en 1589, employe un chapitre entier à décrire les propriétés de Madère ; et de Jean Atkins qui en fait mention dans la relation des voyages qu'il fit en Guinée, au Brésil, et dans les Indes occidentales depuis 1720 jusqu'en 1723. Des voyageurs plus récents ont parlé des îles de Madère et du Pic de Ténériffe, tels que Cook, Anderson et Barrow dans son voyage à la Cochinchine, Makartney dans son voyage à la Chine, et Saint Vincent dans son Essai sur les îles Fortunées.

L'île Erythie de Ptolémée est la Mogador actuelle : il s'y trouve un château très-fort défendu par une garnison de 200 hommes, destinés à protéger l'exploitation des mines d'or qui sont dans les environs. Pline fait mention de quelques îles qu'il appelle *Insulæ Purpurariæ*, dont les habitans étaient renommés par leur habileté à donner aux étoffes la teinture qu'on appelait Pourpre *Gétulique*, lesquelles rapportaient au Roi Juba, qui, le premier, découvrit ces îles, un revenu considérable. Après avoir fait observer que Pline les place entre le détroit et les îles Fortunées, le P. Hardouin croit que ce sont celles que nous appelons aujourd'hui Porto Santo et Madère.

*Insulæ  
Purpurariæ.*

Ces îles restèrent ensevelies dans l'oubli pendant plusieurs siècles, et jusqu'au XV.<sup>e</sup> elles furent ignorées du monde entier. L'esprit de découverte qui commençait à s'emparer des Portugais, ayant trouvé dans le Prince Henri un protecteur zélé et passionné lui-même pour ces sortes d'entreprises, non par ambition ou cupidité, mais par un sentiment de bienfaisance pour les hommes en général, et par le seul désir d'étendre les moyens de les rendre heureux, alors commença un nouveau genre de conquêtes bien plus utiles et bien plus glorieuses que celles des Cyrus et des Alexandre. En 1418, ce Prince fit équiper un vaisseau dont il donna le commandement à Jean Gonzalés Zarco, et à Tristan Vaz, deux gen-

*Découverte  
de Porto Santo.*

tilhommes de sa maison qui s'étaient offerts pour conduire l'expédition, en leur recommandant de faire tous leurs efforts pour doubler le Cap Bojador, et de s'avancer autant qu'ils le pourraient vers le midi. Ces navigateurs suivirent, comme fesaient les anciens, la sinuosité des côtes, jusqu'à ce qu'ayant été jettés par un coup de vent en haute mer, ils abordèrent, lorsqu'ils se croyaient perdus, à une île inconnue, à laquelle, en mémoire du danger dont ils venaient d'échapper, ils donnèrent le nom de *Porto Santo*. Ils retournèrent aussitôt en Portugal, pour instruire de cette découverte le Prince Henri, qui l'année suivante, fit partir trois vaisseaux sous les ordres des mêmes officiers, avec lesquels il envoya Barthélemi Pedrestello pour prendre possession de l'île.

*Situation  
et  
gouvernement  
de cette île.*

Porto Santo a environ trois lieues de circonférence; son sol est très-fertile, on y trouve le meilleur miel et la meilleure cire qu'il y ait au monde, et les vaisseaux y sont à l'abri de tous les vents. Cette île est dans la dépendance de Madère pour les affaires civiles, et a un Evêque qui règle celles du clergé.

*Découverte  
de Madère.*

Les Portugais qui s'étaient établis à Porto Santo, ne tardèrent point à remarquer à l'horizon vers le midi une tache fixe, qui ressemblait à un petite nuage noir. Présumant que ce pouvait être une terre, ils se mirent en devoir d'aller la reconnaître, et arrivèrent en effet à une île considérable, qu'ils trouvèrent inhabitée et couverte de bois, à laquelle ils donnèrent pour cette raison le nom de Madéra ou Madeira. Il en est qui prétendent que cette île fut découverte en 1344 par un Anglais nommé Jean Makam. Quelqu'opinion qu'on ait à cet égard, le fait est que les Portugais s'en emparèrent en 1519, et qu'ils la possèdent encore à présent.

*Madère habitée  
et cultivée  
par  
les Portugais.*

Le Prince Henri, dont le but principal, comme l'observe Roberston, était de rendre utiles à son pays les découvertes qui seraient faites, ordonna aussitôt qu'on équipât une flotte pour transporter dans cette île une colonie de Portugais. On ne négligea rien pour qu'elle fût pourvue des semences, des plantes et de tous les animaux domestiques qui sont en Europe; et prévoyant que la chaleur du climat et la fertilité du sol y seraient favorables à d'autres productions, le Prince voulut qu'on joignît à ces provisions, des plants de vigne de l'île de Chypre dont les vins étaient alors en vogue, et des cannes à sucre tirées de la Sicile, où la culture en avait été introduite depuis peu. Arrivée dans l'île, la colonie fut obligée de mettre le feu aux forêts qui la couvraient, pour en

rendre le terrain cultivable. L'incendie dura, au dire des écrivains Portugais, pendant sept ans. La vigne et les cannes à sucre y prospérèrent si heureusement, que le sucre et les vins de Madère devinrent bientôt des objets importans dans le commerce du Portugal.

Cette île est située dans l'océan Atlantique, entre les 32.<sup>o</sup> et 33.<sup>o</sup> degrés de latitude nord: elle a environ 25 lieues de longueur, 20 de largeur, et 60 de circonférence. Les villes qu'on trouve dans cette île sont Monchico, S. Croix, et Funzal ou Funchal. Cette dernière en est la capitale; et selon les relations des Géographes, elle doit ce nom à la grande quantité de fenouil qui était dans ses environs; elle est maintenant le siège d'un évêché qui est suffragant de l'archevêque de Lisbonne, et la résidence d'un Gouverneur.

*Situation  
et ville  
de Madère.*

Funchal s'élève au milieu d'une vaste baie, dont les extrémités sont remarquables par les deux promontoires escarpés et volcaniques qui la terminent: la blancheur de ses maisons forme un contraste pittoresque avec la noirceur des lits de lave, et avec la riante verdure des plantations qui sont étayées par des murailles de pierre au bas des montagnes. Ces plantations sont parsemées d'un grand nombre de maisons de campagne, d'églises et de monastères, dont la situation et la variété offrent les points de vue les plus agréables. Le tableau magnifique que forment tous ces objets, les vaisseaux à l'ancre, les barques qui voguent autour du rivage, une île composée d'une énorme masse de lave, et surmontée de batteries, présente une des plus belles perspectives que l'on puisse voir (1).

*Funchal.*

La ville de Funchal est irrégulièrement bâtie; ses rues sont étroites, tortueuses et mal pavées. Quelques courans d'eau qui descendent des montagnes et arrosent quelques-unes de ses rues, loin de contribuer à les nettoyer, ne font au contraire qu'y entretenir la malpropreté, par la grande quantité d'immondices de tout genre qu'y jettent les habitans, et dont se repaissent les cochons qu'on laisse errer librement dans les rues. On n'y voit point de maisons grandes ni bien bâties, excepté celles de quelques négocians Anglais qui y habitent pour le commerce des vins.

(1) Nous sommes redevables de ces notions à M.<sup>r</sup> Barrow qui s'étant embarqué sur la flotte du Lord Makartney, s'arrêta pendant quelque tems à Madère. C'est lui qui, dans son voyage de Cochinchine, nous a donné la relation la plus récente et la plus estimée des îles de Madère et de Ténériffe.

Barrow réduit l'étendue de cette ville à un mille Anglais de longueur sur un demi mille de largeur, le nombre de ses maisons à deux mille, et celui de ses habitans à douze mille. A peu de distance du palais du gouvernement, qui est situé au Fort de Saint Laurent, d'où il domine la baie, on voit une promenade publique fort belle, mais courte, aux extrémités de laquelle sont, d'un côté le théâtre qui rarement est ouvert, et de l'autre l'hôpital. Les autres édifices n'offrent rien de remarquable, si ce n'est la cathédrale dont le toit est en cèdre, et la chapelle des Cranes dans l'église des Franciscains, où ces tristes restes de l'espèce humaine sont rangés symétriquement, à-peu-près comme on les voit dans la chapelle de la confraternité des Morts à Rome.

*Population  
de Madère.*

Le même Barrow évalue la population de Madère, y compris celle de Funchal, à 90,000 âmes; et comme cette île a 110 lieues carrées de surface, on estime qu'il y a 818 habitans par lieue carrée, population qui est très-considérable pour une colonie, et pour un pays hérissé de rochers.

Les habitans de Funchal sont maigres, pâles, et ont un air maladif: on doit en attribuer la cause; à la mauvaise qualité de leur nourriture qui consiste, en poisson, en courges, en vin aigri, en liqueurs fortes; aux changemens rapides de température qu'ils éprouvent par suite des fatigues auxquelles ils se livrent pour aller chercher du bois sur des rocs escarpés; et enfin à une malpropreté naturelle, qui est le principe d'une espèce de galle dont ils sont presque tous infestés. Cette galle virulente est accompagnée d'une forte inflammation et presque incurable; ses effets empêchent que les habitans n'y parviennent à une grande vieillesse; et M.<sup>r</sup> Barrow ne se rappelle pas qu'on lui ait cité parmi eux un seul exemple de longévité.

*Agriculture,  
manufactures  
et habillement.*

Les paysans ont un meilleur teint et jouissent d'une santé plus robuste; leur principale occupation est la culture de la vigne, et ce sont les femmes qui vont sur les rochers ramasser le bois, qu'elles rapportent en fagots sur leur tête. D'autres tirent leur subsistance, de la pêche, du commerce des vins, de la contrebande, de la préparation des cuirs pour bottes, et d'ouvrages en laine. L'habillement grossier de ces différentes classes, leur regard mélancolique, leur figure maigre, et leurs longs cheveux noirs, impriment à leur physionomie un air de férocité que démentent leur affabilité et leur bienfaisance. Le vêtement des paysannes se réduit à une



chemise, à une grosse jupe, et à un mouchoir d'une étoffe grossière qui leur enveloppe la tête. La classe des gens aisés est habillée de noir. Une singularité à remarquer, c'est que les mendiants, à Funchal, mettent leur plus bel habit pour demander l'aumône.

On trouve en abondance à Madère des sangliers et autres animaux sauvages, des oiseaux de toute espèce, des arbres et surtout des cédres, ainsi que l'arbre dont on tire le sang de dragon et le mastic. Les vignes y produisent d'excellens vins, tels que celui qui porte le nom de Madère, l'Alicante et le Malvoisie. On dit qu'il s'en embarque chaque année 20,000 pipes pour les colonies occidentales. Non seulement le vin de Madère résiste mieux que tout autre à la chaleur du climat; mais il acquière même en bonté, en le laissant exposé au soleil dans des tonneaux ouverts.

*Productions.*

Les habitans de Madère font les meilleurs sirops qu'il y ait au monde; et ils n'excellent pas moins dans la manière de conserver les cédrats et les oranges, que dans l'art de faire des marmelades et des pastilles odorantes. Le commerce d'exportation de cette île consiste en vin, sucre, miel, cire, fruits divers frais et confits, et cuirs. Les Anglais y ont un comptoir et un Consul, et y vendent toutes sortes de draps, d'étoffes, de toiles, de meubles, de l'étain, du poisson salé, des fromages et du beurre.

*Commerce.*

Atkins représente cette île comme un amas de rochers entrecoupés de quelques vallées fertiles. Ses parties élevées sont couvertes de bois où se retirent les chèvres sauvages, les moyennes sont occupées par des jardins, et les basses par des vignobles. Les chemins y sont très-mauvais, ce qui oblige les habitans à transporter leurs vins à dos d'âne dans des barils.

Ces habitans mènent un genre de vie sobre pour la conservation de leur santé, car autrement l'extrême chaleur et les plaisirs des sens auxquels ils se livrent avec excès, ruineraient en peu de tems les tempéramens les plus robustes. On attribue la grande incontinence qui regne parmi eux, à l'usage où ils sont de se marier sans se connaître, et souvent même sans s'être vus.

*Mœurs  
des habitans.*

Les meurtres sont très-fréquens à Madère au rapport des voyageurs, et ils disent même qu'il faut avoir trempé ses mains dans le sang, pour y jouir d'une certaine réputation. Cet affreux préjugé a son origine dans la protection que l'église accorde aux homicides, qui se moquent des rigueurs de la justice, lors qu'ils sont parvenus à toucher un autel.

*Meurtres  
fréquens.*

*Êclâchement  
du Clergé.*

Le clergé de cette île est nombreux, riche, ennemi du travail, et tellement intolérant qu'il refuse la sépulture aux Protestans dont il fait jeter les corps à la mer. On prétend cependant que cette haine aveugle et féroce, se laisse vaincre quelquefois par l'appât de l'argent, au moyen duquel on obtient alors l'honneur du sépulcre.

Quelques-uns rejettent l'opinion du P. Hardouin, qui voulait que Porto Santo et Madère fussent les *Insulæ Purpurariæ* dont parle Pline; et ils prétendent que Madère était en effet connue des anciens, mais sous le nom de *Cerné* ou de *Cerne Atlantica*. En admettant une pareille opinion, cette île devrait être renommée par ses faucons qui, selon le rapport de Pline, étaient gardés avec tant de soin à Marseille.

*Îles Fortunées.  
des anciens.*

La Mauritanie avait encore dans sa dépendance les îles Fortunées, appelées maintenant Canaries, où les anciens placèrent leurs Champs Elysées à cause de la beauté de leur climat, de la salubrité de l'air qu'on y respire, et de la fertilité de leur sol. Nous rapporterons ici la belle description que Plutarque fait de ces îles dans la vie de Sertorius. " Les îles Atlantiques sont au nombre de deux, et séparées l'une de l'autre par un très-petit détroit; elles sont à dix mille stades des côtes de la Lybie, et s'appellent îles des Bienheureux. Il y pleut rarement et seulement autant qu'il le faut: il y règne ordinairement des vents doux et humides qui engraisent la terre, la fertilisent, et la rendent propre, non seulement à la culture et aux plantations, mais encore à produire d'elle même des fruits d'une douceur exquisite, et dans une quantité plus que suffisante pour nourrir sans peine et sans inquiétude leurs heureux habitans. Ces îles délicieuses jouissent d'une température toujours agréable, et qui n'est point sujette à des variations incommodes. Les Aquilons et les vents d'est qui y soufflent de nos contrées ont perdu leur apreté, ou se dissipent même dans le long trajet qu'ils ont parcouru avant d'y arriver. Les vents du sud et de l'ouest qui caressent mollement leurs rivages y amènent des plaines de l'océan, des pluies légères qui n'obscurcissent point la sérénité du ciel, et ne font qu'alimenter d'une utile fraîcheur les germes de la terre. C'est pourquoi les barbares même sont dans la ferme croyance, que là sont les Champs Elysées et le séjour paisible des bienheureux tant vantés par Homère. „

Les anciens ne s'accordent point entre eux sur le nombre des îles Fortunées ; Marcellus les fait monter à dix , dont sept étaient consacrées à Proserpine , et les trois autres à Pluton , à Annon et à Neptune : Pline , Ptolémée et Juba n'en comptaient que six qui étaient , *Ombros* ou *Ombrios* , *Pluvialia* , *Junonia* , *Isola innaccessibile* , *Canaria* ou *Capraria* , et *Ninguaria* ou *Nivaria*. Plutarque , comme nous venons de le voir , les réduisait à deux seules.

*Leur nombre est incertain.*

*Ombros* ou *Ombrios* était inhabitée et n'avait d'eau que quand il pleuvait , ce qui lui avait fait donner ce nom. Cette île produisait une espèce de cannes , dont quelques-unes étaient noires , et les autres blanches : les Mauritains exprimaient des premières une liqueur amère , et des secondes une boisson agréable. *Capraria* était remplie de lézards d'une grosseur prodigieuse ; *Nivaria* était toujours couverte de neige , et *Canaria* avait une quantité de chiens d'une énorme grandeur , dont deux furent donnés en présent à Juba. Les rivières de ces îles abondaient en silures , espèce de poisson dont parle Pline dans le IX.<sup>e</sup> liv. de son Histoire Naturelle , ainsi que Juvenal dans sa IV.<sup>e</sup> Satire.

*Notions particulières sur ces îles.*

Le nombre des îles Canaries est déterminé aujourd'hui à sept , savoir ; la Grande Canarie , Palma , Gomera , l'île de Fer , Ténériffe , Fuerteventura ou Forte Ventura , et Lanzerotte ou Lance-rotte. Elles sont situées entre les 27° et 30° degrés de latitude nord , au midi de Madère , et à l'occident de la côte méridionale de la Mauritanie. On assure que , lorsque ces îles furent découvertes en 1405 par Jean de Bethencout , Gentilhomme Français au service de D. Juan Roi Castille , les habitans de Ténériffe étaient sous la domination de plusieurs Rois , qu'ils vivaient dans des cavernes , et conservaient les corps de leurs ancêtres , desséchés comme des momies. On peut présumer de cet usage , que ces îles avaient été anciennement peuplées par une colonie d'Éthyopiens , ou que leurs habitans avaient eu la même origine que les ancêtres de cette nation : car on trouve dans Diodore que la même coutume était établie chez les Ethyopiens , dès les tems les plus reculés.

*Les Canaries.*

*Leur situation et découverte.*

Ces îles jouissent d'une douce température ; l'air y est sain , et le sol abondant en fruits délicieux et en raisins dont on fait des vins excellens , appelés vins des Canaries. Un Espagnol qui habitait à Ténériffe assura Anderson , que le climat de cette île était un remède certain contre la phthisie ; et en effet l'air y est généralement très-salubre et propre à guérir cette sorte de maladie. L'Es-

*Climat.*

pagnol donna pour raison, que le malade peut y jouir du degré de température qui lui convient, en fixant son séjour sur des collines plus ou moins élevées; et il témoigna sa surprise de ce que les médecins Anglais n'avaient jamais pensé à envoyer à Ténériffe ceux de leurs compatriotes qui étaient atteints de cette maladie, au lieu de les diriger à Nice ou à Lisbonne.

*Serins.*

On trouve en foule dans ces îles le joli petit oiseau que nous appelons serin, qui est aujourd'hui si commun, et dont on fait tant de cas en Europe. L'heureux climat des Hespérides, dit Buffon, paraît être le pays naturel du passereau des Canaries, ou du moins il s'y est perfectionné: car on connaît en Italie une espèce de serin plus petit que celui des Canaries, et en Provence une autre espèce presque aussi grande, l'une et l'autre plus agreste, et qui peuvent être considérées comme la tige d'une race civilisée.

*Variétés  
dans l'espèce  
des serins.*

Les naturalistes comptent dans la seule espèce des serins vingt neuf variétés, dont on peut voir l'énumération dans M.<sup>r</sup> de Buffon. La tige d'où sortent toutes ces variétés est le serin gris commun qui est réelemet originaire des Canaries. Mais M.<sup>r</sup> Adanson, un des plus savans naturalistes, a remarqué que le passereau des Canaries, dont le plumage devient blanc en France, est à Ténériffe d'un gris un peu foncé comme la linotte; ce changement de couleur provient sans doute de la froideur du climat.

*Leurs amours.*

Ce charmant oiseau intéresse encore par ses amours qu'il exprime dans ses chants. L'amour n'est pas aussi puissant ni aussi vif dans la femelle que dans le mâle: aussi ne le manifeste-t-elle que fort rarement par ses accens, ou par un léger sifflement qui annonce son contentement. Néanmoins, comme toutes les autres femelles, elle a besoin des plaisirs de l'amour: car si on la prive du mâle qui a excité ses feux, elle tombe bientôt malade, languit et meurt.

*Lieux qu'ils  
fréquentent  
aux Canaries.*

Les serins d'Europe sont sujets à plusieurs maladies et à tous les maux de la captivité. Mais aux Canaries on les trouve dans les *Barancos*, ou au pied des cascades formées par les eaux qui tombent des rochers, ou au bord des ruisseaux. Bougot et Buffon ont conclu de cette remarque, que ces oiseaux n'ont pas tant besoin de chaud, que leur tempérament pêche au contraire par un excès de chaleur, et que c'est pour cela qu'ils recherchent l'eau continuellement. Et en effet, si on met dans leur cage ou dans leur volière une assiette remplie de neige, ils s'y couchent et s'y roulent à di-

verses reprises, même dans les plus grands froids, avec toute l'expression du contentement: ce qui prouve qu'il leur est plus nuisible qu'utile de les tenir dans des lieux trop chauds.

Nous terminerons cette digression sur ce qui concerne cet aimable oiseau, en rapportant la description qu'en a faite M.<sup>r</sup> de Buffon avec l'éloquence qui lui est propre. « Si le rossignol est le chantre des bois, le serin est le musicien de la chambre; le premier tient tout de la nature, le second participe à nos arts; avec moins de force d'organe, moins d'étendue dans la voix, moins de variété dans les sons, le serin, a plus d'oreille, plus de facilité d'imitation, plus de mémoire; et comme la différence du caractère (surtout dans les animaux) tient de très-près à celle qui se trouve entre leurs sens, le serin dont l'ouïe est plus attentive, plus susceptible de recevoir et de conserver les impressions étrangères, devient aussi plus sociable, plus doux, plus familier; il est capable de connaissance, et même d'attachement; ses caresses sont aimables; ses petits dépit innocens et sa colère ne blessent ni n'offensent: ses habitudes naturelles le rapprochent encore de nous; il se nourrit de graines comme nos autres oiseaux domestiques; on l'élève plus aisément que le rossignol, qui ne vit que de chair ou d'insectes, et qu'on ne peut nourrir que de mets préparés. Son éducation plus facile est aussi plus heureuse; on l'élève avec plaisir, parce qu'on l'instruit avec succès; il quitte la mélodie de son chant naturel, pour se prêter à l'harmonie de nos voix et de nos instrumens; il applaudit, il accompagne et nous rend au delà de ce qu'on peut lui donner. Le rossignol, plus fier de son talent, semble vouloir le conserver dans toute sa pureté; au moins paraît-il faire assez peu de cas des nôtres: ce n'est qu'avec peine qu'on lui apprend à répéter quelques-unes de nos chansons. L'un a donc bien plus de part que l'autre aux agrémens de la société; le serin chante en tout tems; il nous récréé dans les jours les plus sombres; il contribue même à notre bonheur, car il fait l'amusement de toutes les jeunes personnes, les délices des recluses; il charme au moins les ennuis du cloître, porte la gaieté dans les âmes innocentes et captives; et ses petits amours, qu'on peut considérer de près, en le faisant nicher, ont rappelé mille et mille fois à la tendresse des cœurs sacrifiés. »

*Nature de ces  
oiseaux.*

La grande Canarie qui donne son nom à toutes ces îles a 38 lieues de circonférence, et comprend quatre villes, savoir; Telde,

*Grande  
Canarie.*

Calder, Guya et Ciudad das Palmas, ou ville des Palmes. Cette dernière est la capitale; elle a un bon port, un château, un conseil suprême, un tribunal d'audience, un d'inquisition, un Evêque suffragant de celui de Seville, quatre convents, une cathédrale magnifique, et environ 12,000 habitans. Les édifices y sont fort beaux, et la plupart de ses maisons ont deux étages, et se terminent en haut par une plate forme.

*Productions.*

Cet île est si fertile qu'on y fait par an deux récoltes de blé et autres grains. Elle produit beaucoup de vin, et les Anglais en exportent environ 16,000 pipes tous les ans. Elle abonde en volaille et en fruits excellens tels que, melons, poires, miel, orange, citrons, grénades, figues, pêches et abricots. Les arbres de toute espèce y croissent avec facilité: aussi y trouve-t-on en quantité, le pin, le palmier, l'olivier, le laurier, le peuplier, l'aloës, le figuier d'Inde, et beaucoup d'autres, parmi lesquels mérite une place distinguée le bananier ou figuier d'Adam. Cet arbre élève aux bords des ruisseaux son tronc parfaitement droit, surmonté de feuilles très-épaisses, qui ne sortent point des branches, mais immédiatement de ce même tronc. Ces feuilles ont environ six pieds de longueur et la moitié de largeur. L'arbre ne pousse pas plus de trois ou quatre branches sur lesquelles naissent ses fruits, dont le nombre ne va pas au delà de trente ou quarante; ils ont à peu près la figure du cocombre. Ils deviennent noirs lors qu'ils sont mûrs, et on assure qu'il n'y a pas de confiture plus exquise. Cet arbre ne porte de fruit qu'une seule fois, après laquelle on le coupe; mais il sort ensuite de sa racine de nouveaux rejettons, au moyen desquels il se reproduit.

*Bananier  
ou figuier  
d'Adam.*

*Ténériffe.*

Avant lord Macartney, on avait toujours cru que l'île de Ténériffe était la plus grande de toutes les Canaries; mais ce voyageur nous a détrompé de cette erreur; et il observe que si on en juge par le nombre de sa population, elle est sans contredit la plus fertile. Ténériffe a plusieurs villes telles que, S. Cristophe de la Laguna, Santa Cruz, Rotava et Orotava, Rialejo et Garachico. Laguna, qui en est la capitale, est située au bord d'un lac dont elle a pris le nom. Elle est bien bâtie, et la plupart de ses maisons sont ornées de jardins avec des levées de terre en amphithéâtre, sur lesquelles de longues allées d'orangers et de citronniers étendent leur ombrage. La fontaine principale de la ville reçoit ses eaux du dehors par des tuyaux de pierre, qui sont soutenus sur des pilastres.

A juger de l'île entière, dit Cook, par l'aspect que présente la campagne aux environs de S. Croix, on croirait qu'elle est tout-à-fait stérile, et qu'elle ne peut même suffire aux besoins de ses habitans; mais il paraît au contraire qu'ils n'en consomment pas toutes les productions, car nous y primes une quantité de provisions considérable. Outre le vin, on y trouve encore des bœufs à très-bon prix.

C'est dans cette île que s'élève cette montagne fameuse appelée le Pic de Ténériffe, dont le sommet toujours couvert de neige donne lieu de présumer, que c'est là la Nivaria de Plinè, et la Ninguaria de Ptolémée. Plusieurs voyageurs ont tenté, mais en vain, de monter jusqu'à sa cime qui se termine en pain de sucre; et MM. le Docteur Gillan, le Docteur Scot, Barrow et Hamilton, personnages de la suite du Lord Macartney, durent renoncer à l'espoir d'y parvenir. Ils étaient déjà presque arrivés au pied de la grande pyramide, d'où le Pic sort comme d'un second cône, lorsqu'ils furent surpris par un violent orage suivi d'une grosse pluie, qui rendit encore plus désastreux le chemin qu'il fallait suivre sur un lit épais de pierres poncees et de cendres, où l'on enfonçait à chaque pas, et d'où s'élevaient une poussière et une odeur sulphureuse qui ôtaient la respiration. Ils furent donc obligés de retourner en arrière, bien fâchés de n'avoir pu exécuter en octobre une entreprise qui, du reste, ne peut être tentée avec succès que dans le cœur de l'été. Et en effet M.<sup>r</sup> Johnstone y réussit parfaitement dans le mois d'août. Arrivé au point où durent s'arrêter les voyageurs que nous venons de citer, et le tems étant très-beau, il commença à monter par une espèce de petit sentier qui tourne autour du premier cône, et conduit à celui de dessus qu'on appelle le *Pain de sucre*. Le chemin, dit-il, est escarpé, et les pierres poncees dont il est couvert, et dans lesquelles on enfonce à chaque pas le rendent très-difficile. Au bout d'une heure de marche, nous arrivâmes à l'*Alta Vista*, où nous fûmes obligés de grimper sur la lave, et ensuite de sauter d'une roche à l'autre, jusqu'à ce que nous fûmes parvenus au pied du *Pain de sucre*. L'horison était très-clair au sud-est, et le lever du soleil nous offrait le plus beau spectacle: après nous être reposés sur un petit plateau, pendant cinq minutes seulement, à cause du froid piquant qui se faisait sentir, nous nous mîmes à gravir le *Pain de sucre*; c'est là que le chemin devient encore plus difficile, car il est presque perpendi-

*Pic  
de Ténériffe.*

culaire, et formé de pierres ponce qui cèdent sous le pied et font reculer à chaque pas : nous étions forcés de nous arrêter à tout moment pour reprendre haleine ; enfin nous arrivâmes avant six heures sur la pointe du *Pain de sucre*. Nous vîmes alors des amas de nuages à environ un mille et demi au dessous de nous ; leurs flocons épais présentaient l'aspect d'une vaste mer de glace, parsemée d'une infinité de petites montagnes de neige, au dessous desquelles les îles de Palma, Gomera, d'Hierro et la Grande Canarie élevaient leurs crêtes. Lorsque le soleil fut un peu plus haut sur l'horizon, ces nuages se dissipèrent, et nous découvrîmes la plage, en même tems que d'Orotova on aperçut, au moyen de telescopes, le pavillon que nous avons planté sur le sommet du Pic. Nous nous y arrêtâmes deux heures sans avoir ni trop chaud ni trop froid. Selon les écrivains modernes les plus accrédités, tels que Harnandez et Humbold, la hauteur du Pic de Ténériffe est de 15,948 pieds de Paris au dessus du niveau de la mer.

*Plantes  
singulières.*

L'île de Ténériffe produit quelques plantes qui méritent qu'on en fasse une mention particulière. Le *Taybaiba* est une espèce d'arbuste dont on extrait un suc laiteux qui, au bout de quelques instans, se condense et forme une glu excellente. L'arbre appelé dragon a un tronc très-gros et élevé, avec une écorce qui ressemble beaucoup à la peau d'un serpent à écailles. Ses branches sortent de l'extrémité de ce tronc et par couple comme dans la mandragore ; elles sont rondes, lisses et assorties comme les bras d'un homme. La substance de cet arbre n'est pas un véritable bois, mais une matière spongieuse dont on fait des ruches. Vers le tems de la pleine lune, il en découle une gomme claire et vermeille qu'on appelle *sang de dragon*, qui est beaucoup meilleur et plus astringent que celui de Goa et des Indes orientales. On trouve encore dans cette île un autre arbre appelé *l'immortel*, parce qu'il n'est point sujet à se pourrir dans la terre ni dans l'eau. Son bois est presque aussi rouge que celui de Brésil, auquel il ne le cède point en dureté ; mais il n'est pas aussi huileux que le pin. On rencontre dans les endroits rocailleux de Ténériffe une espèce de musc appelé *orchel* dont se servent les teinturiers ; ses rochers sont tapissés d'une herbe connue sous le nom de *cresta marina*, et ses rivages abondent d'une autre sorte d'herbe qui est si forte et si venimeuse, qu'elle fait mourir les chevaux.



Parmi les volatiles de cette île on remarque particulièrement le faucon, qui y est plus gros et plus fort que celui de Barbarie. Les habitans lui donnent la chasse, et sont quelquefois obligés de lui livrer combat pour le prendre. On trouve aussi dans les bois un petit oiseau qui charme par ses chants; il est de la couleur de l'hirondelle, et marqué d'une petite tache noire et ronde au milieu de la poitrine. Pris et renfermé dans une cage, il meurt en peu de tems.

*Faucons.*

L'île de Gomera est à l'ouest de Ténériffe, dont elle n'est éloignée que de six lieues; elle a environ vingt quatre milles de longueur, et forme un comté dépendant du gouvernement de Canarie. Sa capitale porte le même nom, et a un excellent port où viennent relâcher les vaisseaux qui reviennent de l'Inde.

*Gomera.*

Palma est à douze lieues de Gomera: elle a 75 milles de circonférence, avec une capitale du même nom, dans laquelle il se fait un grand commerce des vins que cette île produit en abondance. La ville de S. André lui est inférieure.

*Palma.*

L'île de Fer à l'ouest de Palma a quinze milles de circonférence, et appartient au Comte de Gomera. Elle n'a, dit'on, d'autre eau douce que celle qui tombe d'un arbre, lequel est toujours entouré d'un brouillard, et se trouve au milieu de l'île. L'eau qui dégoutte de ses feuilles, tombe dans deux grandes citernes creusées à son pied, et suffit aux besoins des habitans et du bétail. Jakson qui se trouvait dans cette île en 1618, assure avoir vu cet arbre de ses propres yeux, et dit; qu'il a six ou sept brasses de hauteur; que son écorce est très-dure; que ses feuilles sont rudes et de la couleur de celles du saule; qu'il ne produit ni fleurs ni fruits; qu'il semble fané de jour, et ne donne de l'eau que pendant la nuit, lorsque le brouillard commence à s'épaissir autour de lui. Cet écrivain ajoute que l'eau est conduite dans des tuyaux de plomb, du pied de l'arbre à une grande citerne entourée d'un mur de briques, pavée en pierres, et où il peut en tenir 20,000 barriques.

*Île de Fer.*

Ce fait est attesté par les voyageurs et les géographes les plus dignes de foi, tels que Jakson, Havvkins et Linschoten; cependant il est nié par Le Maire qui dit, que les habitans de la grande Canarie auxquels il s'en était informé, lui avaient tous répondu que c'était une fable populaire; mais bientôt après il se contredit en déclarant qu'il lui avait été confirmé par des habitans de l'île même. Le lecteur jugera qui mérite le plus d'être cru, ou de Jack-

son et de Linschoten qui assurent avoir vu cet arbre, ou de Le Maire qui confesse de n'être pas même allé à l'île de Fer, et de n'avoir parlé qu'à des habitans de Ténériffe.

L'île de Fer est la plus occidentale des Canaries, et elle acquit de la célébrité, depuis l'ordonnance de Louis XIII qui fixa, pour les géographes Français, le passage de leur premier méridien à son extrémité du côté de l'ouest. Mais aujourd'hui les astronomes de France et d'Angleterre comptent la longitude du point où ils font leurs observations, et leurs calculs sont établis sur les méridiens de Paris et de Greenwich.

*Lancerotte.*

Lancerotte est à la distance de cinquante quatre milles de la grande Canarie, et forme un Comté. Son principal produit est en viande de chèvre, dont les habitans font des envois dans les autres îles.

*Fuerte  
Ventura.*

Fuerte Ventura est éloignée de cent soixante milles du promontoire de Ger en Afrique; on trouve sur sa plage trois villes qui sont, Lanagla, Tarafalo et Pozzo Negro, avec deux ports très-commodes.

Il y a aux environs de Lancerotte d'autres petites îles qui appartiennent aux Canaries, telles que : Graziosa, Rocca, Allegranza, Santa Clara, Inferno et Lobos, appelée encore Vecchio Marino.

*Guanches  
premiers  
habitans  
des Canaries.*

Les anciens habitans de ces îles, auxquels les Espagnols donnèrent le nom de Guanches, étaient encore dans l'état sauvage lorsqu'ils y abordèrent pour la première fois. Ils habitaient sur les rochers et dans des cavernes, et n'avaient pour vêtement qu'une peau de bouc qu'ils portaient large et ouverte : leur nourriture était de la viande de chien, et de chèvre, et une espèce de pain fait avec de la farine d'orge et du lait. Ils cultivaient la terre avec des cornes de bœuf, et ne connaissaient pas même l'usage du feu. L'horreur qu'ils avaient pour le sang était telle, qu'ayant pris quelques Espagnols, leurs plus grandes ennemis, ils se contentèrent de les mettre à garder les chèvres, état qu'ils regardaient comme le plus abject. La Harpe observe avec beaucoup de sagesse, que les voyageurs rangent ici parmi les signes caractéristiques de la barbarie d'un peuple, son aversion à verser le sang humain, comme si cette heureuse ignorance des arts destructeurs, n'était pas au contraire le plus bel attribut de l'espèce humaine.

*Leurs usages.*

A défaut du fer qu'ils ne connaissaient pas, ces insulaires faisaient usage de pierres tranchantes pour se raser les cheveux et la

barbe ; ils s'en servaient encore pour les lancer contre leurs ennemis avec une espèce de dard qui contractait au feu la durété du fer, et dont les coups n'étaient pas moins meurtriers. Sprat et Cadamoste nous assurent que les Guanches lançaient les pierres, avec presque autant de roideur que la balle d'un mosquet, et qu'ils ne manquaient point le but où ils avaient visé. C'est ainsi, dit encore La Harpe, que les peuples sauvages, à force d'exercer leurs facultés physiques, parviennent quelquefois à égaler les inventions de nos arts ; et que l'homme civilisé, malgré tous ses avantages artificiels, reste souvent bien au dessous de l'homme de la nature.

Les Guanches ignoraient l'art de se vêtir pour se garantir de l'intempérie des saisons ; ils se frottaient le corps avec le suc de certaines plantes mêlé avec du suif, et ces frictions fréquemment répétées, donnaient à leur peau un degré d'épaisseur, qui les rendait insensibles au froid. Ils étaient si agiles qu'ils descendaient des montagnes en franchissant les précipices, au moyen d'une espèce de pique de la longueur de neuf à dix pieds, sur laquelle ils s'élançaient d'une roche à l'autre. Sprat rapporte, qu'un Gouverneur Espagnol ayant fait renfermer vingt de ces insulaires dans un château dont les murs étaient très-élevés, ils ne tardèrent pas à s'en échapper, et s'enfuirent à travers les précipices avec une célérité incroyable. Le même voyageur ajoute qu'ils ont une manière de siffler si perçante, qu'ils se font entendre à une très-grande distance.

Parmi les usages bizarres de ce peuple, M.<sup>r</sup> de Saint Vincent a observé que, pour mieux conserver leur chasteté, les femmes portaient une robe de cuir dans laquelle elles étaient renfermées comme dans un étui. Aucune fille ne pouvait se marier si elle n'avait de l'embonpoint ; pour cela on la tenait pendant un mois dans une retraite où elle était nourrie de mets les plus succulents ; et si au bout de ce tems elle n'était pas engraisée, elle était obligée de se dévouer au célibat.

La barbarie de ces insulaires se montrait encore plus lors de l'élection du Prince. Au jour marqué pour cette cérémonie, de jeunes filles qui avaient déjà fait le sacrifice de leur vie, étaient conduites au haut d'un rocher, d'où, après avoir prononcé certaines paroles mystérieuses, elles se précipitaient d'elles même dans une profonde vallée. Le Prince était ensuite dans l'obligation de récompenser le noble dévouement de ces victimes volontaires, en com-

*Cérémonies  
barbares  
à l'élection  
du Prince.*

blant leurs familles de toutes sortes de biens. Chaque canton avait ses usages et son culte particulier; et les habitans de Ténériffe adoraient, les uns le Soleil, d'autres la Lune, d'autres enfin diverses Planètes. Chacun prenait autant de femmes qu'il lui plaisait, et les enfans étaient allaités par des chèvres. Le Prince avait droit aux prémices de toutes les femmes, et celles dont il daignait les agréer s'estimaient très-honorées.

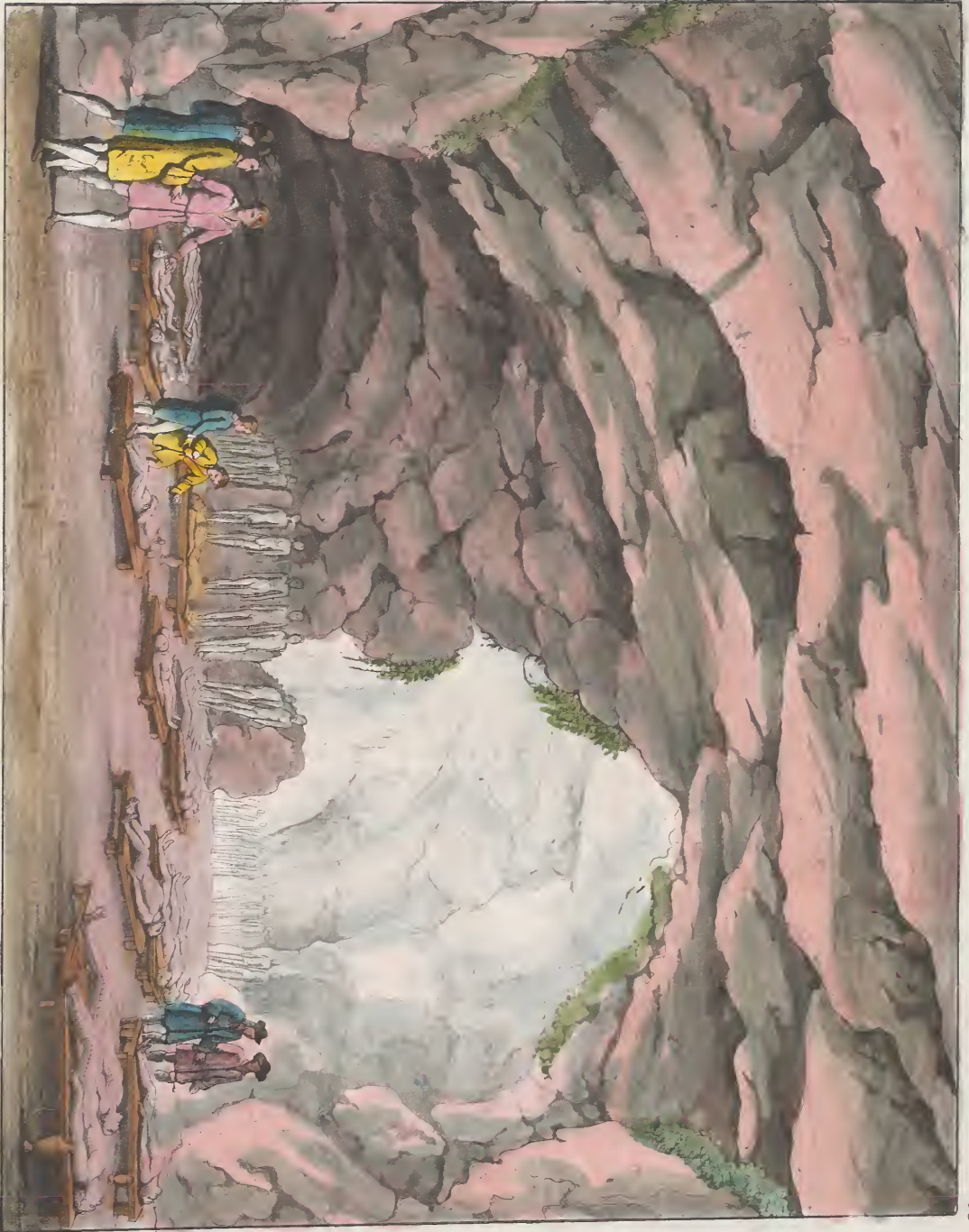
*Cavernes  
sépulcrales  
des Guanches.*

Mais ce qui est particulièrement digne de notre attention, c'est le culte religieux que les Guanches rendaient à leurs morts, dont ils déposaient les cadavres dans des cavernes après les avoir embaumés. Ces sortes de sépultures anciennement créusées dans le roc ou formées par la nature, étaient remplies de corps humains cousus dans des peaux de chèvre, avec des aiguillettes de même matière, et dont les coutures étaient faites avec une finesse admirable. Mais ce qui était encore plus surprenant, c'est que ces cadavres conservaient les yeux qui étaient fermés, les cheveux, les oreilles, le nez, les dents, les lèvres, et même les parties sexuelles; et qu'on y distinguait encore, les nerfs, les tendons et les veines qui semblaient autant de petites cordes.

*Manière  
d'embaumer  
les cadavres.*

C'était une tradition chez ce peuple, qu'il y avait eu autrefois dans son sein une tribu instruite dans l'art d'embaumer les corps, et qu'elle faisait de cet art un mystère sacré qui ne devait jamais être révélé au peuple. Cette tribu composait la classe des prêtres, et ne s'alliait jamais avec les autres. Les Espagnols l'anéantirent après avoir vainement tenté de découvrir son secret; ils parvinrent cependant à avoir quelque idée superficielle de la manière dont se faisaient ces embaumemens. Il entra dans le mélange des drogues dont on se servait pour cela, du beurre pétri avec de la graisse d'ours, et certaines herbes parmi lesquelles il y avait de la sauge sauvage. Ce baume ainsi préparé, on sortait du cadavre les intestins, et on le lavait avec une lessive faite d'écorce de pin, desséchée au soleil, si on était dans l'été, ou à la chaleur d'un fourneau si c'était l'hiver. On frottait bien ensuite le cadavre en dedans et en dehors, puis on le laissait essuyer, et on répétait cette opération, jusqu'à ce que le baume eût bien pénétré dans tous les pores, que la chair fût parfaitement desséchée, et qu'on distinguât tous les muscles. Alors on cousait ces cadavres dans des peaux de chèvre si fines et si bien préparées, qu'elles conservent encore aujourd'hui la plus grande souplesse, et on les déposait dans





S. Bagnall f.

des cavernes, les uns debout, les autres couchés sur des lits de bois, auxquels les Guanches savaient donner une dureté que le fer ne pouvait entamer. Voy. la planche 65.

Avant de quitter les Canaries, nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot des fabriques de sucre appelées *Inganios*, où sont employés quantité d'ouvriers, qui les font paraître comme autant de petites villes. Les Espagnols prennent un petit jonc qu'ils appellent *planta*, le mettent dans un sillon, le recouvrent de terre, et y conduisent l'eau par de petites rigoles. De cette plante sortent, comme d'une racine, plusieurs cannes qu'on coupe au bout de deux ans, et qui, liées avec leur feuilles appelées *Coholia*, sont portées à l'*Inganios* où elles sont broyées dans un moulin : le suc qui en sort coule par un canal dans une grande chaudière où on le fait bouillir, jusqu'à ce qu'il ait acquis le degré de consistance convenable. On le met alors dans des vases de terre qui ont la forme de pain de sucre, et on le porte dans un autre endroit pour y être dépuré et blanchi. Avec le dépôt qui reste au fond des chaudières, qu'on appelle *Escumas*, et la liqueur qui sort des linges en les lavant, on fait une troisième sorte de sucre appelé *Pamela* ou *Netas*. Le dernier marc appelé *Romiele*, ou *Melassa*, sert encore à faire une autre espèce de sucre, auquel on donne le nom de *Refinado*.

*Inganios*,  
ou fabriques  
de sucre.

Après la première récolte, on met le feu aux feuilles ou à la paille des cannes qui étaient restées dans le champ : la flamme consume la tige jusqu'à la surface du terrain, et sans y faire autre chose ensuite que de le nettoyer et d'y conduire les eaux, les mêmes racines produisent, au bout de deux ans, une seconde récolte qu'on appelle *Zoca*. Cette opération se répète jusqu'à ce que la vieillesse de la plante demande à être renouvelée.

# BARBARESQUES

## PRÉFACE.

L'AFRIQUE des anciens, ou la partie de ce continent qui comprenait la Lybie, le territoire de Carthage, la Numidie et la Mauritanie, subit le même sort que celui qui accabla l'Europe : elle fut envahie par les Vandales, et sa population disparut presque en entier, dans les longues et cruelles guerres de ces barbares avec les Mauritains, les Romains et les Grecs. Procope, dans son Histoire secrète de l'Empereur Justinien, nous donne une idée effrayante de l'état de désolation où se trouvaient ces contrées après ces guerres sanglantes. Justinien, dit-il, a fait de tels ravages en Afrique, qu'il faut marcher pendant long tems pour y trouver un habitant : ce ne serait pas assez, selon moi, que d'évaluer ses pertes à cinq millions d'individus. Il peut y avoir de l'exagération dans cette assertion ; mais on peut toujours en conclure que les guerres de Justinien avaient dévasté l'Afrique.

Tandis que cette partie du monde était le théâtre de tant de désastres, les Arabes, comme un torrent impétueux, avaient déjà pénétré en Asie, et publié, les armes à la main, leur Alkoran en Chaldée, dans la Mésopotamie, en Syrie, en Egypte, dans la Cyrénaïque, dans le Kusistan et dans le Korassan. Déjà les villes les plus célèbres de l'Asie avaient cédé sous le joug de ces féroces conquérans, et l'étendard de Mahomet flottait sur les tours d'Edesse, de Jerusalem, d'Antioche, de Damas, de Tyr et de Césarée. Il était impossible que les Arabes, avides de sang et de butin, endurcis aux fatigues de la guerre, sobres par habitude et par religion, voulussent mettre un terme à leurs invasions, et ne cherchassent point à s'emparer aussi des côtes de l'Afrique, dont la fertilité et l'heureux climat avaient attiré auparavant les fondateurs de Carthage. L'an 643 de l'ère vulgaire, et le 27.<sup>e</sup> de l'égypte, Abdallah frère du Calife Otman envahit l'Afrique ; et depuis cette époque, les Arabes ne cessèrent jamais d'être en guerre contre les Grecs et les Berbères ou habitans du pays, jusqu'à ce qu'ils



s'en fussent rendus les maîtres absolus : ce qui arriva vers l'an 709 de J. C. et le 91.<sup>o</sup> de l'égyre. La conquête de l'Afrique leur coûta 63 ans de travaux et cinq guerres, dans lesquelles leur ambition, malgré toute son ardeur, eut besoin d'être soutenue par une patience extrême, dont leur fanatisme seul pouvait les rendre capables (1).

Les Arabes s'établirent dans les pays qu'ils avaient conquis, et y naturalisèrent leur religion, leurs lois et leurs usages, qui, à quelque modification près, y sont encore aujourd'hui les mêmes. Plusieurs siècles après vinrent les Turcs, qui s'emparèrent de quelques contrées fertiles, et les rendirent tributaires de la Porte Ottomane. Ainsi on jugera sans peine, que le costume des Barbaresques, doit avoir beaucoup de rapports avec celui des Arabes et des Turcs. Cela n'empêchera pas cependant, que nous ne traitions du costume particulier du peuple qui habite la vaste étendue de cette côte, nous réservant de parler en son lieu de celui des deux autres.

Les pays les plus connus de l'ancienne Afrique étaient l'Égypte, le territoire de Carthage, la Numidie et la Mauritanie, comme le sont encore aujourd'hui l'Égypte et la Barbarie qui y répondent. On doit peut être en attribuer la cause au commerce, qui y est plus florissant que dans les autres contrées de l'Afrique. La plupart des peuples qui habitent les côtes de ce continent sont sauvages et barbares; et je crois, dit Montesquieu, que cela vient en grande partie de ce que les petits cantons, qui pourraient être habités, se trouvent séparés les uns des autres par des régions presque désertes. Ces peuples sont sans industrie, et sans arts, malgré que la nature leur ait fait présent de métaux précieux; mais ils n'en connaissent point la valeur: ce qui fait que les peuples civilisés trouvent de grands avantages à trafiquer avec eux, en leur faisant payer fort cher des objets de peu de prix.

L'Afrique, dit Malte-Brun, dont nos vaisseaux font le tour depuis trois siècles, était connue il y a trois mille ans. Malgré son ancienne célébrité, et son voisinage de l'Europe, elle

(1) Nous n'avons qu'un petit nombre de notions, et encore très-inexactes, des conquêtes des Arabes en Afrique, en ce que les auteurs de l'Histoire Byzantine n'en ont dit que fort peu de chose; et les ouvrages des écrivains Arabes où il en est parlé longuement, nous sont moins connus qu'ils ne devraient l'être.

échappe encore en grande partie à la curiosité des savans. Ce furent des colonies Egyptiennes qui portèrent jadis en Europe les premiers germes de la civilisation. Aujourd'hui l'Afrique est la dernière partie de l'ancien monde qui attend des Européens le bienfait des institutions sociales, et les avantages d'une bonne police. Si elle a été pendant long tems inaccessible à l'ambition des conquérans, à l'avidité des commerçans, et à la curiosité des voyageurs, il faut en attribuer la cause à sa forme physique. Cette vaste péninsule, de 1820 lieues de longueur, sur 1650 de largeur, n'offre, dans une étendue de 1,750,000 lieues carrées, que peu de rivières d'un long cours et d'une navigation facile, que des ports et des rades, où rarement les vaisseaux peuvent trouver un abri, aucun golphe enfin, aucune mer qui ouvre une voie dans l'intérieur de cette masse immense de terres.

Plusieurs géographes nous ont cependant donné la description de la Barbarie; et divers voyageurs, après l'avoir parcourue, nous en ont laissé des relations exactes. Le Docteur Shaw, homme de beaucoup de génie et d'une grande érudition, a visité les pays de Tunis et d'Alger; et ce qu'il en a écrit, annonce un esprit profondément versé dans la connaissance des antiquités et de l'histoire naturelle. Il est resté plusieurs années à Alger; il a examiné avec une attention scrupuleuse les ruines de Carthage et de Cirta; il a vu dans le plus grand détail toutes les villes, et s'est arrêté à considérer les restes des temples, des cirques, des amphitéâtres, des aqueducs, et à en recueillir les inscriptions.

Pidou de S. Olon, Ambassadeur de France près le Roi de Maroc, a écrit une histoire de ce royaume, dans laquelle il fait la description de son gouvernement, de sa religion, des mœurs de ses habitans, et de l'état où y sont les arts et les sciences. Vers la fin du dernier siècle, Chenier fit un voyage à Maroc en qualité de chargé d'affaires de la Cour de France, et nous avons de lui, des recherches historiques sur les Maures, et sur l'histoire de ce pays, où il régne beaucoup d'exactitude et de fidélité. Plusieurs autres voyageurs, et entre autres Ali-Bey qui est le plus récent, ont encore écrit sur la Barbarie, et nous nous faisons un devoir d'en donner ici le catalogue à nos lecteurs.

CATALOGUE  
DES  
VOYAGEURS ET AUTEURS PRINCIPAUX  
QUI ONT TRAITÉ DES CHOSES CONCERNANT  
LE  
COSTUME DES BARBARESQUES.

---

- A**BULFEDÆ Africa, Arabice et Latine, curante J. G. Eichhorn. *Cottingue*, 1791.
- Leonis Africani Joannis totius Africae Descriptionis libri VIII. primum Arabice descriptæ, post Italice redditæ, inde Latine versæ per Johannem Florianum. *Anverse*, 1556.
- Description general de Africa, con todos los sucesos que hà auido entre los Infideles y a pueble Christiane, por Luys Marmol Carajeval. *Grenade*, 1573.
- Description exacte des pays de l'Afrique, de l'Egypte, de la Barbarie; de la Lybie, du Billedulgerid, du pays des Nègres, de la Guinée etc. par Ol. Dapper. *Amsterdam*, 1668.
- Descrizione dell'Africa contenente i nomi, la situazione ed i confini di tutte queste parti, i loro fiumi, le loro città ec. Traduite du Flamand d'Ol. Dapper. *Amsterdam*.
- L'Africa Portoghese di Manuel de Faria, et Souza. En Portugais. *Lisbone*, 1681.
- Tableau de l'Afrique, par Chaulmer. *Paris*, 1654.
- Africa being an accurate Description of the regions of Egypt, Barbary, Lybia and Billedulgerid, the Land of Negroes, and the Abyssinian, Withall the adjacent Islands, by John Ogilby. *London*, 1670.
- Description d'un voyage en Afrique. En Allemand. *Hambourg*, 1675.
- Le Guide des chemins en Afrique. *Roterdam*, 1695.
- Description de Sainte-Hélène et du Cap de Bonne-Espérance. En Allemand.
- Voyage d'Afrique par Lajardiere.
- Relation des voyages faits dans la Turquie, dans la Thébaïde et la Barbarie, par J. Coppin. *Lyon*, 1720.

- An account of the part of Africa inhabited by the Negroes. *Philadelphie*, 1762.
- Istoria delle nuove scoperte de' Portoghesi in Africa dopo il 1410, fino al 1460, sotto l'Infante D. Enrico di Portogallo con note di M. C. Sprengel. In Tedesco. *Halle*, 1783.
- L'Afrique, ou le Peuple Africain considéré sous tous les rapports avec nos colonies, per M. Lamiral, avec planches. *Paris*, 1789.
- Relazione de' costumi e della maniera di trattare gli schiavi Negri di J. E. Kolb. In Tedesco. *Berna*, 1789.
- Histoire du naufrage et de la captivité de M. Dubuisson, officier de l'administration des colonies, avec la description des déserts d'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'à Maroc. *Genève*, 1789.
- Lettres sur l'Afrique, par Golbery. *Paris*, 1791.
- Nuove Memorie per servire alla cognizione dell'Africa di Forster. In Tedesco. *Berlino*, 1794.
- Nuova descrizione sistematica dell'Africa di Bruns. In Tedesco. *Norimberga*, 1793.
- An historical and philosophical Sketch of the discoveries and settlement of the Europeans in northern and western Africa. *Edimbourg*, 1799.
- J. B. Grammaye Africa illustrata libri X., in quibus Barbaria, gentesque ejus ut olim et nunc describuntur. *Tournay*, 1622.
- Histoire de la Barbarie et de ses corsaires, des royaumes et des villes d'Alger, Tunis, Salé, et Tripoli, en six livres, où il est traité de leurs gouvernements, mœurs, brigandages, sortilèges etc. par le P. François Dan. *Paris*, 1637.
- Histoire des royaumes et des villes d'Alger, de Tunis, de Salé, et de Tripoli, augmentée de plusieurs pièces. *Paris*, 1649.
- Histoire naturelle, et politique de la Barbarie. *Rouen*, 1703.
- Navigations faites en Barbarie par François Broock, traduites de l'Anglais. *Utrecht, Néaulme*, 1637.
- Lettres sur la Barbarie, par Jardin. *Paris*.
- Relations en forme de journal, du voyage pour la rédemption des captifs aux royaumes de Maroc, et d'Alger, pendant les années 1723, 1724 et 1725, par les P. P. Jean de la Faye, Denis Maker, Augustin d'Arcisas, et Henri Leroi, députés de l'ordre de la Sainte-Trinité. *Paris, Sylvestre*, 1726.
- Histoire des Etats d'Alger, de Tunis, de Tripoli, et de Maroc, traduite de l'Anglais. *Londres*, 1754. Traduite en Italien. *Venise*.
- Voyages dans les Etats Barbaresque de Maroc, Alger, Tunis, et Tripoli, ou Lettre de l'un des captifs qui viennent d'être rachetés par MM. les Chanoines de la Saint-Trinité. *Paris*, 1785.
- Topografia e Storia generale d'Algeri di Diego de Hoedo, in cui si tratta della descrizione di questo regno, colla cronologia de' suoi Re dall'anno 1504, fino all'anno 1596. En Espagnol. *Valladolid* 1612.

- Relation d'un Voyage de Barbarie, fait à Alger, pour la rédemption des captifs. *Paris*, 1616.
- Relation des mœurs et du gouvernement des Turcs d'Alger, par le sieur de Roqueville. *Paris*, 1657.
- Histoire de la captivité à Alger d'Emmanuel d'Aranda, écrite en Espagnol, et en Latin. *La Haye*, 1657. *Paris*, 1665.
- Etat chrétien et politique des royaumes de Tunis, d'Alger, de Tripoli et de Maroc etc. *Rouen*, 1703; *La Haye*, 1704.
- Voyages faits pour la rédemption des captifs à Tunis, et à Alger, en 1720, par les PP. Comelin, Philemon, de la Motte, et Bernes. *Paris*, *Sylvestre*, 1721.
- Morgan's compleat History of Alger: to which is prefixed an epitome of the general History of the Barbary. *Londres*, 1728.
- Etat général et particulier du royaume, et ville d'Alger, de son gouvernement, de ses forces de terre et de mer, police, justice, commerce, politique etc. . . . . par Leroi. *La Haye*, 1750.
- A compleat History of the Piratical states of Barbary etc. *Londres*, 1750.
- Histoire du royaume d'Alger, ou état présent de son gouvernement, de ses forces etc. par M. Laugier de Tussy, commissaire de la marine de S. M. Très-chrétienne en Hollande, avec deux cartes. *Amsterdam*, 1725.
- Etat des royaumes de Barbarie, Tripoli, Tunis, et Alger, contenant l'histoire naturelle et politique de ses pays etc. par le PP. Geoffroy, Comelin, et Philemon de la Motte. *Rouen*, 1731.
- The Adventures of M. J. G. an english merchant etc. by R. Norris. *Londres*.
- Relation de l'Empire de Maroc, par M. de S. Olon ambassadeur du Roi à la cour de Maroc, le tout enrichi de figures. *Paris*, 1695.
- Mémoires historiques qui concernent le gouvernement de l'ancien et du nouveau royaume de Tunis, par M. de Saint-Gervais, ancien consul de France à Tunis. *Paris*, 1736.
- Description historique et politique du royaume et de la ville d'Alger, depuis 1516, jusqu'en 1732, avec cartes et figures, par Charles Rutellius. *Stockolm*, 1737.
- Travels or Observations relating on several parts of Barbary and the Levant, by Th. Shavv. *Oxford*, 1738.
- Supplement in the Travels and Observations by Thom. Shavv. *Oxford*, 1746.
- Voyage aux Etats Barbaresques, ou Lettres d'un Officier Français attaché à l'ambassade Française. *Lubeck*, 1786.
- Observations on the city of Tunis. *London*, 1786.
- Le victimes de la Charité, ou Relation des Voyages de la Barbarie, faits à Alger par le P. Lucien Hérault, pour le rachat des esclaves Français par les religieux de la Trinité. *Paris*, 1787.
- Voyage en Barbarie, ou Lettres écrites de l'ancienne Numidie pendant les années 1785 et 1786, sur la religion, les coutumes et les mœurs

- des Arabes-Bedouins, et des Maures, avec un Essai sur l'histoire naturelle du pays, par M. l'Abbé Poiret. *Paris*, 1789.
- Mémoires et observations sur l'Etat d'Alger. *Allona*, 1799.
- Voyages par mer et par terre, avec l'histoire de sa captivité à Alger, et des observations sur les mœurs, et les usages des Maures, par J. F. Kesler. *Leipsic*, 1806.
- Relations des royaumes de Fez et de Maroc, traduites du Castillan de Diego Torres en Français par Charles, Duc d'Angoulême. *Paris*, 1636.
- Ambassage of M. Edmond Hogan one of the sworne esquires of the Majesties person from the hignesse to Muley Abdemelech, emperour of Marocco, and king of Fez and Suz, in the year 1577, written by himself: ( Dans la Collection de Hackluit, tom. II. ).
- The Ambassage to Marocco, of master Henri Robert, one of the sworne esquires in the years 1585, whe remained there as liges for the space of 3 years, written briesly by himself. ( Dans la dite Collection ).
- Voyage d'Afrique fait par commandement du Roi, où sont contenues les navigations des Français entreprises en 1629 et 1630, sous la conduite du commandeur de Razilly etc., par Jean Armand, Turc de nation, lequel eut un emploi audit voyage. *Paris*, 1630.
- Discurso da tornada de Gonzales Couthino a villa da Mazagan y sea governo nella, composto nello masme D. Gonzales Couthino. *Lisbonne*, 1639.
- San Francisco Relacion del viage qui hizo à Maruero e Padre D. Juan de Prado. *Madrid*, 1643.
- Histoire de la mission des Peres Capucins au royaume de Maroc. *Nyort*, 1644.
- Relations des Etats du Roi de Fez, et de Maroc, qui regne aujourd'hui: de la religion, du commerce, des mœurs et des coutumes du pays etc., par Roland Frejus, *Paris*, 1682.
- Relation d'un voyage fait dans la Mauritanie en Afrique, par le sieur Roland Fréjus de Marseille etc.
- West Barbary, with a short narration of the revolutions of the Kingdoms of Fez and Maroc, by Lancelot Addison. *Oxford*, 1671.
- Observations sur Tanger etc. Traduites de l'Anglais.
- Voyage de Baron de Saint-Amand, Ambassadeur vers le Roi de Maroc. *Lyon*, 1683.
- Histoire des conquêtes de Muley-Arxid, Roi de Taffilet, avec la description des loix, et des coutumes de ce royaume, et une carte des villes et des forteresses du royaume de Fez, par George Mouette. *Paris*, 1683.
- Relation de la captivité de Mouette dans les royaumes de Fez et de Maroc. *Paris*, 1683.
- Relation nouvelle et particulière du voyage des Pères de la Mercy aux royaumes de Fez, et de Maroc, par Louis Dumay. *Paris*, 1683.
- Relation de Maroc, par Don Joseph Dias, Ambassadeur près du Roi du Maroc, traduite de l'Espagnol. *Londres*, 1710.

- Relation des Etats de Fez et de Maroc, écrite par un Anglais qui y a été long-temps esclave, publiée par Simon Okley. *Paris*, 1716.
- Journ-ey of Mequinez the residence of the present Emperour of Fez and Marocco, on the occasion of commodore Stewarts ambassy thither for the redemption of the English captive, in the year 1721; published by John Windus. *London*, 1725.
- Relation des Etats de Fez, et de Maroc. *Paris*, 1726.
- Relation d'un voyage à Maroc, pour la rédemption des captifs, avec planches. *Paris*, 1726.
- Histoire de la révolution dans l'empire de Maroc, lors du dernier Empereur Muley-Ismaël avec des observations sur l'histoire naturelle, morale, et politique de ce pays et de ses habitans, par Braithwaite. En Anglais: *London*, 1729.
- Histoire de l'empire des Cherifs en Afrique, sa description géographique et historique etc. . . . ornée d'un plan très-exact de la ville d'Oran, et d'une carte de l'empire des Cherifs, par M. ( Poulet ). *Paris*, 1733.
- Relation de ce qui s'est passé dans le royaume de Maroc, depuis 1727, jusqu'en 1737, par de Mairault. *Paris*, 1742.
- D. Pellegrino Guidotti, Storia dei Mori, riguardante la loro religione, governo, politica e costumi, particolarmente sotto il regno di Muley-Ismaël etc. *Firenze*, 1775.
- Observations sur Maroc et Fez, recueillies dans les pays même de 1760 à 1768, par George Hoest, avec planches: en Danois. *Copenhague*, 1779.
- Recherches historique sur les Maures, et Histoire de l'empire de Maroc, par M. de Chenier, chargé des affaires du Roi de France, auprès de l'Empereur de Maroc. *Paris*, 1788.
- Histoire du naufrage et de la captivité de M. de Brisson, avec la description des déserts d'Afrique, depuis le Senegal jusqu'à Maroc. *Genève et Paris*, 1789.
- Tour from Gibraltar to Tangier, Salè, Mogador, Santa-Cruz, Tarudant and over mount Atlas, in Marocco, etc. . . . by William Lamprière. *London*, 1791.
- Voyage dans l'empire de Maroc et le royaume de Fez, fait pendant les années 1790 et 1791, par G. Lamprière, accompagné d'une carte géographique de l'Afrique, par le major Rennel; et augmenté d'un itinéraire pour l'intelligence de ce voyage, par Brion père; et orné des vues de Tanger et de Maroc; traduit de l'Anglais par M. de Sainte-Suzanne. *Paris*, 1801.
- Journal d'un séjour de deux mois dans l'empire de Maroc, et d'un voyage par terre à Mequinez, fait en l'an 1788, par H. Haringman: en Hollandais. *La Haye*, 1804.
- Journal d'un voyage en Barbarie, fait en 1801, par Jean Curtis, et traduit de l'Anglais par G. Vogel: en Allemand. *Rostoc*, 1804.
- Voyages d'Ali Bey El Abbassi en Afrique et en Asie pendant les années 1803, 1804, 1805, 1806 et 1807. *Paris*, 1814.

## DESCRIPTION DE LA BARBARIE.

*Situation  
de la Barbarie.*

LA Barbarie s'étend depuis l'Égypte jusqu'au delà du détroit de Gibraltar, et ses confins sont; à l'ouest l'Océan Atlantique, au nord la Méditerranée, à l'est l'Égypte, et au midi le Désert de Sahara. Elle comprend quatre états principaux qui sont, ceux de Maroc et de Fez, d'Alger, de Tunis et de Tripoli, dans la dépendance desquels sont tous les autres différens états que renferme cette vaste contrée.

*Étymologie  
du mot  
Barbarie.*

Les écrivains sont partagés d'opinion sur l'étymologie du mot *Barbarie*. Les uns prétendent que ce pays fut ainsi appelé par les Romains lorsqu'ils l'eurent conquis, à l'exemple des premiers fondateurs de leur république, qui donnaient le nom de barbares à toutes les nations étrangères. Léon le fait dériver, avec plus de vraisemblance, de la langue Arabe, parce que, dit-il, les habitans de cette contrée avaient un langage rude et semblable à un bruit confus, qui s'exprime en Arabe par le mot *Barbar*. D'autres, ajoute cet écrivain, ont emprunté cette dénomination du mot *Bar* qui veut dire désert, répété deux fois; et ils donnent pour raison, que les Arabes, se trouvant un jour poursuivis par l'ennemi, et ne sachant où se réfugier, se mirent à crier: *au désert au désert*.

*Désert  
de Barca.*

Le pays de Barca ou Barquah est le premier qu'on rencontre au sortir de l'Égypte; les uns, dit Malte-Brun, l'appellent désert, et en effet l'aspect de son intérieur lui mérite ce nom; d'autres lui donnent le nom de royaume, et se fondent en cela sur ce que l'ancienne Cyrénaïque, dont il occupe la place, formait un royaume sous la dynastie des Ptolémées. La côte de Barca, jadis si fameuse par sa triple récolte, est aujourd'hui on ne peut plus mal cultivée, en ce que ses habitans sont sans cesse inquiétés par les Nomades du désert. Deux Beys s'en partagent la souveraineté; l'un qui réside à Derne, ville entourée de jardins et arrosée d'eaux vives, peut avoir sous sa domination 3,000 tentes ou familles; l'autre demeure à Bengazzi ville de 10,000 maisons qui a un port médiocre sur une plage abondante en poisson, avec un sol fertile d'où on tire des laines. Ces deux gouverneurs sont au choix du Bey de Tripoli, auquel ils ne rendent qu'un hommage équivoque.



On rencontre dans cette contrée des Oasis, qui sont des espaces de terre cultivés et semés, comme des îles au milieu d'un immense Océan de sables. Le royaume de Barca a plusieurs de ces îles, dont on ne connaît pas le nombre. Il est pourtant à remarquer, dit Martin, qu'elles font partie d'une vallée continue, au milieu de laquelle coulait peut-être autre fois un fleuve, comme le Nil, lequel s'étant tari par des causes qui nous sont inconnues, a changé cette vallée en un désert, comme il arriverait de l'Égypte, si le Nil venait à prendre une autre direction. On y trouve néanmoins, de distance en distance, quelques sources plus ou moins abondantes qui y entretiennent assez de végétation, pour offrir un asile, misérable à la vérité, mais sûr à des hommes paisibles et étrangers à toutes les passions, qui chez le reste des hommes ont leurs germes dans la société même.

*Oasis.*

Les plus grandes Oasis sont celles de Syouah et d'Audjélah : la première forme un état indépendant, et correspond au pays d'Ammon dont nous avons déjà parlé. Les ruines d'Oummibida semblent être celles d'un hospice de caravane fortifié, et qui tenait au temple de Jupiter Ammon : elles présentent diverses hiéroglyphes en relief. Il croît sur son territoire des arbres et du blé en quantité suffisante pour la nourriture de ses habitans : il y a des sources d'eau douce, qui sont chaudes pour la plupart, et occasionnent des fièvres dangereuses aux étrangers. L'Oasis d'Audjélah n'a guères qu'un mille de circonférence, et comprend une ville du même nom, qui est pauvre et mal bâtie.

On trouve dans cette contrée une chaîne de montagnes appelées Maraï, et un désert montueux nommé Haroudjé qui paraît être le *Mons Ater* de Pline. Ces montagnes sont nues, escarpées, stériles, et composées d'un basalte noir ; elles ont une apparence volcanique et un aspect sauvage.

Au sortir de ce désert, on entre dans les états du Fezzan qui, selon l'opinion de quelques voyageurs, étaient autrefois le pays des Garamantes. Cette contrée confine avec les états de Tripoli au nord : elle a 255 milles de long sur 200 de large, et comprend, au rapport d'Hornemann, cent villes et villages dont la capitale est Mourgouk.

*Etat du Fezzan*

Le climat de ce pays est fort désagréable : lorsque le vent du sud s'y fait sentir, il y règne une chaleur insupportable pour les habitans même, et ils sont obligés d'arroser sans cesse leurs maisons pour pouvoir y respirer librement. Leur hiver serait doux, sans un vent

*Climat,  
productions,  
populations.*

du nord qui vient quelquefois les glacer tout à coup, et leur faire rechercher le feu, comme il m'arriva à moi même, dit le même Hornemann, bien que né dans un pays du nord. Il pleut rarement et en petite quantité; les ouragans sont fréquens dans la direction du nord au sud, et les tourbillons de poussière qu'ils élèvent donnent une teinte jaunâtre à l'atmosphère. Le sol produit des dattes, des figues, des grénades, des citrons, du blé d'Inde et de l'orge; et ces productions y seraient plus abondantes encore, si les habitans n'étaient pas aussi paresseux. La population du Fezzan se réduit à 70,000 âmes, et on en attribue la cause à l'infâme usage qu'on a d'y faire une quantité d'Eunuques. La race originaire ou indigène y est d'une stature moyenne: elle a le teint brun, les cheveux noirs et courts, et le nez moins applati que celui des Nègres. Les Fezzanais sont soumis à un Sultan qui, selon quelques-uns, est tributaire du Bey de Tripoli, auquel, selon d'autres, il n'est tenu que de faire un présent.

*Etat de Tripoli*

L'état de Tripoli a pour limites, au nord la Méditerranée, à l'ouest celui de Tunis, à l'est le désert de Barca, et l'Atlas au sud: son étendue est depuis le golphe de Sidra jusqu'à celui de Gabes. Cette contrée se divisait autrefois en sept provinces qui étaient, Tripoli, Mesrata, Haicha, Belonesa, Tourga ou Teorrega, Sidra, Ouguela et Derna. On la distingue communément aujourd'hui en pays maritime et pays intérieur; les habitans du premier vivent du commerce et de la piraterie, les seconds de rapines et de brigandage. Nous ne parlerons ici que des villes principales situées sur la côte, car les autres sont totalement désertes, ou seulement habitées par des pêcheurs et de misérables paysans.

*Ancienne  
Tripoli.*

Tripoli capitale de cet état prit le titre de *Neuve*, pour la distinguer de deux autres du même nom, dont l'une est située sur la côte de la Méditerranée qu'habitaient anciennement les Phéniciens; et l'autre, appelée l'ancienne Tripoli, est à côté de la ville neuve, et fut ruinée par les Mahometans sous le Calife Omar II. L'ancienne Tripoli, où prit naissance l'Empereur Sévère, conserve encore des restes de son ancienne magnificence: le voyageur s'arrête devant un superbe monument, qui consiste en un arc de triomphe de marbre blanc, et d'une fort belle architecture. On y voit quatre bustes de Consuls Romains tout mutilés: ses côtés sont soutenus par des colonnes ornées de feuilles de vignes; il a quatre portes, et est surmonté d'un char de triomphe tiré par deux sphinx,

*Arc  
de triomphe.*

et portant un Alexandre, avec quelques groupes d'esclaves au bas. Les portes étaient revêtues de quelques inscriptions que le tems a effacées, à l'exception de celle qu'on voit encore sur la porte du côté du nord. La voûte est bien conservée et ornée de superbes bas-reliefs. Il n'a point été employé de chaux dans la construction de ce monument, et les pierres, qui ont cinq à six pieds carrés, y sont posées horizontalement sur des plaques de plomb jointes ensemble par des crochets en fer. On voit tout près de là, des sépulcres creusés dans le roc en forme de fours, qui renferment des caisses en bois doublées en lames de plomb, des ossemens humains, des coupes, des vases de terre et de verre, et des lampes. Ces vases contiennent, pour la plupart, une eau rougeâtre et insipide dont on ignore la nature.

La nouvelle Tripoli a été bâtie à peu de distance de l'ancienne par les Africains, qui lui ont donné le nom de *Tarabilis* ou *Trebilis*, d'où s'est formé celui de Tripoli. Elle est située sur la côte dans une plaine sablonneuse, environnée de hautes murailles, et défendue par des tours et des bastions: elle a deux portes dont l'une est vers le nord, et l'autre vers le midi, avec un port qui forme une demi-lune. La pointe du levant n'est qu'une chaîne de rochers aigus, sur lesquels on voit d'anciens forts abandonnés; mais celle du couchant est défendue par un château bien fortifié, et qui a quelques pièces de gros canons.

*Nouvelle  
Tripoli.*

Les maisons de Tripoli, au rapport de Léon, sont plus belles que celles de Tunis, mais on n'y a que de l'eau de citerne: il y croît beaucoup de dattiers et peu de blé, parce que le sol d'alentour est aride, sablonneux, et souvent inondé par des marées qui obligent les habitans à se retirer vers le midi. Marmol assure aussi que de son tems, on voyait encore plusieurs maisons ensevelies dans le sable et submergées: de sorte que, pour échapper à ces désastres, il a fallu reculer les habitations vers le midi, à mesure que la mer s'avancait du côté du nord.

A peu de distance des ruines de Tacapa, on trouve Capez appelée par les Maures Cabes ou Gabbs: cette ville est située sur le bord septentrional de la rivière du même nom, qui est le Triton de Ptolémée. El Hammah est une ancienne ville, entourée d'un mur de pierres construit par les Romains, et arrosée des eaux d'une source chaude qui y sont conduites par un aqueduc. On n'apperçoit rien de remarquable dans la ville de Zoara ou Zara qui

*Autres villes.*

est au bord de la mer, et à treize lieues de l'île de Gerbes. Celle de Derna offre des sources d'une eau excellente, et une fontaine dont les eaux la traversent et circulent autour de ses murs. Il est sans doute inutile d'observer à nos lecteurs, que si, dans la description de ces contrées arides et désertes, nous faisons toujours mention des sources d'eau comme d'un objet des plus importants, c'est qu'elles y sont la cause absolue du plus ou moins de fertilité.

Mesrata et Onguela, ou Aguila sont dans un terrain stérile et tellement rempli de sable, qu'on ne peut y marcher sans y enfoncer jusqu'à la ceinture. Les habitans de cette contrée n'ont d'autre ressources pour leur subsistance, que des dattes qu'il produit en abondance, et du bétail qui trouve quelques paturages sur les montagnes voisines. Le golphe de Sidra, que forme cette côte, a pris son nom d'une petite île qui est à son extrémité: on l'appelait anciennement la grande Sirte, et il était très-dangereux. Ce pays n'a que peu de rivières, et qui sont de très-peu de considération, telles que, le Casarnacar, le Rusalmabes et la Magra, lesquelles prennent leur source dans les montagnes de l'Atlas, et vont se perdre dans la Méditerranée.

*Climat  
et productions.*

Le climat de cette contrée est extrêmement désagréable: la chaleur qu'on y endure dans le jour, et le froid qui s'y fait sentir pendant la nuit sont également insupportables. Il n'y pleut jamais depuis mai jusqu'à la fin d'octobre. La végétation y est plus belle en hiver qu'en été; le sol, quoique d'une fertilité médiocre, est parsemé de dattiers, d'orangers, de citronniers, de figuiers, d'amandiers et autres arbres à fruit; les chou-fleurs et les navets y abondent en hiver, les concombres et les melons en été. Au midi de Tripoli est le mont Garean qui produit beaucoup de safran.

*Etat de Tunis.*

L'état de Tunis est borné au nord et au levant par la Méditerranée, au couchant par celui d'Alger, et au midi par celui de Tripoli: on le divise en deux contrées principales, qui sont, le quartier d'hiver, et celui d'été. Cette division vient de l'usage où était le Bey de visiter une partie de ses états en hiver, et l'autre en été. Le quartier d'été, comme nous l'avons déjà vu, répond à l'ancienne Zeugitane, et celui d'hiver à la Bysacène.

*Tunis.*

Dans le quartier d'hiver on trouve d'abord Tunis capitale, qui est située en grande partie sur une colline, et a environ trois milles de circonférence. Ses maisons ne sont ni grandes ni bien bâties: le manque de bonne eau fait qu'elle n'est pas beaucoup peuplée, et les

marais qui l'environnent en rendent l'air peu salubre. Ses environs sont plantés d'oliviers qui fournissent assez d'huile pour la consommation des habitans. Elle n'a que deux édifices remarquables qui sont, le palais du Bey, et la grande mosquée. Le premier a quatre portes, et renferme des tours, des cours, des jardins, des salles, et des appartemens magnifiques disposés autour de la salle du trésor, où l'on conserve, entre autres choses, le livre de la loi du docteur Imohedian, dont les Souverains de Tunis se vantent de descendre. La mosquée est bâtie dans le goût Turc; elle est remarquable par sa grandeur, et par une tour qui passe pour être la plus haute de toute l'Afrique après celle de Fez. La Golette est la citadelle de Tunis qui se compose de deux forts, dont l'un fut bâti par l'Empereur Charles V, et ensuite abandonné, et l'autre par Achmed Bey de Tunis, pour défendre l'abord de la plage aux galères de Malte, qui venaient y enlever les bâtimens à l'ancre.

Le plan que nous avons adopté ne nous permet pas de parler de toutes les villes de cette contrée, telles que Nabis ou Nabal qui est l'ancienne Napoli de Ptolémée, Masa ou El Mersa qui occupe l'emplacement du port de Carthage, Cammart, Ariana et Arradez. Une autre, plus digne de notre attention, est El Medea qu'on appelait encore Africa, laquelle était autrefois très-forte, car elle était entourée de hautes murailles et flanquée de tours qui avaient jusqu'à sept portes l'une derrière l'autre, couvertes de plaques de fer. Cette ville offre encore à la curiosité des voyageurs des ruines magnifiques, parmi lesquelles on voit, au rapport de Shaw, des chapiteaux, des architraves, des frises, des corniches, et autres morceaux d'ancienne architecture d'une beauté admirable, malgré qu'ils aient beaucoup souffert des injures du tems. Après El Medea viennent les villes de Suse, Manasteer, Heraclée, Thapsus, Cairvan ou Carovan (1), Tobulba, Gabbs, Hamamet ou Mahomet, Biserta, Porto-Farina, Bay-jah, Tuburbo ou Urbs. Toutes ces villes ont droit à plus ou moins de considération, soit pour quelque fait historique, soit pour leurs fortifications, soit enfin pour leur position ou les productions de leur sol.

*Autres villes*

*Antiquités  
d'El-Medea.*

On trouve encore dans l'état de Tunis la petite Sirte, fameuse chez les anciens, par les bancs de sable et les bas-fonds qui en

*Petite Sirte.*

(1) Le nom de cette ville semble dérivé du mot Caravane, qui veut dire *concours de monde*.

rendent la navigation périlleuse. Elle est entre l'île de Jerba et le cap Capoudia, et s'étend depuis le 33.<sup>e</sup> jusqu'au 35.<sup>e</sup> degrés. Le nom de Sirte dérive d'un mot Grec qui signifie trainer, parce que les bâtimens ne font en quelque sorte que se trainer dans ces parages, ou parce que, dans les hautes comme dans les basses marées, la mer y charrie avec elle de la fange et des sables.

*Îles et caps.*

Les îles les plus remarquables qui appartiennent à cette partie de l'Afrique sont ; Jalta ou Galatha distante de six lieues du cap Nègre ; les Chiens, qui sont deux terres basses derrière lesquelles viennent se tapir les galères Italiennes pour assaillir les barques ou navires Tunisiens qui arrivent à leur portée : les Frères qui sont trois îles hérissées de rochers attenantes au continent ; et Jerba ou Gerba qui est la Lotofagis des anciens. Ses principaux caps sont, le cap Nègre, où la Compagnie de France en Afrique tient un comptoir important ; le cap Serra qui est le point le plus au nord de tout ce continent ; le cap Blanc ainsi appelé par Pline ; le cap Zibeeb auquel on a donné ce nom, à cause de la grande quantité de raisin qu'on y fait sécher, et qui est l'ancien promontoire d'Apollon ; et enfin le cap Bon connu des anciens sous le nom de cap Mercure.

*Côtes et lacs.*

Entre le cap Blanc et celui de Zibeeb est le golphe de Birserta, qui répond au *Sinus Hipponensis* des anciens ; et du cap Bon à celui de Zibeeb s'étend le golphe de Tunis, où se trouve l'île de Zovvamura ou Zimbra, appelée jadis *Aegimurus*. Le bassin de Tunis pouvait contenir autrefois une flotte nombreuse ; mais aujourd'hui les eaux y sont si resserrées et si basses pendant l'été, qu'il n'a guères que six à sept pieds de profondeur : il est même à sec en plusieurs endroits, et il s'en exhale des vapeurs fétides, à cause des immondices qu'on y jette de toute la ville. Des nuées d'oiseaux appelés *Flammantes* y voltigent sans cesse, et on y pêche en abondance des rougets qui passent pour être les meilleurs de toute la côte de Barbarie.

*Rivières.*

Les rivières principales de l'état de Tunis sont le Zaine qui le sépare de celui d'Alger, le Miliana appelé autrefois Catada, le Gabbs qu'on croit être le Triton des anciens, et le Majerda qui, comme nous l'avons déjà observé, répond à l'ancien Bagrada. Certains géographes font mention d'une rivière appelée Cuadil-Barbar, que le Docteur Shaw assure n'avoir jamais pu trouver. Il est bien surprenant, disent les auteurs de l'histoire universelle, que tant

d'écrivains ayant indiqué le nom, la source, le cours et autres particularités de cette rivière qui paraît ne pas exister, ou si elle existe, qu'elle ait échappé aux recherches d'un voyageur aussi éclairé et aussi exact que Shaw.

Le sol, au midi de cette contrée, est sablonneux, stérile et desséché par l'ardeur du soleil; le Majerdah est dans une plaine fertile, et on respire un peu de fraîcheur sur quelques collines qui se rejoignent à la chaîne de l'Atlas. Dans les mois de juillet et août, le chaud y devient insupportable, surtout lorsque le vent du sud y apporte l'air enflammé des régions intérieures de l'Afrique. Les sources d'eau y sont fort rares, et ce n'est que vers l'occident qu'on trouve quelques ruisseaux qui donnent à la terre un peu de fertilité.

*Climat  
et productions.*

L'état de Tunis a beaucoup de sources sulphureuses et de bains chauds, dont on raconte plusieurs singularités. Le bain chaud de Mes Koutean cuit à perfection en un quart d'heure un gigot de mouton, et il dissout ou plutôt calcine le rocher sur lequel s'épanchent quelquefois ses eaux, dans une étendue de plus de cent pieds. Il y a à Gabbs d'autres bains dont le bassin, couvert d'un toit de paille, a douze pieds en carré et quatre de profondeur, avec des bancs de pierre sous la surface de l'eau.

*Bains chauds.*

Les tremblemens de terre ne peuvent être que fréquens dans un pays abondant en soufre, comme ils le sont en effet dans les états de Tunis et d'Alger. Néanmoins le climat en est tempéré et l'air y est sain, excepté pendant cinq à six jours du mois d'août qu'il y souffle un vent du sud dont on est accablé. Les premières pluies tombent en septembre, et quelque fois plus tard: c'est le tems des semailles, et la moisson s'y fait vers la fin de mai, ou au commencement de juin. Le froment ou l'orge y rendent ordinairement le dix pour un.

On trouve encore dans cet état, divers monumens remarquables par leur antiquité et leur magnificence, dont les voyageurs et les historiens font mention. Le premier est un beau pavé en mosaïque qui représente des figures d'oiseaux, de chevaux et autres animaux, des arbres et diverses productions du pays. Viennent ensuite les antiquités de Jemma, où l'on voit les ruines d'un amphithéâtre magnifique qui a soixante quatre arcades et quatre rangs de colonnes; celui d'en haut, qui était peut être Attique, a été considérablement endommagé dans les guerres des Arabes. Ces derniers s'y étant fortifiées dans une révolte, le Bey Mahomet fit sauter

*Antiquités.*

quatre de ces arcades. Jemma offre encore çà et là des colonnes de différens genres, des torses et des bras de statue en marbre, parmi lesquels deux statues fixent particulièrement l'attention; l'une est une figure colossale armée; et l'autre une Venus toute nue, dans la même attitude et de la même grandeur que celle de Médicis; l'une et l'autre sont d'une belle exécution, mais sans tête.

*Arc de Spentla.*

Non moins magnifique est l'arc de triomphe de Spentla, qui occupe l'emplacement de l'ancienne Suffetula: il est d'ordre Corinthien et à deux autres petits arcs latéraux: il y a, de cet arc à la ville, un chemin pavé de pierres noires avec un petit mur de chaque côté; on trouve, là où ce pavé se termine, un superbe portique du même genre que l'arc; de ce portique on passe dans une grande cour où l'on voit les ruines de trois temples contigus, dont il ne reste plus que les murs et l'entablement.

*Mausolée  
d'Hamamet.*

Aux environs de Hamamet est le Menarah, qui est un grand mausolée d'environ 60 pieds de diamètre, ayant la forme d'un piedestal cylindrique. L'entablement présente quelques petits autels avec des inscriptions, dont trois seulement sont encore lisibles et portent, savoir: la première, *L. Emilio Africano Avunculo*; la seconde *C. Snellio Pontiano Patrueli*, et la troisième *Vitellio Quarto Patr.* On rencontre dans cet état beaucoup d'autres mausolées, dont les uns sont ronds, les autres octogones, ou soutenus par quatre, six et huit colonnes.

*Etat d'Alger.*

L'état d'Alger est borné au nord par la Méditerranée, à l'orient par le Zaine, au couchant par la Muloya et les montagnes de Trara, et au midi par le désert. Il est divisé maintenant en trois gouvernemens ou provinces, qui sont: celle du levant, du couchant et du midi: la première et la seconde sont les plus considérables, parce qu'elles renferment plusieurs villes de marque; la troisième n'a ni villes ni villages ni maisons, et les habitans y vivent sous des tentes.

*Alger.*

La ville d'Alger est bâtie sur le penchant d'une colline au bord de la mer en forme d'amphithéâtre; ses maisons qui s'élèvent les unes au dessus des autres dominant la mer, et sont surmontées de terrasses, dont la blancheur produit de loin à la vue un effet surprenant. Elle est entourée de hautes murailles avec des tours et un large fossé, et a six portes dont quelques-unes sont défendues par des batteries. Sa position du côté de la terre et son môle sont protégés par deux forts, dont l'un s'appelle de l'*Etoile*, et l'autre de



*l'Empereur.* On lui donne une population de 100,000 habitans, dont 30,000 Renégats, du tems du Docteur Shaw, 15,000 Juifs, et un grand nombre de voyageurs ou de marchands Européens.

Alger n'a qu'une belle rue qui la traverse d'orient en occident, et s'élargit en divers endroits, là surtout où sont les magasins des principaux négocians. Les autres rues sont si étroites, qu'à peine il y peut passer deux personnes de front; elles sont, dit'on, ainsi construites, pour garantir les passans des rayons d'un soleil brûlant, et pour obvier aux désastres des tremblemens de terre; c'est pourquoi les maisons y sont presque partout étayées par des pièces de bois qui en soutiennent la façade d'un côté de la rue à l'autre.

On voit, sur les collines et dans les vallées aux environs d'Alger, une quantité de maisons de campagne et de jardins, où les riches se retirent pendant l'été. Ces habitations sont blanches et ombragées d'arbres fruitiers, ce qui forme une perspective de plus agréables du côté de la mer. Les jardins sont arrosés d'un grand nombre de ruisseaux et abondent en fruits, en herbages et autres végétaux. On y trouve des plants de vigne d'une beauté surprenante, que les Maures y ont apportés de Grénade, et dont les branches grimpent jusqu'au sommet des arbres les plus élevés.

Nous ne parlerons point des autres villes telles que, Constantina, Gigeri, Bugia, Steffa, Tebef, Zamora, Biscara, Necaüz qui est située au bord d'une rivière où croissent les meilleures figues de toute l'Afrique, et Cucco qui est un poste tellement fortifié, que les Beys d'Alger viennent s'y réfugier lorsqu'il y a des troubles. Nous ne pouvons cependant nous dispenser de dire un mot d'Oran qui, au rapport de Shaw, est après Alger la ville la plus considérable de cette partie de l'Afrique. Elle est bâtie sur le penchant d'une haute montagne, et défendue au nord par deux forts qui dominent la ville. Du côté du midi sont deux autres forts qui se trouvent sur le même plan, desquels elle est séparée par une profonde vallée, au milieu de laquelle coule un ruisseau dont l'eau est excellente. On ne voit dans toute cette vallée que rochers, précipices, eaux courantes, allées d'orangers et autres arbres de toutes sortes, qui offrent les vues les plus pittoresques et les plus agréables.

Non loin d'Arzew, un des meilleurs ports de cette côte, est une ville du même nom qui est l'ancienne Arsenaria de Pline. Parmi ses ruines qui consistent, en chapiteaux, en bases ou en futs de colonnes, Shaw découvrit un magnifique chapiteau d'or-

*Environs  
d'Alger.*

*Autres villes.*

*Oran.*

*Ruines  
de l'ancienne  
Arsenaria.*

dre Corinthien et en marbre de Paros : il vit aussi dans la maison du Gouverneur de la ville , à travers un trou du tapis , un pavé en Mosaïque de la plus grande beauté , et recueillit dans une chambre sépulcrale une quantité d'inscriptions curieuses.

*Bains.*

On trouve entre la rivière Shelif et la mer , des bains , dont le plus grand et le plus fréquenté est un bassin qui a douze pieds de largeur et quatre de profondeur : de ce bassin l'eau passe dans un plus petit où vont les Juifs , auxquels il n'est point permis d'entrer dans les bains des Musulmans. Ces deux bains étaient renfermés autrefois dans un beau bâtiment et entourés d'une banquette ; mais aujourd'hui ils sont exposés en plein air et encombrés de ruines. La propriété qu'ils ont de guérir la jaunisse et autres maladies , fait qu'ils sont très-fréquentés au printemps.

*Climat.*

La partie habitée des états d'Alger et de Tunis , qui est comprise entre les 34.<sup>e</sup> et 37.<sup>e</sup> degrés de latitude nord , jouit d'une température fort agréable. Pendant douze ans que M.<sup>r</sup> Shaw a demeuré à Alger , il n'y a vu que deux fois le thermomètre à la gelée , et alors la campagne fut couverte de neige ; et le même thermomètre ne s'élevait à un degré de chaleur extraordinaire , que quand le vent y venait du désert de Sahara.

*Royaume de Maroc.*

Le royaume de Maroc s'étend depuis le 28.<sup>e</sup> jusqu'au 36.<sup>e</sup> degré de latitude septentrionale ; et il est borné , à l'orient par la rivière Mulvia , au nord par la Méditerranée , à l'occident par l'Océan , et au midi par l'Atlas. On le divise communément en trois parties principales qui sont , Maroc , Fez et Sus. La première ville qui s'y présente est Maroc , également recommandable par sa position , et par la magnificence de ses anciens édifices. Elle est située dans une plaine à peu de distance de l'Atlas ; et un mur flanqué de tours forme son enceinte , qui est défendue en dedans par des bastions , et en dehors par un fossé large et profond construit en maçonnerie , dont la chaux a acquis un degré de dureté qui résiste à l'action du fer , et rend des étincelles comme la pierre à fusil.

*Maroc.*

*Décadence de cette ville.*

Les longs sièges , les ravages , et les incendies que cette ville a soufferts , ont réduit le nombre de ses maisons , de cent mille qu'elle en comptait autrefois , à trente ou quarante mille. On y voit pourtant encore plusieurs grands édifices , restes de son ancienne splendeur , tels que le palais du Souverain , trois superbes mosquées , des bains et quelques hopitaux. Elle avait anciennement quarante

cinq grandes rues qui se coupaient à angles droits, lesquelles présentaient de chaque côté de beaux édifices et étaient très-peuplées : maintenant les maisons y sont si éloignées les unes des autres, qu'à peine trouve-t-on une seule rue continue dans toute la ville. Les intervalles qui les séparent sont remplis de décombres, ou occupés par des maisons qui tombent en ruines. On aperçoit çà et là des enclos plantés d'orangers et qui renferment des pavillons couverts en tuiles vernissées, ce qui forme un contraste agréable avec l'aspect mélancolique des environs. Le Monarque a dans ses jardins plusieurs de ces pavillons, où il vient se reposer et converser avec ses courtisans ; leur intérieur offre une salle décorée d'arabesques fort riches, mais le reste de l'ameublement en est très-simple.

Muley Ismael voulant avoir deux villes pour y fixer sa résidence, dans la vue de contenir plus facilement ses sujets, désigna Maroc au sud, et Mequinez au nord. Les collines et les vallées qui sont aux environs de cette dernière, sont bien cultivées et arrosées de plusieurs ruisseaux : ses édifices et ses jardins sont magnifiques ; mais ses rues, qui ne sont point pavées, sont remplies de boue pendant l'hiver.

*Mequinez,*

Fez, autrefois capitale d'un état puissant, se divise en ville ancienne et nouvelle : celle-ci n'offre rien de remarquable, mais l'ancienne est la ville la plus peuplée, la plus riche et la mieux policée de toute l'Afrique. Elle est située au pied de deux montagnes et entourée de fortes murailles et de tours : elle a sept portes, 150 ponts et plus de 600 mosquées. La principale est appelée Caruvin, et l'on prétend qu'elle a un mille et demi de tour, trente portes, une tour, plus de 1500 colonnes de marbre, une multitude de lampes toujours allumées, plusieurs fontaines pour les ablutions, et un collège où l'on enseigne la théologie, la philosophie et autres sciences, avec une des plus belles bibliothèques que possède l'Afrique.

*Fez,*

Salé offre encore un monument de la magnificence Arabe : cette ville a un port très-vaste, défendu par deux châteaux qui se communiquent au moyen d'un mur fort haut flanqué de tours, et dans l'intérieur duquel est une galerie qui conduit au bord de la mer. On trouve sur la côte occidentale de ce royaume, Mazagan, Alcassar, Tanger et Mogador, qui sont des villes toutes bien fortifiées et florissantes. Ceuta mérite d'être considérée à cause de l'avantage de sa position à l'entrée de la Méditerranée, et Tetuan est renommée

*Salé*

*Autres villes.* par un grand Musmorra, ou prison dans laquelle sont renfermés les Chrétiens, qui y sont traités avec plus de dureté que dans tout autre lieu de la Barbarie. Les provinces de Sus et de Tafilet, où les Européens n'ont pas encore pénétré, n'offrent rien ou presque rien de remarquable.

*Caps.* Ce royaume a quelques caps qui sont célèbres, surtout dans l'histoire des voyages. Tel est le cap *Non*, ainsi appelé par les Portugais parce qu'ils le regardaient comme une borne au delà de laquelle il n'était pas possible de s'avancer. Le cap *Aguer* fut encore fortifié par eux; ils y firent un établissement et y mirent une forte garnison, mais ils en furent bientôt chassés par les Rois de Maroc.

*Rivières.* Les rivières qui baignent cette vaste contrée ont toutes leur source dans l'Atlas, comme le Mulucan, le Taga, le Cebu, l'Omirabib, le Tensist et le Sus. Le Cebu forme, en tombant d'une hauteur considérable entre deux rochers, un précipice que les montagnards franchissent dans une corbeille attachée, par une forte corde, à des pièces de bois qui sont au haut du rocher.

*Atlas.* L'Atlas, dont nous avons déjà parlé, est une longue chaîne de montagnes qui ceint le royaume de Maroc en forme de demi cercle du côté du midi, et s'étend du couchant au levant. Les Barbaresques l'appellent Ayduacal; mais ce nom change selon les lieux par où elle passe, et les intervalles qui la divisent. Cette chaîne se nomme proprement le grand Atlas, pour le distinguer du petit, qui est une autre chaîne de montagnes, laquelle se prolonge le long des côtes de la Méditerranée, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à Bona ville des états d'Alger, et que les habitans désignent sous le nom d'Erif. Le grand et le petit Atlas sont également couverts de neige la plus grande partie de l'année: ce qui fait qu'on les voit de loin en mer, et que les Espagnols les appellent *Montes claros*.

Malgré que l'Atlas se trouve sous un climat chaud à cause de son voisinage du tropique, ses flancs escarpés, froids et couverts d'épaisses forêts n'offrent en plusieurs endroits que de tristes solitudes. Dans d'autres, il est peuplé de diverses tribus d'Arabes et de Berbères qui sont obligés d'habiter pendant l'hiver dans des cavernes avec leurs troupeaux pour se garantir du froid, ou ne pas être ensevelis sous la neige. Mais à peine commence-t-elle à se fondre aux premières chaleurs du printems, que la verdure renaît sur

ces montagnes, et rappelle les hommes aux travaux de l'agriculture et les troupeaux aux paturages: ces peuples se font remarquer par leur industrie à cultiver le penchant de ces monts, en y formant des terrasses qu'ils étayent avec des pierres.

Le climat de Maroc serait très-chaud, s'il n'était rafraîchi par des brises qui viennent de l'Atlantique. L'hiver il gèle très-fort dans les plaines; mais le soleil a bientôt fondu la glace, et à midi on n'en voit plus. Les vents de Libéche commencent à souffler vers le mois de mars; leur influence est si pernicieuse qu'elle attaque le poumon, les nerfs et tous les membres, et fait le plus grand tort aux productions de la terre.

Ce pays a d'excellens chevaux qui sont petits, mais vites à la course et dociles, des dromadaires qui marchent avec la plus grande célérité, et des chameaux qui y sont en plus grand nombre que dans toute autre contrée de l'Afrique, et meilleurs que ceux de l'Asie. Ces animaux peuvent rester dix jours et plus sans boire, et sans autre nourriture que celle dont chaque partie de leur corps alimente pendant ce tems leur existence. Lorsque la durée de cet état est portée au delà, leur bosse commence à s'affaisser, ensuite leur ventre, puis après leur croupe, jusqu'à ce qu'exténués de faiblesse ils succombent sous un poids de cent livres, tandis qu'ils en portaient auparavant neuf cents avec facilité.

On raconte certains traits curieux sur la vitesse du chameau. Un Maure de Mogador parti le matin sur un de ces animaux qu'ils appellent Hairie, s'en alla à Maroc qui en est éloigné de 100 milles Anglais, et revint chez lui le soir du même jour avec quelques oranges que sa femme lui avait demandées. Un autre chameau arriva du Sénégal à Mogador en sept jours, et parcourut ainsi plus de 1000 milles Anglais dans ce court espace de tems. Ces anecdotes, dit Jakson, mettent à une forte épreuve la bonne foi du lecteur; mais trois voyageurs en avaient déjà rapporté de semblables avant lui.

Les Arabes du désert donnent la chasse à l'autruche d'une manière fort singulière; ils montent à cheval au nombre de vingt, et se mettent à la recherche de cet oiseau, en dirigeant leur course contre le vent. Lorsqu'ils en ont trouvé un, ils le poursuivent à toute bride, en ayant soin de laisser un demi mille de distance entre chacun d'eux. Fatigué de courir contre le vent qui se brise dans ses ailes, l'oiseau se retourne enfin contre les chasseurs,

*Climat*

*Dromadaires,  
Chameaux*

*Vitesse  
du chameau.*

*Chasse  
de l'autruche.*

et cherche à fuir à travers leur ligne, alors ils l'enveloppent et tirent dessus jusqu'à ce qu'ils l'aient couché par terre. Sans ce stratagème il leur serait impossible de le prendre, car bien qu'il ne vole pas, il surpasse néanmoins tous les autres animaux en vitesse.

*Moutons.*

On trouve en Barbarie des moutons de deux espèces inconnues en Europe: l'une, qui a une grosse queue, est estimée pour sa laine, mais la chair n'en est ni aussi succulente ni aussi tendre que celle des moutons ordinaires; l'autre ressemble à nos daims, la chair en est sèche, et la laine d'une qualité inférieure. Le bœuf sauvage de ces contrées diffère du bœuf domestique, en ce qu'il a le corps plus rond, la tête plus aplatie, et les cornes plus rapprochées l'une de l'autre. Shaw croit que cet animal est le buffle des anciens.

*Bœuf sauvage.*

*Insectes.*

Parmi les insectes de ce pays, les plus dangereux sont le scorpion et une espèce de tarentule: leur morsure cause souvent la mort si on n'a soin d'y remédier promptement, soit en cautérisant la plaie sur le champ, soit en enterrant le blessé dans le sable ardent jusqu'au cou, soit enfin en l'enfermant dans un lieu bien chaud pour le faire suer. Lorsque le poison ne semble pas devoir faire des progrès rapides, on se contente d'appliquer sur la blessure des cendres chaudes avec un cataplasme d'oignons.

*Biledulgerid.*

Le Biledulgerid, ou pays des dattes, comprend les pays qui se trouvent sur la pente méridionale de l'Atlas au nord du grand Désert. Ainsi cette dénomination n'indique pas, comme l'observe Malte-Brun, un pays renfermé dans des limites déterminées, mais elle embrasse plusieurs régions dont nous avons déjà donné la description.

*Habitans  
de la Barbarie.*

La Barbarie est peuplée d'habitans de diverses sortes tels que, les Berbères, les Maures, les Arabes et les Turcs. Il faut y joindre ensuite un grand nombre de chrétiens, de Juifs et de Renégats qui, par intérêt, ou pour sortir de l'esclavage, ont abjuré la foi, et sont devenus les principaux ennemis des Chrétiens.

*Berbères.*

Les Berbères sont les plus anciens habitans de ces contrées, et ils se prétendent issus d'une tribu de Sabéens venue de l'Arabie Heureuse, sous la conduite d'un de leurs Princes. D'autres les croient descendans des Chananéens que Josué chassa de la Palestine. Les Berbères sont repandus dans toute la Barbarie, et divisés en tribus dont chacune a son chef: quelques-unes sont errantes et habitent sous des tentes; d'autres forment des villages, et toutes ont la mé-

me répugnance à s'allier avec les autres peuples. Elles font un commerce avantageux en grains, en peaux, en cire, en miel, en fer et autres denrées, et ont des ouvriers en fer et en draps.

Les Maures, qui sont également répandus dans toute cette contrée, et qui composent la plus grande partie de la population d'Alger, se divisent en Maures des villes et Maures des campagnes. Les premiers habitent les villes et les villages, et font le commerce par terre et par mer; les seconds forment, de leurs familles réunies et sans patrimoine, des tribus errantes qui donnent à leurs campemens le nom d'*Adovar*, ou de village ambulante. Chaque tente sert d'asile à toute une famille et à son bétail qui habite pêle-mêle avec elle: il y a un Cheik ou chef auquel toutes ces tribus sont soumises, et qui les maintient dans l'ordre. Chaque *Adovar* paye une taxe au Dey d'Alger selon le nombre de ses habitans, et le terrain qu'il occupe. Le Cheik répond de tous ses subordonnés, qui sont à leur tour responsables les uns pour les autres. Les Maures cultivent avec beaucoup de soin les terres qu'ils prennent à ferme, et ils en payent le fermage avec la quantité convenue des denrées qu'ils récoltent.

*Maures.*

S. Olon assure que si ce pays était en d'autres mains que celles de ces infidèles qui ne savent point le cultiver, il formerait un état heureux et florissant, eu égard à la beauté et à la salubrité du climat, à la fertilité du sol, à la vigueur de ses habitans, à la quantité et à la fraîcheur de ses eaux, à l'abondance et à la bonté de ses paturages, à l'heureuse disposition des bois, des collines, des plaines, des monts et des vallées dont il est entrecoupé, à l'excellence des vins, des fruits et des légumes qu'il produit, et enfin aux facilités qu'il présente pour le transport de toutes ces denrées. On peut donc dire que toute cette contrée renferme un riche trésor, que l'inertie, l'ignorance et la barbarie y tiennent enfoui.

#### COUVERNEMENT ET LOIS.

Nous avons déjà vu que la Barbarie passa, de la domination des Romains sous celle des Vandales et autres peuples du nord, qui l'occupèrent depuis l'an 427 jusqu'en 553, époque à laquelle ils en furent chassés par Bélisaire Général de Justinien. Les Empereurs Grecs furent maîtres de ce pays jusques vers la fin du VII.<sup>e</sup>

*Révolutions  
du  
gouvernement  
de la Barbarie.*

siècle, où les Arabes Mahometans s'y établirent après l'avoir dévasté. Il a été depuis le théâtre de sanglantes révolutions, qui n'ont cessé qu'à la fondation des gouvernemens qu'on y voit encore aujourd'hui.

*Bey de Tripoli.*

L'état de Tripoli est dans la dépendance d'un Bey, qui est tributaire de la Porte Ottomane. Ce Bey a un pouvoir despotique : tous les emplois sont à son choix, il se met à la tête de ses troupes lorsqu'il le faut, et sa volonté fait loi au Divan même qu'il n'assemble que par formalité. La Porte et le Pacha ne se mêlent nullement des affaires du gouvernement, pourvu que le Bey paye exactement son tribut à l'une, et assouvisse l'avidité de l'autre par des présens.

*Revenus.*

Le principal revenu de cet état, ainsi que de ceux d'Alger et de Tunis, consiste dans les prises que font ses corsaires qui sont en petit nombre, et dont toute la marine consiste en un seul bâtiment avec quelques galiotes mal équipées et mal montées. Chaque individu est obligé de donner une partie du produit de ses terres ou de son industrie : les Maures et les Arabes des campagnes payent une taxe dont le Bey en personne, ou ses agens, font le recouvrement à main armée.

*Changemens  
du  
gouvernement  
de Tunis.*

Tunis fut autrefois sujette aux Lassis qui prirent le titre de Rois. Ces Souverains eurent une garde de 1500 soldats d'élite, une cour brillante, et un Divan composé de 300 membres distingués par leur naissance, par leurs vertus et par leur expérience. Mais cette splendeur s'éclipsa sous Muley Hascen qui fut précipité du trône par Barberousse, fameux pirate Turc ou Renégat Sicilien, lequel envahit Tunis et une grande partie de cet état. Charles V rétablit Muley sur son trône et lui imposa un tribut annuel. Cette Monarchie alla toujours en déclinant de plus en plus sous la protection de la Porte, ou plutôt sous la tyrannie de ses Paçhas, jusqu'à la chute de ses anciens Rois auxquels les Deys succédèrent. Mais le gouvernement de ces derniers fut également de peu de durée : car les Beys, qui n'étaient alors que gouverneurs de provinces, secouèrent bientôt leur joug, et s'emparèrent du pouvoir suprême. Le Bey de Tunis est despote, et il a le droit de nommer son successeur, sans avoir égard à l'ordre de la naissance. Il montre néanmoins une espèce de dépendance apparente envers le Grand Seigneur, lequel tient dans cette ville un Pacha qui n'a aucune autorité.



On donne à Alger le titre de royaume, mais le gouvernement y est absolument démocratique, car tous les actes publics y sont intitulés de cette manière: *Nous membres grands et petits de la puissante et invincible milice d'Alger et de tout le royaume etc.* La tyrannie et l'avarice des Pachas furent cause que, le corps des Janissaires et la milice Turque, devenus assez forts pour résister à leurs vexations, le peuple se détermina à se choisir un homme capable de le gouverner; et en effet vers le commencement du XVII.<sup>e</sup> siècle, il fut envoyé à la Porte une députation pour lui dévoiler les abus énormes du gouvernement des Pachas, et lui faire voir que s'il continuait, les Arabes et les Maures se seraient soustraits à son obéissance. Après avoir exposé le triste état où se trouvait Alger, la députation proposa d'élire un Dey qui reconnût pour Souverain le Grand Seigneur. Le Visir y consentit, et depuis lors la dignité de Dey devint élective: ce qui fut la cause d'une infinité de séditions, que les gens de guerre les plus entreprenans et les plus pervers étaient intéressés à susciter, dans la vue de s'élever à ce haut rang. Shaw compare justement le gouvernement d'Alger à celui de Rome dans le tems de sa décadence, lorsque la route pour arriver au pouvoir suprême, était ouverte à quiconque avait l'audace de se mettre à la tête d'un parti: aussi arrive-t-il des Princes d'Alger ce qui arriva de la plupart des Empereurs Romains, c'est qu'il en est peu qui meurent de mort naturelle. De dix Beys, généralement parlant, à peine en est-il un qui ait le bonheur de mourir dans son lit, le reste est moissonné par le cimeterre ou par les armes à feu. Ceux-là même qui meurent de mort naturelle, ne sont pas redevables de cet avantage à l'estime ou à l'affection de leur milice, mais au hasard qui leur fait découvrir la conjuration tramée contre eux.

Après la mort du Dey, toute la milice s'assemble pour nommer son successeur; et comme le dernier soldat peut aspirer ainsi que le premier à cette dignité, il s'ensuit que le nombre des prétendans est toujours considérable, et que ces élections se font rarement sans tumulte et sans qu'il y ait du sang de répandu. Lorsque les suffrages se sont enfin réunis sur quelqu'un d'entre eux, on le salue par ces mots *Alla Barik*, qui veut dire *Dieu vous bénisse*; ensuite il est revêtu d'une robe de distinction appelée *Caftan*, et porté sur le siège royal. Le Cadi lui lit à haute voix les devoirs que lui impose sa nouvelle dignité, et lui dit; que c'est Dieu qui l'a mis

*Démocratie  
d'Alger.*

*Élection  
du Dey.*

à la tête de l'état et de la force armée; qu'il a été élevé à ce rang pour punir les méchans et assurer aux bons les avantages qui leur appartiennent; qu'il doit veiller attentivement au maintien de la paix, et consacrer tous ses soins au bonheur de ses peuples.

*Agà.*

Après le Dey vient l'Agà, qui est le chef de la milice et le plus ancien soldat: il occupe cette place l'espace de deux lunes, durant lesquelles on lui porte chaque soir les clefs de la ville, et c'est dans son palais que s'exécutent les sentences du Dey contre les Turcs. Au sortir de sa charge, il est fait Mazoul ou vétéran, et devient exempt de tout service, hors les cas où le Dey l'appelle au Divan pour y donner son avis. Le premier en rang après l'Agà, est le secrétaire d'état qui tient registre de tous les actes publics: il est suivi de 30 Chiah Pachas ou colonels qui accompagnent l'Agà, et sont les conseillers du Divan. Ces derniers ont sous leurs ordres cent Bolluck Pachas ou capitaines, et quatre cents Odà Pachas ou lieutenans, qui portent pour marque distinctive une bande de peau qui leur descend de la tête jusqu'au milieu des reins.

*Autres officiers*

Les Vekillards sont ceux qui fournissent les vivres pour l'armée, les Peis sont les quatre plus anciens soldats; les Solaques qui viennent après les Peis par rang d'ancienneté, font partie de la garde du Dey, et vont à cheval devant lui armés de carabines et de grands sabres dorés, avec un tube ou espèce de canon en laiton qui s'avance en dehors sur le devant de leur bonnet. Les Caïtes sont des soldats Turcs chargés du recouvrement des impositions: les Saguirds forment un corps de cent hommes armés de lances, dont l'emploi est de fournir l'eau qu'exigent les besoins de l'armée. Ces officiers composent le Divan (1) ou grand Conseil; mais les trente Chiah Pachas ont seuls le droit de s'asseoir dans la salle à côté du Dey: tous les autres restent debout les bras croisés et immobiles: ils ne peuvent y entrer avec le sabre au côté, ni avec quelque autre arme que ce soit, crainte de quelque accident.

*Divan.*

*Décision  
des affaires.*

Ceux qui recourent au Divan pour quelque affaire sont obligés d'en attendre la décision à la porte, où, pendant ce tems, les officiers leur offrent du café. L'Agà propose le sujet de l'affaire, qui est répété à haute voix par les Chiah Pachas, puis par quatre of-

(1) Divan est un mot Arabe, qui veut dire lieu couvert ou sofa; et on le prend ordinairement pour la chambre du conseil, ou pour le tribunal qui rend la justice dans les pays du Levant.

ficiers appelés *Baschaldalas* : ensuite chaque membre du Divan fait la même communication à son voisin, en l'accompagnant de gêtes et de contorsions extravagantes, qui sont bientôt suivies d'un bruit épouvantable lorsque l'affaire proposée n'est point agréée. Le Dey juge par ces démonstrations du vœu de la pluralité de l'assemblée, et prononce l'arrêt en conséquence. Dans le Divan comme dans tous les autres tribunaux, ainsi que dans la rédaction des actes publics, on ne fait usage que de la langue Turque.

Les Chérifs, (titre qui est propre aux descendans de Mahomet), Empereurs de Maroc exercent un pouvoir absolu, fondé spécialement sur l'aveugle superstition de leurs sujets, qui croient que ceux qui meurent en exécution des ordres du Roi s'envolent aussitôt en Paradis, et qu'un degré de bonheur bien plus grand est réservé à ceux qui ont l'honneur de mourir en vertu d'un ordre expressement émané de lui. Ce Monarque est tellement despote, qu'il est l'unique héritier de ses sujets, aux enfans desquels il ne laisse, de la succession de leur père, que ce qui lui plait.

*Chérifs  
de Maroc.*

Les titres qu'il prend sont analogues à la nature de son despotisme; il se qualifie de *Très-Glorieux, puissant et Noble Empereur de l'Afrique, Roi de Fez et de Maroc, de Tafilet, de Sus, de Darha et de tout l'Alarb, Gran Chérif, successeur ou Vice-gérant du Grand Prophète Mahomet*. Mais sa cour n'annonce aucune magnificence, ainsi que nous l'apprend Chenier dans son histoire de l'empire de Maroc. L'Empereur est ordinairement ami de la simplicité et sans goût pour le luxe : on ne le distingue de ses courtisans et de ses sujets que parce qu'il ne paraît jamais qu'à cheval, couvert d'un parasol, qui dans ces contrées est la marque distinctive de la souveraineté. Il ne va à pied que dans son palais, dans ses jardins, et à la prière publique : rarement il voyage en voiture, à cause du mauvais état des chemins : lorsqu'il sort pour aller à la promenade ou pour voir quelques travaux publics, il marche sans pompe et avec peu de suite. Ce n'est que dans les jours de cérémonie et d'audiences publiques, qu'on le voit environné d'un cortège qui est plus nombreux que brillant.

*Titres  
et distinctions  
de l'Empereur.*

Quelques esclaves Maures sont chargés du service intérieur et de la cuisine du palais. Ces Souverains, comme tous les Maures en général, sont naturellement sobres; ils sont fort indifférens sur la qualité des mets, et n'observent pas même d'heure fixe pour leurs repas. Leur nourriture est uniforme, et les restes de la table

*Cour.*

de l'Empereur, qui mange toujours seul, servent ensuite pour ses officiers. Il y a dans le palais un grand nombre de gens de service de l'un et de l'autre sexe, qui sont vêtus de neuf tous les ans par des tailleurs Juifs. Tous les ouvriers sont obligés de servir gratuitement l'Empereur, dont les dépenses se réduisent ainsi à fort peu de chose, car il ne donne qu'un salaire très modique aux esclaves attachés à son service.

*Garde  
des femmes.*

Il y a dans le palais une garde composée de femmes commandée par d'autres, et qu'on appelle Hariffe. Ces femmes sont envoyées quelquefois dans les provinces, pour mettre à la torture celles des Grands qui ont été arrêtés, et savoir d'elles ce qu'elles font des richesses de leurs maris. Le luxe des femmes de l'Empereur n'est guères remarquable. Il arrive souvent que celles qui n'ont pas fixé le cœur du Prince, restent oubliées dans la ville impériale où elles se trouvent, au moment où il en part pour passer dans une autre. Cet abandon est d'autant plus extraordinaire, que ces femmes ayant le titre d'épouses suivant la loi, ne sont point esclaves, et ont presque toujours le rang de Princesses, ou sont filles de Chérifs, de Gouverneurs de provinces, ou de riches particuliers. La grande Reine (c'est le titre qu'on donne à la première épouse) a la prééminence sur toutes les autres.

*Enfans  
de l'Empereur.*

Les filles de l'Empereur sont mariées ordinairement à des fils de Chérifs auxquels elles apportent une dote considérable; et tant que leur père est vivant, elles continuent à rester dans le palais et à être maîtresses d'elles même. Quant aux enfans mâles, le père leur donne, aussitôt qu'ils sont mariés, le gouvernement d'une ville ou d'une province, où ils ne manquent guères d'exercer toutes sortes de vexations. Lorsqu'ils y ont excité le mécontentement à un point que la prudence ne permet plus de dissimuler, ils en sont punis par des confiscations qui vont au profit du trésor; mais bientôt recommencent les extorsions qui donnent lieu à de nouvelles confiscations, sans que le malheureux peuple en ressente jamais le moindre soulagement.

*Succession  
à l'empire.*

L'ordre de succession au trône dans l'empire de Maroc, ne dépend ni des lois ni de l'usage; l'opinion des Maures est que la couronne doit passer au fils aîné de l'Empereur, en qui on suppose plus d'expérience que dans ses frères puînés; mais comme il n'y a à cet égard ni loi, ni coutumes, et l'institution d'un Divan ou d'un Conseil où se traitent les affaires de l'état, étant inconnue dans





ce pays, il s'ensuit que l'élection du Souverain dépend uniquement de la disposition des esprits, de l'opinion du peuple, de l'influence de la milice, de l'appui des provinces, et surtout de la possession du trésor avec lequel on achète les suffrages.

En quelque lieu de ses états que se trouve l'Empereur, il donne chaque semaine quatre audiences publiques, dans lesquelles il écoute les plaintes de ses sujets et administre la justice. Il est seul à cheval, couvert d'un parasol et entouré de ses principaux officiers et de ses gardes. Tout individu quelconque, sans aucune distinction, a le droit de lui exposer ses réclamations. Les arrêts qu'il prononce sont exécutés sous ses yeux; et en 1775 Chenier fut témoin, dans une de ces audiences publiques, de la mort du Gouverneur de la province de Rif qui périt sous les coups de bâton, et dont le corps fut jetté dans les champs après avoir eu les mains coupées. Dans la violente agitation que lui causa cette scène, le Prince descendit de cheval pour baiser la terre, et rendre grâces à Dieu de cet acte de justice.

*Audiences.*

Les Magistrats qui partagent avec lui les soins du gouvernement sont ecclésiastiques ou militaires: le Mufti et le Cadî ont la juridiction des affaires civiles et religieuses; les Pachas, les Alcaïdes et autres officiers militaires, décident de toutes celles qui concernent l'état et l'armée. Mais ils sont tous les uns et les autres, des créatures du Chérif, et on ne peut espérer d'eux aucun acte de justice ou de faveur qu'avec des présens considérables. On voit à la planche 66 un Magistrat Barbaresque revêtu d'un large manteau qui le distingue des Turcs par l'habillement.

*Magistrats.*

L'Empereur tire son plus grand revenu de la dixme qui lui est dévolue sur le bétail, le froment, les fruits, le miel, la cire, les peaux, le riz, et sur toutes les productions de la terre. Il perçoit le même droit sur les prises faites par ses corsaires tant en marchandises qu'en esclaves: il peut même s'emparer de la totalité de ces derniers, en payant cinquante écus pour chacun d'eux. Les Juifs et les Chrétiens sont assujétis dans cet état à une taxe très-forte; et ils ne peuvent en sortir, sous peine de perdre toutes leurs propriétés, qui sont confisquées au profit de la couronne. Ce Monarque n'accorde son alliance ou une sauve-garde contre ses corsaires aux Prince Chrétiens, qu'en exigeant d'eux des sommes considérables.

*Revenus.*

*Loi qui défend  
les jeux.*

Une loi assez singulière dans cet empire, c'est celle qui proscriit tous les jeux de hazard, bien qu'ils soient déjà défendus par l'Alkoran. Le respect des Maroquains pour cette loi est tel, qu'ils ont en aversion les cartes et les dez, et qu'ils ne se permettent d'autre jeu que ceux des échecs et de dames. Quiconque ayant perdu de l'argent au jeu, va s'en plaindre au Cadî, ce Magistrat oblige sur le champ le gagnant à la restitution, et le condamne en outre à une amende, ou à recevoir un certain nombre de coups de bâton.

*Lois contre  
les Juifs  
et les Chrétiens.*

Il est défendu par d'autres lois aux Juifs et aux Chrétiens de mettre le pied dans les mosquées, et d'avoir aucune communication avec les femmes du pays: quiconque d'entre eux est convaincu de l'un ou de l'autre de ces délits, est contraint de se faire Mahométan, autrement il est brûlé vif ou empalé. Un Maroquain ne se croit point obligé de tenir ses engagements envers des individus de ces deux religions: ce peuple ne songe qu'aux moyens de s'enrichir de quelque manière que ce soit: ce qui a fait passer chez lui en proverbe, que *le vinaigre reçu en présent, est plus doux que le miel acheté.*

*Supplices.*

Les peines sont rigoureuses dans l'état de Maroc; tantôt on scie les criminels en long ou en travers, tantôt on les brûle à petit feu. Les Renégats sont condamnés à des tourmens encore plus cruels; après qu'on les a mis nus, on les frotte de la tête aux pieds avec du suif, ensuite ils sont traînés avec une chaîne de la prison au supplice et jettés dans les flammes.

A Fez, lorsqu'un homme du peuple doit être justicié, il est conduit, les mains liées, au lieu de l'exécution, et obligé de confesser à haute voix le délit pour lequel il est condamné; il est ensuite pendu par les pieds à une potence et étranglé. Si le criminel est un homme de distinction, la sentence s'exécute dans la prison: le bourreau promène ensuite son cadavre dans la ville, en publiant le motif de sa condamnation. L'homicide est remis entre les mains du plus proche parent de celui qu'il a tué, lequel lui fait souffrir le genre de mort qu'il lui plait, ou s'arrange avec lui moyennant une somme d'argent. Lorsque le coupable refuse de faire l'aveu de son crime, le juge le condamne à la peine du bâton ou du fouet, et cette sentence s'exécute avec une telle rigueur, que le plus souvent le patient y succombe.







S. Bignati F.

A Alger la justice se rend promptement, et les supplices y sont terribles. L'accusation entendue, on passe à l'audition des témoins, et il n'y a ni procureurs ni avocats qui puissent retarder l'émanation de la sentence. Lorsque ce sont des femmes qui portent plainte, elles se présentent voilées devant la porte du Divan, en criant à haute voix : *Charalla ; justice pour l'amour du ciel* ; leur nombre monte ordinairement à plus de cent, qui répètent toutes ensemble la même exclamation.

*Administration  
de la justice  
à Alger.*

Les Maures et les Arabes sont jugés par leurs chefs, les Chrétiens par leurs Consuls, les Juifs par leurs Présidens ; mais on peut appeler de ces jugemens au Divan qui est le tribunal suprême. Les Turcs jouissent d'une grande faveur auprès de ce tribunal, et rarement ils sont condamnés à la peine capitale, si ce n'est dans les cas où ils ont excité quelque soulèvement, et alors ils sont étranglés ou pendus à un crochet. Mais s'il s'agit d'un délit moins grave, ils en sont quittes pour une amende : les officiers sont dégradés, réduits à l'état de soldat, et obligés ensuite de passer par tous les grades pour recouvrer celui qu'ils ont perdu.

Les femmes surprises en adultère sont attachés avec une corde et plongées dans l'eau, d'où on ne les retire que quand elles sont noyées. Les délits de peu d'importance, n'emportent que quelques coups de bâton qui s'appliquent sur le ventre, sur les fesses ou sous la plante des pieds selon la gravité du fait ; et le nombre des coups à recevoir, qui est à la discrétion du Cadî, monte souvent à deux ou trois cent, si on n'en obtient pas la réduction en lui faisant des présens. Les Maures occidentaux sont encore dans l'usage barbare de scier en deux les criminels ; pour cela ils étendent le patient entre deux planches de la longueur et de la largeur de son corps, et le scient dans cet état en commençant par la tête.

*Autres peines.*

La peine de révolte contre le gouvernement, et du meurtre contre Turcs, est l'empalement et le feu. L'esclave fugitif qui est repris, souffre le genre de mort qu'il plait à son maître de déterminer. Il est condamné quelquefois à un supplice qui passe tous les autres en cruauté. On plante à une potence deux crochets, d'où on laisse tomber deux chaînes de longueur inégale. Le bourreau monte le premier sur l'échelle, et après avoir percé une main du patient, il passe dans l'ouverture la chaîne la plus courte par laquelle il demeure ainsi attaché, puis descendant de quelques échelons il lui perce le talon droit, et après avoir fixé par ce trou la chaîne la

*Supplée  
des plus cruels.*

plus longue , il le laisse dans cette position en proie aux plus affreux tourmens, qui durent quelquefois pendant deux ou trois jours. Voy. la planche 67.

*Peines du vol  
et de  
l'ivrognerie.*

Le Maure surpris en vol est condamné à avoir la main droite coupée , ce qui s'exécute sur le champ ; il est ensuite conduit dans toute la ville monté sur un âne , le visage tourné du côté de la queue de l'animal , et portant la main coupée suspendue à son cou. L'ivrognerie ne peut de même qu'être sévèrement punie , dans un pays où l'usage du vin est défendu par la religion. On traite avec la plus grande rigueur celui qui s'enivre dans une taverne où il est permis de vendre du vin et de l'eau de vie : le tavernier est condamné à une forte amende , ou à recevoir un bon nombre de coups de bâton , tandis que la garde va défoncer tous ses tonneaux.

*Tourmens  
particuliers  
aux Juifs  
et aux Chrétiens*

Les Chrétiens et les Juifs sont tourmentés encore plus cruellement à Alger. S'ils sont convaincus d'avoir mal parlé de Mahomet ou de sa religion , ils ne peuvent échapper à l'empalement qu'en se faisant Musulmans ; et si après avoir embrassé cette religion ils viennent à y renoncer , ils sont brûlés vifs , ou précipités du haut des murs de la ville sur des crochets qui y sont attachés , et auxquels ils demeurent suspendus , pour y expirer lentement dans les plus cruelles douleurs. Au lieu de ce supplice , on les cloue quelquefois sur une croix ou sur un mur.

*Aux Renégats.*

A Tunis , les Renégats qui retournent à la religion Chrétienne sont condamnés à des peines non moins affreuses. On les revêt d'une robe enduite de poix , ainsi que le bonnet qui leur couvre la tête , puis on leur donne le feu. Quelquefois après leur avoir muré tout le corps , excepté la tête qui est libre et frottée avec du miel , on les laisse exposés pendant trois jours et trois nuits à la pique des mouches qui leur font souffrir une mort lente et douloureuse.

*Aux esclaves.*

L'esclave qui a tenté de s'échapper ou tué son maître , a les bras et les jambes rompus ; ensuite on le traîne par toute la ville , attaché à la queue d'un cheval ; et s'il respire encore après cela , il est étranglé.

#### ART MILITAIRE.

*Milice Turque.*

ON jugera aisément , d'après tout ce que nous avons dit du gouvernement de la Barbarie , que la meilleure milice de ce pays est la Turque , et que ses autres troupes sont mal ordonnées et sans

discipline. Néanmoins la cavalerie se fait remarquer par son habileté à monter à cheval ; les Turcs surtout sont fermes sur l'arçon , et ils ramassent quelque chose que ce soit par terre en courant à toute bride. Il est de ces cavaliers qui portent une espèce de lance courte , avec un grand cimenterre attaché au coude du bras droit. La cavalerie du royaume de Maroc est composée de Nègres en grande partie , et armée de fusils , de sabres , de mousquets et de lances. Les soldats d'infanterie ont des armes de différentes sortes ; les uns ont des fusils , les autres font usage de l'arc , de la fronde , de lances courtes , de bâtons , et de sabres dont la lame est très-large. Ces troupes ainsi armées , marchent à l'ennemi en poussant de grands cris , et après avoir fait une courte prière pour demander à Dieu la victoire. La planche 66 offre le portrait d'un Maure de la garde du Roi de Maroc , que M.<sup>r</sup> de Saint Olon a fait dessiner pour l'intelligence de sa relation. Il est revêtu d'un manteau qu'il relève avec le bras droit , et qui n'est point boutoné sur le devant : son sabre est suspendu sous son aisselle gauche , et il porte un coutelas à l'écharpe qui lui ceint les reins.

*Cavalerie  
et infanterie  
de Maroc.*

L'empire de Maroc peut mettre sur pied une armée de 40,000 hommes , dont l'armement et la solde ne coûtent rien à l'Empereur , chaque ville et chaque village étant dans l'obligation d'entretenir un nombre de soldats toujours prêts à marcher. On donne des chevaux à ceux qui savent s'en servir , et ils sont tenus de pourvoir à leur entretien avec leur solde. Les hommes mariés sont appelés seuls au service ; on prend aussi les jeunes gens en cas d'urgence , et de trois frères on en enrôle deux ; mais on ne donne à ces derniers d'autres armes qu'un sabre ou une lance , et quelquefois un bâton. En tems de guerre , les hommes composans l'armée sont exempts d'impositions.

*Force et solde  
des troupes  
dans l'empire  
de Maroc.*

Le Dey d'Alger expédie tous les quatre à cinq ans quelques bâtimens dans le Levant pour y faire des recrues , qui ne sont pour la plupart que des bandits , des bergers et des gens de la lie du peuple. Arrivés à Alger , ils sont habillés , armés et instruits dans l'art militaire : bientôt on les voit , bouffis d'orgueil , prétendre à l'honneur du titre d'*Effendi* ou *Votre Grandeur* , et regarder comme leurs esclaves les gens les plus respectables , et comme leurs inférieurs les Consuls des nations étrangères. Cependant , ils n'ont aucune honte , au dire de Shaw , de confesser la bassesse de leur extraction , lors même qu'ils sont parvenus aux plus hautes digni-

*Recrues  
d'Alger.*

tés, comme on en peut juger par la réponse que fit le Dey Mahomet au Consul d'une nation voisine : « Ma mère, dit'il, vendait des pieds de mouton, et mon père des langues de bœuf; mais ils auraient rougi de mettre en vente une langue aussi mauvaise que la tienne. »

*Genre de vie  
des soldats.*

Le Dey peut encore enrôler des *cologles* ou enfans de soldats qui ont obtenu la permission de se marier à Alger. Les troupes ont leur demeure dans des maisons grandes et commodes; elles sont servies par des esclaves entretenus au frais du gouvernement, et reçoivent leur solde de deux lunes en deux lunes: le soldat peut acheter des charges. Celui qui a fini heureusement le tems de son enrôlement, qui a été avancé aux plus hauts grades de l'état militaire, ou que des blessures ont rendu inhabile au service, jouit de sa solde entière pendant tout le reste de ses jours.

*Congés.*

*Discipline.*

La discipline est stricte et rigoureuse en tems de guerre; le pillage est défendu, et celui qui s'y livre est déclaré infâme. L'armée est divisée en cavalerie, en infanterie et en artillerie: elle est commandée par un Agà, qui a sous ses ordres un Chaja et deux Chaus nommés par le Dey. Toute l'infanterie est à pied, excepté le Bey, l'Agà et le Chaja: le soldat ne porte que le fusil et le sabre: l'état passe six chevaux ou mulets à chaque tente composée de vingt combattans, pour porter ses vivres et ses bagages. La cavalerie est également divisée en tentes de vingt hommes, mais chacune d'elle a ses chevaux de bât, et quelques Maures pour les soigner. Lorsque l'armée est entrée sur le pays ennemi; le Bey rassemble un certain nombre de compagnies d'infanterie et de cavalerie dont il forme des bataillons, à chacun desquels il donne un commandant avec un étendard. Un gros corps d'infanterie compose l'avant-garde: deux forts escadrons sont placés aux ailes, et le corps de l'armée occupe le centre. Ces troupes se battent avec plus d'acharnement contre les Chrétiens, parce que les prisonniers qu'elles font leur appartiennent en propre, et sont considérés comme morts pour l'état.

*Marine  
d'Alger.*

Mais la marine d'Alger est bien plus puissante que son armée de terre: elle consiste en vingt bâtimens, dont un appartient à l'état, et c'est celui de l'Amiral, qu'on appelle pour cela le bâtiment de Deylik. Les Anglais vendent à cette nation de la poudre, des balles de fusil, des boulets, des grenades, des ancres, des cordages et autres munitions de guerre et de mer; ce qui fait

qu'elle les traite avec beaucoup d'égards, surtout à cause des dommages qu'ils pourraient lui occasionner en s'opposant à ses pirateries. De leur côté, les Anglais ne manquent pas de se concilier l'attachement des Algériens par quelques présens, et ils connaissent sans doute ce proverbe si répandu ; *donnez d'une main de l'argent à un Turc, et il se laissera arracher les yeux de l'autre.*

Les capitaines de navire peuvent aller où bon leur semble ; mais il sont obligés, lorsque le cas l'exige, de prêter leur service à l'état pour le transport des munitions. Il y a sur chaque bâtiment un Agà-Bachi, ou quelqu'ancien soldat, sans la permission duquel le capitaine ne peut donner la chasse à aucun navire, lui livrer combat, ou s'en retourner à Alger. Ces bâtimens rodent ordinairement dans les parages de Majorque, Minorque et Ivica, sur les côtes des états de Gènes, de Rome, de Naples, de la Sicile et dans le golphe Adriatique. Ils passent même dans l'Océan, et vont jusqu'aux Canaries et aux Açores. On prétend même que quelques-uns ont eu l'audace d'aller enlever des bâtimens jusques dans le Texel.

*Capitaines  
de navires.*

A leur retour d'une expédition, l'Agà rend compte au Dey de la conduite du capitaine ; et s'il est convaincu de ne pas avoir bien fait son devoir, il est châtié. On rapporte que le Rais Mezmorto, qui fut ensuite Dey, reçut cinq cents coups de bâton sous la plante des pieds par ordre du Dey qui le renvoya aussitôt à son bord. On observe comme un singularité en effet assez remarquable, que les passagers, de quelque nation et religion qu'ils soient, qui se trouvent sur un bâtiment Algérien au moment où il fait une prise, ont aussi leur part au butin : parce que, disent ces pirates, le bonheur de cette rencontre est peut-être dû à ces passagers, pour des motifs que la Providence nous a cachés. Les Algériens mènent un genre de vie fort rude en mer : ils ne prennent avec eux ni lits ni malles ; et toutes leurs provisions consistent, en biscuit, en eau, en un peu de riz et autres denrées communes d'assez mauvais goût, et peu propres à être assaisonnées.

*Ceux qui ont  
manqué à leur  
devoir  
sont punis.*

La Marine de Maroc se compose de douze bâtimens seuls, dont six appartiennent à l'Empereur, et les autres à des particuliers. Autrefois elle était encore moins considérable, car elle se réduisait à deux bâtimens, à un brigantin et à quelques galères. Cet empire n'a peut-être aussi peu de marine, qu'à cause de l'incommodité de ses ports.

*Marine  
de Maroc.*

*De Tunis.*

Celle de Tunis n'est pas plus imposante, car elle consiste seulement en quatre bâtimens mal équipés, dont le plus fort n'a que quarante pièces de canon et en trente galiotes qui ont chacune de vingt à cent hommes d'équipage. Les quatre gros bâtimens vont en course deux fois par an; le Bey les approvisionne d'huile, de beurre, de vinaigre et de biscuit; mais comme ces provisions sont insuffisantes, les capitaines y en ajoutent d'autres pour 40 ou 50 jours au plus, sur le pied de deux piastres par chaque homme de l'équipage. Ces bâtimens sont commandés par des Renégats, et ont à bord des Turcs pour combattre, et des Chrétiens pour les travaux les plus pénibles.

*Anciens pirates.*

C'est avec ces forces maritimes que les Barbaresques exercent leurs pirateries, métier infâme, qui, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, n'a jamais cessé d'être pratiqué. Thucydide rapporte au commencement de son histoire, que Minos le Roi le plus ancien dont il eût ouï parler, purgea la mer des brigands qui l'infestaient: car, dit-il, les anciens Grecs, aussi bien que tous les peuples barbares qui habitaient les bords de la mer, et qui s'étaient fabriqué des vaisseaux pour se transporter par eau d'un lieu à un autre, tournèrent toutes leurs vues vers la piraterie et se créèrent un genre de puissance qui leur était propre. Ils attaquaient les villes ouvertes et les habitations isolées qui n'étaient point à portée d'être secourues.

*Luxe et richesse des pirates défaits par Pompée.*

La destruction de Carthage, de Numance et de Corinthe peupla la Méditerranée, comme nous l'avons déjà dit, d'une multitude de pirates qui affichaient un luxe et un faste inconcevables. On lit dans Plutarque que leurs vaisseaux étaient magnifiques; que l'or et la pourpre y brillaient de toutes parts; que les rames en étaient argentées, et que les rivages de la mer où ils venaient prendre terre, étaient le théâtre de festins splendides, accompagnés de concerts dont les sons se répétaient au loin. Ils subvenaient à toutes leurs profusions au moyen des contributions qu'ils imposaient aux villes et aux gens riches, et en dépouillant les temples de tout ce qu'ils avaient de plus précieux. Ils étaient devenus si redoutables du tems de Pompée, que ce grand capitaine dut employer toutes les forces de la république pour les réduire, et n'y parvint qu'avec beaucoup de peine. Il expédia Gélius dans les eaux de la Toscane, Plotius dans celles de Sicile et Gratilius dans celles de Gènes, tandis qu'il se chargea lui en personne de la défense des côtes de la Gaule: il



confia à Torquatus la garde des îles Baléares; Tiberius Néron se posta à l'entrée du détroit de Gibraltar, Lentulus fut envoyé dans la mer de Lybie, Marcellinus dans celle de l'Égypte : les jeunes Pompées prirent station dans l'Adriatique, Varron et Térence dans la mer Egée et dans le Pont, Metellus dans la mer de Pamphylie, Cepion dans celle d'Asie, et Porcius Caton dans la Propon-tide. S'étant ainsi rendu maître de tous les ports, de tous les gol-phes et de tous les droits, il força ces pirates de se rendre et les dispersa; cependant le succès de ces dispositions ne lui valut point les honneurs du triomphe, parce que Rome dédaignait de traiter comme ennemis de vils corsaires, et ne voyait en eux que des brigands et des êtres funestes à la tranquillité publique. Ceux là seuls, disait Cicéron, sont considérés comme ennemis, qui sont membres d'une république où il y a un sénat et un trésor public, où les citoyens ont le droit de suffrages dans toutes les affaires qui inté-ressent l'état, et où le gouvernement a pour règle, en tems de paix et en tems de guerre, les maximes de droit public communes à toutes les nations. Cic. Philip. IV.

Dans les tems modernes, les pirates les plus féroces furent les Normands qui ravagèrent les côtes de France. Ce nom leur fut donné, non parce qu'ils étaient originaires de la Normandie, mais parce que les habitans de cette province, mécontents de leurs sei-gneurs qui les traitaient avec dureté, s'allièrent avec les corsaires du nord dont cette contrée avait pris le nom, et saisirent l'occa-sion de s'en venger, en se portant à toutes sortes de violences et aux excès les plus affreux.

*Normands.*

Les corsaires les plus renommés de nos jours sont les Barba-resques; mais ils ne sont ni aussi redoutables ni aussi riches que les anciens corsaires ou les Normands. A Alger, chaque corsaire s'érige en une espèce de petite république à part; le Raïs ou ca-pitaine en est le Pacha; et il forme, avec les officiers qui sont sous ses ordres, un petit Divan qui décide souverainement de tout ce qui a rapport au bâtiment. Lorsqu'un navire a été capturé, le capitaine n'a rien de plus empressé que d'interroger les prisonniers, et de prendre des informations exactes sur leur pays, leur condi-tion et leur fortune; ces sortes d'interrogatoires se font la plupart du temps à coups de bâton, pour obliger les examinés à confesser la vérité. Après les avoir dépouillés de tout, on les conduit en pré-sence du Dey, chez lequel se trouvent ordinairement les Consuls

*Corsaires  
d'Alger.*

Européens; et si ceux-ci reconnaissent parmi ces prisonniers quelqu'un de leur nation, il leur en accorde volontiers la délivrance. Mais s'il est prouvé, ou si l'on a seulement quelque soupçon, que l'individu réclamé ait été au service d'une nation ennemie, il est retenu en captivité, et ne peut recouvrer sa liberté qu'en payant sa rançon.

*Partage  
de la prise.*

Le Dey a droit au huitième des esclaves, et il choisit ordinairement ceux qui possèdent quelque science ou profession lucrative, tels que chirurgiens, médecins, ainsi que les gens qui ont de la fortune de chez eux et qui sont d'une naissance distinguée, parce qu'il en retire un plus grand prix. On envoie les autres au *Besistan*, ou marché des esclaves pour y être évalués selon leur état, leur âge, leur savoir, et leur force: leur prix fixé, ils sont vendus à l'encan devant le palais du Dey. Si on en retire une somme plus forte, le surplus appartient au gouvernement. On attache au pied du captif une chaîne qui est plus ou moins longue, selon qu'on le soupçonne plus ou moins capable de s'évader.

*Traitement  
des esclaves.*

Les esclaves qui ont trouvé le moyen de gagner quelque chose, obtiennent la permission d'ouvrir une taverne, en payant au Dey une somme proportionnée à leur négoce. Malgré cette rétribution et la contribution volontaire qu'ils s'imposent, pour le soulagement des ceux d'entre eux qui tombent malades, ainsi que pour l'entretien de chapelles consacrées à leur usage, il en est qui deviennent assez riches pour racheter leur liberté. Ceux qui ont le malheur de ne pas avoir de profession endurent les traitemens les plus rudes: dans les villes, les emplois les plus pénibles et les plus abjects sont leur partage: à la campagne, on s'en sert comme de chevaux et de bœufs pour tirer la charrue, de sorte qu'on voit quelque fois, attelés avec un bœuf, un ou deux de ces misérables. La nuit ils sont renfermés dans un bague ou autre prison publique, où ils sont obligés de dormir sur la terre nue, souvent dans l'eau et dans la boue. Lorsqu'une puissance Chrétienne déclare la guerre aux Algériens, les prêtres et les religieux qui lui appartiennent sont les premières victimes de leur fureur.

*Des femmes  
esclaves.*

Les femmes tombées en esclavage sont traitées avec moins d'inhumanité; celles qui ont de la jeunesse et quelques attraits deviennent les maîtresses de leur maître, et si elles n'y consentent pas de bonne grâce; elles y sont bientôt contraintes par les menaces et par la violence. Celles qui ne sont ni jeunes ni jolies, sont con-

dannée, à remplir les derniers emplois de la cuisine et de la maison, et d'y entretenir la plus grande propreté, dont les Algériens sont très-jaloux, surtout dans leurs vêtemens et dans leurs meubles.

A Tunis, le Bey a la moitié du chargement des bâtimens capturés, déduction faite des dépenses; l'autre moitié se partage entre le capitaine et l'équipage. Le capitaine en prend six parts, le lieutenant, le pilote, et le canonier chacun quatre, l'écrivain trois, le bosman ou pilote en second deux, et chaque soldat une demi.

*Partage  
des prises  
à Tunis.*

On trouve dans l'histoire de Tunis de 1750 une description des divers bâtimens dont les corsaires de cette ville, ainsi que les autre Barbaresques font usage pour aller en course. Ces bâtimens sont des corvettes, des polagues, des càiques, des pinques, des tartanes et des chaloupes. Nous parlerons ailleurs de la construction de ces bâtimens dont chacun a ses usages et un equipage différens.

*Vaisseaux  
Barbaresques.*

## RELIGION.

**L**A Religion dominante en Barbarie est la Mahometane, dont les Barbaresques affectent d'être observateurs rigides, malgré que leur zèle se borne aux cérémonies extérieures, et qu'ils montrent fort peu de scrupule sur certains préceptes de l'Alcoran. Le peu de cas qu'ils en font, s'accorde assez avec les débordemens auxquels ils se livrent, surtout dans les tavernes de Fez où ils vont chercher des plaisirs honteux qui répugnent à la nature: les maîtres de ces lieux de prostitution, tiennent à leurs gages de ces hommes dépravés, qui se promènent à la porte habillés en femmes, et invitent par la lascivité de leurs agaceries et l'obscénité de leurs chansons à venir partager leurs débauches.

*Mahométisme.*

*Pédérastie.*

La religion des Barbaresques se mêle à des superstitions, grossières: ils ont beaucoup de foi dans les enchantemens de leurs Marabuts ou Magiciens, espèce de gens qui fait profession de vivre loin des grandes villes, dans les déserts, sur les montagnes, dans les bois et dans des cavernes. Le soldat se croit invulnérable, même dans les plus grands dangers, lorsqu'il peut avoir dans son turban, un petit morceau de parchemin sur lequel sont écrits quelques mots de l'Alcoran; l'artiste et le marchand mettent plus de confiance dans les sottises que leur débitent un astrologue, que dans

*Superstition.*

les conseils d'un homme sage ; et le malade ajoute plus de foi aux caractères inintelligibles du magicien , qu'aux recettes du plus habile médecin.

*Marabuts.*

Les Barbaresques ont tant de vénération pour ces Marabuts , qu'ils se font un honneur du libertinage de leurs femmes avec quelqu'un de ces imposteurs. Lorsqu'ils vont en voyage , ils tâchent d'en avoir un dans leur compagnie , parce que le respect qu'il inspire aux voleurs , leur serve de sauve-garde dans les déserts et les forêts qu'ils ont à traverser. Les Marabuts ne se rasent ni les cheveux ni la barbe ; ils portent une longue robe unie , avec un manteau par dessus. Voy. la planche 66. Les Algériens ont encore en vénération les fous , les imbécilles et les lunatiques qu'ils regardent comme des êtres favorisés du ciel ; et ils attachent un mérite particulier à leurs fréquentes ablutions et à leurs longs jeûnes.

*Sacrifices.*

Les habitans de la Barbarie sont dans l'usage de sacrifier des animaux , des oiseaux et même des victimes humaines aux démons ou aux âmes des morts , qui deviennent , selon eux , autant de divinités inférieures dont les unes sont bienfesantes , et les autres portées au mal , si on n'a soin de se les rendre propices par d'abondans sacrifices. Ils regardent aussi comme sanctifiés les chevaux et les chameaux qui ont fait le voyage de la Mecque : ces animaux sont dispensés de tout travail , bien soignés , bien nourris , et enterrés après leur mort avec tous les honneurs dûs aux personnes du plus haut rang. On les distingue aisément aux couronnes , aux reliques et autres ornemens qu'ils portent au cou , et qui consistent pour l'ordinaire en quelques morceaux de parchemin ou de papier cousus dans un petit sac d'étoffe en soie ou en brocart , sur lesquels sont transcrits quelques passages de l'Alkoran. M.<sup>r</sup> de Saint Olon rapporte que Muley Ismael , dans l'audience qu'il donna à l'ambassadeur de France , fit conduire devant lui un de ces saints chevaux. Un jeune esclave Chrétien lui tenait la queue levée d'une main , et de l'autre un vase pour recevoir ses excréments , avec une serviette pour l'essuyer. Les sépulcres des pélerins , ainsi que ceux des chevaux et des chameaux qui ont fait le voyage de la Mecque , sont des asiles sacrés pour les criminels , excepté pour ceux qui sont coupables de trahison.

*Culte rendu  
aux chevaux  
et aux  
chameaux.*

*Rites*

Les Barbaresques suivent les mêmes rites que les Mahométans : ils entrent les pieds nus dans leurs mosquées , et s'y tiennent en apparence dans un grand recueillement , et avec beaucoup de dévotion.

Celui qui est convaincu d'avoir passé huit jours sans venir à la mosquée, est, pour la première fois, déclaré incapable de rendre témoignage en justice; la seconde fois il est condamné à une amende, et la troisième à être brûlé comme hérétique. Les femmes sont exclues des mosquées, parce qu'on les considère comme nées pour la propagation seulement, et comme propres à distraire les hommes de leurs prières par des pensées deshonnêtes: c'est pourquoi elles font leurs prières dans leurs maisons ou près des sépulcres.

Les Maroquains sont très-scrupuleux dans l'observation de leur carême appelé *Ramadan*, pendant lequel ils se garderaient bien de prendre une seule goutte de café, et de fumer depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Les enfans sont astreints à la même abstinence, et celui qui y manque est puni de cent ou de deux cents coups de bâton sous la plante des pieds. Mais la nuit ils s'en dédommagent par des bombances et par des excès de bonne chère.

*Carême  
ou Ramadan.*

Ils se préparent à ce carême d'une manière assez bizarre: la veille ils se livrent à tous les transports d'une joie immodérée, qu'ils accompagnent de décharges de fusils et de mousquets; c'est à celui d'entre eux qui verra la lune le premier, et dès qu'ils l'ont aperçue, ils se tournent vers l'orient, et commencent la prière.

Ils ont trois Pâques qu'ils célèbrent pendant sept jours, durant lesquels il ne leur est point défendu de vendre ni d'acheter, pas plus que le vendredi qui est leur jour de repos. La Pâque arrive le premier jour de la lune qui suit le *Ramadan*; et si elle tombe un samedi, les Juifs sont obligés de faire présent au Roi d'une poule et de dix poussins d'or. Les premiers jours de cette Pâque, le Roi est dans l'usage de se faire amener tous les détenus qui sont dans la ville où il se trouve, et de les relâcher ou de les faire mourir, selon le nombre de leurs délits, ou l'humeur qui le domine. M.<sup>r</sup> de Saint Olon dit que se trouvant à Mequinez le troisième jour de cette fête, le Roi fit mettre à mort vingt de ces malheureux.

*Première  
Pâque.*

La seconde Pâque, appelée par les Barbaresques la *Grande Pâque*, se célèbre 70 jours après celle du Ramadan. On sacrifie dans celle-ci à Mahomet, autant de moutons qu'il y a d'enfans mâles dans chaque famille, et cela en mémoire du sacrifice d'Abraham père d'Ismael, dont se croient descendans les Arabes Sarrasins, pères du grand Prophète Mahomet. Le Roi se rend à une

*Seconde  
Pâque.*

chapelle dans le voisinage de Méquinez et fait égorger un mouton ; un Maure s'en empare aussitôt, l'enveloppe dans un voile, monte à cheval, et l'emporte à toute bride à l'Alcassave qui est le palais du Monarque. Si le mouton est encore en vie lorsqu'il y arrive, c'est un heureux présage qui met le Roi et tous ses sujets au comble de la joie ; mais s'il meurt en chemin, chacun se retire avec tristesse, et ainsi finit la fête.

*Troisième  
Pâque.*

La troisième Pâque a lieu trois lunes et deux jours après la seconde, en honneur de la naissance de Mahomet. La veille les mosquées sont éclairées d'une quantité de lampes et de torches, et les prêtres passent la nuit à chanter les louanges du Prophète. Le premier jour les Maures mangent une bouillie faite avec du lait en mémoire de celle que mangea Mahomet. La fête de Saint Jean se célèbre par des feux allumés pendant la nuit dans les jardins, et l'on y jette beaucoup d'encens, pour attirer la bénédiction divine sur les arbres fruitiers.

*Fête  
de Saint Jean.*

*Circoncision  
et ablutions.*

La circoncision est en usage chez les Barbaresques ; mais ils n'ont ni âge, ni tems fixe pour cette cérémonie. Toutes les fois qu'un homme a eu commerce avec une femme, ou a commis quelque faute, il est obligé de se laver tout le corps avant d'entrer dans la mosquée, et de répéter ces paroles de la loi : *La illa, illenla Mahamet Dara Zoulla* ; c'est à dire, *il n'y a qu'un Dieu, et Mahomet est son envoyé.*

*Opinions  
religieuses des  
Maroquains.*

Les Maroquains sont dans la croyance que ceux qui meurent avant l'âge de quinze ans, de quelque nation et religion qu'ils soient, sont tous sauvés ; mais que passé cet âge, il n'y a que les Mahometans de leur secte qui le soient. Les femmes qui professent d'autres religions, et qui meurent vierges avant cet âge, sont destinées à complimenter les soixante et dix femmes que Mahomet promet à chacun de ses sectateurs dans son paradis.

*Des Algériens.*

Les Algériens regardent comme un péché et comme une souillure de porter l'Alkoran sous la ceinture, de laisser tomber une goutte d'urine sur leurs vêtements, de se servir d'une plume au lieu de pinceau pour écrire, d'avoir des livres imprimés, des peintures ou images quelconques qui représentent des hommes ou des animaux, de se servir de cloches, de laisser entrer des Chrétiens ou des femmes dans les mosquées, d'échanger un Turc par un Chrétien ; de toucher de l'argent, de tirer du sang, et de panser une plaie avant d'avoir fait la prière du matin ; de frapper la terre avec les

pieds en jouant au ballon ; de manger des escargots qu'ils regardent comme sacrés ; de châtier les enfans en d'autres parties du corps que sous la plante des pieds ; et de fermer les portes pendant la nuit. La croyance où sont les Barbaresques que c'est une pollution que de se salir avec l'urine a donné lieu chez eux à une coutume singulière ; c'est que les hommes s'accroupissent comme les femmes pour uriner , et qu'ils est défendu de paraître en justice comme témoin , à quiconque a été vu uriner debout.

Les Barbaresques , en général , sont ennemis mortels des Chrétiens , et ils ont soin d'élever leurs enfans dans les mêmes sentimens. Le nom qu'ils leur donnent est celui de Chiens , et ils n'en parlent jamais sans vomir contre eux les plus horribles imprécations. Les Ambassadeurs Chrétiens ne sont pas eux même à l'abri des insultes de la populace , qui va quelquefois jusqu'à leur jeter de la boue et des pierres lorsqu'ils passent dans les rues.

*Haine contre les Chrétiens.*

C'est le jour de la fête de Mouloud que les Maures font circoncire leurs enfans. Cette opération se fait publiquement dans une chapelle qui est hors de la ville , et c'est un jour d'allégresse pour la famille du Néophyte. On se rend au lieu de la cérémonie avec un certain nombre de jeunes garçons appelés à cet effet , et qui portent des mouchoirs , des ceintures et même des chiffons au bout de bâtons ou de cannes en forme d'étendards. Ce cortège est suivi d'une symphonie composée de deux cornemuses qui jouent ensemble et sans harmonie , et de deux ou plusieurs tambours qui ne rendent qu'un son lugubre et sourd. Le père et les plus proches parens entourent l'enfant , qui est monté sur un cheval dont la selle est recouverte d'un drap rouge : il est vêtu d'un manteau de toile blanche , avec un autre par dessus , de couleur rouge , et orné de rubans , et sa tête est ceinte d'un bandeau de soie. De chaque côté du cheval il y a un homme portant un mouchoir de même étoffe , pour chasser les mouches d'autour de l'enfant et de l'animal. Le cortège est fermé par quelques femmes enveloppées de leurs larges mantes.

*Cérémonie de la circoncision.*

Arrivé à la chapelle , le père ou celui qui tient sa place entre avec le Néophyte , baise le prêtre à la tête , et lui fait quelques complimens. Un ministre , à ce destiné , prend l'enfant , lui relève ses vêtemens et le présente au prêtre. Au même instant commence la musique , et les enfans assis derrière les ministres poussent de grands cris , et montrent du doigt au Néophyte le toit de la chapelle. Pendant ce tems le prêtre prend la peau du prépuce , la tire

un peu fort et la coupe avec des ciseaux. Un autre ministre jette aussitôt une poudre astringente sur la plaie, et un troisième enveloppe l'enfant dans une pièce d'étoffe, et le met sur les épaules d'une femme qui le reporte à la maison. Voyage d'Ali Bey. Chap. III.

*Mariages.*

*Polygamie.*

LA polygamie est permise aux Barbaresques comme à tous les autres Mahométans : cependant ils ne prennent jamais guères que deux ou trois femmes au plus. Une d'elles occupe le premier rang, et a le titre de femme légitime, qui lui donne une espèce de supériorité sur les autres. Il est rare que le mari voie la femme avant de l'épouser : c'est pourquoi il est obligé de s'en rapporter à ce que lui en dit celui de ses parents, ou l'entremetteur, qui est chargé de négocier cette alliance. Lorsqu'elle est conclue, l'époux envoie en présent à l'épouse des fruits et quelques comestibles ; il donne aux parens un repas, à la suite duquel il chante et danse avec eux à la manière des Maures. Le jour des noces, l'épouse, les mains, les bras et le visage fardés, paraît au milieu d'un cortège de femmes. Le soir on la porte, couverte d'un voile, dans une chaise à la maison du mari, au son des flûtes et des tambours, et accompagnée des mêmes femmes. L'époux la reçoit et s'enferme aussitôt avec elle, tandis que les autres femmes restent à la porte, en attendant qu'on leur remette la chemise teinte de sang ; et lorsqu'elles l'ont reçue, elles la portent en triomphe dans les rues en témoignage de la virginité de l'épouse, qui reçoit pendant ce tems les félicitations de ses parens sur l'heureux succès de son mariage. Que si au contraire le mari se trouve déçu dans l'opinion qu'il avait de sa vertu, il la fait dépouiller de ses habits de noce, la chasse de l'appartement, et la renvoie au père, auquel il est permis d'après les lois de l'étrangler.

*Cérémonies nuptiales.*

*Usage bizarre des femmes enceintes avant d'accoucher.*

Les femmes enceintes en Barbarie sont dans l'usage bizarre, lorsqu'elles sentent approcher les douleurs de l'enfantement, d'envoyer chercher à l'école cinq jeunes garçons, auxquels on donne un drap que quatre d'entre eux prennent par les quatre coins, dans chacun desquels est enveloppé un œuf. Ils sortent avec ce drap de la maison, précédés du cinquième, et tous se mettent à courir dans les rues, en chantant quelques prières. Les habitans



accourent de leurs maisons avec des bouteilles pleines d'eau qu'ils versent au milieu du drap ; et ces femmes s'imaginent , au moyen de cette cérémonie , avoir un accouchement plus prompt et plus heureux.

Les Maures de la campagne ont aussi divers usages qui leur sont propres à l'occasion du mariage. Lorsqu'un jeune homme a obtenu le consentement du père pour se marier avec sa fille , il conduit devant sa tente le nombre de bœufs , de vaches , de moutons et autre bétail qu'il s'est engagé d'apporter en dote à l'épouse. Arrivé près de la tente , on lui demande ce que lui coûte la femme qu'il recherche , et il répond qu'une femme sage , prudente et qui aime le travail n'est jamais assez payée. L'épouse vient ensuite se féliciter avec l'époux , et reste avec lui , jusqu'à la venue de toutes les jeunes filles de l'*Adovar* qui la font monter sur un de ses chevaux et la conduisent à sa tente en poussant des cris de joie. Les parens de ce dernier lui font fête à son arrivée , et lui offrent un breuvage composé de lait et de miel ; pendant qu'elle boit , les jeunes filles souhaitent toute sorte de prospérités aux nouveaux époux : prenant ensuite le bâton , qu'on lui présente , elle l'enfonce en terre aussi profondément qu'elle le peut , et dit , que comme ce bâton ne peut plus être arraché de terre sans effort , de même rien ne la pourra séparer du mari , à moins qu'elle ne soit renvoyée par lui. Après cette cérémonie , elle prend possession du troupeau qu'elle doit conduire au paturage et entre dans la tente : elle passe le reste de la journée jusqu'au soir à se divertir avec ses compagnes , le mariage se consomme dans la nuit suivante , et pendant un mois elle reste le visage couvert d'un voile sans sortir de la tente.

*Mariages  
des Maures.*

#### *Funérailles.*

AUSSITÔT qu'un homme est mort en Barbarie , ses parens ou ses domestiques le lavent avec de l'eau chaude et du savon ; ensuite ils lui mettent une chemise et des caleçons blancs avec une robe de soie et un turban , et après l'avoir enfermé dans le cercueil , ils le portent au lieu de sa sépulture. Le deuil n'est point en usage dans ces contrées : seulement les femmes vont pendant quelques jours le visage couvert d'un voile noir , et durant un mois les hommes ne se rasant point la barbe. Pendant trois jours on n'allume point de feu

*Cérémonies  
funébres.*

dans la chambre où le défunt est décédé; ses parens viennent à son tombeau, et font aux pauvres des distributions de pain et des aumônes : ils jettent en outre sur sa sépulture de petites pierres à feu qui se trouvent sur la plage, en disant : *Celem Allah, La lumière de Dieu*, et accompagnent ces paroles de larmes et de sanglots.

*Funérailles.  
des riches.*

Si le défunt était un personnage distingué par son rang ou par ses richesses, on grave sur sa tombe sa qualité, ses titres, et quelques passages de l'Alkoran. Ceux qui portent son cerceuil sont richement vêtus : un Marabut précède la pompe funébre, à la suite de laquelle viennent les domestiques portant la lance et le sabre de leur maître, et le convoi est fermé par un grand nombre de chevaux et de chameaux. On trouve dans les environs d'Alger plusieurs de ces sépulcres magnifiquement décorés, et Shaw assure d'y avoir vu celui de la fameuse Cava fille du Comte Julien. Ils sont ordinairement ornés de coupoles et autres décorations, et il n'est pas permis aux chrétiens ni même à leurs ambassadeurs de s'en approcher. Voy. la planche 68.

On a aussi la coutume dans ces pays d'enterrer avec les morts, de l'or, de l'argent et des pierres précieuses, pour qu'il puissent vivre commodément dans l'autre monde. Les fosses sont creusées, étroites en haut et larges par le bas, afin que les morts y soient plus à leur aise, et ayent moins de peine à recueillir leurs ossemens au jour de la résurrection : c'est aussi dans cette vue qu'on ne met jamais deux cadavres dans la même fosse.

Le vendredi qui est leur jour de repos, une foule de gens des deux sexes, vêtus de bleu-céleste, vont visiter les tombeaux en compagnie des Marabuts, qui ne manquent point d'accourir de leurs retraites, pour tirer parti de la crédulité des dévôts. Ils tiennent en main un chapelet, et répètent certains passages de l'Alkoran avec plus ou moins de célérité, selon la générosité de ceux qui les y invitent.

#### ARTS ET SCIENCES.

*Agriculture.*

L'agriculture est florissante dans ces contrées, et le sol y répond largement aux soins et à l'attente du cultivateur. Les Algériens surtout ne laissent pas un pouce de terrain en friche. On trouve dans un fait rapporté par Shaw, la preuve que certains Beys



J. Jansen fecit



ont senti toute l'importance de l'agriculture pour la prospérité de leurs états. Mahomet Bey ayant été précipité du trône eut recours, pour y remonter, à Ibrahim Dey d'Alger; et comme ses grandes connaissances en chymie lui avaient acquis la réputation d'avoir trouvé la pierre philosophale, il promit à ce Prince de lui révéler un secret des plus intéressans, s'il voulait l'aider dans son entreprise. Le Dey combla les desirs de Mahomet; et en exécution de sa promesse, celui-ci lui envoya en grande pompe une quantité de houes et de socs de charrue, lui donnant ainsi à comprendre, que les principales richesses de ses états étaient dans l'agriculture, et que la pierre philosophale qu'il avait à lui communiquer, n'était autre chose que l'art de changer en or les abondantes moissons qu'on recueille de la culture des terres.

Dans les états d'Alger et de Tunis on attend les pluies de septembre pour labourer les champs: vers le milieu d'octobre on sème le froment et on plante les fèves; et avant la fin de novembre on sème l'orge, les lentilles, ainsi qu'une espèce de grain appelé *Garvancos* qui est comme des pois. Lorsque les pluies du printemps tombent, comme il arrive ordinairement, vers la moitié d'avril, on est sûr de la récolte qui se fait à la fin de mai ou vers le commencement de juin, selon que le tems qui l'a précédée a été plus ou moins favorable. Un boisseau de grain en rend pour l'ordinaire de huit à douze, et même au delà en plusieurs endroits.

*Tems  
des semailles  
et de la moisson*

Les racines et les herbages de l'espèce de ceux qui croissent en Europe, sont de bonne qualité et abondans dans toutes les saisons. Le céleri et le chou-fleur sont excellens. Shaw parle de choux-fleurs d'une extrême blancheur, qui étaient très-fermes et avaient une aune et plus de tour. Les melons muscats et les concombres viennent à foison. L'amandier, l'abricotier, le mûrier, le pêcher produisent des fruits aussi bons que ceux d'Europe; mais les prunes, les cerises, les pommes et les poires sont d'une qualité bien inférieure aux nôtres: en revanche, les olives, les noix, les chataignes, les noisettes et les groseilles sont de meilleur goût. Les arbres fruitiers indigènes à ce climat sont le palmier et l'oranger dont le fruit est acidule; l'arbre qui produit des oranges douces est exotique, et ne porte de fruit que vers la fin de l'automne.

*Légumes  
et fruits.*

Le respect religieux que les habitans de ces pays ont pour les anciennes pratiques, leur empêche de rien entreprendre pour le per-

fectionnement de l'agriculture. Le sol en général y est si léger qu'on peut, dans les lieux même où il est le plus dur, en labourer sans peine soixante perches en un jour avec deux bœufs; noir en certains endroits, et en d'autres de couleur rougeâtre, le sel et le nitre dont il est imprégné, font qu'il est partout également fertile. Voyage de M. Shaw.

*Culture  
des terres dans  
le royaume  
de Maroc.*

On fume les terres dans le royaume de Maroc avec la fiente du bétail, et avec les cendres du chaume qu'on y brûle avant les pluies de septembre. Tout le travail se borne ensuite à donner à la terre un labour si léger, que le soc ne s'y enfonce pas à plus de cinq à six pouces de profondeur. En mars on recueille l'orge, en juin le froment, et on fait la vendange au commencement de septembre. Les grains rendent souvent à Maroc le soixante pour un; et lorsque cela ne va qu'au trente, la récolte est médiocre. L'exportation de cette denrée étant prohibée par une loi du Prince, chaque particulier ne sème que pour son propre besoin: ce qui fait que ce pays, malgré toute sa fertilité, est sujet à une disette désastreuse, lorsque la moisson devient la proie des sauterelles. Mais les Maures bravent en quelque sorte les effets de ce terrible fléau, en se faisant une nourriture de ces mêmes insectes qu'on vend dans les marchés, salés et desséchés à la fumée comme des harengs. Chenier observe judicieusement, que cet état pourrait se faire une branche de revenu considérable du superflu de ses grains en les vendant à l'étranger, si un gouvernement, fondé sur des lois équitables, y assurait aux sujets le droit de propriété, et leur laissait la faculté de disposer librement des fruits de leur travail.

*Insouciance  
des Maures  
pour  
l'agriculture.*

Les Maures, paresseux de leur nature, s'occupent peu des arbres à fruit. Les oranges, les citroniers, et en général tous les arbres dont le fruit est enveloppé d'une écorce, et qui ne demandent que peu de soin, sont très-multipliés dans ce pays: on en trouve les plus belles plantations dans les plaines. La vigne y produit un excellent raisin, et le figuier réussit parfaitement dans une partie de ce royaume. L'olivier croît en abondance sur toute la côte, surtout vers le sud, et il n'exige d'autre soin que celui de l'irrigation. Les abricots, les poires et les pommes n'y ont ni suc ni saveur, et les pêches n'y viennent point à maturité, sans doute, parce que la culture en est négligée.

*Architecture.*

Les maisons, dans le royaume de Fez ainsi que dans les autres contrées de la Barbarie, ne sont en grande partie qu'à un étage, et

n'ont d'autre ouverture ou fenêtre du côté de la rue que la porte seule. Au milieu il y a une cour d'où les fenêtres reçoivent la lumière. Le comble de ces maisons est uni, et forme une terrasse où l'on vient se promener et prendre l'air. On en voit aussi quelques-unes qui ont deux et trois étages, avec des galeries par où l'on passe pour aller d'une chambre à l'autre. Ces maisons sont bâties en briques et en pierres assez bien disposées : les plafonds en sont peints ou dorés ; et le pavé de la terrasse, où l'on vient respirer le frais après le coucher du soleil, est composé d'une belle marqueterie. Les chambres et les galeries sont ornées de peintures à fleurs et à feuillages avec des portraits et des statues : les portes des appartemens sont hautes et larges, et il y a dans chacun d'eux une garde robe peinte, qui s'étend d'un bout de la chambre à l'autre.

Les galeries sont soutenues sur des colonnes de marbre ou des pilastres en pierre ou de briques peints ou vernissés : les solives des planchers sont également peintes ou dorées. On voit dans quelques maisons des citernes en pierre de la longueur de dix ou douze coudées, sur six ou sept de largeur et autant de profondeur : on a soin de les tenir propres, et de ne les couvrir qu'en été lorsqu'on prend les bains dans une baignoire qui est près de la citerne, et où l'on fait entrer l'eau par le moyen d'un robinet. Il y a ordinairement dans chaque maison une tour d'où les femmes peuvent voir la ville et ses environs sans être apperçues, et se distraire ainsi de l'ennui que doit leur causer leur captivité perpétuelle. Dapper, Description de l'Afrique.

*Galeries.**Citernes.**Tours.*

A. Alger les maisons sont très-petites et blanchies au dedans comme au dehors ; le pavé des appartemens est en briques de diverses couleurs, et disposé avec une agréable symétrie. Chaque maison contient cinq ou six familles, et a quatre balcons en haut et autant en bas, qui tous vont aboutir dans la cour qui est au milieu. Les appartemens ne reçoivent de jour que par la porte, qui est si haute qu'elle touche au plafond ; mais ceux qui donnent du côté de quelque rue ont des fenêtres. Ces maisons n'ont point de jardins ; ils sont toujours situés hors de la ville.

*Maisons  
d'Alger.*

Shaw observe que l'architecture est de tous les arts celui que les Maures ont cultivé avec le plus de succès : le genre en est adapté, dans la construction de leurs maisons, à la chaleur du climat. Leurs grands édifices ont à peu près le caractère de ceux que cette nation a élevés en Espagne, dans le tems qu'elle y regnait.

*Architecture  
des Maures.*

*Palais royal  
de Maroc.*

Le palais royal de Maroc ressemble à une ville de moyenne grandeur : il est entouré de murs très-hauts, et offre l'aspect d'un vaste château qui peut contenir quatre mille maisons ; dont l'enceinte est défendue par des tours, des bastions et des fossés ; et qui n'a que deux portes, dont l'une est au nord et l'autre au midi. La première de ces deux portes donne sur une rue droite qui aboutit à une place, où se trouve une grande mosquée ayant une tour parfaitement semblable à celle de la cathédrale de Seville : cette mosquée a été bâtie par Almanzor, et décorée de pierres de jaspe et de marbres qu'il fit apporter de l'Espagne, ainsi que les portes de la même cathédrale ornées de bas-reliefs en bronze avec de gros verrous du même métal, comme un trophée digne de la magnificence de cet édifice. La tour est très-élevée, et porte à son sommet une pointe en fer, dans laquelle sont enfilées quatre boules de cuivre, dont la dorure est si belle qu'elles paraissent être d'or, et qui pèsent ensemble environ 700 livres. Il y a dans tout l'étendue de cette mosquée un souterrain qui servait autrefois de citerne, dans laquelle des canaux en plomb conduisaient l'eau pluviale des toits qui sont de même métal ; mais à présent il sert de magasin à une immense quantité de grain qui appartient au Roi. Tout le reste de l'édifice répond à la grandeur et à la magnificence de cette tour et de la mosquée ; et les appartemens du monarque, la salle d'audience, les galeries, les colonnes, les bas-reliefs et autres ornemens sont tout éclatans d'or.

*Tour des  
boules d'or.*

*Jardin royal.*

On voit tout près de Maroc le jardin Royal, qui renferme plus de 15,000 citronniers, autant d'orangers et de palmiers, 36,000 oliviers, sans compter un grand nombre d'autres arbres, et une infinité de fleurs. Les eaux qui traversent ce jardin viennent des montagnes, et y apportent beaucoup de poisson. Il y a au milieu un bassin caré en marbre blanc, à chaque angle duquel est un léopard aussi en marbre tacheté de noir. Au centre du bassin s'élève une colonne supportée par un lion, qui jette par la gueule un gros volume d'eau. Mouquet assure qu'il y a dans le parc un grand nombre de bêtes féroces, telles que, des tigres, des éléphants, des léopards et des lions, et qu'il les a vus renfermés dans un grand et antique bâtiment découvert où l'on montait par des gradins.

*Mosquées  
de Fez.*

Parmi les sept cent mosquées que l'on compte dans la ville de Fez, il y en a cinquante qui sont fort belles, grandes et ornées de fontaines et de colonnes en marbre dont les chapiteaux sont







J. Koster del.

G. Manson fec.

peints. Les plafonds sont en bois ; le sol n'en est point pavé, mais simplement couvert de nattes de jonc de la plus grande propreté, et d'un tissu si serré qu'on n'aperçoit point la terre ; les murs sont tapissés de nattes du même genre jusqu'à la hauteur d'un homme.

La première de ces mosquées s'appelle *Caruven* : elle a un demi mille de tour, et trente portes d'une grandeur prodigieuse ; son toit a 150 coudées de longueur et quatrevingt de largeur. Sa tour qui est très-élevée, repose sur cinquante pilastres. Elle est entourée de 400 bassins, où les Barbaresques viennent se laver avant d'aller à la prière, et a plusieurs galeries qui ont chacune 40 coudées de longueur sur 30 de largeur, où l'on conserve tout ce qui sert à l'usage du temple, comme les lampes, les nattes et l'huile. En entrant dans cette mosquée, on est frappé d'étonnement à la vue de neuf cents arcades avec des colonnes de marbre, à chacune desquelles est suspendue une lampe qui brûle toute la nuit. On trouve encore en Barbarie de petites chapelles soutenues par quatre pilastres, dont le comble se termine en pointe sur laquelle s'élève une demi lune.

*Mosquée  
de Caruven.*

La Goulette est une forteresse de Tunis, située sur un terrain bas, et qui a sept ou huit batteries à fleur d'eau. Quelques Beys ayant renfermé successivement diverses maisons dans son enceinte, en ont fait comme une petite ville au lieu d'une citadelle. Le môle d'Alger, construit par Chérédin fils de Barberousse, s'étend depuis le rempart jusqu'à une petite île qui est en face du port, et dans laquelle se trouve un château de forme pentagone armé de quelques pièces de canon : on appelle ce château le *Forteresse du Fanal*, parce qu'il y a une lanterne très-élevée qu'on allume pour éclairer les vaisseaux pendant la nuit. Le port est ovale, d'une étendue considérable, et assez sûr ; mais lorsque le vent du nord se déchaîne, il y refoule les vagues avec violence, et l'on est obligé d'amarrer les bâtimens, pour empêcher qu'ils ne se brisent les uns contre les autres. Voy la planche 69.

*Goulette.*

*Môle d'Alger.*

Nous avons dit plus haut que les principaux navires dont les Barbaresques se servent pour la piraterie sont des corvettes, des barques, des pinques, des polagues, des tartanes et des chebecs. Nous donnerons une courte description de ces différens bâtimens, en prenant pour guide le grand Dictionnaire de Marine récemment publié en cette ville par M.<sup>r</sup> le Comte Stratico, dans lequel ce citoyen éclairé a réuni un grand nombre de termes particuliers

*Architecture  
navale.*

à cet art, qu'il a recueillis dans les dictionnaires de divers peuples, dans une foule de manuscrits, de registres et de notes épar- ses, ainsi que de la bouche des plus habiles navigateurs de Venise, de Gènes et de Livourne. En nous donnant un Dictionnaire com- plet de Marine, cet écrivain déjà si justement estimé dans la ré- publique des sciences et des lettres, a comblé un des vuides que présentait la langue Italienne, qui " toute riche qu'elle est, comme il le dit lui même, de termes et de locutions propres à exprimer les conceptions de l'esprit dans les ouvrages de poésie, d'éloquence d'histoire, de philosophie, de peinture et de musique qui rendent témoignage de l'abondance et de la variété de ses productions dans ces différentes branches des connaissances humaines, manque pourtant, en ce qui concerne les arts mécaniques, de mots techniques avoués par l'académie de la Crusca, sans que, toute fois cette imperfec- tion puisse être regardée comme réelle, si l'on veut faire quelque cas de ceux que l'usage a consacré en ce genre dans les différens dialectes de l'Italie. „

*Corvette.*

La *corriera* est une frégate ou corvette destinée à porter des ordres ou des dépêches. Le mot *barque* est un nom générique qui s'applique à plusieurs sortes de bâtimens propres à la navigation sur la mer ou les fleuves; mais dans le levant, on le donne parti- culièrement à une sorte de navire qui est en usage sur la Médit- erranée. Les barques sont courtes et très-renflées sur les côtes: leur proue a beaucoup de quète, et leur étrave est très-élancée: elles sont fortes d'échantillon: leurs gabarits n'ont point de rentrée vers le devant, et fort peu vers le milieu. Ces bâtimens ont des ponts et trois mâts; celui d'artimon porte une hune: le grand mât qui est à pible a trois voiles carrées posées l'une au dessus de l'au- tre; et celui de misaine, à calcet comme ceux des gélères, porte une antenne avec une seule voile latine. Voy. la planche 70 fig. 1.

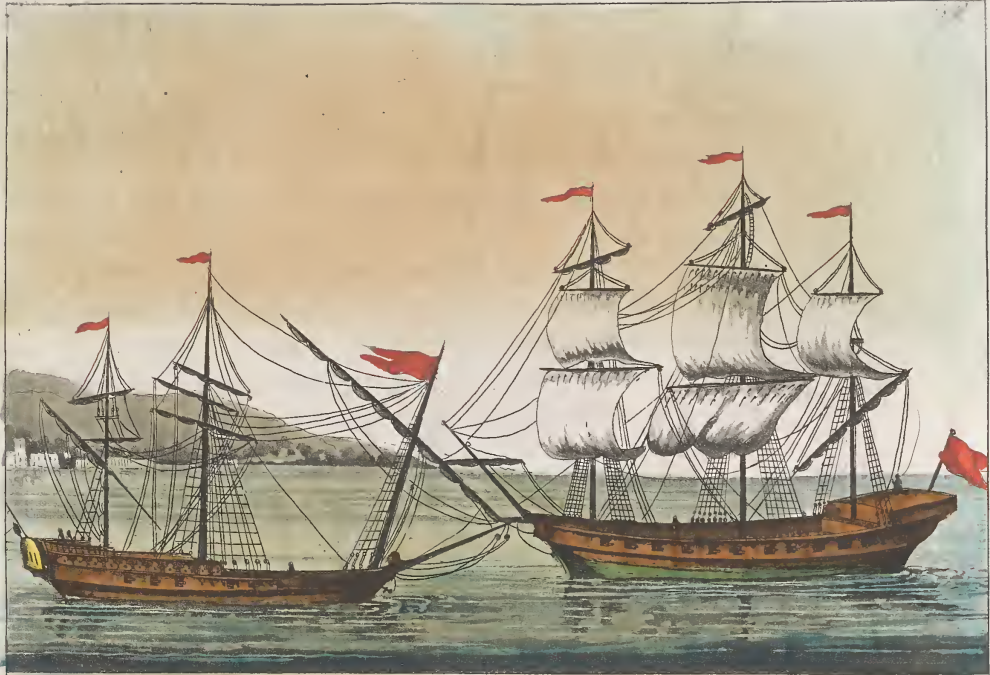
*Barque.*

*Pinque.*

La pinque est un bâtiment marchand à voiles latines. L'inté- rieur de sa carcasse est spacieux et à fond plat. Elle a ordinaire- ment trois mâts avec des vergues, et on en fait usage sur la Mé- diterranée. On la distingue particulièrement à sa poupe qui est très-élevée. Les pinques ne vont jamais à rames, et rarement elles sont armées de canon. Fig. 4 de la même planche.

*Polaque.*

La polaque est un bâtiment marchand usité sur la Méditer- ranée, et d'une forme à-peu-près semblable à celle des barques ou des pinques. On n'y met presque jamais de canon, et elle ne va



L. Rossi dis.

G. Lanson fecit.



point à rames: sa mâture consiste en deux mâts à pible, un d'artimon avec une hune, un mât de hune, et un de beauprè court. La voilure des polaques, ainsi que leurs agrès, sont les mêmes que ceux des bâtimens à voiles carrées, avec cette différence pourtant que la mâture est à pible. Fig. 3 de la même planche.

La tartane est un bâtiment de charge de la même mer qui n'a qu'un mât à calcet, et une voile semblable à celle des galères avec la même garniture, et des haubans à colonne. Elle porte en outre sur le devant un floe (1) qu'on amure à l'extrémité de la flèche ou du *bitalò*. Lorsque le vent est un peu fort, la tartane déploie une voile carrée qu'on appelle *trevo*.

Le caïque est une petite barque affectée au service d'une galère pour le transport des hommes, des provisions, de l'eau etc. de terre à bord, ou de bord à terre, ainsi que pour porter l'ancre au lieu où on doit la jeter, comme pour la retirer. On donne aussi ce nom aux chaloupes canonnières qui sont armées d'un gros canon à la proue, fortes d'échantillon, et qui prennent peu d'eau.

La chaloupe est une petite barque à la suite des grands vaisseaux, ou un esquif dont l'emploi est d'entretenir la communication d'un vaisseau à l'autre, ou d'un vaisseau à terre.

Le chebec est une espèce de bâtiment de la Méditerranée en usage dans la marine militaire, qui porte de quatorze à vingt deux pièces de canon disposées en une seule batterie sur chacun de ses côtés. Fig. 2 de la même planche.

La musique des Arabes qu'on rencontre en Barbarie est analogue à la rusticité de leurs instrumens qui, au rapport de Shaw, consistent en une vessie étreinte par une corde, en une flûte ouverte aux deux bouts et percée de trois ou quatre trous seulement, et en une espèce de psaltérion qui a la forme d'un tamis et sert de basse. Malgré la simplicité grossière de ces instrumens, les Arabes observent une certaine méthode dans l'usage qu'ils en font. Leurs chansons historiques ont un prélude, et chaque strophe commence par une petite ariette.

La musique des Maures est plus harmonieuse et demande plus d'art dans l'exécution. Leurs airs sont gais et gracieux, et leurs instrumens très-variés. Celle des Turcs n'est pas aussi animée. Elle

(1) On appelle de ce nom les voiles triangulaires, ainsi que celles d'étai qui s'orientent entre le mât de misaine et celui de beauprè.

*Tartane.*

*Caïque.*

*Chaloupe.*

*Chebec.*

*Musique  
des Arabes.*

*Des Maures.*

est circonscrite chez les particuliers dans un petit nombre d'instrumens ; mais elle en a d'avantage dans les concerts que donnent les Beys et les Pachas où les plus bruyans sont les plus recherchés , comme les trompettes , les tambours , et les tymbales qu'elle y accompagne du son des flûtes.

*Sciences  
et lettres.*

Les Prêtres ou Docteurs de la loi sont les seuls individus en Barbarie qui cherchent à acquérir quelques connaissances ; les autres ne s'en occupent nullement , et ils se croient assez instruits lorsqu'ils savent lire , écrire et faire des comptes. Il est des Princes et des Grands , tel qu'était Muley Ismael , qui ignorent jusqu'à l'alphabet : ce qui dément le proverbe usité chez ces peuples , que pour vivre heureux il faut , *un cheval , une femme et un livre.*

*Écoles dans  
le royaume  
de Maroc.*

Le royaume de Maroc a cependant des écoles où l'on enseigne à la jeunesse la lecture , l'écriture , l'arithmétique et l'Alcoran. Lorsqu'un jeune homme est arrivé à bien posséder ce livre , ses compagnons le revêtent de riches habits , et le conduisent à cheval comme en triomphe par toute la ville. Le moyen de correction dont on use envers les enfans , tant dans les écoles que dans les maisons particulières , est de les frapper sous la plante des pieds avec une baguette ou avec une espèce de fouet : tout autre châtiment , surtout ceux qui s'infligent parmi les Chrétiens , est abhorré et sévèrement interdit.

*Astrologie.*

Les Barbaresques s'adonnent encore aujourd'hui à l'astrologie , et ils attachent une confiance aveugle aux enchantemens et aux sortilèges de leurs chirurgiens et de leurs médecins qui ne sont que des charlatans. Lorsqu'un malade est près de mourir , on le tourne vers l'orient , et on ne cesse point d'invoquer le nom de Mahomet , jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier soupir.

*Langue.*

La langue en usage chez les Barbaresques est l'Arabe moderne qu'on leur enseigne dès l'enfance , et qu'ils apprennent à perfection dans les fréquens pèlerinages qu'ils font à la Mecque. Les contrats , entre gens du pays , s'écrivent en Arabe ; mais les étrangers , Italiens , Français et Espagnols font usage de la langue Française.



## COMMERCE.

LE commerce de Tripoli consiste particulièrement en esclaves pris par ses corsaires ou achetés chez les peuples voisins, et en cendres qu'on vend aux Européens pour leurs fabriques de verre et de savon. Tunis fournit à l'étranger des blés, de l'huile, des légumes, de la cire, de la laine, des Maroquins, du plomb et des bonnets, et reçoit en échange, des draps, du sucre, du poivre, des clous, du vin, de l'eau de vie, du papier, du fer et de l'acier. Cette ville retire de grands avantages des taxes que les caravanes qui vont trafiquer dans le levant payent à son gouvernement, ainsi que de l'enregistrement des passeports et du concours de monde que ces caravanes y attirent.

*Commerce  
de Tripoli  
et de Tunis.*

Les vaisseaux marchands qui prennent leur chargement à Tunis, ou qui l'y déposent, sont assujétis à des droits qui sont plus ou moins forts selon les besoins de l'état. Le premier est celui d'ancre, qui est ordinairement de dix sept piastres et demie; le second, qui est du deux pour cent est dévolu au Consul pour son entretien et celui de sa chancellerie. Les passeports qu'on donne aux capitaines de bâtimens français sont ordinairement pour trois ans, les Anglais les ont pour quatorze. Les Consuls tiennent un état brillant; ils sont logés magnifiquement en ville, et ont des maisons de campagne charmantes dans les environs.

*Droits.*

*Consuls.*

Il y a en Barbarie un grand nombre de Juifs auxquels il est permis de trafiquer et de vivre selon leur religion dans des quartiers séparés. On en compte à Tunis neuf à dix mille qui y font un gros commerce; on punit sévèrement ceux d'entre eux qui sont convaincus de fraude, ou d'avoir altéré les monnaies. Le quartier des Juifs à Alger n'est guères composé que de 250 maisons qui renferment plus de huit mille âmes.

*Juifs.*

Les Algériens achètent du Consul Anglais de la poudre à fusil, des balles, des boulets, des obus, des ancres, des cordages et autres munitions militaires et navales, et ils lui donnent en échange, de l'huile et des grains. Le droit d'entrée pour les Turcs, les Maures et les Juifs est du douze et demi pour cent, et celui de sortie du deux et demi. Mais ces droits se réduisent pour les Anglais, au cinq pour cent sur leurs importations, et au deux pour cent sur leurs

*Commerce  
d'Alger.*

exportations, ensuite du traité conclu entre eux et ce gouvernement en 1703. L'argent paye ordinairement le cinq pour cent d'entrée, et seulement le trois lorsqu'il est destiné au rachat des captifs. L'introduction des vins et eaux-de-vie est soumise à un droit de quatre piastres par tonneau. La compagnie du Bastion de France, qui est une petite île appartenante aux Français sur la côte d'Alger, charge tous les ans deux barques de marchandises qui ne payent aucun droit.

*De Maroc.*

Le commerce d'exportation du royaume de Maroc consiste, en cuivre, étain, laine, peaux, maroquins, miel, cire, dattes, raisins, amendes, olives, indigos, gomme, sandaraque, ivoire, plumes d'autruche, et nattes fines; et celui d'importation, en draps, toiles, plomb, fer, armes, boulets et poudre à canon. L'entrée de ces marchandises paye le huit pour cent, outre un baril de poudre par chaque bâtiment pour l'introduction, douze pour le chargement, douze pour l'ancrage, et douze pour le capitaine du port: il faut pourtant excepter les Anglais qui ne payent que la moitié de ces droits. Le gouvernement de Maroc a adopté une maxime fort sage, en permettant à ses sujets de trafiquer avec tous les bâtimens qui entrent dans ses ports, sans en excepter ceux même des puissances avec lesquelles il est en guerre. Il faut néanmoins se défier de la mauvaise foi de ce peuple, surtout dans les monnaies qui ne sont jamais de poids.

*Commerce de Fez.*

La ville de Fez est le magasin général de toute la Barbarie: on y apporte de l'étranger, des drogues, du vermillon, de la cochenille, du fer, de l'acier, des armes, des munitions, des aromates, des montres, de petits miroirs, du mercure, du tartre, de l'opium, de l'alun, de l'aloés, des toiles d'Angleterre, des mousselines, du coton, des franges d'or, des draps de soie, des damas, des velours, des draps, des bonnets de laine, des peignes, du papier, et une quantité de vases d'argille. En échange de ces marchandises cette ville fournit, des cuirs, de beaux maroquins, des pelisses, de la laine, des dattes, des amandes, des raisins, des figues, des olives, du linge, des chevaux, des plumes d'oiseaux de diverses sortes, et des couleurs. Il en part tous les ans des compagnies de marchands qui vont faire le commerce, les unes à la Mecque, d'autres à Médine, et plusieurs en Guinée où elles trafiquent d'esclaves avec les Nègres. Ces compagnies ont à leur suite un grand nombre de chameaux, dont l'utilité est si précieuse pour traverser les déserts.

Dans la province de Gesula il se tient tous les ans, au milieu d'une vaste plaine, une foire qui dure deux mois où se rendent les Barbaresques et les Nègres. Les Gesules, peuple naturellement barbare, deviennent à cette occasion, on ne sait comment, hospitaliers, humains, et affables envers les étrangers qu'ils prennent soin de nourrir et de loger au dépens du public. Des gens destinés à cet effet apprêtent les alimens et en font la distribution avec beaucoup d'ordre. Le lieu où se tient la foire a jour et nuit une garde commandée par deux capitaines, qui font arrêter et punir les querelleurs et les filous; ces derniers sont mis à mort sur le champ, et leur cadavre est jetté aux chiens.

*Foire  
de Gesula.*

A Alger les pièces de monnaie sont presque toutes étrangères telles que, les sultanines d'or de Turquie dont la valeur est d'un ducat, les moticales de Fez qui valent vingt sous de Hollande, les doubles et les réaux d'Espagne, les écus de France, et les ducats d'Hongrie. Celles qui se battent dans le pays sont de diverses sortes; les burbas portent de chaque côté les armes du vice-Roi, et six de ces pièces font un demi aspre. L'aspre est une petite monnaie d'argent carrée, qui porte l'empreinte de quelques lettres Arabes; quinze forment un réal d'Espagne. Les pièces d'or se battent à Tremecen et sont, des roupies, qui valent 35 aspres, des medians qui en valent 50, et des dians ou zians qui en valent 100. Ces trois sortes de monnaies portent le nom du vice-Roi avec quelques lettres Maures. Les Juifs sont chargés de leur fabrication, et du soin de veiller à ce qu'elles ne soient point altérées. Dapper Description de l'Afrique page 178.

*Monnaies  
d'Alger.*

L'empire de Maroc a trois sortes d'espèces, savoir; le ducat qui a beaucoup de rapport avec celui de Hongrie, et qui vaut environ neuf schellins d'Angleterre, le blankit qui équivaut à deux sous et six deniers, et le feloux qui est une petite pièce de cuivre de la valeur d'un farthing d'Angleterre. La religion Mahometane ne souffre point que l'image du Prince, ni d'aucun autre personnage, soit imprimée sur ces monnaies.

*De Maroc.*

*Habillement  
des  
Maroquains.*

LES Maroquains portent une chemise fort courte avec des manches larges, tantôt pendantes et tantôt retroussées. Ils ont sous cette chemise des caleçons de toile qui n'arrivent que jusqu'au genou, et leur laissent la jambe nue. Leur chaussure consiste en pantoufles qui n'ont ni tirans ni talons. Ils portent pour vêtement une espèce d'habit à la Turque qui se serre sur le devant, et est garni de cordons qui lui servent d'ornement. Cet habit appelé *Hayke* est d'une étoffe de laine blanche, et a par derrière un capuchon avec un gland au bout. Il se serre sur les reins avec une écharpe de soie, à laquelle est adaptée une gaine qui renferme deux ou trois couteaux dont le manche, soit pour la matière ou le travail, est un objet précieux. Leur coiffure se compose d'un simple bonnet de laine, entouré quelquefois d'un morceau de mousseline pour en faire un turban. Voy. la planche 71.

Dans le royaume de Fez, les hommes portent sur leur chemise une casaque à manches courtes, et par dessus un manteau serré par devant. Leurs turbans ressemblent à un bonnet de nuit, et ils ont une bande qui leur fait le tour du menton. Les pauvres ne portent qu'une casaque et un manteau, avec un simple bonnet. Voy. la planche 72.

*Habillement  
des femmes.*

Les femmes font usage d'une robe fermée jusqu'à la ceinture, aux manches de laquelle sont attachés plusieurs morceaux de mousseline. Les caleçons leur cachent tout le gras de la jambe. Elles arrangent leurs cheveux comme les Espagnoles, et les laissent tomber par derrière en deux tresses entremêlées de rubans. Elles portent des pendans d'oreille en or ou en pierres précieuses, des bracelets, et des pantoufles de maroquin rouge quelquefois enrichies d'or. Lorsqu'elles sortent, elles se couvrent la tête d'un voile blanc qui ne leur laisse que les yeux à découvert. Dans les rues elles ne parlent jamais aux hommes, pas même à leur mari auquel il est impossible de les reconnaître. Quand elles vont rendre visite à quelqu'une de leurs amies, elles laissent leurs pantoufles à la porte de l'appartement, ce qui en interdit l'entrée au maître même de la maison, et alors elles ôtent leur voile. Voy. la planche 71.



G. Zancon inc.





J. Jansen del.





Les femmes Maures portent ordinairement une robe de laine qui leur descend jusqu'au genou, et leur laisse presque tout le sein à découvert. Elles tressent avec grâce leurs cheveux, qu'elles entrelassent de dents de poisson, de corail et de jais, et se mettent aux bras et aux jambes des anneaux de bois ou de corne. Voy. la planche 72. Malgré la couleur foncée de leur teint, elles aiment encore à avoir quelques taches d'un noir très-luisant, sur les joues, au front, au menton et sur les cuises, et se les font, en s'introduisant sous la peau, avec la pointe d'une aiguille, des grains d'une terre noire bien brûlée. Les deux sexes se marient de bonne heure chez ces peuples, les hommes quelquefois à l'âge de quatorze à quinze ans, et les femmes dès l'âge de dix et même de huit ans. On en a vu qui étaient mères à dix ans et même à neuf. Toutes les femmes y passeraient pour belles en Angleterre, au dire de Shaw; elles conservent leur beauté jusqu'à 30 ans qui est l'âge où elles cessent d'avoir des enfans: souvent elles se trouvent grand-mères à vingt deux ans; et comme elles vivent aussi long tems que les Européennes, elles ont la satisfaction de voir plusieurs générations.

*Femmes  
Maures.*

Les esclaves sont habillés de gris, et ont un bonnet à la matelote. Les Maures d'Alger portent un vêtement appelé *Hayk*, qui est une pièce de laine blanche très-commune et fort ample, dans laquelle ils s'enveloppent tout le corps jusqu'à la tête. Le *Cheik*, ou chef, porte une chemise et une cape de laine blanche ou de couleur d'une seule pièce, qui lui descend jusqu'au mi-jambe, avec un capuchon par derrière. Ces capes sont de la même forme chez les plus riches de cette nation; elles durent autant qu'eux, et quelquefois elles passent à leurs enfans et petits enfans. Ils ont un si grand soin de leur *Hayk* que quand il pleut, ils le plient, le mettent sur une pierre et s'asseyent dessus, attendant ainsi que la pluie soit passée et leur corps seché, pour le remettre et continuer leur chemin.

*Habillement  
des Maures.*

Les enfans des deux sexes vont nus jusqu'à l'âge de sept à huit ans; alors on leur met quelques haillons plutôt par caprice que pour couvrir leur nudité. Les mères allaitent leurs enfans, et les portent derrière leurs épaules au moyen d'une bande qui les y soutient: ils sont si forts et si robustes qu'à l'âge de six mois ils commencent à marcher.

Soit effet de la nature du sol, ou vice dans la qualité des alimens, les Maures, dit Chenier, sont généralement très-maigres. Ils

*Aspect  
des Maures.*

ont les traits réguliers, de beaux yeux et de belles dents; mais leur physionomie est sans expression, et porte l'empreinte d'une mélancolie et d'une tristesse habituelles. Le libertinage auquel ils se livrent de bonne heure ne contribue pas peu à les énerver. L'esprit d'avidité qui les domine les rend astucieux, fourbes et plus rusés que ne l'annonce la rusticité de leur extérieur. Il se volent les uns et les autres avec beaucoup d'adresse: aussi ne trouve-t-on parmi eux ni amitié ni confiance, mais seulement des passions féroces, et l'art funeste de les cacher. L'envie et l'avarice les portent souvent à se faire du mal en cachette, et à se dépouiller réciproquement de ce qu'ils possèdent par des moyens frauduleux. Voilà en quoi consiste toute leur énergie; du reste le despotisme les a tellement avilis, qu'ils sont également incapables de belles actions, et de grands crimes qui exigent également une certaine force de caractère.

*Repas.*

Les repas des Barbaresques sont courts et singuliers; maîtres et serviteurs s'accroupissent tous ensemble par terre et sans souliers, autour d'une peau de cuir fort grasse qui leur sert de table et de nappe. Leur nourriture ordinaire consiste en une pâte faite de fleur de farine, avec laquelle on a fait cuire des poulets, des pigeons et de la viande de mouton. Ils ne se servent que de la main droite pour toucher au plat, chacun prend son morceau sans jamais proférer une seule parole, et jette dans un vase de terre, large par le haut, et très-étroit par le bas, ce qui s'en attache à ses mains et à sa barbe. Après le repas on apporte une salade dont les Barbaresques sont très-friands.

*Mœurs.*

On ne voit chez les riches, ni même chez le Roi, aucun ustensile en argent, parce qu'ils en croient l'usage prohibé par la loi; on ne s'y sert que de bassins de cuivre ou d'écuelles de terre, qui portent certains mets faits avec du miel, et des amandes rôties sur la flamme ou frites à l'huile. Le repas fini, ils se nettoient les doigts sur les bords du plat, ou avec la langue, et boivent ensuite de l'eau dans un même vase, l'usage du vin leur étant défendu par l'Alcoran; mais après ils s'enivrent avec de l'eau de vie ou autre liqueurs fortes de l'Europe, qu'ils ne croient point leur être interdites. Les sorbets et le café ne sont pas d'un usage très-fréquent en Barbarie. L'écurie est le plus souvent l'endroit préféré pour les repas, et au sortir de là les hommes vont voir leurs femmes et leurs chevaux.

La nourriture des Maures consiste en gâteaux cuits sous la cendre chaude, en riz, en légumes, en fruits et en lait. Ils ne mangent de viande que les jours de fête les plus solennelles, et ne boivent que de l'eau; ils font des invitations à leurs parens et à leurs amis lorsqu'ils peuvent avoir de l'huile et du vinaigre, où ils aiment à tremper leur pain.

*Nourriture  
des Maures.*

Les Maures n'ont d'autres meubles qu'un moulin portatif qui sert à moudre le grain, quelques vases où ils conservent l'huile, le riz et la farine, et quelques nattes sur lesquelles ils s'asseyent et prennent leur repos. Une même tente renferme quelquefois les père et mère, les enfans, les chevaux, les ânes, les vaches, les chèvres, la volaille et les chats. Les chiens font la garde autour de la tente, et en défendent l'approche aux lions et aux renards: les chats détruisent les rats et les serpens, qui, en certains endroits, sont très-fréquens. La tente du *Cheik*, ou chef, est au milieu des autres, et plus élevée. Ces tentes ont la forme d'un pavillon soutenu sur de longs et solides pieux: la porte en est construite avec des branchages, l'étoffe dont elles sont faites est d'une laine blanche, mais elles sont sales et fétides. Il y a au milieu une espèce de cour carrée qui sépare l'habitation de la famille de celle du bétail, et où se trouve le foyer.

*Meubles  
des Maures*

*Tentes.*

A Alger, les femmes, surtout celles qui sont riches, mènent une vie oisive, et passent tout leur tems à leur parure, sur un sofa, à aller au bain, à visiter les tombeaux de leurs parens et de leurs saints, et à s'amuser dans les jardins où leurs maris viennent fumer leur pipe et prendre le café. A Maroc les gens désœuvrés s'accroupissent sur les talons dans les rues, tenant à la main de grands rosaires, dont ils font passer les grains avec une extrême dextérité, et avec une vitessé proportionnée à la briéveté de leur prière, qui consiste le plus souvent à prononcer les principaux attributs de la divinité; comme, *Dieu est grand, Dieu est bon, Dieu est infini* etc.

*Vie des femmes  
à Alger,  
et des hommes  
à Maroc.*

En Barbarie, les Maures ainsi que les Turcs se levent tous de grand matin; c'est pourquoi ils sont dans l'usage de diner de bonne heure, et le plus souvent à dix heures avant midi. Le peuple passe la matinée au travail, qu'il reprend après le diné jusqu'à la prière qui se fait après le midi; alors toutes les occupations cessent, et on ferme les boutiques. On soupe après le coucher du soleil, et on va dormir à la nuit tombante. Les gens sans oc-

*Occupation  
dans le jour.*

*Divertissemens.* cupation , passent leur tems à causer dans les boutiques des barbiers , sur les bazars ou marchés publics , ou dans les cafés. Les jeunes gens , ainsi que les soldats qui n'ont pas de femmes , s'en vont avec leurs maîtresses à la campagne où ils leur font boire du vin et leur procurent les agrémens de la musique , ou bien ils vont se divertir avec elles dans les tavernes publiques. Les Arabes , extrêmement paresseux , passent leur vie dans l'indolence et dans les plaisirs. Leurs plus grands amusemens sont le cheval , et la chasse aux lions , aux sangliers et aux oiseaux.

*Visites.* Les visites que rendent les Barbaresques sont très-courtes , et elles ne durent que le tems nécessaire pour traiter de l'affaire qui en est l'objet. Le maître de la maison n'offre ordinairement que la pipe à son hôte. Les femmes reçoivent dans leurs appartemens , les personnes de leur sexe qui viennent leur faire visite , et pendant ce tems il n'est pas permis au mari d'y entrer.

*Montures  
et litières.*

A Alger , le Prince seul et ses premiers officiers , ont le droit d'aller à cheval ; tout le reste des sujets ne peut monter que des ânes ou est obligé d'aller à pied. Les femmes de qualité font usage de cette dernière monture , et demeurent cachées dans une espèce de cage carrée , faite d'osier et recouverte d'un voile blanc et doré , à travers lequel elles voyent tous les passans sans en être apperçues. C'est dans cet équipage qu'elles font le voyage de la Mecque , pour être à l'abri du soleil , de la poussière , du vent et de la pluie. Deux personnes peuvent rester assises dans cette cage ; mais comme elle est très-basse , elles sont obligées de s'y tenir les jambes croisées. Voy. la planche 73.

*État des Juifs  
en Barbarie.*

L'état civil et moral des Juifs en Barbarie , dit Malte-Brun , est un étrange phénomène. D'un côté , leur industrie , leur adresse et leurs connaissances les y rendent maîtres du commerce et des manufactures ; ils y président à la fabrication des monnaies , au recouvrement des droits d'entrée et de sortie , servent d'interprètes et d'agens d'affaires ; et de l'autre , ils sont esposés aux plus odieuses vexations et aux traitemens les plus affreux. Il leur est défendu d'écrire en Arabe , et même d'apprendre à connaître les caractères de cette langue , comme étant indignes de lire l'Alcoran. Leurs femmes n'ont pas la liberté de s'habiller de vert , et ne peuvent se voiler que la moitié du visage. Un Maure au contraire entre librement dans leurs synagogues , et maltraite impunément leurs Rabbins. Ils ne peuvent passer devant une mosquée que les pieds nus , et sont



Ed. Bonnet



obligés d'ôter de loin leurs souliers. Ils leur est interdit de monter à cheval, et de s'asseoir à la manière des orientaux, les jambes croisées, en présence d'un Maure de distinction. Quelques fois la canaille les insulte ouvertement dans les rues, leur jette de la boue, leur crache au visage et les poursuit à coups de bâton; souvent ils sont contraints de demander grâce à celui qui les outrage, en lui donnant le titre de seigneur. Un Juif qui oserait lever la main contre un Maure pour se défendre, courrait le risque d'être condamné à mort. S'il est appelé à travailler pour le Prince il n'est point payé, et s'estime encore fort heureux de n'être point bâtonné. Un de ces misérables, tailleur de profession, avait manqué la coupe d'un habit destiné pour un Prince qui voulait le faire massacrer; mais le Gouverneur de la ville ayant intercédé pour lui, il en fut quitte pour avoir les poils de la barbe arrachés l'un après l'autre. A Maroc, il en est souvent de condamnés à être jettés comme Daniel dans la fosse aux lions; mais rarement ils y périssent, par la précaution qu'ont les gardiens de ces bêtes féroces, qui sont Juifs eux mêmes, de leur donner auparavant bien à manger, et de ne laisser ces infortunés qu'une seule nuit dans cette fosse.

# ILES OCCIDENTALES DE L'AFRIQUE.

## PRÉFACE.

**A**PRÈS les îles de Porto Santo, de Madère et les Canaries dont nous avons parlé plus haut, on rencontre dans la mer qui baigne les côtes occidentales de l'Afrique celles, du Cap Vert, de l'Ascension, de Saint Mathieu, de Sainte Héléne, les îles de Fernando Po, du Prince, de Saint Thomas, d'Annobon et les Açores. Il est peu des navigateurs Européens qui se soient embarqués dans la seule vue de visiter ces îles, et sans avoir le dessein d'aller au delà. Leur situation sur la route des vaisseaux qui se rendent à la côte d'Afrique, aux Indes, à la Chine, au Japon, en Amérique et dans la mer du sud, fait qu'il n'en est guères parlé que dans les voyages de ces navigateurs. Il ne manque cependant pas d'écrivains qui les ayant habitées pendant long tems, ont donné une description détaillée de leur histoire naturelle, et de toute ce qui concerne les relations politiques et les mœurs de leurs habitans.



# CATALOGUE

DES

VOYAGEURS ET AUTEURS PRINCIPAUX

QUI ONT TRAITÉ DES CHOSES CONCERNENT

LE COSTUME DES HABITANS

DES ILES OCCIDENTALES DE L'AFRIQUE.



- N**AVIGATIO ac Itinerarium Johannis Hugonis Linscotani in Orientalem, sive Lusitanorum Indiam. Hagæ-Comitis anno 1593.  
Voyage dans l'île de Madère, par Makam, en 1544. Inséré dans le Recueil d'Hackluit.  
Relation historique de la découverte de l'île de Madère. Traduite du Portugais d'Alcofaredo, 1571.  
Descrizione dell'isola della Madera, scritta nella lingua Latina dal Conte Julio Landi. Tradotta in volgare da Alemanno Fini, con testo Latino. *Piacenza*, 1574.  
Eumenis Constantini insulæ Maderiæ Descriptio. *Romæ*, 1599.  
Relation historique de la découverte de l'île de Madère. *Londres*, 1675.  
Traité de la Navigation, et des découvertes des modernes, avec une exacte et particulière description de toutes les îles Canaries. *Paris*, 1629.  
Histoire de la première découverte et conquête des Canaries faites en l'an 1412, par M. Jean de Bethancourt. *Paris*, 1630.  
Conquête, et antiquités de la Grande Canarie par D. Juan Nunez de la Penna natif de l'île de Ténériffe. *Madrid*, 1676.  
Description des îles Canaries et de Madère par Thomas Nicols.

420 CATALOGUE DES OUVRAGES SUR LES ILES OCCIDENT. DE L'AFRIQUE.

- Description des îles Canaries par Robert Bacher.
- Relation du Pic de Ténériffe par Thomas Sprat, insérée dans l'Histoire de la Société Royale de Londres.
- Histoire de la découverte et de la conquête des îles Canaries par George Glas. *Londres*, 1764.
- Notice sur l'Histoire générale des îles Canaries, par Don Joseph de Viera et Clavijo. *Madrid*, 1771.
- Excursion sur le sommet du Pic Ténériffe, en 1791, par le Lieutenant Rye. *Londres*, 1793.
- Essai sur les îles Fortunées et l'antique Atlantide de M. Borry de Saint-Vincent. *Paris*, 1803.
- Relation du voyage aux îles du Cap-Vert, par Alexis de Saint-Lo. *Paris*, 1639.
- Voyage à l'île de Tercere ( l'une des Açores ) fait par le Commandeur de Charte, inséré dans la Collection de Melchisedech Thévenot, 4.<sup>e</sup> partie.
- Voyage du Comte de Berland aux Açores, en 1589. Inséré dans le Recueil d'Hackluit.
- Voyage du Robert Plicke aux côtes d'Espagne et aux Açores. Inséré dans le même Recueil.
- Relation de l'île du Fayal et des autres îles Açores par J. Gustave Hebbe. *Stockolm*, 1804.
- Notices abrégées sur l'île de Sainte-Hélène. Insérées dans le Portefeuille historique, 1785.
- Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique, fait par ordre du Gouvernement par M. Borry de Saint-Vincent. *Paris*, 1804.

## ILES DU CAP VERT.

**L**A découverte des îles du Cap Vert fu faite par les Portugais vers le milieu du XV.<sup>e</sup> siècle ; mais le nom de son auteur est encore un sujet de controverse. Les uns prétendent que cet honneur est dû à Antoine Nolli Génois ; d'autres l'attribuent à un Vénitien de la famille de Cadamosto , que le Prince Henri de Portugal envoya à la recherche de nouvelles terres. On les a appelées îles du Cap Vert , parce qu'elles sont vis-à-vis le Cap de ce nom , dont elles sont néanmoins éloignées d'environ une centaine de lieues. Les Portugais les nomment îles vertes , à cause de la quantité des herbes qui couvrent la mer d'alentour. Les Hollandais les appellent îles du Sel , par leur extrême abondance en ce genre de production. Les savans disputent entre eux sur le nom que donnaient à ces îles les anciens géographes : il est certain que ce ne sont pas les îles Fortunées , comme le veulent quelques-uns , car nous avons vu que les Canaries sont celles que les anciens désignaient sous ce nom. Il y a plus d'apparence de vérité dans l'opinion de ceux qui croient , que les îles du Cap Vert répondent aux Corgones que Pomponius Mela place dans l'Atlantique , auxquelles Pline donne le nom de Gorgades , et qui étaient le séjour des trois filles de Phorcus , connues dans la fable sous les noms de Méduse , Sténie et Euryale.

*Découverte  
de ces îles.*

Ces îles sont situées entre les 25.<sup>e</sup> et 28.<sup>e</sup> degrés de longitude occidentale , et entre les 14.<sup>e</sup> et 18.<sup>e</sup> de latitude nord. Leur nombre n'est pas encore déterminé d'une manière précise , car on le trouve porté dans divers traités à vingt , à douze , à onze et à dix : cette variété vient de ce que dans quelques-uns on a donné le nom d'îles à des rochers absolument nus. Les géographes actuels n'en comptent que dix qui sont , Sal , Bona-Vista , Mayo , Saint Yago , Fuego où Saint Philippe , Brava , Saint Nicolas , Sainte Lucie , Saint Vincent , et Saint Antoine. Leur position , dit Ovington , présente la forme d'une demi-lune , dont la convexité regarde le continent d'Afrique.

*Situation*

*Climat.*

Le climat de ces îles est très-chaud, et des plus pernicious à la santé de l'homme; l'extrême rareté des pluies fait que le sol en est si brûlant, qu'on ne peut poser le pied dans les lieux où dardent les rayons du soleil. Le vent du nord-est, qui se lève vers les quatre heures après midi, amène tout à coup un froid dont les effets sont souvent mortels. Dans les deux fois qu'Hawkins aborda à ces îles, il eut le malheur d'y perdre une partie de ses gens par des fièvres malignes et la dysenterie. Les relations du lord Maccartney s'accordent avec ce qu'en dit Hawkins : il rapporte qu'un Anglais qui avait été obligé, par suite d'un accident, de s'arrêter à Saint Yago, la plus grande des îles du Cap Vert, lui en avait fait une peinture horrible en lui disant; qu'il regnait dans cette île une affreuse disette; que depuis trois ans il n'y avait presque jamais plu; que la terre y était dépouillée de verdure; que la plupart des rivières y étaient presque entièrement à sec; qu'une grande partie du bétail y avait péri faute d'eau et de paturages; qu'un grand nombre des habitans avait abandonné l'île; et que le reste mourait de faim. L'extrême maigreur de celui qui parlait, ajoute Maccartney, ne confirmait que trop la vérité de son rapport; et bien qu'il n'eût fait dans cette île qu'un séjour de peu de durée, on voyait qu'il y avait beaucoup souffert: n'ayant pu trouver à s'occuper dans le port, et réduit à la dernière extrémité, il avait été obligé de vendre la meilleure partie de son équipage pour se procurer quelques racines qui faisaient toute sa nourriture.

*Population.*

En effet lorsque le même lord passa par ces îles, il ne restait de leur population que 42,000 âmes, dont 12,000 à Saint Yago, 8,000 à Bona-Vista, 7,000 à Mayo, 6,000 à Saint Nicolas, 4,000 à Saint Antoine, 4,000 à Saint Philippe, 500 au plus à Brava, et beaucoup moins encore dans chacune des autres îles. Les Portugais, au dire des écrivains, les trouvèrent presque toutes désertes lorsqu'ils en firent la découverte; ils s'établirent à Saint Yago, et y transportèrent des Nègres de Guinée pour la culture des terres. Après avoir passé leur vie dans le dérèglement, ces colons opulens se croyaient en devoir, au moment de mourir, d'affranchir quelques-uns de ces malheureux esclaves, pour se racheter d'une partie de leurs péchés. Mais ces Nègres, après avoir recouvré leur liberté, n'avaient rien de plus empressé que de s'éloigner de leurs tyrans, en se transportant dans les îles voisines qui leur offraient, sous un climat peu différent de celui de leur pays natal, un séjour plus

analogue à leur tempérament. L'état de prospérité ou ils parvinrent bientôt y attira aussi les Portugais, et c'est ainsi que furent successivement peuplées les autres îles. Mais les Nègres s'y multiplièrent en nombre tellement supérieur à celui des Portugais, que plusieurs de ces derniers prirent le parti de s'en retourner en Portugal; les autres finirent par se marier avec des Nègresses, et donnèrent origine à la race des mulâtres, espèce d'hommes de la couleur du cuir qui forme la population de ces îles. Le Roi de Portugal donna à des Seigneurs de sa Cour la plus grande partie des îles du Cap Vert, et ne se reserva que celles de Saint Yago, et de Saint Philippe. Mais le Gouverneur de Saint Yago prend le titre de Gouverneur Général de toutes les îles du Cap Vert, et de la côte de Guinée, depuis les bords du Sénégal jusqu'à la Sierra-Leona.

On trouve dans ces îles une quantité de tortues qu'on sale, et dont on fait des cargaisons pour les Colonies d'Amérique, où on les mange comme la merluche en Europe. Ces animaux déposent leurs œufs sur le sable dans les tems pluvieux, et les y laissent éclore aux rayons du soleil. Alors les habitans leur donnent la chasse, et les prennent successivement, en les retournant sur le dos à mesure qu'ils en trouvent.

*Tortues.*

L'île du Sel est située entre les dix septième degré de latitude nord, et le vingt deuxième de longitude; elle a environ neuf lieues de longueur, sur une et demi de largeur. Elle abonde en sel; et Dapper atteste que de son tems, on en comptait 72 mines dans les environs d'une côte sablonneuse, vers la pointe sud-est de l'île. Cuat et Roberts nous apprennent que la nature y forme ce sel dans les fentes des rochers, sans autre secours que la chaleur du soleil.

*Île du Sel*

Vers l'an 1705 il y avait quelques habitans dans cette île; mais ils furent contraints de l'abandonner, à la suite d'une extrême sécheresse qui y fit perir la plus grande partie du bétail. Un bâtiment Français ayant été forcé par le mauvais tems d'y laisser 30 Nègres, qu'il avait amenés pour la pêche de la tortue, ces malheureux n'y vecurent que de viande de chèvre, de vache, et en dernier lieu d'âne sauvage, jusqu'au moment où ils furent pris à bord par un vaisseau Anglais qui les transporta à Saint Antoine.

Bona-Vista fut ainsi nommée par les Portugais, parce qu'ils la découvrirent avant toutes les autres; ou comme le prétendent quelques-uns, parce qu'elle présente le plus bel aspect du côté de la mer. On donne à cette île environ vingt lieues de tour: elle offre

*Bona-Vista.*

du côté du nord une chaîne de rochers blancs qui s'avancent à plus d'une lieue en mer, et contre lesquels les vagues viennent se briser avec fracas. On y trouve du sel d'excellente qualité, de l'indigo, et du coton en quantité que les habitans oisifs négligent de recueillir, à moins qu'il n'arrive quelque bâtiment qui leur en fasse des demandes. La pierre végétale est plus commune à Bona-Vista que dans les autres îles du Cap Vert; elle présente des tiges semblables à la tête du chou-fleur, ou au corail qui est encore moins poreux qu'elle.

*Mayo.*

L'île de Mayo n'a que sept lieues de tour; elle est ronde et entourée de bancs de sable qui se prolongent au loin. Toute sa population est renfermée dans trois mauvaises villes, ou pour mieux dire dans trois petits villages, dont le premier, composé de maisons basses, petites, et semblables aux cabanes des Negres, avec deux temples, s'appelle Pinosa, le second Saint Jean, et le troisième Lega. Les maisons sont construites en bois de figuier, qui est le seul arbre de l'île propre à cet usage; et les cabannes sont faites de roseaux sauvages. L'aridité du sol de cette île, où l'on ne trouve pas un seul ruisseau, fait qu'il ne peut y croître aucune plante. Les bancs de sable qui l'environnent, présentent cependant quelques faibles arbustes de trois ou quatre pieds de hauteur, qui produisent un coton soyeux renfermé dans une sorte de gousse de la grosseur d'un petit concombre. Parvenue à sa maturité, cette gousse s'ouvre par le haut, et à mesure que le coton en sort, elle se divise en quatre parties. Mais quoique fort beau en apparence, ce coton est trop fin et trop court pour être travaillé, ce qui fait qu'on ne peut l'employer qu'à faire des coussins et autres choses semblables. L'arbre qui porte le vrai coton croît aussi dans cette île, mais en si petite quantité qu'il ne peut y être un objet de commerce.

*Oiseaux rares.*

On trouve dans les deux îles de Sal et de Mayo certains oiseaux qui ont la figure du héron; mais ils sont plus gros, d'un plumage tirant sur le rouge, et on les appelle *Flamingos*. Ils s'assemblent pour l'ordinaire en troupes, et habitent les lieux marécageux, où ils construisent leurs nids avec de la boue, à un pied d'élévation au dessus du sol. Ce nid est fort large à sa base, et va en se rétrécissant par le haut: c'est à cette extrémité supérieure qu'ils déposent leurs œufs dans un trou pratiqué exprès. Comme leurs jambes sont fort longues, ils font leur couvée assis sur le nid, et les pieds posés à terre. Leurs petits ne commencent à voler que fort tard, mais ils

courent déjà avec une vitesse extraordinaire : leur couleur est d'un gris clair, qui devient brun à mesure que les ailes leur croissent ; mais ce n'est qu'au bout de dix à onze mois que leur plumage a pris sa dernière teinte, et qu'ils ont acquis toute leur grosseur. Le Capitaine Dampierre ayant pu en avoir quelques-uns, en trouva la chair très-savoureuse, quoique maigre et d'une couleur très-foncée.

La plus grande richesse de Mayo est le sel, qui s'y forme d'une manière singulière selon ce que rapporte le même navigateur. Au couchant, qui est le côté de l'île où l'on aborde, la nature a creusé une vaste baie sablonneuse, laquelle est traversée par un banc de sable de la largeur d'environ quarante pas, et qui a deux ou trois milles de longueur. Près de ce banc est une saline, d'environ deux milles de longueur, sur à-peu-près un demi de largeur. Du côté du nord, on y trouve toujours du sel depuis novembre jusqu'en mai. L'eau de la mer avec laquelle il se forme, est amenée sur ce point par de petits canaux. Cette opération ne se fait que dans le tems des grandes marées ; et alors la saline se remplit d'une quantité de sel, proportionnée à la hauteur de la marée. Si, lorsque les eaux s'y introduisent, il s'y trouve déjà du sel, il se dissout aussitôt ; mais deux ou trois jours suffisent pour renouveler la congélation. On a remarqué que la formation de ce sel n'a lieu que dans la belle saison, tandis qu'aux Indes occidentales elle s'opère dans la saison des pluies. On a peine à comprendre que le sel puisse mieux se former dans un tems humide, et qu'il ait besoin de pluie pour se cristalliser : aussi y a-t-il des personnes qui doutent des faits rapportés dans certains ouvrages sur les salines de l'Amérique.

*Manière  
dont on fait  
le sel.*

La plus grande des îles du Cap Vert, comme la plus importante, est celle de Saint Yago ou de Saint Jacques, qui est située entre les 15.° et 16.° degrés de latitude nord. Les écrivains ne s'accordent point sur sa longueur : les uns la fixent à 40 lieues, d'autres à vingt, et quelques-uns, avec peut-être plus de vérité, à douze seulement. Vue de dessus le pont du vaisseau le Lion, cette île, dit Macartney, paraissait noirâtre, malgré que la verdure des cocotiers et des dattiers qui croissent dans les sables de la plage, et dont les feuilles étaient agitées par le vent, lui donnassent un aspect agréable.

*Saint Yago.*

La ville, ou plutôt la bourgade de Praya s'élève sur un plateau ; elle est la résidence du Gouverneur général du Cap Vert,

*Praya.*

ainsi que de toutes les îles qui sont situées vis-à-vis ce cap. Praya contient une centaine de petites maisons à un étage, qui s'étendent de distance en distance de chaque côté du plateau dans la plaine, et jusques vers la mer. Cette plaine a environ un mille de longueur, et un tiers de mille en largeur: le plateau n'étant point dominé était susceptible d'être bien fortifié; le fort ou la batterie qu'on y avait construite est presque entièrement dégradée, et le peu de canons qu'on y voit sont rongés par la rouille, et montés sur des affûts délabrés. La garnison de Saint Yago est composée de trois régimens de 700 hommes chacun, dont les officiers sont pour la plupart Mulâtres ou Nègres. Lors du passage de nos voyageurs par cette île, il n'y avait que dix Blancs dont un tenait l'auberge de Praya: le plus bel édifice de ce lieu est la prison, ensuite l'église, où le prêtre qui célébrait la Messe, était un Mulâtre d'un teint très-foncé.

*Plantes rares.*

Saint Yago est semée de hautes montagnes; sa partie basse appelée Campo, où les Portugais formèrent leur premier établissement, est moins aride et plus gaie que les autres. Le sol en général y a peu de pente, et est plus propre par conséquent à conserver la fraîcheur des pluies qui y tombent de tems à autre. Parmi les arbres de cette île, les érudits, compagnons du Lord Macartney, distinguèrent le grand *Asclapias* (*Asclapias Gigantea*) qui est rempli d'un suc laiteux et corrosif, et qui croît en quelques endroits sans culture à la hauteur de plusieurs pieds. Ils y trouvèrent en outre le *Jatropha-curcas*, arbre appelé avec raison par les colons François des Antilles bois immortel, et qu'ils plantent ordinairement autour de leurs possessions, pour en marquer les limites. On cultivait encore avec quelque succès dans les vallées les plus profondes, quelques plantations d'indigo, et un petit nombre de cotonniers. L'espèce de sensitive appelée *Mimosa*, qui croît à la hauteur d'un arbre, y était très-commune, et ne paraissait point languissante. On voyait en certains endroits des pommiers très-verts, et en d'autres le *Borassus*, ou grand palmier à éventail qui élevait sa tige superbe, et étendait ses larges feuilles sans que leur beauté en parût altérée. Derrière Praya, à environ un mille et demi de distance, il y avait dans un bas fond un arbre qui par sa hauteur prodigieuse pourrait être regardé comme un phénomène: il était de l'espèce de ceux que les botanistes ont désigné sous le nom d'*Adamsonia*, et on l'appelait vulgairement l'arbre du Pain de



*Singe* : les naturels de Saint Yago le nomment *Kabisera*, et d'autres Africains *Baboat*. Le tronc de cet arbre mesuré à sa base avait 56 pieds de circonférence ; mais bientôt il se divisait en deux grosses branches, dont une, qui s'élevait perpendiculairement, avait 42 pieds de tour, et l'autre 36. Non loin de cet arbre, on en voyait un autre de la même espèce ; mais bien que son tronc eût 38 pieds de circonférence, il n'avait que peu d'apparence à côté de son énorme voisin.

Les compagnons de Macartney ne trouvèrent point dans cette île les productions accoutumées de l'agriculture ; les plaines dont la fertilité était autrefois entretenue par des pluies régulières, et qui étaient auparavant couvertes de cannes à sucre et de bananiers, conservaient à peine quelque reste de végétation. Néanmoins, parmi le petit nombre de plantes qui avaient résisté à la sécheresse, ils en découvrirent encore quelques-unes d'inconnues en Europe et qu'ils y envoyèrent. Partout où l'on pouvait arroser la terre, ou lui procurer quelque fraîcheur, la végétation ne tardait point à y reprendre vigueur.

Quelques voyageurs s'avancèrent dans l'île, et visitèrent Saint Yago sa capitale ; le sol leur offrait, dans tous les lieux qu'ils parcoururent, des traces de culture et de fertilité naturelles ; mais il semblait que le feu y avait passé, ou qu'il avait été dévasté par l'ennemi. Ils virent du bétail languissant qui avait peine à se mouvoir ; mais ce qu'il y avait de plus étonnant, c'est qu'il pût trouver encore quelque pâture, sur un terrain brûlé comme l'était celui là. Saint Yago est au milieu d'une profonde vallée, laquelle semble avoir été creusée par un torrent, qui, en se précipitant d'une montagne voisine, avait entraîné dans son cours vers la mer diverses masses de roche ; ces masses y avaient formé un petit port irrégulier et peu sûr, et les eaux de ce torrent étaient tellement diminuées, qu'elles étaient presque entièrement absorbées dans les sables que les marées avaient accumulés à son embouchure. On trouvait sur ses bords les restes de plusieurs habitations considérables et solidement construites : quelques fragmens de lustres en cristal qui demeuraient encore suspendus aux plafonds dans quelques-unes de ces maisons, attestaient l'élégance et la richesse qui avaient autrefois embelli ce désert : il n'y avait plus alors qu'une douzaine de familles, le reste l'avait abandonné ou y avait péri. Cependant on y voyait encore une petite manufacture de ces toiles de co-

*Productions*

*Intérieur  
de l'île.*

ton longues et étroites, qui se fabriquent également en d'autres endroits de l'île, et dont on fait des échanges sur la côte d'Afrique contre des esclaves, des dents d'éléphant et de la gomme Arabique. Les mêmes voyageurs trouvèrent au milieu des ruines de Saint Yago un Portugais, auquel l'un d'eux était recommandé, et qui les accueillit avec toutes les marques de la plus généreuse hospitalité : il leur donna un diné dans lequel on leur servit de tous les fruits qui croissent entre les tropiques, et qui avaient été cueillis dans un jardin que traversait la rivière de Saint Yago.

*Maisons  
et jardin  
du Gouverneur*

Le Gouverneur de Saint Yago habite une petite maison en bois, agréablement située à l'une des extrémités de la plaine, et d'où la vue s'étend sur une vallée, qui a un fort joli bois de cocotiers, ainsi que sur les vaisseaux qui sont à l'ancre dans la baie. Le secrétaire du Gouverneur conduisit les compagnons de Macartney dans un jardin à deux milles de Praya dans l'intérieur de l'île : ce jardin était arrosé par un ruisseau, et ombragé par un grand figuier qui n'était point de la même espèce que ceux d'Europe dont les feuilles sont rudes et fendues : les siennes étaient longues et polies, et son fruit délicieux. On voyait sur les bords de ce ruisseau le *Manioc*, dont la racine donne un suc qui est un poison mortel ; mais lorsqu'elle en est dégagée, elle devient un aliment salubre, et le marc que dépose ce suc, sert lui même de nourriture, et s'appelle *Tapioca* en Angleterre.

*Revenus.*

Le gouvernement Portugais n'entretient pas assez de forces à Saint Yago pour s'y faire respecter, et le revenu qu'il en tire est si modique, qu'ils est obligé d'y envoyer de l'argent. On y transporte les esclaves achetés à la côté d'Afrique, mais cette traite est un monopole de la couronne : les avantages que le Gouverneur se fait dans sa place, consistent principalement dans une taxe que paye le bétail qui se vend aux vaisseaux étrangers de passage : cette taxe est des plus onéreuses, car elle monte ordinairement à la moitié du prix de la marchandise. Les habitans de Saint Yago n'ont point de communication régulière au dehors, ce qui les met dans la nécessité d'attendre les bâtimens qui viennent relâcher dans leur île, pour se procurer les objets qu'elle ne produit point, et dont ils ont besoin. Le peu d'occasions qu'ils ont d'employer l'argent fait qu'ils le recherchent peu ; ils préfèrent échanger leurs productions contre des grains et des draps, plutôt que de les vendre en argent, quelque soit le prix qu'on leur en offre.

L'île de Saint Philippe fut ainsi appelée pour avoir été découverte le premier mai, jour de la fête de S. Jacques et de S. Philippe. On lui donne encore le nom d'île de Fuego ou du Feu, à cause d'un volcan qui est au milieu, et qui jette sans cesse des flammes. Roberts qui y a séjourné, assure que ce volcan vomit avec un bruit épouvantable de grosses masses et des torrens de soufre. Antoine Sherley rapporte que, passant pendant une nuit dans le voisinage de l'île de Feu, il tomba une quantité de cendres sur son vaisseau; et Ovington ajoute, que le même volcan lance une multitude de pierres ponce qui surnagent sur les flots, et sont emportées au loin par les courans.

*Saint Philippe.*

Saint Philippe produit fort peu de vin, quelques figues sauvages, des calebasses et des melons en petite quantité, et un peu de maïs. Les premiers Portugais qui s'établirent dans cette île y amenèrent avec eux des vaches, des chevaux, des ânes, des cochons et des chèvres, qu'ils laissèrent errer sur les montagnes où ils devinrent sauvages. Sa population est évaluée à plus de 300 individus dont quelques-uns sont Portugais, et les autres Nègres ou Mulâtres.

L'île de Saint Jean fut encore appelée Brava à cause de sa stérilité et de sa solitude. Un Portugais très-éclairé assura les compagnons de Macartney, que Brava était bien préférable à Saint Yago pour les vaisseaux qui avaient besoin de relâche, parce que l'ancre y était meilleur, et qu'il était plus facile de s'y procurer de l'eau douce et autres provisions. Il ajouta que cette île offrait trois ports, savoir : *le port Fuerno* qui se trouve dans sa partie occidentale, et d'où les bâtimens pouvaient sortir sans peine en se faisant remorquer par leurs canots; *le port Fajendago* sur la même côte; et *le port Ferreo* qui est au midi : il observa en outre que ce dernier était celui qui pouvait le mieux convenir aux grands vaisseaux, et qu'il était situé à l'embouchure d'une petite rivière. L'éloge que ce Portugais fit de ces ports, fut confirmé par d'autres relations qui furent faites ensuite à sir Erasme Govver : ce qui engagea ce capitaine à conseiller aux marins d'en faire l'épreuve. Brava produit du nitre en abondance, et Roberts dit que le Gouverneur s'offrit de lui en fournir la cargaison d'une félouque, aussi grande que celle qu'il avait perdue, et dont le port était de 600 barriques. Le nitre se recueille dans les caves où tous les murs en sont couverts, et dans les fentes des rochers où on le trouve de l'épaisseur de deux doigts. La mer abonde en pois-

*Saint Jean.*

son, en tortues, et en baleines dont on fait la pêche comme au Groenland. Le nombre des habitans n'y va pas au delà de deux cent.

*Saint Nicolas.*

Selon Dampierre, l'île de Saint Nicolas a la forme d'un triangle; elle est montueuse, et ses côtes sont stériles. Le port, appelé par les Portugais port de *Penguin*, est situé dans sa partie méridionale, et rempli d'îlots qui laissent cependant un passage libre aux vaisseaux. En sortant de ce port et naviguant vers le nord-ouest, on en trouve un autre appelé *Fuor Rol*, où les vaisseaux peuvent en tout tems s'approvisionner de bonne eau. Dans le centre de l'île il y a des vallons, où les Portugais ont fait des plantations de vignes, de cannes à sucre, et de divers arbres tels que, platanes, bananiers, citronniers et orangers. On y trouvait autrefois en nombre assez considérable l'arbre appelé *Sang de dragon*, dont les habitans se servaient pour la construction de leurs maisons.

*Saint Vincent.*

L'île de Saint Vincent a cinq lieues de longueur; sa partie du nord-ouest présente une baie fort large entourée de hautes montagnes, qui la mettent à l'abri des vents de l'ouest et du nord-ouest; cependant elle est exposée à de violens coups de vent qui soufflent quelquefois de ces montagnes, et en rendent l'accès difficile et même dangereux aux bâtimens qui viennent y chercher un asile. On trouve dans cette île de l'eau excellente, qui jaillit en sources limpides pour peu qu'on creuse la terre. Le sol y est néanmoins si ingrat qu'il ne produit aucune espèce de fruits; ce n'est que dans les vallées qu'on voit quelques touffes de tamarins et d'arbres à coton. M.<sup>r</sup> De-Gennes, capitaine Français, y a découvert en outre certaines plantes curieuses telles que; le *Tithymellus arborescens*, ou le tithymale appelé en françois *Espurge à branche*; l'*Abrotanum mas*, ou l'aurone mâle qui est d'une odeur suave et d'un vert admirable; et la *Palma Christi* ou le *Ricinus Americanus*, que les Espagnols du Pérou appellent *Pillerilla*, dont la semence ressemble au pepin de la pomme des Indes, et avec laquelle on fait de l'huile au *Paraguay*.

*Tortues  
et poissons.*

Fragier assure qu'on trouve à Saint Vincent des tortues qui présentent plus de trois cents livres. Au bout de dix sept jours, leurs œufs parviennent dans le sable à leur degré de maturité; mais les petites tortues qui en sortent ont besoin de neuf jours et plus pour être dans le cas de gagner le rivage de la mer, ce qui fait que les deux tiers deviennent pour l'ordinaire la proie des oiseaux. La pêche est abondante sur les bords de cette île; et parmi les

poissons de diverses sortes qu'on y prend , le même Frager en désigne un sous le nom de *Bourse* qui est d'une beauté singulière, dont les yeux sont étincelans , et le corps marqueté de taches hexagones d'un bleu céleste très-vif.

Saint Vincent est une île déserte , où vont de tems à autre les habitans de Saint Nicolas pour y recueillir ce qu'ils peuvent , et tuer quelques chèvres sauvages qui y sont en grand nombre. M.<sup>r</sup> De-Gennes y trouva une vingtaine de Portugais de cette dernière île , qui depuis deux ans s'y occupaient à tanner des peaux de ces animaux. Ils avaient dressé des chiens à leur donner la chasse , et un seul en prenait ou en tuait plus de douze toutes les nuits. Frazier dit qu'il trouva dans la baie quelques cabannes dont les portes étaient si basses , qu'on ne pouvait y entrer qu'en se courbant jusqu'à terre. Il y vit des vases de cuir , et des écailles de tortue qui servaient de siège.

*Cette île n'est point habitée.*

La plus septentrionale des îles du Cap Vert est celle de Saint Antoine , qui n'est séparée de Saint Vincent que par un canal navigable , de deux lieues de largeur. Les sources d'eau douce dont elle est arrosée en grand nombre y rendent très-communs , le maïs , le bananier , le platane , les patates , les calebasses , le melon d'eau , l'orange et le citron. On y trouve encore beaucoup de vignes qui donnent du vin en abondance , et une quantité d'indigos qui y ont été plantés par les Marquis das Minhas propriétaires de cette île. La plante ou arbuste qui produit l'indigo , a beaucoup de rapport avec le genêt , quoique un peu plus petite : ses feuilles sont menues , d'un vert pâle , et très-ressemblantes avec celles du buis. On les recueille en octobre et en novembre ; et après les avoir broyées , on les réduit en pâte dont on fait des tablettes et de petites boules.

*Saint Antoine*

On est fondé à croire , d'après les relations des voyageurs sur ces îles , que le nombre des Nègres y surpasse du vingt pour un celui des Portugais. Les naturels , au rapport de Frager , sont d'un beau noir ; ils ont les cheveux crépus , et sont d'une belle stature ; mais leur passion pour le vol est telle qu'en voyant un étranger , ils lui coupent , du premier abord , quelque morceau de ses vêtemens , ou lui enlèvent sa bourse. Dampierre assure qu'ils sont capables de dérober à quelqu'un son chapeau en plein jour et en présence d'une nombreuse compagnie , et d'échapper aussitôt aux recherches les plus promptes par la rapidité de leur fuite. Ils se mettent plusieurs en-

*Nègres adonnés au vol*

semble pour exécuter leurs vols : un d'eux par exemple amuse le voyageur par quelques propos qui puissent l'intéresser, tandis que l'autre fait son coup secrètement et s'esquive. Le même esprit de fraude leur est propre dans le commerce, et ils employent tous les artifices possibles pour tromper le bonne foi de ceux avec qui ils contractent.

*Habillement.*

L'habillement et le langage des habitans du Cap Vert sont les mêmes que ceux des Portugais. Celui qui peut se procurer un vieux chapeau surmonté d'une cocarde, avec un habit en lambeaux, une paire de manchettes blanches, une culotte et une longue épée, bien que sans bas et sans souliers, s'en va d'un air grâve et superbe, et se croit bien au dessus du plus grand seigneur du Portugal. C'est pour cela sans doute que les voyageurs s'accordent à dire que les vieux habits se vendent aisément dans cette île, et que c'est même la marchandise qui y a le plus de débit. Il faut encore y ajouter les couteaux et les ciseaux, pour lesquels Bekman dit que ces habitans sont si passionnés, qu'il en a vu à Saint Yago, accourir au port avec leur volaille, et ce qu'ils avaient de plus précieux, se disputer un couteau de deux sols, et pleurer en le voyant donné à une autre.

Les Nègres de Saint Jean, qu'on voit représentés à la planche 74, vont nus comme à la côte de Guinée : il en est cependant qui portent quelques haillons avec un bonnet, tels que ceux de la planche 75. Roberts représente les habitans de Saint Jean comme les moins civilisés, et pourtant comme les plus humains de toutes ces îles : il parle avec éloge de leur bon naturel, et surtout de leur hospitalité : car étant tombé malade au milieu d'eux, ils montrèrent le plus grand empressement à lui procurer tout ce dont il pouvait avoir besoin. Il ne se passa pas de jour qu'il ne reçût la visite de quelqu'habitant, qui s'informait d'un air très-affectueux de l'état de sa santé, et lui apportait une volaille ou quelque fruit.

*Religion.*

Les Portugais ont tenté d'introduire la religion Chrétienne dans ces îles, et de la faire embrasser aux Nègres dont ils parvinrent en effet à convertir quelques-uns. Saint Yago a un évêque, lequel ayant fait, vers le commencement du siècle dernier, la visite de tout son diocèse, laissa dans chacune d'elles des ministres de la plus crasse ignorance : celui qui fut destiné à Saint Jean, au dire de Roberts, était un prêtre Nègre, qui n'avait aucune connaissance de la langue latine ; et malgré qu'il sût à peine lire son Missel, il célébrait la Messe et administrait les sacremens.



S. Bigalle f.º







G. Hancock inc.



A Saint Jean c'est le Gouverneur qui rend la justice , et qui juge les procès que les habitans ont entre eux. Il a le pouvoir de faire mettre en prison ceux qui refusent d'obéir à ses ordres, et cette prison est un parc à découvert, assez semblable à ceux dans lesquels on tient le bétail en Europe. Les querelleurs sont renfermés dans cet enclos les piés et les mains liés, et on les y laisse jusqu'à ce qu'ils ayent donné satisfaction à celui qu'ils ont offensé, et demandé pardon au public. Lorsque le coupable est d'un âge avancé, il a pour prison sa cabanne ou celle d'un autre: ce qui est regardé comme un grande faveur, car dans cette île la prison publique est un châtiment aussi redouté que le dernier suplice. Roberts dit que les meurtres sont rares dans cette île, et que l'individu qui serait accusé d'un pareil crime serait tenu aux fers, pour y attendre sa sentence de Saint Yago, ou de la cour du Portugal.

*Pénas.*

#### ILE DE SAINT MATHIEU.

L'île de Saint Mathieu reçut ce nom des Portugais, qui en firent la découverte le jour de la fête de ce saint. Selon La Croix, elle est située à environ cent lieues au nord-est de l'Ascension, sous le 8.<sup>o</sup> degré et 31 minutes de longitude occidentale, et à un degré et 30 minutes de latitude méridionale. Les Portugais l'habitèrent pendant quelque tems; mais ensuite ils l'abandonnèrent, et à présent elle est déserte. Cette île offre peu d'avantages aux autres nations qui voudraient y faire quelque établissement, car elle n'a qu'une petite rivière d'eau douce, qui se partage en divers petits ruisseaux. Nous ignorons où la Martinière a trouvé, que Garcia de Aloisio gentilhomme de Biscaye, et commandant de la flotte qui fut envoyée par Charle V à la conquête des Moluques, s'était arrêté à Saint Mathieu, et l'avait trouvée déserte, mais remplie d'orangers et autres arbres fruitiers, sur lesquels il vit des inscriptions en Portugais.

*Découverte,  
situation  
et productions  
de l'île  
Saint Mathieu.*

## ILE DE L'ASCENSION.

*Découverte,  
situation  
et productions  
de l'Ascension.*

CETTE île fût découverte le jour de l'Ascension par Tristan d'Acugna, à son retour des Indes en 1508. Elle a environ 8 lieues de tour, et se trouve sous le 7.<sup>e</sup> degré et 40 minutes de latitude méridionale, à 200 lieues de celle de Sainte Héléne. Elle passe pour être montueuse, déserte, et tellement brûlée du soleil, qu'elle est toujours couverte d'une espèce de cendres: ce qui a fait présumer à quelques-uns qu'elle renfermait autrefois un volcan. Elle a quelques endroits qui, au rapport d'Ovington seraient susceptibles d'être cultivés; mais aucune nation n'a cherché à y faire d'établissement ni à y envoyer des colonies, malgré qu'elle offre un port sûr et commode aux vaisseaux revenant des Indes occidentales, qui se contentent d'y prendre des tortues, dont la chair est très-substantielle et excellente pour guérir le scorbut, maladie des plus funestes pour les navigateurs qui font de longs voyages. Il y a dans une roche un recoin qu'on appelle le bureau de la Poste, où se trouve une bouteille dans laquelle les voyageurs laissent une note, qui indique quand et comment ils sont arrivés dans l'île. Ceux qui viennent après eux ouvrent la bouteille, lisent cette note, et lui en substituent une autre.

## ILE DE FERNANDO-PO.

*Découverte,  
situation  
et productions  
des îles de  
Fernando-Po.*

PARMI les îles occidentales de l'Afrique, les géographes en comptent quatre qu'ils désignent sous les noms de Fernando-Po, du Prince, de Saint Thomas et d'Annobon. L'île de Fernando-Po fut découverte par Fernand Lopez qui la nomma *Ilhas das Formosa*; mais on s'habitua peu à peu à l'appeler du nom de ce navigateur. Elle est située à trois degrés et demi de latitude septentrionale, et à peu de distance de la côte, dont elle n'est séparée que par un canal navigable. Ses principales productions consistent en millet, en tabac, en fruits et en cannes à sucre. Les veaux et les

lions marins s'y succèdent continuellement, et ils sont si gros que les habitans retirent beaucoup d'huile de ceux qu'ils prennent. Ces insulaires ont sept Princes ou Chefs différens qui les gouvernent, et qui sont toujours en guerre entre eux : tous les voyageurs s'accordent à dépeindre ce peuple comme sauvage, traître et féroce. Jamais les Portugais, les Hollandais ni aucun autre nation Européene n'ont pu entamer de relations avec lui : aussi ne s'arrêtent-ils dans cette île que pour y faire de l'eau, et encore y sont ils tenus sous la plus stricte surveillance par les habitans qui ne les perdent pas de vue, dans la crainte que ces étrangers ne forment quelque entreprise contre leur indépendance.

ILE DU PRINCE.

L'île du Prince est au deuxième degré de latitude nord, et à trente lieues de distance de celle de Saint Thomas. Les Portugais lui ont donné le nom de *Ilha del Principe*, parce qu'elle fut découverte par un Prince de leur nation ; ou, selon l'opinion de Davity, parce qu'elle est annexée à la couronne qui en possède les revenus. Le climat de cette île est sain malgré son extrême chaleur ; elle abonde en arbres fruitiers de diverses sortes, et surtout en orangers, citronniers, bananiers et cannes à sucre. On y voit, dit-on, un arbre d'une grosseur prodigieuse, dont le tronc a environ 34 pieds de circonférence ; mais aucun voyageur ou naturaliste n'en a indiqué le nom, ni donné la description. Le sol y produit en outre du vin, du coton dont les femmes font de la toile, et du *Manioc* qu'on réduit en farine.

*Situation, climat et productions de l'île du Prince.*

Les habitans de ces îles, au rapport des voyageurs Hollandais, sont en partie Portugais, et en partie Nègres ou Mulâtres, et vont absolument nus, à l'exception du Prince et des femmes. Le chef porte un vêtement et une chaussure en coton ; et il ne se montre jamais en public sans avoir un petit bouclier au bras gauche, une épée au côté, et une pique à la main droite. Les femmes se couvrent d'un morceau de toile qui leur arrive jusqu'au genou ; elles portent comme les Amazones un couteau recourbé à la main, une

*Habillement du Prince et des femmes*

couronne de fleurs sur la tête, et une croix au cou : signe évident que les Portugais introduisirent autrefois la religion Chrétienne parmi ces Insulaires.

### ILE DE SAINT THOMAS.

*Situation  
et climat de  
Saint Thomas.*

CETTE île, appelée par les naturels *Paucas*, prit le nom de Saint Thomas pour avoir été découverte le jour de la fête de ce saint. Elle est située sous la ligne dans le golfe Ethiopien, qu'on nomme ordinairement golfe de Benin, et a quarante lieues de tour. Son climat est pestilentiel, et l'air y est humide et très-mal sain; la chaleur y est si brûlante en certains mois de l'année, que les habitans ont peine à y respirer, et sont obligés de porter une chaussure très-épaisse, pour pouvoir supporter l'ardeur excessive de ce sol enflammé. Les fièvres putrides et inflammatoires y font alors d'aussi terribles ravages que la peste la plus cruelle : ces fièvres commencent par le froid, auquel succède une chaleur dévorante qui dessèche la langue, tend la peau du malade, et le tue ordinairement le troisième jour. La Croix assure que la saignée est mortelle dans cette maladie; et en effet les chirurgiens Portugais, guidés par l'expérience, laissent leurs malades boire de l'eau tant qu'ils veulent. Il est une autre maladie, appelée *Bitios de cu*, inhérente à plusieurs cantons de l'Afrique, laquelle est encore plus fréquente et plus dangereuse à Saint Thomas, où pourtant on la guérit avec le suc du limon. Les maux vénériens, et surtout celui que les Nègres désignent sous le nom de *Yvvs*, sont également très-répandus dans ces contrées; mais la nature leur a donné certaines plantes, connues des Nègres seuls, qui ont la propriété particulière de guérir cette maladie : on remarque même qu'elle y fait beaucoup plus de ravages, depuis qu'on a voulu y appliquer l'usage du mercure; ce qui fait qu'on peut dire, à l'égard de ces insulaires, que *le remède est pire que le mal*. L'hydropisie est encore une maladie dominante dans cette île; mais les Nègres savent s'en guérir en peu de tems, en se frottant le ventre et les jambes avec un onguent composé du suc de certaines herbes, qu'eux seuls connaissent, mêlé avec une huile

qu'ils expriment de la noix de coco. Les expériences que le Docteur Olivier a faites sur ce remède, prouvent que son efficacité consiste principalement dans la qualité détersive de l'huile.

A peine cette île fut elle découverte, que le Roi de Portugal résolut d'y faire un établissement, et y envoya en effet un certain nombre de colons qui devinrent bientôt les victimes de ce climat funeste. D'autres Portugais ayant conçu depuis le projet d'aller s'y établir, prirent la précaution de s'arrêter d'abord sur la côte de Guinée, puis dans le royaume d'Angola, pour s'habituer peu-à-peu à cette température, et prévenir les suites dangereuses d'un changement subit; ils parvinrent en effet à s'acclimater à Saint Thomas. On rapporte à ce sujet, que le Roi Jean de Portugal fit vendre comme esclaves tous les Juifs de ses états qui avaient refusé d'embrasser le Christianisme; et qu'après avoir fait baptiser leurs enfans, il les envoya tous dans cette île.

*Colonie  
des Portugais.*

L'amiral Hollandais Jol surnommé *Houtebeen* ou *Jambe de bois* s'empara de Saint Thomas en 1641; mais les dyssenteries, la gangrène, de violens maux de tête avec inflammation au cerveau, firent périr tout son monde, et lui même après. Avant Jol, l'amiral Verdoes avait éprouvé les effets désastreux du climat de cette île, car y ayant débarqué, il perdit en quinze jours, plus de mille hommes de son équipage, et finit par succomber lui même avec l'amiral Storna. C'est d'après ces tristes exemples, que le Prince Maurice conseillait aux *Etats Généraux*, lorsqu'ils se furent rendus maîtres de Saint Thomas, d'imiter la politique du Roi de Portugal, en n'y envoyant que des condamnés à la peine capitale.

*Jol et Verdoes  
périssent  
dans cette île.*

La population de Saint Thomas se compose aujourd'hui de trois sortes d'habitans, savoir; de Portugais, de Nègres et de Mulâtres. L'endroit le plus remarquable de l'île est *Pavoasan*, ou *Pavoacan*, petite ville située dans la partie du nord sur le bord d'une baie. Elle est défendue du côté de la mer par un mur en pierres, bâti en 1607 par les soins d'un Gouverneur Portugais, qui pour cet effet, ordonna que quiconque voudrait entrer dans la ville, serait tenu d'apporter une pierre pour concourir à la construction de ce mur. Toutes les maisons y sont en bois, à l'exception de celle du Gouverneur et de deux autres appartenantes à des Portugais: il y a trois églises parmi lesquelles on distingue la cathédrale, qui a un Evêque suffragant de Lisbonne, avec un chapitre composé de chanoines Blancs, Nègres et Mulâtres. La ville est défendue par le

*Diversité  
des habitans  
de Pavoacan.*

Château  
de  
Saint Sebastien

château de Saint Sebastien qui est bâti en pierre vive sur une langue de terre du côté du nord, flanqué de quatre bastions, et entouré de murs qui ont 25 pieds de hauteur. On prétend que ce fort serait imprenable avec une garnison de cent hommes, qui aurait des approvisionnementns suffisans en vivres et en munitions. Lorsque les Hollandais s'en emparèrent, ils y trouvèrent trente six pièces de canon, mais fort peu de vivres et de munitions.

Productions.

Cette île est arrosée de ruisseaux limpides, qui prennent leur source dans une haute montagne, dont le sommet est couvert d'une quantité de neige. Son sol rougeâtre et glaiseux produit des cannes à sucre, du gingembre, du coton, du vin, des légumes, et plusieurs sortes de racines, parmi lesquelles on distingue le *Marioca*, dont on fait de la farine, comme nous venons de le dire. On y vante encore une espèce de petites fèves appelées *Jajoo*s, ainsi qu'un fruit auquel on donne le nom de *Pessigos*, qui naît sur le tronc de l'arbre, et au bout duquel sont les feuilles. On y trouve encore un autre fruit qui croît sur un arbre très-élevé: il est renfermé dans une écorce dure, et les Européens le font rôtir comme la châtaigne. L'île est peuplée en outre de toutes sortes d'animaux sauvages et domestiques tels que, cochons, vaches, moutons, chèvres, chevaux, oies, dindons, canards, tourterelles, merles, perdrix, et perroquets. La mer qui l'entoure fournit diverses espèces de poisson; ainsi il est à présumer que cette île ne le céderait à aucune autre, si la salubrité de l'air y répondait à la fertilité du sol.

Gouvernement.

Un Gouverneur ou Vice-Roi élu par le Roi de Portugal, fait sa résidence à *Pavoacan*; il a pour adjoint un autre magistrat appelé *Corregidor*, qui est le juge des affaires contentieuses, sauf appel au Gouverneur. L'emetien de ces deux magistrats est à la charge des habitans, qui sont tenus en outre de fournir le bois nécessaire pour le corps de garde, et de maintenir quelques ponts en bon état. La couronne de Portugal a établi certains droits sur la pêche, sur les productions territoriales, et sur les manufactures. Ces droits sont du cinq pour cent pour ceux qui pêchent au filet sur le rivage, et de trois sols par semaine pour ceux qui ayant un canot ou une barque, veulent s'éloigner en mer.

Religion,  
habillement,  
nourriture.

Ces insulaires, à la reserve d'un petit nombre d'esclaves et de marchands, sont tous catholiques Romains, mais extrêmement ignorans et superstitieux. Les Portugais s'habillent à la manière de leur pays natal, et sont imités par les Nègres qui possèdent quel-



que chose ; les pauvres et les esclaves vont nus , et ne se couvrent que les parties naturelles avec un morceau de toile , ou une feuille de palmier. La nourriture ordinaire des Nègres se réduit à un pain fait avec des patates , ou quelques racines , et leur boisson favorite à une espèce de vin extrait du palmier , qu'ils mêlent avec de l'eau et du lait de chèvre. Dans le tems des grandes chaleurs , cinq à six familles se réunissent pour manger ensemble dans quelque caveerne qui les mette à l'abri des rayons brûlans du soleil.

Les marchandises qu'on tire de cette île consistent en sucre , en toile de coton , et en fruits appelés *Cola*. Les Portugais et les Hollandais y portent en échange des toiles d'Hollande ou de Rouen , du fil de toutes couleurs , des serges de Nismes , des hâches , du fer en barres , du sel , diverses ustensiles en cuivre et en bronze , du vin des Canaries et de Portugal , des raisins , des olives , de la farine , de la bierre et autres denrées.

*Commerces.*

Non loin de Saint Thomas , vers le nord-ouest , est la petite île de Caracombo où l'on trouve plusieurs plantes , et certains fruits inconnus en Europe. On y voit quelquefois cent nids d'oiseaux suspendus à une seule branche d'arbre , et faits avec un art tel , qu'ils n'ont rien à y craindre des serpens et des lézards. Selon La Croix et Davity , les habitans de cette île sont si difformes , qu'ils n'ont de l'homme que la parole ; et les femmes y sont si libertines , qu'elle se livrent au premier venu , et en présence de qui que ce soit.

*Île de Caracombo.*

ILE D'ANNOBON.

L'île d'Annobon est à environ 25 lieues de Saint Thomas et du cap Lopez Gonzalvo , en tirant vers le sud. Elle fut ainsi appelée , parce que sa découverte , qui eut lieu le premier jour de l'an , fut regardée comme un présage de bonheur pour le reste de l'année. Les écrivains ne s'accordent pas sur la circonférence de cette île ; Pyvard lui donne cinq à six lieues de France , et Baudrand dix. Elle a des vallons fertiles qui produisent du riz , du millet , des patates , des ignames , des bananes , des citronniers , des pins , des figuiers , des tamarins et plusieurs autres arbres à fruit.

*Situation , climat et productions de l'île Annobon.*

La sérénité du climat et sa salubrité pendant une grande partie de l'année, y font multiplier diverses espèces d'animaux tels que bœufs, cochons, moutons, chèvres, pigeons et autres volatiles. L'eau des ruisseaux et de source y devient saumâtre durant la pleine lune et les marées. Les bords des ruisseaux sont ombragés de palmiers, dont les habitans extrayent une mauvaise qualité du vin.

*Maisons  
et habitans.*

La population d'Annobon se réduit à un petit nombre de Portugais et de Nègres, soumis à un Gouverneur qu'y tient la cour de Portugal. Il y a, au rapport de La Croix, en face de la rade un petit bourg, composé d'une centaine de cabanes et entouré d'un parapet: ces cabanes sont faites de jonc, et il n'y a dans toute l'île que deux maisons en bois qui appartiennent à des Portugais. Les femmes n'ont d'autre vêtement qu'un morceau de toile qui les ceint au dessous de l'estomach, et leur sert de tablier; elles portent leurs enfans sur le dos et les allaitent par dessus l'épaule, d'où l'on peut se figurer quelle peut-être la forme de leur sein. Les hommes n'ont qu'une ceinture de toile qui leur enveloppe les reins, et couvre leur nudité. Voy. la planche 76.

## ILE DE SAINTE HÉLÈNE.

*Découverte  
de cette île.*

CETTE île dont le nom est devenu si fameux par suite des grands événemens arrivés dans ces derniers tems, fut découverte en 1502 le jour de la fête de Sainte Héléne mère de l'Empereur Constantin, par Jean Hora Portugais, qui ne la regardant d'abord que comme un rocher nu et inhabitable, ne jugea pas à propos d'en prendre possession. Peu de tems après, les Hollandais vinrent s'y établir; mais la stérilité de son sol ne leur présentant aucun avantage, ils ne tardèrent pas non plus à l'abandonner, pour tourner toutes leurs vues vers le Cap de Bonne Espérance, qui était devenu pour eux un poste de la plus grande importance. En voyant leurs rivaux maîtres de presque toutes les côtes méridionales de l'Afrique, les Anglais sentirent de quelle utilité serait pour eux dans la mer Atlantique l'occupation d'un poste militaire



*S. Bigatti f.º*



tel que Sainte Héléne pouvait le leur offrir; ils s'emparèrent donc de cette île déserte en 1600, et élevèrent des batteries dans tous les lieux susceptibles d'être fortifiés, pour en défendre l'accès.

On trouve la première description de Sainte Héléne dans l'ouvrage de Linschoten, qui a pour titre: *Navigatio ac Itinerarium Johannis Hugonis Linscotani in Orientalem sive Lusitanorum Indiam. Hagæ-Comitis anno 1559.* Cook, Bank et quelques autres voyageurs en ont parlé depuis; enfin parut le voyage de M.<sup>r</sup> Borry de Saint-Vincent dans les quatre principales îles des mers d'Afrique, auquel nous sommes redevables de connaissances plus étendues et plus exactes sur celle dont il s'agit. Il partit de France en 1801, en qualité de premier naturaliste, sur la corvette commandée par le Capitaine Baudin, et après avoir parcouru les îles de Ténériffe, de Saint Maurice et de la Réunion, il aborda à Sainte Héléne où il s'arrêta quelque tems.

*Voyageurs  
qui en ont  
donné  
la description.*

Cette île est située au milieu de l'Océan Atlantique, à quatre cents lieues de la côte d'Afrique, et à six cent de celle d'Amérique: elle est sous le 16.<sup>e</sup> degré de latitude méridionale; sa longitude est fixée par Vancouver au 354° 11' 0''; et elle n'a pas plus de vingt milles Anglais de circonférence. Son ensemble présente l'aspect d'une montagne, dont les flancs sont formés de rochers taillés à pic. Toute cette montagne est composée de laves, d'une couleur rougeâtre, qui décèlent son origine volcanique. Beaucoup de ces laves ont de l'affinité avec celles des Canaries, mais elles diffèrent essentiellement de celles qu'on trouve dans les îles de France et de la Réunion. En naviguant autour de ses côtes, on voit de grandes masses de rochers qui semblent suspendues au dessus du vaisseau, puis on découvre une vallée appelée *Chappel*, qui ressemble à une vaste tranchée. On trouve au couchant une colline, à laquelle on a donné le nom de *l'Echelle*, parce qu'on y a construit un chemin de neuf pieds de largeur avec un parapet de trois pieds de hauteur, fait avec des pierres dont la montagne est formée, lequel conduit sur ses cimes escarpées et sauvages. Des quartiers de roche inclinent sur ce chemin leurs masses menaçantes, et les chèvres en allant brouter les arbustes dont ils sont parsemés, en détachent par fois d'énormes fragmens, dont la chute bruyante jette tout à coup l'effroi parmi les habitans; mais les soldats de la garnison ont l'ordre de tirer sur ces animaux dès qu'ils les apperçoivent sur ces hauteurs, et tous ceux qu'ils tuent sont pour eux. Du haut de cette colline on jouit d'une vue des plus

*Situation  
et aspect  
de l'île.*

agréables : les yeux se promènent sur des côteaux tapissés de verdure , et sur des vallons fertiles parsemés de plantations , de jardins , de vergers et de paturages qui sont couverts de bétail et de moutons d'Angleterre. Dans chacun de ces vallons coule un ruisseau , qui prend sa source dans deux montagnes situées au milieu de l'île , et dont les sommets élevés sont souvent entourés de vapeurs. Du côté opposé est une petite anse , appelée *la Baie sablonneuse* , sur laquelle domine le pic de Diane , ainsi que quelques autres montagnes couvertes de bois épais. Au pied de ces monts on aperçoit des traces manifestes d'un ancien volcan : leurs sommets sont composés d'une pierre argilleuse semblable à la pierre à savon. Malgré la chaleur qui régné à Saint Héléne , son climat est si sain , que les malades qu'on y débarque y recouvrent la santé en peu de jours , et les habitans n'y éprouvent aucune des indispositions même les plus communes.

*Ville de  
Sainte Héléne.*

L'île et la ville de Sainte Héléne , vues de la rade , présentent un tableau pittoresque. Sur les bords d'une baie étroite formée par des crêtes nues , et qui s'élèvent à plus de cent toises au dessus du niveau de la mer , paraissent çà et là des arbustes de diverses sortes , dont la verdure forme un contraste agréable avec la couleur grise et rougeâtre des roches qu'ils ombragent. Derrière une épaisse allée d'arbres on aperçoit quelques maisons blanches , parmi lesquelles on distingue celle du Gouverneur , et une église qui a une tour carrée. Les édifices appartenans à la marine , ainsi que les magasins militaires , ont été bâtis sous des figuiers de deux espèces , qui couvrent l'allée de leur ombrage , et semblent sortir du roc sur lequel ils sont construits. On entre dans la ville par une porte étroite et cintrée , d'où l'on arrive à une belle place bien pavée , et entourée de maisons d'une extrême blancheur. Une compagnie de cent hommes y fait le service tous les jours dans un beau corps de garde. La maison du Gouverneur renferme des appartemens spacieux et élevés , qui , dans un climat aussi chaud , en font une habitation agréable. Cette maison a par derrière un petit jardin où il y a des allées couvertes , et diverses plantes curieuses , parmi lesquelles on admire *la Baringtonia* , qui y ont été apportées de l'Indostan. On trouve plus loin dans la vallée d'autres habitations , où l'on souffre une chaleur excessive , ainsi que les casernes ou plutôt les baraques de la garnison qu'y entretient la compagnie Anglaise. Voy. la planche 77.



G. Zanon inc.

1888





Toutes les troupes stationnées à Sainte Héléne y sont à la solde de cette Compagnie, et ne forment pas plus de huit cents hommes. L'île est partout bien fortifiée, et il y a des batteries sur tous les points dont on pourrait s'approcher. L'abordage en est difficile et même dangereux : on a dû creuser une enceinte dans le roc, pour y former comme un petit golfe, plus tranquille que le reste de la rade, et qui est défendu par des pièces de canon rangées sur toute l'étendue de son front.

*Troupes  
et fortifications.*

Le sol y est aride, et il ne vient d'herbe dans les champs qu'à l'ombre de quelques arbustes naturels aux terrains secs qu'on y cultive à ce dessein. Les pommes de terre y sont en abondance et d'une excellente qualité. La terre végétale, ou plutôt le lit de poussière qui couvre ce sol ingrat, n'est qu'une matière que le frottement détache insensiblement des laves. Ce n'est qu'à force de travail et de soins qu'on parvient à en tirer quelques productions; et pour s'y faire un jardin, il faut comme à Malte et en Judée, creuser le roc sur lequel on veut l'établir, et en remplir l'excavation d'une véritable terre végétale, pour que les plantes puissent y prendre racine.

*Productions.*

On a multiplié dans cette île deux espèces de figuiers qui sont, le *Ficus Religiosa*, et le *Ficus Benjamina*. On y a transporté aussi le genêt commun à épines appelé *Ulex Europeus*, dont les habitans ont trouvé le moyen de tirer parti, tandis qu'on ne le regarde en Europe que comme un arbuste inutile et même nuisible. On voit dans le jardin de la maison de campagne du Gouverneur, à environ trois milles de la ville, diverses plantes d'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, avec des roses, des lis, des myrtes, et des lauriers en quantité. Dans la belle saison, les allées y sont ombragées de pêchers chargés de fruits d'un goût délicieux. On y a aussi planté de la vigne, qui n'a point réussi sous cette latitude : les chou-fleurs et autres légumes y croissent à merveille, mais ils sont la proie des chenilles, et le peu qui en reste se vend à un prix excessif. On sème encore beaucoup d'orge dans cette île, mais la multitude de gros rats dont elle fourmille y détruit presque toute la récolte. C'est pour cela que la plus grande partie du sol y est convertie en près et en paturages du plus beau vert : ce qui est une singularité remarquable dans un climat renfermé entre les tropiques. Le bois y est très-rare, aussi les habitans sont-ils très-économés dans l'usage qu'ils en font, même pour leur cuisine.

*Arbres.*

*Animaux.*

On trouve encore à Sainte Héléne des cailles d'une petite espèce, et qui ont les jambes rouges, ainsi que des faisans, et des poules d'Inde et de Guinée en quantité. Les faisans s'y sont multipliés considérablement, depuis qu'il a été défendu d'en tuer un seul sous peine de cinq guinées d'amende. Cette île avait encore des perdrix et une espèce de tourterelles blanches. Elle fournit à la consommation des habitans et des étrangers qui y abordent, de la viande de bœuf et de cochon, ainsi que des canards et des oies. Le peu de chevaux qu'on y élève sert de monture; on n'y connaît point l'usage des paniers ni des chars, et tous les travaux de l'agriculture s'y font par des esclaves, sans le secours d'aucun instrument. Les insectes y sont en petit nombre; mais on rencontre des serpens sur la cime des plus hautes montagnes, sans qu'on sache comment et d'où ils y sont venus. On aurait besoin d'y transporter des ânes du Sénégal, où, selon Adanson, la race en est fort belle; alors les transports y deviendraient plus faciles, et l'agriculture y ferait de nouveaux progrès.

*Population.*

Saint-Vincent fait monter la population de Sainte Héléne à quatre mille âmes, non compris la garnison. Tous les blancs y sont Anglais; et comme il leur est défendu par la compagnie de faire aucun trafic pour leur propre compte, ceux d'entre eux qui y sont sans emploi, n'ont d'autre ressource que de vendre des provisions fraîches aux vaisseaux qui y abordent. Les habitans y ont l'air gai, les traits réguliers, la peau très-blanche, et de belles formes. Les femmes y sont gracieuses et pleines de vivacité: elles aiment la conversation, et sont ennemies de la gêne et des cérémonies. Les employés de la Compagnie y donnent souvent des bals dans des salles bien décorées.

Avant que les Anglais se fussent emparés du Cap de Bonne Espérance, le besoin qu'ils avaient de Sainte Héléne y était une cause d'abondance et d'encouragement pour l'industrie des habitans; mais depuis que les événemens des dernières guerres ont fait tomber entre leurs mains ce premier poste, qui est pour eux d'une toute autre importance, ils ne tiennent plus grand compte de cette île, et ne la conservent peut-être encore, que pour empêcher à quelqu'autre nation d'en retirer les mêmes avantages qu'elle leur offrait par le passé.

## ILE DE SAINT BORANDON

OU ENCHANTÉE.

LINSCHOTEN et quelques autres écrivains assurent, qu'à une centaine de lieues de l'île de Fer, on trouve une île désignée par eux sous le nom de Saint Borandon, et qu'ils donnent pour être fertile en grains, en légumes, en herbages, en fleurs, couverte de toutes sortes de plantes, et habitée par quelques individus qui professent la religion Chrétienne. Mais cette île ayant échappé aux recherches de navigateurs envoyés exprès pour en prendre une connaissance plus exacte, on lui a donné le nom d'enchantée; il faut supposer, ou que ces navigateurs en ont été éloignés par des courans qui l'environnent, ou qu'elle est enveloppée d'épais brouillards qui l'ont dérobée à leur vue.

*Île de Saint  
Borandon  
ou enchantée.*

## ILES AÇORES.

QUELQUES géographes, comme De-Lille, ont mis les Açores au nombre des îles de l'Amérique; mais la plupart d'entre eux et des voyageurs, les rangent parmi celles qui tiennent au continent d'Afrique dont elles sont plus près. Ces îles sont entre les 37.° et 40.° degrés de latitude nord, et entre les 27.° et 55.° degrés de longitude occidentale: elles sont à environ 300 lieues des côtes du Portugal, ce qui en fait un point de relâche pour les vaisseaux qui vont d'Europe en Amérique, ou qui en reviennent. On les appelait autrefois Iles Flamandes, pour avoir été découvertes par un marchand de Bruges nommé Josna Vanderberg, qui y fut poussé par la tempête en se rendant à Lisbonne l'an 1445. Arrivé dans ce port, il raconta son aventure, et persuada les Portugais d'aller reconnaître ces îles. Antoine Gonzalvo rapporte dans son histoire des découvertes, que D. Henri Prince de Portugal s'y transporta en personne l'an 1449 pour en prendre possession. Davity assure

*Iles Açores.*

*Découverte  
et situation.*

d'un autre côté, que des négocians Flammands envoyèrent une colonie dans l'île de Fayal, qui a une rivière à laquelle les Portugais ont donné le nom de *Rio*, ou *Ribera dos Flamingos*.

De Thou prétend que l'honneur de cette découverte appartient à Bethencourt qui, comme nous l'avons vu plus haut, fit celle des Canaries. Quoiqu'il soit à cet égard, il est certain qu'elles prirent le nom d'Açores, de la quantité d'éperviers et de faucons qu'on y trouva.

*Nombre  
de ces îles.*

Ces îles sont au nombre de neuf, savoir : Sainte Marie, Saint Michel, Tercère, Saint George, Fayal, le Pic, Graziosa, Flores, et Corvo. Elles sont entourées de quelques autres petites îles, une desquelles est remarquable par la manière singulière dont Kircher dit qu'elle s'est formée. Selon lui, cette île s'éleva tout à coup du fond de la mer sous l'aspect d'un amas de rochers, à la suite d'un horrible tremblement de terre, qui commença le 26 juin 1638, et dura près de huit jours. Les Açores, bien que situées sous un heureux climat, sont toutes sujettes à de violens tremblemens de terre, et à être inondées par la fureur des flots. Leur sol est montueux, et produit néanmoins assez de grain et de fruits pour la nourriture des habitans : le bétail, les oiseaux et le poisson y abondent : on prétend qu'aucun animal vénimeux ne peut y vivre, et que ceux qui y sont transportés meurent au bout de quelques heures. On y trouve divers ingrédiens pour les couleurs à peindre, et surtout le pastel qui y est d'une excellente qualité.

*Productions.*

*Saint Michel.*

La plus grande et la plus orientale de ces îles est celle de Saint Michel : elle a environ 18 lieues de longueur, sur quatre ou cinq de largeur, et renferme une ville appelée *Punta Delguda*, avec cinq bourgs et vingt deux villages, dont la population réunie s'élève à plus de 40,000 habitans. On fait à *Punta Delguda* un grand commerce de pastel, et il y a un fort avec une garnison où réside l'Evêque. Le territoire de cette île est extrêmement fertile, la chasse y est abondante, et la mer y fourmille de poisson.

*Sainte Marie.*

L'île de Sainte Marie est située à environ douze lieues au sud de Saint Michel; et elle est tellement défendue par les hautes montagnes et les rochers escarpés qui l'environnent, qu'elle n'a en quelque sorte aucun besoin des secours de l'art pour sa sûreté. L'intérieur de cette île est fertile et si bien cultivé, qu'il fournit les habitans de tout ce qui est nécessaire à la vie. Ses bourgs et ses villages sont Sainte Marie, la Prainha, Bodes et Castillo. Son

principal commerce consiste en une manufacture de porcelaines, qui imitent parfaitement celles de la Chine.

Tercère ou Terzera a pris son nom de sa position; cette île a 18 lieues de longueur et six de largeur. Elle est entourée de roches brisées qui en rendent l'accès très-difficile. Sa capitale est Angra, qui est située sur le bord de la mer vers le milieu de la côte méridionale: on y compte 10,000 habitans, et elle a un port très-petit où s'arrêtent les vaisseaux Portugais qui reviennent de l'Amérique, pour y prendre les provisions dont ils ont besoin. Cette ville est bien bâtie, et a cinq églises, quatre couvens de religieux, autant de religieuses, un tribunal d'inquisition, et un Evêque. Son château est célèbre pour avoir servi de prison au Roi Alphonse, qui y fut renfermé en 1668 par ordre de son frère D. Pedro.

*Tercera.*

L'île de Tercere est fertile en grains, en fruits, et en vins: elle produit en outre beaucoup de bois de construction, et surtout des cédres dont on fait un commerce considérable. Il y croît en outre deux sortes de racines d'une qualité singulière; l'une qui s'appelle *Balsate*, fournit une nourriture très-saine aux paysans; et l'autre, dont on ne connaît pas encore le nom, est de la grosseur d'une noix de coco, et recouverte de fibres longues et de la couleur de l'or.

*Productions.*

Graziosa est la plus septentrionale des Açores, et sa beauté lui a fait donner ce nom. Elle n'a guères plus de cinq à six lieues de tour: elle est bien peuplée, et produit tout ce qui est nécessaire à l'entretien de ses habitans.

*Graziosa.*

L'île de Saint Georges est encore plus petite que la précédente, et n'a de remarquable que la quantité de cédres dont elle est couverte.

*Saint Georges.*

Celle du Pic a pris ce nom, d'une haute montagne qui s'y élève en pain de sucre comme celle de Ténériffe dont elle diffère peu en hauteur. Cette montagne vomit des flammes, de la fumée, des cendres, des pierres, des minéraux, et des masses de terre enflammées: il sort de sa base une source d'eau qui est pour l'ordinaire très-froide, et quelquefois tellement échauffée par les feux souterrains qu'elle entre en ébullition, et se répand comme un torrent au delà de son lit. Les villes et les bourgs principaux de cette île sont, Picco, Laogas, Santa Cruz, Saint Sebastien, Pesquino, Saint Roch, et Playa ou la Magdelaine. Le sol y nourrit beaucoup d'animaux, et produit toutes sortes de grains et de plantes: parmi

*Le Pic.*

celles-ci on distingue le *Teixo* qui est une plante aussi dure que le fer, parsemée de veines et d'un beau rouge : plus on la conserve et plus elle devient belle, et on n'en coupe que par un ordre exprès du Roi.

*Fayal.*

Fayal a été ainsi appelée à cause de l'espèce particulière de chênes qu'elle produit : sa ville principale est Orta qui a un petit port défendu par un vieux château, où se trouvent une garnison Portugaise et quelques canons. Les Anglais, sous la conduite des Comtes de Cumberland et d'Essex, ont débarqué plusieurs fois à Fayal, s'en sont rendus maîtres, et en ont ruiné les fortifications; mais les Portugais l'ayant reprise, ils l'ont toujours conservée depuis.

*Flores.*

Flores a environ sept lieues de tour : elle a beaucoup de bois et de paturages, et produit une quantité de jolies fleurs qui lui ont fait donner le nom qu'elle porte.

*Corvo.*

L'île de Corvo n'est pas plus grande que Flores, et elle a été ainsi appelée, à cause du grand nombre de corbeaux qui viennent y faire leurs nids.

#### ILE ATLANTIDE DES ANCIENS.

*Il est parlé  
de l'Atlantide  
dans deux  
dialogues  
de Platon.*

APRÈS avoir discoursu de toutes les îles occidentales de l'Afrique, nous ne pouvons nous dispenser de faire mention de la fameuse Atlantide des anciens, dont l'existence et la position sont encore un sujet de controverse parmi les modernes, et dans laquelle la critique cherche à découvrir tantôt le continent d'Amérique, et tantôt les Canaries, ou quelqu'autre île de l'Océan Atlantique. L'auteur le plus célèbre et le plus digne de foi qui en ait parlé, est Platon dans ses deux dialogues intitulés, l'un le Critias, et l'autre le Timée, où l'histoire de la guerre des Athéniens contre les peuples de cette île est rapportée tout au long. « Il y a quelques milliers d'années, dit Critias, qu'il y eut une guerre entre les peuples qui habitaient au delà des Colonnes d'Hercule, et ceux qui étaient en deçà. Les Athéniens qui s'étaient mis à la tête de ces derniers, terminèrent heureusement cette guerre, dans laquelle les Rois de l'Atlantide avaient été les agresseurs. Cette île seule était plus grande

que l'Asie et l'Afrique, et elle fut engloutie à la suite d'un grand tremblement de terre. Que si le souvenir de ce qui est arrivé dans les premiers tems s'est effacé, c'est parce que l'embarras où les hommes étaient alors de pourvoir à leur subsistance, ne leur permettait pas de songer à instruire leurs enfans des événemens passés. „ Pour donner plus de poids à son récit, Critias ajoute, qu'il possède des manuscrits que son ayeul tenait de Solon, et dans lesquels ce législateur raconte l'histoire de cette guerre, telle qu'il l'avait apprise des prêtres de l'Egypte. Selon ces prêtres, l'Atlantide était échue à Neptune dans le partage que les Dieux se firent de la terre. Neptune divisa cette île en deux parts, qu'il distribua à des enfans qu'il avait eus d'une mortelle. L'ainé, auquel il donna le nom d'Atlas, fut Roi de tout le pays; et c'est de lui que cette partie de l'Océan et les terres qui l'avoisinent, ont pris leur dénomination.

Après avoir fait une description très-détaillée de cette île, Critias en célèbre les délices pour tout ce qui tient aux besoins et aux agrémens de la vie : il va même jusqu'à tracer le plan des maisons royales, et d'un temple qui y était dédié à Neptune : il parle ensuite de la candeur et de l'innocence des mœurs de ses premiers habitans, et ajoute que les désordres auxquels ils se livrèrent dans la suite, attirèrent sur eux la vengeance céleste qui fit disparaître cette île sous les eaux.

Dans le *Timée*, Critias s'étend encore d'avantage sur le même sujet, et il indique les sources où Solon avait puisé toutes les notions qu'il avait acquises sur cette île. „ Solon, dit-il, en parlant de son voyage à Saïs en Egypte, racontait que la divinité appelée Neith par les Egyptiens, et *Αθηνα* par les Grecs, avait été la fondatrice de cette ville ; que ses habitans se glorifiaient d'être amis et alliés des Athéniens ; que les prêtres de Saïs étaient mieux instruits des antiquités Grecques que les Grecs eux mêmes ; et qu'ils savaient des choses dont les Grecs, ni lui, n'avaient jamais oui parler. Ils ajoutaient, que tout ce que la ville d'Athènes avait fait de grand et de merveilleux, était consigné dans les annales de Saïs, et qu'on y trouvait la relation fidèle de ses principales entreprises, ainsi que de la guerre que ses habitans avaient soutenue autrefois contre ceux de l'île Atlantide. Une armée formidable de ces derniers s'étant jettée sur l'Europe et sur l'Asie, poussa ses conquêtes, d'un côté jusqu'à l'Egypte, et de l'autre jusqu'à la mer Tyrrhé-

nienne. L'attaque des Atlantides menaçait les Grecs ainsi que les autres peuples : l'approche du danger réveilla la valeur des Athéniens, et malgré la défection de leurs alliés, ils sortirent vainqueurs de cette lutte terrible. C'est donc à eux que nous sommes redevables de l'heureuse issue de cette guerre, qui a sauvé l'Égypte aussi bien que la Grèce du joug que les Atlantides voulaient leur imposer. Dans la suite des tems, il survint un affreux déluge accompagné d'un tremblement de terre, qui, dans le court espace d'un jour et d'une nuit, abîma cette grande île sous les flots.

*Le récit de Platon est confirmé par plusieurs autres écrivains*

Nos lecteurs reconnaîtront sans peine l'esprit de fable qui régné dans ce récit, comme dans tout ceux que les prêtres Égyptiens faisaient aux voyageurs, en parlant des tems où ils prétendaient que la terre avait eu des Dieux pour Rois. Cependant Baudelot ( Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres ) n'a pas hésité d'entreprendre de démontrer, que l'Atlantide a réellement existé ; et il cite à ce sujet tous les anciens écrivains qui en ont rendu un témoignage conforme à celui de Platon. Aristote dit que ce qui rend la navigation périlleuse dans la mer Atlantique, c'est la submersion de l'île dont il s'agit. Strabon, en parlant d'Eudoxe autre écrivain de l'antiquité, rappelle l'opinion de Platon, et atteste que la description que ce philosophe a donnée de l'Atlantide, d'après l'autorité de Solon, n'est point imaginaire. Le Juif Philon, dans son traité qui a pour titre si le monde est périssable, ne révoque point en doute cette autorité, et s'attache seulement à faire voir que la destruction de cette île ne prouve rien contre son système. Pline, Tertullien, Arnobe et plusieurs autres disent la même chose, et corroborent l'assertion de Platon qu'ils regardent comme incontestable. Enfin Gênebrard prétend qu'on peut appuyer la vérité de ce fait sur plusieurs particularités prises de l'Histoire sacrée.

*D'autres ne croient pas que ce soit une fable.*

D'un autre côté, il ne manque pas de savans écrivains qui ne regardent la relation du philosophe Athénien que comme une fable, ou une allégorie ; et de ce nombre sont ; Origène, Porphyre, Proclus dans son commentaire sur la philosophie de Platon, le voyageur Cosmas dans sa Description du monde, et Fréret dans son Mémoire sur les deux déluges ou inondations d'Ogygés et de Deucalion (1). Il était nécessaire, dit ce dernier écrivain, que Platon

(1) Observations sur les deux déluges ou inondations d'Ogygés et



parlât ainsi de ces déluges et de leurs effets, pour donner quelque apparence de vérité à ses récits fabuleux sur l'île Atlantide, sur la grandeur et la puissance d'une ancienne ville d'Athènes, et sur la fertilité prodigieuse de l'Attique dans les siècles reculés. Comme il n'existait rien de tout cela de son tems, ni même la moindre trace de l'île Atlantide, il fallait bien se ménager une réponse aux objections qu'on pouvait faire à cet égard; et cette réponse se présentait naturellement, dans les altérations occasionnées par les trois déluges qui avaient changé la face de l'Europe. Si les modernes, qui ont cru reconnaître cette île dans l'Amérique, avaient fait quelque attention au but principal que le philosophe s'est proposé dans ces deux dialogues, ils auraient vu que toute cette relation ne peut être considérée que comme une fiction philosophique.

Ici Baudelot remarque, que ces deux dialogues n'ont nullement l'apparence d'une allégorie, et que pour peu qu'on réfléchisse sur la marche du discours de Critias, on ne peut douter qu'il n'ait rapporté une histoire qu'il croyait très-vraie. D'abord, en s'adressant à l'un des interlocuteurs, il s'exprime ainsi: « Outre les Dieux que vous jugez à propos d'invoquer, il en est encore d'autres auxquels je dois m'adresser, et surtout à la Déesse Mnémosine. » Cette manière de parler indique assez, que ce qu'il va raconter est purement historique, puisqu'il a besoin du secours de la Déesse qui préside à la mémoire, et à laquelle on ne fait jamais d'invocation, quand il ne s'agit que de morale et d'allégories. Ceci se confirme encore d'avantage par l'observation qu'Hermocrates, un des interlocuteurs, fait à Critias, avant que celui-ci commence sa narration: « Il convient au sujet que vous vous proposez de traiter, d'invoquer d'abord Apollon et les Muses, afin de célébrer dignement la gloire de nos anciens compatriotes. » Que faut-il de plus? Dans le Timée, le même Critias adressant la parole à Socrate lui parle ainsi: « Ecoutez la relation que je vais vous faire, non comme un vain récit, ni comme une fable inventée à dessein, mais comme une histoire réelle, telle que Solon la racontait à mon ayeul. » Enfin, dit Baudelot, il n'y a pas plus de raison de prendre le Critias de Platon pour une allégorie, que le Menesséne du même auteur. Le but du philosophe dans ces deux dialogues, est de vanter la gloire des Athé-

*Arguments  
sur l'existence  
réelle  
de l'Atlantide.*

de Deucalion par M.<sup>r</sup> Fréret. Mémoire de Litterature de l'Academie Royale des Inscriptions, et Belles Lettres. Tom. 38, pag. 213.

niens, en retraçant l'histoire des guerres qu'ils avaient faites en orient contre les Perses, et en occident contre les peuples de l'Atlantide. Or si personne jusqu'ici ne s'est avisé de dire que le Menesséne était un dialogue allégorique, pourquoi vouloir que le Critias soit tel? Le sujet n'en paraît plus fabuleux, que parce qu'il y est parlé des habitans d'une île qui n'existe plus. Mais n'est-il point arrivé, par suite de déluges, de tempêtes, de tremblemens de terre, et d'éruptions de volcans, des événemens extraordinaires dont le souvenir s'est perdu avec les monumens qui les attestaient? N'avons nous pas vu, il n'y a pas long tems, une des Açores s'élever tout à coup au dessus des mers après un violent tremblement de terre? Nous rapporterons ici, à l'appui de notre opinion, ce qu'on a écrit d'une île de l'Archipel, à laquelle les anciens ont donné le nom de Théra, et les modernes celui de Santorin. Pline dit que cette île n'avait pas toujours existé, mais qu'elle fut lancée au dessus des eaux par un volcan, et qu'à son apparition elle fut appelée Calliste. Ce volcan, selon le même écrivain, donna naissance, en l'an 4 de la 135.<sup>e</sup> olympiade, à l'île de Thérasia qui n'est qu'à une demi lieue de Théra, et ensuite à une autre île qui se trouve entre les deux précédentes. Strabon rapporte à ce sujet, que pendant quatre jours on vit la mer couverte de flammes qui l'agitaient violemment, et du milieu de ces flammes sortir des rochers ardents qui prirent la forme d'une île. Théra s'accrut depuis à deux époques différentes; la première sous le règne de Léon l'Iconoclaste, en l'an 726 de l'ère Chrétienne; et la seconde, en l'an 1427, ainsi que l'atteste une inscription en vers latins qu'on voit sur un marbre à Scaros. Pline, Sénèque, et Dion Cassius parlent d'une autre petite île qui parut au milieu de la mer dans le mois de juillet de l'an de Rome 799. Pline lui donne le nom de Thia, et on ne sait plus aujourd'hui ce qu'elle est devenue; peut-être s'est-elle réunie depuis à celle de Théra par l'effet de quelqu'autre éruption volcanique. Or si on a vu, conclut Baudelot, des îles sortir du sein des mers, pourquoi d'autres n'auraient-elles pas pu s'y engoutir?

*Opinions  
particulières  
sur cette île.*

Olaus Rudbeck professeur à l'Université d'Upsal, dans un traité qu'il a intitulé l'*Atlantique*, ou *Manheim*, prétend que l'Atlantide de Platon était la Suède et la Norvège: on ne peut, d'après une opinion aussi étrange, s'empêcher de traiter cet écrivain de visionnaire sur ce point, malgré l'érudition peu commune dont son livre est rempli. D'autres soutiennent que l'île Atlantide était l'Améri-

que, mais cette hypothèse ne peut pas plus se concilier que la précédente avec le récit de Platon. Il est plus vraisemblable, que l'Amérique était ce vaste continent qui se trouvait au delà de l'Atlantide et des autres îles dont parle le philosophe Athénien.

Quant à nous, il nous paraîtrait plus raisonnable, et plus conforme à la nature des choses, de croire avec Kircher dans son ouvrage qui a pour titre *Mondus subterraneus*, et avec Becman dans son histoire des îles, que l'Atlantide était une grande île, qui s'étendait depuis les Canaries jusqu'aux Açores.



# INDICATION DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE I.<sup>er</sup> VOLUME SUR L'AFRIQUE.

---

## DE L'AFRIQUE.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

DE

ROBUSTINIEN GIRONI,

VICE-BIBLIOTHÉCAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE ET ROYALE DE MILAN  
ET CENSEUR PROVISOIRE.

**P**REMIER aspect de l'Afrique, *pag.* 7; Ancienne polittie de l'Afrique, *idem.* Son emblème anciennement, *pag.* 8; Description physique de l'Afrique, *idem*; Son étendue, *idem.* Ses promontoires, *pag.* 9. Hypothèse sur les montagnes de l'Afrique, *pag.* 10. Espèces d'hommes, *pag.* 11. Premiers habitans de l'Afrique, *pag.* 12. Comment l'Afrique a été peuplée, *pag.* 13; Peuples primitifs, *idem.* Erreurs des anciens, *pag.* 14. Afrique ancienne, *pag.* 15. Révolutions politiques de l'Afrique, *pag.* 16; Voyages et découvertes en Afrique, *idem.* Passage de l'équateur, *pag.* 17; Découverte du Cap de Bonne Espérance, *idem.* Connaissances des modernes sur l'Afrique, *pag.* 18. Afrique moderne, *pag.* 20. Afrique, comment était représentée par les anciens, *pag.* 23; Afrique, comment représentée par les modernes, *idem.* L'Afrique d'Appiani, *pag.* 24.

## L'EGYPTE ANCIENNE ET MODERNE

DÉCRITE

PAR LE DOCTEUR JULES FERRARIO.

DE L'EGYPTE. INTRODUCTION . . . . . pag. 27

Manéthon, *pag. 27*; Eratosthène, *idem*. Hérodote et Diodore, *pag. 28*; Dicéarque et Apollodore, *idem*; Joseph l'historien, *idem*; Georges Syncelle, *idem*. Examen des monumens à défaut d'histoire, *pag. 29*; Description de l'Égypte, *idem*; Abdollatif, *idem*; Pierre Martire, *idem*; Gréave, PP. Protaci et d'Orleans, *idem*. P. Wansleb, *pag. 30*; Paul Luca, *idem*; Maillet, *idem*; Pocoke, Granger et Norden, *idem*. Savary, *pag. 31*; Sonnini, *idem*. Denon, *pag. 32*. Mayer, *idem*. Grande description de l'Égypte publiée aux frais du gouvernement Français, *pag. 33*.

CATALOGUE DES PRINCIPAUX VOYAGEURS ET AUTEURS QUI ONT TRAITÉ  
DES CHOSSES CONCERNANT LE COSTUME DES EGYPTIENS . . . pag. 35

## TOPOGRAPHIE ET DESCRIPTION DE L'EGYPTE.

Comment nommée anciennement, *pag. 41*; Confins, *idem*; Nil, *idem*. Le Nil, comment représenté par les anciens, *pag. 42*. Montagnes, *pag. 44*. Climat, *pag. 45*. Aspect du pays, *idem*. Végétaux, *pag. 46*; Lotos, *idem*. Papyrus, *47*; Colocasie, *idem*; Sycomore, *idem*. Animaux, *pag. 48*; Crocodile, Hippopotame etc., *idem*. Oiseaux, *pag. 49*; Ibis, *idem*. Reptiles, *pag. 50*; Poissons, *idem*; Premiers habitans de l'Égypte, *idem*. Caractère des têtes d'anciens Égyptiens, *pag. 51*; Têtes de Cophtes, *idem*. Têtes de Mâmelouks, *pag. 52*; Têtes d'Arabes, *idem*; Topographie de l'Égypte, *idem*; Haute Égypte anciennement *Thébaïde*, à présent Al-Said, *idem*. Moyenne Égypte anciennement *Heptanomie*, à présent Vostani, *pag. 54*. Basse Égypte, aujourd'hui Bahri, *pag. 55*; Maréotide, Casiotide, Augustammique, *idem*; Delta, *idem*. Abrégés de l'histoire, *pag. 56*.

## GOUVERNEMENT ET LOIS.

L'Égypte admirée des anciens, aujourd'hui déprimée par quelques modernes, *pag. 57*. Égyptiens premiers instituteurs du gouvernement monarchique, *pag. 58*; Lois auxquelles étaient soumis les Rois d'Égypte, *idem*. Amour des Égyptiens pour leurs Princes, *pag. 59*; Com-

ment la justice était administrée, *idem*. Lois, *pag.* 60; Mariage, *idem*; Polygamie, *idem*. Lois pénales, *pag.* 61; Homicide comment puni, *idem*; Parjure, *idem*. Jugement auquel les Egyptiens étaient assujétis après leur mort, *pag.* 62; Lois concernant les voleurs, *idem*. Sésostris divisa l'Égypte en 36 départemens, *pag.* 63. Divisions des sujets en sept classes, *pag.* 64; Partage des terres, *idem*. Les enfans exerçaient la profession de leurs pères, *idem*. Lois de Bocchoris, *pag.* 65. Loi sur le commerce attribuée à Asichis, *pag.* 66; Si Sabacos a été un des législateurs de l'Égypte, *idem*; Lois de Psammitique sur la liberté du commerce, *idem*. Autres lois d'Amasis, *pag.* 67; Inauguration des Rois d'Égypte, *idem*; Habillement des anciens Rois, *idem*. Opinion erronée de Martini, *pag.* 68. Les Egyptiens attachés à leurs anciens usages, *pag.* 71; Ils y dérogent en quelques points, *idem*; L'Égypte sous le gouvernement des Perses, *idem*. D'Alexandre le Grand, *pag.* 72; Des Ptolémées, *idem*; Usages des Ptolémées, *pag.* 74. Gouvernement des Romains en Égypte, *pag.* 76; Description de Strabon, *idem*. Gouvernement tyrannique de Gallus, *pag.* 77. Révolte des Juifs à Alexandrie sous Trajan, *pag.* 78 Si Macrin a été Empereur d'Égypte, *pag.* 79; Diocletien Empereur d'Égypte, *idem*; Copte et Busiris détruites, *idem*. L'Égypte sous Théodose, *pag.* 80; Guerre dans Alexandrie entre les Payens et les Chrétiens, *idem*; Anciennes divinités de l'Égypte détruites, *idem*; Disputes scolastiques entre les Chrétiens, *idem*. Les Egyptiens secouent le joug de l'Empire Romain, *pag.* 81; Ils se soumettent au Calife Omar vers l'an 634, *idem*; Bibliothèque d'Alexandrie brûlée, *idem*. Premier Calife qui transféra sa cour en Égypte, *pag.* 82. Fondation du Caire, *idem*; Magnificence des Califes d'Égypte, *idem*. Leur entrée dans la capitale, *pag.* 83; Magnificence des appartemens, *idem*. Grande salle de justice, *pag.* 84; Opulence et libéralité des Califes, *idem*; Les Visirs dépouillent leurs souverains de l'autorité, *idem*; Le Visir Saladin reconnu Sultan d'Égypte vers l'an 1173, *idem*. Saladin crée la nouvelle milice des Mamelouks, *pag.* 85; Le Sultan Nojmo'ddin en augmente le nombre, *idem*; Les Mamelouks s'emparent du gouvernement, *idem*. Gouvernement des Mamelouks, *pag.* 86; Guerres entre les Ottomans et les Mamelouks, *idem*; Sélim soumet l'Égypte, *idem*. Portrait du Sélim, *pag.* 87; Habillement et autres usages des Sultans ou Soudans, *idem*. Si c'est Sélim qui a posé les fondemens du gouvernement actuel, *pag.* 89. Gouvernement actuel des Pachas, *pag.* 90. Impôts, *pag.* 91; Nilomètre, *idem*. Divan ou Grand Conseil, *pag.* 92; Faste des Beys, *idem*. Politique des Beys, *pag.* 93.

## ART MILITAIRE.

Art militaire anciennement connu des Egyptiens, *pag.* 94; Ses réglemens nous sont inconnus, *idem.* Equitation inventée en Egypte, *pag.* 95; Quand la cavalerie a été introduite dans les armées, *idem.*; Chars de guerre anciennement usités, *idem.* Armes offensives des anciens Egyptiens, *pag.* 96; Armes défensives des anciens Egyptiens, *idem.* Enseignes militaires, *pag.* 97; Instrumens de musique militaire, *idem.*; Fortifications, *idem.* Règlement militaire, *pag.* 98; Soldats appelés *Calasiriens* et *Hermotibiens*, *idem.* Discipline militaire, *pag.* 99; Comment Sésostris faisait la guerre, *idem.* Milice des Egyptiens environ 700 ans avant l'ère Chrétienne, *pag.* 100; Cuirasse d'Amasis, *idem.* Milice Egyptienne sous les Ptolémées, *pag.* 101. Milice Egyptienne sous les Romains, *pag.* 102; Sous les Califes, *idem.* Mamelouks sous les Soudans, *pag.* 103; Milice de l'Egypte sous la puissance Ottomane, *idem.*; Sept corps de Milice, *idem.* Les Mamelouks sont encore très-puissans, *pag.* 105; Comment ils parviennent, *idem.* Uniforme des Mamelouks, *pag.* 106. Mamelouks en uniforme de parade, *pag.* 107; Armes des Mamelouks, *pag.* 108. Exercices militaires des Mamelouks, *pag.* 109.

## RELIGION.

Si tous les Egyptiens ont été superstitieux, *pag.* 110. Quelques-uns reconnaissent un Etre suprême, *pag.* 111. Comment ils représentaient l'Etre suprême, *pag.* 112; D'autres Egyptiens admettaient deux principes, *idem.* Isis, *pag.* 113; Les images d'Isis citées par Martini et autres ne sont point antiques, *idem.* Isis de style antique Egyptien, *pag.* 114. Images d'Osiris, *pag.* 115. Orus et Harpocrates, *pag.* 117. Typhon principe du mal, *pag.* 118. Bœuf Apis, *pag.* 119. Autres animaux en vénération chez les Egyptiens, *pag.* 121; Le chat, ou *Ælurus*, *idem.* Anubis, *pag.* 122. Bélier, *pag.* 123; Vautour, *idem.* Sphinx, *pag.* 124. Canope, *pag.* 125. Sérapis, *pag.* 126. Isis et autres divinités Egyptiennes de style grec, *pag.* 127.

*Prêtres, Fêtes, Sacrifices, temples, ustensiles sacrés et cérémonies funèbres*, *pag.* 128; Prêtres, *idem.*; S'ils portaient la barbe, *idem.*; Diversité dans les relations des anciens historiens sur l'habillement des prêtres Egyptiens, *idem.* Il importe de chercher à le connaître, d'après les monumens de l'antiquité, *pag.* 129. Habillement des prêtres simples, *pag.* 130; Habillement des prêtres d'un ordre supérieur, *idem.* Prêtres Egyptiens du bas-relief Mattei, *pag.* 131. Si les Egyptiens avaient des prêtresses, *pag.* 132. Occupation des prêtres, *pag.* 133. Fêtes d'Isis et sacrifices à cette divinité, *pag.* 134; Sacrifices aux



autres divinités, *idem*. Autres fêtes, *pag.* 136; Fête de Diane à Bubaste, *idem*; Fête de Minerve à Saïs, *idem*. Fête de Mars à *Pampremis*, *pag.* 137; Si les Egyptiens faisaient des sacrifices humains, *idem*. Fête religieuse donnée par Ptolémée Philadelphe, *pag.* 138; Temples des Egyptiens selon la description de Strabon, *idem*. Autels, *pag.* 140. Ustensiles sacrés, *pag.* 141.

*Cérémonies funèbres des Egyptiens*, *pag.* 142; Grand respect des Egyptiens pour leurs morts, *idem*; Peut-être fut-il produit par l'opinion qu'ils avaient de l'immortalité de l'âme, *idem*; Cérémonies usitées à la mort d'un personnage de haut rang, *idem*. Manière d'embaumer, *pag.* 143. Jugement solennel qu'on faisait subir aux morts, *pag.* 144.

*Décadence de l'ancienne religion Egyptienne, et introduction des religions, Chrétienne, Mahometane, etc.*, *pag.* 147. Pratiques judaïques des premiers Chrétiens en Egypte, *pag.* 147. Mélange de l'ancienne religion Egyptienne avec le Christianisme, *pag.* 148; Les Chrétiens des premiers tems ne se distinguaient pas des Payens à l'extérieur, *idem*. La Thébaïde peuplée de moines, *pag.* 149; Saint Antoine abbé, *idem*. Saint Pacome fondateur de plusieurs monastères, *pag.* 150; Disputes scolastiques, *idem*. Leur doctrine, *pag.* 151; Confession, jeûnes, mariages des Cophtes, *idem*. Election des Patriarches, *pag.* 152; Sectes tolérées en Egypte, *idem*. L'illamisme dominant en Egypte, *pag.* 153; Cérémonies nuptiales, *idem*. Cérémonies funèbres, *pag.* 155. Caravane du Caire pour la Mecque, *pag.* 157.

## ARTS ET SCIENCES.

Les progrès des sciences sont en proportion de ceux des arts, *pag.* 160; Agriculture, *idem*; Invention de la charrue, *idem*. Relations des anciens historiens au sujet de l'agriculture chez les Egyptiens, *pag.* 161; Les anciens monumens nous instruisent de ce qui la concerne, *idem*. Canaux creusés pour l'irrigation des campagnes, *pag.* 162; Lac *Mœris*, *idem*. Osiris premier cultivateur de la vigne, *pag.* 163. Art de faire l'huile, *pag.* 164; Art de faire éclore les œufs par une fécondation artificielle, *idem*; L'art de conserver la viande, *idem*; Art de filer, *idem*. Métallurgie, *pag.* 165. Construction des maisons, *pag.* 166.

*Beaux arts*, *pag.* 167; Faux jugemens de Gouquet, *idem*. Egyptiens inférieurs aux Etrusques et aux Grecs dans les beaux arts, *pag.* 168. Style des anciens Egyptiens dur et grossier, *pag.* 169; Fini des ouvrages Egyptiens, *idem*. Grâce et naturel de pose en certains ouvrages, *pag.* 170; Le célèbre sphinx colossal, *idem*. Statues de Memnon, *pag.* 171. Seconde époque, *pag.* 172. Troisième époque, *pag.* 173; Architecture Egyptienne, *idem*. Statue de Luxor à Thèbes, *pag.* 176; Temple de Tentyre, *idem*. Temple d'Appollinopolis

- la grande , pag. 178. Le Labyrinthe , pag. 179. Pyramides , pag. 180 ; La plus grande pyramide , *idem*. Seconde pyramide , pag. 182 ; Troisième pyramide , *idem* ; Obélisque , *idem*. Seconde époque de l'architecture Egyptienne , pag. 183. Heptastadium , pag. 184 ; Tour du Phare , *idem*. Temple de Sérapis , pag. 185 ; Colonne de Pompée , *idem*. Obélisque de Cléopâtre , pag. 186. Architecture navale , pag. 187. Forme des vaisseaux , pag. 189.
- Peinture* , pag. 190 ; Les Egyptiens ont été les premiers à tracer l'image des objets , *idem* ; Peintures de Siene , Tentyre etc. *idem* ; Fausse conjecture de Goguet , *idem*. Peintures des tombeaux des Rois de Thèbes , pag. 191. La représentation des objets fut la première écriture des Egyptiens , pag. 192 ; Signes ajoutés à la peinture pour mieux expliquer les passions et les actions humaines , *idem* ; Comment , et quand on passa des hiéroglyphes aux caractères alphabétiques , *idem*. Colonnes d'Osiris , de Bacchus , de Sésostris , d'Hermès , pag. 193 ; Forme et matière des premiers livres , *idem*.
- Musique* , pag. 194 ; Mercure inventeur de l'harmonie des sons , *idem* ; Les Egyptiens ont été les premiers à inventer les instrumens de musique , *idem*. Les peintures des tombeaux de Thèbes en donnent la preuve , pag. 195 ; Instrumens à cordes , *idem*. Instrumens à vent , pag. 196 ; Sistre , *idem*.
- Sciences* , pag. 197 , Rapports nécessaires entre les arts et les sciences , *idem* ; Géométrie , *idem* ; Arithmétique , *idem*. Mécanique , pag. 198 ; Géographie , *idem*. Astronomie , pag. 199. Médecine , pag. 200 ; Science magique , pag. 221.
- Décadence des arts et des sciences* , pag. 202 ; Décadence du commerce et des arts , *idem* ; Manufacture d'étoffes , *idem*. Vases de terre , pag. 203. Vaiselles , pag. 204 ; Décadence des beaux arts , *idem* ; Nouvelle architecture Egyptienne , *idem*. Couvent Blanc , pag. 205 ; Architecture Arabe , *idem*. Ancienne église de S. Athanase à présent mosquée , pag. 206 ; Palais dit de Joseph , *idem*. Tombeau des Califes , pag. 207. Architecture navale usitée à présent , pag. 208. Peinture , pag. 209 ; Sciences , *idem*.

## COUTUMES ET USAGES DES EGYPTIENS ANCIENS ET MODERNES.

- Usages des anciens Egyptiens différent de ceux des autres peuples , pag. 209. Les innovations ne sont pas toujours dangereuses , pag. 210 ; Nourriture , *idem* ; De quels animaux ils mangeaient , *idem*. Leur boisson , pag. 211. Etrange usage des Egyptiens dans leurs festins , pag. 212 ; Habillement des Egyptiens , de quelles étoffes étaient faits , *idem* ; Le *Byssus* , ce que c'est , *idem*. Nouvelles connaissances sur cette matière , pag. 213. Habillement des anciens Egyptiens , pag. 214 ; Ce qu'en dit l'histoire , *idem*. Il faut l'observer dans les anciens monu-

mens, pag. 215; Si les Egyptiens laissaient croître leur cheveux et leur barbe, *idem*. Coiffure des Egyptiens, pag. 216; Chaussure, *idem*. Si les Egyptiens portaient des anneaux, pag. 217; Habillement des cultivateurs, *idem*; Habillement des Egyptiens de la première époque, *idem*; Erreur de Lens, *idem*. Habillement des Egyptiennes de la seconde époque, pag. 218. Coiffure des Egyptiennes, pag. 219. Chaussure antique, pag. 220; Si les Egyptiennes portaient des colliers, des pendans d'oreilles etc., *idem*; Amulettes, *idem*; Maisons, meubles etc., *idem*. Vases, pag. 221; Lits, sièges etc. *idem*. Miroirs, pag. 222. Langage des anciens Egyptiens, *idem*; Ecriture des anciens Egyptiens, *idem*. Caractère des Egyptiens, pag. 225; Singularité et superstition des Egyptiens, *idem*. Quelle idée avaient les Egyptiens de la vertu et du vice, pag. 226. Origine des Eunuques, pag. 227; Fêtes, jeux, représentations, *idem*. Rapport des anciennes mesures de l'Egypte avec celles de l'Italie, pag. 228.

*Description des Egyptiens modernes*, pag. 229; Population de l'Egypte moderne, *idem*; Arabes, Fellahs et Bédouins, *idem*. Hospitalité des Arabes, pag. 230. Ils mangent des sauterelles, pag. 231; Leur habillement, *idem*; *Cheik*, *idem*. Egyptiens nationaux, pag. 232; Habillement et autres usages Egyptiens décrits par Zaccharie Pagan, *idem*. Autres manières de se vêtir décrites par Dapper, pag. 233. Habillement des femmes décrit par Mayer, pag. 234. Almé, pag. 235. Avantages des femmes en Egypte, pag. 236. Ustensiles, pag. 237. Genre de conversation, pag. 238. Manière de manger, *idem*. Cafés de la ville, pag. 239; Musique, *idem*; Charlatans, Astrologues, Psyles, *idem*. *Zinganiens* ou Egyptiens, pag. 240. Habillement des gens de la campagne, pag. 242. Manière de traverser le Nil, pag. 243. Nourriture des Egyptiens, *idem*. Liqueurs, pag. 244; *Goubli* ou *Barabra*, *idem*. Commerce actuel, pag. 245; Caravannes, *idem*.

## COUTUME DES LYBIENS, DES CARTHAGINOIS, DES NUMIDES, DES MAURITAINS ET DES BARBARESQUES

PAR M. LE PROFESSEUR LEVATI.

### LYBIENS.

Préface . . . . . : . . . . . pag. 251

#### DESCRIPTION DE LA LYBIE.

La Lybie comprenait la Marmarique et la Cyrénaïque, pag. 252; Paré-  
tone ou Ammon, *idem*; Apis, *idem*; Peuples de la Marmarique,  
*idem*. Temple de Jupiter Ammon, pag. 253; Cyrénaïque, *idem*;

Cyrène, *idem*; Ruines de Cyrène, *idem*. Sylphius, arbuste précieux de la Cyrénaïque, *pag.* 254; Peuples de la Cyrénaïque, *idem*; Iles, *idem*; Atlantides, *idem*.

*Gouvernement et lois*, *pag.* 255. Diversité des gouvernemens de Lybie, *idem*; La Cyrénaïque sujette à diverses révolutions, *idem*; La Cyrénaïque assujettie à l'Égypte, *idem*. Ensuite aux Romains, *pag.* 256; Réduite en Province Romaine, *idem*; Médaille de Battus et de Phéretime, *idem*; Magas Roi de Cyrène, *idem*.

*Religion*, *pag.* 257; Jupiter Ammon, *idem*; Oracle d'Ammon, *idem*. Autres divinités, *pag.* 258; Sacrifices, *idem*; Pontife ou Prêtre de la Cyrénaïque, *idem*.

*Arts et sciences*, *pag.* 258; Aristippe chef de la secte Cyrénaïque, *idem*; Doctrine d'Aristippe, *idem*. Aristippe ami des plaisirs, *pag.* 259; Carnéade, *idem*; Callimaque, *idem*. Les Cyréniens habiles à la course des chars, *pag.* 260.

*Usages*, *pag.* 260; Les Lybiens étaient presque tous pasteurs, *idem*; Usages communs à tous les Lybiens, *idem*; Usages particuliers aux Adymarchides, *idem*; Des Nasamons, *idem*. Des Psylles, *pag.* 261; Des Maciens, *idem*; Des Gindanes, *idem*. Des Garamantes, *pag.* 262; Des Macliens, *idem*.

#### CARTHAGINOIS.

*Préface* . . . . . *pag.* 263

#### DESCRIPTION DE L'AFRIQUE PROPREMENT DITE DES ANCIENS, ET DU TERRITOIRE DE CARTHAGE.

Afrique proprement dite des anciens décrite par Salluste, *pag.* 268; Confins et divisions du territoire de Carthage, *idem*. Carthage, *pag.* 269; La citadelle ou forteresse appelée Birsa, *idem*; Port nommé *Cothon*, *idem*. Carthage, divisée en trois parties, *pag.* 270; Aspect de Carthage, *idem*; Etymologie du mot Carthage, *idem*. Destruction de cette ville, *pag.* 271; Un des Gracques la rebatit, *idem*. Elle est détruite de nouveau dans le VII.<sup>e</sup> siècle, *pag.* 272; Restes de Carthage, *idem*; Utique, *idem*; Tunes à laquelle répond la Tunis moderne, *idem*; Autres villes de Zeugitaine, *idem*. Adrumete capitale de la Bysacène, *pag.* 273; Autres villes de la Bysacène, *idem*. Marais et lacs dans le territoire de Carthage, *pag.* 274; Rivières, *idem*; Bains chauds et salines, *idem*; Lybiphéniciens premiers habitans du pays de Carthage, *idem*. Fondation de Carthage, *pag.* 275; Époque de la fondation de Carthage, *idem*; Anachronisme de Virgile, *idem*.

*Etablissemens et découvertes des Carthaginois*: *Périple d'Hannon*, *pag.* 275; Usage des Phéniciens et des Carthaginois de fonder des colo-

nies, *idem*. Voyages, d'Hamilton vers le nord, et d'Hannon vers le midi, *pag.* 276; Le sénat de Carthage expédie Hannon avec une flotte au delà des Colonnes d'Hercule, *idem*; Hannon franchit les colonnes d'Hercule, et s'avance jusqu'à l'embouchure du Sénégal, *idem*. Il arrive au cap des *Trois pointes*, et retourne en arrière, *pag.* 277. Monument Carthaginois dans l'île de *Cerné* ou d'Arguin, *pag.* 278; Rentrée d'Hannon dans le port de Carthage, *idem*; Périple d'Hannon, *idem*; Strabon et Diodore traitent de fable cette relation, *idem*. Bougainville fait voir que l'opinion de ces deux écrivains est erronée, *pag.* 279; Montesquieu regarde le Périple comme un des monumens les plus précieux de l'antiquité, *idem*. Après la destruction de leur ville les Carthaginois se réfugient à Numance, *pag.* 180. Les Carthaginois s'unissent aux pirates de la Cilicie pour faire la guerre aux Romains, *pag.* 281; Ils font les derniers efforts sous Mithridate, *idem*.

*Gouvernement et lois*, *pag.* 281; Gouvernement mixte de Carthage, *idem*. Suffètes, *pag.* 282; Le sénat, *idem*. Conseil des Cent, *pag.* 283. Préteur, *pag.* 284; Questeur, *idem*; Censeur, *idem*. Statue de Malchus chef des Carthaginois, *pag.* 285; Lois des Carthaginois, *idem*. La langue Grecque proscrite à Carthage, *pag.* 286; Cruauté dans les châtimens, *idem*.

*Art militaire*, *pag.* 287; Ils tiraient leur cavalerie de la Numidie et leurs frondeurs des Iles Baléares, *idem*; L'infanterie, de l'Espagne, des Gaules et de la Grèce, *idem*. Habillement et armure des troupes Carthagoises, *pag.* 288. Bélier inventé par les Carthaginois, *pag.* 289; Les Carthaginois fesaient usage d'éléphants dans leurs armées, *pag.* 290; Marine des Romains semblable à celle de Carthage, *idem*; Habillement et armure des soldats qui combattent sur les vaisseaux, *pag.* 291; Parapets, tours, ponts et bateaux des galères, *idem*. Invention de la boussole attribuée aux Carthaginois, *pag.* 292. Combat naval, *idem*. Carthage se montre jalouse de conserver l'empire de la mer, *idem*.

*Religion*, *pag.* 293; Saturne et Chronos, *idem*; Sacrifices humains usités chez presque tous les peuples, *idem*. La Déesse Céleste, *pag.* 295; Prostitution des femmes à Carthage, *idem*. Carthage protégée de Junon, *pag.* 296; Jupiter, Mars, Bacchus, Apollon, *idem*; Neptune, Cérés, Proserpine, *idem*; Mercure, *idem*. L'Hercule Tyrien de Jolas, *pag.* 297; Erèbe et Triton, *idem*; Génie de Carthage, *idem*. Didon, *pag.* 298; Anne et Amilcar, *idem*; Mopsus, *idem*. Les Philénes, *pag.* 299. Les Abadires ou Eucaddires, *pag.* 300; Les Cabires ou Dioscures, *idem*; Manuscrit de l'Enéide de Virgile conservé au Vatican, *idem*. Sacrifice de Didon, *pag.* 301.

*Du commerce*, *pag.* 301; Commerce, première occupation des Carthaginois, *idem*. Commerce avec l'Égypte, la Phénicie et les Indes, *pag.*

302; Avec les Gaules et les îles Britanniques, *idem*. Avec la Lybie, *pag.* 303; Avec l'Espagne, *idem*. Mines de l'Espagne, *pag.* 304. *Arts et sciences*, *pag.* 305; Les Carthaginois n'étaient point ignorans ni barbares, *idem*; Agriculture, *idem*. Livres de Magon sur l'agriculture, *pag.* 306; Architecture, peinture et sculpture, *idem*. Habileté des Carthaginois en fait de manufactures et autres ouvrages, *pag.* 307; Architecture navale, *idem*; Vaisseaux appelés *Gaules*, *idem*. Chaloupes appelées *Chevaux*, *pag.* 308; Musique et Poésie, *idem*; Écrivains Carthaginois, *idem*; Térence, *idem*. Sciences, *pag.* 309; Clitomaque, *idem*; Mauvaise éducation, *idem*; Langue Punique, *pag.* 310; Analogie de l'idiome Maltais avec la langue Punique, *idem*. Écriture, *idem*.

*Mœurs*, *pag.* 311; Caractère des Carthaginois, *idem*. Repas publics, *pag.* 312; Festin de Didon, *idem*. Nourriture, *pag.* 313; Hospitalité, *idem*; Les Carthaginois apprivoisaient les lions, *idem*. Deuil, *pag.* 314; Tuniques, *idem*; Manteau, *idem*.

## NUMIDES.

*Préface* . . . . . *pag.* 315

## DESCRIPTION DE LA NUMIDIE.

Confins de la Numidie, *pag.* 316; Royaumes des Massyliens et des Massesyliens, *idem*; Cirta, *idem*. Autres villes, *pag.* 317; Hippo Regius, *idem*; Tabraca, *idem*; Rivières, *idem*. Montagnes et promontoires, *pag.* 318; Aspect du pays, *idem*. Bains chauds, *idem*; Royaume des Massesyliens, *idem*. Villes, *idem*; Promontoires, *idem*; Montagnes, *idem*. Animaux, *pag.* 319; Premiers habitans, *idem*.

*Gouvernement et lois*, *pag.* 320. La Numidie sujette en grande partie à Carthage, *idem*. Tribus Numides, *pag.* 321; Leurs tentes, *idem*; Ces tribus étaient errantes, *idem*; Mais soumises au Roi, *idem*; Succession des Rois Numides, *idem*; Monument représentant le noces de Massinissa avec Sophonisbe, *idem*. Les Numides étaient excellens cavaliers, *pag.* 324; Habillement de la cavalerie Numide, *idem*; Courage et férocité des cavaliers Numides, *idem*. Pendans d'oreille, barbe, cheveux des cavaliers Numides, *pag.* 325.

*Religion*, *pag.* 325; Incertitude sur la religion des Numides, *idem*; Polygamie, *idem*.

*Mœurs*, *arts et sciences*, *pag.* 325; Nourriture et habillement des Numides, *idem*; Les sciences et les lettres introduites en Numidie, *idem*; Langue, *pag.* 326.

## MAURITAINS.

Préface . . . . . pag. 227

## DESCRIPTION DE LA MAURITANIE.

Situation de la Mauritanie , pag. 328; Tingis capitale de la Mauritanie , *idem*. Lyssus , pag. 329; Rivières , promontoires , et ports , *idem*; L'Atlas , *idem*. Hauteur de ces montagnes , pag. 330; Fables des anciens à ce sujet , *idem*. Jardins et aventures des Hespérides , pag. 331. Moralité de cette fable , pag. 332; Premiers habitans de la Mauritanie , *idem*.

Gouvernement et lois , pag. 333; Gouvernement monarchique , *idem*; Tribus errantes , *idem*: La Mauritanie sujette aux Romains , *idem*; Elle est donné à Juba II , *idem*. Médailles où sont représentés Juba et Cléopatre , pag. 334; Lois , *idem*.

Art militaire , pag. 334; Armes des Mauritains , *idem*. Habilité à lancer des dards , pag. 335.

Religion , pag. 335. Dieux des Mauritains , pag. 335.

Arts et sciences , pag. 335; Etat barbare des Mauritains , *idem*; Savoir de Juba , *idem*.

Mœurs , pag. 336; Maisons , habillement , nourriture , *idem*.

## ILES DE LA MAURITANIE.

Ile Erythie , pag. 336; Insulæ Purpurariæ , pag. 337; Découverte de Porto Santo , *idem*. Situation et Gouvernement de cette île , pag. 338; Découverte de Madère , *idem*; Madère habitée et cultivée par les Portugais , *idem*. Situation et ville de Madère , pag. 339; Funchal , *idem*. Population de Madère , pag. 340; Agriculture , manufacture et habillement , *idem*. Productions , pag. 341; Commerce , *idem*; Mœurs des habitans , *idem*; Meurtres fréquens , *idem*. Relâchement du Clergé , pag. 342; Iles fortunées des anciens , *idem*. Leur nombre est incertain , pag. 343; Notions particulières sur ces îles , *idem*; Les Canaries , *idem*; Leur situation et découverte , *idem*. Climat , *idem*. Serins , pag. 344; Variétés dans l'espèce des serins , *idem*; Leurs amours , *idem*; Lieux qu'ils fréquentent aux Canarie , *idem*; Nature de ces oiseaux , pag. 345; Grande Canarie , *idem*. Productions , pag. 346; Bananier ou figuier d'Adam , *idem*; Ténériffe , *idem*. Pic de Ténériffe , pag. 347. Plantes singulières , pag. 348. Faucons , pag. 349. Gomera , *idem*; Palma , *idem*; Ile de fer , *idem*. Lancerotte , pag. 350; Fuerte Ven-

tura, *idem*; Guanches premiers habitans des Canaries, *idem*; Leurs usages, *idem*. Cérémonies barbares à l'élection du Prince, *pag.* 351. Cavernes sépulcrales des Guanches, *pag.* 352; Manière d'embaumer les cadavres, *idem*. Inganios ou fabrique de sucre, *pag.* 353.

B A R B A R E S Q U E S.

*Préface.* . . . . . *pag.* 354

CATALOGUE DES PRINCIPAUX VOYAGEURS ET AUTEURS QUI ONT TRAITÉ  
DE CHOSES CONCERNANT LE COSTUME DES BARBARESQUES . . . *pag.* 357

DESCRIPTION DE LA BARBARIE.

Situation de la Barbarie, *pag.* 362; Etymologie du mot Barbarie, *idem*; Désert de Barca, *idem*. Oasis, *pag.* 363; État de Fezzan, *idem*; Climat, productions, population, *idem*. État de Tripoli, *pag.* 346; Ancienne Tripoli, *idem*; Arc de triomphe, *idem*. Nouvelle Tripoli, *pag.* 365; Autres villes, *idem*. Climat et productions, *pag.* 366; État de Tunis, *idem*; Tunis, *idem*. Autres villes, *pag.* 367; Antiquités d'EL-Médea, *idem*; Petite Sirte, *idem*. Iles et caps, *pag.* 368; Golphes et lacs, *idem*; Rivières, *idem*. Climat et productions, *pag.* 369; Bains chauds, *idem*; Antiquités, *idem*. Arc de Spentla, *pag.* 370; Mausolée d'Hamamet, *idem*; État d'Alger, *idem*; Alger, *idem*. Environs d'Alger, *pag.* 371; Autres villes, *idem*; Oran, *idem*; Ruines de l'ancienne Arsenaria, *idem*. Bains, *pag.* 372; Climat, *idem*; Royaume de Maroc, *idem*; Maroc, *idem*; Décadence de cette ville, *idem*. Mequinez, *pag.* 375; Fez, *idem*; Salé, *idem*. Autres villes, *pag.* 374; Caps, *idem*; Rivières, *idem*; Atlas, *idem*. Climat, *pag.* 375; Dromadaires, chameaux, *idem*; Vitesse du chameau, *idem*; Chasse de l'autruche, *idem*. Moutons, *pag.* 376; Bœuf sauvage, *idem*; Insectes, *idem*; Biledulgerid, *idem*; Habitans de la Barbarie, *idem*; Berbères, *idem*. Maures, *pag.* 377.

*Gouvernement et lois*, *pag.* 377; Révolutions du gouvernement de la Barbarie, *idem*. Bey de Tripoli, *pag.* 378; Revenus, *idem*; Changemens du gouvernement de Tunis, *idem*. Démocratie d'Alger, *pag.* 379; Election du Dey, *idem*. Agà, *pag.* 380; Autres officiers, *idem*; Divan, *idem*; Décision des affaires, *idem*. Chérifs de Maroc, *pag.* 381; Titres et distinctions de l'Empereur, *idem*; Cour, *idem*. Garde de femmes, *pag.* 382; Enfans de l'Empereur, *idem*; Succession à l'empire, *idem*. Audiences, *pag.* 383; Magistrats, *idem*; Revenus, *idem*. Loi qui défend les jeux, *pag.* 384; Lois contre les Juifs et les Chrétiens, *idem*; Supplices, *idem*. Administration de la justice



à Alger , pag. 385 ; Autres peines , *idem* ; Supplice des plus cruels ; *idem*. Peines du vol et de l'ivrognerie , pag. 386 ; Tourmens particuliers aux Juifs et aux Chrétiens , *idem* ; Aux Renégats , *idem* ; Aux esclaves , *idem*.

*Art militaire* , pag. 386 ; Milice Turque , *idem*. Cavalerie et infanterie de Maroc , pag. 387 ; Force et solde des troupes dans l'empire de Maroc , *idem* ; Recrues d'Alger , *idem*. Genre de vie des soldats , pag. 388 ; Congés , *idem* ; Discipline , *idem* ; Marine d'Alger , *idem*. Capitaines de navires , pag. 389 ; Ceux qui ont manqué à leur devoir sont punis , *idem* ; Marine de Maroc , *idem*. De Tunis , pag. 390 ; Anciens pirates , *idem* ; Luxe et richesse des pirates défaits par Pompée , *idem*. Normands , pag. 391 ; Corsaires d'Alger , *idem*. Partage de la prise , pag. 392 ; Traitement des esclaves , *idem* ; Des femmes esclaves , *idem*. Partage des prises à Tunis , pag. 393 ; Vaisseaux Barbaresques , *idem*.

*Religion* , pag. 393 ; Mahométisme , *idem* ; Pédérastie , *idem* ; Superstition , *idem*. Marabuts , pag. 394 ; Sacrifices , *idem* ; Culte rendu aux chevaux et aux chameaux , *idem* ; Rites , *idem*. Carême ou *Ramadan* , pag. 395 ; Première Pâque , *idem* ; Seconde Pâque , *idem*. Troisième Pâque , pag. 396 ; Fête de Saint Jean , *idem* ; Circoncision et ablutions , *idem* ; Opinions religieuses des Maroquains , *idem* ; Des Algériens , *idem*. Haine contre les Chrétiens , pag. 397 ; Cérémonie de la circoncision , *idem*.

*Mariages* , pag. 398 ; Polygamie , *idem* ; Cérémonies nuptiales , *idem* ; Usage bizarre des femmes enceintes avant d'acoucher , *idem*. Mariages des Maures , pag. 399.

*Funérailles* , pag. 399 ; Cérémonies funèbres , *idem*. Funérailles des riches , pag. 400.

*Arts et sciences* , pag. 400 ; Agriculture , *idem*. Temps des semailles et de la moisson , pag. 401 ; Légumes et fruits , *idem*. Culture des terres dans le royaume de Maroc , pag. 402 ; Insouciance de Maures pour l'agriculture , *idem* ; Architecture , *idem*. Galeries , pag. 403 ; Citernes , *idem* ; Tours , *idem* ; Maisons d'Alger , *idem* ; Architecture des Maures , *idem*. Palais royal de Maroc , pag. 404 ; Tour des boules d'or , *idem* ; Jardin royal , *idem* ; Mosquées de Fez , *idem*. Mosquée de Caruven , pag. 405 ; Goulette , *idem* ; Môle d'Alger , *idem* ; Architecture navale , *idem*. Corvette , pag. 406 ; Barque , *idem* ; Pinque , *idem* ; Polaque , *idem*. Tartane , pag. 407 ; Caïque , *idem* ; Chaloupe , *idem* ; Chebec , *idem* ; Musique des Arabes , *idem* ; Des Maures , *idem*. Sciences et lettres , pag. 408 ; Ecoles dans le royaume de Maroc , *idem* ; Astrologie , *idem* ; Langue , *idem*.

*Commerce* , pag. 409 ; Commerce de Tripoli et de Tunis , *idem* ; Droits , *idem* ; Consuls , *idem* ; Juifs , *idem* ; Commerce d'Alger , *idem*. De Maroc , pag. 410 ; Commerce de Fez , *idem*. Foire de Gesula , pag. 411 ; Monnaies d'Alger , *idem* ; De Maroc , *idem*.

*Mœurs*, pag. 412; Habillement des Maroquains, *idem*; Habillement des femmes, *idem*. Femmes Maures, pag. 413; Habillement de Maures. *idem*; Aspect des Maures, *idem*. Repas, pag. 414; Meubles, *idem*, Nourriture des Maures, pag. 415; Meubles des Maures, *idem*; Tentés, *idem*; Vie des femmes à Alger, et des hommes à Maroc, *idem*; Occupation dans le jour, *idem*. Divertissemens, pag. 416; Visites, *idem*; Montures et litières, *idem*; État des Juifs en Barbarie, *idem*.

## I L E S O C C I D E N T A L E S

## D E L' A F R I Q U E.

*Préface*. . . . . pag. 418

CATALOGUE DES VOYAGEURS ET AUTEURS PRINCIPAUX QUI ONT TRAITÉ  
DE CHOSÉS CONCERNANT LE COSTUME DES HABITANS DES ÎLES OCCI-  
DENTALES DE L'AFRIQUE . . . . . pag. 419

## I L E S D U C A P V E R T.

Découverte de ces îles, pag. 421; Situation, *idem*. Climat, pag. 422; Population, *idem*. Tortues, pag. 423; Ile du Sel, *idem*; Bona-Vista, *idem*. Mayo, pag. 424; Oiseaux rares, *idem*. Manière dont on fait le sel, pag. 425; Saint Yago, *idem*; Praya, *idem*. Plantes rares, pag. 426. Productions, pag. 427; Intérieur de l'île, *idem*. Maisons et jardin du Gouverneur, pag. 428; Revenus, *idem*. Saint Philippe, pag. 429; Saint Jean, *idem* Saint Nicolas, pag. 430; Saint Vincent, *idem*; Tortues et poissons, *idem*. Cette île n'est point habitée, pag. 431; Saint Antoine, *idem*; Nègres adonnés au vol, *idem*. Habillement, pag. 432; Religion, *idem*. Peines, pag. 433.

## I L E D E S A I N T M A T H I E U.

Découverte, situation et productions de l'île Saint Mathieu. . . pag. 433

## I L E D E L' A S C E N S I O N.

Découverte, situation et productions de l'Ascension . . . . . pag. 334

## I L E D E F E R N A N D O - P O.

Découverte, situation et productions des îles de Fernando-Po pag. 434

## ILE DU PRINCE.

Situation, climat et productions de l'île du Prince, *pag.* 435; Habillement du Prince et des femmes, *idem.*

## ILE DE SAINT THOMAS.

Situation et climat de Saint Thomas, *pag.* 436; Colonie des Portugais, *pag.* 437; Jol et Verdoes périssent dans cette île, *idem*; Diversité des habitans de Pavoacan, *idem.* Château de Saint Sebastien, *pag.* 438; Productions, *idem*; Gouvernement, *idem*; Religion, habillement, nourriture, *idem.* Commerce, *pag.* 439; Ile de Caracombo, *idem.*

## ILE D'ANNOBON.

Situation, climat et productions de l'île Annobon, *pag.* 439. Maisons et habitans, *pag.* 440.

## ILE DE SAINTE HÉLÈNE.

Découverte de cette île, *pag.* 440; Voyageurs qui en ont donné la description, *pag.* 441; Situation et aspect de l'île, *idem.* Ville de Sainte Héléne, *pag.* 442. Troupes et fortifications, *pag.* 443; Productions, *idem*; Arbres, *idem.* Animaux, *pag.* 444; Population, *idem.*

## ILE DI SAINT BORANDON OU ENCHANTÉE.

Ile de Saint Borandon ou Enchantée, *pag.* 445.

## ILES AÇORES.

Iles Açores, *pag.* 445; Découverte et situation, *idem.* Nombre de ces îles, *pag.* 446; Productions, *idem*; Saint Michel, *idem*; Sainte Marie, *idem.* Tercère, *pag.* 447; Productions, *idem*; Graziosa, *idem*; Saint Georges, *idem*; Le Pic, *idem.* Fayal, *pag.* 448; Flores, *idem*; Corvo, *idem.*

## ILE ATLANTIDE DES ANCIENS.

Il est parlé de l'Atlantide dans deux dialogues de Platon, *pag.* 448. Le récit de Platon est confirmé par plusieurs autres écrivains, *pag.* 450; D'autres le croyent fabuleux, *idem.* Argumens sur l'existence réelle de l'Atlantide, *pag.* 451. Opinions particulières sur cette île, *pag.* 452.

# PLANCHES

CONTENUES

DANS LE I.<sup>er</sup> VOLUME.



Planche I.	<i>CARTE géographique de l'Afrique</i> . . . . .	Pag.	5
II.	<i>Afrique représentée par les anciens</i> . . . . .	»	23
III.	<i>L'Afrique d'Appiani</i> . . . . .	»	24
IV.	<i>Le Nil représenté par les anciens</i> . . . . .	»	42
V.	<i>Végétaux</i> . . . . .	»	47
VI.	<i>Animaux</i> . . . . .	»	48
VII.	<i>Têtes des habitans de l'Égypte</i> . . . . .	»	51
VIII.	<i>Vêtement des anciens Rois</i> . . . . .	»	68
IX.	<i>Grand bas-relief de Thèbes</i> . . . . .	»	70
X.	<i>Medailles des Ptolémées</i> . . . . .	»	75
XI.	<i>Les Sultans Saladin et Sélim</i> . . . . .	»	85
XII.	<i>Soudan Kansou al Gauri</i> . . . . .	»	88
XIII.	<i>Nilomètre</i> . . . . .	»	92
XIV.	<i>Pacha et Bey</i> . . . . .	»	93
XV.	<i>Armes des anciens Égyptiens</i> . . . . .	»	96
XVI.	<i>Uniforme des Mamelouks</i> . . . . .	»	106
XVII.	<i>Armes des Mamelouks</i> . . . . .	»	108
XVIII.	<i>Images d'Isis</i> . . . . .	»	113
XIX.	<i>Images d'Osiris</i> . . . . .	»	116
XX.	<i>Orus, Harpocrates etc.</i> . . . . .	»	117
XXI.	<i>Bœuf Apis</i> . . . . .	»	120

XXII.	<i>Sphinx , Canope . . . . .</i>	» 125
XXIII.	<i>Sérapis . . . . .</i>	» 127
XXIV.	<i>Divinités Egyptiennes de style Grec . . . . .</i>	» 127
XXV.	<i>Habillement des Prêtres . . . . .</i>	» 129
XXVI.	<i>Prêtres d'après un manuscrit Egyptien et le bas-relief Mattei. . . . .</i>	» 130
XXVII.	<i>Autels , vases , pateres et autres ustensiles sacrés .</i>	» 137
XXVIII.	<i>Tombeaux , Momies etc. . . . .</i>	» 145
XXIX.	<i>Chambres sépulcrales . . . . .</i>	» 147
XXX.	<i>S. Antoine Abbé , S. Pacôme etc. . . . .</i>	» 150
XXXI.	<i>Cérémonies nuptiales et funébres . . . . .</i>	» 154
XXXII.	<i>Fête dans le Harem . . . . .</i>	» 154
XXXIII.	<i>Agriculture . . . . .</i>	» 161
XXXIV.	<i>Statues de Memnon . . . . .</i>	» 170
XXXV.	<i>Plusieurs monumens de l'antique Architecture Egyptienne . . . . .</i>	» 174
XXXVI.	<i>Temple de Tentyre. . . . .</i>	» 176
XXXVII.	<i>L'intérieur du temple de Tentyre . . . . .</i>	» 177
XXXVIII.	<i>Temple d'Appollinopolis la grande . . . . .</i>	» 178
XXXIX.	<i>Pyramides etc. . . . .</i>	» 180
XL.	<i>Intérieur de la grande pyramide . . . . .</i>	» 181
XLI.	<i>Colonne de Pompée etc. . . . .</i>	» 185
XLII.	<i>Navires Egyptiens . . . . .</i>	» 189
XLIII.	<i>Instrumens de musique . . . . .</i>	» 194
XLIV.	<i>Vases etc. . . . .</i>	» 203
XLV.	<i>Nouvelle architecture Egyptienne . . . . .</i>	» 205
XLVI.	<i>Palais dit de Joseph . . . . .</i>	» 206
XLVII.	<i>Porte du Caire . . . . .</i>	» 207
XLVIII.	<i>Grande place du Caire . . . . .</i>	» 208
XLIX.	<i>Habillement des anciens Egyptiens . . . . .</i>	» 213
L.	<i>Bédouins et Santons . . . . .</i>	» 231
LI.	<i>Cheik des Bédouins . . . . .</i>	» 231
LII.	<i>Autres manières de se vêtir décrites par Dapper etc. .</i>	» 234
LIII.	<i>Chambre meublée à la mode du pays . . . . .</i>	» 234
LIV.	<i>Danses des Egyptiennes. . . . .</i>	» 236
LV.	<i>Habillement des gens de la campagne . . . . .</i>	» 242
LVI.	<i>Goubli ou Barabra . . . . .</i>	» 245
LVII.	<i>Medaille de Battus et Phérétimé . . . . .</i>	» 246
LVIII.	<i>Malchus , Magon , Annibal , Didon etc. . . . .</i>	» 285
LIX.	<i>Habillement et armure des troupes Carthagoises</i>	» 285
LX.	<i>Combat naval . . . . .</i>	» 292
LXI.	<i>Sacrifice offert par Didon . . . . .</i>	» 3 2
LXII.	<i>Festin de Didon . . . . .</i>	» 3 2
LXIII.	<i>Monument représentant les noces de Massinissa avec Sophonisbe . . . . .</i>	» 322

LXIV.	<i>Numides et Mauritains</i>	...	...	...	Pag. 323
LXV.	<i>Cavernes sépulcrales des Guanches</i>	...	...	...	» 353
LXVI.	<i>Magistrat, Militaire, Religieux</i>	...	...	...	» 383
LXVII.	<i>Supplice</i>	...	...	...	» 385
LXVIII.	<i>Funérailles</i>	...	...	...	» 400
LXIX.	<i>Môle d'Alger</i>	...	...	...	» 405
LXX.	<i>Architecture navale</i>	...	...	...	» 406
LXXI.	} <i>Habillemens Barbaresques</i>	...	...	...	» 412
LXXII.		...	...	...	
LXXIII.	<i>Montures et litières</i>	...	...	...	» 416
LXXIV.	} <i>Habitans des îles du Cap Vert</i>	...	...	...	» 432
LXXV.		...	...	...	
LXXVI.	<i>Habitans de l'île d'Annobon</i>	...	...	...	» 440
LXXVII.	<i>Ile de Sainte Hélène</i>	...	...	...	» 442









3 9088 01670 7242